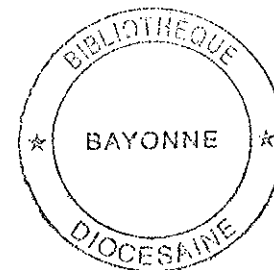


281
JUS
507

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 507

JUSTIN



**APOLOGIE
POUR
LES CHRÉTIENS**

*INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE,
TRADUCTION ET NOTES*

PAR

Charles MUNIER

Professeur honoraire de l'Université de Strasbourg II

Ouvrage publié avec le concours de l'Œuvre d'Orient

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7^e

2006

*La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(U.M.R. 5189 du Centre National de la Recherche Scientifique)
<http://www.sources-chretiennes.mom.fr>*

© Les Éditions du Cerf, 2006
ISBN10 : 2-204-08254-6
ISBN13 : 978-2-204-08254-9
ISSN : 0750-1978
<http://www.editionsducerf.fr>
Imprimé en France

AVANT-PROPOS

Parvenu au terme de ce travail, je voudrais témoigner ma vive gratitude aux personnes qui m'ont permis de le mener à bonne fin. Pour évoquer ses premiers pas, je suis heureux de pouvoir rappeler les travaux du Séminaire de patrologie des Facultés de théologie et d'Histoire des religions de l'Université de Strasbourg II (Marc Bloch), sous la direction des Doyens Marcel Simon et André Benoît. C'est là qu'a pris forme, vers 1985, le dessein de donner une nouvelle édition de l'Apologie de Justin, cette œuvre majeure de l'Antiquité chrétienne.

Une première ébauche de cette entreprise a paru dans la collection « Paradosis », aux Éditions universitaires de Fribourg/Suisse, sous la forme de deux modestes volumes, d'une part une étude générale intitulée : « L'Apologie de saint Justin philosophe et martyr » (Paradosis XXXVIII : 1994), d'autre part une édition et traduction nouvelle sous le titre : « Saint Justin. Apologie pour les chrétiens » (Paradosis XXXIX : 1995). Grâce à l'obligeance des Éditions universitaires de Fribourg, le texte grec, composé par Madame Silvia Wurst et Monsieur Gregor Wurst, du Séminaire de patristique de l'Université de Fribourg, a pu être reproduit ici.

C'est à partir de ces « essais » qu'a été élaborée la présente édition pour la Collection « Sources chrétiennes », dont les directives ont été scrupuleusement respectées, sous la direction discrète et attentive de Bernard Meunier, que je prie de trouver ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

De ce fait, le commentaire continu originel a dû être réduit à des notes de bas de page, mais il paraîtra, simultanément, en son intégralité, dans la Collection « Patrimoines », aux Éditions du Cerf.

Cette publication aurait été impossible sans le concours de tous ceux qui, dès l'origine, m'ont accompagné, conseillé et soutenu dans cette entreprise de longue haleine. Plusieurs de la première équipe ne sont plus là pour en recueillir les fruits. Parmi ceux qui peuvent encore les partager, je voudrais remercier tout particulièrement Otto Wermelinger, dont la fidèle et constante amitié ne m'a jamais fait défaut, ainsi que Philippe Bobichon, le savant éditeur et commentateur du *Dialogue avec Tryphon*, qui a relu et corrigé tout mon manuscrit et m'a permis, par ses observations judicieuses, de l'améliorer continuellement.

INTRODUCTION

I. L'apologiste Justin : sa vie et son œuvre

Témoin privilégié du dialogue entre la philosophie grecque et le christianisme, Justin est certainement le plus important des apologistes du II^e siècle, le plus intéressant aussi, semble-t-il, à en juger d'après les innombrables études consacrées à son œuvre depuis plus d'un siècle¹. D'aucuns ont pu lui préférer son disciple Tatien, pour sa fougue ou son intransigeance, ou l'Athénien Athénagore, pour l'étendue de sa culture classique et la rigueur doctrinale de ses écrits, mais force est de reconnaître la sincérité, la générosité de la démarche intellectuelle et spirituelle de Justin, qui fut le premier, à notre connaissance, à professer publiquement la foi chrétienne tout en conservant le manteau de philosophe². Dans le rude affrontement qui mit aux prises, dès le II^e siècle, l'*intelligentsia* païenne et chrétienne de l'Empire romain, l'apologiste Justin fit œuvre de pionnier, à Rome même, et, malgré les avatars de la tradition manuscrite, il nous a laissé un témoignage unique sur les conditions dans lesquelles, à cette période de transition, s'effectuait le dialogue entre la pensée chrétienne, entée sur la tradition juive, et

1. Voir les bibliographies établies entre 1923 (E.R. GOODENOUGH) et 1984 (J. MORALES), signalées par C. MUNIER, 1994, p. IX-XXV, celle d'A. WARTELE, Paris 2001, ainsi que la bibliographie sélective ci-jointe.

2. Voir U. NEYMEYR, *Die christlichen Lehrer im zweiten Jahrhundert*, p. 21 s.

la philosophie gréco-romaine, héritière de Platon, d'Aristote et du Portique.

Persuadé que « la philosophie est le plus grand des biens et le plus précieux devant Dieu, [qu'] elle seule nous conduit à lui et nous unit à lui ¹ », Justin s'était résolument mis en quête de la Sagesse et de la Vérité, en suivant les leçons des philosophes, mais il ne put trouver auprès de ses maîtres la réponse satisfaisante à ses aspirations profondes. Dans les premiers chapitres de son *Dialogue avec Tryphon*, il évoque, non sans une pointe d'humour indulgent, les méandres de son cheminement, les limites méthodologiques et les faiblesses trop humaines de ses professeurs : la suffisance du stoïcien, l'âpreté au gain du péripatéticien, les prétentions encyclopédiques du pythagoricien ². Il rencontra enfin un platonicien des plus éminents ³, auprès duquel il eut l'impression de faire des progrès sensibles dans l'intelligence des choses incorporelles. « La contemplation des idées donnait des ailes à mon esprit, écrit-il, évoquant l'âge heureux de son enthousiasme philosophique ⁴, si bien qu'après un peu de temps je crus être devenu un sage (σοφός) ; je fus même assez sot pour espérer que j'allais immédiatement accéder à la vision de Dieu, car tel est le but ultime de la philosophie de Platon ⁵ ».

1. *Dial.* 2, 1.

2. *Dial.* 2, 2-6. S'il est évident que les premiers chapitres du *Dialogue* présentent des analogies avec le *Protagoras* de Platon et reprennent le topos littéraire de « l'itinéraire intellectuel et/ou spirituel », l'on ne saurait pour autant leur dénier toute valeur biographique ; voir les analyses convergentes de N. HYLDAHL, J.M.C. VAN WINDEN, P. LAMPE, M.J. EDWARDS (1991) et S. HEID.

3. D'aucuns ont songé à Numénios, qui a pu enseigner à Éphèse ; voir la mise au point de M.J. EDWARDS, « On the Platonist Schooling of Justin Martyr », *JThS* 42 (1991), p. 21-33.

4. *Dial.* 2, 6.

5. L'influence de Platon et du Platonisme sur Justin a fait l'objet de recherches nombreuses et savantes depuis celles de E. DE FAYE (1896) et de J.M. PFÄTTISCH (1910) jusqu'à celles de C. ANDRESEN (1952), R. JOLY (1973), É. DES PLACES (1984), B. NAHM (1992), et M. EDWARDS (1995), qui ont mis en relief les particularités du moyen-platonisme contemporain de Justin.

Justin ne devait pas s'arrêter à la philosophie de Platon. Dans le *Dialogue*, il attribue sa conversion à la rencontre, dans la solitude, d'un vieillard « doux et grave », une sorte de « Socrate chrétien », qui lui fit comprendre les limites de toutes les philosophies humaines, condamnées au déclin, à mesure qu'elles s'éloignent de l'un vers le multiple ¹, ainsi que les déficiences de certaines thèses platoniciennes ; lui révéla aussi la vérité annoncée par les prophètes, « justes et chéris de Dieu, qui parlaient par un Esprit divin et qui prononçaient sur l'avenir des oracles, maintenant accomplis ² ». Dans l'*Apologie*, il avoue qu'à l'époque déjà où il prenait plaisir aux enseignements de Platon, « en entendant les accusations portées contre les chrétiens et en les voyant intrépides devant la mort, il se disait qu'il était impossible qu'ils vécussent dans le mal et dans l'amour des plaisirs ³ ». Les deux récits se complètent : ils font ressortir la part décisive que l'étude de la Bible et, plus particulièrement, l'exploration des prophéties bibliques et de leur réalisation historique occupèrent dans la conversion et la formation doctrinale de Justin, mais il apparaît aussi que l'exemple du courage des chrétiens devant les persécutions et la mort acheva de le convaincre. Désormais Justin parcourut le monde ; « prêchant la parole de Dieu et combattant dans ses ouvrages pour la défense de la foi » ⁴.

Nous aimerions connaître mieux la personnalité de Justin, dont le cheminement spirituel nous apparaît si droit, si

1. *Dial.* 2, 1-2. La première philosophie, « envoyée aux hommes », était une. Il n'y avait ni sectes, ni écoles ; celles-ci furent fondées plus tard par des individus « qui ne cherchaient plus la vérité mais en vinrent à regarder comme la vérité ce qu'ils apprenaient chacun auprès de son maître ». L'exposé de Justin rappelle le traité de Numénios, *De l'infidélité de l'Académie à l'égard de Platon* (NUMÉNIOS, fragm. 24 DES PLACES = EUSÈBE, *Préparation évangélique* 14, 5, 1) ; voir R. GRANT, *Greek Apologists*, p. 51.

2. *Dial.* 7, 1 ; voir A. GOMES NOGUEIRA, « La inspiration Biblico-profética en el pensamiento de san Justino », *Helmantica* 118 (1967), p. 55-87.

3. *Apol.* I, 12, 1 ; voir HEID, 807-810.

4. EUSÈBE, *H.E.*, IV, 11, 8 ; 17, 1.

lumineux¹, mais les indications éparses dont nous disposons sur sa biographie laissent subsister bien des zones d'ombre autour de sa personne et de ses activités. Nous savons qu'il est né à Flavia Neapolis, l'actuelle Nablus, en Israël, dans la province romaine de Syrie-Palestine². Fils de Priscus, petit-fils de Baccheios, de naissance libre, il était issu vraisemblablement de colons d'origine grecque et latine, installés dans la « ville nouvelle » fondée par Vespasien au lendemain de la première guerre juive (66-70), près des ruines de l'antique Sichem³. Sa famille était d'origine païenne ; lui-même était incirconcis⁴. S'il déclare appartenir à la race (γένος) des Samaritains⁵, il semble n'avoir pratiqué ni l'hébreu ni l'araméen⁶ et ne témoigne d'aucune connaissance particulière touchant la religion ou l'exégèse des Samaritains⁷. Cependant il se montre informé de certaines exégèses rabbiniques et des croyances qui leur étaient parfois associées⁸.

1. Avant même sa conversion au christianisme, Justin apparaît comme un philosophe préoccupé par les questions religieuses, à l'instar de nombre de ses collègues contemporains, stoïciens (Épictète, Marc Aurèle) ou médio-platoniciens (Plutarque, Numénius, Albinus) ; voir J. HAHN, *Der Philosoph und die Gesellschaft*, p. 59 s.

2. A.H.M. JONES, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford 1971², p. 228 ; 276-280.

3. Voir B. BAGATTI, « San Giustino nella sua patria », *Augustinianum* 19 (1979), p. 319-331 ; HEID, 805-807.

4. *Dial.* 28, 2.

5. *Dial.* 120, 6 ; cf. *Apol.* II, 15, 1 ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 120, 6, note 22.

6. Dans le *Dialogue* qu'il instaure avec ses interlocuteurs juifs, il ne se réfère jamais qu'au texte grec des Écritures ; quant à ses étymologies (*Dial.* 103, 6 ; 125, 3), certains laissent à désirer, dans la mesure où, comme Plutarque l'avait fait pour des noms égyptiens, il recourt à l'étymologie grecque, pour expliquer des termes hébreux ; voir à ce propos HEID, 805 ; L.W. BARNARD, *Justin Martyr*, p. 43 s. D. ROKÉAH, p. 20-21, conclut également que Justin ne savait pas l'hébreu.

7. O. SKARSAUNE, p. 421 ; Ph. BOBICHON, p. 77.

8. D. ROKÉAH, p. 33-42 ; Ph. BOBICHON, pp. 81-83 ; 101-103. Sur les techniques exégétiques mises en œuvre par Justin, voir *ibid.*, p. 109-126. L'auteur recommande de distinguer soigneusement : d'une part la connais-

L'étendue de sa formation littéraire et philosophique a fait l'objet d'amples discussions, dans la mesure où, dans un premier temps, on a voulu l'évaluer à partir de la description qu'il en avait donnée dans les premiers chapitres de son *Dialogue avec Tryphon*¹. Une analyse approfondie de ses écrits a permis de mieux appréhender cet aspect de sa personnalité. Ils ont fait apparaître qu'après avoir reçu la formation classique, à dominante littéraire, alors en usage², Justin a suivi un enseignement philosophique de niveau supérieur³, conforme à la tradition scolaire de l'époque, des plus éclectique⁴. De fait, replacés dans ce contexte, les écrits de

sance incontestable que Justin a de certaines exégèses juives, et l'influence probable de l'exégèse « rabbinique » sur sa propre méthode ; sur sa propre méthode ; sa connaissance discutabile des réalités juives de son temps (le judaïsme auquel il fait allusion est presque toujours biblique, et les rares précisions historiques qu'il donne sont généralement erronées ou discutables). Voir le bilan en Introduction, « Judaïsme(s) », p. 73-108.

1. Il s'agissait surtout de savoir si cette description était purement conventionnelle, ou présentait des éléments autobiographiques directement exploitables ; voir LAMPE, p. 219 s.

2. Il est remarquable que Justin, qui condamne sans ambages les exploits amoureux de Zeus et de ses fils (*Apol.* I, 21, 1-5 ; 25, 1), reconnaît que l'enseignement moral dispensé par les poètes est, par endroits, excellent, à l'instar de celui des philosophes stoïciens (*Apol.* II, 7(8), 1) ; voir F. BUFFIÈRE, *Les mythes d'Homère et la pensée grecque*, Paris 1956, p. 10-79 ; HEID, 818.

3. Voir H.I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1948 ; 1965⁶, p. 308-322 ; LAMPE, p. 223-227, souligne l'importance des florilèges, manuels et doxographies dans cet enseignement ; HEID, 810-813, dresse un bilan suggestif de la culture philosophique de Justin, dont font foi ses écrits ; si elle s'avère éclectique à l'extrême, l'apologiste a su en tirer le meilleur parti, pour la « défense et l'illustration » de la doctrine chrétienne, conclut l'auteur, *ibid.*, 842-844.

4. La lecture directe des grands textes de Platon était à l'honneur : en font foi, chez Justin, nombre de citations directes et de réminiscences ; voir HYLDAHL, p. 273-280 ; J.H. WASZINK, « Bemerkungen zum Einfluss des Platonismus zum frühen Christentum », *VigChr* 19 (1965), p. 147-149. Mais le propre du moyen platonisme est de se montrer curieux et accueillant des autres traditions philosophiques, dont il s'approprie bien des éléments ; voir É. DES PLACES, « Platonisme moyen et apologétique chrétienne », p. 432-441 ; M. EDWARDS, « On the Platonic schooling of Justin Martyr », p. 17-34.

Justin témoignent d'une formation philosophique de bon aloi, qui lui permit de dialoguer efficacement avec l'élite intellectuelle de son temps ¹.

La chronologie de Justin est loin d'être assurée : la date exacte de sa naissance est inconnue, mais elle doit se situer dans la dernière décennie du I^{er} siècle ou la première du II^e siècle. Sa conversion eut-elle lieu avant la deuxième guerre juive (132-135) ou à cette occasion, en Palestine même ou en Asie ? Il est difficile d'en décider ². D'autre part, aucun indice ne permet de déterminer la date exacte de son arrivée à Rome, ni le lieu ni la date des entretiens qu'il eut avec Tryphon, « le plus célèbre des Hébreux de ce temps-là » ³. Le séjour romain de Justin ne fut pas continu, mais marqué par une césure, dont la durée reste incertaine ⁴.

1. Les titres des ouvrages perdus de Justin, cités plus loin, montrent que l'apologiste romain voulut participer aux grands débats philosophiques de l'heure, notamment sur l'unité de Dieu et l'âme humaine ; voir HEID, 807. Les Actes de son martyre attestent de sa liberté de parole et de son aisance dans la discussion philosophique, d'autant que son interlocuteur n'est autre que le préfet de Rome, Quintus Junius Rusticus (163-168), philosophe stoïcien, le propre maître de Marc Aurèle ; (cf. *Hist. Aug., Vita Marci* 1, 7 ; 3, 3 ; DION CASSIUS, 71, 35, 1), voir A. BIRLEY, *Marcus Aurelius*, Londres 1966, p. 207.

2. En *Apol.* II, 12, 1, Justin laisse entendre que les martyrs chrétiens, dont l'intrépidité l'avait si vivement impressionné, étaient les victimes des accusations les plus vulgaires (cf. *Apol.* I, 10, 6 ; 23, 2 ; 26, 7 ; *Dial.* 17, 3 ; 108, 2). Le cadre ainsi dessiné est étranger à l'insurrection dirigée par Bar Kokheba, évoquée en *Dial.* 1, 3, 9, 3.

3. EUSÈBE, *H.E.*, IV, 18, 6. Il est vain de spéculer sur l'identité du personnage, constatait déjà, en 1923, GOODENOUGH, p. 91. Compte tenu de l'atmosphère plutôt irénique du *Dialogue* (mais n'est-elle est pas le fait de Justin, qui l'a rédigé ?), les spécialistes excluent qu'il puisse s'agir de Rabbi Tarphon, qui fut un adversaire décidé des chrétiens ; voir J. NEUSNER, *A Life of Rabbi Tarphon, ca 50-130 C.E.*, 1961, p. 147-167 ; J.D. GEREBOFF, *Rabbi Tarphon. The Tradition, The Man, and Early Rabbinism*, Rhode Island 1977 ; G.F. WILLEMS, « Le juif Tryphon et rabbi Tarfon », *Bijdragen* 50 (1989), p. 278-311, et la mise au point de Ph. BOBICHON, au § VIII de son Introduction, p. 92-98.

4. Au préfet de Rome qui l'interroge sur son domicile et ses activités, Justin répond : « Je demeure au-dessus d'un certain Martin, près des

Il est communément admis que le martyre de Justin et de ses disciples, arrêtés et condamnés avec lui, eut lieu en 165 ¹. Cinq d'entre eux portent des noms grecs : Chariton, Charitô (une femme), Euelpistos, Hiérix, Péon ; un seul, Libérien, porte un nom latin. D'autre part, Euelpistos, le seul dont nous apprenions la condition sociale – il est esclave de César –, est originaire de Cappadoce ; mais qu'en est-il de ses autres disciples ? On aimerait aussi connaître mieux les relations que Justin pouvait entretenir avec les communautés domestiques romaines, dans lesquelles les immigrants orientaux ² se regroupaient selon leur origine ³. A la recher-

thermes de Timiotinos, et ce durant tout le temps de mon séjour à Rome, qui est le second... » ; le passage semble corrompu ; voir G. de SPIRITO, s.v. Balneum Timothinon, dans *Lexikon Topographicum Urbis Romae*, I, p. 165-166. Le texte est transmis sous trois versions, dont la plus courte est la plus ancienne ; voir G.A.H. MUSURILLO, *The Acts of the Christian Martyrs*, Oxford 1972, p. 42-61 ; G.A. BISBEE, « The Acts of Justin Martyr. A Form-Critical Study », *The Second Century* 3 (1993), p. 152 s. Il n'est pas indifférent de noter que le dit préfet s'adresse à Justin comme à un maître en sa discipline (*Acta* 2, 3), savant et disert (λόγιος : 5, 1) et qu'il engage avec lui un entretien, étranger à la procédure, sur le problème philosophique de l'immortalité de l'âme.

1. C'est la date donnée par la *Chronique pascale* (PG 92, 629). Depuis la réforme liturgique de 1971, l'Église latine célèbre le *dies natalis* de Justin le 1^{er} juin, comme l'Église grecque ; le Martyrologe romain hiéronymien le plaçait au 14 avril.

2. A. HAMMAN, « Essai de chronologie de la vie et des œuvres de Justin », in : *Id.*, *Justin Martyr. Œuvres complètes*, Paris 1994, p. 382, rappelle que les Levantins étaient groupés sur l'Esquilin, aujourd'hui le quartier de Sainte-Marie Majeure, qui a conservé les vestiges des « Thermes de Novat », près de la Via Viminale, et de bains, du II^e siècle, sous l'actuelle église S. Pudencienne. Celle-ci correspond au *titulus Pudentis*, de la plus haute antiquité ; voir A.P. FRUTAZ, « Titolo di Pudente », *Rivista di Archeologia Cristiana* 40, 1964, p. 53-72 ; A. PETRAGNANI, *La basilica di S. Pudenziana in Roma secondo i scavi*, Città del Vaticano 1934 ; R.U. MONTINI, *Santa Pudenziana*, Roma 1959. Mais tout cela reste hautement conjectural ; voir les observations de M.Y. PERRIN, dans *Histoire du Christianisme*, sous la direction de J.M. MAYEUR – Ch. (†) et Luce PIETRI – A. VAUCHEZ – M. VENARD, I, *Des origines à 250*, Desclée 2000, p. 630 s.

3. Le fait que Justin entreprit de combattre les hérétiques de toute obédience (cf. *Apol.* I, 26-27 ; *Dial.* 35, 6) et qu'il décrive, dans l'*Apologie*

che d'indications plus précises, on a cru pouvoir repérer dans ses écrits des interprétations scripturaires ou des aperçus théologiques attestés par des auteurs appartenant à des écoles de Palestine ¹, d'Asie Mineure ² ou d'Égypte ³, mais rien ne permet d'affirmer que Justin les a recueillis sur place ; il a pu aussi bien les assimiler à Rome même, auprès de didascalées voisins du sien ⁴.

Quoi qu'il en soit, interrogé par le préfet de Rome en personne, Justin n'a pas occulté la dimension universelle de

(I, 61-67) les particularités du culte chrétien implique, semble-t-il, qu'il œuvrait en harmonie avec les responsables de la « Grande Église », en charge de la pastorale, de la liturgie et de l'orthodoxie des communautés locales. Se pose aussi la question de sa subsistance, dès lors qu'il enseignait gratuitement la doctrine chrétienne ; cf. *Dial.* 58, 1 ; 82, 3-4 ; TATIEN, *or.* 32, 2 ; voir LAMPE, p. 239.

1. B. BAGATTI, « San Giustino nella sua patria », *Augustinianum* 19 (1979), p. 327 s. ; Ph. BOBICHON, p. 81-83 et 107-108.

2. G. OTRANTO, p. 49 s. souligne que l'interprétation du Ps 110 (109) donnée en *Dial.* 63 par Justin lui est commune avec au moins trois auteurs de l'aire culturelle asiatique ; un autre exemple significatif est offert par la « christologie angélique », qui affleure à la fois dans l'*Apocalypse* johannique (1, 13-16 ; 14, 14) et dans l'*Apologie* de Justin I, 63 ; cf. *Dial.* 127, 4 ; voir P.R. CARRELL, *Jesus and the angels. Angelology and the Christology of the Apocalypse of John*, Cambridge 1997, p. 193. On notera aussi que, comme MÉLITON, *Homélie sur la Pâque*, 13-14, Justin identifie le Christ, le Verbe incarné avec la nouvelle Loi (*Dial.* 43, 1) ; voir SC 123, p. 135 (PERLER) ; W. RORDORF, « Christus als Logos und Nomos », p. 424-434 ; EDWARDS, p. 276-280.

3. P. HOFRICHTER, *Im Anfang war der Johannesprolog*, Regensburg 1986, p. 138, observe que Justin (*Dial.* 34, 2 ; 61, 1 ; 62, 5) s'accorde avec le roman égyptien *Joseph et Aséneth* pour l'emploi des termes *ἄνθρωπος* et *ἀρχιστράτηγος*, en référence à Jos 5, 13-14. Mais le même usage est attesté par MÉTHODE, *Banquet* 3, 6 et par EUSÈBE, *Dém. évang.* 7, 15, qui appartiennent à l'aire asiatique.

4. La diversité des points de contact observés entre les interprétations scripturaires et les opinions théologiques de Justin et celles des écrivains des provinces impériales témoigne de la vitalité des écoles chrétiennes romaines de l'époque, aussi éclectiques que celles du moyen platonisme contemporain ; voir LAMPE, p. 245, qui souligne aussi le rôle « catalyseur » des apologistes ; grâce à eux l'influence chrétienne se fit de plus en plus nettement sentir à Rome dans la seconde moitié du II^e siècle.

son activité de catéchète et de didascale : celle-ci n'est pas réservée aux chrétiens confirmés mais s'exerce librement et gratuitement ¹, semble-t-il, en faveur de tous ceux qui aspirent à connaître « la doctrine de la vérité ». Dans la cité impériale, ouverte à tous les courants de pensée et à la concertation de toutes les religions, Justin se présente comme un homme de dialogue : il s'adresse non seulement aux néophytes et aux chrétiens de longue date, mais aussi aux juifs qui acceptent de débattre avec lui sur les Écritures et aux païens, intéressés par le phénomène chrétien ou simplement curieux. A l'intention de ces derniers, il ose même présenter la doctrine chrétienne comme une philosophie ², revendiquant hautement le noble titre de philosophe ³ et demandant d'être respecté comme tel.

La démarche de Justin ne manquait pas d'audace. Depuis le règne de Néron, qui avait rejeté sur eux la responsabilité de l'incendie de Rome, les chrétiens passaient pour une engeance suspecte, maléfique, méprisable. A travers les termes qui lui servent à qualifier leur comportement religieux : *superstitio malefica, prava, immodica, exitiabilis, uana et demens*, s'exprime le mépris hautain de l'*intelligentsia* païenne pour une secte mal identifiée, dont il lui suffit de savoir que son fondateur a été crucifié comme un esclave, un rebelle ou un bandit de grand chemin, et dont les adeptes passent pour se livrer aux pires débordements ⁴. D'autre part, dans la littérature chrétienne des origines, le terme : *philosophie* n'avait guère servi qu'à désigner des systèmes de pensée strictement païens et revêtait une acception des plus péjorative ⁵. En revendi-

1. *Dial.* 58, 1 ; 82, 4 ; voir LAMPE, p. 223 s.

2. *Apol.* II, 12, 5 ; 15, 3.

3. *Dial.* 8, 1 ; sur la considération qui, au II^e siècle, s'attachait à la profession de philosophe, voir LAMPE, p. 242 s. ; J. HAIN, *Der Philosoph und die Gesellschaft. Selbstverständnis, öffentliches Auftreten und populäre Erwartungen in der hohen Kaiserzeit*, Heidelberg 1989.

4. Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 131 s.

5. G. BARDY, « Philosophie et philosophe dans le vocabulaire chrétien des premiers siècles », *RAM* 25, 1949, p. 97-108.

quant d'emblée pour la doctrine chrétienne la qualité, la dignité de la philosophie, Justin prenait le risque de la présenter comme une concurrente, voire comme une rivale des plus prestigieuses écoles de l'Antiquité gréco-romaine.

Dans son *Apologie*, Justin relate les démêlés qu'il eut à Rome avec un philosophe du nom de Crescent. « Le nom de philosophe ne convient pas à un homme qui, parlant de sujets qu'il ne connaît pas, accuse publiquement les chrétiens d'athéisme et d'impiété », écrit-il¹. Les deux chefs d'école s'affrontèrent en un débat public ; Justin triompha de son adversaire et dévoila l'ignorance de cet ami du bruit (φιλόσοφος) et de la parade (φιλόκομπος). Fort de ce succès, l'apologiste propose à l'empereur d'accepter l'arbitrage d'une nouvelle discussion qu'il engagerait avec Crescent ou, du moins, de prendre connaissance du compte rendu du précédent débat, qui avait consacré la déroute de son adversaire². La proposition de Justin n'eut pas la suite qu'il escomptait. Si l'on en croit son disciple Tatien et Eusèbe de Césarée, Crescent ne fut pas étranger à l'arrestation de Justin³.

Quoi qu'il en soit, l'épisode est significatif des conditions dans lesquelles le message chrétien pouvait être annoncé à Rome au milieu du II^e siècle : elles sont précaires, périlleuses, mais elles n'entament pas le zèle des didascales⁴ ni celui des apologistes. Le témoignage du *Pasteur* d'Herma, sensi-

1. *Apol.* II, 8(3), 1.

2. *Apol.* II, 8(3), 1-6.

3. TATIEN, *Ad Graec.* 19, 3 s. ; cf. EUSÈBE, *H.E.*, IV, 16, 8-9 ; voir notre commentaire à II, 8, 1.

4. G. BARDY, « Les écoles romaines au II^e siècle », p. 501-522 ; cf. J.I. IBAÑEZ, « La figura del 'didascalos' en la literatura cristiana primitiva », in : *Id.*, *Escritos sobre el carácter sacerdotal. Teología del sacerdocio*, Burgos, 1974, p. 1-24 ; J.K. COYLE, « The Exercise of Teaching in the Postapostolic Church », *Église et Théologie* 15 (1984), p. 23-34 ; Ph. BOVICHON, « Les enseignements juif, païen, hérétique et chrétien dans l'œuvre de Justin Martyr », p. 233-259, notamment p. 234 ; HEID, 813 - 821.

blement contemporain de l'*Apologie* de Justin, le corrobore sur ce point¹.

Les œuvres de Justin

« Justin nous a laissé un très grand nombre d'ouvrages qui témoignent d'un esprit cultivé et zélé pour les choses divines », écrit Eusèbe, avant de dresser le catalogue de ses œuvres², mais son énumération ne paraît ni complète³, ni sûre⁴. Parmi les écrits de Justin mentionnés par Eusèbe, seuls le *Dialogue avec Tryphon* et les deux *Apologies* nous sont parvenus⁵. Justin lui-même⁶ déclare avoir composé un *Traité* (Σύνταγμα) contre toutes les hérésies, que Jérôme et Photius mentionnent à leur tour⁷, mais cet ouvrage est à

1. MUNIER, p. 24-27.

2. EUSÈBE, *H.E.*, IV, 18.

3. On se reportera au *status questionis* d'A. HARNACK, *Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, Erster Theil. Die Überlieferung und der Bestand, Leipzig 1893, p. 99-115 ; listes et descriptions sommaires des écrits de Justin chez G. BARDY, « Justin (saint) », *DTC* 8, 2231-2242 ; WARTELLE, p. 24-28 ; M. GEERARD, *CPG* I, nn. 1073-1089 ; HEID, *RAC* XIX, 802-805. Discussion des écrits pseudo-justiniens par C. RIEDWEG, *RAC* XIX, 848-873.

4. Par exemple, les indications d'Eusèbe relatives à deux prétendues *Apologies*, adressées l'une à Antonin le Pieux, à ses fils et au Sénat, et une autre à Marc Aurèle, semblent difficiles à concilier avec les données de la critique interne ; voir ci-dessous, le § II de l'Introduction, p. 21-28.

5. Pour ce qui concerne les ouvrages mentionnés par EUSÈBE, *H.E.*, IV, 18, 3-5, à savoir, le *Discours aux Grecs*, la *Réfutation* (ou *Exhortation aux Grecs*), le traité *Sur la monarchie de Dieu*, le *Psalmiste*, le manuel *Sur l'âme*, voir les observations de G. BARDY (*SC* 31, 196-197), de HEID, *RAC* XIX, 802-803, de M. GEERARD, *CPG* I, nn. 1082-1084, et de RIEDWEG, *RAC* XIX, 848-873.

6. *Apol.* I, 26, 8.

7. Cf. TERTULLIEN, *Val.* 5, 1 ; JÉRÔME, *De uiris illustribus*, 23 ; PHOTIUS, *Bibliotheca*, codex 125, 1-3. P. PRIGENT, *Justin et l'Ancien Testament*, p. 211 s., soutient que Justin s'appuie sur le Σύνταγμα en *Apol.* I, 39-50 et *Dial.* 16-17 ; 106-110, qu'auraient utilisés à leur tour Irénée et Tertullien. Voir, à ce propos, les remarques de R.M. GRANT, *JThS* 17, 1966, p. 167-170.

considérer comme perdu¹. Il en va de même des traités *De l'âme* et *Le psalmiste*, signalés par Eusèbe². Quelques rares fragments d'autres écrits de Justin, authentiques ou douteux, ont échappé au naufrage³. Jean Damascène a conservé plusieurs extraits, assez importants, d'un traité *De la résurrection*, dont l'authenticité justinienne, récemment soutenue, est bien loin d'être définitivement admise⁴. Enfin, la tradition manuscrite hellénique médiévale a transmis sous le nom de Justin un *corpus*, fort composite, d'une dizaine d'ouvrages d'apologétique et de controverse, certainement apocryphes⁵, qui témoignent, du moins, de la bonne renommée de philosophe et de théologien liée à la mémoire de l'apologiste romain.

Somme toute, parmi les ouvrages certainement authentiques de Justin, seuls le *Dialogue avec Tryphon* et les deux écrits que l'on désigne communément comme ses deux *Apolo-*

1. EUSÈBE, *H.E.*, IV, 11, 8, a conservé un fragment d'Irénée (*Adv. Haer.* IV, 6, 2), prétendument tiré d'un traité (σύνταγμα) de Justin *Contre Marcion* ; il s'agit probablement d'un emprunt à l'ouvrage précédent, dont la réfutation de Marcion constituait apparemment une section assez étendue.

2. EUSÈBE, *H.E.* IV, 18, 5.

3. Voir *CPG* 1078-1089.

4. Pour la transmission du texte, voir *CPG* 1081. L'authenticité des fragments est soutenue par A. WARTELE, « Le traité 'De la résurrection' de s. Justin ou le destin d'une œuvre », dans : *Histoire et culture chrétienne. Mélanges Y. Marchasson = Culture et christianisme* 1, Paris 1992, p. 3-10 ; du même, « Saint Justin : De la résurrection », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1993, p. 66-82, mais rejetée par B. POUDERON, « Le contexte polémique du *De Resurrectione* attribué à Justin : destinataires et adversaires », *StPatr* 31, 1997, p. 143-166 ; HEID, *RAC*, IX, 803, et déjà par F.R. MONTGOMERY HITCHCOCK, « Loof's Asiatic Source (IQA) and the Ps. Justin *De Resurrectione* », *ZNTW* 36, 1937, p. 35-60 ; cf. R.M. GRANT, *JThS* 17, 1966, p. 170. L'étude de Ph. BOBICHON, « Justin Martyr. Étude stylistique du *Dialogue avec Tryphon* », va dans le même sens, ainsi que les récentes éditions d'A. D'ANNA, *Pseudo-Giustino. Sulla Resurrezione. Discorso del II Secolo*, Brescia 2001, et de M. HEIMGARTNER, *Pseudojustin, Über die Auferstehung, Text und Studie*, Berlin-New York 2001.

5. Voir l'étude détaillée de ces ouvrages par Chr. RIEDWEG, *RAC* XIX, 848-873.

logies nous permettent de connaître la pensée de Justin. A travers son œuvre (ou ce qui en reste), un ensemble de questions essentielles demeurent posées : quels rapports le christianisme naissant entretenait-il avec ses origines et son environnement ? Quelle part accordait-il dans la Révélation aux formes rationnelles de la pensée ? Comment envisageait-il son avenir, dans la société profane, dans le développement de ses communautés, dans l'attente de la Parousie ? Si le *Traité contre les hérésies* nous était conservé, nous connaîtrions les objections de l'Apologiste aux principaux systèmes hétérodoxes de son temps et nous pourrions apprécier l'originalité de sa pensée en ce domaine et l'étendue des emprunts que ses successeurs ont pu lui faire. Puisse, du moins, la présente étude sur son *Apologie* non seulement faire progresser l'établissement du texte, mais contribuer aussi à une meilleure connaissance des rapports entre le christianisme et l'hellénisme sous le règne des Antonins.

II. L'Apologie de Justin

Les soi-disant deux *Apologies* de Justin nous sont parvenues grâce à un unique¹ manuscrit, le *Parisinus graecus* 450 de la Bibliothèque nationale de Paris, daté de 1364. La seconde *Apologie* (*Apol.* II), la plus courte, y est transcrite avant la première (*Apol.* I), la plus longue. Malgré la disposition du manuscrit, il est certain que la petite *Apologie* a été composée après la grande, à laquelle elle renvoie à plusieurs reprises². Comme la formule utilisée par Justin à cet effet

1. En effet, le *Codex Musaei Britannici Loan 36/13* (olim *Claramontanus* 82) est une copie directe du *Parisinus* ; voir ci-dessous, dans l'Introduction, au § VII, p. 85-86.

2. En *Apol.* II, 3(4), 2, *προέφημεν* renvoie à *Apol.* I, 10, 1 ; en *Apol.* II, 5(6), 5, *ὡς προέφημεν* renvoie à *Apol.* I, 23, 2-3 ; cf. 46, 5 ; 63, 10 ; en *Apol.* II, 7(8), 1, la même formule renvoie probablement à *Apol.* I, 46, 3 ; en *Apol.* II, 9, 1, l'auteur renvoie à *Apol.* II, 6(7), 6 et *Apol.* I, 28, 4.

lui sert aussi, en *Apol.* II, pour indiquer des renvois à des passages précédents au sein d'*Apol.* I¹, il va sans dire qu'aux yeux de l'auteur, les deux apologies forment une œuvre unique.

L'unité de l'ouvrage

Plusieurs autres indices, tous convergents, confirment l'unité de composition, de rédaction et de publication de l'ouvrage, élaboré selon les règles éprouvées de la rhétorique antique. Formellement, l'*Apologie* de Justin est un *libellus* (βιβλίδιον : *Apol.* II, 14, 1), une requête adressée à l'empereur par un simple particulier². Ces requêtes, différentes des lettres (*epistulae*) envoyées par les magistrats, étaient déposées à Rome au bureau impérial commis à cet effet, le *scrinium a rescriptis*³. Après en avoir pris connaissance, l'empereur signifiait sa décision au bas de la requête et apposait sa signature⁴. Les réponses impériales étaient consignées par ledit bureau sur des rôles (*libri libellorum*

1. Par exemple, en *Apol.* I, 12, 5, ὡς προέφημεν renvoie à I, 5, 4 ; même chose en I, 21, 6 ; en I, 22, 2, ὡς προέφημεν renvoie à I, 21, 1 ; I, 32, 11 renvoie à I, 32, 9, etc.

2. J.-Cl. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate aux Apologies de Justin », p. 15 s., souligne que : « Le but de Justin est de s'adresser solennellement à l'Empereur en tant que 'juge' (la fonction impériale certainement la plus populaire) ».

3. Justin utilise trois termes pour désigner sa requête : προσφώνησις (I, 1, 1 ; 68, 3), ἐντευξις (I, 1, 1), βιβλίδιον (II, 14, 1). Seul le dernier a la signification technique, évoquée à l'instant, de requête adressée à l'empereur ; voir à ce sujet E. CUQ, *Manuel des institutions juridiques des Romains*, Paris 1928², p. 29-31 ; P.F. GIRARD, *Manuel élémentaire de droit romain*, Paris, 8^e éd. revue et mise à jour par F. SENN, Paris 1929, p. 64-65 ; R. MONIER, *Manuel élémentaire de droit romain*, t. 1, 1947⁶ (1970 repr.), p. 76-77 ; W. WILLIAMS, « The Publication of Imperial Subscripts », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 40, 1980, p. 283-294.

4. *Apol.* II, 14, 1 : « ... nous vous demandons de faire connaître votre décision (τὸ ὑμῶν δοκοῦν) par votre signature apposée au bas de cette requête pour la faire publier (προθεῖναι) ».

rescriptorum et propositorum), affichés à intervalles réguliers de sorte que chacun pût en prendre connaissance¹.

Considérée du point de vue de la rhétorique antique, l'*Apologie* de Justin relève du genre judiciaire². Les auteurs assignent à ce genre de discours une composition en cinq parties : l'exorde, la narration, la preuve, la réfutation, la péroraison. « Quelques-uns y ont ajouté la division, la proposition, la digression. Cela me paraît surabondant ; les deux premières ne sont que des dépendances de la preuve », écrit à ce propos Quintilien³. Il est aisé de repérer ces parties essentielles d'un plaidoyer dans l'ouvrage de Justin : l'exorde (I, 1-3) ; la narration (II, 2-10), la péroraison (II, 12, 7-15, 3). L'argumentation se développe à travers tout le discours, suivant le dessein annoncé dans la *propositio* (I, 3, 2) : Justin y annonce que, pour permettre à l'empereur de rendre une juste sentence en la cause des chrétiens, il lui fera un compte rendu exact et rigoureux de leur conduite et de leur doctrine. De fait, l'exposé de la conduite des chrétiens (I, 4-12 ; 61-68 ; II, 12, 1-6) et de leur doctrine (I, 13-60 ; II, 10-11) répond à ce propos⁴. Mais c'est à travers tout l'ouvrage que l'apologiste recourt aux procédés classiques (ou *status*) du *genus iudiciale*⁵.

L'unité de l'ouvrage ressort également de la mise en œuvre du thème : Εὐσέβεια - Φιλοσοφία, dont le rôle est essentiel dans l'argumentation de l'apologiste. Ce thème,

1. Voir U. WILCKEN, « Zu den Kaiserreskripten », *Hermes* 55 (1920), p. 1-42.

2. Voir LAUSBERG, *Handbuch der literarischen Rhetorik*, § 61, 1 b.

3. QUINTILIEN, III, 9, 2.

4. Voir le plan détaillé de l'ouvrage, ci-dessous, au § III de l'Introduction, p. 34-38.

5. Voir LAUSBERG, §§ 140-223 : qu'il suffise de souligner ici que Justin se limite prudemment à l'examen du *status generis rationalis* (LAUSBERG, §§ 149-197) ; pour celui du *status generis legalis*, il se borne à produire le rescrit d'Hadrien (I, 68, 3-10), qu'il interprète selon la technique de l'examen du *scriptum et voluntas* (LAUSBERG, §§ 214-217) ; voir le commentaire, *ad locum*.

qui reprend les éléments les plus marquants de la titulature impériale, la piété d'Antonin, l'amour de la philosophie et de la culture de ses fils adoptifs, reparait à sept reprises, savamment distribuées aux endroits « stratégiques » du discours, à savoir : en I, 1 (l'adresse) ; I, 2, 1 (la *captatio benevolentiae*) ; I, 3, 2 (la requête : ἀξιωσις) ; I, 12, 5 (à la fin de la *refutatio*) ; II, 2, 16 (à la fin de la *narratio*) ; II, 15, 5 (à la fin de la péroraison).

L'unité de l'ouvrage ressort enfin du recours délibéré au procédé de l'inclusion, qui met en regard des éléments placés en *Apol.* I et II, afin de souligner que le discours s'étend bien d'*Apol.* I, 1 à II, 15, 5. Qu'il suffise d'indiquer ici les correspondances qui concernent la finale : le thème de la Piété et de la Philosophie met en regard I, 1, 1 et II, 15, 5 ; il en va de même du thème du juste jugement ; quant au thème : « agissez dans votre intérêt », il met en regard I, 8, 1 et II, 15, 5, par-delà II, 1, 1¹.

De toutes ces observations résulte, semble-t-il, que ces deux écrits de Justin, apparemment transmis par la tradition manuscrite comme s'il s'agissait de deux apologues distinctes, constituent en réalité un ouvrage unique, composé d'un seul jet, et présenté à Rome comme une requête personnellement adressée à l'empereur Antonin le Pieux et à ses fils adoptifs, sous la forme d'un *libellus* déposé au bureau impérial des rescrits, afin d'obtenir un changement radical de la politique impériale envers les chrétiens.

Éléments de datation

L'unité de l'*Apologie* de Justin étant ainsi établie, plusieurs questions, qui paraissent jadis inextricables, peuvent être résolues sans difficulté. Tout d'abord, point n'est besoin de s'interroger indéfiniment sur la nature d'*Apol.* II, sur les motifs qui ont pu décider Justin à rédiger une sorte

1. Voir la démonstration détaillée de ces points dans MUNIER, p. 152-156 et l'article : « L'Apologie de Justin : notes de lecture », p. 291-293.

d'annexe ou de complément à *Apol.* I, ni de vouloir supprimer le laps de temps qui a pu séparer la rédaction d'*Apol.* II de celle d'*Apol.* I¹. Il n'y a pas lieu non plus d'imaginer des destinataires différents pour deux écrits qui auraient été distincts au départ. En effet, les titres sous lesquels le manuscrit de Paris les a transmis sont d'origine rédactionnelle et le fait d'un copiste affronté à un état du texte déjà marqué par l'inversion des deux parties de l'ouvrage primitif ; ils ne sauraient donc prévaloir contre les données de l'adresse², confirmées par le témoignage d'Eusèbe³. Enfin, on peut se dispenser de vouloir harmoniser à tout prix les autres indications, extrêmement confuses, données par Eusèbe, au point qu'elles pourraient accréditer l'idée que Justin a rédigé plusieurs apologues adressées à des destinataires différents⁴.

1. Nous rejoignons sur ce point les observations de W. SCHMID, « Ein Inversionsphänomen und seine Bedeutung im Text der Apologie des Justin », p. 253-281, qui s'élève résolument contre l'« Appendix-Theorie », chère aux philologues depuis plus d'un siècle. Rappel des multiples hypothèses avancées à ce sujet dans HYLDAHL, p. 44 s.

2. *Apol.* I, 1, mentionne explicitement Antonin le Pieux, ses deux fils adoptifs, Marc Aurèle et Lucius Verus, ainsi que le Sénat et le peuple romain.

3. EUSÈBE, *H.E.* IV, 18, 2 précise que le discours de Justin est adressé « à Antonin surnommé le Pieux et à ses enfants et au Sénat des Romains ». Le fait que « le peuple romain » ne soit pas mentionné n'a rien de surprenant ; de toute façon il ne s'agit là que d'une clause de style, sauf en I, 56, 3.

4. EUSÈBE, *H.E.* IV, 11, 11 (à l'empereur Antonin, surnommé le Pieux et au Sénat romain) ; IV, 16, 1 (après avoir présenté aux empereurs que nous avons dits un second livre) ; IV, 17, 1 (le même Justin... dans sa première Apologie) ; IV, 18, 2 (un discours [λόγος] à Antonin surnommé le Pieux et à ses enfants et au Sénat romain – puis celui qui renferme une seconde apologie en faveur de notre foi et qui est adressé au successeur et homonyme de l'empereur précédemment nommé, Antonin Verus). Ce titre peut désigner l'empereur Marc-Aurèle : D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Chronologie*, Darmstadt 1990, p. 138, signale, en effet, que, décédé le 17 mars 180, Marc Aurèle fut inhumé dans le Mausolée d'Hadrien et consacré sous le titre : DIVUS M. ANTONINUS PIUS. Voir, à ce propos, les observations de G. BARDY (*SC* 31, p. 196), qui conclut, avec A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, Paris 1928,

Pour identifier les destinataires de l'*Apologie* et déterminer la date de sa rédaction, il suffit donc, semble-t-il, de s'en tenir aux données de la critique interne, interprétées à la lumière de la prosopographie et de la chronologie de la dynastie antonine. A cet égard, un rappel des principaux événements relatifs à l'adoption des membres de cette dynastie ne sera pas superflu. Ayant perdu les deux fils qu'il avait eus de Faustine, Hadrien, adopta, en 136, I. Ceionus Commodus Verus, et le fit César. Celui-ci (devenu L. Aelius Verus Caesar) étant mort le 1^{er} janvier 138, Hadrien adopta, le 25 février 138, T. Aurelius Fulvius Boionus Antoninus, qu'il fit César. C'est le futur empereur Antonin le Pieux.

Le même jour, sur l'ordre d'Hadrien, Antonin adopta M. Antonius Verus, né en 121 (qui devint M. Aelius Aurelius Verus, le futur empereur Marc-Aurèle), ainsi que le fils de L. Verus, né en 130 (qui devint Lucius Aelius Aurelius Commodus). A la mort d'Hadrien, le 10 juillet 138, Antonin devint empereur (*Augustus*) ; sa titulature officielle est désormais : *Imperator Caesar T. Aelius Antoninus Aug. Pius*. En 139, Marc Aurèle reçut le titre de César ; il est appelé désormais : *M. Aurelius Caesar Aug. Pii filius, princeps iuventutis*. Le 1^{er} décembre 147, il est investi de la *tribunicia potestas*, de l'*imperium* proconsulaire et du *ius quintae relationis* : il devient ainsi co-régent de l'empereur. A la mort d'Antonin, le 7 mars 161, Marc Aurèle devint empereur ; il éleva aussitôt L. Verus au rang d'*Augustus* et de *Pontifex*, dont la titulature officielle est désormais *IMP. CAES. L. AURELIUS VERUS AUG., PONTIFEX* ¹.

Si les destinataires de l'*Apologie* sont bien l'empereur Antonin le Pieux et ses deux fils adoptifs, comme l'atteste la tradition manuscrite, les difficultés se multiplient quand on

p. 140 : « De quelque manière qu'il faille expliquer ces singularités, il n'est pas possible de croire qu'il ait existé, jusqu'aux temps d'Eusèbe, une apologie authentique de Justin, adressée à Marc-Aurèle, qui aurait disparu depuis ».

1. D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle*, p. 143.

cherche à préciser la date de composition de l'ouvrage à partir des titulatures de l'adresse. Puisque Marc Aurèle n'y est pas salué du titre de César — à moins qu'il ne s'agisse d'une simple faute de copiste —, il faudrait admettre une date antérieure à 139. Or une date aussi haute ne paraît admissible ni pour Marc Aurèle, ni pour Lucius Verus. Ce dernier était alors un enfant de neuf ans. Quant à Marc Aurèle, gratifié du titre de philosophe, le rôle décisif que Justin lui reconnaît, dans tout l'ouvrage, pour l'appréciation de la doctrine des chrétiens et pour la juste décision qu'il espère des Princes en faveur des chrétiens, suppose non seulement qu'il a déjà opéré sa conversion à la philosophie, aux dépens de la rhétorique ¹, ce qui suppose une date ultérieure à 146, mais qu'il exerce déjà les fonctions de co-régent. On se doit, dès lors, de retenir une date postérieure au 1^{er} décembre 147.

Plusieurs passages de l'*Apologie* confirment cette hypothèse et conduisent à reporter la date de sa composition à une date encore plus récente, ultérieure même à 150. En I, 46, 1, Justin déclare que « le Christ est né il y a cent cinquante ans, sous Quirinius » ; cette référence suppose qu'il suit la chronologie lucanienne et permet de situer l'*Apologie* entre 147 et 154 ². En I, 29, 2, Justin fait allusion à la requête adressée par un chrétien au préfet d'Égypte, L. Munatius Felix, qui fut en fonctions entre novembre 148 et août 154 ³. Quant aux événements relatés en II, 2, ils se sont produits alors que Q. Lollius Urbicus était préfet de Rome, c'est-à-dire entre 146 et 161 ⁴. Enfin, dans la mesure où

1. Marc Aurèle n'a pris cette décision qu'à l'âge de 25 ans ; il s'en explique dans une lettre mémorable à son maître Fronton ; voir A. BIRLEY, *Marcus Aurelius*, Londres 1966, p. 118-126, pour le texte et le commentaire de ce document majeur.

2. A. HARNACK, *Die Chronologie*, p. 227.

3. Sur le personnage de L. Munatius Felix, voir la *Prosopographia Imperii Romani*, t. V, p. 315-316, n° 723.

4. Voir la *Prosopographia Imperii Romani* t. V, 2, n° 327. Sur la carrière du personnage, qui s'était distingué au cours de la guerre juive (132-135),

Lucius Verus, né en 130 et tenu à l'écart des affaires sous le principat d'Antonin, mérite une mention spéciale en I, 1 et II, 2, 16¹, il est assez probable qu'il était, pour le moins, entré dans le *cursus honorum*. Dans ce cas, il faudrait assigner à l'*Apologie* une date ultérieure à 153 ; c'est, en effet, cette année-là que Lucius Verus, devenu questeur, fut agrégé au Sénat². L'année suivante (154), il fut désigné comme Premier consul et agrégé au collège des Frères Arvales ; il devenait ainsi un personnage en vue, qui méritait assurément d'être mentionné dans une requête, officielle et publique, de la plus grande importance, comme l'était celle de Justin³.

Compte tenu de toutes ces données, il semble donc légitime d'admettre que l'*Apologie* de Justin fut composée, à Rome même, avec le plus grand soin, afin d'être présentée au *scrinium a rescriptis* impérial, en 153 ou peu après. Cette datation se trouve, du reste, confirmée par le témoignage d'Eusèbe. Dans sa *Chronique*, celui-ci indique, en effet, que Crescent, l'adversaire de Justin, commença à se signaler à Rome au cours de la deuxième année de la 233^e Olympiade, ce qui correspond à l'année 153-154⁴.

puis fut légat en Germanie inférieure (137-139) et en Bretagne (140-145), voir W. HÜTTL, *Antoninus Pius II*, Prag 1936, p. 65 et 87.

1. Si l'on veut bien admettre la conjecture de Valesius, qui ne manque pas de vraisemblance.

2. *Hist. Aug.*, IVLIVS CAPITOLINUS, *Verus* 3.

3. Autant il eût été absurde, en 139, d'appeler philosophe un enfant de huit ans, autant le fait de suggérer qu'un jeune homme de 23/24 ans, déjà passionné de culture, puisse s'empêcher de la philosophie, à l'instar des personnages les plus en vue de son entourage immédiat, convient parfaitement, dans l'hypothèse qui place la rédaction de l'*Apologie* « quelques années après 150 ».

4. Depuis HARNACK, *Die Chronologie*, p. 278, qui concluait : *Apol.* I + II = 150-155, un consensus semblait acquis à cette datation, du moins pour ce qui concerne *Apol.* I., à savoir : VEIL, p. xxxi (après 150) ; BLUNT, p. li (150-153) ; GOODENOUGH, p. 81 (154-155) ; BARNARD, p. 19 (151-155), WARTELLE, p. 35 (153-155) ; SKARSAUNE, p. 472 (150-155) ; DROBNER (1988), p. xviii (153-155). Cette même année 1988, R.M. GRANT, *Greek Apologists*,

III. La structure littéraire de l'*Apologie*

« Justin n'a aucune prétention à être écrivain, écrivait naguère Aimé Puech. C'est bien inutilement qu'on s'est évertué à rechercher dans sa grande *Apologie* l'influence de la rhétorique classique et une conformité générale du plan avec les préceptes qui s'enseignaient dans les écoles¹. » De fait, si l'on juge les œuvres de Justin d'après les seuls critères de l'idéal rhétorique classique, force est de constater que l'apologiste romain ne rappelle guère les modèles de l'éloquence attique, d'Isocrate à Démosthène, bien qu'il soit parfaitement averti des règles qui commandent le *genus iudiciale*. La raison en est peut-être, tout simplement, que Justin se réfère aussi à des modèles rhétoriques différents de ceux que, de son temps, les maîtres proposaient dans le cadre des études supérieures². Justin ne dit-il pas lui-même s'être consacré tout entier, dès sa jeunesse, à l'étude de la philosophie³ ? Ne convient-il pas, dès lors, de se tourner vers les écrits des philosophes de l'Antiquité et de les interroger sur leurs propres traditions littéraires, si l'on désire trouver une réponse aux énigmes posées par son *Apologie*,

p. 53, suggérait la date de 155-157, car il s'était persuadé que l'occasion déterminante de l'*Apologie* avait été le martyre de Polycarpe de Smyrne, qu'il plaçait en 155-156. Pour séduisante qu'elle soit, cette hypothèse ne semble pas pouvoir être retenue, dans la mesure où l'on se doit de prendre en compte la déclaration faite par Justin lui-même, en *Apol.* II, 1, 1 (cf. II, 2, 16) au sujet de la condamnation de Ptolémée et de ses compagnons : en effet, la requête de Justin vise essentiellement à obtenir la suppression de l'incrimination liée au *nomen christianum*, dont l'iniquité est illustrée précisément par le martyre de Ptolémée et de ses compagnons.

1. A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne depuis les origines jusqu'à la fin du IV^e siècle*, t. 2, Le II^e et le III^e siècles, Paris 1928, p. 142. Les jugements de J. GEFFCKEN, *Zwei griechischen Apologeten*, Leipzig 1907, p. 98, et de M. MARCOVICH, p. VII, ne sont guère plus indulgents.

2. H.I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris 1965⁶, pp. 95 ; 243-264 ; 292-307.

3. *Dial.* 2, 3-6.

non seulement pour ce qui concerne le plan général de l'ouvrage mais aussi le détail de l'argumentation ?

Les traditions littéraires

Dès 1897, Th. Wehofer s'était engagé dans cette voie. A la recherche des modèles littéraires de Justin, il observe que dans l'éloge des morts du *Ménéxène* et dans l'*Apologie de Socrate*, Platon avait donné le modèle d'une rhétorique mise au service de la justice et de la vérité. Or, il est incontestable que Justin connaît ce dialogue de Platon et l'imité en plusieurs endroits de son *Apologie*¹. Wehofer observe par ailleurs que les problèmes relatifs à la composition de l'ouvrage de Justin ne peuvent être résolus si l'on se contente d'étudier les thèmes nettement délimités qui se font suite dans l'argumentation ; il faut aussi prendre en compte les transitions d'un thème à l'autre ainsi que les digressions, qui font partie intégrante du discours philosophique. Enfin Wehofer rappelle que les Anciens ne connaissaient pas le procédé moderne des « notes techniques », qui ont succédé aux gloses médiévales, marginales ou interlinéaires, commentant le texte de référence. De ce fait, les auteurs anciens se trouvaient dans l'obligation d'intégrer au développement principal les compléments (citations, *exempla*, notes explicatives, thèmes annexes, etc.), que nous rejetons si commodément en note. En d'autres termes, certaines particularités de la rédaction antique commandaient en partie la technique de la composition ; savoir jouer des apparentes digressions devenait, pour les ouvrages quelque peu techniques, une exigence primordiale et le sommet de l'art.

1. Th. WEHOFER, *Die Apologie Justins*, p. 56 s., mentionne les concordances suivantes : *Apol.* I, 2, 4 = *ApS* 30c ; 5, 3 = 24b et 26c ; 8, 2 = 30d ; 68,2 = 19a ; II, 10, 2 = 24b ; cette liste peut être comparée à celle de J.C. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate à l'Apologie de Justin », p. 5-8.

Prolongeant les observations de Wehofer, H. Hubik, en 1912, et U. Hüntemann, en 1933, ont confirmé l'importance des apparentes digressions dans la dynamique de l'argumentation de Justin. Hubik a bien montré que l'apologiste offre plusieurs passages tout particulièrement soignés du point de vue du style, notamment le prologue (I, 1-4), les *recapitulationes*, où il résume les démonstrations antérieures (I, 13 ; 23 ; 30 ; 67), les avertissements adressés directement aux souverains (I, 2, 1-3 ; 68 ; II, 14-15). Hüntemann a donné une analyse détaillée d'*Apol.* I, au terme de laquelle il suggère que c'est précisément la disposition extrêmement recherchée de l'ouvrage qui, trop souvent, a empêché ses lecteurs de saisir la démarche logique de l'ensemble. En effet, Justin met en œuvre plusieurs procédés de composition qui n'ont pas toujours été remarqués : d'une part, il lui arrive d'annoncer explicitement les points qu'il va développer (I, 23), mais il les traite dans l'ordre inverse de celui qu'il a annoncé (I, 24-29 ; 30-53 ; 54-59) car il a un faible pour les structures en forme de chiasme¹ ; d'autre part, il prépare soigneusement ses développements par des transitions multiples, ordonnées autour de mots-clés, qui serviront de repères ; enfin, s'il accorde une grande place aux considérations eschatologiques, indéfiniment répétées tout au long de l'ouvrage, c'est qu'il vise à ébranler ses lecteurs par la perspective des châtements réservés dans l'au-delà aux ennemis du Logos divin². A cet égard, la répétition a toujours passé pour la première figure d'une rhétorique efficace³.

1. Le lecteur averti en découvrira de nombreux autres exemples, en examinant de plus près le plan d'ensemble de l'*Apologie* que nous proposons à la fin de cette section.

2. Nous ne comptons pas moins de 20 mentions de ce thème, dont 13 en *Apol.* I et 7 en *Apol.* II.

3. Ph. BOBICHON, p. 40, conclut dans le même sens, *mutatis mutandis*, pour ce qui concerne le *Dialogue avec Tryphon* : « La démarche adoptée dans le *Dialogue* tente donc de concilier plusieurs exigences complémentaires et contradictoires à la fois : offrir à l'interlocuteur un exposé construit tout en répondant aux objections ponctuelles que ce discours entraîne ;

Plus récemment, H. Holfelder a illustré la technique de l'exposé thématique progressif mise en œuvre dans l'*Apologie* de Justin¹. Elle consiste à conduire le lecteur d'un thème à un autre, en lui proposant des aperçus sans cesse renouvelés dans le développement de l'argumentation. La progression se fait surtout par association d'idées ou par des variations autour de mots-clés, de synonymes et parfois de membres de phrases ou de phrases entières qui annoncent de manière voilée le thème nouveau ; mais Justin offre toujours des indications suffisantes pour qu'apparaissent les étapes de sa démarche². Holfelder rappelle que cette méthode de composition, qui répond à des intentions précises, essentiellement d'ordre pédagogique, a constamment été pratiquée dans l'Antiquité classique gréco-romaine, surtout par les philosophes. Il s'agit moins pour eux d'exposer un système définitivement achevé que d'éveiller l'attention de l'auditeur ou du lecteur à découvrir une doctrine de vie. Pour mieux s'insinuer dans l'âme du disciple, le maître fait appel à toutes les techniques de la psychologie ; il lui importe d'émouvoir les fibres les plus secrètes par touches insensibles, de solliciter la volonté et l'enthousiasme non

satisfaire le désir de rationalité de cet interlocuteur sans dénaturer pour autant un message délivré, à l'origine, dans une forme essentiellement analogique ; respecter l'unité des Écritures et en même temps l'aspect nécessairement analytique de tout discours humain ; transmettre dans le langage des hommes ce qui n'est précisément pas 'enseignement humain'. La configuration apparemment désagrégée du *Dialogue* correspond à cette tension multiple. C'est précisément pour avoir été 'à la hauteur de l'immense valeur de vérité et de vie qui lui avait été confiée' (Sagnard) et non pour s'en être montré indigne, que Justin n'a pas cru bon de réduire le message dont il était porteur à un discours satisfaisant pour la raison. Ce qui fut trop souvent considéré comme une faiblesse est au contraire la marque d'un esprit respectueux de son environnement culturel, de sa formation composite, et d'une vérité qui échappe à tout art en exigeant pourtant d'être communiquée ».

1. H. HOLFELDER, *Εὐσέβεια καὶ Φιλοσοφία*, p. 245-247 ; cf. S. HEID, 803 s.

2. L'auteur illustre la technique en question par l'examen des sections suivantes : I, 13, 1 ; 14, 4 ; 23, 1-3 ; 30 s.

moins que l'intelligence, car c'est l'âme tout entière qui doit s'ouvrir aux séductions du Vrai, du Bien, du Beau¹.

Les développements de l'*Apologie* de Justin s'inscrivent à l'évidence dans cette tradition, que l'on peut faire remonter aux dialogues de Platon. Point n'est besoin de dire que la technique de l'exposé thématique progressif est d'un maniement des plus délicat. Elle a pour rançon un apparent désordre, une composition apparemment relâchée, une succession apparemment arbitraire de passages dogmatiques et parénétiques qui reprennent à satiété le même thème en l'abordant sous des points de vue divers, au détour de digressions de toute nature. Mais pour qui s'astreint à suivre l'auteur par les méandres subtils de sa démonstration, il ne fait pas de doute qu'un savant agacement préside non seulement à la composition générale de l'*Apologie* mais à chacune de ses sections².

Le plan d'ensemble

La présente esquisse³ se borne à dégager le plan d'ensemble de l'œuvre ; elle devrait être doublée, pour chaque section, par une analyse détaillée des thèmes, du vocabulaire et du style. L'annotation s'y attachera, dans la mesure du possible.

1. L'auteur rappelle les travaux d'I. HADOT, *Seneca und die griechisch-römische Tradition der Seelenführung*, Berlin 1969, et d'U. KNOCHE, « Betrachtung über Horazens Kunst der satirischen Gesprächsführung », *Philologus* 90 (1935), p. 469-482. Il apparaît ainsi que la technique de l'exposé thématique progressif fut pratiquée non seulement dans le dialogue philosophique mais aussi dans les productions relevant du genre satirique ; voir S. HEID, 803.

2. Sur la formation littéraire et les particularités stylistiques de Justin, voir LAMPE, p. 231 s., qui conclut à la nécessité d'une monographie sur les limites de son « atticisme », et Ph. BOBICHON, « Justin Martyr : Étude stylistique du *Dialogue avec Tryphon* ».

3. Voir, entre autres essais, L. ALFONSI, « La struttura della I Apologia di Giustino », in : *Paradoxos Politèia*. Studi patristici in onore di Giuseppe Lazzati, a cura di R. Cantalamessa e L.F. Pizzolato, Milano 1980, p. 56-76.

EXORDE (I, 1-3)

a. Justin adresse à l'empereur Antonin le Pieux, à ses fils adoptifs, au Sénat et au peuple romain sa requête en faveur des chrétiens injustement haïs et persécutés.

b. Il fait appel à leur piété et à leur philosophie (= *captatio benevolentiae*), pour qu'ils examinent avec attention et en toute impartialité la cause des chrétiens, en confrontant les accusations portées contre eux (I, 4-12) avec leurs enseignements (I, 13-60) et leurs rites (I, 61-67), afin de rendre une juste sentence (= *diuisio*).

c. Si, au terme d'un procès en bonne et due forme, ils sont reconnus coupables de quelque action criminelle, qu'ils subissent un juste châtement (cf. I, 68, 6-10 ; II, 15, 4-5) ; sinon, la droite raison interdit de frapper des innocents.

(I, 3, 1-4 = requête : ἀξιωματικ).

d. Si, instruits de la vérité concernant les chrétiens, les princes en venaient à un déni de justice, ils seraient sans excuse devant Dieu.

ARGUMENTATION (I, 4 – II, 12, 6)**Quaestio infinita (I, 4-68, 2 + II, 10-12, 6)**

I. Réfutation des accusations communes (I, 4-12).

1. Le seul *nom* de chrétien n'est pas un motif suffisant de condamnation ; la justice et la raison exigent que soit examinée la conduite de chacun (I, 4).

2. L'accusation d'*athéisme* est une machination des démons, à l'œuvre déjà contre Socrate (I, 5) ; en fait, les chrétiens honorent le Créateur de l'univers, son Fils, les bons anges et l'Esprit prophétique (I, 6).

3. Leur *conduite* est innocente (I, 7) :

a) leur attitude devant le *tribunal* devrait leur valoir présomption d'innocence (I, 8) ;

b) s'ils refusent de rendre un culte aux *idoles* (I, 9), ils croient en Dieu et s'efforcent de mener une vie digne de Lui (I, 10) ;

c) loin d'être des *séditieux*, ils aspirent à un royaume qui n'est pas de ce monde (I, 11) et sont les artisans les plus zélés de la paix et de la vertu (I, 12).

II. Exposé de la doctrine chrétienne (I, 13 – 60)

A. Les chrétiens voient en Jésus-Christ le *didascalé* divin (I, 14), dont l'enseignement moral exalte les vertus les plus utiles à la cité : pureté

(I, 15), bienfaisance, patience, non-violence (I, 16-17). Quant à leurs dogmes, ils n'ont rien d'inouï, ni d'absurde (I, 18) : survie, résurrection (I, 19), conflagration finale (I, 20).

B. Ils croient aussi que Jésus-Christ est le *Logos* divin, le *Fils* premier-né de Dieu. Cette croyance n'a rien de déraisonnable, comparée aux récits de la mythologie (I, 21) ; au contraire, la personnalité du Christ est incomparable, dans ses œuvres comme dans ses enseignements (I, 22).

THÈSE : La doctrine chrétienne est supérieure aux conceptions des païens (I, 23-60 + II, 10-12).

La démonstration de la thèse se fera en deux temps (I, 23-60 et II, 10-11) :

A. Par l'apport de *preuves de fait* (I, 23-60), proposées d'un double point de vue :

1. par mode de réfutation (ἐλεγχος) : I, 24-29 + 54-60.

a) vains sont les efforts déployés par les démons pour mettre en échec cette doctrine (I, 24-27) ;

b) détestables sont les mœurs liées au paganisme (I, 28-29).

2. par mode de démonstration (ἀπόδειξις) : I, 30-53 + II, 10-12 :

Le Christ est véritablement le Fils de Dieu fait homme ; la preuve de cette assertion est administrée par les *prophéties* concernant sa personne et sa mission (I, 30-53) ;

3. Au contraire (*retorsio*), les arguments des adversaires du christianisme n'ont aucune force démonstrative :

a) les fables de la *mythologie* ne sont que des plagiats mensongers, répandus par les démons qui n'ont pas compris la signification des prophéties concernant la venue du Christ (I, 54-55) ;

b) et qui, après sa venue, ont suscité nombre d'imposteurs hérétiques (I, 56-58) ;

c) quant aux philosophes païens, ils doivent aux prophètes les doctrines qu'ils partagent avec les chrétiens (I, 59-60).

III. Exposé des rites essentiels de la religion chrétienne (I, 61-67) :

1. Ni le baptême, rite de l'initiation chrétienne (I, 61),

2. ni l'eucharistie, le repas sacré des chrétiens (I, 65-66, 3 ; 67), ne comportent rien de suspect ni de criminel.

3. Du reste, nombre de rites et d'usages païens ne sont que des contrefaçons de cérémonies chrétiennes :

a) bains purificateurs, aspersion, conditions d'accès aux lieux sacrés (I, 62-64) ;

b) mystères de Mithra (I, 66, 4).

CONCLUSION PARTIELLE ET TRANSITION (I, 68)

Cet exposé des rites, de la conduite et de la doctrine des chrétiens prouve que tout, chez eux, est conforme à la raison et à la vérité ; dès lors la justice demande que l'on cesse de condamner des innocents (I, 68, 1-2 ; cf. ἀθῶτοι = I, 68, 7), comme le demandait le rescrit d'Hadrien (I, 68, 3-10).

Quaestio finita : II, 1 - 9, 5

En effet, partout les chrétiens sont persécutés par des hommes perdus de mœurs, agissant sous l'emprise des mauvais démons (II, 1), comme en témoigne, à Rome même,

NARRATIO : le martyr de Ptolémée et de ses compagnons (II, 2).

TRANSITION : le fait que le troisième martyr s'est présenté *de lui-même* au magistrat (πορεύεσθαι : II, 2, 19 ; πορεύεσθε : II, 3, 1) permet à Justin de passer à l'examen des

QUESTIONS INCIDENTES (II, 3-8)

1. Puisque les chrétiens aspirent à la mort pour rejoindre leur Dieu, pourquoi n'ont-ils pas recours au *suicide*, évitant ainsi aux magistrats la peine de les condamner (II, 3) ?

2. Puisque les chrétiens croient que leur Dieu est leur appui, comment se fait-il qu'ils les *abandonne* dans leurs épreuves (II, 4-7) ?

Réponses :

a) Justin réaffirme la foi des chrétiens en la *Providence* du Dieu Créateur (II, 4-5)

b) et rappelle les machinations des mauvais démons (II, 6-7) :

aa) dans le passé, ils ont asservi le genre humain par la *magie* et les *cultes païens*, l'ont entraîné à commettre toute sorte de *crimes*, et ont persécuté ceux qui ont vécu selon les principes éthiques du stoïcisme qui sont, du reste, en conformité avec les enseignements du *Logos séminal* (II, 7, 1-2) ;

bb) actuellement, ils s'acharnent à la perte des chrétiens, qui ont accès à la connaissance et à la contemplation du *Logos intégral* (II, 7, 3-5) ;

cc) ils suscitent notamment contre eux la haine de *prétendus philosophes* ; Justin lui-même s'attend aux embûches de Crescent (II, 8).

3. La doctrine de la *rétribution finale* et du *jugement dernier* paraît inacceptable à certains, dans la mesure où elle prétend amener les hommes à la vertu par la *crainte*, au lieu de les y conduire par l'amour du bien.

Réponse :

Nier l'existence d'une *sanction morale* équivaut à nier l'existence de Dieu, le législateur suprême, et sa Providence ; c'est aussi saper les fondements de toute vie politique et sociale (II, 9, 1-2).

4. La *diversité des lois humaines* exclut la possibilité même de fonder l'éthique (II, 9, 3).

Réponse :

Certaines lois iniques ont été inspirées par les mauvais démons ; il importe donc de *juger* toutes les lois, opinions et doctrines en les confrontant aux enseignements du *Logos* (II, 9, 3-5).

Ayant répondu aux questions incidentes, Justin revient à son propos (τὸ προκειμένον), marquant ainsi la fin de la digression (II, 9, 5).

Quaestio infinita : suite et fin (II, 10, 1 - 12, 6)

Il passe enfin à l'examen de la deuxième partie de la THÈSE (dont la première partie couvre I, 23 - 60), à savoir :

B. Les causes et les signes de la supériorité de la doctrine chrétienne (II, 10-11)

1. Preuve directe :

a) La doctrine chrétienne l'emporte sur toutes les doctrines humaines parce qu'elle se fonde sur l'enseignement du *Logos intégral*, tandis que les philosophes et les législateurs n'ont jamais eu accès qu'à une connaissance *partielle* du *Logos* (II, 10, 1-3) ;

b) Avant la venue du Christ déjà, les *disciples du Logos* ont été l'objet de *persécutions* et accusés d'être impies et athées, tel *Socrate*, qui combattit l'influence des mauvais démons et invita les hommes à se tourner vers Dieu, le Père et Créateur de l'univers (II, 10, 4-6).

c) Parce qu'ils ont accès à la vérité plénière, les chrétiens affrontent avec *courage* l'opinion et la mort (II, 10, 7-8).

2. Preuve indirecte :

a) La mort étant le *sort commun* des hommes, les chrétiens l'acceptent en louant Dieu (II, 11, 1).

b) S'ils méprisent la mort, alors qu'ils pourraient l'éviter en reniant leur foi, c'est parce qu'ils ont choisi la voie de la *vertu*, qui conduit à l'incorrupibilité (II, 11, 2-8).

CONCLUSION : Le courage des chrétiens devant la mort prouve l'*inanité des accusations* portées contre eux ; Justin cite sa propre expérience à ce propos (II, 12, 1-4 ; cf. I, 4-12).

Loin de perpétrer les crimes qu'on leur impute, les chrétiens les ont en horreur et cherchent à en détourner tous ceux qui les commettent (II, 12, 4-6).

PÉRORAISON (II, 12, 7 – 15, 3)**1. PROSOPOPÉE (II, 12, 7-8)**

Par la bouche d'un orateur fictif, Justin adresse aux adversaires des chrétiens un double appel :

- a) qu'ils cessent d'incriminer des innocents (cf. I, 7, 4 ; 68, 7 ; II, 1, 2) ;
- b) qu'ils changent de vie et viennent à résipiscence.

2. CONFESSIO (II, 13, 1-2)

Il évoque ensuite sa propre conversion et déclare solennellement être chrétien et vouloir être reconnu comme tel, quelles que soient les épreuves qu'il lui faille endurer.

3. RECAPITULATIO (II, 13, 3-6)

Alors que les doctrines de Platon, des stoïciens et des autres écrivains n'expriment que des vérités partielles, la doctrine chrétienne possède, avec le Logos intégral, une science ferme et une connaissance irréfutable.

3. REQUÊTE (II, 14 – 15, 3)

Justin demande à l'empereur de répondre favorablement à sa requête (cf. I, 3 ; 7, 3), afin que la doctrine chrétienne puisse être connue en tout lieu et que soient dissipés les préjugés qui pèsent contre les chrétiens.

CONCLUSION GÉNÉRALE (II, 15, 4-5)

Justin achève son plaidoyer par un double souhait :

- que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité ; il adresse à Dieu ses prières à cette intention ;
- que, dans la cause des chrétiens, l'empereur et ses fils prononcent un juste jugement (cf. I, 2, 1 ; 2, 3 ; 3, 5 ; 5, 1 ; 12, 11 ; 68, 3 ; II, 2, 15), comme il convient à leur piété et à leur amour de la sagesse (εὐσέβεια καὶ φιλοσοφία : cf. I, 1 ; 2, 2 ; 3, 2 ; 12, 5 : II, 2, 16 ; 15) et dans leur propre intérêt (cf. I, 2, 3 ; 8, 1 ; II, 1, 1).

Les modèles littéraires

Depuis longtemps les philologues ont repéré les emprunts de Justin à l'*Apologie de Socrate* de Platon et certains ont cru pouvoir désigner cet écrit comme le modèle littéraire imité par l'apologiste romain¹. Il existe, de fait,

1. Th. WEHOFER, *Die Apologie Justins des Philosophen und Märtyrers*, p. 35 s. ; J.-Cl. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate aux Apologies de Justin », p. 1-22.

plusieurs points de contact entre les deux ouvrages, mais les spécialistes ne s'accordent pas toujours quand il leur faut décider de l'étendue de cette influence. En effet, s'il est assez facile d'opérer le départ entre les citations véritables¹ et les simples allusions², le doute demeure possible dans certains cas³. Mais il y a plus : dans la mesure où l'*Apologie de Socrate* devait nécessairement comporter un développement négatif, à savoir la réfutation des accusations mensongères, anciennes ou récentes, portées contre lui (18a – 34 b) et un développement positif, à savoir l'exposé de sa « mission », de son genre de vie (τὸ ἐπιτήδευμα) et de ses « vérités », il va sans dire que, si l'essentiel de cette structure se retrouve en *Apol.* I, cette concordance d'ordre général ne suffit pas à rendre compte du plan d'ensemble de l'ouvrage de Justin, qui est infiniment plus complexe, bien qu'il intègre ces deux sections⁴. Il n'en reste pas moins que l'influence de l'écrit de Platon sur l'*Apologie* de Justin est notoire, non seulement au plan structurel, mais aussi à celui de l'argumentaire : en fait, c'est le cœur même du plaidoyer qui se fonde sur l'exemple de Socrate, condamné comme « athée et impie »⁵.

Pour l'apologiste romain, le destin tragique du philosophe athénien illustre parfaitement le sort des chrétiens, dont seuls des gens perdus de mœurs, jouets des puissances

1. Celles-ci sont assez facilement discernables, à savoir : *Apol.* I, 2, 1 = *ApS* 30c ; *Apol.* I, 5, 3 et 10, 5 = *ApS* 24b.

2. Ces dernières sont moins nettes : elles portent généralement sur une idée-force mais peuvent aussi ne concerner qu'une expression, plus ou moins caractéristique.

3. J.-Cl. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate aux Apologies de Justin », p. 4-5, a repéré nombre de concordances intéressantes, notamment en *Apol.* I, 2, 1 = *ApS* 28b ; *Apol.* I, 3, 4 et II, 15, 4-5 = *ApS* 17b ; 18a ; *Apol.* I, 8, 1 et II, 1, 1 ; 15, 5 = *ApS* 30 de ; *Apol.* I, 57, 3 = *ApS* 41d ; *Apol.* I, 68, 2 = *ApS* 19a.

4. Voir le plan d'ensemble proposé plus haut.

5. *Apol.* I, 5, 3 ; au sujet du grief d'athéisme, voir W. NESTLE, art. « Atheismus », *RAC* I, 866-870 ; pour le grief d'impiété, voir, du même, l'art. « Asebieprozesse », *RAC* I, 733-740.

démoniaques, complotent la mort¹. A la lumière de ces prémisses, la diatribe de Justin contre Crescent prend un relief singulier : placée au terme des questions incidentes qui éclairent la *narratio*, elle constitue l'exacte réplique de l'évocation de Socrate, qui ouvre le débat au fond. Tout comme Méléto avait accusé Socrate, Crescent accuse les chrétiens d'être « athées et impies », afin de plaire à la multitude insensée. Et de même que Socrate avait opposé à ses accusateurs son indifférence au « talent de la parole, et son unique souci de dire la vérité » (*ApS* 17 bc), le défi lancé par Justin à Crescent s'inspire de la sentence de Platon : « En aucun cas il ne faut honorer un homme plus que la vérité² ».

Pendant, l'*Apologie de Socrate* n'est pas le seul modèle littéraire dont Justin semble s'être inspiré : le *Protreptique* d'Aristote offre également toute une série de concordances frappantes³. Dans ce traité, Aristote entreprend de démontrer que, malgré le discrédit jeté sur les philosophes, la philosophie conserve toute sa valeur pour la vie en société, et qu'une vie sans philosophie ne vaut pas d'être vécue. En effet, la philosophie concerne, au premier chef, l'agir de l'homme, et il est impossible de mener une vie honnête sans avoir réfléchi sur le but et le sens de l'existence. A ces considérations générales Aristote avait ajouté un argument de nature eschatologique : pour souligner l'éminente dignité de la philosophie, il affirmait que, dans les « Iles des Bienheureux », la seule activité humaine qui survivrait serait la contemplation philosophique. C'était laisser entendre que la

1. *Apol.* II, 1, 2 ; 8, 1-2 ; voir E. BENZ, « Christus und Sokrates in der alten Kirche. Ein Beitrag zum altchristlichen Verständnis des Märtyrers und des Martyriums », *ZNTW* 43 (1950-51), p. 195-233.

2. PLATON, *Resp.* X, 595c ; 607c.

3. L'ouvrage, adressé au roi de Chypre, Thémison, est perdu mais une reconstitution satisfaisante en a été proposée, à partir de l'ouvrage de JAMBLIQUE, *Exhortation à la philosophie*, par I. DÜHRING, *Aristotle's Protrepticus. An attempt to Reconstruction*, Göteborg 1961. D'autre part, le *Protreptique* d'Isocrate, adressé au roi Nicoclès, présente un schéma parallèle à l'écrit d'Aristote.

philosophie conduit à la vie parfaite et finira par s'identifier avec elle.

Dans la mesure où il présentait le christianisme comme une « philosophie divine » (II, 12, 5), Justin pouvait tirer le meilleur parti des traités protreptiques d'Aristote, d'Isocrate et de leurs émules, consacrés à la philosophie¹. L'apologiste ne cache pas son désir de gagner le César Marc Aurèle à la philosophie du Christ. A l'instar d'Aristote, il souligne que la philosophie n'est pas seulement nécessaire pour se conduire en cette vie conformément à la justice et à la vérité mais qu'elle constitue la meilleure préparation en vue « du jugement futur de Dieu » (I, 68, 2 ; cf. I, 17, 4 ; 19, 8 ; II, 15, 3). Si sa requête est agréée, conclut-il, d'innombrables bienfaits ne manqueront pas de se répandre sur tout l'Empire romain, du fait de la moralité supérieure des chrétiens et de leurs incessantes prières (I, 12, 1-2 ; 17, 1-4). C'est dans cette perspective qu'il reprend et amplifie la célèbre formule de Platon : « Si les souverains et les sujets ne sont pas philosophes, il ne saurait y avoir de bonheur dans les cités² ».

S'il fallait en croire Jérôme, « Justin, lui aussi philosophe, imita le très éloquent Aristide, qui avait présenté à l'empereur Hadrien une Apologie, émaillée (*contextum*) de maximes de philosophes³ ». Malheureusement, la notice du polygraphe de Bethléem se pare, à son habitude, du flou le plus artistique, si bien que l'on ne peut en tirer aucune indication

1. Voir M. D. JORDAN, « Ancient Philosophic Protreptic and the Problem of Persuasive Genre », *Rhetorica* 4 (1986), p. 314-327 ; H. KÖSTER, *Einführung in das Neue Testament*, Berlin-New York 1980, p. 777.

2. PLATON, *Resp.* V, 473de. Si Justin a élargi aux sujets eux-mêmes la pratique de la philosophie, c'est qu'à ses yeux, tous les chrétiens, y compris les simples artisans et les gens sans instruction, professent la vraie philosophie qu'ils possèdent dans les enseignements de Jésus-Christ, le Logos et le Maître divin (cf. II, 10, 8).

3. JÉRÔME, *Epist.* 70, 4, *Ad Magnum* ; voir B. POUDERON (*SC* 470), p. 27.

utile, ni sur la nature, ni sur l'étendue de cette prétendue imitation : celle-ci relève-t-elle de l'emprunt, du plagiat, ou bien ne vise-t-elle que la similitude de la démarche, s'agissant de part et d'autre d'une requête à l'empereur en faveur des chrétiens ? Force est donc d'entreprendre une comparaison détaillée des deux ouvrages correspondants, ou plutôt de ce qu'il en reste ¹.

Malgré les difficultés de la tâche, l'éditeur de l'*Apologie* d'Aristide s'est attelé courageusement à cette exigeante besogne et l'a menée à bien. Qu'il suffise de rapporter ici sa conclusion ; elle est sans appel. « Les parallèles que l'on peut établir entre l'*Apologie* d'Aristide et celles de Justin sont assez peu nombreux et relativement lâches ; ils ne permettent pas de soutenir avec certitude l'hypothèse d'une dépendance directe (même très partielle) ni d'une volonté d'imitation affichée ² ». Et d'ajouter, au terme d'un examen détaillé et rigoureux, portant sur une vingtaine de passages parallèles : « Si donc Justin a lu l'*Apologie* d'Aristide – ce qui appartient au domaine du possible –, il paraît certain qu'il n'a pas rédigé ses propres ouvrages en ayant ce texte sous les yeux, ni peut-être même à la mémoire. Rien dans son œuvre ne trahit la volonté de rendre hommage à son glorieux aîné en y faisant de discrètes références ³ ».

Les choses étant ce qu'elles sont et l'originalité de Justin, le premier en date des apologistes chrétiens grecs de la seconde génération étant ainsi établie par rapport à son

1. Si l'*Apologie* de Justin a subi les outrages du temps, elle demeure relativement intacte et reconnaissable en ses deux parties, conservées dans leur texte grec originel, tandis que celle d'Aristide nous est parvenue à travers plusieurs témoins plus ou moins profondément remaniés : une traduction syriaque ; le texte grec préservé en deux fragments de papyrus ainsi qu'en deux métaphrases insérées dans le *Roman de Barlaam*, un important fragment arménien, très proche du syriaque ; et enfin une métaphore géorgienne, partielle et fort libre, insérée au *Martyre d'Eustathe de Mzchetha*.

2. B. POUDERON, *ibid.*, p. 100.

3. B. POUDERON, *ibid.*, p. 101 s.

illustre devancier athénien, nous pouvons examiner à présent l'occasion et la nature de la démarche qu'il entreprit auprès de l'empereur Antonin le Pieux et de ses fils adoptifs.

IV. La démarche apologétique de Justin

Au dire de Justin lui-même, le procès inique intenté au didascale romain Ptolémée fut l'événement déterminant qui le décida à intervenir en la cause des chrétiens. Les motivations sordides de l'accusateur, débauché notoire, les procédés sommaires employés lors de l'arrestation et de la détention du prévenu, le caractère expéditif de la sentence qui frappa non seulement Ptolémée, qui n'avait été « convaincu ni d'adultère, ni de débauche, ni de meurtre, ni de rapt, ni du moindre délit », mais ses compagnons, Lucius et un autre, anonyme, qui s'étaient déclarés chrétiens, lui semblèrent justifier une vigoureuse protestation en faveur de ces hommes « de toute race, injustement haïs et persécutés », car ce n'était pas seulement à Rome, sous les yeux mêmes de l'empereur, mais en tout lieu, que des magistrats prévenus ou hostiles prononçaient des jugements de ce genre ¹. Cette indication n'est-elle qu'une généralisation rhétorique ou bien correspond-elle à une réelle dégradation de la situation des chrétiens, qui n'avaient guère été inquiétés sous le règne d'Hadrien ? ² En d'autres termes, le principat d'Antonin marque-t-il un revirement sensible de la politique impériale en la question chrétienne ?

La politique religieuse d'Antonin le Pieux

L'historien ne dispose que de rares témoignages pour apprécier la politique religieuse d'Antonin. L'empereur se veut « le conservateur des vieux cultes et l'observateur minu-

108. *Apol.* II, 1, 2.

109. M. SIMON, *Verus Israel*, p. 128-31 ; SPEIGL, p. 108 s.

tieux des rites ; ses monnaies commémorent les légendes antiques de Rome ; il favorise Ilion, Pallantion d'Arcadie, les vieux sanctuaires du Latium¹ ». Ce retour à la piété archaïque, en réaction contre le scepticisme et l'influence croissante des religions orientales lui valut d'être appelé le « Numa »² de l'Empire et de mériter le surnom de *Pius*³. Pareil contexte n'était guère favorable aux chrétiens qui, désormais distingués des Juifs, apparaissaient de plus en plus comme des déserteurs de la religion romaine et des contempteurs des dieux à qui l'Empire devait sa *felicitas*. Or, en 147, le neuvième centenaire de la fondation de Rome avait été célébré avec magnificence et avait ravivé partout l'orgueil romain.

Plusieurs passages du *Pasteur* d'Hermas, sensiblement contemporain de l'*Apologie* de Justin, permettent de restituer très concrètement le milieu romain dans lequel les deux écrits virent le jour⁴. Ce qui le caractérise, c'est la proximité, l'expérience vive de la persécution qui a multiplié « les apostats, traîtres à l'Église et aux serviteurs de Dieu⁵ ». Une menace constante émane de la puissance publique, c'est-à-dire du bon plaisir du Prince : « Ou bien obéis à mes lois, ou bien sors de mon pays », proclame le maître de la cité⁶.

1. A. PIGANIOL, *Histoire de Rome*, Paris 1949, p. 295 ; L. HOMO, *Le Haut-Empire*, Paris 1941, p. 541 ; W. HÜTTL, *Antoninus Pius I*, Prag 1931, p. 173.

2. FRONTON, *Princ. Hist.*, p. 206 (éd. Naber) ; W. HÜTTL, *Antoninus Pius I*, p. 178.

3. MARC AURÈLE, *Pensées VI*, 30 ; voir C.H. DODD, « The cognomen of the emperor Ant. Pius », *Num. Chron.*, 11 (1911), p. 641.

4. Ph. VIELHAUER, *Geschichte der urchristlichen Literatur*, Berlin-New York 1978, p. 523, et A. HILHORST, « Hermas », *RAC XV*, 682, s'accordent pour assigner le *Pasteur* à la troisième ou quatrième décennie du IIe siècle ; l'auteur n'était-il pas le frère de Pic, le presbytre-évêque de Rome (142-155) ? Cf. N. BROX, *Der Hirt von Hermas*, Göttingen 1991.

5. *Sim.* VIII, 2, 4 ; cf. VI, 2, 3-4. Aveu d'autant plus douloureux que Hermas a assisté à des défections dans sa propre maison : *Vis.* II, 2, 2.

6. *Sim.* I, 4 ; voir le commentaire de M. LEUTZSCH, *Die Wahrnehmung der sozialen Wirklichkeit im 'Hirten des Hermas'*, Göttingen 1989, p. 285 s.

L'opposition traditionnelle entre le monde d'ici-bas et l'au-delà, entre la vraie patrie et la terre étrangère, prend ici une dimension tragique, immédiate, dès lors que c'est par le martyre que le chrétien peut être exclu de la cité¹. Même si l'on fait la part de la parénèse destinée à provoquer une conversion résolue à l'idéal chrétien², il reste qu'un danger permanent ne cesse de planer sur la communauté romaine, affaiblie par la défection des apostats³, la lâcheté des indécis⁴ et la propagande lancinante des sectes⁵.

La situation faite aux chrétiens dans les provinces ne paraît pas avoir été plus enviable, si l'on en juge d'après les seuls témoignages qui nous ont été conservés, relatifs aux provinces asiates, prospères, loyales, superstitieuses. Une série de tremblements de terre, qui ravagea ces régions sensibles, sous le règne d'Antonin (en 144, 151-152 et 155), fut attribuée à la colère des dieux⁶. Des pogroms éclatèrent ; la foule réclamait le châtement des « athées ». Les gouverneurs eurent sans doute recours à la méthode habituelle : pour calmer la fureur populaire, ils procédèrent à quelques

1. R. JOLY, souligne dans son commentaire (*SC 58*, p. 211) que cette opposition a des antécédents dans le judaïsme hellénistique, où le thème semble reprendre le topos stoïcien : ἔθιον - ἀλλότριον.

2. L'effort pastoral d'Hermas semble viser plus particulièrement les membres aisés de la communauté (*Sim.* IX, 10-31), dont la contribution financière est indispensable pour assurer les œuvres d'assistance, la vie liturgique, sans doute aussi l'entretien du clergé (*Sim.* IX, 27, 2) ; voir LAMPE, p. 188-191 ; S. GIET, *Hermas et les Pasteurs*, Paris 1963, p. 265.

3. « Ceux qui ont la gale (οἱ ἐψωριακότες), ce sont ceux qui ont renié leur Seigneur et ne sont pas revenus à lui, mais pareils à des terres en friche et désertes, ils ne s'attachent plus aux serviteurs de Dieu : ils vivent isolés et perdent leur âme » : *Sim.* IX, 25, 3 (*SC 53*, p. 345).

4. Sous ce terme (les δῖψυχοι), Hermas vise une catégorie de gens qui sympathisent avec l'Église mais hésitent à s'y adjoindre, par crainte de la persécution, car ils tiennent à conserver leurs richesses, leurs commerces, leurs affaires, leur clientèle païenne et la considération de leur entourage : *Sim.* I, 10 ; VIII, 8, 1-2 ; IX, 20, 1-2.

5. Sur ce point aussi, le témoignage de Justin rejoint celui d'Hermas ; cf. *Apol.* I, 26, 2-4 ; 56, 1-2 ; *Dial.* 35, 6 ; 120, 6.

6. Pour leur datation, voir A. HERMANN, « Erdbeben », *RAC V*, 1105 s.

exécutions¹, puis ils demandèrent des instructions à l'empereur.

Les rescrits d'Antonin sont perdus, mais leur sens général apparaît en filigrane sous le témoignage de Méliton de Sardes, conservé par Eusèbe². Antonin demeure attaché à la politique religieuse de son prédécesseur. En ce domaine sa devise est de ne rien innover (μηδὲν νεωτερίζειν) ; c'est dans ce sens qu'il répondit aux villes de Larissa, de Thessalonique et d'Athènes, qui l'avaient consulté, entre 147 et 161³. Quant au prétendu rescrit d'Antonin, qui aurait été adressé au conseil de la province sénatoriale d'Asie, son caractère apocryphe, communément reconnu, ne permet pas d'en faire état⁴.

La situation légale des chrétiens

Les principes de la législation les concernant n'ayant pas été modifiés par Antonin, la condition légale des chrétiens continuait d'être régie par les rescrits de Trajan et d'Hadrien. On se souvient que Pline le Jeune, alors gouverneur de Bithynie (vers 112), avait demandé à Trajan de bien vouloir préciser ce qui, en cas d'incrimination de chrétiens, était punissable : le nom lui-même en l'absence de forfaits ou les forfaits attachés à ce nom (*nomen ipsum si flagitiis careat an flagitia nomini cohaerentia puniantur*)⁵. Trajan n'avait pas répondu à cette question, mais interdit de rechercher d'office les chrétiens, condamné les dénonciations anonymes, exigé une accusation en bonne et due forme et pres-

1. Lucius Stadius Quadratus, le proconsul d'Asie qui prononça la condamnation de Polycarpe de Smyrne fut en fonction en 155-156 ; cf. G. ALFÖLDY, *Konsulat und Senatorenstand unter den Antoninen*, Rome 1977, p. 214.

2. EUSÈBE, *H.E.* IV, 26, 10 ; voir SPEIGL, p. 215.

3. Méliton place ce rescrit à l'époque de la co-régence de Marc Aurèle, soit entre 147 et 161.

4. EUSÈBE, *H.E.*, IV, 13 ; pour les discussions sur l'authenticité du document, voir R.M. GRANT, *The Greek Apologists*, p. 44 s. ; MUNIER, p. 23.

5. PLINE, *Ep.* X, 96.

crit la relaxe pure et simple de ceux qui se déclaraient étrangers à la secte ; en revanche il avait ordonné de sévir contre ceux qui s'obstineraient dans leur attachement au Christ et leur refus de rendre aux dieux de Rome le culte qui leur est dû¹.

Loin de reconnaître aux chrétiens une existence légale, comme d'aucuns l'ont soutenu, le rescrit d'Hadrien à Minicius Fundanus ne réglemente que certaines modalités de la procédure. D'une part, il interdit tout recours à des pétitions (ἀξιώσεις) ou à de simples clameurs (μόνοι βοαί) en vue d'arracher aux magistrats la condamnation à mort de chrétiens ; d'autre part, explicitant les termes *si deferantur* du rescrit de Trajan, il exige la stricte application des règles de la procédure accusatoire : l'accusation doit être soutenue individuellement et plaidée *pro tribunali* ; la formulation du grief doit être précise et se référer aux lois en vigueur ; la preuve de l'assertion incombe à l'accusation : si cette dernière n'est pas en mesure de l'apporter, des peines de rétorsion sévères frapperont les accusateurs qui seraient convaincus d'avoir agi par pure malveillance.

En multipliant ces exigences, l'empereur entend bien intimider les sycophantes : il rappelle avec gravité que l'appareil de la justice doit être au service de l'ordre public et de la vérité. Mais il ne change en rien le statut légal des chrétiens, dont le *nomen* demeure proscrit². En conséquence, la profession de christianisme est établie judiciairement, lorsque, dans le cadre d'une action publique au criminel (γραφή : I, 24, 2), le prévenu, requis par le magistrat d'avoir à poser un acte du culte officiel (I, 24, 2 : libation, couronne, sacrifice) en l'honneur des dieux de l'Empire, voire de prêter serment³ par le Génie

1. Voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 233-236 ; « A propos de Justin, *Apologie* I, 24, 2 », *JThS* 55 (2004), p. 132-137.

2. Sur la question, fort discutée, du fondement juridique des persécutions, voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 222-227.

3. Cette procédure, inconnue à Rome, est commune dans les provinces ; voir SPEIGL, p. 153, qui cite le *Martyre de Polycarpe*, VIII-X et les *Actes des*

ou la Fortune de l'empereur, refuse d'obtempérer. Ce refus suffit à établir sa culpabilité et à lui valoir la sentence capitale ¹.

Le *nomen christianum*

L'apologiste romain sait parfaitement que le *nomen christianum* constitue un motif suffisant d'incrimination et de condamnation, mais il se garde bien d'aborder directement ce point crucial ². S'appuyant sur le rescrit d'Hadrien, il l'interprète à son avantage, comme s'il requérait la preuve formelle que les chrétiens se livrent à des activités criminelles (τι παρὰ τοὺς νόμους πράττοντας), en commettant des délits de droit commun, sanctionnés par les lois ³. Quant au *nomen christianum*, qui sert à accuser et à condamner les disciples du Christ, en réalité il les désigne comme étant des hommes excellents à tous égards (χρηστότατοι), observe-t-il ⁴. Ce laborieux jeu de mots, fondé sur l'iotacisme de la prononciation populaire, sera inlassablement repris par les apologistes grecs du II^e siècle. S'il révèle de manière tragique l'impuissance du christianisme naissant à prouver son innocence, il indique aussi l'orientation générale des apologues : protester contre la haine aveugle, les préjugés, la rumeur perfide, les motivations inavouables, qui entretiennent l'hostilité populaire, mais aussi et surtout repousser

martyrs de Scilli, 3 s. Cependant, la règle ne semble pas absolue ; cf. *Acta Apollonii*, 3 (ordre de jurer par la fortune de l'empereur), 7 (ordre de sacrifier), mais ce procès eut lieu sous le règne de Commode, qui prétendait à des honneurs divins.

1. Sur les autres particularités de la procédure, voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 228-233.

2. Techniquement, cela signifie que Justin se limite, dans son plaidoyer, à développer les arguments qui ressortissent au *status generis rationalis* (LAUSBERG, §§ 149-197), sans aborder de front ce qui relève du *status generis legalis* (LAUSBERG, §§ 198-223). Il abordera ce dernier point, sans y insister, en *Apol.* I, 68, 3-10.

3. *Apol.* I, 68, 10 ; II, 2, 16.

4. *Apol.* I, 4, 1.

inlassablement les calomnies concernant les *flagitia* prêtés aux chrétiens ¹.

A cet égard, il est remarquable que Justin ne s'attarde pas à réfuter en détail les accusations, dites « vulgaires » (meurtre rituel, cannibalisme, inceste), dont l'énormité fait éclater l'in vraisemblance, voire l'absurdité ² ; il lui suffit de souligner la dignité et le courage des chrétiens conduits au supplice.

Les griefs d'ordre politique

Sous le règne des Antonins, qui voit se multiplier les inscriptions à la gloire des princes, de la paix romaine et de la *felicitas temporum* ³, des griefs nouveaux apparaissent contre les chrétiens, visant leur attitude sociale et politique. D'aucuns leur reprochent leur inutilité sociale et leur indolence civique ; certains même insinuent que, se tenant volontairement en marge de la cité, ils sont en fait rebelles à la chose romaine et conspirent à sa perte ⁴.

Ces accusations sont redoutables ; aussi les Pères apologistes, d'Aristide à Tertullien, et, bientôt après, Origène,

1. Voir, entre autres, les études de F.J. DÖLGER, « Sacramentum infanticidii », dans Id., *Antike und Christentum* 4, Münster 1934, p. 188-228 ; P. DE MOUXY, « Nomen christianum. Ricerche sulle accuse e le difese relative al nome cristiano nella letteratura apologetica dei due primi secoli », *Atti della Accademia delle Scienze di Torino* 91 (1956), p. 204-236 ; R. FREUDENBERGER, « Der Vorwurf rituelier Verbrechen gegen die Christen im 2. und 3. Jahrhundert », *Theologische Zeitschrift* 23 (1967), p. 97-107 ; A. HENRICH, « Pagan Ritual and the alleged Crime of the early Christians. A Reconsideration », dans : *Kyriakon*, Festschrift F.J. Quasten, hg. von P. Granfield u. J.A. Jungmann, 2 vol., Münster 1973, I, p. 18-35.

2. *Apol.* II, 12, 1-2 ; *Dial.* 10, 1-2 : Tryphon lui-même déclare ces « racontars, souvent rapportés, indignes de foi, et incompatibles avec la nature humaine » ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 10, 2, note 2.

3. J. BÉRANGER, *Recherches sur l'aspect idéologique du principat*, Bâle 1956 ; A. KURFESS, « Aetas aurea », *RAC* I, 144-150 ; E. MEYER, *Römischer Staat und Staatsgedanke*, Zürich 1961.

4. SPEIGL, p. 109-136 ; L.W. BARNARD, *Justin Martyr*, p. 1-4.

mettent-ils un soin extrême à les réfuter¹. Justin les rejette dans un plaidoyer extrêmement soigné, qui fait ressortir le parfait loyalisme des chrétiens et expose les principes qui inspirent leur attitude politique. Loin de contester la légitimité de l'État, les disciples du Christ le servent sans arrière-pensée et ils s'acquittent scrupuleusement de tous leurs devoirs civiques ; aussi attendent-ils de l'empereur qu'il reconnaisse le caractère irréprochable de leur conduite. Loin de pousser à la subversion, la religion chrétienne invite ses membres à s'engager résolument à la construction de la cité terrestre, à se dévouer sans réserve pour le bien commun². Mais Justin s'emploie d'abord à lever une équivoque : si les chrétiens sont soupçonnés d'être les ennemis de l'État, c'est parce que, croit-on, ils attendent l'avènement d'un royaume qui doit assurer leur triomphe. Ce royaume n'est pas de ce monde, explique Justin : s'ils attendaient un royaume terrestre et visaient à l'établir, ils choisiraient certainement de vivre, pour y prospérer, et ils n'accepteraient pas de subir tous les tourments et la mort, alors qu'il leur suffirait de renier leur foi pour avoir la vie sauve³.

Justin reprend aussi et développe l'argument des transformations morales opérées par le christianisme, qui avait déjà servi à l'apologiste Aristide, afin de prouver la vérité et la sainteté de la religion chrétienne⁴ : les thèmes proprement politiques dont il l'enrichit doivent, à ses yeux, illustrer l'utilité sociale des chrétiens. Fondé sur la volonté de Dieu et sur la crainte de son jugement, le civisme des chrétiens leur inspire un loyalisme sans faille : ils prient pour le salut du prince et lui obéissent en tous points, demeurant sauve

1. H. U. INSTINSKY, *Die alte Kirche und das Heil des Staates*, München 1963 ; Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 172-179.

2. *Apol.* I, 12.

3. *Apol.* I, 11 ; 39, 5 ; 57, 3 ; II, 11, 8 ; 12.

4. ARISTIDE, *Apol.* 15-17 ; c'est là un lieu commun de la philosophie de l'époque ; cf. AULU-GELLE, *N.A.* X, 22, citant PLATON, *Gorgias* 484. Voir le riche commentaire de B. POUDERON aux chapitres 15-17 de *L'Apologie* d'Aristide (SC 470, p. 382-398).

l'adoration qu'ils n'accordent qu'à Dieu seul¹. Les leçons du Christ leur ont fait abandonner la superstition, la débauche, la cupidité, l'égoïsme, pour la pratique des vertus les plus utiles à la cité : le désintéressement, l'hospitalité, le pardon des injures, l'amour de la paix et de la concorde².

A l'appui de sa cause, Justin invoque les *leitmotifs* de l'idéologie impériale : puisque le prince est l'artisan et le garant de la paix publique, il saura apprécier la contribution des chrétiens à cette tâche difficile, car ils sont les amis et les alliés les plus zélés de la paix et les défenseurs les plus ardents de la moralité publique³. L'apologiste rejoint ainsi dans son argumentation un *topos* de la rhétorique de son temps, selon lequel la vraie philosophie se prouve à son utilité sociale⁴. Mais il ne s'en tient pas à des affirmations générales ; il propose des mesures concrètes dans la lutte contre la prostitution, la magie, la débauche. Pour commencer par l'abus le plus criant, il réclame des pouvoirs publics un effort vigoureux pour faire cesser l'exposition des enfants, aux effrayantes séquelles⁵.

Point n'est besoin de dire qu'en réaction contre la licence des mœurs du monde gréco-romain, Justin souligne l'idéal de dignité, de maîtrise de soi (*ἐγκράτεια*) professé par les chrétiens⁶. Alors que le refus de l'enfant et le divorce continuent de sévir, notamment dans la haute société impériale, l'apologiste exalte le devoir de fidélité des époux et le respect

1. *Apol.* I, 17 ; le thème est commun dans le Judaïsme hellénistique ; cf. JOSÈPHE, *B. Jud.* II, 10, 5 ; *c. Ap.* I, 6.

2. *Apol.* I, 14, 2 ; 17, 1-4.

3. *Apol.* I, 12, 1-4.

4. En fait, Justin revendique pour le christianisme le titre de « la vraie philosophie » : *Apol.* II, 12, 5 ; 15, 3 ; quant aux chrétiens, ils ne sont pas seulement « amis de la sagesse » (*φιλόσοφοι*), mais effectivement sages (*σοφοί*) : *Apol.* I, 7, 3 ; 60, 11.

5. *Apol.* I, 27 ; 56 ; II, 1-2 ; H. CHADWICK, *Justin Martyr's defence of Christianity*, p. 286, voit dans ces suggestions une anticipation de la conception qui assigne à l'Église le rôle de « conscience » de l'État devenu chrétien.

6. *Apol.* I, 15, 1-7 ; 29, 1-4.

des fins du mariage, qui commandent l'union des chrétiens¹. Quant au fléau de la prostitution sous toutes ses formes, il ne se contente pas d'en dénoncer les effets désastreux ; il fait grief au pouvoir impérial de tirer profit de ce commerce abject, en le réglementant moyennant finances, au lieu de l'extirper².

Le grief d'impiété et d'athéisme

D'allure très littéraire, l'argumentation de Justin relative au grief d'athéisme est soigneusement élaborée en vue d'impressionner favorablement « le pieux empereur et ses fils », mais l'habileté du propos ne pouvait pallier la faiblesse proprement juridique de la cause défendue par l'apologiste. En effet, au regard de la loi et de la jurisprudence romaines de l'époque, les chrétiens, incontestablement, sont des « athées ». Tout d'abord, le culte qu'ils rendent au Christ, « *tamquam deo*³ », constitue un délit qualifié, puisque selon la formule rapportée par Cicéron, Rome exige « que personne n'ait séparément des dieux nouveaux ou étrangers, à moins qu'ils n'aient été publiquement agrégés (au Panthéon romain) ; même en privé on ne rendra de culte qu'aux dieux que les Pères (= les membres du Sénat) ont agrégés par les rites (prévus à cet effet)⁴ ». D'autre part, du fait qu'ils refusent de vénérer les dieux de la cité, de s'associer au culte impérial⁵, et rejettent toutes les formes du polythéisme officiel, les chrétiens se trouvent rangés parmi les ennemis

1. *Apol.* I, 15, 5 ; 29, 1.

2. *Apol.* I, 27, 1-3.

3. PLINE LE JEUNE, *Ep.* X, 96.

4. CICÉRON, *Leg.* II, 7 : *separatim nemo habessit deos neue nos neue aduenas, nisi publice adscitos, priuatim quos rite a Patribus adscitos acceperint* ; cf. TERTULLIEN, *Apol.* 14, 3.

5. Sur les motifs « politiques » de la condamnation du christianisme, voir Cl. LEPALLEY, « Les chrétiens dans l'Empire romain », in : *Histoire du Christianisme* sous la direction de J.M. MAYEUR - Ch (†) et L. PIETRI - A. VAUCHEZ - M. VENARD, vol. 1, Desclée 2000, p. 245 s.

de la religion des Romains et des peuples rattachés à l'Empire. Enfin, lorsque mis en demeure *in sede tribunalis* de renoncer à leur égarement (*amentia*) et de revenir au *mos Romanorum*, les chrétiens refusent d'obtempérer, ils se rendent coupables d'une obstination rebelle (*pertinacia, obstinatio*) passible de la peine capitale¹.

Aux accusations d'athéisme portées naguère contre eux, les Juifs de la Diaspora avaient répliqué en soulignant l'excellence du culte qu'ils rendaient à Yahvé, le seul Dieu véritable, Créateur du ciel et de la terre². Justin adopte la même ligne de défense dans son *Apologie*, car il y voit un double avantage. D'une part, en confessant hautement sa foi en Dieu, le Créateur, le Père de tout bien, le seul qui mérite adoration, il croit pouvoir donner une juste idée du culte que les chrétiens rendent aussi au Christ, le propre Fils de Dieu³ ; d'autre part, en plaçant d'emblée la foi chrétienne à ces hauteurs inaccessibles, il croit pouvoir assumer pertinemment le grief d'athéisme, voire plaider coupable⁴, tout en se livrant à une critique en règle du polythéisme officiel⁵. Ce faisant, il peut reprendre à son compte l'argumentation développée dans l'*Apologie de Socrate* et placer sa plaidoirie sous le patronage de Platon.

Socrate avait demandé à ses accusateurs de bien vouloir lui préciser s'il était « athée » parce qu'il reconnaissait d'autres dieux que ceux de la cité ou parce qu'il n'en reconnaissait aucun ; cette distinction lui permettait d'établir ensuite qu'aux yeux mêmes de ses adversaires il existait

1. SPEIGL, p. 66.

2. G.F. MOORE, *Judaism in the First three Centuries of the Christian Era*, 3 vol. Cambridge (Mass.), 1927 ; 1962⁶, I, p. 357-362.

3. *Apol.* I, 6, 1 ; 8, 2 ; 10 ; 12 ; 13, 1-4 ; 14, 1-2, etc.

4. Sur ce point, la tactique de Justin diffère de celle des autres apologistes grecs du II^e siècle, qui rejettent avec force cette accusation, tels ARISTIDE, *Apol.* 4, et ATHÉNAGORE, *Leg.* 3-10.

5. Voir R.P.C. HANSON, « The Christian Attitude to Pagan Religions up to the time of Constantine », in : Id., *Studies in Christian Antiquity*, Edimbourg 1985, p. 157 s.

plusieurs variantes de l'athéisme et que celle qu'ils visaient en sa personne était parfaitement compatible avec une piété sincère¹. Justin reprend le même raisonnement, mais ce qui lui importe au premier chef, c'est apparemment moins de prouver la piété des chrétiens que l'« athéisme » des païens : puisque les dieux des nations ne méritent pas ce nom, les vrais athées ne sont pas les chrétiens mais ceux qui les accusent².

La critique du polythéisme qui sert à fonder cette démonstration avait, de longue date, été mise au point par les apologistes du Judaïsme hellénistique³. Pour la tradition juive, les nations, qui ne vénèrent que de vaines idoles, vivent dans l'ignorance du seul vrai Dieu⁴. Justin cite expressément un passage du *Livre des Chroniques*, qui exprime cette idée⁵, mais il ne saurait se satisfaire de cette opposition trop facile. Pour lui, comme pour les auteurs du judaïsme inter-testamentaire, les dieux des païens sont des démons et leur culte est le produit funeste de leurs machinations⁶.

D'autres aspects des religions païennes font l'objet des critiques les plus sévères de l'apologiste romain, notamment les rites sacrificiels et les légendes de la mythologie païenne⁷. Il ajoute une considération, familière au judaïsme

1. PLATON, *Ap.* 26 c ; 27 a.

2. *Apol.* I, 6 ; 13.

3. Parmi les témoins de cette tradition se rangent les *Écrits sibyllins* juifs, la *Lettre d'Aristée*, le *Contre Apion* de Josèphe, et plusieurs traités de Philon, notamment la *Vie de Moïse*, l'*Explication de la Loi* et l'*Apologie pour les Juifs* ; voir M. ALEXANDRE, « Apologétique judéo-hellénistique et premières apologies chrétiennes » in : B. POUDERON - J. DORÉ, (edd.), *Les apologistes chrétiens et la culture grecque*, Paris 1998, p. 1-40.

4. Dt 4, 28 ; 28, 36 ; 29, 16 ; Is 2, 8 ; 40, 19-20 ; 44, 9-20 ; Jr 10, 3-9 ; Ps 115 (113B), 4-8 ; 135 (134), 15-18 ; Sg 13, 10-19, etc.

5. *Apol.* I, 41, 1 ; cf. 1 Ch 16, 23. 25-31.

6. Ps 95 (94), 5 ; 106 (105), 36-37 (LXX) ; Is 65, 11 (LXX) ; cf. *Dial.* 79, 4.

7. La critique des mythes païens relève d'un *topos* rebattu ; on la trouve chez Platon, Xénocrate et dans le judaïsme ; voir A. BUFFIÈRE, *Les mythes*

hellénistique, qui reprend un vieux thème biblique : Dieu, qui a créé le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment, n'a pas besoin des offrandes matérielles des humains, puisque c'est lui le dispensateur de tout bien¹. Aux dépenses ostentatoires des cultes païens Justin oppose la simplicité de la religion chrétienne et souligne la dimension caritative des assemblées eucharistiques. « La seule manière d'honorer Dieu, digne de lui, consiste non point à consumer inutilement les choses qu'il nous a données pour notre subsistance, mais à les consommer pour notre bien et pour celui des hommes qui sont dans le besoin² ».

La mythologie, qui sert de support culturel au paganisme gréco-romain, offre à Justin une cible de choix. L'apologiste ne cache pas son profond mépris pour les exploits amoureux prêtés à Dionysos, fils de Sémélé, à Apollon, fils de Létô, à Zeus lui-même, « parricide, fils de parricide, vaincu par l'amour des plaisirs les plus vils, les plus abjects³ ». L'origine diabolique de ces fables, « écrites pour corrompre et pervertir la jeunesse » ne saurait faire de doute, à ses yeux ; c'est pourquoi il plaint sincèrement ceux qui leur prêtent foi et s'imaginent imiter les dieux quand ils s'abandonnent à leurs passions. Et il conclut : « Pour nous, nous avons appris que seuls parviennent à l'immortalité bienheureuse ceux qui vivent, proches de Dieu, une vie sainte et vertueuse⁴ ».

Comme on le voit, non content de repousser l'accusation d'impiété et d'athéisme élevée contre les chrétiens, Justin la rejette sur leurs adversaires. Le procédé est banal au regard de la rhétorique de son temps⁵ mais, en l'espèce, il témoigne d'une singulière audace. Pareille rétorsion, en effet, ne vise

d'*Homère et la pensée grecque*, Paris 1956, p. 521-540 et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 68, 9, note 3.

1. *Apol.* I, 10, 1 ; cf. Ps 50 (49), 7-15 ; 1 Ch 29, 10 ; Am 5, 21 s., 2 M 14, 35 ; Ac 17, 25 ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 22, 1, note 2.

2. *Apol.* I, 13, 1-2 ; 66, 2 ; 67, 1-2.

3. *Apol.* I, 21, 5 ; 25, 1-3.

4. *Apol.* I, 21, 6.

5. QUINTILIEN, III, 10, 4 ; voir LAUSBERG, §§. 153 et 185.

pas seulement les masses païennes, dont la haine aveugle entretient les calomnies et les préjugés, mais elle met en cause la religion païenne comme telle et atteint l'empereur lui-même, dont la charge de *Pontifex Maximus*, dont il est investi depuis le règne d'Auguste, consacre la nécessaire jonction du sacerdoce et du pouvoir politique¹. Elle est même particulièrement injurieuse pour Antonin le Pieux, qui accomplit ses devoirs religieux avec un soin scrupuleux² et qui entend être l'« interprète suprême des lois générales auxquelles il ne se sent pas le droit de déroger³ ».

S'il est un lieu commun de la philosophie antique, c'est bien que, dans le domaine de l'action, la coutume (*ἥθος*) doit se soumettre à la raison (*λόγος*) et à la vérité⁴; c'est à ce critère éminent que Justin se réfère quand il déclare que la religion traditionnelle ne représente en fait que des usages, des coutumes contingentes, transitoires⁵. Mais comment le pieux empereur et ses fils adoptifs, notamment Marc Aurèle, le philosophe « Vérissime » auraient-ils pu accepter l'argumentation de Justin? La raison d'État et leurs propres convictions ne leur commandaient-elles pas de soutenir le parti de ceux qui déclaraient qu'« il est beau de garder les anciennes coutumes⁶ »?

V. Christianisme et Philosophie

Justin ne s'est pas contenté de clamer l'innocence des chrétiens et de plaider la cause de ces « hommes de toute

1. J. BAYET, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris 1973², p. 178 s.

2. H.E. STIER, « Antoninus Pius », *RACI*, 477-480.

3. A. FIGANIOL, *Histoire de Rome*, Paris 1949, p. 295.

4. Le couple : Raison-Vérité commande, en fait toute l'*Apologie*, puisqu'il se trouve placé en exergue et en conclusion : *Apol.* I, 2, 1 ; 6, 2 ; 68, 1 ; II, 15, 4-5.

5. *Apol.* I, 12, 6 ; 49, 6 ; 53, 3.

6. *Apol.* I, 49, 6.

race, injustement haïs et persécutés ». Ce qui primait pour sa conviction profonde, son zèle de converti, son tempérament de dialecticien, c'était de convaincre ses interlocuteurs de la vérité de la doctrine chrétienne et de sa supériorité sur toute philosophie¹. Cette entreprise n'était pas moins ardue que sa démarche apologétique : en effet, sous les Antonins, la philosophie, universellement répandue dans les classes supérieures de la société, est devenue une puissance politique. Rhéteurs et philosophes de profession se partagent les faveurs du souverain ; avec Marc Aurèle, l'idéal platonicien d'un État qui serait gouverné par un prince philosophe semble en passe de se réaliser. Or les philosophes du II^e siècle nourrissent de multiples griefs contre les dogmes chrétiens. Ils dénie d'emblée toute valeur à une doctrine récente et barbare, dont les croyances leur paraissent incompatibles avec la saine raison, notamment la foi en la mission salvifique de Jésus-Christ, le Crucifié, et aux dogmes de l'Incarnation et de la Résurrection.

Justin consacre une grande partie de l'*Apologie* à réfuter les critiques qui visent les aspects doctrinaux du christianisme. Sa défense s'établit sur deux lignes complémentaires : d'une part il souligne les points communs qui font de la philosophie et du christianisme des alliés dans la lutte de la raison et de la vérité contre le polythéisme traditionnel ; d'autre part il s'attache à prouver que la doctrine chrétienne est supérieure à toutes les philosophies profanes.

1. La bibliographie du sujet est considérable ; voir A. DAVIDS, *Bibliographie 1923-1973*, nn. 218-272, et le *status quaestionis* présenté par R. HOLTE, « Logos spermatikos », p. 109-116. Parmi les travaux les plus importants signalés dans la présente Bibliographie, il convient de mentionner ceux d'Andresen (1952), Holte (1958) Hyldahl (1966), van Winden (1971, 1977, 1978), Waszink (1963, 1964, 1965), Joly (1973), Droge (1983), Robillard (1989), G. Girgenti (1990, 1995), Ch. Nahm (1992), M.J. Edwards (1995), S. Heid (2000).

Raison humaine et Logos divin

Ces deux thèmes apparaissent étroitement liés en *Apol.* I, 5, dès la première occasion qui se présente d'évoquer la philosophie¹. La lutte sans merci livrée par les puissances du mal contre la raison et la vérité est illustrée par la mort de Socrate ; elle se renouvelle chaque jour dans les persécutions fomentées contre les chrétiens par les méchants démons, qui sont aussi les instigateurs des cultes païens. C'est pour avoir voulu faire la lumière sur leurs agissements que Socrate a été condamné comme impie et athée, comme le sont encore les chrétiens d'aujourd'hui. Or Socrate était éclairé par le *logos*², la lumière naturelle de la raison ; les chrétiens qui, à leur tour, dénoncent les machinations des puissances du mal, le sont par le *Logos* divin, incarné en Jésus-Christ³.

Pour Justin, Socrate et les chrétiens livrent un même combat pour la justice et la vérité, mais ils ne disposent pas des mêmes armes. Certes, la raison humaine, qui anime la philosophie, est capable d'atteindre les plus hautes vérités ; elle s'est élevée jusqu'à la notion d'un Dieu Créateur et de sa Providence et à celle d'une loi morale universelle, dont il est l'auteur et le garant⁴. Mais l'extrême faiblesse de la nature

1. *Apol.* I, 5, 3 ; cf. I, 46, 2-4 ; 63, 10 et 16 ; II, 7, 1-3 ; 10, 1-8. Les textes sont présentés et commentés par HOLTE, p. 130 s.

2. Cette affirmation est à compléter par celles où Justin déclare que Socrate a vécu selon le *Logos* (*Apol.* I, 46, 2-4) et qu'« il a connu partiellement le Christ » (*Apol.* II, 10, 8). A. PUECH, *Les apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris 1912, p. 55, s'est résigné à utiliser les termes : *raison*, *Raison et Verbe*, pour rendre en français les nuances diverses du mot λόγος, mais il souligne que c'est là une tâche impossible. Dûment averti, le lecteur se souviendra de cette mise en garde.

3. S'agissant de Socrate, Justin emploie *logos* sans article en *Apol.* I, 5, 3 ; quand il veut désigner le *Logos* incarné, il utilise l'article défini. Mais on peut se demander si certaines expressions ne sont pas délibérément équivoques, par exemple I, 46, 3 ; voir A. HARNACK, *Dogmengeschichte* I, 4e éd. Tübingen 1909, p. 510 s. Pour *Apol.* II, 10, 4 et 7, 2, voir HOLTE, p. 157 s. ; EDWARDS, p. 267 s. ; HEID, 835 s.

4. Dans l'*Apologie*, Justin marque son accord avec le Platonisme sur certains points comme la transcendance de Dieu, la création du monde de

humaine donne prise aux mauvais démons, qui font obstacle à la vérité ; ceux-ci trouvent en l'homme des alliés puissants, notamment les passions perverses qui l'entraînent vers l'erreur et le vice, et débauchent son libre arbitre¹. Quant aux chrétiens, qui reçoivent leur doctrine du *Logos* incarné lui-même, ils ont accès à la vérité plénière, que le Fils de Dieu est venu révéler aux hommes ; ils voient en Jésus-Christ le Maître (διδάσκαλος) divin, dont les enseignements les ont arrachés à l'emprise des démons, et se doivent de mener désormais une vie irréprochable².

Apol. II, 13, qui, au regard de la structure littéraire de l'œuvre, constitue l'exacte réplique d'*Apol.* I, 5, que l'on vient d'évoquer, reprend les deux thèmes par lesquels, d'entrée de jeu, Justin avait défini les rapports entre la philosophie et le christianisme, mais cette fois l'apologiste marque avec force les limites de la raison humaine dans sa quête du Vrai et du Bien et la nécessité de la révélation divine, réalisée en plénitude en la personne du *Logos* incarné.

La notion de « Logos séminal »

S'il se plaît à souligner que les enseignements de Platon ne sont pas étrangers à ceux du Christ, Justin observe cepen-

la matière informe, la liberté et la responsabilité morale de l'homme, la rétribution dans l'au-delà ; dans le *Dialogue*, il rejette la conception platonicienne de l'immortalité « naturelle » de l'âme et la théorie de la métensomatose ; voir CHADWICK, p. 12 s. ; A.J. DROGE, « Justin Martyr and the restoration of philosophy », *ChH* 56 (1987), p. 303-319 ; L.W. BARNARD, *Justin Martyr*, p. 32 s., résume bien l'attitude de Justin à l'égard des diverses écoles philosophiques de son temps. Voir aussi G. BARDY, « Saint Justin et la philosophie stoïcienne », *RSR* 13 (1923) p. 491-510 ; 14 (1924) p. 33-45 ; JOLY, p. 33 s. ; HEID, 829-839.

1. Le pessimisme de Justin s'inscrit dans la tradition de l'apologétique judéo-hellénistique, qui avait déjà inspiré à l'Apôtre ses vues sur les limites de la révélation naturelle (Rm 1, 18-32 ; Ac 17, 18) ; voir A. PUECH, *Les apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris 1912, p. 55-57 ; HOLTE, p. 128-130.

2. *Apol.* I, 8, 2-4 ; 13, 2 ; 18-19 ; II, 9.

dant qu'ils ne lui sont pas absolument identiques ; il en va de même des doctrines enseignées par les autres écrivains, disciples du Portique¹, poètes et prosateurs. Certes, « dans la mesure où chacun d'entre eux, en vertu d'une participation au divin Logos séminal (λόγος σπερματικός), a contemplé ce qui lui était connaturel, il en a parlé excellemment ; mais, du fait que ces auteurs se sont contredits sur des points essentiels, il est évident qu'ils ne possèdent ni une science infaillible ni une connaissance (γνώσις) irréfutable ». Celles-ci n'appartiennent qu'aux chrétiens qui, par pure grâce, possèdent l'objet même de la Gnose parfaite en la personne du Logos divin, incarné en Jésus-Christ².

Aux objections des intellectuels, prétendant que professer le christianisme ne saurait être le fait d'un homme sensé, Justin répond fièrement que toutes les philosophies ont échoué peu ou prou dans leur recherche de la vérité intellectuelle et morale, et que celle-ci ne peut trouver de réponse ferme et définitive que dans le christianisme. Puisqu'elle reçoit ses enseignements du Logos divin, « devenu homme pour nous, afin de prendre part aussi à nos misères, pour nous en guérir³ », la doctrine chrétienne est la seule philosophie véritable. Certes, grâce à la semence du Logos, implantée en eux, les philosophes et les législateurs de l'Antiquité ont pu entrevoir « les choses qui sont », les réalités divines

1. En *Apol.* II, 7(8), 1, Justin marque son estime pour l'admirable doctrine morale des stoïciens ; en II, 6(7), 3, il souligne leur accord avec la doctrine chrétienne pour ce qui concerne la future destruction du monde par le feu. Mais il distingue soigneusement la conception stoïcienne, qui voit dans l'ἔκπύρωσις un processus naturel et nécessaire, et la croyance chrétienne en un acte divin de jugement : *Apol.* I, 20, 2 ; II, 6(7), 2-3. Il exprime aussi les plus graves réserves à l'endroit du matérialisme du Portique et de sa doctrine d'un destin fatal, qui lui paraît devoir ruiner toute responsabilité morale et abolir toute différence entre le vice et la vertu : *Apol.* II, 6(7), 7-9. Point n'est besoin de dire qu'il ne témoigne que mépris à l'égard des philosophes cyniques (II, 8(3), 7) et épicuriens (II, 6(7), 3 ; 12, 5 ; 15, 3).

2. *Apol.* II, 13, 3.

3. *Apol.* II, 13, 4.

(τὰ ὄντα), mais ce ne fut jamais que d'une manière partielle et indistincte. En effet, « autre chose est une semence et une ressemblance d'un être, accordées aux hommes à la mesure de leur capacité, autre chose est l'être lui-même, dont la participation et l'imitation se réalisent en vertu de la grâce qui vient de lui¹ ».

La notion du « Logos séminal », développée par Justin afin d'entrer en dialogue avec la philosophie de son temps, lui appartient en propre : il est le premier écrivain chrétien qui l'ait utilisée, ouvrant ainsi à la religion du Christ de vastes perspectives non seulement vers la philosophie antique mais plus généralement vers les cultures les plus diverses, s'il est vrai que toutes participent à l'unique Logos divin.

Les origines de la notion

Conscients de l'importance de cette notion², nombre d'historiens se sont interrogés sur ses origines, qui sont multiples, assurément³. Les recherches les plus récentes ont permis d'établir que, si on peut la rattacher à l'enseignement éclectique de l'époque, à dominante stoïcienne et médio-platonicienne⁴, elle s'inscrit également dans la tradition

1. *Apol.* II, 13, 6.

2. La distinction opérée par HOLTE, p. 136-150, entre la conception du *Logos spermatikos*, au sens actif du terme, et la semence du logos (σπορά, σπέρμα), implantée en chaque homme, est essentielle ; elle est le fait de Justin, qui a réalisé une synthèse originale à partir de traditions disparates. A son tour, J. WASZINK, « Bemerkungen zu Justins Lehre vom Logos Spermatikos », *Mullus. Festschrift Th. Klauser, JbAC* Ergänzungsband 1, Münster 1964, p. 380-390, a mis en relief le rôle, à ses yeux décisif, de la parabole du Semeur (Mt 13, 3-9).

3. Voir les éléments de bibliographie sur le Logos spermatikos présentés par Ph. BOVICHOV, « Les enseignements juif, païen, hérétique et chrétien dans l'œuvre de Justin Martyr », p. 245, note 125.

4. Pour cet apport, voir entre autres les travaux de C. ANDRESEN, *Justin und der mittlere Platonismus* ; H. KRAFT, « Der mittlere Platonismus und das Christentum », *ThLZ* 83 (1958) p. 330-340 ; H. WASZINK, « Bemerkungen zum Einfluss des Platonismus im frühen Christentum », *VigChr* 19 (1965), p. 129-162 ; É. DES PLACES, « Platonisme moyen et apologétique

judéo-hellénistique, illustrée par Philon¹. Mais il convient aussi de prendre en compte la tradition chrétienne primitive ; celle-ci, en effet, a désigné d'emblée les deux voies par lesquelles la raison humaine accède à une connaissance de Dieu, obscure, certes, imparfaite à bien des égards, mais néanmoins réelle, à savoir le spectacle de la création et la prise de conscience de la loi morale gravée au plus profond des cœurs². Par ailleurs, bien qu'il ne la cite pas expressément dans l'*Apologie*³, la parabole du Semeur (Mt 13) a pu stimuler la pensée de Justin pour l'élaboration de la notion du Logos, dans la mesure où l'activité universelle de l'unique Semeur implique l'image des semences de vérité et de vertu répandues par lui dans tout le genre humain, depuis les origines.

La véritable philosophie

Nombre d'historiens ont fait remarquer que Justin doit à l'apologétique judéo-hellénistique le thème de la véritable philosophie, qui constitue la clé de voûte de sa démonstration. De fait, pour établir l'excellence de la religion d'Israël,

chrétienne » ; A.J. DROGE, « Justin Martyr and the Restoration of Philosophy », *ChH* 56 (1987), p. 309-319 ; M.J. EDWARDS, « On the Platonic Schooling of Justin Martyr », *JThS* 42 (1991), p. 17-42.

1. L'influence de Philon sur Justin a-t-elle été surévaluée en ce domaine ? C'est l'opinion de H. CHADWICK, « Justin's Defence of Christianity », p. 266, et de D. BOURGEOIS, *La sagesse des anciens dans le mystère du Verbe*, p. 132 et 155. Le débat est loin d'être achevé, à en juger d'après les remarques de D.T. RUNIA, *Philo in Early Christian Literature : a Survey*, Assen-Minneapolis 1993, p. 97-105, et de M.J. EDWARDS, « Justin's Logos and the Word of God », *JECS* 3 (1995), p. 261-280.

2. Rm 1-2 ; Ac 17. A. PUECH, *Les apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris 1912, p. 55, souligne, à juste titre, que « déjà Aristide, et l'auteur du *Cerygma Petri*, à l'exemple de l'apologétique juive... reconnaissent à la raison, si elle s'égare quand elle veut spéculer sur la nature divine, la faculté de parvenir à la notion d'un Dieu créateur et providence ».

3. En revanche, Justin la mettra en œuvre dans le *Dialogue*, 125, 1 (Mt 13, 3-8) ; 28, 3 et 125, 2 (Mt 13, 8.23) ; 28, 3 et 120, 2 (Mt 13, 22) ; voir l'Index scripturaire de Ph. BOBICHON, p. 1045.

le judaïsme hellénistique avait instauré une comparaison systématique entre la doctrine juive et les philosophies profanes. « Le jour du sabbat, écrit Philon, les Juifs consacrent tout leur temps à l'étude de la philosophie, non point cette philosophie que des saltimbanques du langage et des sophistes cherchent à réduire en système, mais à l'étude de la véritable philosophie (τὸ τῷ ὄντι φιλοσοφεῖν), qu'ils répartissent en trois domaines, les intentions, les paroles et les actions, mais qu'ils réunissent sous une même visée, afin de parvenir au bonheur¹ ». Si l'élément moral prédomine dans la présentation de Philon, il n'est pas le seul, car celui-ci a bien soin aussi d'assigner à la philosophie la tâche de « scruter les choses de la nature² ».

Justin s'inscrit dans cette tradition lorsqu'il présente le christianisme comme la philosophie véritable, face aux réalisations de la pensée grecque. Mais il lui doit aussi la théorie des emprunts, l'une des pièces maîtresses de l'apologétique judéo-hellénistique. Dès 150 avant notre ère, Aristobule d'Alexandrie osait affirmer que la philosophie aristotélicienne avait démarqué la loi de Moïse et les écrits des prophètes ; il rappelait qu'avant même la *Septante* il y avait eu une autre traduction (grecque) des Livres Saints des Juifs, dont avaient pu s'inspirer Platon et Pythagore³. Philon multiplie les rapprochements tendant à prouver que les Grecs ne sont que d'habiles imitateurs de l'antique sagesse des Juifs⁴. C'est ainsi que la doctrine des contraires, enseignée par Héraclite, avait été découverte par Moïse plusieurs siècles avant lui⁵ ; c'est aussi à Moïse que les Stoïciens ont emprunté le principe de la primauté de la vertu⁶.

1. PHILON, *De vita Mosis* III, 211-212.

2. PHILON, *De Decalogo* 98 ; voir H.A. WOLFSON, *Philo* I, Cambridge (Mass.), 1948, p. 20 s.

3. N. WALTER, *Der Thoraausleger Aristobulos (TU 86)*, Berlin 1964, p. 41 s.

4. G. BARDY, « Apologetik », *RAC* I, 538 s. ; GOODENOUGH, p. 109-122.

5. PHILON, *Quis rerum diuinarum heres sit*, 214.

6. PHILON, *Quaestiones in Genesim* IV, 167.

La théorie des emprunts

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces idées trouvaient un écho favorable dans l'*intelligentsia* gréco-romaine du Haut-Empire, sensible au préjugé de la sagesse des antiques civilisations¹. Les biographes de Platon évoquaient un voyage du Maître en Égypte²; pourquoi n'aurait-il pas eu connaissance, à cette occasion, des écrits de Moïse³? Le philosophe néo-pythagoricien Numénios, contemporain de Justin, acceptait sans difficulté la thèse de l'emprunt, élaborée par l'apologétique judéo-chrétienne. « Qu'est-ce que Platon, demande-t-il, sinon un Moïse qui parle grec⁴? » Il est évident que Justin trouvait dans ces idées un appui, mais non content de développer sa théorie des emprunts de Platon et du Portique à Moïse, il pousse son avantage à l'extrême, en prétendant que Moïse et les prophètes sont la source privilégiée, voire unique, des meilleures réalisations de la pensée grecque, car la révélation du *Logos* se trouve d'abord là, avant de connaître son achèvement en Jésus-Christ, le *Logos* incarné.

S'il relève les analogies qu'il croit discerner entre les enseignements de Platon et ceux de Moïse ou encore entre

1. Posidonius d'Apamée (135-50 av. J.-C.) et Antiochus d'Ascalon († 69 av. J.-C.) avaient répandu l'idée d'une philosophie primitive, tombée en décadence à mesure que s'étaient multipliées les écoles. Cette conception de l'unité primitive de la philosophie conduisit tout naturellement à postuler l'existence d'une révélation primitive et d'une sagesse antique, héritée de sources 'orientales' (Mages, Brahmanes, Chaldéens, Égyptiens); telle est l'opinion de Numénios et d'Apulée, contemporains de Justin. Voir dans le commentaire à *Dial.* 2, 1, notes 7 et 9, les mises au point de Ph. BOBICHON au sujet du thème de l'unité de la philosophie et de l'idée d'une philosophie primordiale.

2. DIOG. LAËRCE, III, 16; APULÉE, *De Platone* 1, 3; voir H. DÖRRIE, « Platons Reisen zu fernen Völkern », dans : *Romanitas et Christianitas*, Festschrift H. Waszink, Amsterdam-Londres 1973, p. 99-118.

3. Celse admet cette éventualité : *C. Celse* IV, 39.

4. CLÉMENT, *Strom.* I, 150, 4; voir J. WHITTAKER, « Moses atticising », *Phoenix* 21 (1967), p. 196-201.

ceux des stoïciens et le Deutéronome¹, Justin n'accuse pas les Grecs de larcin ou d'inintelligence dans le plagiat, comme le feront nombre d'apologistes après lui. Bien qu'il affirme résolument : « Ce n'est pas nous qui professons les mêmes doctrines que les autres, mais tous ne font qu'imiter et répéter les nôtres² », il ne cesse pas pour autant de témoigner son respect à l'égard de la philosophie, celle notamment que professa Platon³.

L'unique vérité chrétienne

Reprenant une image du *Philèbe*, Justin déclare que « la philosophie a été envoyée ici-bas aux hommes », du haut des régions divines⁴. Cette philosophie est une et remonte au passé le plus lointain, car elle a été enseignée aux hommes par le Fils de Dieu, qui est aussi son Logos, son Ange, son Apôtre⁵. « Messenger de tout ce qu'il faut connaître, il a été

1. *Apol.* I, 59 et 60; II, 6 (7), 3.

2. *Apol.* I, 60, 10.

3. Sur la connaissance directe que Justin pouvait avoir des œuvres de Platon, voir HYLDAHL, p. 32 s. Comme les autres apologistes grecs du II^e siècle, son platonisme est celui de son temps, le platonisme moyen, qui se montre éclectique à l'extrême. Dès lors, il est difficile de déterminer à quelle école il a appartenu, observe É. DES PLACES, « Platonisme moyen et apologétique chrétienne », p. 433. Pour EDWARDS (1995), p. 264, il n'y a jamais eu d'école du moyen platonisme, analogue à celles du néo platonisme; le terme n'est qu'un moyen commode pour désigner les philosophes antérieurs à Plotin, qui se montrent très redevables à Platon. La plupart de ces auteurs ne se connaissaient même pas.

4. PLATON, *Philèbe* 16c : « C'est un cadeau que les Dieux ont fait à l'homme et qui, grâce à quelque Prométhée, nous a été lancé de je ne sais quel endroit du divin séjour » (Traduction de L. Robin). Dans le commentaire à *Dial.* 2, 1, note 5, Ph. BOBICHON précise à ce sujet : « Litt. 'jetée d'en haut'. Même formule chez LUCIEN, *Fug.* 5 (ἐρμὴ κατέπεμψας); cf. JULIEN, *Orat.* IX [VI], 3, 182 c (ἡ τῶν θεῶν εἰς ἀνθρώπους δόσις). L'idée que la Sagesse est un don divin est déjà attestée dans l'ancienne philosophie; cf. PLATON, *Phil.* 16c 5-10; *Tim.* 47ab; PHILON, *Opif.* 54 ».

5. *Apol.* I, 12, 9; 63, 5.10.14.

envoyé pour révéler tout le message » ; il s'est révélé aux Grecs tout comme chez les barbares, et toutes ses manifestations méritent d'être saluées avec respect et gratitude. Justin reconnaît bien volontiers que le *Logos Semeur* a répandu chez les philosophes et les poètes¹ grecs des germes de vérité, mais l'image même de ces germes, de ces semences, suggère que leur croissance, leur maturation, exigent encore de longs délais².

Comme on le voit, l'apologiste romain utilise hardiment la croyance en une philosophie primitive unique, répandue à son époque³, au profit de sa démonstration en faveur de l'unique vérité, détenue par la doctrine chrétienne⁴. Héri-

1. L'inventaire a été fait par N. ZEEGERS-VANDER VORST, *Les citations des poètes grecs chez les apologistes chrétiens du II^e siècle*, Louvain 1972. Justin revient à de nombreuses reprises sur ce sujet : *Apol.* I, 4, 9 ; 20, 3 ; 21, 5 ; 23, 3 ; 33, 3 ; 53, 1 ; 54, 1 ; 59, 6 ; II, 4(5), 5 ; 10, 6 ; 12, 4-5. À l'instar des autres apologistes, il dénonce avec force l'immoralité et l'absurdité de la mythologie dont se nourrit la tradition poétique gréco-romaine, mais il recueille volontiers les affirmations qui lui paraissent rejoindre les dogmes chrétiens, quitte à les imputer à des emprunts à la Bible, comme il le fait pour les philosophes : *Apol.* I, 20, 3-4 ; 44, 9 ; 59, 6 ; II, 7, 1 ; 11, 8. Voir aussi W. KRAUSE, *Die Stellung der frühchristlichen Autoren zur heidnischen Literatur*, Vienne 1958 ; J. DANÉLOU, *Message évangélique et culture hellénistique*, p. 73-101 ; A. WIFSTRAND, *L'Église ancienne et la culture grecque*, trad. fr., Paris 1962 ; G. GLOCKMANN, « Homer in der frühchristlichen Literatur bis Justinus », *TU* 105, Berlin 1968, p. 99-195 ; J. PÉPIN, « Christianisme et mythologie. Jugements chrétiens sur les analogies du paganisme et du christianisme », in : *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, Paris 1981, p. 161-171.

2. Voir, dans le même sens, EDWARDS, p. 269 s.

3. Voir VAN WINDEN, p. 47 s. ; JOLY, p. 45 s. ; A.M. MALINGREY, *Philosophia. Étude d'un groupe de mots dans la littérature grecque, des Présocratiques au IV^e siècle après J.C.*, Paris 1961, p. 107-128 ; F. HUBENACK, « Encuentro del cristianismo con la cultura clásica », *Polis* (1992), p. 151-171.

4. Justin est persuadé que le christianisme est la seule philosophie « sûre et profitable », susceptible d'offrir une démonstration de son excellence (*Dial.* 8, 1) ; par ailleurs, il voit dans l'argument prophétique le mode de démonstration (ἀπὸδειξις) le plus fort et le plus véridique pour établir la vérité du christianisme (*Apol.* I, 30).

tière du prophète Moïse, qui est « plus ancien que tous les écrivains grecs¹ », celle-ci peut se prévaloir du prestige qui s'attache à une tradition vénérable. Inspirée par l'unique *Logos*, dont elle a recueilli les enseignements, « pour les avoir appris du Christ et des prophètes », elle revendique le privilège d'être « la seule doctrine vraie, plus ancienne que tous les écrivains du passé² ».

Une philosophie ou une théologie de l'histoire ?

Les vues de Justin relèvent-elles d'une philosophie ou d'une théologie de l'histoire³ ? Quoi qu'il en soit du caractère anachronique de cette question⁴, nombre d'historiens s'accordent à reconnaître que, malgré son sens de la tradition, Justin n'a pas encore de philosophie de l'histoire, à

1. *Apol.* I, 44, 8. Celse rétorquera que le christianisme n'est qu'une dégradation, une corruption des vérités primordiales conservées dans l'antique tradition du polythéisme (*C. Celse* I, 14), voir CHADWICK, p. 23 et 132 s. ; G.T. BURKE, « Celsus and Justin. Carl Andresen revisited », *ZNTW* 76 (1985), p. 107-116.

2. *Apol.* I, 23, 1.

3. Depuis l'article de B. SEEBERG, « Die Geschichtstheologie Justins des Märtyrers », *ZKG* 58 (1939), les études consacrées à ce thème se sont multipliées ; voir, entre autres, A. QUACQUARELLI, « La storia nella concezione di S. Giustino », *Rassegna di scienza filosofica* 6 (1953), p. 323-339 ; L. SCIPIONI, « Alle origini di una concezione della storia nei Padri della chiesa », *Sacra dottrina* 2 (1957), p. 171-192 ; G. JOSSA, *La teologia della storia nel pensiero cristiano del secondo secolo*, Napoli 1965 ; L.G. PATTERSON, *God and history in early Christian thought. A study of themes from Justin Martyr to Gregory the Great*, London 1967 ; H. VON CAMPENHAUSEN, « Die Entstehung der Heilsgeschichte. Der Aufbau des christlichen Geschichtsbildes in der Theologie des ersten und zweiten Jahrhunderts », *Saeculum* 21 (1970), p. 189-212 ; P. PILHOFER, *Προσβύτηρον Κρίτων*. Der Altersbeweis der jüdischen und christlichen Apologeten und seine Vorgeschichte, Tübingen 1990.

4. Voir K. LÖWTH, *Meaning in History. The Theological implications of the Philosophy of History*, Chicago 1948 ; J. MARITAIN, *Pour une philosophie de l'histoire*, Paris 1959 ; H.I. MARROU, *Théologie de l'histoire*, Paris 1968.

proprement parler ¹. D'aucuns, à cause de son platonisme, vont même jusqu'à lui dénier la notion de la théologie de l'histoire, au sens où elle est comprise de nos jours ; en effet, Dieu le Père et Créateur de l'univers n'est-il pas relégué par l'apologiste à des hauteurs inaccessibles, dans une transcendance et une immutabilité absolues et le *Logos* n'est-il pas, lui aussi, vérité éternelle et immuable ² ?

Et pourtant, dans la mesure où il considère l'histoire de l'humanité, celle d'Israël tout comme celle des Grecs, comme une « histoire sainte », requérant de chacun qu'il s'engage à vivre selon le *Logos* et s'attache à découvrir son message de sagesse et de vérité, Justin n'esquisse-t-il pas une théologie de l'histoire, riche de perspectives ? Pour les individus comme pour les peuples, Grecs ou Barbares, c'est bien dans l'histoire que s'accomplit le dessein de salut de Dieu pour l'humanité. Aux yeux de Justin, cette histoire sainte est unique, car c'est Dieu le Père et Créateur de l'univers qui la réalise et l'accomplit, une fois pour toutes, par son Fils unique Jésus-Christ, « devenu homme pour nous, afin de prendre part à nos misères pour nous en guérir ³ ». En fait, Justin élargit à l'histoire de tous les peuples la vision de l'histoire d'Israël présentée par l'auteur de l'Épître aux Hébreux. Depuis toujours Dieu a parlé aux hommes ⁴, aux Pères par les prophètes, mais aussi aux Grecs, autant dire à toutes les nations, dans la mesure où il les fait participer au *Logos*, Maître de sagesse et de vérité ⁵. Dès lors, la philosophie grecque, à l'instar de l'Ancien Testament, se révèle

1. C'est l'opinion de É. DES PLACES, « Platonisme moyen et apologétique chrétienne », p. 440, à la suite de J.M.C. VAN WINDEN, H. DÖRRIE et J.H. WASZINK.

2. Voir E. OSBORN, *Justin Martyr*, p. 166 s.

3. *Apol.* II, 13, 4 ; voir H. KÖSTER, *Einführung in das Neue Testament*, Berlin-New York 1980, p. 782.

4. *Hebr.* 1, 1-3.

5. Voir B. STUDER, « Der apologetische Ansatz zur Logos-Christologie Justins des Märtyrers », dans : *Kerygma und Logos*, Festschrift C. Andre- sen, Göttingen 1979, p. 438-448.

comme faisant partie intégrante de la préparation divine à l'annonce de l'Évangile ; tous deux apparaissent ainsi « comme deux courants convergents qui confluent providentiellement dans le Christ et son évangile universel ¹ ».

En désignant la foi chrétienne comme le terme et le but (τέλος) de son itinéraire philosophique, en présentant la doctrine chrétienne comme la « seule philosophie sûre et profitable », Justin ouvrait une voie à l'*intelligentsia* gréco-romaine, intriguée par le fait chrétien ². Plusieurs décennies avant Tertullien, Clément d'Alexandrie et Origène, plus de deux siècles avant Augustin et les Pères Cappadociens, l'apologiste romain ouvrait une voie à la difficile mais combien féconde conversion de la culture antique ³. D'emblée il avait repéré le domaine où le dialogue devait se révéler le plus enrichissant pour les deux parties, celui de la philosophie, « qui mettait en valeur les positions communes des trois grandes écoles, Académie, Péripatos et Stoa ⁴ » ; d'emblée aussi il invitait les héritiers de la philosophie hellénistique à reconnaître ses limites, afin de partager avec la tradition judéo-chrétienne un certain nombre de vérités auxquelles ni le platonisme ni l'aristotélisme ni le stoïcisme n'avaient encore accédé en plénitude, au sujet de l'essence divine, de la création de l'univers, de la nature et du destin de l'homme, de l'idéal moral qui peut lui être proposé, du sens et du but de son pèlerinage terrestre. Mais quel accueil les maîtres de ces écoles feraient-ils aux Livres saints de la tradition judéo-chrétienne ? Accepteraient-ils de reconnaître, en la personne du Christ, le Maître divin venu apporter aux hommes la vérité plénière annoncée par les prophètes, et le Sauveur divin fait homme, afin de révéler aux hommes leur unique destin par le témoignage de sa vie, de sa mort

1. H. CHADWICK, « Justin Martyr's Defence of Christianity », p. 297.

2. L.W. BARNARD, *Justin Martyr*, p. 38.

3. J.C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris 1972, p. 235-356.

4. JOLY, p. 35.

sur la croix et de sa résurrection glorieuse, au matin de Pâques¹ ?

VI. Les écrits judéo-chrétiens

S'il est une idée, une démarche, chère à Justin, c'est bien que la vérité des croyances des chrétiens et la légitimité de leurs usages sont susceptibles d'une démonstration rationnelle (ἀπόδειξις). L'apologiste se montre extrêmement préoccupé de réfuter l'objection selon laquelle les chrétiens se borneraient à exiger une foi aveugle en leurs dogmes, sans apporter de preuves de leur doctrine². Il se fait fort de fournir aux adversaires du christianisme une démonstration en bonne et due forme de la dignité et de la vérité du culte chrétien³ et des motifs de la patience héroïque des disciples du Christ⁴. Il témoigne de la même assurance, quand il entreprend d'administrer la preuve du bien-fondé des dogmes majeurs du christianisme : la responsabilité de l'homme, fondée sur son libre arbitre⁵, la sanction du jugement suprême⁶, la résurrection corporelle⁷. En revanche, Justin accuse les mythologues et les hérétiques de ne pas offrir de démonstration de leurs dires⁸, à la différence des chrétiens qui, non seulement prouvent la nature divine de Jésus-Christ⁹ et sa supériorité sur tous les fils de Zeus¹⁰,

1. Cette dernière proposition relève, évidemment, du domaine de la foi chrétienne, à laquelle l'apologiste Justin aspire à conduire ses interlocuteurs, sous la mouvance de la grâce ; cf. *Apol.* II, 13, 2-6.

2. *Apol.* II, 9, 1.

3. *Apol.* I, 13, 1-3.

4. *Apol.* I, 16, 4 ; II, 12, 1-4.

5. *Apol.* I, 43, 4 ; II, 9, 4.

6. *Apol.* I, 17, 4.

7. *Apol.* I, 19.

8. *Apol.* I, 54, 1 ; 58, 1.

9. *Apol.* I, 13, 3 : Justin emploie le verbe : ἀποδείξομεν.

10. *Apol.* I, 22, 4 : même emploi du verbe.

mais possèdent, dans l'argument prophétique, le mode de démonstration « le plus convaincant et le plus véridique » qui soit, pour établir la vérité du christianisme¹. Et si ses interlocuteurs récusaient toutes ces démonstrations, l'apologiste, avec une amère et cruelle ironie, se réserverait de leur démontrer, par l'absurde, que le christianisme est une « philosophie divine », puisque les forfaits supposés de ses adeptes ne font qu'imiter les mœurs de Zeus et des autres dieux².

L'argument prophétique

Pour Justin, la certitude de l'origine divine du christianisme, la garantie de sa vérité reposent sur des preuves de fait, tangibles, inscrites dans les réalisations de l'histoire³. Il est fermement convaincu que l'accomplissement des prophéties, proclamées « cinq mille, trois mille, deux mille, mille et huit cent ans⁴ » avant les événements qu'elles annoncent, constitue une preuve irréfragable, de nature à convaincre inmanquablement du caractère divin de la religion chrétienne tous ceux qui en prennent connaissance : puisque des événements précis ont pu être annoncés tant de siècles à l'avance, c'est qu'ils sont la réalisation d'un dessein de Dieu, et non point des épisodes erratiques, dénués de signification. En d'autres termes, l'argument prophétique révèle que « chez les Juifs il y eut des hommes qui furent les prophètes de Dieu, par lesquels l'Esprit prophétique annonça par avance les événements futurs, avant leur réalisation⁵ ».

Afin de valoriser sa démonstration, l'apologiste souligne qu'elle se fonde sur une assise documentaire ferme ; à cet

1. *Apol.* I, 30, 1 : τὴν ἀπόδειξιν ποιησόμεθα.

2. *Apol.* II, 12, 4-5.

3. Voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 23, 4, note 22.

4. *Apol.* I, 31, 8.

5. *Apol.* I, 31, 1.

effet, il rappelle les conditions concrètes dans lesquelles les prophéties des prophètes de Dieu furent recueillies et gardées soigneusement en Judée, en des ouvrages rédigés en hébreu, qui furent traduits en grec à l'initiative du roi Ptolémée d'Égypte ¹. « Ces ouvrages sont conservés jusqu'à nos jours chez les Égyptiens, affirme-t-il, on les trouve aussi partout chez tous les Juifs, mais ceux-ci les lisent sans comprendre ce qui y est dit ² ».

Comme on le voit, si Justin fonde son argumentation prophétique sur les Écritures juives, il revendique aussi le droit de les lire selon sa propre tradition ³, qui lui vient des apôtres. En fin de compte, cette tradition ne fait qu'explicitement les enseignements que le Christ en personne a communiqués à ses apôtres après sa résurrection ⁴. En effet, les Juifs, qui avaient les prophéties et avaient toujours attendu le Christ à venir, ne le reconnurent pas lors de sa venue ; au contraire les Gentils n'avaient jamais entendu parler du Christ jusqu'à ce que les apôtres, partis de Jérusalem, vinrent leur révéler ce qui le concerne et leur transmettre les prophéties ⁵. Dès lors, étant donné que tous les chrétiens ont appris des apôtres la signification des Écritures, Justin peut affirmer que c'est du Christ lui-même qu'ils ont reçu leur intelligence de l'Ancien Testament ⁶. Le schéma dessiné par Justin s'est imposé comme celui de toute la tradition paléochrétienne, mais les conditions concrètes de cette tradition n'ont été discernées qu'au prix de longues recherches.

1. *Apol.* I, 31, 1-5.

2. *Apol.* I, 31, 5.

3. Dans le commentaire à *Dial.* 85, 2, note 8, Ph. BOBICHON souligne que cette tradition comporte non seulement un résumé de la vie du Christ, tel qu'il apparaît dans le Symbole, mais un résumé des articles de foi.

4. *Apol.* I, 50, 12 ; cf. *Dial.* 53, 5 ; 76, 6.

5. *Apol.* I, 49, 5.

6. Voir SKARSAUNE, p. 11 ; D.E. AUNE, « Justin Martyr's Use of the Old Testament », *Bulletin of the Evangelical Theological Society* 8 (1966), p. 179-182.

Les testimonia bibliques

De fait, c'est grâce à un examen minutieux des citations bibliques alléguées par Justin dans l'*Apologie* et le *Dialogue avec Tryphon* que la critique a pu déterminer progressivement la nature et l'origine des documents utilisés par l'apologiste en vue d'étayer son argumentation par les prophéties et d'illustrer son exposé de la doctrine chrétienne. Bien qu'elle ne suffise pas à expliquer tous les aspects de la question, la notion de *testimonia* a été des plus utiles, à cet effet ; un rapide survol de l'argumentation de Justin à partir des prophéties montre son importance et son intérêt.

En *Apol.* I, 31, 7, il énumère les points essentiels de son argumentation par les prophéties touchant la personne et l'œuvre du Logos, incarné en Jésus-Christ. Il est facile d'y reconnaître plusieurs articles d'une profession de foi paléochrétienne, semblable à celles de la Première épître de Pierre ou d'Ignace d'Antioche ¹. En effet, les articles concernant la venue du Christ, sa naissance virginale, sa mort en croix, sa résurrection et son ascension, qui s'y trouvent mentionnés, figurent régulièrement, dans le même ordre, dans les propres « symboles de foi » de Justin ². D'autres propositions se retrouvent ailleurs, moins régulièrement, telle la mention des miracles de Jésus ou celle des sévices qu'il eut à subir sous Ponce Pilate. D'autres, enfin, semblent n'avoir jamais fait partie intégrante d'une profession de foi paléochrétienne, comme la mention de l'incognito du Messie avant sa manifestation publique ³ ou les propositions relatives à la mission des apôtres, à la foi des païens, ou à l'incrédulité du peuple juif ⁴.

La diversité de ces éléments suggère que Justin a puisé à des sources diverses les *testimonia* qu'il a fait entrer dans le

1. 1 P 3, 18, 22 ; IGNACE, *Eph.* 18, 2, *Trall.* 9 ; *Smyrn.* 1.

2. *Apol.* I, 21, 1 ; 46, 5 ; 63, 16.

3. *Apol.* I, 31, 7 : ἀνδρούμενον ; cf. I, 35, 2.

4. *Apol.* I, 47-49 ; 53, 3-11.

canevas de sa démonstration par les Écritures : si l'apport majeur concerne l'explicitation du kérygme primitif, d'autres recueils ou centons de textes bibliques, plus ou moins assortis de commentaires explicatifs, ont pu être constitués, dès l'époque apostolique, par les didascales chrétiens travaillant individuellement ou en « écoles », en divers centres de la chrétienté, afin d'illustrer tel ou tel aspect du kérygme ou de la parénèse, ou encore afin de répondre aux besoins de la catéchèse missionnaire auprès des païens¹, voire de la polémique ou de l'apologétique à l'adresse des Juifs². Ce faisant, les didascales chrétiens adaptaient aux besoins de leurs propres communautés les méthodes exégétiques cultivées dans les écoles rabbiniques contemporaines, et que les découvertes de Qumran ont mises en lumière, notamment sous la forme du commentaire biblique du *midrash pesher*³.

Le plus important des écrits qumraniens de cette veine est le commentaire d'Habacuc (1QpHab), qui s'attache aux deux premiers chapitres de cet ouvrage⁴. On sait que cette méthode d'interprétation consiste à voir dans les évé-

1. H. KÖSTER, *Einführung in das Neue Testament*, Berlin-New York 1980, p. 781, suggère que, dans le propre didascalée de Justin – à Rome –, avaient été constituées systématiquement des listes de théophanies et de prodiges effectués par les dieux païens, auxquelles étaient juxtaposés des listes analogues, tirées de l'Ancien Testament. Elles devaient servir à prouver le caractère insensé ou ridicule des premières, vaines imitations, inspirées par les mauvais démons, des prophéties vétéro-testamentaires concernant le Christ ; cf. I, 21 s. ; I, 25 ; 54 s.

2. Voir K. STENDAHL, *The School of St. Matthew and its Use of the Old Testament*, Lund 1969². Sur la possible transmission orale de cette documentation, voir OSBORN, p. 118-119.

3. Voir R. LE DÉAUT, « Un phénomène spontané de l'herméneutique juive ancienne : le targumisme », *Biblica* 52, 1971, p. 505-525 ; « La tradition juive ancienne et l'exégèse chrétienne primitive », *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses* 51, 1971, p. 31-50.

4. L'auteur applique les paroles du prophète aux tribulations de la communauté du fait du prêtre impie de Jérusalem et à la persécution dont fut victime le Maître de justice ; il mentionne les « Kittim », qui plongent les peuples dans l'effroi, mais s'agit-il des Séleucides ou des Romains ?

ments contemporains ou d'un passé récent les réalités visées par les textes de l'Ancien Testament qui sont censés les annoncer¹. La manière dont Justin interprète la défaite de Bar Kokheba, la dévastation de la Judée et le Rescrit d'Hadrien, relève incontestablement de cette méthode. Le fait qu'il utilise à cet effet des séries de *testimonia* constituées en milieu judéo-chrétien à des fins de polémique anti-juive révèle à quel point l'apologiste romain est tributaire de traditions paléochrétiennes issues du judaïsme palestinien lui-même².

Sources bibliques et recueils intermédiaires

La nature particulière des citations vétéro-testamentaires alléguées en *Apol.* I, 31-53 suggère que l'apologiste a pu disposer de recueils de *testimonia*, plus ou moins étendus, plus ou moins composites³. En effet, si l'on excepte les emprunts directs à la LXX qui touchent *Isaïe* 53 et le *Psautme* 110 (109), il apparaît que les citations de cette section ne sont pas des citations libres, faites de mémoire par Justin, ni des emprunts tardifs à des manuscrits déviants, mais qu'il s'agit bien là de matériaux provenant de sources écrites paléochrétiennes⁴. Ces recueils lui ont transmis des

1. Dans le fragment du *Pesher sur Nahum* (4QpNah), les allusions à des faits contemporains sont encore plus nettes ; on y reconnaît des événements survenus depuis le règne de Démétrios III, l'un des derniers rois séleucides (96-88 avant J.-C.) jusqu'à l'arrivée des Romains ; voir H. KÖSTER, *Einführung in das Neue Testament*, Berlin-New York 1980, p. 270.

2. Sur la connaissance que Justin avait de l'exégèse juive de son temps, voir W.A. SHOTWELL, *The Biblical Exegesis of Justin Martyr*, London 1965, p. 115 s. et les observations de SKARSAUNE, p. 246-252 à ce sujet ; voir aussi Ph. BOICHON, p. 73-108, qui donne la Bibliographie de la question, de 1854 à 2001.

3. Justin a pu utiliser aussi les séries de *testimonia*, qu'il avait composées lui-même.

4. La critique distingue les citations vétéro-testamentaires que Justin a reçues par l'intermédiaire des recueils de *testimonia* des citations longues qu'il a empruntées directement au texte de la Septante (dans l'*Apologie* il

traditions particulières, propres à diverses écoles théologiques, qui sont encore plus ou moins nettement discernables. Oskar Skarsaune observe à ce propos que les documents les plus étroitement apparentés à la tradition paléochrétienne dont Justin s'inspire dans cette section sont, d'une part, les *Degrés de Jacques* (*Αραβαθμοὶ Ἰακώβου II*), insérés dans les *Reconnaisances Pseudo-Clémentines* (I, 33-71) et, d'autre part, les *Testaments des Douze Patriarches*¹, mais où et quand situer ces écrits ?

De toute façon, la connaissance que Justin possède des Écritures juives et la manière dont il les interprète ne laissent pas de susciter de nombreuses questions. Et d'abord, où a-t-il reçu sa formation biblique ? Où s'est-il initié à leur interprétation ? Est-ce dès sa conversion, en Palestine ou en Asie Mineure, dans un centre où l'influence paléochrétienne était particulièrement marquée ? Ou bien à Rome, au cours de son premier séjour dans la capitale de l'Empire ? Ou bien encore quelque part en Orient (Éphèse ? Corinthe ?), lors de l'exil volontaire qui précéda son deuxième séjour romain ? Fut-il associé à une école de didascales, responsables du dialogue avec les Juifs et de l'instruction des prosélytes venus du paganisme ? Dans quelle mesure démarque-t-il des recueils de *testimonia* déjà constitués, en usage dans les communautés ? A-t-il contribué à les enrichir ? Autant de questions auxquelles on aimerait pouvoir répondre avec pré-

ne s'agit, en fait, que du Ps 22 [21] en I, 35 et d'Is 53, en I, 50) ; voir SKARSAUNE, pp. 150 et 80-82. H. KÖSTER, *Septuaginta und synoptischer Erzählungsstoff im Schriftbeweis Justins des Märtyrers*, p. 47, observe à leur sujet qu'elles présentent les mêmes particularités que celles du *Dialogue*. Il s'agit bien d'un texte juif réel, qui fut effectivement en usage, conclut D. BARTHELEMY, « Redécouverte d'un chaînon manquant de l'histoire de la Septante », p. 16-29 ; l'auteur précise que cette version rabbinique avait cours entre 70 et 135 ; voir aussi, du même, « Justin et le texte de la Bible », p. 369-377. Pour une analyse détaillée de ces deux sortes de citations vétéro-testamentaires, voir SKARSAUNE, p. 454-471.

1. O. SKARSAUNE, pp. 252-255 ; 285-297 ; 316-330.

cision, mais les recherches en ces domaines ne sont pas encore assez poussées, semble-t-il¹.

Sources néo-testamentaires

S'il n'est pas toujours aisé de déterminer la nature exacte des sources intermédiaires auxquelles Justin doit nombre de ses citations vétéro-testamentaires, en revanche la critique paraît être parvenue à un certain consensus pour ce qui concerne son matériau néo-testamentaire : elle admet, en effet, que la plupart des allégations de Justin concordent avec le libellé des évangiles synoptiques, pour le récit de la vie de Jésus et la substance de son enseignement ; de plus, s'il retient parfois des détails infimes rapportés par les Synoptiques, Justin s'interdit généralement les additions légendaires dont s'encombrent les évangiles apocryphes de l'époque.

Les Évangiles synoptiques

Le matériau synoptique utilisé par Justin dans l'*Apologie* comprend, d'une part, les *logia* de Jésus, allégués pour illustrer sa fonction de didascale divin², d'autre part, des

1. Voir LAMPE, pp. 78-82 ; 219-245 ; 301-350 ; 353-362 ; M. Y. PERRIN, « Rome et l'Extrême Occident jusqu'au milieu du III^e siècle », in : *Histoire du Christianisme* sous la direction de J. M. MAYEUR - Ch. (†) et L. PIETRI - A. VAUCHEZ - M. VENARD, vol. I, Desclée 2000, p. 625-644. Pour l'histoire des *testimonia* à partir du Nouveau Testament, voir M. C. ALBI, « *And Scripture cannot be broken* ». *The Form and Function of the Early Christian Testimonia Collections*, Leiden 1999.

2. *Apol.* I, 14-20 : H. KÖSTER, *Einführung in das Neue Testament*, Berlin-New York 1980, p. 783, observe, à ce propos, que Justin a fait ainsi du Sermon sur la montagne une partie intégrante de la « protreptique hellénique », qui invitait à embrasser une vie vraiment philosophique. Il ajoute : « Justin ne cite pas seulement des *logia* de Jésus démontrant que les chrétiens sont de bons citoyens, payant consciencieusement leurs impôts (*Apol.* I, 17, 1-2) ; il rappelle aussi aux empereurs que Jésus a ordonné aux chrétiens d'être prêts à souffrir et à mourir pour leur foi » (*Apol.* I, 19, 6-8).

éléments narratifs, produits en vue de prouver que les prophéties de l'Ancien Testament le concernant se sont effectivement réalisées¹. Pour ce qui concerne les *logia* de Jésus, la critique paraît avoir établi que Justin s'est servi de documents écrits qui avaient rassemblé et parfois « harmonisé » le matériau synoptique². Les citations qui figurent en *Apol. I*, 15-17 illustrent les enseignements de Jésus sur des sujets intégrés à la catéchèse paléochrétienne dès les origines : le Sermon sur la montagne en forme la substance³. Dans un grand nombre de citations, le texte de *Matthieu* est enrichi⁴ d'éléments parallèles tirés de *Luc*, de *Marc* ou d'autres sections de *Matthieu*⁵. La diffusion des documents catéchétiques qui recueillaient ces citations composites explique qu'on les retrouve chez plusieurs Pères⁶, voire qu'elles aient pu contaminer certains manuscrits des évangiles⁷.

Le matériau évangélique utilisé par Justin en vue d'étayer son argumentation par les prophéties présente les mêmes caractéristiques que le précédent : il provient exclusivement des évangiles synoptiques. Parfois le texte est cité *ad litte-*

1. *Apol. I*, 30-53.

2. Nous avons présenté les résultats de l'analyse de A.J. BELLINZONI dans notre ouvrage : *L'Apologie de saint Justin philosophe et martyr*, p. 89-94.

3. Voir Ph. CARRINGTON, *The Primitive Christian Catechism*, Cambridge 1940 ; E.G. SELWYN, *The First Epistle of Peter*, London 1946, p. 101-116.

4. A l'exception de Mt 6, 19-20 (cf. *Apol. I*, 15, 11) et 7, 21 (cf. *Apol. I*, 16, 9), fidèlement reproduits ; voir W.D. KÖHLER, *Die Rezeption des Matthäusevangeliums in der Zeit vor Irenäus*, Tübingen 1987, p. 161 s.

5. Voir les analyses détaillées de E. OSBORN, p. 129-131, et de P. PRIGENT, « Les citations des évangiles chez Justin (*Apol. I*, 14-17) », *Cahiers de Biblia Patristica* 1 (1987), p. 137-152.

6. BELLINZONI, p. 139 s., donne un exemple significatif, celui des citations d'*Apol. I*, 15-17, qui se retrouvent en partie chez Clément d'Alexandrie et Origène, ainsi que dans les *Homélies Pseudo-clémentines*. Il suggère que Justin a pu jouer un rôle important dans la formation de la tradition catéchétique romaine, qui semble avoir influencé celle d'Alexandrie dans la seconde moitié du II^e siècle.

7. Voir H. KÖSTER, *Synoptische Überlieferung bei den Apostolischen Vätern*, Berlin 1957, p. 264 s. ; BELLINZONI, p. 48.

ram, plus souvent il offre une recension « harmonisée » de passages parallèles, tirés de sources variées¹.

Justin est le premier écrivain chrétien qui ait allégué systématiquement les évangiles synoptiques. Il ne les commente pas encore de manière continue et pour eux-mêmes ; s'il les cite, c'est en vue d'éclairer l'Ancien Testament, qui est seul « γραφή » à ses yeux. Pour lui, les évangiles ne sont pas « γραφή », au sens technique du terme, mais des documents dignes de foi, relatant les événements de la vie du Christ et de l'Église². C'est pourquoi, à la différence de l'Ancien Testament, dont le texte lui paraît définitivement arrêté, le texte évangélique demeure « libre » à ses yeux, et Justin ne se préoccupe pas d'en reproduire scrupuleusement la lettre ; c'est seulement aux endroits où l'évangile contient des citations de l'Ancien Testament qu'il s'astreint à le citer exactement.

Les écrits johanniques

Depuis plus de deux siècles, les relations entre les écrits de Justin et le quatrième évangile ont fait l'objet de débats toujours renouvelés, dans la mesure où l'attitude extrêmement réservée de l'apologiste à son égard apparaissait inconciliable avec la place éminente qu'il a accordée au Logos³. Le fait est que jamais Justin ne mentionne l'auteur du quatrième évangile ; jamais non plus il ne lui emprunte le moindre *logion*. Les points de rencontre⁴ que d'aucuns ont cru

1. Voir H. KÖSTER, *Septuaginta und Synoptischer Erzählungsstoff*, p. 68-72 ; 92-93 ; du même, *Ancient Christian Gospels*, p. 220 s.

2. H. KÖSTER, *Septuaginta und Synoptischer Erzählungsstoff*, p. 99. Pour sa part, Ph. BOBICHON, p. 112, observe que dans l'*Apologie* Justin n'emploie pas la formule γέγραπται, qui sera d'un usage fréquent dans le *Dialogue*, et servira de référence constante à l'Écriture, aussi bien pour les écrits de l'Ancien Testament que pour l'Évangile (100, 1 ; cf. 111, 3) ou les « Mémoires des Apôtres » (7 occurrences).

3. Voir J.W. PRYOR, « Justin Martyr and the Fourth Gospel », *The Second Century* 9 (1992), p. 153-169.

4. J.N. SANDERS, *The Fourth Gospel in the Early Church. Its Origin and Influence on Christian Theology up to Irenaeus*, Cambridge 1941, p. 20-32, relève 23 allusions possibles, 5 dans l'*Apologie*, 18 dans le *Dialogue* ; les

pouvoir relever entre les écrits johanniques et ceux de Justin ne sont guère que de vagues ressemblances ¹. En *Apol.* I, 61, 4, Justin ne dépend pas directement de Jn 3, 3 et 5, mais vraisemblablement d'un *logion* baptismal, qu'il a très probablement emprunté à la liturgie de l'Église romaine ². Tout se passe comme si, à ses yeux, *Jean* ne pouvait être rangé parmi les « Mémoires des Apôtres, que l'on appelle Évangiles ³ ». Il n'en reste pas moins que la christologie du Logos fait chair, développée par Justin, présente d'incontestables affinités avec la littérature johannique. Le fait est d'autant plus remarquable que, si d'autres auteurs connaissent une christologie de type « sapientiel », qui semble préfigurer celle de *Jean* ⁴, c'est seulement dans les écrits johanniques que Jésus est désigné comme le Logos incarné, et plus particulièrement en Jn 1, 1-14, 1 Jn 1, 1, Ap 19, 3.

L'extrême réserve dont Justin témoigne à l'égard des écrits johanniques ne laisse pas d'intriguer. D'aucuns obser-

plus nettes, dans l'*Apologie*, concernent Jn 1, 3 (cf. II, 5(6), 3) ; Jn 1, 13-14 (cf. I, 32, 7-11).

1. Voir F.M. BRAUN, *Jean le théologien et son évangile dans l'Église ancienne*, Paris 1959, p. 136 s. ; Ph. BOVICHON, p. 1047, note 2, conclut dans le même sens : « Bien que certaines thématiques (eau vive, etc.) soient spécifiquement johanniques, le *Dialogue* ne comporte aucune référence explicite ou indiscutable à l'Évangile de Jean. Dans tous les cas, l'allusion demeure très fragmentaire, ou très indirecte. Elle est donc seulement possible ».

2. De fait, le texte de Justin affleure chez plusieurs témoins patristiques qui représentent la tradition romaine : HIPPOLYTE, *Elenchos* VIII, 10 ; *Homélie pseudo-clémentine* XI, 26 ; *Reconnaitances pseudo-clémentine* VI, 9 ; cf. *Constitutions apostoliques* VI, 15.

3. *Apol.* I, 66, 3 ; pour l'origine et la signification du terme : ἀπομνημονεύματα τῶν ἀποστόλων, voir H. KÖSTER, « From the Kerygma-Gospel to written Gospels », p. 361-381, qui marque sa préférence pour un usage spécifiquement chrétien du terme (cf. EUSÈBE, *HE* III, 39, 3.4.7), plutôt que purement littéraire (cf. XÉNOPHON, *Mémorables*) ; L. ABRA-MOWSKI, « Die 'Erinnerungen der Apostel' bei Justin », in : *Das Evangelium und die Evangelien*, hg. bei P. Stuhlmacher, Tübingen 1983, p. 341 s.

4. J.D.G. DUNN, *Christology in the Making*, London 1980, p. 213-239, souligne que, par l'expression de la « Parole de Dieu », *Luc*, *Actes* et *Hébreux* semblent tracer la voie à la christologie johannique.

vent qu'elle rejoint celle que la Grande Église semble avoir adoptée envers le quatrième évangile pendant une bonne partie du II^e siècle ¹. Il n'est pas exclu, en effet, que les spéculations gnostiques élaborées à partir du prologue johannique aient pu nourrir cette réserve. Mais est-ce la seule raison qui a joué, en l'espèce ? On a suggéré aussi que Justin, qui connaît l'*Apocalypse* et l'attribue à l'Apôtre Jean, a pu se convaincre, à Éphèse même, que l'auteur du quatrième évangile n'était pas l'Apôtre Jean ².

Les traditions pauliniennes

Pour Justin, la tradition littéraire ne se limite pas aux *testimonia* bibliques et aux évangiles qui permettent de les confirmer : dès l'*Apologie*, il a recours au *Livre des Actes* pour illustrer la mission des apôtres ³. Quelques allusions éparses attestent sa connaissance du corpus paulinien, qui sera abondamment exploité dans le *Dialogue* ⁴. En revanche les « Épîtres Pastorales » n'ont laissé aucune trace dans l'*Apologie* ⁵. Somme toute, l'influence de Paul sur Justin y paraît assez limi-

1. J.S. ROMANIDÈS, « Justin Martyr and the Fourth Gospel », *The Greek Orthodox Theological Review* 4 (1958-1959), p. 125 s., suggère qu'à la différence des évangiles synoptiques utilisés pour l'instruction des catéchumènes, celui de Jean était réservé aux fidèles désireux d'approfondir les vérités de la foi avec l'assistance de l'Esprit (cf. Jn 16, 3). La suggestion est intéressante, d'autant que certains milieux gnostiques tenaient Jean en grande estime ; voir P. HOFRICHTER, *Im Anfang war der Johannesprolog*, Regensburg 1986, p. 145-236 ; 309-363.

2. Voir J.W. PRYOR, « Justin Martyr and the fourth Gospel », *The Second Century* 9 (1992), p. 168 s.

3. *Apol.* I, 39, 3 (cf. Ac 4, 13) ; *Apol.* I, 40, 6 (cf. Ac 4, 27) ; *Apol.* I, 49, 5 (cf. Ac 13, 27. 28. 48) ; *Apol.* I, 50, 12 (cf. Ac 1, 8-10) ; *Apol.* II, 10, 6 (cf. Ac 17, 23), etc.

4. A.E. BARNETT, *Paul becomes a literary influence*, Chicago 1941, p. 232 s., recense 15 réminiscences certaines, 11 très vraisemblables ; 6 vraisemblables ; voir aussi OSBORN, p. 135 s. et M. MARIN, « Note introductive sulla presenza di Paolo nel *Dialogo con Trifone* di Giustino », *Annali di Storia dell'Esegesi* 3 (1986), p. 71-83.

5. Voir C. LOOKS, *Das Anvertraute bewahren. Die Rezeption der Pastoralbriefe im 2. Jahrhundert*, München 1999, *passim*.

tée ; elle n'y touche aucun des points essentiels de sa théologie¹. De toute façon, pas une seule fois Justin ne présente les idées de Paul en évoquant leur auteur ; plus étonnant encore, le nom de Paul ne figure pas une seule fois dans les écrits de Justin qui nous sont conservés. On a voulu voir dans cette réserve de l'apologiste le reflet de la controverse qui agissait alors les milieux romains². Il est vrai que c'est au nom de Paul que Marcion combattait l'Ancien Testament³. Mais il convient d'observer aussi que les écrits de Paul ne présentaient pas pour Justin le même intérêt que les autres « Mémoires des Apôtres », les évangiles, où il trouvait les indications nécessaires à son propos concernant la vie et l'enseignement de Jésus⁴.

Les traditions extra-canoniques

Les traditions extra-canoniques n'ont laissé que des traces infimes dans les œuvres de Justin⁵. Dans l'*Apologie*, les

1. Voir E. DASSMANN, *Der Stachel im Fleisch. Paulus in der frühchristlichen Literatur bis Irenäus*, Münster 1979, p. 246 ; A. LINDEMANN, « Der Apostel Paulus im 2. Jahrhundert », in : *The New Testament in Early Christianity*, Louvain 1989, p. 39-67.

2. W. BAUER, *Rechtsgläubigkeit und Ketzerei im ältesten Christentum*, Tübingen 1964², p. 219.

3. G. LÜDEMANN, *Paulus der Heidenapostel*, II. *Antipaulinismus im frühen Christentum*, Göttingen 1983, p. 210 s. ; Ph. VIELHAUER, *Geschichte der urchristlichen Literatur*, Berlin-New York 1975, p. 784-786.

4. A. LINDEMANN, « Der Apostel Paulus im 2. Jahrhundert », p. 50-51.

5. Voir W.L. BARNARD, *Justin Martyr*, p. 65-66 ; OSBORN, p. 135-138. On a relevé dans le *Dialogue avec Tryphon*. (35, 3 ; 47, 6) deux *agrapha*, attestés par ailleurs. La réserve de Justin à l'égard des traditions que nous appelons « extra-canoniques » est d'autant plus remarquable qu'il est lui-même encore « très loin de ce que l'on entend communément par Canon scripturaire, c'est-à-dire une liste strictement établie des livres inspirés, faisant autorité, qui constituent l'ensemble reconnu et reçu de l'Écriture sainte, norme de foi d'un groupe religieux majoritaire ; liste qui est le résultat de décisions d'inclusion et d'exclusion prises après sérieuse délibération et large accord de la communauté », écrit A. LE BOULLUEC, « Le problème de l'extension du Canon des Écritures aux premiers siècles »,

quelques détails que l'on ne trouve pas dans les évangiles synoptiques sont vraiment insignifiants¹.

Quoi qu'il en soit de leur provenance, le fait est que, pour les *logia* de Jésus et pour le matériau narratif le concernant, Justin ne s'appuie que sur les « Mémoires des Apôtres », les évangiles, dont l'autorité repose sur la tradition apostolique qu'ils incarnent. L'apologiste établit cette équation en *Apol.* I, 66, 3. Ce qui lui importe au premier chef, c'est de disposer de documents dignes de foi, rapportant les événements de la vie du Christ. On ne s'étonnera donc pas de le voir alléguer les *Actes de Ponce Pilate*² et les registres du recensement de Quirinius³, à l'instar des « Mémoires des Apôtres ». A ses yeux, ce sont là autant de documents fiables, grâce auxquels on peut apprendre, de source certaine, qu'« il en fut bien ainsi⁴ ».

VII. La tradition manuscrite

Le texte complet⁵ de l'*Apologie* de Justin nous est parvenu en deux manuscrits, dont le second est une copie directe du premier :

RSR 92 (2004), p. 45-87, notamment p. 62. L'auteur conclut : « On ne peut plus dire, sans nuancer la formulation, que "Justin est un dernier représentant de cette période des origines de l'histoire du canon où l'on ne pouvait s'appuyer, pour prêcher le Christ, sur aucune autre « Écriture » que sur l'Ancien Testament dont on avait hérité" ». Il reste en effet à étudier la nature, les causes et les modalités du processus au terme duquel la Grande Église en est venue à reconnaître, d'abord aux « Mémoires des Apôtres », puis aux autres écrits appelés à devenir « le Nouveau Testament », le même statut et le même rang pour l'inspiration et l'autorité qu'aux écrits des Prophètes.

1. W.L. BARNARD, les signale en *Apol.* I, 32, 6 ; 34, 3 ; 38, 6 et 8 ; cf. OSBORN, p. 121 s.

2. *Apol.* I, 35, 9 ; 48, 3.

3. *Apol.* I, 34, 2.

4. *Apol.* I, 35, 9 ; cf. I, 28, 1 ; 38, 7 ; 48, 3.

5. Déduction faite, bien entendu, de la lacune d'*Apol.* II, 2, qui leur est commune.

1) le *codex Parisinus graecus 450* : sigle *A* ;

Daté du 11 septembre 1364, le manuscrit de Paris est le *corpus* complet des œuvres que la tradition attribue à Justin. Ce codex de papier, de grandes dimensions (285 × 215 mm), écrit à pleine page, comprend 467 folios de 23 ou 22 lignes¹. La reliure porte les lettres D (Diane de Poitiers) et H (Henri II) entrelacées. Le texte, souvent corrigé, est d'une belle écriture, parfaitement lisible. La petite *Apologie* (appelée aussi la Seconde : *Apol.* II), dont le titre dit qu'elle fut adressée au Sénat, est transcrite du fol. 193, ligne 12, au folio 201^r, ligne 2 ; elle est suivie immédiatement par la grande *Apologie* (appelée aussi la Première : *Apol.* I), adressée à Antonin le Pieux et à ses fils, qui s'étend du folio 201^r, ligne 6 au folio 239^r, ligne 12, et s'achève sur le Rescrit d'Hadrien à Minicius Fundanus², auquel font suite deux documents apocryphes (fol. 239^r-241^r) : le faux rescrit d'Antonin le Pieux au Conseil de la province d'Asie³ et la Lettre de Marc Aurèle sur le « miracle de la pluie⁴ ».

Il est communément admis que le manuscrit de Paris fut acquis en Italie pour le compte du roi de France par Guillaume Pélacier, évêque de Montpellier, qui fut ambassa-

1. Pour une description plus détaillée du manuscrit, voir Ph. BOBICHON, « Œuvres de Justin Martyr », p. 158-159, qui donne aussi la liste des pièces qu'il comporte, dans un ordre identique au manuscrit de Londres.

2. Pour l'interprétation de ce document, voir les études de C. CALLEWAERT (1903), B. CAPELLE (1927), W. SCHMID (1955), M. SORDI (1960), R. FREUDENBERGER (1967, 1969²), citées dans la Bibliographie générale ; plus spécialement, SPEIGL, p. 95-108 ; MUNIER, p. 41-42.

3. *CPG* 1074 (Bibliographie) ; le texte est édité par E. SCHWARTZ, *Eusebius Werke* II, I (*GCS* 9, 1), Leipzig 1903, p. 326-330 ; dans EUSÈBE, *HE* IV, 13, le texte se lit comme étant de Marc Aurèle. Pour l'interprétation du document, voir H. LECLERCQ, « Le faux rescrit d'Antonin le Pieux », *DACL* IV, 2, 1921, col. 2166-2176 ; R. FREUDENBERGER, « Christenreskript. Ein umstrittenes Reskript des Antoninus Pius », *ZKG* 78 (1968), p. 1-14.

4. *CPG* 1075 ; pour le commentaire, cf. DION CASSIUS, *Hist. rom.* 72, 8-10 : *HIST. AUG.*, *Vita Marci*, 24 ; TERTULLIEN, *Apol.* 5, 6 ; EUSÈBE, *HE* V, 5, 4 ; voir H. LECLERCQ, art. « Fulminata (Légion XIIe) », *DACL* V, 2 (1923), col. 2692-2703 ; C. CAPRINO, A.M. COLLINI, G. GATTI, P. ROMANELLI, *La colonna di Marco Aurelio*, Roma 1955, p. 88 s.

deur du Roi à Venise, de 1539 à 1542. Selon l'usage de l'époque, Pélacier était chargé d'une mission, « pour le moins autant littéraire que diplomatique¹ ». Mais avant d'envoyer à Fontainebleau le précieux manuscrit ou de le rapporter lui-même en France, il le fit copier par l'un des huit copistes qu'il avait à son service². Selon toute vraisemblance, cette copie est le manuscrit *B*, actuellement conservé à la British Library de Londres³.

2) le *codex Musei Britannici*, Loan 36/13 : sigle *B*

Le manuscrit de Londres⁴, daté du 2 avril 1541, a été copié par un certain Γεώργιος qui est certainement Georges Kokolos, copiste de Guillaume Pélacier⁵. Écrit à pleine page, il est constitué de 754 pages de vélin, de 30 ou 29 lignes chacune. Il s'agit d'une copie servile du précédent, offrant les mêmes pièces et dans le même ordre. La *Seconde Apologie* de Justin y figure des pages 303 à 316 ; la *Première*, des pages 317 à 382 ; les trois lettres impériales lui font suite (pages 382 à 386).

La dépendance de *B* à l'égard de *A* avait été soupçonnée par Otto, dès sa première édition des Apologues grecs en

1. Voir G. ARCHAMBAULT, Introduction, p. XIX-XX.

2. *Ibidem*, p. XXVII.

3. Ses désignations antérieures, que nous relevons chez Ph. BOBICHON, « Œuvres de Justin Martyr », p. 160, permettent de tracer l'itinéraire de *B*, de Venise à Londres : *Pelicerianus* = G. Pélacier ; *Naulotianus* = Claude Naulot du Val, d'Avallon, qui, en 1573, légua sa bibliothèque au Collège de Clermont ; *Claromontanus* 82 (Collège de Clermont, des Jésuites à Paris = Lycée Louis-le-Grand) ; *Meermannianus* = *Meerm.* 57 (L. Meermann, acheteur, en 1764, lors de la vente de la bibliothèque du Collège de Clermont, après l'expulsion de France des Jésuites) ; *Phillippicus* = *Phillipp.* 3081 (Sir Thomas Phillipps, acheteur en 1854) ; *Mediomontanus* (Middle Hill, Worcestershire : lieu de la bibliothèque de Sir Th. Phillipps) ; *Fenwickianus* (M.T. Fitzroy Fenwick, héritier de Sir Th. Phillipps).

4. Pour une description détaillée, voir Ph. BOBICHON, « Œuvres de Justin Martyr », p. 159-160.

5. Voir E. GAMILLSCHEG et D. HARLFINGER, *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600*, I, Vienne 1981, n° 65, p. 59 et la planche correspondante.

1842, mais le savant éditeur n'avait pu approfondir la question, faute d'avoir accès au manuscrit *B*, alors conservé à Middle Hill, dans la Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps¹. Établie par Harnack², elle a été unanimement admise depuis. Elle a été confirmée, tout récemment encore, par Philippe Bobichon qui, au terme d'une analyse comparative portant sur 705 variantes³, conclut : « L'ensemble de ces observations convergentes permet d'affirmer que, pour le *Dialogue avec Tryphon*, le manuscrit de la British Library est bien une copie directe de celui de la Bibliothèque Nationale. Remarque qui peut sans doute être étendue à l'ensemble du document, puisque celui-ci paraît bien être tout entier de la même main. Les divergences que *B* présente par rapport à *A* sont minimales et souvent fautives⁴... ».

3) Dans le *codex Ottobonianus graecus 274 (O)*, conservé à la Bibliothèque Vaticane⁵, figurent les chapitres 65 à 67 de la *Première Apologie*, sous l'inscription : ἐκ τῆς β' ἀπολογίας Ἰουστίνου τοῦ μάρτυρος⁶. La comparaison des variantes fait apparaître que la tradition de *O*, inférieure à celle de *A*, ne peut servir à l'établissement du texte⁷.

4) Le *codex Parisinus Suppl. Gr. 190*, qui date du XVII^e siècle, contient quelques extraits d'œuvres attribuées à Jus-

1. *Corpus apologetarum graecorum* III, 3e éd. (Iéna 1879), p. XIII.

2. A. HARNACK, *Die Überlieferung der griechischen Apologeten des 2. Jahrhunderts in der alten Kirche und im Mittelalter* (TU I, 1-2), Leipzig 1882, p. 88.

3. L'auteur a donné la liste exhaustive de ces observations aux pages 968-1003 de la thèse dactylographiée, soutenue le 17 décembre 1999, à l'Université de Caen. [n° 93 03307 du fichier national des thèses].

4. Ph. BOBICHON, « Œuvres de Justin », p. 171-172.

5. MARCOVICH, p. 7, précise que le manuscrit a été copié par un certain Giovanni Onorio, originaire d'Otrante, dont l'activité au Vatican est attestée de 1548 à 1555.

6. La copie a été effectuée à partir d'un manuscrit analogue à *A* et *B*, puisque la *Première Apologie* (la Grande) y figure en seconde position.

7. MARCOVICH, p. 7 ; voir l'apparat critique en *Apol.* I, 65, 1 ; 66, 2 ; 67, 3 et 8.

tin en *A*, notamment de la *Seconde Apologie* (fol. 299^r), et de la *Première* (fol. 299^v-301^r)¹.

La tradition indirecte

Bien qu'ils se soient souvent inspirés des œuvres de Justin, son disciple Tatien, l'apologiste Athénagore, Irénée de Lyon et Tertullien n'offrent pas de citations proprement dites de son *Apologie*, susceptibles de servir à l'établissement du texte. Par contre, Eusèbe de Césarée et Jean Damascène ont conservé plusieurs extraits, plus ou moins étendus, de cet ouvrage. Mais quelle est leur valeur ?

1) Dans son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe donne douze citations de l'*Apologie* de Justin, qui couvrent environ 1/14 de l'ensemble, d'après les estimations de Harnack².

En voici la liste :

Justin, <i>Apol.</i> I, 1 (l'adresse)	Eusèbe, <i>H.E.</i> , IV, 12
26, 3 (Simon)	II, 13, 3-4
26, 4 (Ménandre)	III, 26, 3
26, 5-6 (Marcion)	IV, 11, 9
26, 8 (le Syntagma)	IV, 11, 10
29, 4 (Antinoüs)	IV, 8, 3
31, 6 (Bar Kokheba)	IV, 8, 4
68, 3-6 (Rescrit d'Hadrien)	IV, 8, 7 ; 9, 1-3
<i>Apol.</i> II, 2 (les martyrs romains)	IV, 17, 2-13
8(3), 1-6 (Crescent)	IV, 16, 3-6
12, 1-2 (conversion de Justin)	IV, 8, 5

La principale contribution d'Eusèbe à l'établissement du texte de l'*Apologie* de Justin réside dans le fait qu'il permet

1. L'indication est donnée par WARTHELE, p. 86. Ces extraits n'ont pas été pris en compte par MARCOVICH, qui s'en explique, p. 7, note 15, et pas davantage les extraits d'*Apol.* I, 65-67, conservés, en grec, dans l'*Athos, Vatopedi, Skete Demetrii 33*, fol. 34^r-35^v (deuxième moitié du XVI^e siècle) et, en traduction latine, dans l'*Ambrosianus (Lat.) H. 142 infer.* (daté de 1564) et le *Monacensis Lat. 132* (daté de 1565).

2. A. HARNACK, *Die Überlieferung der griechischen Apologeten des 2. Jahrhunderts*, p. 135, note 87.

de combler une lacune importante, due à la perte d'un folio en *Apol.* II, 2-16. Par ailleurs, il est vrai que le texte d'Eusèbe diffère parfois de la tradition conservée par *A* ; est-il préférable, pour autant ? La réponse est sans équivoque : si l'on excepte quelques additions de son cru¹, aisément repérables, force est de reconnaître que, dans l'ensemble, son texte n'est pas meilleur que celui de *A*² et qu'il n'y a pas lieu de le privilégier systématiquement³.

2) Dans ses *Sacra Parallela* (Ἱερά), Jean de Damas († 749) cite sept brefs passages d'*Apol.* I et un d'*Apol.* II, à savoir :

<i>Apol.</i> I, 2, 1		<i>Apol.</i> I, 12, 10 (la fin)
3, 2		43, 8
4, 3-4 (la fin)		44, 8 (la citation de Platon)
12, 6 (la fin)		<i>Apol.</i> II, 11, 7

L'ouvrage du Damascène est un vaste recueil de sentences et de textes édifiants sur la vie chrétienne, tirés de l'Écriture et des Pères de l'Église, rassemblant plus de 5 000 témoignages. Le genre littéraire de telles compilations conduisait souvent leurs auteurs à remanier plus ou moins profondément les extraits retenus. L'on ne s'étonnera donc pas de constater que les fragments conservés dans les *Sacra Parallela* ne soient guère utiles pour l'établissement du texte⁴.

1. En *Apol.* I, 26, 2 : la traduction grecque de l'inscription *Simoni Deo Sancto* ; en I, 26, 3 : l'emprunt à Irénée, *Adv. Haer.* I, 23, 2, concernant l'origine tyrienne d'Hélène.

2. MARCOVICH, *op. cit.*, p. 2, donne onze exemples à l'appui de cette assertion. Son jugement mérite d'autant plus d'être souligné que le même éditeur rapporte, par ailleurs (p. vii), le jugement extrêmement sévère de Harnack à l'égard de *A*, suspecté de contenir entre 200 et 300 erreurs.

3. C'est la conclusion logique de la précédente constatation ; elle devrait encourager les éditeurs à limiter le plus possible les conjectures qui prétendraient « améliorer » le texte de *A*.

4. Un détail mérite d'être relevé chez le Damascène : son mode de citer l'*Apologie* confirme qu'elle se présentait à lui en deux parties distinctes, comme dans la tradition conservée par *A*. Toutefois, l'ordre dans lequel elles se suivaient n'était pas perturbé, semble-t-il, puisque le compilateur

Le bilan de la précédente investigation sur la tradition de l'*Apologie* de Justin est facile à dresser : d'une part, si l'on excepte la contribution d'Eusèbe en II, 2, 1-16, la tradition indirecte n'apporte pas grand chose à l'établissement du texte ; d'autre part, puisqu'il est avéré que *B* est une copie directe de *A*, « il devient tout à fait oiseux de s'occuper de ses inutiles variantes, très rares, d'ailleurs. Elles ne peuvent être que des fautes de copistes »¹. Ce jugement de Georges Archambault a été pleinement confirmé par Philippe Bobichon qui, au terme d'une analyse exhaustive des deux manuscrits, conclut : « A de très rares exceptions près (détails orthographiques) le texte proposé dans le manuscrit *B* n'est jamais plus satisfaisant que celui du manuscrit *A*. La correction – très incomplète – effectuée par *B* vise toujours à mettre en conformité les deux manuscrits. L'utilisation d'un autre document est donc exclue. Le manuscrit *B* n'est utile, en définitive, que lorsque le manuscrit *A* est difficilement lisible, ce dont le texte du *Dialogue* n'offre aucun exemple significatif². » A notre tour, nous avons collationné le texte de l'*Apologie* de Justin sur *B* ; nous n'avons repéré que quatre variantes intéressantes où *B* diffère de *A*, en le corrigeant³.

précise que sa citation d'*Apol.* I, 2, 1 est tirée du λόγος α (= 1) de l'*Apologie* adressée à l'empereur Antonin, et que celle d'*Apol.* II, 11, 7, est tirée de la deuxième partie de ladite *Apologie* : ἐκ τοῦ β μέρους.

1. C'est la conclusion de G. ARCHAMBAULT, au terme d'une comparaison portant sur les chapitres I à LXXIV, 3 du *Dialogue avec Tryphon*, qui a fait apparaître : 1) « que la presque totalité des variantes entre C (= *A*) et Ch (= *B*) relevées par Otto sont inexistantes ; 2) que nombre de leçons fautives ou non, signalées par Otto, comme particulières à Ch, se trouvent d'abord en C ; 3) que le reste des variantes, peu nombreuses d'ailleurs, signalées par Otto entre C et Ch sont des omissions à la charge du copiste de Ch. La plupart sont corrigées en marge de Ch, et toujours conformément au texte de C... ». Ces observations étant aussi valables, par principe, pour les dites *Apologies* de Justin, il n'y a pas lieu de recourir systématiquement à *B*, pour amender le texte de *A*.

2. Ph. BOBICHON, « Œuvres de Justin Martyr », p. 172.

3. Elles sont signalées dans l'apparat critique en I, 9, 1 ; 15, 4 ; 52, 2 ; 61, 2.

VIII. Principes de l'édition

Pour la traduction de l'*Apologie* de Justin, publiée au début de 1995, nous n'avions pu disposer de la nouvelle édition critique que Miroslav Marcovich avait préparée pour les *PTS*. A l'instar d'André Wartelle, nous avons donc opté en faveur de l'excellente édition de A. W. F. Blunt¹ ; cependant nous donnions, dans l'apparat critique, non seulement les leçons de Blunt, tirées des principales éditions antérieures, de 1551 (Robert Estienne) à 1904 (Gustav Krüger), mais celles d'Eusèbe de Césarée, d'après l'édition d'Eduard Schwartz et celles des *Sacra Parallela* de Jean de Damas, d'après l'édition de Karl Holl. Nous indiquions aussi les conjectures proposées par W. Schmid², ainsi que les variantes relevées par A. Wartelle et P. Pilhofer³ sur le manuscrit de Paris. Pour un certain nombre de passages discutés, nous avons retenu des conjectures ignorées de Blunt ou écartées par lui⁴.

Pour la présente édition, à notre grand regret, il nous a été impossible de reprendre le texte de la nouvelle édition des *PTS*. Il nous faut dire pourquoi, et à quel parti nous avons cru devoir nous résoudre. Dans la recension que nous avons donnée de l'ouvrage en question⁵, nous avons souligné ses éminentes qualités, notamment l'abondance des annotations qui signalent les sources possibles de Justin, et la richesse de l'apparat critique qui rappelle les conjectures des anciens philologues, en indiquant pour chaque leçon retenue son

1. Le doyen Henry Chadwick nous a écrit à ce propos : « ...I warmly share the good opinion of the work of A. W. F. Blunt. It is surprising that Goodspeed did not make more use of this edition... » (Lettre du 29 avril 1995 au soussigné).

2. W. SCHMID, « Die Textüberlieferung der Apologie des Justin », p. 87-138.

3. P. PILHOFER, « Harnack and Goodspeed. Two readers of Codex Parisinus Graecus 450 », *The Second Century* 5 (1985), p. 232-242.

4. Nous en donnions la liste, dans notre édition de 1995, p. 33-34.

5. Ch. MUNIER, « A propos d'une édition récente des Apologies de Justin », p. 299-309.

origine première¹. Pour Justin, cette opération de transparence est d'autant plus nécessaire qu'en présence d'un unique manuscrit, relativement récent, les éditeurs et les philologues ont multiplié à l'infini les suggestions de toute nature, en vue de corriger et d'« améliorer » le texte. Il faut savoir gré à l'éditeur des *PTS* de l'avoir entreprise et menée à bien, au prix de longues recherches.

Choisir à bon escient parmi toutes les conjectures proposées représente un défi constant pour tout nouvel éditeur, car chacun de ses choix suppose d'innombrables appréciations, parfois des plus délicates. Dans un certain nombre de cas, les choix de M. Marcovich emportent l'adhésion, dans la mesure où ils paraissent justifiés par l'état défectueux ou lacunaire de la tradition manuscrite. Cependant l'éditeur des *PTS* a ajouté à la masse des conjectures héritées du passé plus d'une centaine de conjectures nouvelles, qui lui sont propres, et dont il convient, chaque fois, d'apprécier la pertinence. La plupart d'entre elles ont pour objectif immédiat de rendre le texte de Justin plus facilement intelligible², mais toute la question est de savoir si elles sont nécessaires, et surtout, si elles sont conformes à l'usage grammatical³ et stylistique⁴ de l'auteur et de son époque.

1. M. MARCOVICH a évité ainsi le sigle générique *ed(d)* qui, trop souvent, rejette dans l'anonymat le philologue qui, le premier, a proposé une conjecture avisée, devenue à plus ou moins brève échéance le bien commun de tous.

2. Il s'agit essentiellement de l'insertion de particules de coordination, de pronoms personnels ou d'adjectifs possessifs, de changements de temps des verbes (substitution de participes aoristes à des participes présents) ; transpositions diverses, indications de lacunes supposées.

3. C'est ainsi que, à de nombreuses reprises, contrairement à l'usage de la *σοιῶν*, M. MARCOVICH substitue automatiquement le pronom réfléchi au pronom non réfléchi dans un certain nombre de cas, énumérés par F. BLASS-A. DEBRUNNER, *A Greek Grammar of the NT and other early Christian Literature*, tr. by R. W. FUNK, Chicago-London 1961, 1973⁵, n. 283, §3 et 4.

4. « Did Justin write in this way ? », s'interrogeait J. M. C. VAN WINDEN, à propos de quelques-unes de ces conjectures (notamment au sujet d'*Apol.* I, 7, 5), dans le compte-rendu dudit ouvrage dans *VigChr* 50 (1996), p. 82 ; nous donnons d'autres exemples dans notre article de *RvSR* 71 (2001), p. 308.

D'autre part, dans plusieurs cas, l'éditeur des *PTS* n'a pas hésité à corriger le texte biblique de l'*Apologie* pour l'harmoniser avec la *Septante*. Ce procédé n'est guère défendable, semble-t-il. S'il est vrai que, dans la section I, 30-53, exception faite des emprunts directs à la *Septante* touchant *Is.* 53 et le *Ps.* 110 (109), les citations brèves de l'Ancien Testament ne sont ni des citations libres faites de mémoire ni des créations *ad hoc* forgées par Justin ; s'il est vrai aussi qu'elles ne sont pas non plus des emprunts faits à des manuscrits déviants, mais des matériaux provenant de sources juives ou paléochrétiennes parfaitement identifiées, auxquelles Justin doit l'essentiel de ses citations bibliques ¹, le fait de les soumettre au lit de Procuste aboutit à les dénaturer et rend extrêmement difficile, voire impossible, toute *Quellenforschung* vétero-testamentaire sur l'*Apologie* de Justin. Une égale prudence est de mise à l'égard des citations du Nouveau Testament : les corriger à partir d'un hypothétique *textus receptus* des évangiles préjuge des sources effectives dont Justin a pu disposer ².

L'identification de gloses, marginales ou interlinéaires, qui ont pu se glisser dans le texte à la faveur des transcriptions n'est jamais facile ; certaines appréciations peuvent être discutables. A la suite de Harnack et de Veil nous avons redit ailleurs pourquoi la suggestion de Gustav Volkmar, qui tend à éliminer de l'adresse de l'*Apologie* la mention de Lucius comme étant « une glose introduite par un pédant féru d'exactitude historique » ³ ne s'imposait pas ⁴. Nous n'y reviendrons pas ici ⁵.

1. H. KÖSTER, *Einführung in das Neue Testament*, Berlin-New York 1980, p. 780.

2. Voir à ce sujet H. KÖSTER, *Septuaginta und synoptischer Erzählungsstoff im Schriftbeweis Justins des Märtyrers*, p. 94 s.

3. G. VOLKMAR, *Theologische Jahrbücher* 14 (1855), p. 412.

4. Ch. MUNIER, « A propos d'une édition récente des *Apologies* de Justin », p. 301.

5. En *Apol.* II, 1, 1, M. MARCOVICH a cru bon de reprendre une conjecture de J.M.J. BRAUN, auteur d'une édition des *Apologies* de Justin, publiée

A l'instar de Dom Maran et de la grande majorité des éditeurs qui ont cru devoir le suivre, sans s'interroger sur le bien-fondé de cette opération, M. Marcovich transpose *Apol.* II, 8 à la suite d'*Apol.* II, 2. Force est de constater que cette transposition est proprement indéfendable, quand bien même on prétendrait la justifier par le témoignage d'Eusèbe. H. Veil ¹ et A.W.F. Blunt ², entre autres, ont expliqué naguère pourquoi une aussi brutale modification de l'ordre attesté par la tradition manuscrite ne pouvait être acceptée.

Compte tenu de ces observations, le meilleur parti était, semble-t-il, de proposer une nouvelle édition de l'*Apologie* qui serait la plus fidèle possible à la tradition manuscrite, tout en réservant le meilleur accueil aux conjectures les mieux éprouvées des anciens philologues ³. En effet, les recherches effectuées par J.M.J. Van Winden sur les premiers chapitres du *Dialogue avec Tryphon* et celles de Ph. Bobichon sur l'ensemble de cette œuvre ⁴ ont permis d'éta-

à Bonn en 1832 (1860²), et rééditée à Leipzig en 1883. L'opération paraît anodine, qui consiste à remplacer la particule de liaison δέ du manuscrit par l'enclitique τε ; en réalité, cette substitution a pour effet d'éliminer un indice clair et net marquant l'étroite conjonction qui unit *Apol.* II, 1 à *Apol.* I, 68 ; voir MUNIER, p. 154 ; et « L'*Apologie* de Justin : notes de lecture », p. 287.

1. VEIL, p. 119.

2. BLUNT, p. 109 ; cf. Ch. MUNIER, « L'*Apologie* de Justin : notes de lecture », p. 298-300.

3. C'est ainsi qu'en 1995 nous avons recensé les variantes que W. SCHMID avait proposées dans son article : « Die Textüberlieferung der *Apologie* des Justin », p. 87-138, en vue de l'édition qu'il projetait mais n'a pu réaliser.

4. Dans sa recension de l'ouvrage de N. HYLDAHL, *Philosophie und Christentum*, parue dans *VigChr* 24 (1970), p. 307-310, J.M.J. VAN WINDEN déclare qu'à sa grande surprise, cette recherche lui a permis de constater « que la tradition du texte de Justin n'est pas aussi mauvaise qu'on l'admet généralement ». Ph. BOBICHON est parvenu à la même conclusion au terme de son étude sur l'ensemble du *Dialogue*. Les pages qu'il consacre à ce sujet dans l'Introduction de sa nouvelle édition du *Dialogue*, sont explicites à souhait ; voir, *op. cit.*, pp 17-32 (le plan) ; 167-168 (le texte).

blir que le manuscrit de Paris ne mérite pas les jugements, plus que sévères, émis à son sujet par certains philologues de la fin du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e. Une étude attentive du texte de l'*Apologie* convaincra le lecteur que les préjugés entretenus contre le manuscrit de Paris ne sont que très rarement justifiés.

Les choses étant ce qu'elles sont, notre édition se fonde essentiellement sur le texte de *A*¹. Comme il était prévisible, sa relecture n'a pas modifié les leçons consignées dans les éditions usuelles, de Maran (= Migne) à Pautigny, Blunt, Wartelle et Marcovich. Copie directe de *A*, *B* n'est pris en compte qu'aux rares endroits où le copiste a corrigé des fautes évidentes de son modèle.

L'apparat critique a été simplifié sur plusieurs points : c'est ainsi que, pour les éditions antérieures à celle des *PTS*, il ne signale pas toutes les conjectures des philologues mais seulement celles qui ont été retenues, restituées à leur premier inventeur². De même, pour les témoins de la tradition indirecte (Eusèbe, Jean de Damas), ne sont mentionnées ni les variantes connues par la tradition des œuvres concernées ni les conjectures des philologues, quand elles ne servent pas à corriger ou confirmer le texte du manuscrit de l'*Apologie*. Pour notre part, nous ne proposons que cinq nouvelles conjectures³.

Dans notre édition de 1995, pour mieux souligner l'unité de l'œuvre de Justin, nous avons proposé une numérotation

1. Grâce à l'obligeance de Ph. BOVICHON, à qui nous exprimons notre plus vive gratitude, nous avons pu disposer d'un jeu complet d'excellentes photocopies des manuscrits de Paris et de Londres.

2. Sur ce point, l'édition des *PTS* marque un progrès évident sur les éditions antérieures, grâce à une indication correcte des conjectures des éditions antérieures. Ph. BOVICHON, p. 171, observe à ce propos : « L'historique de ces conjectures est parfois difficile à établir : il n'est pas rare, en effet, que certains éditeurs s'attribuent – consciemment ou par ignorance ? – des leçons proposées ou adoptées antérieurement, et les préfaces n'indiquent pas toujours clairement les sources utilisées ».

3. Voir l'apparat critique en I, 1 ; 24, 2 ; 55, 6 ; 68, 7 ; II, 14, 2 ; 15, 1.

continue en 83 chapitres (68 + 15). Cette opération a paru trop audacieuse à certains, dans la mesure où elle mettait en cause la distinction traditionnelle entre *Apol.* I et *Apol.* II. Nous rendant à leurs raisons, nous ne l'avons pas reprise ici. Cependant, en *Apol.* II, 3-8, nous revenons à la succession originelle des chapitres, conservée par les manuscrits, mais nous indiquons, entre parenthèses, celle qui fut instaurée par Dom Maran, en 1742.

Pour la traduction, que nous avons voulue, sinon la plus littérale, du moins la plus exacte possible, sans être servile pour autant, nous avons tiré le plus grand profit des travaux de nos devanciers ; nous reconnaissons bien volontiers notre dette à leur égard, et plus particulièrement envers Henri Veil (1894), ainsi qu'envers Louis Pautigny (1904), A.F.W. Blunt (1911), André Wartelle (1987) et L.W. Barnard (1997). Si nous avons, par endroits, proposé de nouvelles traductions, nous sommes bien conscient de leurs imperfections mais, eu égard aux difficultés de l'entreprise, nous espérons pouvoir compter sur l'indulgence des lecteurs. Justin n'est pas un auteur facile : apparemment prolix et diffus par moments, et, maintes fois, d'une densité quasi impénétrable, il possède une aptitude étonnante à changer de ton et de registre. Nous espérons, malgré tout, avoir respecté les particularités de l'original, ses sources bibliques, son vocabulaire théologique, philosophique et juridique ; mais comment aussi ne point se laisser gagner par la chaleur sincère de certains développements, comment rester insensible à l'amère indignation, à l'ironie cinglante de certaines de ses réflexions¹ ?

À notre grand regret, le commentaire, qui figure dans les notes en bas de page, a dû être réduit à l'extrême, afin de respecter les normes de la collection *Sources chrétiennes* ; moindre mal, dans la mesure où les monographies sont légion, qui traitent des aspects les plus divers de l'*Apologie*

1. *Apol.* I, 8, 2 ; 10, 1 ; 12, 6 ; 14, 2-5 ; 21, 2-5 ; 24, 1 ; 25, 1-2 ; 27, 1-4 ; 55, 1-3 ; 60, 11 ; II, 1-2 ; 8(3), 1-3 ; 12, 1-2 ; 13, 1-2, entre autres.

de Justin ¹. Nous espérons qu'il est malgré tout assez étoffé, pour que le lecteur puisse avoir un aperçu satisfaisant des études qui représentent, depuis la fin du XIX^e siècle, les avancées de la critique philologique au sujet d'une œuvre qui est loin d'avoir livré tous ses secrets ². D'autre part, nous pensons pouvoir publier prochainement, dans la collection « Patrimoines », aux Éditions du Cerf, un commentaire continu, plus étoffé de l'*Apologie* de Justin.

Si l'Index scripturaire, celui des auteurs anciens, et celui des noms propres, ne pouvaient manquer, en revanche la tradition éditoriale de la collection *Sources chrétiennes* ne permettait pas de donner ici un index détaillé de tous les mots grecs et expressions de l'*Apologie* de Justin ; il ferait, du reste, double emploi avec l'*Index Apologeticus* d'E.J. Goodspeed ou l'Index des mots grecs établi par A. Wartelle, dans son édition de 1987 ³ ; d'autre part, tout index partiel de ce genre serait, à bon droit, récusé ⁴. Nous espérons toutefois avoir facilité des recherches plus approfondies, en proposant une bibliographie sélective mise à jour, autant que

1. Qu'il soit permis, à ce propos, de renvoyer le lecteur aux ouvrages que nous avons publiés dans la collection « Paradosis » de l'Université de Fribourg/Suisse, en 1994 et 1995. Il y trouvera plusieurs développements qui n'ont pu être repris ici, notamment sur la démarche apologétique de Justin, ses connaissances littéraires et philosophiques, son argumentation à partir des prophéties, et les particularités de sa théologie.

2. Voir Ch. MUNIER, « L'Apologie de Justin : notes de lecture », p. 287-300.

3. Rappelons qu'il occupe les pages 329 à 388 de ladite édition. Il est proprement irremplaçable : « Consacré à un auteur dont il n'existe pas encore de lexique complet, cet index systématique a paru nécessaire pour favoriser les études linguistiques qui devront un jour être entreprises sur le corpus de saint Justin... », écrivait à son sujet, le regretté A. WARTELLE, *ibid.*, p. 329.

4. Nous n'avons pas non plus jugé nécessaire d'ajouter à la présente édition le faux rescrit d'Antonin le Pieux ni la lettre de Marc Aurèle sur le « miracle de la pluie ». Pour les *Actes du martyre des saints Justin, Charito*, etc, le lecteur voudra bien se reporter à l'édition de H. MUSURILLO.

possible ¹, et en signalant les articles du *Reallexikon für Antike und Christentum*, toujours en cours de parution, susceptibles d'éclairer un grand nombre des sujets abordés dans l'*Apologie* de Justin. Point n'est besoin de dire que nous avons tiré le plus grand profit de la remarquable synthèse donnée récemment par Stefan Heid sur l'œuvre de Justin dans ladite encyclopédie ; le lecteur aura tout intérêt à s'y reporter, ainsi qu'à la mise au point faite par Christoph Riedweg, au même lieu, à propos des écrits pseudo-justiniens ².

Justin « philosophe et martyr » ³ : c'est sous ce double titre que l'Apologiste romain appartient à la tradition chrétienne, depuis que Tertullien, au début du III^e siècle, l'a désigné ainsi à la vénération de l'Église. Assurément, le témoignage du martyr demeure le plus important, aux yeux mêmes du docteur africain. Mais Tertullien a voulu aussi rendre hommage à celui qui avait su reconnaître, avant lui, sinon mieux que lui, les accents de l'âme naturellement chrétienne. De fait, mieux que le Carthaginois, peut-être, Justin a su porter sur la philosophie païenne un jugement équitable et sympathique, et reconnaître tout ce que le platonisme et le stoïcisme avaient produit d'idées nobles et d'élan généreux. Mais surtout, avant même les docteurs d'Alexandrie et les Pères de l'âge d'or, il s'est efforcé, sans toujours y parvenir parfaitement, de « concilier l'esprit de

1. Les travaux consacrés aux apologistes grecs du II^e siècle et plus spécialement à Justin sont innombrables ; la bibliographie établie par le regretté André WARTELLE date de 2001. Parmi les parutions les plus récentes, qu'il n'a pu intégrer, il convient de signaler l'article de Stefan HEID : « Iustinus Martyr I », *RAC* XIX, 801-847, et le chapitre de Bernard POUDERON sur « Les chrétiens et la culture antique », paru au tome I de l'*Histoire du Christianisme*, publié sous la direction de J.M. MAYEUR – Ch. (†) et L. PIETRI – A. VAUCHEZ – M. VENARD, Desclée (2000), p. 817-895.

2. C. RIEDWEG, « Justinus Martyr II (Pseudo-justinische Schriften) », *RAC* XIX, 848-873.

3. TERTULLIEN, *Adversus Valentinianos* 5, 1.

l'évangile et celui de la philosophie¹ », de mettre la foi en harmonie avec la raison. S'il ne parvint pas à réaliser de manière satisfaisante ce grand dessein — le sera-t-il jamais ? —, du moins fut-il le premier à l'avoir entrepris ; et cette initiative fait de lui l'une des figures les plus originales et les plus attirantes de l'ancien christianisme.

A une époque où, de toutes parts, les dogmes chrétiens sont mis en cause, et la personne du Christ livrée à tous les dénis, il nous a paru opportun de citer quelques lignes d'Aimé Puech, consacrées à l'*Apologie* de Justin : « La force du christianisme est qu'il continue une tradition, mais ne la justifie pas seulement : il l'enrichit. Le Christ est surtout pour Justin le Verbe, c'est-à-dire la vérité totale qui se communique aux hommes. Ce Verbe apparaît donc surtout, pendant son passage sur cette terre, comme le *Maître* qui prêche et qui enseigne. Mais il est aussi le *Sauveur*, c'est-à-dire, s'il faut préciser, celui qui arrache l'homme au péché, en ruinant la puissance du démon, premier auteur du péché, et lui assure la vie immortelle, en ruinant la puissance de la mort, conséquence du péché. Si l'on ajoute que Justin s'est tellement attaché à la croyance en la résurrection du corps, et qu'il est devenu si hostile à la conception platonicienne de l'âme naturellement immortelle, qu'il a accepté le *millénarisme*, on s'étonnera qu'on ait pu parfois tendre à considérer son christianisme comme un christianisme de surface, comme une philosophie à étiquette chrétienne. Ce qui est exact, c'est que ce christianisme porte peu l'empreinte du paulinisme : il est issu des *Évangiles*. Justin ne conteste pas la signification qu'il convient d'attribuer à la mort de Jésus ; mais il considère principalement sa vie, sa résurrection, son prochain retour ; il le voit appelant les hommes à la pénitence, leur révélant la vérité, leur prouvant son origine et son pouvoir par ses cures miraculeuses et ses exorcismes ; il l'attend comme instaurateur de ce royaume de Dieu terres-

1. A. PUECH, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, II, Paris 1928, p. 112.

tre, qui précédera pendant mille ans la vie éternelle. Tout cela provient directement des *Évangiles* ; l'état d'esprit et d'âme de Justin prouve seulement que le paulinisme n'est pas tout le christianisme¹. »

1. A. PUECH, *Les apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris 1912, p. 146.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages et les articles qui ne sont cités qu'une seule fois avec leur titre complet ne sont pas mentionnés dans la présente bibliographie. Les abréviations sont celles de l'*Année philologique* et/ou du *Lexikon für Theologie und Kirche* (3^e éd. 1993).

Abréviations

<i>AC</i>	<i>L'Antiquité Classique</i> , Bruxelles
<i>ARW</i>	<i>Archiv für Religionswissenschaft</i> , Freiburg i. Br.
<i>ASE</i>	<i>Anglo-Saxon England</i> , Cambridge
<i>BJRL</i>	<i>Bulletin of the John Rylands Library</i> , Manchester
<i>ChH</i>	<i>Church History : Studies in Christianity and Culture</i> , Red Bank (N. J.)
<i>CIL</i>	<i>Corpus Inscriptionum Latinarum</i> , Berlin
<i>CPG</i>	<i>Clavis Patrum Graecorum</i> , Turnhout
<i>DACL</i>	<i>Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie</i> , Paris
<i>DBS</i>	<i>Dictionnaire de la Bible</i> , Supplément, Paris
<i>DKP</i>	<i>Der kleine Pauli. Lexikon der Antike</i> , Stuttgart
<i>DR</i>	<i>Downside Review</i> , Bath
<i>DSp</i>	<i>Dictionnaire de Spiritualité</i> , Paris
<i>DTC</i>	<i>Dictionnaire de Théologie Catholique</i> , Paris
<i>EThL</i>	<i>Ephemerides Theologicae Lovanienses</i> , Louvain
<i>GCS</i>	<i>Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte</i> , Berlin-Leipzig
<i>HDC</i>	<i>Histoire des Dogmes</i> , Paris
<i>HJb</i>	<i>Historisches Jahrbuch</i> , Freiburg i. B.
<i>HThR</i>	<i>Harvard Theological Review</i> , Cambridge Mass.
<i>JbAC</i>	<i>Jahrbuch für Antike und Christentum</i> , Münster
<i>JBL</i>	<i>Journal of Biblical Literature</i> , Atlanta
<i>JECS</i>	<i>Journal of Early Christian Studies</i> , Baltimore
<i>JEH</i>	<i>Journal of Ecclesiastical History</i> , Cambridge

- JJS *Journal of Jewish Studies*, Oxford
 JThS *Journal of Theological Studies*, Oxford
 LThK *Lexikon für Theologie und Kirche*, Freiburg i. B.
 MD *La Maison-Dieu*, Paris
 NT *Novum Testamentum*, Leiden
 NTS *New Testament Studies*, Cambridge
 PG *Patrologia Graeca* (J.-P. MIGNE), Paris
 PL *Patrologia Latina* (J.-P. MIGNE), Paris
 RAC *Reallexikon für Antike und Christentum*, Stuttgart
 RAM *Revue d'Ascétique et de Mystique*, Toulouse
 RB *Revue Biblique*, Paris
 RE PAULY-WISSOWA-KROLL, *Realencyclopädie der classischen Altertums Wissenschaft*, Stuttgart
 REAug *Revue des Études Augustiniennes*, Paris
 RechAug *Recherches Augustiniennes*, Paris
 REJ *Revue des Études Juives*, Paris
 REL *Revue des Études Latines*, Paris
 RFNS *Rivista di Filosofia Neoscolastica*, Milano
 RHE *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, Louvain
 RHLR *Revue d'Histoire et de Littérature Religieuse*, Paris
 RicStorBibl *Ricerche Storico Bibliche*, Bologna
 RQ *Römische Quartalschrift für christliche Altertums-kunde*, Freiburg i. B.
 RSCI *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, Roma
 RSLR *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa*, Firenze
 RSPPhTh *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, Paris
 RSR *Recherches de Science Religieuse*, Paris
 RThAM *Recherches de Théologie Ancienne et Médiévale*, Louvain
 RoSR *Revue des Sciences Religieuses*, Strasbourg
 SC *Sources Chrétiennes*, Lyon-Paris
 StPatr *Studia Patristica* (actes des congrès d'Oxford, dans les TU), Leipzig-Berlin
 StTh *Studia Theologica*, London
 ThLZ *Theologische Literaturzeitung*, Leipzig
 ThQ *Theologische Quartalschrift*, Tübingen-Stuttgart
 ThWNT *Theologisches Wörterbuch zum neuen Testament*, éd. G. KITTEL, Stuttgart
 TRE *Theologische Realencyclopädie*, Berlin

- TU *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der alt-christlichen Literatur*, Leipzig
 VetChr *Vetera Christianorum*, Bari
 VigChr *Vigiliae Christianae*, Amsterdam
 VT *Vetus Testamentum*, Leiden
 ZKG *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Stuttgart
 ZNTW *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft*, Berlin

I. Bibliographies

- E.R. GOODENOUGH, *The theology of Justin Martyr. An investigation into the conception of early Christian literature and its Hellenistic and Judaistic influences*, Jena 1923, réimpr. Amsterdam 1968, p. 295-320.
 N. HYLDAHL, *Philosophie und Christentum. Eine Interpretation der Einleitung zum Dialog Justins*, Kopenhagen 1966.
 L.W. BARNARD, « Justin Martyr in recent study », *Scottish Journal of Theology* 22 (1969), p. 152-164.
 J. HAMILTON, « Justin's Apology 66. A review of scholarship and suggested synthesis », *ETL* 48 (1972), p. 554-560.
 A. DAVIDS, *Justinus philosophus et martyr*, *Bibliographie 1923-1973*, Nijmegen 1983, 48 p.
 Ch. MUNIER, *L'Apologie de Saint Justin, Philosophe et martyr*, Fribourg/Suisse 1994, p. IX-XXV.
 A. WARTELE, *Bibliographie historique de saint Justin Philosophe et Martyr et des Apologistes grecs du II^e siècle (1494-1994) avec un supplément (1995-1998)*, Paris 2001.

II. Éditions et traductions de l'Apologie de Justin

- R. ESTIENNE, Imprimeur du Roi, Édition princeps, établie sur le ms A, récemment acquis à la Bibliothèque royale de Fontainebleau, Paris 1551. (*Apol.* II, p. 129-134 ; *Apol.* I, p. 135-163 ; *Appendix*, p. 163-165 ; *Adnotationes*, p. 313 s.)
 J. PÉRIER, Première traduction latine, Paris 1554.
 F. SYLBURG, Texte grec de R. Estienne ; avec la nouvelle traduction latine, les commentaires et index de J. Lange, publiés à Bâle chez Froben, 1565 ; Heidelberg 1593.

- F. MOREL, Édition d'ensemble des Pères apologistes : pour Justin, reprise de l'édition de Sylburg, avec la traduction de Lange, corrigées, Paris 1615, 1636².
- J.E. GRABE, Texte grec d'*Apol.* I, Oxford 1700.
- H. HUTCHIN, Texte grec d'*Apol.* II, Oxford 1703.
- S. THIRLBY, Texte grec de R. Estienne ; version latine de Lange ; nombreuses notes, conjectures et corrections, Londres 1766.
- P. MARAN, moine bénédictin de Saint-Maur. Texte de F. Morel, avec notes, corrections, conjectures. Traduction latine remaniée. Première utilisation du Ms B ; première division du texte en chapitres, Paris 1742, Venise 1746².
- C.G. THALEMANN, Texte grec de Grabe et Hutchin, Leipzig 1755.
- C. ASHTON, Cambridge 1768.
- J.M.J. BRAUN, Bonn 1830, 1860² ; rééd. par C. GUTBERLET, Leipzig 1883.
- J.C.Th. VON OTTO, Nouvelle collation de A pour l'édition parue à Iéna en 1842 ; 1848 ; collation de B pour celle de 1876 ; texte latin de Maran, parfois corrigé ; notes nombreuses.
- W. TROLLOPE, *Apol.* I ; Cambridge-London 1845.
- J.P. MIGNE, Reprise de l'édition de Maran : P.G. VI, Paris 1857, col. 325-470.
- G. KRÜGER, Freiburg i. Br. 1891 ; 1896² : 1904³ ; Tübingen 1915⁴.
- H. VEIL, *Justinus des Philosophen und Märtyrers Rechtsfertigung des Christentums (Apologie I u. II)*. Eingeleitet, verdeutscht und erklärt von Dr. Heinrich Veil, Strassburg 1894, 1904² (= VEIL).
- G. RAUSCHEN, *Florilegium Patristicum II* : Sancti Justinii Apologiae duae, Bonn 1904.
- L. PAUTIGNY, Texte grec, traduction française, introduction, notes et index, Paris 1904 (= PAUTIGNY).
- A.W.F. BLUNT, Texte grec de Krüger, revu et corrigé, notes ; Cambridge 1911 (= BLUNT).
- G. RAUSCHEN, *Frühchristliche Apologeten und Märtyrerakten I* (Bibliothek der Kirchenväter 12, Kempten, München 1913² ; reprise de la traduction de H. Veil).
- E.J. GOODSPEED, *Die ältesten Apologeten...*, Göttingen 1914, p. 25-89 (= GOODSPEED).
- E. SANESI, *Giustino, La prima apologia*, Siena 1928.
- E. SANESI, *Giustino. La seconda apologia*, Siena 1928.

- I. GIORDANI, *La prima polemica cristiana. Gli apologeti del II secolo*, Torino 1930 ; 1943², 1962³.
- S. FRASCA, *S. Giustino Martire, Apologie* (cum Theophilo Antiocheno), Torino 1938.
- H. YABEN, *San Justino. Apologias*, Madrid 1943.
- G. EDERLE, *S. Giustino Martire. Le due apologie*, Roma 1944.
- T.B. FALLS, *Writings of Saint Justin Martyr* (The Fathers of the Church), New York 1948.
- C.C. RICHARDSON, *Early Christian Fathers* (Library of Christian Classics 1), London 1953.
- D. RUIZ BUENO, *Padres Apologistas Griegos (s. II)*, Madrid 1954.
- C. BURINI, *S. Giustino martire. Apologie...*, Roma 1956.
- A.G. HAMMAN, *La philosophie passe au Christ. L'œuvre de Justin*, Paris 1958.
- L. REBULLI, *Giustino. Le apologie*, Padova 1982.
- G. GANDOLO - A. REGALO RACCONE, *Giustino, Le due apologie*, Roma 1982.
- A. WARTELE, *Saint Justin. Apologies*. Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index, Paris 1987 (= WARTELE).
- M. MARCOVICH, *Iustini Martyris Apologiae pro christianis*, Berlin. New York 1994 (= MARCOVICH).
- G. GIRGENTI, *Giustino. Apologia*, Roma 1995.
- Ch. MUNIER, *Saint Justin. Apologie pour les chrétiens*, Édition et traduction, Fribourg/Suisse 1995.
- L.W. BARNARD, *St. Justin Martyr The first and second Apologies*. New York/Mahwah, N.J. 1997 (= BARNARD).

III. Études

- M. ALEXANDRE, « Apologétique judéo-hellénistique et premières apologies chrétiennes », dans : *Les apologistes chrétiens et la culture grecque (Théologie historique, 105)*, sous la direction de B. POUDERON et J. DORÉ, Paris 1998, p. 1-40.
- C. ANDRESEN, « Justin und der mittlere Platonismus », *ZNTW* 44 (1952-53), p. 155-195.
- , *Logos und Nomos. Die Polemik des Kelsus wider das Christentum*, Berlin 1955 (= ANDRESEN).
- G. ARCHAMBAULT, *Justin, Dialogue avec Tryphon*. Texte grec, traduction française, introduction, notes et index, Tomes I-II, Paris, 1909 (= ARCHAMBAULT).

- G. BARDY, « Saint Justin et la philosophie stoïcienne », *RSR* 13 (1923), p. 491-510 ; 14 (1924), p. 33-45.
- « Justin (saint) », *DTC* VIII (1928), col. 2228-2277.
- « Les écoles romaines au second siècle », *RHE* 28 (1932), p. 501-522.
- L.W. BARNARD, « The Old Testament and Judaism in the writings of Justin Martyr », *VT* 14 (1964), p. 395-406.
- « Justin Martyr's Eschatology », *VigChr* 19 (1965), p. 86-98.
- *Justin Martyr. His Life and Thought*, Cambridge 1967.
- « Justin martyr in recent study », *Scottish Journal of Theology* 22 (1969), p. 152-164.
- « The Logos Theology of Justin Martyr », *DR* 89 (1971), p. 132-141.
- « Apologetik I (Alte Kirche) », *TRE* 3 (1979), p. 371-411.
- D. BARTHELEMY, « Redécouverte d'un chaînon manquant de l'histoire de la Septante », *RB* 60 (1953), p. 16-29.
- « Justin et le texte de la Bible », dans : A. HAMMAN (éd.), *Justin Martyr. Œuvres complètes*, Bibliothèque MIGNÉ, Paris 1994, p. 369-377.
- J. BAYET, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris 1973² (= BAYET).
- A. BELLINZONI, *The sayings of Jesus in the writings of Justin Martyr*, Leiden 1967 (= BELLINZONI).
- A. BENOÎT, *Le baptême chrétien au second siècle. La théologie des Pères*, Paris 1953.
- Ph. BOBICHON, « Les enseignements juif, païen, hérétique et chrétien dans l'œuvre de Justin martyr », *REAug* 45 (1999), p. 233-259.
- « Fonctions et valeurs des noms dans les écrits de Justin martyr », *Apocrypha* 11 (2000), p. 93-121.
- « Autorités religieuses juives et 'sectes' juives dans l'œuvre de Justin Martyr », *REAug* 48 (2002), p. 3-22.
- « Salomon et Ezéchias dans l'exégèse juive des prophéties royales et messianiques, selon Justin Martyr et les sources rabbiniques », *Tsafon, Revue d'Études juives du Nord* 44 (2002), p. 149-165.
- La Bible dans les œuvres de controverse judéo-chrétienne (II^e-XVIII^e siècles). Entre texte révélé et littérature », dans : *De la Bible à la littérature*, éd. J.C. Attias et P. Gisel, *Labor et Fides*, 2003, p. 69-97.

- « Persécutions, calomnies, 'Birkat ha Minim' et émissaires de propagande antichrétienne dans le *Dialogue avec Tryphon* de Justin de Naplouse », *REJ* 162 (2003), p. 413-429.
- Justin Martyr. *Dialogue avec Tryphon*. Édition critique, traduction, commentaire, 2 vol., Fribourg/Suisse 2003 (= BOBICHON).
- « Œuvres de Justin Martyr. Le manuscrit *Loan* 36/93 de la British Library, un apographe du manuscrit de Paris (*Parisinus graecus*), *Scriptorium* 57/2 (2004), p. 157-172.
- « Préceptes éternels et loi mosaïque dans le *Dialogue avec Tryphon* de Justin Martyr », *RB* 111-2 (2004), p. 238-254.
- « Justin martyr : étude stylistique du *Dialogue avec Tryphon* suivie d'une comparaison avec l'*Apologie* et le *De Resurrectione* », *Recherches augustinienne* 34 (2005), p. 1-61.
- D. BOURGEOIS, *La Sagesse des anciens dans le mystère du Verbe. Évangile et philosophie chez saint Justin philosophe et martyr*, Paris 1981, 1983² (= BOURGEOIS).
- P. BROWN, *Le renoncement à la chair. Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif*, traduit de l'anglais par P.E. Dautzat et C. Jacob, Paris 1995 (= BROWN).
- C. CALLEWAERT, « Le rescrit d'Hadrien à Minucius Fundanus », *RHLR* 8 (1903), p. 152-189.
- B. CAPELLE, « Le rescrit d'Hadrien et S. Justin », *RB* 39 (1927), p. 365-368.
- H. CHADWICK, « Justin Martyr's defence of Christianity », *BJRL* 47 (1964), p. 275-297.
- *Early Christian Thought and the Classical Tradition. Studies in Justin, Clement and Origen*, London 1966 (= CHADWICK).
- « The beginning of Christian Philosophy. Justin. The Gnostics », dans : *The Cambridge History of later Greek and early medieval Philosophy*, Cambridge 1970, p. 158-167.
- « The Gospel a Republication of Natural Religion in Justin Martyr », *Illinois Classical Studies* 18 (1993), p. 237-247.
- F. CHAPOT, « Les Apologistes grecs et la création du monde. A propos d'Aristide », *Apologie* 4, 1 et 15, 1 », dans : *Les Apologistes chrétiens et la culture grecque*, sous la direction de B. POUDERON et J. DORÉ, Paris 1998, p. 199-218.
- *Tertullien, Contre Hermogène*. Introduction, texte critique, traduction et commentaire, Paris 1999 (= CHAPOT, SC 439).

- J. DANIELOU, « Trinité et angéologie dans la théologie judéo-chrétienne », *RSR* 45 (1957), p. 5-41.
- *Histoire des doctrines chrétiennes avant Nicée* : I. *Théologie du Judéo-Christianisme*, 2^e éd. Texte établi sur l'édition italienne de 1974, Tournai-Paris 1991. II. *Message évangélique et culture hellénistique aux II^e et III^e siècles*, Paris et Tournai 1961 (= DANIELOU).
- E. DASSMANN, *Der Stachel im Fleisch. Paulus in der frühchristlichen Literatur bis Irenäus*, Münster 1979.
- A. DILLON, *The middle Platonists. A study of Platonism 80 B.C. to A.D. 220*, London 1977.
- E.R. DODDS, *Pagan and Christian in an age of anxiety. Some aspects of religious experience from Marcus Antonius to Constantine*, Cambridge 1985.
- *Paganisme et Christianisme dans un âge d'angoisse*, trad. française par H.D. SAFFREY, Paris 1979.
- A.J. DROGE, « Justin Martyr and the restoration of philosophy », *ChH* 56 (1987), p. 303-319.
- M. DUJARIER, *Le parrainage des adultes aux trois premiers siècles de l'Église*, Paris 1962.
- F. DÜNZL, *Funktionen des theologischen Begriffs in frühchristlichen Literatur*, Münster 2000.
- M. EDWARDS, « On the Platonic schooling of Justin Martyr », *JThS* 42 (1991), p. 17-34.
- « Justin's Logos and the Word of God », *JECS* 3 (1995), p. 261-280 (= EDWARDS).
- FAYE, E. DE « De l'influence du Timée de Platon sur la théologie de Justin », *Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses* 7 (1896), p. 169-187.
- M. FÉDOU, « La vision de la Croix dans l'œuvre de saint Justin "philosophe et martyr" », *RechAug* 19 (1984), p. 29-110.
- « La figure de Socrate selon Justin », dans : *Les apologistes chrétiens et la culture grecque (Théologie historique, 105)*, sous la direction de B. POUDERON et J. DORÉ, Paris 1998, p. 51-66.
- S. FERNANDEZ – ARDANAZ, « La escatología en San Justino », *Theologica* 13 (1978), p. 355-427.

- M. FIEDROWICZ, *Apologie im frühen Christentum. Die Kontroverse um den christlichen Wahrheitsanspruch in den ersten Jahrhunderten*, Paderborn-München-Wien-Zürich 2001.
- J.-Cl. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate aux Apologies de Justin », dans : *Hommage à René Braun*, t. 2, Nice 1990, p. 1-22.
- « L'apologétique chrétienne : naissance d'un genre littéraire », *REAug* 38 (1992), p. 219-234.
- « L'apologétique chrétienne antique : métamorphose d'un genre polymorphe », *REAug* 41 (1995), p. 201-226.
- R. FREUDENBERGER, *Das Verhalten der römischen Behörden gegen die Christen im 2. Jahrhundert dargestellt am Brief des Plinius an Trajan und der Reskripten Trajans und Hadrians*, München 1967, 1969².
- J.G. GAGER, *Kingdom and Community, The social world of Early Christianity*, Prentice-Hall, Inc., Englewood Cliffs, N.J., 1976.
- J. GEFFCKEN, *Zwei griechische Apologeten*, Leipzig 1907.
- O. GIORDANO, « S. Giustino e il millenarismo », *Asprenas* 10 (1963), p. 155-171.
- G. GIRGENTI, « S. Giustino martire, il primo platonico cristiano », *Rivista di Filosofia Neo-scolastica* 81 (1990), p. 214-255.
- E.R. GOODENOUGH, *The Theology of Justin Martyr. An investigation into the conception of early Christian literature and its Hellenistic and Judaistic influences*, Jena 1923, repr. Amsterdam 1968 (= GOODENOUGH).
- A.J. GOODSPEED, *Index Apologeticus sive Clavis Justini Martyris operum aliorumque Apologetarum pristinorum*, Leipzig 1912.
- *Die ältesten Apologeten*, Göttingen 1914, repr. 1984.
- R.M. GRANT, « The chronology of the Greek Apologists », *VigChr* 9 (1955), p. 25-33.
- « Aristotle and the conversion of Justin », *JThS* 7 (1956), p. 246-248.
- *The early Christian doctrine of God*, Charlottesville 1966.
- « A Woman of Rome : Justin, Apol. 2, 2 », *ChH* 54 (1985), p. 461-472.
- « Forms and Occasions of the Greek Apologists », *Studi e Materiali di Storia delle Religioni* 52 (1986), p. 213-226.
- *Greek Apologists of the Second Century*, London 1988 (= GRANT).

- *Jesus after the Gospels. The Christ in the Second Century*, Louisville 1990.
- A. GRILLMEIER, *Jesus der Christus im Glauben der Kirche*, Band 1. *Von der Apostolischen Zeit bis zum Konzil von Chalcedon* (451), Herder, Freiburg. Basel, Wien 1979.
- A. GUERRA, « The conversion of M. Aurelius and Justin Martyr ; the purpose, genre and content of the First Apology », *The Second Century* 9 (1992), p. 171-187.
- M. HADAS-LEBEL, *Philon d'Alexandrie. Un penseur en diaspora*, Paris 2003.
- J. HAHN, *Der Philosoph und die Gesellschaft. Selbstverständnis, öffentliches Auftreten und populäre Erwartungen in der hohen Kaiserzeit*, Heidelberg 1989.
- R.P.C. HANSON, « The Christian Attitude to pagan Religion up to the time of Constantine », dans : *Id.*, *Studies in Christian Antiquity*, Edinburgh 1985, p. 145-199.
- A. VON HARNACK, *Die Überlieferung der griechischen Apologeten des zweiten Jahrhunderts in der alten Kirche und im Mittelalter* (TU 1-2), Leipzig 1882.
- « Brod und Wasser. Die eucharistischen Elemente bei Justin », (TU 7, 2), Leipzig 1891.
- *Geschichte der altchristlichen Literatur bis Eusebius I-III*, Leipzig 1897 ; 1958².
- « Der Vorwurf des Atheismus in den ersten drei Jahrhunderten » (TU 28, 4), Leipzig 1905.
- W.D. HAUSCHILD-V. HENNING DRECOLL, *Pneumatologie in der Alten Kirche*. *Traditio christiana*. Bd 12, Peter Lang éd., 2004 ; version française par G. POUPOU.
- S. HEID, « Iustinus Martyr I », *RAC* XIX (2001), 801-847 (= HEID).
- M. HENGEL, « Die Septuaginta als von den Christen beanspruchte Schriftensammlung bei Justin und den Vätern bis Origenes », dans : *Jews and Christians, the parting of the ways A.D. 70 to 135*, ed. by J.D.G. Dunn, Tübingen 1992, p. 39-84.
- C. HILL, *Regnum caelorum. Patterns of future hope in early Christianity*, Oxford 1992.
- P. HOFRICHTER, « Logoslehre und Gottesbild bei den Apologeten, Modalisten und Gnostikern », dans : *Monotheismus und Christologie*, hg von M.I. Klauk (Quaestiones disputatae 138), Freiburg i. Br. 1992, p. 186-217 (= HOFRICHTER).

- H.H. HOLFELDER, « Ἐὐσέβεια καὶ φιλοσοφία. Literarische Einheit und politischer Kontext von Justins Apologie », *ZNTW* 68 (1977), p. 48-66 ; 231-251 (= HOLFELDER).
- R. HOLTE, « Logos spermatikos. Christianity and ancient philosophy according to St. Justin's Apologies », *StTh* 12 (1958), p. 109-168 (= HOLTE).
- K. HUBIK, *Die Apologien des hl. Justinus des Philosophen und Märtyrers, Literatur-historische Untersuchung*, Wien 1912.
- U. HÜNTEMANN, « Zur Kompositionstechnik Justins. Analyse seiner ersten Apologie », *Theologie und Glaube* 25 (1933), p. 410-428.
- N. HYLDAHL, *Philosophie und Christentum. Eine Interpretation der Einleitung zum Dialog Justins*, Kopenhagen 1966 (= HYLDAHL).
- R. JOLY, *Christianisme et philosophie. Études sur Justin et les apologistes grecs du deuxième siècle*, Bruxelles 1973 (= JOLY).
- « Parallèles païens pour Justin, Apol. I, 19 », dans : *Hellenica et Judaica. Hommage à Valentin Nikiprowetzky*, ed. par A. Caquot, M. Hadas-Lebel et G. Riaud, Louvain et Paris 1986, p. 473-481.
- C. KANNENGIESSER – A. SOLIGNAC, « Justin (saint) », *DSp* 8 (1970), 1640-1647.
- P. KERESZTES, *Justins and Tertullians Apologien. Eine rhetorische Untersuchung*, Graz 1963.
- « Law and Arbitrariness in the Persecution of Christians and Justin's First Apology », *VigChr* 18 (1964), p. 204-214.
- « The literary genre of Justin's First Apology », *VigChr* 19 (1965), p. 99-110.
- « The « So-called » Second Apology of Justin », *Latomus* 24 (1965), p. 858-869.
- « Justin, Roman Law and the Nomos », *Latomus* 45 (1986), p. 291-317.
- W. KINZIG, « Der Sitz im Leben der Apologie in der alten Kirche », *ZKG* 100 (1989), p. 291-317.
- H. KOESTER, *Septuaginta und synoptischer Erzählungsstoff im Schriftbeweis Justins des Märtyrers* (Habilitationsschrift, dactyl.) Heidelberg 1956.
- « From the Kerygma-Gospel to written Gospels », *NTS* 35 (1989), p. 361-381.

- *Ancient Christian Gospels. Their History and Development*, London 1990.
- Cf. J.M. ROBINSON.
- G. KRETSCHMAR, *Studien zur frühchristlichen Trinitätstheologie*, Tübingen 1956.
- « Le développement de la doctrine du Saint-Esprit du Nouveau Testament à Nicée », *Verbum Caro* 22 (1968), p. 5-55.
- « Die Geschichte des Taufgottesdienstes in der alten Kirche », *Leiturgia* 5 (1970), p. 1-384.
- P. DE LABRIOLLE, *La réaction païenne. Étude sur la polémique antichrétienne du I^{er} au VI^e siècle*, Paris 1934 ; 1948².
- M.J. LAGRANGE, *Saint Justin, philosophe et martyr*, Paris 1914² (= LAGRANGE).
- G.W.H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexikon*, Oxford 1972.
- P. LAMPE, *Die stadtrömischen Christen in den ersten beiden Jahrhunderten*, Tübingen 1987 ; 1990² (= LAMPE).
- D. LAU, *Wie sprach Gott : « Es werde Licht » ? Antike Vorstellungen von der Gottessprache, Erster Teil*, Peter Lang, Europäischer Verlag der Wissenschaften, 2003 (= LAU).
- H. LAUSBERG, *Handbuch der literarischen Rhetorik*, 2 vol., München 1972² (= LAUSBERG).
- A. LE BOULLUEG, *La notion d'hérésie dans la littérature grecque (II^e-III^e siècles)*. T. I. *De Justin à Irénée*, Paris 1985.
- Judith M. LIEU, *Image and Reality ; The Jews in the World of the Christians in the Second Century*, Edinburgh 1996 (= LIEU).
- G. LÜDEMANN, « Zur Geschichte des ältesten Christentums in Rom, I Valentin und Marcion, II, Ptolemäus und Justin », *ZNTW* 70 (1979), p. 86-114.
- M. MARCOVICH, « Notes on Justin Martyr's Apologies », *Illinois Classical Studies* 17 (1992), p. 323-335.
- M. MARITANO, « Giustino martire di fronte al problema della metempsirosi », *Salesianum* 54 (1992), p. 231-281.
- C. MARKSCHIES, *Valentinus Gnostikus ? Untersuchungen zur valentinianischen Gnosis mit einem Kommentar zu den Fragmenten Valentins*, Tübingen 1992.
- J.P. MARTIN, *El Espíritu Santo en los orígenes del cristianismo. Estudio sobre I Clemente, Ignacio, II Clemente y Justino Martir*, Zürich 1970.

- G. MAY, *Schöpfung aus dem Nichts. Die Entstehung der Lehre von der creatio ex nihilo*. Berlin-New York 1978.
- P. MERLO, *Liberi per vivere secondo il Logos. Principi e criteri dell'agire morale in san Giustino filosofo e martire*, Roma 1995 (= MERLO).
- V. MONACHINO, « Intento pratico e propagandistico nell'apologetica greca del II secolo », *Gregorianum* 32 (1951), p. 5-40 ; 187-222.
- T. MOZZICATO, *La poesia pagana nella prima apologetica greca*, Catania 1947.
- Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain (II^e-III^e siècles)*, III^e partie : *Église et Cité*, Paris 1979.
- « La structure littéraire de l'Apologie de Justin », *RvSR* 60 (1986), p. 34-54.
- « A propos des apologies de Justin », *RvSR* 61 (1987), p. 177-186.
- « La méthode apologétique de Justin le Martyr », *RvSR* 62 (1988), pp. 90-100 ; 227-239.
- *L'Apologie de saint Justin philosophe et martyr* (Paradosis 38), Fribourg/Suisse 1994 (= MUNIER).
- « A propos d'une édition récente des apologies de Justin », *RvSR* 71 (1997), p. 299-309.
- « L'Apologie de Justin : notes de lecture », *RvSR* 77 (2003), p. 287-300.
- « A propos de Justin, *Apologie* I, 24, 2 », *JThS*, 55 (2004), p. 132-137.
- B. NAHM, « The debate on the Platonism of Justin Martyr », *The Second Century* 9 (1992), p. 129-152.
- U. NEYMEYR, *Die christlichen Lehrer im zweiten Jahrhundert*, Leiden-New York 1989.
- E.F. OSBORN, *Justin Martyr*, Tübingen 1973 (= OSBORN).
- « From Justin to Origen. The pattern of apologetic », *Prudentia* 4 (1972), p. 1-22.
- *Ethical Patterns in Early Christian Thought*, Cambridge 1976.
- *The Beginning of Christian Philosophy*, Cambridge 1981.
- « Justin Martyr and the Logos spermatikos », *Studia missionalia* 42 (1993), p. 143-159.
- G. OTRANTO, *Esegesi biblica e storia in Giustino (Dial. 63-84)*, Bari 1979 (= OTRANTO).

- « La terminologia esegetica in Giustino », *VetChr* 24 (1987), p. 23-41.
- S.A. PANIMOLLE, « Storicità e umanità del Cristo nelle Apologie di Giustino martire », *Rivista biblica* 38 (1990), p. 191-223.
- « Il vangelo dell'infanzia negli scritti di s. Giustino », dans : A.M. SERRA – A. VALENTINI (ed.), *I vangeli dell'infanzia* 1 (*RicStor-Bibl* 4), 1992, p. 97-102.
- Der kleine Pauli. Lexikon der Antike...*, hg. von K. ZIEGLER und W. SONTHEIMER, 5 vol., Stuttgart 1964-1975.
- M. PELLEGRINO, *Gli apologeti greci del II secolo, Saggio sui rapporti fra il cristianesimo primitivo e la cultura classica*, Roma 1947, p. 40-94.
- « L'elemento propagandistico e protrettico negli apologeti del II secolo », dans : Id., *Studi su l'antica apologetica*, Roma 1947, p. 1-65.
- « Cristianesimo e filosofia in San Giustino martire », *Scuola cattolica* 87 (1959), p. 301-303.
- « L'attualità dell'apologia di S. Giustino », *Scuola cattolica* 80 (1942), p. 130-140 (= Id., *Ricerche patristiche*, Torino 1982, II, p. 401-412).
- O. PERLER, « Logos und Eucharistie nach Justinus I Apol. c. 66 », *Divus Thomas* 18 (1940), p. 293-316.
- H. PÉTRÉ, « *Misericordia*. Histoire du mot et de l'idée du paganisme au christianisme », *REL* 12 (1934), p. 376 – 389.
- J.M. PFÄTTISCH, « Christus und Sokrates bei Justin », *ThQ* 90 (1908), p. 503-524.
- *Der Einfluss Platons auf die Theologie Justins des Märtyrers. Eine dogmengeschichtliche Untersuchung nebst einem Anhang über die Komposition der Apologien Justins*, Paderborn 1910.
- É. DES PLACES, Numénus. Fragments, Paris (Belles Lettres) 1973.
- *Atticus, Fragments*, Paris (Belles Lettres) 1977.
- « Platonisme moyen et apologétique chrétienne au II^e siècle après J.-C. Numénus, Atticus, Justin », *StPatr* 15 (*TU* 128), 1984, p. 432-441.
- M. POHLENZ, *Die Stoa. Geschichte einer geistigen Bewegung*, Göttingen I-II, 1978⁵ (= POHLENZ).
- B. POUDERON, *Athénagore d'Athènes philosophe chrétien*, Paris 1989.

- Athénagore, *Supplique au sujet des chrétiens et Sur la résurrection des morts*, Introduction, texte et traduction par..., Paris 1992 (= **SC 379**).
- « Réflexions sur la formation d'une élite intellectuelle chrétienne au II^e siècle : les 'Ecoles' d'Athènes, de Rome et d'Alexandrie », dans : *Les Pères apologistes et la culture grecque*, éd. par B. Pouderon et J. Doré, Paris 1998, p. 237-270.
- Aristide, *Apologie*, Introduction, texte et traduction par.. et M.J. PIERRE, avec la collaboration de B. OUTTIER et M. GUIORGADZÉ, Paris 2003 (= **SC 470**).
- R.M. PRICE, « Are there 'Holy Pagans' in Justin Martyr ? », *StPatr* 31 (1997), p. 167-171.
- P. PRIGENT, *Justin et l'Ancien Testament. L'argumentation scripturaire du traité de Justin contre toutes les hérésies comme source principale du Dialogue avec Tryphon et de la Première Apologie*, Paris 1964 (= **PRIGENT**).
- « Les citations des Évangiles chez Justin (Apol. I, 14-17) », dans : *Lectures anciennes de la Bible*, Cahiers de Biblia Patristica I (1987), p. 137-152.
- A. PUECH, *Les Apologistes grecs du II^e siècle de notre ère*, Paris 1912.
- « L'origine et la valeur de l'expression λόγος σπερματικός chez Justin », *ibid.*, p. 315-318.
- E. PUECH, « La crucifixion comme peine capitale dans le judaïsme ancien », dans : *Le judéo-christianisme dans tous ses états*. Actes du colloque de Jérusalem 6-10 juillet 1998, éd. par S.C. MIMOUNI et F. St. JONES, Paris 2001, p. 41-66.
- N. PYCKE, « Connaissance rationnelle et connaissance de grâce chez Justin », *EThL* 37 (1961), p. 52-85.
- C. RIEDWEG, « Justinus Martyr II (Pseudo-justinische Schriften) », *RAC*, XIX (2001), col. 842-873.
- J. RIVIÈRE, *Saint Justin et les apologistes du second siècle*, Paris 1907.
- M. RIZZI, « L'escatologia degli apologeti : giudizio, rivelazione e teodicea nella seconda metà del II secolo », *ASE* 16 (1999), p. 161-178.
- E. ROBILLARD, *Justin. L'itinéraire philosophique*, Montréal-Paris 1989.
- L. ROBIN, *Platon*, Paris 1938.

- *La pensée hellénique des origines à Épicure*, Paris 1942..
- J.M. ROBINSON – H. KOESTER, *Trajectories through Early Christianity*, Philadelphie 1971.
- D. ROKÉAH, *Justin Martyr and the Jews*, Leiden-New York, 2002.
- W. RORDORF, « Christus als Logos und Nomos. Das Kerygma Petrou in seinem Verhältnis zu Justin », dans : A.M. RITTER (ed.), *Kerygma und Logos*, Göttingen 1979, p. 424-434.
- « La Trinité dans les écrits de Justin martyr », *Augustinianum* 20 (1980), p. 285-297.
- « *Qui natus est de Spiritu sancto ex Maria uirgine* », *Augustinianum* 20 (1980), p. 545-577.
- H.J. ROSE, *Griechische Mythologie*. Ein Handbuch. Aus dem Englischen übertragen von Dr. Anna Elisabeth Berve-Glauning, München 2003 (= ROSE).
- D. RUNIA, *Philo in early Christian Literature. A survey*, Assen-Minneapolis 1993.
- W. SCHMID, « Die Textüberlieferung der Apologie des Justin », *ZNTW* 40 (1941), p. 87-138.
- « The christian re-interpretation of the rescript of Hadrian », *Maia* 7 (1955), p. 1-10.
- « Ein rätselhafter Anachronismus bei Justin Martyr », *HJb* 77 (1958), p. 358-361.
- « Ein Inversionsphänomen und seine Bedeutung im Text der Apologie des Justin », dans : *Forma futuri*, Studi in onore di M. Pellegrino, Torino 1975, p. 253-281.
- P.M. SCHUHL, *Essai sur la formation de la pensée grecque*, Paris 1949² (= SCHUHL).
- B. SEEBERG, « Die Geschichtstheologie Justins des Märtyrers », *ZKG* 58 (1939), p. 1-81.
- A. SHOTWELL, *The Biblical exegesis of Justin Martyr*, London 1965.
- M. SIMON, *Verus Israel. Étude sur les relations entre Chrétiens et Juifs dans l'Empire romain (135-425)*, Paris 1964².
- M. SIMONETTI, « Il problema dell'unità di Dio da Giustino a Ireneo », *RSLR* 22 (1986), p. 201-240.
- « Paolo nell'Asia Cristiana del II secolo », *VetChr* 27 (1990), p. 123-144.
- *Studi sulla cristologia del II e III secolo*, Roma 1993.

- O. SKARSAUNE, « The conversion of Justin Martyr », *StTh* 30 (1976), p. 53-73.
- *The Proof from Prophecy. A study in Justin Martyr's Proof-Text Tradition*, Leiden 1987 (= SKARSAUNE).
- « Justin », *TRE* 17 (1988), p. 471-478.
- « Judaism and Hellenism in Justin, elucidated from his portrait of Socrates », dans : *Geschichte – Tradition – Reflexion*, Festschrift M. Hengel, vol. III, Tübingen (1996), p. 585-611.
- J. SMIT SIBINGA, *The Old Testament of Justin Martyr*, vol. I ; *The Pentateuch*, Leiden 1963.
- M. SORDI, « I rescritti di Trajano e di Adriano sui cristiani », *RSCI* 14 (1960), p. 39-57.
- M. SPANNEUT, *Le stoïcisme des Pères de l'Église de Clément de Rome à Clément d'Alexandrie*, Paris 1967² (= SPANNEUT).
- « L'apatheia divine. Des Anciens aux Pères de l'Église », dans : *Historiam perscrutari. Miscellanea di studi offerti al prof. Ottorino Pasquato a cura di Mario Maritano*, Roma 2002, p. 637-652.
- J. SPEIGL, *Der römische Staat und die Christen. Staat und Kirche von Domitian bis Commodus*, Amsterdam 1970 (= SPEIGL).
- G.N. STANTON, « Traditions and Gospels in Justin Martyr and Irenaeus », dans : J.M. AUWERS – J. DE JONGE, *The Biblical Canon*, Louvain 2003, p. 352-370.
- M. STERN, *Greek and Latin Authors on Jews and Judaism*, 3 vols, Jerusalem 1974-1984.
- H.L. STRACK-P. BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrash*, 6 vol., München, 1922-1961 (= STRACK-BILLERBECK), repr. 5^e éd. 1979.
- G. STRECKER, « Eine Evangelienharmonie bei Justin und Pseudo-Klemens ? », *NTS* 24 (1978), p. 287-316.
- B. STUDER, « Der soteriologische Ansatz zur Logos-Christologie Justins des Märtyrers », dans : *Kerygma und Logos*, Festschrift C. Andresen, Göttingen 1979, p. 435-448.
- T. STYLIANOPOULOS, *Justin Martyr and the Mosaic Law*, Missoula, Montana 1975.
- C. TRAKATELLIS, *The Pre-existence of Christ in the writings of Justin Martyr*, Missoula, Montana 1976.

- D. VAN DEN EYNDE, *Les normes de l'enseignement chrétien dans la littérature patristique des trois premiers siècles*, Gembloux-Paris 1933.
- G. VERBEKE, *L'évolution de la doctrine du pneuma du stoïcisme à S. Augustin. Étude philosophique*, Paris-Louvain 1945.
- H. VERWEYEN, « Weltweisheit und Gottesweisheit bei Justin dem Märtyrer », dans : W. BAIER (Hg), *Weisheit Gottes Weisheit der Welt*. Festschrift J. Kard. Ratzinger, St. Ottilien 1987, I, p. 603-613.
- P. VEYNE, « La famille et l'amour sous le haut-empire romain », *Annales ESC* 38 (1978), p. 35-63.
- J.H. WASZINK, « Bemerkungen zu Justins Lehre vom Logos Spermatikos », dans : *Mullus*. Festschrift Th. Klauser, Münster i. W. 1964, p. 380-390 (= WASZINK).
- « Bemerkungen zum Einfluss des Platonismus zum frühen Christentum », *VigChr* 19 (1965), p. 129-162.
- Th. WEHOFER, « Die Apologie Justins des Philosophen und Märtyrers in literarhistorischen Beziehung zum erstenmal untersucht », *RQ*, Suppl. 6, 1897.
- P.S. WIDDICOMBE, *The Fatherhood of God in the Thought of Justin Martyr, Origenes and Athanasius*, Oxford 1990.
- A.O. WIELAND, *Die Eschatologie Justins des Philosophen und Märtyrers. Eine Untersuchung zum Standort und zur Bedeutung der Eschatologie bei den Griechischen Apologeten des II. Jahrhunderts*, Innsbruck 1969.
- J.C.M. VAN WINDEN, *An early Christian philosopher. Justin Martyr's Dialogue with Tryphon, chapters one to nine*. Introduction, text and commentary, Leiden 1971 (= VAN WINDEN).
- R. WINLING, *La Résurrection et l'Exaltation du Christ dans la littérature de l'ère patristique*, Paris 2000.
- H.A. WOLFSON, *Philo, Foundations of Religious Philosophy in Judaism, Christianity and Islam*, Cambridge (Mass.) 1947, I-II.
- « Immortality of the soul and resurrection in the philosophy of the Church Fathers », *Harvard Divinity School* 22 (1956-1957), p. 5-40.

- M.O. YOUNG, « Justin Martyr and the Death of the Soul », *StPatr* 16 (1985), p. 209-215.
- Th. ZAHN, « Studien zu Justinus Martyr », *ZKG* 8 (1886), p. 1-84.
- N. ZEEGERS VANDER VORST, *Les citations des poètes grecs chez les apologistes chrétiens du II^e siècle*, Louvain 1972.
- A.F. ZIMMERMANN, *Die urchristliche Lehrer*, Tübingen 1988².

CONSPECTVS SIGLORVM ET ABBREVIATIONVM

Manuscripts et témoins anciens

- A *Parisinus gr.* 450 (anno 1364), fol. 193' – 241'.
B *Claramontanus* 82 (anno 1541), codicis A apographon, pp. 303-382.
O *Ottobonianus gr.* 274, saec. XVI, fol. 1' – 2' (praebet *Apol.* I, 65-67).
Eus. Eusebii *Historia ecclesiastica*, ed. E. Schwartz (*GCS*, Eus. II, 1-3, Lipsiae 1903, 1908, 1909).
Dam. Excerpta ex Ioannis Damasceni *Sacris parallelis* Nr. 94-101, ed. C. Holl (*TU XX.* 2, Lipsiae 1899).

Éditeurs et auteurs de conjectures

- Ashton C. Ashton, editio, Cantabrigiae 1767.
Bellios G. Bellios, *Observat. crit. ad Athenagoram*, Athenis 1858, p. 111s.
Billius Iac. Billius, *Sacrae observat.*, Parisiis 1586, II, c. 6.
Blunt *The Apologies of Justin Martyr*. Ed. by A.W.F. Blunt, Cambridge 1911.
Boll F. Chr. Boll, *Zs. f. d. histor. Theol.* 3 (1842), p. 27.
Braun J.W.J. Braun, editio, Bonnae 1830; 2^e ed. 1860; 3^e ed. Lipsiae (C. Gutberlet).
Buecheler Fr. Buecheler, *Rhein. Mus.* 35 (1880), p. 286.
Casaubon I. Casaubon, *Exercitat. C. Baron.*, Nr. 154.
Clericus Io. Clericus, *Bibliothèque choisie*, III, p. 374.
Colson F.H. Colson, *JThS* 23 (1922), p. 163.
Davies Ioannis Davisii Notae in Apologiam primam, ad St. Thirlby, p. 441/3.

- Fabricius I.A. Fabricius, *Bibl. Gr.* VII, p. 60.
 Gelenius *Iustini... Opera...* interprete Sigismundo Gelenio Boiemo [† 1554], Basileae ap. Hieron. Frobenium, 1555.
 Goodspeed *Die ältesten Apologeten...* herausgegeben von Edgar J. Goodspeed, Göttingen 1914, p. 26-89.
 Grabe E. Grabe, editio *Apol. I*, Oxoniae 1700.
 Harnack A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Literatur bis zu Eusebius I*, 1, Leipzig 1893.
 Holl voir Dam. (*supra*, témoins anciens)
 Hort F.I. Hort, *Journal of class. and sacred philology* 3 (1856), 163.
 Hutchin H. Hutchin, editio *Apol. II*, Oxoniae 1703.
 Krabinger I.G. Krabinger, *Gelehrte Anzz.*, Monaci 1851, Nr. 40, col. 323.
 Krüger G. Krüger, editio, Freiburg i.B. 1891; 1896²; 1904³; Tübingen 1915⁴.
 Leutsch E. Leutsch, *Philol.* 20 (1863), p. 465.
 Maran P. Maran, ex monachis Congregationis S. Mauri (ex codd. A et B; textum per capita diuisit), Parisiis 1742 = *PG* 6 (Parisiis 1857 = 1884), 327-470.
 Mcv *Iustini martyris Apologiae pro christianis* edited by Miroslav Marcovich, Berlin-New York 1994.
 Otto J.C.Th. von Otto, (cum nova recensione cod. A) ad editionem I, 1, Ienae 1842; 2. Ienae 1847; 3 (cum collatione cod. B) Ienae 1876.
 Pautigny L. Pautigny, *Justin, Apologies*. Texte grec, traduction, française, introduction et index, Paris 1904.
 Périon J. Périon, prima latina translatio, Parisiis 1554.
 Pfäffisch *Justinus'... Apologien*. Herausgegeben und erklärt von J.M. Pfäffisch. I : Text ; II : Kommentar, Münster i. W. 1912; 2. Aufl. 1933.
 Pilhofer « Harnack and Goodspeed », *The Second Century* 5 (1985), 232-242.
 Scaliger *Animadvers. in Eus. Chronol.*, dans *Thesaurus temporum*, Lugduni Batavorum 1606, p. 150 b.
 Schmid W. Schmid, « Die Textüberlieferung der Apologie des Justin », *ZNTW* 40 (1941), pp. 87-138.
 Stephan Roberti Stephani, editio princeps (ex cod. A), Parisiis 1551.

- Sylburg F. Sylburg, editio, cum versione latina Ioannis Langi, passim emendata, Heidelbergae 1593.
 Thalemann Chr. G. Thalemann, editio, Lipsiae 1755.
 Thirlby S. Thirlby, editio, cum versione latina I. Langi, Londinii 1722.
 Trollope W. Trollope, editio *Apol. I*, Cambridge and London 1845.
 Valesius H. Valesius, *Annotat. In Eus. H.E.*, ad loc.
 Veil *Justinus... Rechtfertigung des Christentums (Apologie I und II)*. Eingeleitet, verdeutscht und erklärt von H. Veil, Strassburg 1894.
 Volkmar G. Volkmar, *Theol. Jahrb.* 14 (1855), p. 255 s.
 Wartelle *Saint Justin. Apologies*. Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index, Paris 1987.

Abréviations

ac	ante correctionem
add	addidit, addiderunt
codd	codices
conj	coniecit, coniecerunt
corr	correxerunt
del	deleuit, deleuerunt
edd	editorum consensus
improb	improbauit, improbauerunt
incl	inclusit, incluserunt
lac	lacunam
mg	in margine
om	omisit, omiserunt
pc	post correctionem
pos	posuit, posuerunt
prob	probauit, probauerunt
scrips	scripsit, scripserunt
secl	seclusit, secluserunt
transp	transposuit, transposuerunt

N.B. En raison du grand nombre de conjectures d'éditeurs citées dans l'apparat, il n'a pas été possible de conserver partout le principe d'un apparat négatif. Néanmoins, partout où aucun témoin

n'est cité à l'appui du texte retenu, on se souviendra que c'est la leçon du ms. A.

Dans l'apparat critique comme dans l'apparat des sources et parallèles, le renvoi est fait, à l'intérieur de chaque chapitre, à la *ligne* et non au *paragraphe* comme dans les index.

TEXTE ET TRADUCTION

ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΙΟΥΣΤΙΝΟΥ ΦΙΛΟΣΟΦΟΥ
 ΚΑΙ ΜΑΡΤΥΡΟΣ
 ΑΠΟΛΟΓΙΑ ΥΠΕΡ ΧΡΙΣΤΙΑΝΩΝ
 ΠΡΟΣ ΑΝΤΩΝΙΝΟΝ ΤΟΝ ΕΥΣΕΒΗ

I

1. 1. Αὐτοκράτορι Τίτῳ Αἰλίῳ Ἀδριανῶ Ἀντωνίνῳ Εὐσεβεῖ
 Σεβαστῶ Καίσαρι καὶ Οὐηρισσίμῳ <Καίσαρι Σεβαστοῦ>
 υἱῶ φιλοσόφῳ, καὶ Λουκίῳ φιλοσόφῳ Καίσαρος φύσει υἱῶ
 καὶ Εὐσεβοῦς εἰσποιητῶ, ἐραστῇ παιδείας, ἱερᾶ τε συγκλήτῳ
 5 καὶ δῆμῳ παντὶ Ῥωμαίων, ὑπὲρ τῶν ἐκ παντὸς γένους

Titulus. τοῦ αὐτοῦ ἀγίου Ιουστίνου ἀπολογία δευτέρα ὑπὲρ χριστιανῶν
 πρὸς ἀντωνίνον τὸν εὐσεβῆ codd. ἀπολογία πρώτη Grabe Maran

1. 1 post αὐτοκράτορι add. Καίσαρι Hort || 1-2 Εὐσεβεῖ — καὶ : Εὐσεβεῖ
 Σεβαστῶ καὶ Καίσαρι conl. Sylburg || 1-3 Εὐσεβεῖ — υἱῶ¹ : Εὐσεβεῖ καὶ
 Καίσαρι Οὐηρισσίμῳ Σεβαστοῦ υἱῶ conl. Hort || 2 Καίσαρι Σεβαστῶ
 transp. Eus. (HE IV 12) Syr. Rufin || <Καίσαρι Σεβαστοῦ> addidi || 3-4 καὶ
 Λουκίῳ — παιδείας del. Volkmar Mcv || 3 φιλοσόφῳ² A : φιλοσόφου plur.
 Eusebii codd. || 5 παντὶ δῆμῳ transp. Eus.

1, 2 *Histoire Auguste*, Marcus Antoninus Philosophus 4

1, 4 Ciceron, *De divinatione* I, 12 ; *Histoire Auguste*, Verus 3

1. L'adresse présente de nombreuses difficultés, qu'il est possible de résoudre en prenant en compte la titulature officielle des destinataires et la date probable de l'écrit, dégagée par la critique interne ; pour une discussion détaillée, voir MUMIER, p. 18-20 et, dans la présente introduction : « Éléments de datation », p. 24-28.

DE SAINT JUSTIN PHILOSOPHE
 ET MARTYR
 APOLOGIE EN FAVEUR DES CHRÉTIENS
 À ANTONIN LE PIEUX

EXORDE (1-3)

1. Adresse 1. A l'empereur¹ Titus Aélius Hadrien
 Antonin le Pieux, Auguste, César, et à Véris-
 mus², César, fils d'Auguste, philosophe, et à Lucius, philo-
 sophe, fils de César selon la nature, et d'Antonin le Pieux par
 l'adoption, amis de la culture³, au sacré Sénat⁴ et à tout le
 peuple romain, en faveur des hommes de toute origine⁵,

2. Justin désigne Marc Aurèle par le surnom affectueux que déjà l'empereur Hadrien avait coutume de lui donner dans sa jeunesse ; cf. IULIVS CAPITOLINVS (*Histoire Auguste*), *Marc Aur.* 4.

3. Dans le contexte de l'adresse, le terme παιδεία ne signifie pas seulement que le jeune Verus était assidu à ses études supérieures, ce que confirme IULIVS CAPITOLINVS, *Ver.* 2, mais qu'il visait à acquérir une formation humaniste et philosophique approfondie ; cf. I, 2, 2.

4. Cf. I, 56, 2 ; II, 2, 16. L'expression est traditionnelle ; CICÉRON, *Div.* 1, 12 parle du *populus sanctusque senatus*. Mais elle évoluera : sous le Haut-Empire, les décisions sont prises au nom du Sénat et du peuple romain (S.P.Q.R.).

5. Justin revient souvent sur la dimension universelle du christianisme pour tout le genre humain ; cf. *Apol.* I, 25, 1 ; 32, 4 ; 40, 15 ; 50, 12 ; 53, 3 ; 56, 1 ; *Dial.* 52, 4 ; 53, 3-6 ; 91, 3 ; 117, 5 ; 121, 1-2 ; 134, 5. Le thème est commun dès le milieu du II^e siècle.

ἀνθρώπων ἀδίκως μισουμένων καὶ ἐπηρεαζομένων, Ἰουστίνου Πρίσκου τοῦ Βακχείου, τῶν ἀπὸ Φλαουίας Νέας πόλεως τῆς Συρίας Παλαιστίνης, εἰς αὐτῶν, τὴν προσφώνησιν καὶ ἔντευξιν πεποίημαι.

- 2.** 1. Τοὺς κατὰ ἀλήθειαν εὐσεβεῖς καὶ φιλοσόφους μόνον τάληθές τιμᾶν καὶ στέργειν ὁ λόγος ὑπαγορεύει, παραιτουμένους δόξαις παλαιῶν ἐξακολουθεῖν, ἂν φαῦλαι ᾖσιν· οὐ γὰρ μόνον μὴ ἐπεσθαι τοῖς ἀδίκως τι πράξασιν ἢ δογματίσασιν ὁ σῶφρων λόγος ὑπαγορεύει, ἀλλ' ἐκ παντὸς τρόπου καὶ πρὸ τῆς ἑαυτοῦ ψυχῆς τὸν φιλαλήθη, κἂν θάνατος ἀπειληθῆται, τὰ δίκαια λέγειν τε καὶ πράττειν αἰρεῖσθαι δεῖ. **2.** Ὑμεῖς μὲν οὖν, ὅτι λέγεσθε εὐσεβεῖς καὶ φιλόσοφοι καὶ φύλακες δικαιοσύνης | καὶ ἐρασταὶ παιδείας, ἀκούετε πανταχοῦ· εἰ δὲ καὶ ὑπάρχετε, **10** δειχθήσεται. **3.** Οὐ γὰρ κολακεύσοντες ὑμᾶς διὰ τῶνδε τῶν γραμμάτων οὐδὲ πρὸς χάριν ὁμιλήσοντες, ἀλλ' ἀπαιτήσοντες κατὰ τὸν ἀκριβῆ καὶ ἐξεταστικὸν λόγον τὴν κρίσιν ποιήσα-

2. 3 παλαιῶν ἐξακολουθεῖν : πολλῶν ἀκολουθεῖν Holl 94 τῶν πολλῶν ἀκολ. Schmid || 8 ὅτι λέγεσθε del. Stephan || 11 γραμμάτων : πραγμάτων A mg

2, 7 PLATON, *Apologie de Socrate* 28 c

2, 8 PLATON, *République* VI, 504 c (gardiens)

1. L'injustice des persécutions est unanimement dénoncée par les écrivains paléochrétiens ; cf. Mt 5, 44 ; Lc 6, 27-28 ; *A Diognète*, 5, 11-17 ; TERTULLIEN, *Nat.* I, 2, 10 ; *Apol.* I, 4 ; 2, 3 ; 4, 1 ; *Res.* 21, 3 ; CLÉMENT, *Prot.* 89, 3 ; LACTANCE, *Div. Inst.* 5, 9 ; 5, 21.

2. Le rhéteur Ménandre de Laodicée (vers 270 apr. J.-C.) donne de la προσφώνησις la définition suivante : « un discours élogieux adressé aux souverains par un particulier, mettant l'accent sur des vertus comme la justice, la bienveillance à l'égard des sujets, l'accessibilité, la douceur du caractère, l'intégrité et l'incorruptibilité en matière de justice, l'absence de partialité et de préjugés dans les décisions judiciaires » ; voir GRANT, p. 54.

3. Le terme a une signification technique, de « requête écrite » au souverain, d'abord dans l'Égypte ptolémaïque, puis à l'époque romaine ; voir J.-Cl. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate aux Apologies de Justin », p. 15.

injustement haïs et persécutés¹, moi, l'un d'eux, Justin, fils de Priscus, petit-fils de Baccheios, originaires de Flavia Neapolis, cité de Syrie-Palestine, j'adresse ce discours² et cette pétition³.

2.**Captatio benevolentiae**

1. Ceux qui sont véritablement pieux et philosophes⁴, la raison leur ordonne de n'estimer et de n'aimer que la seule vérité, en refusant de suivre les opinions des anciens, si elles sont mauvaises : la saine raison⁵ ordonne en effet de ne pas suivre ceux qui commettent ou enseignent l'injustice, mais l'ami de la vérité doit, de toute manière et de préférence à sa propre vie, même quand la mort menace, choisir de dire et de faire ce qui est juste. **2.** Vous donc, partout, vous vous entendez appeler pieux et philosophes, gardiens de la justice⁶ et amis de la culture ; mais si vous l'êtes effectivement, cela apparaîtra, **3.** car ce n'est pas pour vous flatter ni pour gagner vos bonnes grâces que, par cet écrit, nous nous adressons à vous, mais pour vous demander de prononcer votre jugement au terme d'une enquête exacte et

4. Le thème de l'εὐσέβεια καὶ φιλοσοφία, repris sept fois (*Apol.* I, 1, 2 ; 2, 1 et 2 ; 3, 2 ; 12, 5 ; II, 2, 16 ; 15, 5) ne relève pas seulement de la *captatio benevolentiae* ; il fait partie intégrante de l'argumentation, comme l'a démontré H. HOLFELDER, pp. 48-66 ; 231-251. On notera au passage que ces sept occurrences couvrent les deux parties de l'*Apologie* et illustrent bien l'unité originelle de l'œuvre.

5. Dans une première acception, que Justin partage avec le moyen-platonisme et la Stoa, le terme λόγος désigne un idéal de raison fait de justice, de vérité, de sagesse et de vertu, qui constitue le but suprême de la philosophie ; voir POHLENZ I, p. 141-153. Cet idéal se précise à travers les adjectifs qui lui sont joints : σῶφρων (I, 2, 1) ; ἀληθής (I, 3, 1 ; 5, 3 ; 43, 6) ; ὀρθός (II, 2, 2 ; 7(8), 7 ; 9, 4). Mais Justin ne s'en tient pas à cette acception, humaniste et philosophique ; pour lui, la raison humaine s'épanouit véritablement lorsqu'elle est illuminée par le Logos divin : θεῖος λόγος, cf. I, 10, 6 ; 14, 5 ; 23, 2 ; 33, 9 ; 36, 1 ; 53, 6 ; 59, 5 ; 63, 4 ; 66, 2 ; II, 13, 3.

6. Cf. PLATON, *Resp.* IV, 421 a ; VI, 504 c ; *Polit.* 305 c.

σθαι προσεληλύθειμεν, μη προλήψει μηδ' ἀνθρωπαρεσκεία τῆ
 δεισδαιμόνων κατεχομένους ἢ ἀλόγῳ ὄρμῃ καὶ χρονίᾳ προ-
 15 κατεσχηκυία φήμη κακῆ τὴν καθ' ἑαυτῶν ψῆφον φέροντας. 4.
 Ἡμεῖς μὲν γὰρ πρὸς οὐδενὸς πείσεσθαι τι κακὸν δύνασθαι
 λελογίσμεθα, ἣν μὴ κακίας ἐργάται ἐλεγχώμεθα ἢ πονηροὶ
 διεγνώσμεθα· ὑμεῖς δ' ἀποκτεῖναι μὲν δύνασθε, βλάψαι δ' οὐ.

3. 1. Ἄλλ' ἵνα μὴ ἄλογον φωνὴν καὶ τολμηρὰν δόξῃ τις ταῦτα
 εἶναι, ἀξιούμεν τὰ κατηγορούμενα αὐτῶν ἐξετάζεσθαι, καί,
 ἐὰν οὕτως ἔχοντα ἀποδεικνύωνται, κολάζεσθαι ὡς πρέπον
 ἐστὶ [μᾶλλον δὲ κολάζειν]· εἰ δὲ μηδὲν ἔχοι τις ἐλέγγειν, οὐχ
 5 ὑπαγορεύει ὁ ἀληθὴς λόγος διὰ φήμην πονηρὰν ἀναιτίους
 ἀνθρώπους ἀδικεῖν, μᾶλλον δὲ ἑαυτοῦς, οἳ οὐ κρίσει ἀλλὰ
 πάθει τὰ πράγματα ἐπάγειν ἀξιούτε. 2. Καλὴν δὲ καὶ μόνην
 δικαίαν πρόκλησιν ταύτην πᾶς ὁ σωφρονῶν ἀποφανεῖται, τὸ
 τοὺς ἀρχομένους τὴν εὐθύνην τοῦ ἑαυτῶν βίου καὶ λόγου
 10 ἀληπτον παρέχειν, ὁμοίως δ' αὖ καὶ τοὺς ἀρχοντας μὴ βία
 f. 202r μῆδὲ τυραννίδι ἀλλ' εὐσεβείᾳ καὶ φιλοσοφίᾳ ἀκολουθοῦντας |
 τὴν ψῆφον τίθεσθαι· οὕτως γὰρ ἂν καὶ οἱ ἀρχοντες καὶ οἱ

2. 13 προσεληλύθαμεν Sylburg Otto || ἀνθρωπαρεσκεία Stephan :
 ἀνθρωποπαρεσκεία A || post τῆ add. τῶν Ashton

3. 4 μᾶλλον δὲ κολάζειν A (an glossema ? I, 4, 4) : μᾶλλον δὲ κολάζεσθαι
 πιερότερον Sylburg ἄλλον δὲ κολάζειν Maran ἄλόντας κολάζειν Bellios Otto
 del. Thirby || 8 πρόκλησιν A Holl 95: πρόσκλησιν Thirby || 8-10 τὸ...
 ἀληπτον : τοῦ... ἀμειπτον Holl 95

2, 15 PLATON, *Apologie de Socrate* 30 de

2, 18 PLATON, *Apologie de Socrate* 30 c

1. Justin revient plusieurs fois sur l'idée que les juges qui condamnent
 des innocents se condamnent eux-mêmes ; cf. I, 3, 1 ; 4, 2 ; 45, 6 ; 68, 2 ; II,
 15, 5. Il l'a peut-être reprise à PLATON, *Apol.* 30 c ; *Pol.* 473 c.

2. Le verbe διαγινώσκω ne figure qu'ici et en I, 68, 9, dans le Rescrit
 d'Hadrien. Cette reprise révèle l'importance accordée par Justin à ce docu-
 ment dans son argumentation proprement juridique, pour la définition du
status generis legalis de la cause ; voir LAUSBERG, §§ 98-223.

rigoureuse, sans vous laisser dominer par des préjugés, par
 le désir de plaire à des gens superstitieux ni par une précipi-
 tation irréfléchie ou de perfides rumeurs fortifiées par le
 temps, au risque de porter la condamnation contre vous-
 mêmes¹. 4. Pour nous, en effet, nous savons ne pouvoir
 subir de mal de la part de personne, si nous ne sommes pas
 convaincus d'avoir commis quelque action criminelle, ou
 reconnus coupables² ; quant à vous, vous pouvez nous
 tuer³ ; nous nuire, non.

3. **Requête** 1. Pour que personne n'aille croire que ce
 sont là propos insensés et téméraires, nous
 demandons que l'on examine les accusations portées contre
 nous et, si l'on démontre qu'il en est bien ainsi, que l'on
 nous punisse, comme de juste ; mais si nul ne peut nous
 convaincre⁴ de quelque crime que ce soit, la droite raison
 interdit de faire tort à des innocents sur de méchantes
 rumeurs, ou plutôt de vous faire tort à vous-mêmes, si vous
 trouvez bon d'expédier les affaires au mépris de la justice, au
 gré de la passion. 2. Une procédure correcte, voire la seule
 juste, tout homme de bon sens la reconnaîtra au fait que les
 sujets présentent un compte rendu irréprochable de leur vie
 et de leur doctrine et que pareillement les souverains ren-
 dent leurs sentences en se laissant diriger non point par la
 violence et la tyrannie mais par la piété et la philosophie ; car
 c'est ainsi que gouvernants et gouvernés pourront goûter le

3. La formule remonte à PLATON, *Apol.* 30 c ; cf. I, 12, 6 ; 17, 4 ; 45, 6.
 Cependant, ici Justin dépend directement d'Épictète et non de Platon ;
 voir M. SPANNEUT, « Epiktet », *RAC* V, 633.

4. S'appuyant implicitement sur le Rescrit d'Hadrien, Justin l'interprète
 à son avantage, comme s'il exigeait la preuve formelle que les chrétiens
 commettent des délits qualifiés, en se livrant à des activités criminelles
 condamnées par les lois ; cf. I, 68, 9. Dans cette perspective on s'explique
 l'importance, dans son plaidoyer, du témoignage offert par la conduite
 irréprochable des chrétiens ; cf. I, 4, 2-3 ; 7, 4 ; 14-17.

ἀρχόμενοι ἀπολαύοιεν τοῦ ἀγαθοῦ. 3. Ἐφη γάρ που καὶ τις τῶν παλαιῶν « Ἄν μὴ οἱ ἄρχοντες φιλοσοφήσωσι καὶ οἱ ἀρχόμενοι, οὐκ ἂν εἶη τὰς πόλεις εὐδαιμονῆσαι ». 4. Ἡμέτερον οὖν ἔργον καὶ βίου καὶ μαθημάτων τὴν ἐπίσκεψιν πᾶσι παρέχειν, ὅπως <μὴ> ὑπὲρ τῶν ἀγνοεῖν τὰ ἡμέτερα νομιζόντων τὴν τιμωρίαν, ὧν ἂν πλημμελῶσι τυφλώττοντες, αὐτοὶ <ἐ>αυτοῖς ὀφλήσωμεν· ὑμέτερον δέ, ὡς αἰρεῖ λόγος, ἀκούοντα ἀγαθοῦς εὐρίσκεσθαι κριτάς. 5. Ἄναπολόγητον γὰρ λοιπὸν μαθοῦσιν, ἣν μὴ τὰ δίκαια ποιήσητε, ὑπάρξει πρὸς θεόν^a.

4. 1. Ὀνόματος μὲν οὖν προσωνομῖα οὔτε ἀγαθὸν οὔτε κακὸν κρίνεται ἄνευ τῶν ὑποπιπτουσῶν τῷ ὀνόματι πράξεων· ἐπεὶ, ὅσον γε ἐκ τοῦ κατηγορουμένου ἡμῶν ὀνόματος, χρηστότατοι ὑπάρχομεν. 2. Ἄλλ' ἐπεὶ οὐ τοῦτο δίκαιον ἡγούμεθα, διὰ τὸ ὄνομα, ἐὰν κακοὶ ἐλεγχώμεθα, αἰτεῖν ἀφίεσθαι, πάλιν, εἰ

3. 13-15 που — εὐδαιμονῆσαι : τίς που τῶν παλαιῶν ἦν μὴ οἱ ἄρχοντες φιλοσοφήσωσιν οἱ ἀρχόμενοι οὐκ ἂν εἶεν εὐδαίμονες Holl 95 || 14-15 καὶ οἱ ἀρχόμενοι del. Thalemann Schmid 93 || 17 ὅπως μὴ Gelenius Otto : ὅπως Ἀ μήπως Thirlby || 18-19 αὐτοὶ ἑαυτοῖς Krabinger : αὐτῶν αὐτοῖς Α

4. 1 προσωνομία Grabe || 3 γε Sylburg Otto : τε Α

3, 14-15 PLATON, *République* V 473 de ; PHILON, *De vita Mosis* II, 2 ; *Histoire Auguste*, Marcus Antoninus Philosophus 27, 6-7

3, 15-16 PLATON, *Apologie de Socrate* 17 b-18 a

4, 1 PLINE LE JEUNE, *Lettres* X, 96, 2

4, 3 SUÉTONE, *Claude* 25, 3

3. a. Cf. Sg 6, 3-6

1. L'origine littéraire de cette sentence se trouve chez PLATON, *Resp.* V, 473. Justin en donne ici une version amplifiée, analogue à celles de PHILON, *Mos.* 2, 2 ou d'ALCINOOS, *Didasc.* 34.

2. Justin fait allusion aux termes mêmes du Rescrit de Trajan, conservé par PLINE LE JEUNE, *Ep.* X, 97, 2 ; il proteste contre le préjugé de culpabilité

bonheur. 3. De fait, un Ancien¹ a dit quelque part : « Si les souverains et les sujets ne s'adonnent pas à la philosophie, il ne saurait y avoir de bonheur pour les cités ». 4. A nous donc de permettre à tous l'examen de notre vie et de nos enseignements, afin de ne point encourir nous-mêmes, par notre faute, à la place de ceux qui font profession d'ignorer ce qui nous concerne, le châtement des fautes qu'ils commettent dans leur aveuglement ; à vous de nous entendre, comme la raison l'exige, et de vous montrer de bons juges. 5. Car si, une fois instruits, vous n'observez pas la justice, vous serez désormais sans excuse devant Dieu^a.

ARGUMENTATION

Quaestio infinita (I, 4-68, 10 ; II, 10-12, 6)

I. Réfutation des accusations portées contre les chrétiens (I, 4-12)

4. 1. Le seul énoncé² d'un nom n'autorise aucun jugement, ni en bien ni en mal, si l'on fait abstraction des actions qui tombent sous le coup de ce nom ; or, si l'on s'en tient au nom dont on nous fait grief, il se trouve que nous sommes des citoyens excellents³. 2. Mais puisque nous ne pensons pas qu'il soit juste de prétendre être absous à cause de notre nom, si nous sommes convaincus d'être des criminels, en

qui s'attache au nom même des chrétiens, soupçonnés arbitrairement de se livrer à tous les méfaits ; cf. I, 4, 2 ; 7, 4 ; II, 2, 16 ; voir SPEIGL, p. 58-81 ; MUNIER, p. 41-45.

3. Justin reprend un jeu de mots intraduisible fondé sur le phénomène de l'iotacisme (la tendance de la langue grecque à assimiler des voyelles et groupes de voyelles au son i). De ce fait, la prononciation conduisait à confondre Χριστός et χρηστός (excellent). Cf. I, 4, 5 ; 46, 4. Le phénomène est sous-jacent à SUÉTONE, *Claud.* 25, 3 (*impulsore Chresto*). Voir E.J. BICKERMANN, « The Name of Christians », *HThR* 43 (1949), p. 109-124.

μηδὲν διὰ τε τὴν προσηγορίαν τοῦ ὀνόματος καὶ διὰ τὴν πολιτείαν εὐρισκόμεθα ἀδικοῦντες, ὑμέτερον ἀγωνιᾶσαι ἐστί, μὴ ἀδίκως κολάζοντες τοὺς μὴ ἐλεγχομένους τῇ δίκῃ κόλασιν ὀφλήσητε. **3.** Ἐξ ὀνόματος μὲν γὰρ ἢ ἑπταίνος ἢ κόλασις οὐκ ἂν εὐλόγως γένοιτο, ἢν μὴ τι ἐνάρετον ἢ φαῦλον δι' ἔργων ἀποδείκνυσθαι δύνηται. **4.** Καὶ γὰρ τοὺς κατηγορουμένους ἐφ' ἡμῶν πάντας πρὶν ἐλεγχθῆναι οὐ τιμωρεῖτε· ἐφ' ἡμῶν δὲ τὸ ὄνομα ὡς ἐλεγχον λαμβάνετε, καίπερ, ὅσον γε ἐκ τοῦ ὀνόματος, τοὺς κατηγοροῦντας μᾶλλον κολάζειν ὀφείλετε. **5.** Χριστιανοὶ γὰρ εἶναι κατηγορούμεθα· τὸ δὲ χρηστὸν μισεῖσθαι οὐ δίκαιον. **6.** Καὶ πάλιν, ἐὰν μὲν τις τῶν κατηγορουμένων ἕξαρνος γένηται τῇ φωνῇ μὴ εἶναι φήσας, ἀφίετε αὐτὸν ὡς μηδὲν ἐλέγχειν ἔχοντες ἀμαρτάνοντα, ἐὰν δὲ τι <ς> ὁμολογήσῃ εἶναι, διὰ τὴν ὁμολογίαν κολάζετε· δέον καὶ τὸν τοῦ ὁμολογοῦντος βίον εὐθύνειν καὶ τὸν τοῦ ἀρνούμενου, ὅπως διὰ τῶν πράξεων ὁποῖός ἐστιν ἕκαστος φαίνεται. **7.** Ὅν γὰρ τρόπον παραλαβόντες τινὲς παρὰ τοῦ διδασκάλου Χριστοῦ μὴ ἀρνεῖσθαι^a ἕξεταζόμενοι παρακελεύονται, τὸν αὐτὸν τρόπον κακῶς ζῶντες ἴσως ἀφορμὰς παρέχουσι τοῖς ἄλλως καταλέ-

4. 12 οὐ τιμωρεῖτε : οὐ δίκαιον τιμωρηθῆναι Holl 96 || ἐφ'² : ὄφ' Holl 96 || 18 τις Sylburg Otto : τι A

4. a. Cf. Mt 10, 33

1. Allusion à la procédure proposée par Plin le Jeune et approuvée dans ses grandes lignes par l'empereur Trajan pour l'instruction des procès contre les chrétiens ; cf. PLIN LE JEUNE, *Ep.* X, 96, 5 ; 97, 2. Voir, dans la présente introduction, La situation légale des chrétiens, p. 46-48.

2. Justin proteste contre la procédure en vigueur, qui fait de la seule profession de christianisme un crime passible de la peine capitale, à l'égal des pires forfaits sanctionnés par la loi romaine. Il demande que soit examinée la conduite publique et privée (βίος) des chrétiens ainsi que leur doctrine et leur culte ; ATHÉNAGORE, *Leg.* 2, 4, reprendra cette argumentation ; cf. TERTULLIEN, *Apol.* 2, 2.

revanche, s'il est établi que nous ne commettons aucun délit, ni par l'appellation de notre nom ni par notre comportement dans la cité, il vous appartient de faire tous vos efforts, afin de ne point être condamnés vous-mêmes à un juste châtiement, pour avoir puni injustement des gens qui n'auraient pas été convaincus de crime. **3.** En effet, un nom ne saurait être raisonnablement objet de louange ou de blâme, si l'on ne peut, à travers des actes, faire la preuve de quoi que ce soit d'honnête ou de malhonnête. **4.** Et de fait pour ce qui concerne ceux des vôtres qui sont accusés, vous n'en punissez jamais aucun avant qu'il n'ait été convaincu de crime ; mais pour ce qui nous concerne, vous prenez notre nom comme une preuve à charge, alors que, du moins à en juger d'après notre nom, vous devriez bien plutôt punir nos accusateurs. **5.** On nous accuse, en effet, d'être chrétiens ; or il n'est pas juste de haïr ce qui est excellent. **6.** Par ailleurs, si l'un des accusés vient à nier¹, en déclarant de vive voix ne pas être chrétien, vous prononcez sa relaxe, comme n'ayant plus aucun grief pour l'incriminer ; mais si quelqu'un avoue être chrétien, vous le punissez à cause de cet aveu, alors qu'il faudrait examiner la conduite² de celui qui avoue non moins que celle de celui qui nie, afin que, d'après ses actes, la nature de chacun apparaisse au grand jour. **7.** En effet, de même que certains qui ont appris à l'école du Christ³ à ne pas renier^a quand ils sont interrogés donnent une leçon de courage, de même certains qui ont une conduite mauvaise⁴ fournissent des prétextes à ceux qui de toute façon sont

3. Ici apparaît pour la première fois dans l'*Apologie* le titre grec διδάσκαλος conféré au Christ ; cf. I, 12, 9 ; 13, 3 ; 15, 5 ; 16, 7 ; 19, 6 ; 21, 1 ; 32, 2 ; II, 7(8), 5. Voir E. FASCHER, « Jesus der Lehrer », *ThLZ* 79 (1954), p. 325-342 ; F. NORMANN, *Christos didaskalos. Die Vorstellung von Christus als Lehrer in der Literatur des ersten und zweiten Jahrhunderts*, Münster 1967.

4. Justin fait peut-être allusion à des sectes gnostiques, de réputation sulfureuse, comme celle des Carpocratians ; cf. CLÉMENT, *Strom.* III, 5-11 ; IV, 25-28 ; voir LAMPE, p. 269 s. ; BROWN, p. 91 s.

25 γειν τῶν πάντων Χριστιανῶν ἀσέβειαν καὶ ἀδικίαν αἰρουμέ-
 νοις. 8. Οὐκ ὀρθῶς μὲν οὐδὲ τοῦτο πράττεται· καὶ γὰρ τοι
 φιλοσοφίας ὄνομα καὶ σχῆμα ἐπιγράφονται τινες, οἳ οὐδὲν
 ἄξιον τῆς ὑποσχέσεως πράττουσι· γινώσκετε δ' ὅτι καὶ οἱ τὰ
 ἐναντία δοξάσαντες καὶ δογματίσαντες τῶν παλαιῶν τῶ ἐνὶ
 30 ὀνόματι προσαγορεύονται φιλόσοφοι. 9. Καὶ τούτων τινὲς
 ἀθεότηα ἐδίδαξαν, καὶ τὸν Δία ἀσελγῆ ἅμα τοῖς αὐτοῦ παι-
 ε. 203r σίν οἱ γενόμενοι ποιηταὶ καταγγέλλουσι· κἀκείνων τὰ διδάγ-
 ματα οἱ μετερχόμενοι οὐκ εἴργονται πρὸς ὑμῶν, ἄθλα δὲ καὶ
 τιμὰς τοῖς εὐφώνως ὑβρίζουσι τούτους τίθετε.
 5. 1. Τί δὴ οὖν τοῦτ' ἂν εἴη; Ἐφ' ἡμῶν, ὑπισχνουμένων
 μηδὲν ἀδικεῖν μηδὲ τὰ ἄθλα ταῦτα δοξάζειν, οὐ κρίσεις ἐξετά-

4. 31 ἀθεότηα A corr. edd. || 34 εὐφώνως A corr. edd. || τούτους :
 τούτοις Stephan τὸς θεοὺς Ashton

4, 31 PLATON, *Politique* 308 e ; CICÉRON, *De natura deorum* I, 42 ;
 SEXTUS EMPIRICUS, *Adversus Mathematicos* IX, 17

1. Justin aime associer divers vocables qui présentent des affinités, sans pouvoir être confondus, tels ἀσέβεια, ἀδικία, ἀνομία, ἁμαρτία (cf. I, 28, 4 ; 43, 6 ; *Dial.* 20, 4 ; 35, 5, 46, 5 ; 70, 2). Ici, l'ἀσέβεια semble être synonyme d'ἀθεότηα (cf. I, 4, 9) ; voir SPEIGL, p. 146 et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 46, 5, note 25. Quant à l'ἀδικία, elle qualifie, aux yeux des autorités romaines, leur conviction d'avoir affaire à un groupe marginal, hors-la-loi, détaché du judaïsme, et ne pouvant plus, de ce fait, se prévaloir du « loyalisme nationaliste » reconnu à ce dernier dans le cadre de la législation de l'Empire. Voir, dans la présente introduction : Les griefs d'ordre politique, p. 49-52.

2. Le thème des contradictions des philosophes est un lieu commun depuis la plus haute Antiquité ; il comporte deux aspects : d'une part les contradictions des philosophes entre eux ; d'autre part, les contradictions entre leur vie et leurs enseignements. Justin joue sur les deux registres (I, 7, 3, 26, 6 ; II, 10, 3 ; 13, 3 ; *Dial.* 2, 1 ; 35, 6) ; voir ATHÉNAGORE, *Leg.* 2, 4 ; TERTULLIEN, *Apol.* 46, 3. Voir J.-Cl. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris 1972, p. 307-317.

enclins à accuser indistinctement tous les chrétiens d'impiété et de malfeasance¹. 8. Mais agir de la sorte n'est pas non plus équitable, car enfin d'aucuns s'arrogent le nom et le costume des philosophes, alors que leur conduite ne correspond en rien à la dignité de cette profession ; vous savez aussi que, parmi les anciens, des gens qui ont professé des opinions et des doctrines opposées sont désignés par ce seul nom de philosophes², 9. et parmi eux certains ont enseigné l'athéisme³. Il se trouve aussi que les poètes de profession proclament les impudicités de Zeus⁴ et celles de ses enfants ; or ceux qui recherchent leurs enseignements ne sont l'objet d'aucune interdiction de votre part, mais vous accordez honneurs et récompenses à ceux qui outragent ces divinités en des discours harmonieux.

5. 1. Qu'est-ce à dire ? Alors que nous nous engageons par serment à ne commettre aucun méfait et à ne point enseigner ces impiétés, vous ne faites pas une enquête approfondie

3. Au nombre de ces athées, que l'on pourrait qualifier d'agnostiques, CICÉRON, *N.D.* I, 42, énumère Prodicus, Diagoras, Protagoras et Evhémère ; voir SEXTUS EMPIRICUS, *Adv. Mathem.* IX, 17). A l'époque de Justin, l'athéisme est professé plus ou moins résolument par les philosophes cyniques et épicuriens, provoquant un retour très net des classes aisées et cultivées vers la religion et la philosophie et leurs valeurs traditionnelles.

4. Cf. I, 20, 3 ; 21, 5 ; 23, 3 ; 33, 3 ; 53, 1 ; 54, 1, 2 ; 59, 6 ; II, 4(5), 5 ; 10, 6 ; 12, 4, 5. Ces reproches sont un lieu commun de la critique religieuse, en Grèce, avant même le christianisme ; voir J. PÉPIN, « Christianisme et mythologie. Jugements chrétiens sur les analogies du paganisme et du christianisme », in : *Dictionnaire des mythologies et des religions traditionnelles et du monde antique*, Paris 1981, p. 161-171. Les apologistes ont exploité à l'envi cet argument, et tout d'abord ARISTIDE, *Apol.* 8, 2 ; 9, 3 ; 11, 7 ; 17, 2 Sy. Voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 345-348.

ζετε, ἀλλὰ ἀλόγῳ πάθει καὶ μάλιστα δαιμόνων φαύλων ἐξε-
 λαυνόμενοι ἀκρίτως κολάζετε μὴ φροντίζοντες. **2.** Εἰρήσεται
 5 γὰρ τάληθές· ἐπεὶ τὸ παλαιὸν δαίμονες φαῦλοι, ἐπιφανείας
 ποιησάμενοι, καὶ γυναῖκας ἐμοίχευσαν καὶ παῖδας διέφθειραν
 καὶ φόβητρα ἀνθρώποις ἔδειξαν^a, ὡς καταπλαγῆναι τοὺς οἱ
 λόγῳ τὰς γινομένας πράξεις οὐκ ἔκρινον, ἀλλὰ δέει συνηρασ-
 μένοι καὶ μὴ ἐπιστάμενοι δαίμονας εἶναι φαύλους θεοὺς
 10 προσωνόμαζον, καὶ ὄνόματι ἕκαστον προσηγόρευον, ὅπερ
 ἕκαστος αὐτῶ τῶν δαιμόνων ἐτίθετο. **3.** Ὅτε δὲ Σωκράτης
 λόγῳ ἀληθεῖ καὶ ἐξεταστικῶς ταῦτα εἰς φανερόν ἐπειρατο
 φέρειν καὶ ἀπάγειν τῶν δαιμόνων τοὺς ἀνθρώπους, καὶ αὐτὸν
 οἱ δαίμονες διὰ τῶν χαϊρόντων τῇ κακίᾳ ἀνθρώπων ἐνήρηγη-

5. 13 αὐτὸν Thirlby : αὐτοὶ A

5, 3 PHILON, *De confusione linguarum* 180

5. a. Cf. Gn 6, 1-4

1. A l'instar de Philon, *Confus.* 180 s. ; *Fug.* 66 s., qui rendait les anges responsables des maux injustes qui accablent les hommes ici-bas, Justin attribue une place considérable au rôle des mauvais démons, aussi bien dans l'histoire de l'humanité en général, que dans le cheminement moral de chaque individu ; cf. I, 12, 5 ; 14, 1-2 ; 44, 12 ; II, 1, 2 ; 4(5), 3-4 ; 6(7), 3 ; *Dial.* 39, 6. L'idée est reprise par les apologistes ; voir H. WEY, *Die Funktionen der bösen Geister bei den griechischen Apologeten des zweiten Jahrhunderts nach Christus*, Winterthur 1957 ; O. TLASCAL, *Die Dämonenlehre der Apologeten des 2. Jahrhunderts und ihr geistesgeschichtlicher Hintergrund*, Wien 1958 ; P.G. VAN DER NAT, « Geister III, Apologeten und lateinische Väter », *RAC* IX, 715-761.

2. Cf. II, 4(5), 3. Allusion probable à l'interprétation usuelle de la chute des anges, évoquée en Gn 6, 2, donnée par le judaïsme intertestamentaire ; cf. 1 *Hénoch* 6, 1-2 ; *Lib. iub.* 4, 15, 22 ; 5, 1-11 ; 10, 1-14 ; *Test. Rub.* 5, 6 s. Voir Ph. S. ALEXANDER, « The Targumim and Early Exegesis of « Sons of God » in Genesis 6 », *JJS* 23 (1972), p. 68-71 ; J. MICHL, « Engel II (jüdisch) » XI, *RAC* V, 80-82 et l'ample commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 79, 1, note 2.

die sur nos mises en accusations mais, poussés par une passion déraisonnable et sous le fouet de mauvais démons¹, vous nous punissez, sans discernement, sans vous en faire scrupule. **2.** Il faut dire la vérité : autrefois de mauvais démons, multipliant leurs manifestations, violemment des femmes², corrompirent des enfants et produisirent aux yeux des hommes des phénomènes effrayants^a, au point que, frappés de terreur, ces gens ne jugeaient plus selon la raison les événements qui se produisaient mais au contraire, saisis de crainte et ignorant qu'il s'agissait de mauvais démons, ils leur donnaient le nom de dieux et les invoquaient chacun par un nom, celui précisément que chacun des démons s'était attribué. **3.** Mais lorsque Socrate³, à la lumière de la raison véritable et après une enquête approfondie, s'efforça de tirer ces choses au clair et de détourner les hommes des démons, ces mêmes démons, par l'intermédiaire de ces hommes pervers qui trouvent leur joie dans le mal, s'employèrent⁴ à le faire condamner à mort comme athée⁵ et impie,

3. Cf. I, 5, 4 ; 46, 3 ; II, 6(7), 3 ; 8(3), 6 ; 10, 5. L'exemple de Socrate occupe une place importante dans l'argumentation de Justin et des autres apologistes grecs, à l'exception de Théophile d'Antioche. Voir E. BENZ, « Christ und Sokrates in der alten Kirche. Ein Beitrag zum Verständnis des Märtyrers und des Martyriums », *ZNTW* 43 (1951), p. 195-224 ; E. FASCHER, « Sokrates und Christos », *ZNTW* 45 (1954), p. 1-41 ; J.-Cl. FREDOUILLE, « De l'Apologie de Socrate aux Apologies de Justin », in : J. GRANAROLO (éd.), *Hommage à R. Braun*, Nice 1990, II, p. 1-22.

4. Justin utilise le même verbe ἐνεργέω, pour désigner les entreprises des mauvais démons contre Socrate, le Christ (I, 63, 10) et les chrétiens (I, 5, 3) ; il l'utilise aussi pour dénoncer les menées subversives des hérétiques, Simon et Ménandre (I, 26, 2 et 4), et les plagiatistes des cultes païens (I, 62, 1 et 4) ; cf. E. FASCHER, « Energeia », *RAC* V, 25-27.

5. L'accusation d'athéisme portée contre Socrate (PLATON, *Apol.* 26 c) lui fait grief de ne point honorer les dieux reconnus par la Cité, de ne pas tenir compte de la religion officielle. Voir A. VON HARNACK, « Der Vorwurf des Atheismus in den ersten drei Jahrhunderten » *TU* 28, 4, Leipzig 1905 ; W. NESTLE, « Atheismus », *RAC* I, 866-870 ; du même, « Asebieprozesse », *RAC* I, 733-740 ; SPEIGL, p. 147 s. et, dans la présente introduction, Le grief d'impie et d'athéisme, p. 52-56.

15 σαν ὡς ἄθεον καὶ ἀσεβῆ ἀποκτείνεσθαι, λέγοντες καινὰ εισφέρειν αὐτὸν δαιμόνια· καὶ ὁμοίως ἐφ' ἡμῶν τὸ αὐτὸ ἐνεργοῦσιν.
 4. Οὐ γὰρ μόνον <ἐν> Ἑλλησι διὰ Σωκράτους ὑπὸ λόγου ἡλέγχθη ταῦτα, ἀλλὰ καὶ ἐν βαρβάρους ὑπ' αὐτοῦ τοῦ Λόγου μορφωθέντος καὶ ἀνθρώπου γενομένου καὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ κληθέντος, ᾧ πεισθέντες ἡμεῖς τοὺς ταῦτα | πράξαντας δαίμονας οὐ μόνον μὴ ὀρθοὺς εἶναι φαμεν, ἀλλὰ κακοὺς καὶ ἀνοσίους δαίμονας, οἱ οὐδὲ τοῖς ἀρετῆν ποθοῦσιν ἀνθρώποις τὰς πράξεις ὁμοίας ἔχουσιν.

6. 1. Ἐνθεν δὲ καὶ ἄθεοι κεκλήμεθα· καὶ ὁμολογοῦμεν τῶν τοιούτων νομιζομένων θεῶν ἄθεοι εἶναι, ἀλλ' οὐχὶ τοῦ ἀληθεστάτου καὶ πατρὸς δικαιοσύνης καὶ σωφροσύνης καὶ τῶν ἄλλων ἀρετῶν, ἀνεπιμίχτου τε κακίας θεοῦ· 2. ἀλλ' ἐκεῖνόν τε 5 καὶ τὸν παρ' αὐτοῦ υἱόν, ἐλθόντα καὶ διδάξαντα ἡμᾶς ταῦτα, καὶ τὸν τῶν ἄλλων ἐπομένων καὶ ἐξομοιουμένων ἀγαθῶν

5. 15 ἀποκτείνεσθαι Otto : ἀποκτεῖναι A || 17 ἐν add. Périer Otto || 21 ὀρθοὺς : Θεοὺς Davies Thirlby

6. 6 ἄλλων : αὐτῶ coni Ashton Mcv

5, 15-16 XÉNOPHON, *Mémoires* 1, 1 ; PLATON, *Apologie de Socrate* 24 b

1. Selon la tradition grecque, les barbares sont les peuples qui vivent en dehors de la civilisation grecque ; chez les apologistes, Chrétiens et Juifs sont encore désignés par ce terme, sans nuance péjorative, pour les distinguer des Hellènes, les Grecs païens ; cf. Col 3, 11 ; 1 Co 14, 11 ; JUSTIN, I, 7, 3 ; 46, 3. Voir J. JÜTHNER, « Barbar », *RAC* I, 1173-1176 ; I. OPPELT, « Barbar I », *RAC*, Suppl. 1, 846-895, notamment 849 et 873.

2. Première mention, dans l'*Apologie*, du Verbe divin, le titre christologique par excellence du Christ-Jésus ; cf. I, 13, 3-4 ; 33, 6 ; 36, 1 ; 60, 7 ; II, 13, 4 ; *Dial.* 45, 4 ; 48, 3 ; 50, 1 ; p. 63, 1 ; 88, 4 etc. Voir G. AEBY, *Les missions divines de saint Justin à Origène*, p. 6-15 ; HEID, 835-837 et, dans la présente introduction, Raison humaine et Logos divin, p. 58-59.

3. A l'instar du judaïsme intertestamentaire et de la philosophie de son temps, Justin accorde une place importante aux bons (cf. I, 6, 2) et aux mauvais anges ou génies (δαίμονες). Voir HEID, 837-838 ; E. DE FAYE, « La

sous prétexte qu'il introduisait des divinités nouvelles ; et pareillement, pour ce qui nous concerne, ils mettent en œuvre les mêmes procédés. 4. En effet, ce n'est pas seulement chez les Grecs, par la bouche de Socrate, que ces faits ont été dénoncés à la lumière de la raison, mais aussi chez les barbares¹, par le Logos lui-même², revêtu d'une forme sensible, devenu homme et appelé Jésus-Christ ; nous qui avons cru en lui nous proclamons que les démons qui ont agi de la sorte non seulement ne sont pas de bons esprits³ mais des démons pervers et impies, eux dont la conduite ne ressemble même pas à celle des hommes qui aspirent à la vertu.

6. 1. De là vient aussi qu'on nous appelle athées⁴. Oui, nous l'avouons, nous sommes athées à l'égard des prétendus dieux de cette sorte, mais non point à l'égard du Dieu de vérité qui est aussi le Père de la justice⁵, de la chasteté et des autres vertus, sans nul mélange de mal. 2. Au contraire, l'honorant en raison et en vérité, nous le vénérons⁶, nous l'adorons, ainsi que son Fils qui est venu d'auprès de Lui et qui nous a

christologie des Pères apologistes grecs et la philosophie religieuse de Plutarque », Paris 1906, p. 1-7.

4. Sur le reproche d'athéisme adressé aux chrétiens, cf. I, 13, 1 ; II, 8 (3), 2 ; *Dial.* 17, 1 ; 108, 1, et les passages parallèles des apologistes. Voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 131 s.

5. Parmi les attributs de la divinité mentionnés par Justin (cf. I, 10, 1), reviennent le plus souvent la vérité (ἀλήθεια), la justice (δικαιοσύνη), la chasteté (σωφροσύνη : cf. I, 14, 2 ; 15, 1 ; *Dial.* 6, 3), la philanthropie (φιλανθρωπία), autant dire ceux qui sont unanimement reconnus par la tradition judéo-chrétienne. Au sujet des conceptions élaborées par la philosophie gréco-romaine, voir H. DÖRRIE, « Gottesvorstellung », *RAC* XII, 81-154, notamment 125 s. ; 145 s., et A. DIHLE, « Heilig », *RAC* XIV, 1-63, notamment 46-47.

6. Justin est l'un des premiers Pères de l'Église qui atteste l'existence d'un culte des anges. Voir OFRANTO, p. 198 ; J. MICHL, « Engel », *RAC* V, 199.

ἀγγέλων στρατόν, πνεῦμά τε τὸ προφητικὸν σεβόμεθα καὶ προσκυνούμεν, λόγῳ καὶ ἀληθείᾳ τιμῶντες, καὶ παντὶ βουλομένῳ μαθεῖν, ὡς ἐδιδάχθημεν, ἀφθόνως παραδιδόντες.

7. 1. Ἀλλά, φήσει τις, ἤδη τινὲς ληφθέντες ἠλέγχθησαν κακοῦργοι. 2. Καὶ γὰρ πολλοὺς πολλὰκις, ὅταν ἐκάστοτε τῶν κατηγορουμένων τὸν βίον ἐξετάζητε, ἀλλ' οὐ διὰ τοὺς προ<ε>λε<γ>χθέντας, καταδικάζετε. 3. Καθόλου μὲν οὖν
5 κάκεινο ὁμολογοῦμεν, ὅτι ὃν τρόπον οἱ ἐν Ἑλλήσι τὰ αὐτοῖς ἀρεστὰ δογματίσαντες ἐκ παντὸς τῷ ἐνὶ ὀνόματι φιλοσοφίας προσαγορεύονται, καίπερ τῶν δογμάτων ἐναντίων ὄντων, οὕτως καὶ τῶν ἐν βαρβάρους γενομένων καὶ δοξάντων σοφῶν τὸ ἐπικατηγορούμενον ὄνομα κοινόν ἐστι. Χριστιανοὶ γὰρ
204r πάντες προσαγορεύονται. 4. Ὅθεν | πάντων τῶν καταγγελλο-

7. 4 προελεγχθέντας Périon : προλεχθέντας A Otto

1. Ce passage a donné lieu à une foule de commentaires qui s'efforcent généralement d'expliquer, parfois de justifier, la démarche de l'apologiste. Il convient assurément de l'interpréter en fonction des autres déclarations de Justin touchant soit les relations du Christ et des anges, soit celles du Logos et du *Pneuma* ; on évitera ainsi d'isoler arbitrairement l'expression « et les autres bons anges » et de raisonner sur « une christologie angélique », dont Justin serait un témoin privilégié ; voir G. JUNCKER, « Christ as Angel : the Reclamation of a primitive Title », *Trinity Journal Deerfield (Ill.)* 15 (1994), p. 221-250 ; R.P.C. CARRELL, *Jesus and the angels*, Cambridge 1998, p. 98-111 ; HEID, 836.

2. Cf. I, 33, 9. La croyance en l'inspiration divine des prophètes, voyants et devins, était unanime à l'époque de Justin, dans le monde juif comme dans le monde gréco-romain ; Voir GOODENOUGH, p. 177 s. ; G. FRIEDRICH « προφήτης », *ThWNT* VI, 781-863 ; H. CROUZEL, « Geist (heiliger) », *RAC* IX, 506 s. Justin utilise très fréquemment cette appellation dans l'*Apologie* (22 occurrences), pour désigner l'Esprit divin, en tant qu'il a inspiré les prophètes et annoncé le salut en Jésus-Christ.

3. Justin se réfère ici à la tradition catéchétique qui lui vient des Apôtres, cf. I, 49, 5 ; 66, 3 ; mais celle-ci a pour garant le « didascale » par excellence, le Maître divin, qui est le Logos (le Verbe), le Fils premier-né de Dieu : cf. I, 10, 6 ; 13, 3 ; 14, 4 ; *Dial.* 58, 9. Cf. DANIELOU, p. 133.

4. Dans une intention apologétique Justin insiste sur le désintéressement et la transparence de l'enseignement prodigué par les didascales chrétiens ; il y reviendra dans le *Dialogue*, où il souligne la gratuité de leurs

donné cet enseignement, et l'armée des autres bons anges¹ qui l'escortent et lui ressemblent, ainsi que l'Esprit prophétique² ; et à quiconque veut s'instruire nous transmettons³ la doctrine comme on nous l'a enseignée, sans réserve⁴.

7. 1. Mais, dira-t-on, déjà des chrétiens ont été arrêtés et convaincus d'être des malfaiteurs. 2. En fait, lorsque vous examinez individuellement la conduite des accusés, il vous arrive souvent d'en condamner un grand nombre, mais vous ne le faites pas à cause de ceux qui ont été convaincus de crime avant eux. 3. Or donc, d'un point de vue général, nous admettons aussi le fait que voici : de même que ceux qui, chez les Grecs, ont soutenu les doctrines qui leur plaisaient, fussent-elles contradictoires entre elles, se voient désigner toujours et partout du seul nom de philosophes, de même ceux qui se sont manifestés chez les barbares et se sont acquis la réputation de sages⁵ possèdent une dénomination commune qui sert à les désigner : ils sont tous appelés chrétiens⁶. 4. C'est pourquoi nous demandons que l'on examine

leçons (*Dial.* 58, 1 : ἀμισθῶσι) et lors de son interrogatoire par le préfet Rusticus, *Acta martyrum Justinii*, 3, 3.

5. La conception selon laquelle la philosophie avait atteint son apogée chez les peuples barbares (parmi lesquels les Juifs étaient comptés), bien avant d'y parvenir chez les Grecs, est attestée par Posidonios (135-50 av. J.-C.). Voir H. WASZINK, « Some Observations on the appreciation of 'The Philosophy of the Barbarians' in early Christian Literature », *Mélanges offerts à Mademoiselle Christine Mohrmann*, Utrecht/Antwerpen 1963, p. 41-56 ; HEID, 827.

6. La formation du nom *Christianus* correspond à l'usage latin d'ajouter le suffixe *-ianus* à un nom de personne, pour désigner ses partisans ; cf. *Herodiani*, en *Mc* 3, 6 ; 12, 13. Cette constatation suggère qu'à l'époque de cette formation, le nom *Christus* était considéré comme un nom propre pour désigner Jésus. Bientôt, sans doute dès la fin du I^{er} siècle, les non-chrétiens utilisèrent le terme *Christiani* comme un sobriquet, dont la charge péjorative ne fit que s'aggraver, à mesure que les préjugés des masses païennes s'intensifiaient contre les chrétiens. Voir A. GERCKE, « Der Christenname ein Scheltnahme », *Festschrift zur Jahrhundertfeier der Universität Breslau*, Breslau 1911, p. 360-365 ; P. DE LABRIOLLE, « Christianus », *Bulletin Du Cange* 5 (1930), p. 69-88.

μένων ὑμῖν τὰς πράξεις κρίνεσθαι ἀξιούμεν, ἵνα ὁ ἐλεγχθεὶς ὡς ἄδικος κολάζεται, ἀλλὰ μὴ ὡς Χριστιανός^α. ἐὰν δέ τις ἀνέλεγκτος φάνηται, ἀπολύεται ὡς Χριστιανός οὐδὲν ἀδικῶν.

5. Οὐ γὰρ τοὺς κατηγοροῦντας κολάζειν ὑμᾶς ἀξιόσομεν· ἀρκοῦνται γὰρ τῇ προσούσῃ πονηρίᾳ καὶ τῇ τῶν καλῶν ἀγνοίᾳ.

8. 1. Λογίσασθε δ' ὅτι ὑπὲρ ὑμῶν ταῦτα ἔφημεν ἐκ τοῦ ἐφ' ἡμῖν εἶναι ἀρνεῖσθαι ἐξεταζομένων. 2. Ἄλλ' οὐ βουλόμεθα ζῆν ψευδολογοῦντες· τοῦ γὰρ αἰώνιου καὶ καθαροῦ βίου ἐπιθυμοῦντες τῆς μετὰ θεοῦ τοῦ πάντων πατρὸς καὶ δημιουργοῦ διαγωγῆς ἀντιποιοῦμεθα, καὶ σπεύδομεν ἐπὶ τὸ ὁμολογεῖν, οἱ πεπεισμένοι καὶ πιστεύοντες τυχεῖν τούτων δύνασθαι τοὺς τὸν θεὸν δι' ἔργων πείσαντας, ὅτι αὐτῷ εἶποντο καὶ τῆς παρ' αὐτῷ διαγωγῆς ἤρων, ἔνθα κακία οὐκ ἀντιτυπεῖ. 3. Ὡς μὲν οὖν διὰ βραχέων εἰπεῖν, ἃ τε προσδοκῶμεν καὶ μεμαθήκαμεν

7. 13 Χριστιανός del. Reinach

7, 15-16 Code Théodosien IX, 2, 3

8, 2 PLATON, *Apologie de Socrate* 30 de

8, 4 PLUTARQUE, *De Iside et Osiride* 78, 382 f

8, 4 PHILON, *De Abrahamo* 9, 58 ; *De officio mundi* 7 ; *De specialibus legibus* III, 189 ; DIOGÈNE LAËRGE, *Vies* VII, 147 ; PLUTARQUE, *Quaestiones Platonicae* 4, 1000 e

7. a. Cf. I P 4, 15-16

1. Allusion possible à la conclusion du rescrit d'Hadrien, cité en annexe (I, 68, 10). L'empereur y rappelle, en effet, la règle de la rétorsion, inscrite dans le droit pénal romain, qui frappe, de la peine même qui aurait dû être prononcée contre l'accusé, l'accusateur incapable d'apporter la preuve de ses assertions. Cf. SPEIGL, p. 104 s.

la conduite de tous ceux qui vous sont déférés, afin que celui qui aura été convaincu de crime soit puni en tant que coupable au regard de la loi mais non point en tant que chrétien^a, mais s'il appert que tel d'entre eux ne peut être convaincu de crime, qu'il soit relaxé en tant que chrétien, puisqu'il ne commet rien de mal. 5. Nous ne vous demanderons pas de punir nos accusateurs¹ : ils sont assez punis par la méchanceté qui s'attache à eux et par leur ignorance du bien.

8. 1. Ce que nous avons dit², c'est dans votre intérêt³ ; reconnaissez-le au fait qu'il nous serait possible de nier quand nous sommes interrogés. 2. Mais nous ne voulons pas vivre au prix d'un mensonge car, animés du désir de la vie éternelle et pure, nous aspirons à vivre avec Dieu⁴ le père et le créateur de l'univers⁵ et nous nous empressons de nous avouer chrétiens, car nous sommes convaincus et nous croyons que peuvent obtenir ces biens ceux qui auront persuadé Dieu, par des actes, qu'ils l'ont suivi et ont aspiré à vivre auprès de lui, là où le mal n'a plus de prise. 3. Voilà donc en peu de mots ce que nous attendons, ce que nous

2. Dans cette nouvelle section I, 8-12, Justin vise à justifier la conduite publique des chrétiens : leur attitude courageuse devant le tribunal devrait leur valoir présomption d'innocence (I, 8) ; il explique pourquoi ils refusent de rendre un culte aux idoles (I, 9-10) et souligne leur parfait loyalisme (I, 11-12).

3. L'idée parcourt toute l'*Apologie* de Justin, jusqu'à la phrase ultime : cf. I, 2, 3, 3, 5 ; 4, 5 ; 17, 4 ; 45, 6 ; 68, 2 ; II, 1, 1 ; 15, 5. Elle commande déjà l'*Apologie de Socrate* : cf. PLATON, *Apol.* 30 d.

4. Le terme διαγωγή est employé ici au sens platonicien de *conduite, manière de vivre* : cf. I, 11, 2 ; PLATON, *Theact.* 177a ; *Phaed.* 83 e ; PLUTARQUE, *De Iside et Osiride* 78, 382 f-383 a. Voir R. WINLING, « Une façon de dire le salut : la formule 'être avec Dieu' - 'être avec Jésus-Christ' », *RvSR* 51 (1977), pp. 89-139 ; 54 (1980), 109-128 ; 58 (1984), 105-135.

5. Cette expression, familière à Justin (cf. I, 13, 1 ; 20, 5 ; 26, 5 ; 58, 1 ; 63, 11 ; II, 10, 1 ; *Dial.* 62, 1), reprend la terminologie médio-platonicienne attestée par PHILON, *Opif* 7 ; *Spec.* III, 189 ; *Poster.* 175 ; *Abr.* 9, 58 ; DIOG. LAËRGE, VII, 147 ; PLUTARQUE, *Quaestiones Platonicae* 4, 1000 e.

10 διὰ τοῦ Χριστοῦ καὶ διδάσκομεν, ταῦτά ἐστι. 4. Πλάτων δὲ
 ὁμοίως ἔφη Ῥαδάμανθον καὶ Μίνω κολάσειν τοὺς ἀδίκους
 παρ' αὐτοὺς ἐλθόντας· ἡμεῖς δὲ τὸ αὐτὸ πράγμα φαμεν
 γενήσεσθαι, ἀλλ' ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ, κὰν τοῖς αὐτοῖς σώμασι
 15 μετὰ τῶν ψυχῶν γινομένων καὶ αἰωνίαν κόλασιν κο-
 λασθησομένων^a, ἀλλ' οὐχὶ χιλιονταετῆ περίοδον, ὡς ἐκεῖνος
 ἔφη, μόνον. 5. Εἰ μὲν οὖν ἄπιστον ἢ ἀδύνατον τοῦτο φήσει
 f. 204v τις, | πρὸς ἡμᾶς ἦδε ἢ πλάνη ἐστίν, ἀλλ' οὐ πρὸς ἕτερον,
 μέγχις οὐ ἔργω μηδὲν ἀδικοῦντες ἐλεγχόμεθα.

9. 1. Ἄλλ' οὐδὲ θυσίαις πολλαῖς καὶ πλοκαῖς ἀνθῶν τιμῶμεν
 οὓς ἄνθρωποι μορφώσαντες καὶ ἐν ναοῖς ιδρύσαντες θεοῦς
 προσωνόμασαν, ἐπεὶ ἄψυχα καὶ νεκρὰ ταῦτα γινώσκομεν καὶ
 θεοῦ μορφήν μὴ ἔχοντα^a (οὐ γὰρ τοιαύτην ἠγούμεθα τὸν θεὸν

8. 13 κὰν Davies Otto : καὶ A || 16-17 φήσει τις, πρὸς ἡμᾶς ἦδε ἢ πλάνη
 ἐστίν Davies Thirlby : φήσει τις πρὸς ἡμᾶς, ἦδε ἢ πλάνη ἐστίν A || 17 ἀλλ' οὐ
 Davies Thirlby : ἄλλου A

9. 1-2 τιμῶμεν οὓς B Périon : τιμωμένους A

8, 10-12 HOMÈRE, *Odyssee* XI, 568 ; PLATON, *Gorgias* 523 e ; *Apologie*
de Socrate 41 a

8, 15 PLATON, *Phèdre* 249 a ; *République* X, 615 a

8, 18 LUCIEN, *Pérégrinus* 13

8. a. Cf. Rm 8, 10 ; 1 Co 15, 35

9. a. Cf. Ps 134, 15-18

1. D'après la tradition gréco-romaine, Minos et Rhadamante, fils de Zeus, sont juges au tribunal des morts, cf. HOMÈRE, *Od.* XI, 565 ; PLATON, *Gorg.* 523 e-524 a ; *Apol.* 41 a ; voir SCHUHL, p. 238. Les apologistes ont repris l'argument.

2. Si, en I, 68, 2, Justin parle du « jugement futur de Dieu », sans spécifier davantage, dans le *Dialogue* il précise que le Christ est le juge de tous, vivants et morts ; cf. *Dial.* 47, 6 ; 118, 1 ; 132, 1. A propos des vues de Justin sur l'eschatologie, voir MUNIER, p. 142-150, (Bibliographie) et BARNARD, p. 203-215 : Appendix : Justin Martyr's Eschatology.

avons appris par le Christ et que nous enseignons. 4. Platon a dit pareillement que Rhadamante et Minos¹ puniront les coupables qui se présenteront devant eux ; nous disons, nous, que la même chose arrivera, mais par le Christ² et que, dans leurs propres corps³ unis à leurs âmes, ils subiront un châtement qui durera éternellement^a et non point seulement durant une période de mille ans⁴, comme le prétendait Platon. 5. Si donc quelqu'un déclare cela incroyable ou impossible, cette erreur⁵ ne concerne que nous et personne d'autre, tant que nous ne sommes pas convaincus de commettre quelque délit.

9. 1. Nous n'honorons pas non plus par de nombreux sacrifices et des guirlandes de fleurs les êtres que des hommes ont façonnés⁶ et placés dans les temples en les appelant des dieux, car nous savons que ce sont là des objets inanimés et sans vie, qui ne possèdent pas de forme divine^a — nous ne

3. Cf. I, 18, 6 ; 19, 4 ; 52, 3 ; Justin souligne que les méchants seront punis avec leurs âmes, en possession de leurs propres corps, et pas seulement en leur qualité d'âmes désincarnées ; cf. TATIEN, *Or.* 6, 1 ; ATHÉNA-GORE, *Leg.* 36, 1-2 ; TERTULLIEN, *Apol.* 38 ; ARNOBE *Adv. Nat.* II, 53.

4. Les textes bibliques rappelés par Justin, notamment Mt 5, 29 ; 25, 41 ; Is 1, 16-20 ; 66, 24 ; Mc 9, 48 ; Dt 32, 22, ont ancré en lui la conviction de l'éternité des peines infernales ; ce qui lui a fait rejeter sans ambages l'opinion de Platon sur leur durée limitée ; cf. PLATON, *Phaedr.* 249 a ; *Resp.* X, 615 a.

5. Cf. I, 68, 1. L'argument développé par les apologistes est qu'une doctrine erronée n'est pas un délit. HEID, 824, rappelle que les philosophes revendiquaient ce droit à l'erreur, au nom de leur liberté de parole et d'enseignement (*παρηγορία*). Voir J. HAHN, *Der Philosoph und die Gesellschaft*, p. 41 s.

6. Cf. I, 20, 4 ; 58, 3 ; *Dial.* 35, 6. La condamnation des idoles et du culte qui leur est rendu est fréquente chez les apologistes ; elle est déjà active dans la tradition juive et même chez certains philosophes et satiristes païens. Voir J.-Cl. FREDOUILLE, « Götzendienst », *RAC* XI, 828-895, notamment 872, et H. FUNK, « Götterbild », *RAC* XI, 639-828, notamment 745-752 ; 768-771.

5 ἔχειν τὴν μορφήν, ἣν φασί τινες εἰς τιμὴν μεμιμηῆσθαι), ἀλλ' ἐκείνων τῶν φανέντων κακῶν δαιμόνων καὶ δνόματα καὶ σχήματα ἔχειν. 2. Τί γὰρ δεῖ εἰδῶσιν ὑμῖν λέγειν, ἃ τὴν ὕλην οἱ τεχνῖται διατιθέασι ξέοντες καὶ τέμνοντες καὶ χωνεύοντες καὶ τύπτοντες ; Καὶ ἐξ ἀτίμων πολλάκις σκευῶν διὰ τέχνης
10 τὸ σχῆμα μόνον ἀλλάξαντες καὶ μορφοποιήσαντες, θεοὺς ἐπονομάζουσιν. 3. Ὅπερ οὐ μόνον ἄλογον ἠγοούμεθα, ἀλλὰ καὶ ἐφ' ὕβρει τοῦ θεοῦ γίνεσθαι, ὃς ἄρρητον δόξαν καὶ μορφήν ἔχων ἐπὶ φθαρτοῖς καὶ δεομένοις θεραπείας πράγμασιν ἐπονομάζε-
15 ται. 4. Καὶ ὅτι οἱ τούτων τεχνῖται ἀσελγεῖς τέ <εἰσι> καὶ πᾶσαν κακίαν, ἵνα μὴ καταριθμῶμεν, ἔχουσιν, ἀκριβῶς ἐπίστασθε· καὶ τὰς ἑαυτῶν παιδίσκας συνεργαζομένας φθείρουσιν. 5. Ὡς τῆς ἐμβροντησίας, ἀνθρώπους ἀκολάστους θεοὺς εἰς τὸ προσκυνεῖσθαι πλάσσειν λέγεσθαι καὶ μεταποιεῖν, καὶ τῶν ἱερῶν, ἐνθα ἀνατίθενται, φύλακας τοιούτους καθιστάναι, μὴ
f. 205r 20 συννοῶντας ἀθέμιτον καὶ τὸ νοεῖν ἢ λέγειν | ἀνθρώπους θεῶν εἶναι φύλακας.

10. 1. Ἄλλ' οὐ δέεσθαι τῆς παρὰ ἀνθρώπων ὑλικῆς προσφορᾶς προσειλήφαμεν τὸν θεόν, αὐτὸν παρέχοντα πάντα ὀρῶντες ^a.

9, 10 ἀνθρώπων εἰκόνας post καὶ suppleri suad. Stephan 50 || 14 εἰσι suppl. Ashton Otto || 18 λέγεσθαι Stephan 49 : λέγεσθε A || 20 ἢ λέγειν del. Schmid 107

10. 1 οὐ : οὐδὲ Lange || 2 προσειλήφαμεν : προ- Stephan 52 παρ- Thalemann Otto

9, 9 HÉRODOTE II, 172 ; HORACE, *Satires* I, 8
9, 13 PLATON, *Timée* 28 c

10. a. Cf. Ac 17, 25

1. L'idée que Dieu ne peut être exprimé, reprise en I, 10, 1 ; 61, 11, se trouve chez PLATON, *Tim.* 28 c. Elle a nourri le moyen-platonisme et la spéculation juive et judéo-chrétienne sur le Nom de Dieu ; voir J. DANIELOU, *Théologie du judéo-christianisme*, p. 246-251.

2. Le mot ἄρρητος : ineffable, est employé par l'Apôtre, 2 Co 12, 4, pour désigner les paroles qu'il a entendues en extase et qu'il lui est interdit de redire. Justin l'applique à Dieu le Père (I, 61, 11 ; 63, 1 ; II, 5(6), 1 ; 10, 8 ;

croyons pas, en effet, que la divinité ait une forme semblable à celle que d'aucuns prétendent avoir imitée afin de l'honorer —, mais nous croyons que les dieux portent les noms et offrent les apparences de ces mauvais démons qui se sont manifestés autrefois. 2. Qu'est-il besoin de vous dire, puisque vous le savez, en quels objets les artistes transforment la matière, quand ils la polissent, la taillent, la fondent, la martèlent ? Souvent, à partir de matériaux sans valeur, simplement en modifiant leur apparence et en leur conférant une forme grâce à leur art, ils les appellent des dieux. 3. C'est là, croyons-nous, non seulement une absurdité mais une insulte à la divinité ¹ qui, possédant une gloire et une beauté ineffables ², voit son nom attribué à des œuvres corruptibles et qui requièrent des soins attentifs. 4. Vous savez fort bien aussi que les artisans de ces dieux sont des débauchés, livrés à toutes sortes de vices, qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ; ils vont jusqu'à violer les jeunes servantes qui les assistent dans leur travail. 5. Quelle stupidité : on dit que des hommes sans retenue façonnent et remodèlent ³ des dieux pour qu'ils soient adorés ; on établit des gens de cette sorte comme gardiens des temples où ces dieux sont consacrés, sans comprendre que c'est une impiété de penser ou de dire que des hommes sont les gardiens des dieux.

10. 1. Tout au contraire nous avons appris que Dieu n'a pas besoin ⁴ d'offrandes matérielles de la part des hommes : nous voyons bien que c'est lui qui donne tout ^a ; nous avons

12, 4). Voir CHADWICK, p. 125 et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 126, 2, note 2.

3. L'idée est reprise par ATHÉNAGORE, *Leg.* 26, 5, qui rapporte le récit d'HÉRODOTE II, 172 : le pharaon Amasis (569-526) fit transformer en statue de dieu un bassin qui servait aux bains de pieds de ses visiteurs.

4. Justin reprend ici un vieux thème biblique : Dieu, qui a créé le ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment, n'a pas besoin des offrandes matérielles des humains, puisqu'il est le dispensateur de tout bien ; cf. Is 1, 11-15 ; 58, 6 s. ; 2 M 14, 35 ; 3 M 2, 9. Des idées analogues sont développées par plusieurs écrivains païens. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 22, 1, note 2.

ἐκείνους δὲ προσδέχεσθαι αὐτὸν μόνον δεδιδάγμεθα καὶ πεπεισμεθα καὶ πιστεύομεν, τοὺς τὰ προσόντα αὐτῷ ἀγαθὰ
 5 μιμουμένους, σωφροσύνην καὶ δικαιοσύνην καὶ φιλανθρωπίαν
 καὶ ὅσα οἰκεῖα θεῷ ἐστὶ, τῷ μηδενὶ ὀνόματι θεῷ καλουμένων.
 2. Καὶ πάντα τὴν ἀρχὴν, ἀγαθὸν ὄντα, δημιουργῆσαι αὐτὸν ἐξ
 ἀμόρφου ὕλης δι' ἀνθρώπους δεδιδάγμεθα^b. οἱ ἐὰν ἀξίους τῷ
 ἐκείνου βουλεύματι ἑαυτοὺς δι' ἔργων δεῖξωσι, τῆς μετ'
 10 αὐτοῦ ἀναστροφῆς καταξιωθῆναι προσειλήφαμεν
 συμβασιλεύ<σ>οντας^c, ἀφθάρτους^d καὶ ἀπαθεῖς γενομέ-
 νους. 3. Ὁν τρόπον γὰρ τὴν ἀρχὴν οὐκ ὄντας ἐποίησε, τὸν

10. 10 προσειλήφαμεν : προ- Sylburg παρ- Otto || 11 συμβασιλεύσοντας Sylburg : -λεύοντας A

10, 7 PLATON, *Timée* 29 e

10, 8 PHILON, *De agricultura* 8

b. Cf. Gn 1, 1-29 c. Cf. 2 Tm 2, 12 d. Cf. 1 Co 15, 52

1. Justin emploie ici le terme *παραλαμβάνω* (cf. 1 Co 11, 23 ; 15, 1) qui, chez lui, renvoie habituellement à des enseignements reçus de la tradition ecclésiastique originelle (cf. I, 4, 7 ; 13, 1 ; 19, 6).

2. Pour Justin comme pour Clément d'Alexandrie, la fin de l'homme, son bien suprême est d'être « familier » avec Dieu en imitant ses perfections essentielles : sagesse, justice, amour des hommes (cf. I, 6, 1 ; 15, 13 ; 21, 4, 6 ; *Dial.* 47, 5 ; 110, 3). C'est là, en effet, la définition médio-platonicienne de la fin (τέλος) de l'homme ; cf. PHILON, *Virt.* 205 ; *Opif.* 144 ; *Fug.* 63 ; voir H. KOSMALA, « Nachfolge und Nachahmung Gottes », in : *Id., Studies, Essays and Reviews II* (1978), p. 138-231 ; H. DÖRRIE, « Gottesvorstellung », *RAC* XII, 132 s. ; HEID, 839.

3. Le thème de l'« innommabilité » de la divinité a été abordé aussi par les philosophes, à mesure que leurs conceptions du divin gagnaient en transcendence et en abstraction. Voir B. GLADIGOW, « Gottesnamen (Gottesepitheta) I », *RAC* XI, 1202-1238, notamment 1219 s. ; H. DÖRRIE, « Gottesvorstellung », *RAC* XII, 81-154, notamment 82-141s ; HEID, 830.

4. Suivant la tradition issue de Gn 1, 26-29, Justin et les apologistes chrétiens soulignent le caractère anthropocentrique de la création, conçue comme une œuvre de désintéressement et de générosité de la part de Dieu, qui l'a faite non point pour lui, mais pour l'homme ; cf. PLATON, *Tim.* 29 e.

appris¹ aussi, nous sommes fermement convaincus et nous croyons que ceux-là seuls l'accueillent qui imitent ses intimes perfections² : chasteté, justice, amour des hommes, enfin tout ce qui appartient en propre à Dieu, lui que ne saurait désigner³ aucun des noms qu'on lui donne. 2. Nous avons appris aussi qu'au commencement, parce qu'il est bon⁴, d'une matière informe⁵ il a créé toutes choses⁶, à cause des hommes^b ; s'ils se montrent dignes de son dessein⁷ par leurs œuvres, nous avons appris qu'ils seront jugés dignes de demeurer avec lui et, devenus incorruptibles^d et impassibles, de régner avec lui^c. 3. De même qu'au commencement il a créé des êtres qui n'existaient pas, de même,

5. Cf. I, 59, 5 ; 67, 8. Justin doit apparemment cette notion à PLATON, à travers les spéculations médio-platoniciennes sur *Tim.* 30 a ; 48 e ; 50 d ; voir ANDRESEN, p. 165. HEID, 834, souligne que Justin est le premier théologien chrétien qui ait mis en parallèle le récit biblique de la création avec le mythe de la formation du monde du *Timée*. Bien que la question ait été très débattue de son temps, Justin ne semble jamais s'être prononcé sur l'éternité de la matière ni sur la question de la création *ex nihilo*. Voir C. MAY, *Schöpfung aus dem Nichts*, p. 122-135 ; MUNIER, p. 99.

6. Cf. I, 59, 1 ; 67, 2. Justin ne paraît pas avoir possédé de théorie particulière sur l'origine et la nature de la matière ; il accepte le récit biblique de la création, ce qui ne l'empêche pas de reprendre des expressions platoniciennes pour le commenter.

7. Justin reprend ici le thème stoïcien de la « convenue avec Dieu » (θεοπροπέα) : cf. II, 3(4), 3 ; *Dial.* 61, 1 ; 103, 3. Voir O. DREYER, *Untersuchungen zum Begriff des Gotteziemenden in der Antike. Mit besonderen Berücksichtigung Philos von Alexandrien*, Hildesheim 1970 ; MUNIER, p. 120, note 125.

8. Cf. I, 13, 2 ; 19, 4 ; 39, 5 ; 42, 4 ; 52, 3 ; II, 11, 7-8 ; *Dial.* 45, 4 ; 46, 7 ; 69, 7 ; 88, 5 ; 117, 3. Tout au long de l'*Apologie* et du *Dialogue*, Justin présente quatre principales marques distinctives de la félicité éternelle, l'immortalité (ἀθανασία), l'incorruptibilité (ἀφθαρσία), l'impassibilité ou absence de passion (ἀπάθεια), et l'absence de toute souffrance, douleur et chagrin (ἀλυσία), que Dieu a réservées à ceux « qui auront vécu proches de lui dans la piété et la vertu ». Mais ces propriétés négatives ne sauraient expliciter ni épuiser le bonheur essentiel de la vie éternelle ; voir MUNIER, p. 149 s.

αὐτὸν ἡγούμεθα τρόπον διὰ τὸ ἐλέσθαι τοὺς αἰρουμένους τὰ αὐτῷ ἀρεστὰ καὶ ἀφθαρσίας καὶ συνουσίας καταξιωθῆναι. **4.** Τὸ μὲν γὰρ τὴν ἀρχὴν γενέσθαι οὐχ ἡμέτερον ἦν· τὸ δ' ἐξακολουθηῆσαι οἷς φίλον αὐτῷ αἰρουμένους δι' ὧν αὐτὸς ἐδω-
 15 ρήσατο λογικῶν δυνάμεων πείθει τε καὶ εἰς πίστιν ἄγει ἡμᾶς.
5. Καὶ ὑπὲρ πάντων ἀνθρώπων ἡγούμεθα εἶναι τὸ μὴ εἰργε-
 σθαι ταῦτα μανθάνειν, ἀλλὰ καὶ προτρέπεσθαι ἐπὶ ταῦτα. **6.**
 20 Ὅπερ γὰρ οὐκ ἠδυνήθησαν οἱ ἀνθρώπειοι νόμοι πράξει, ταῦτα ὁ Λόγος θεῖος ἂν εἰργάσατο, εἰ μὴ οἱ φαῦλοι δαίμονες
 f. 205v κατεσκέδασαν πολλὰ | ψευδῆ καὶ ἄθεα κατηγορήματα, σύμ-
 μαχον λαβόντες τὴν ἐν ἐκάστῳ κακὴν πρὸς πάντα καὶ ποικί-
 λην φύσει ἐπιθυμίαν, ὧν οὐδὲν πρόσεστιν ἡμῖν.

11. **1.** Καὶ ὑμεῖς, ἀκούσαντες βασιλείαν προσδοκῶντας ἡμᾶς, ἀκρίτως ἀνθρώπινον λέγειν ἡμᾶς ὑπειλήφατε, ἡμῶν τὴν μετὰ θεοῦ λεγόντων, ὡς καὶ ἐκ τοῦ ἀνεταζομένου ὑφ' ὑμῶν ὁμο-
 5 λογεῖν εἶναι Χριστιανούς, γινώσκοντες τῷ ὁμολογοῦντι θάνα-
 τον τὴν ζημίαν κεῖσθαι, φαίνεται. **2.** Εἰ γὰρ ἀνθρώπινον βασιλείαν προσδοκῶμεν, κἂν ἡρνούμεθα, ὅπως μὴ ἀναιρώ-
 μεθα, καὶ λανθάνειν ἐπειρώμεθα, ὅπως τῶν προσδοκωμένων τύχωμεν· ἀλλ' ἐπεὶ οὐκ εἰς τὸ νῦν τὰς ἐλπίδας ἔχομεν, ἀναι-

10. 18 τὸ Sylburg : τῷ A || 21 ταῦτα : ταῦτα ἂν Hagen τοῦτο Périon || ἂν Périon Veil : ὧν A

11. 2 ἀνθρώπινον : ἀνθρώπειον A mg || 4 γινώσκοντες : -τας Périon Schmid 117

10, 22 ΤΑCITE, *Annales* XV, 44 ; SUÉTONE, *Néron* 16

1. Contre les théories stoïciennes ou gnostiques du déterminisme et de la prédestination, Justin affirme inlassablement que l'homme dispose de la faculté rationnelle lui permettant de choisir entre le bien et le mal ; cf. I, 28, 4 ; 43-44 ; II, 6(7), 4 ; *Dial.* 88, 5 ; 102, 4 ; 140, 4 ; 141, 2. Voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 88, 4, note 11.

croyons-nous, ceux qui auront choisi ce qui lui est agréable, seront, à cause de leur libre choix, jugés dignes de l'incorruptibilité et de la communion de vie avec lui. **4.** Le fait de venir à l'existence ne dépendait pas de nous ; par contre (il dépend de nous) de rechercher ce qui Lui est agréable, en le choisissant grâce aux facultés rationnelles¹ dont il nous a lui-même fait présent, (et ceci) nous persuade et nous conduit à la foi. **5.** Nous croyons aussi qu'il est dans l'intérêt de tous les hommes de ne pas se voir détourner de la connaissance de ces vérités, mais au contraire d'y être vivement encouragés. **6.** Car ce que les lois humaines ne purent réaliser, le Logos, parce qu'il est divin, l'aurait (déjà) accompli, si les mauvais démons n'avaient répandu nombre d'accusations mensongères et impies, en prenant pour allié le désir pervers², multiforme, qui habite en chaque homme ; mais aucune de ces accusations ne nous atteint.

11. **1.** Aussi bien, parce que vous avez entendu dire que nous attendons un royaume, vous supposez sans discernement que nous parlons d'un royaume humain³, alors qu'il s'agit de celui qui est auprès de Dieu ; cela résulte aussi du fait qu'interrogés par vous nous avouons être chrétiens, alors que nous savons bien que, pour celui qui fait cet aveu, la peine de mort est instituée. **2.** En effet, si nous attendions un royaume humain, nous nierions (être chrétiens), afin de n'être point mis à mort et nous chercherions à demeurer cachés, afin de parvenir à ce que nous attendons, mais parce que nous ne plaçons pas nos espoirs dans le présent, nous

2. Tout comme HERMAS, *mand.* XII, 1, 1 ; 2, 2-5, Justin semble refléter ici les vues du judaïsme rabbinique sur le désir mauvais (*jetser ha-ra'*) qui, à l'œuvre dans le cœur de l'homme, le conduit au péché et ne peut être combattu efficacement qu'avec l'aide de Dieu ; voir P. WILPERT, « Begierde », *RAC* II, 62-78, ainsi que BROWN, p. 59-60, qui met en garde contre toute présentation unilatérale des sources judaïques (Bibliographie).

3. BARNARD, p. 114, observe que l'expression rappelle Jn 18, 36 et qu'une influence directe de la littérature johannique sur les écrits de Justin ne saurait être exclue *a priori*, bien qu'elle demeure le plus souvent imperceptible ; cf. I, 61, 4.

ρούντων οὐ πεφροντίκαμεν τοῦ καὶ πάντως ἀποθανεῖν ὀφειλομένου.

10
12. 1. Ἀρωγοὶ δ' ὑμῖν καὶ σύμμαχοι πρὸς εἰρήνην ἐσμέν πάντων μᾶλλον ἀνθρώπων, οἱ ταῦτα δοξάζομεν, ὡς λαθεῖν θεὸν κακότερον ἢ πλεονέκτην ἢ ἐπίβουλον ἢ ἐνάρετον ἀδύνατον εἶναι, καὶ ἕκαστον ἐπ' αἰωνίαν κόλασιν ἢ σωτηρίαν κατ' 5 ἀξίαν τῶν πράξεων πορεύεσθαι. 2. Εἰ γὰρ οἱ πάντες ἀνθρώποι ταῦτα ἐγίνωσκον, οὐκ ἂν τις τὴν κακίαν πρὸς ὀλίγον ἤρεϊτο, γινώσκων πορεύεσθαι ἐπ' αἰωνίαν διὰ πυρὸς καταδίκην, ἀλλ' 15 ἐκ παντὸς τρόπου ἑαυτὸν συνεῖχε καὶ ἐκόσμει ἀρετῆ, ὅπως τῶν παρὰ τοῦ θεοῦ τύχοι ἀγαθῶν καὶ τῶν κολαστηρίων ἀπηλλαγμένος εἶη. 3. Οἱ γὰρ διὰ τοὺς ὑφ' ὑμῶν κειμένους νόμους καὶ κολάσεις πειρῶνται λανθάνειν ἀδικοῦντες, ἀνθρώπους δ' ὄντας λανθάνειν ὑμᾶς δυνατὸν ἐπιστάμενοι ἀδικοῦσιν^a. εἰ 20 ἔμαθον καὶ ἐπέισθησαν θεὸν ἀδύνατον εἶναι λαθεῖν τι, οὐ μόνον πραττόμενον ἀλλὰ καὶ βουλευόμενον, κἂν διὰ τὰ ἐπι- 15 κείμενα ἐκ παντὸς τρόπου κόσμιοι ἦσαν, ὡς καὶ ὑμεῖς συμφήσετε. 4. Ἄλλ' εὐοίκατε δεδιέναι μὴ πάντες δικαιοπραγήσωσι, καὶ ὑμεῖς οὐς κολάζετε ἔτι οὐχ ἔξετε· δημίων δ' ἂν εἶη τὸ τοιοῦτον ἔργον, ἀλλ' οὐκ ἀρχόντων ἀγαθῶν. 5. Πειπέισμεθα δ' ἐκ δαιμόνων φαύλων, οἱ καὶ παρὰ τῶν ἀλόγως βιούντων

12. 1 ἀρωγοί A || 9 τύχοι Sylburg Otto : τύχη A || 10 οἱ γὰρ Davies Thirlby (cf. Blunt 16) : οὐ γὰρ A Mcv || 17 κολάζετε Maran : κολάζετε A κολάσετε Sylburg

11, 9-10 SOPHOCLE, *Électre* 1173 ; EURIPIDE, *Alceste* 419. 782 ; *Andromaque* 1272 ; PHILON, *De aeternitate mundi* 27

12. a. Cf. Sg 17, 3

1. La déclaration de Justin sonne comme un défi, mais elle n'en est pas moins fondée sur une foi et une espérance sans faille ; cf. I, 25, 1 ; 39, 3 ; 46, 4 ; 57, 2 ; II, 2, 19 ; 4(5), 1 ; 10, 8 ; 11, 8 ; *Dial.* 110, 4 ; 119, 6 ; 121, 2 ; 131, 2 ; *Acta martyrii Iustini*, 5.

2. Cf. I, 57, 1-2 ; II, 11, 1 ; et les sources signalées dans l'apparat.

3. La punition des méchants, thème éminemment biblique, revient sans cesse dans les écrits de Justin ; cf. I, 8, 4 ; 12, 2 ; 18, 2 ; 45, 6 ; *Dial.* 117, 3 ;

n'avons cure de nos bourreaux¹, d'autant que, de toute façon, il faut mourir².

12. 1. Nous sommes pour vous, plus que tous les hommes, des auxiliaires et des alliés en vue de promouvoir la paix, nous qui enseignons que nul malfaisant, avare, ni perfide ne peut échapper à Dieu, non plus qu'un homme de bien, et que chacun va au châtement³ ou au salut éternel, selon la qualité de ses actes. 2. Si tous les hommes avaient cette conviction, personne ne choisirait de faire le mal, même pour un bref instant, sachant qu'il va au devant d'un supplice éternel par le feu, mais il se contenterait de toute manière et se parerait de vertu, afin d'obtenir le bonheur qui vient de Dieu et d'être indemne des châtements. 3. Les malfaiteurs qui, à cause des lois et des peines que vous avez établies, cherchent à se cacher, font le mal, en sachant qu'il est possible de vous échapper, car vous n'êtes que des hommes^a, mais s'ils avaient appris et s'ils étaient convaincus qu'il est impossible de rien cacher à Dieu⁴, ni action ni intention, ils se conduiraient honnêtement de toute manière, ne fût-ce qu'à cause des châtements qui menacent, vous en conviendrez vous-mêmes. 4. Cependant vous paraissez craindre que tout le monde pratique la justice et que vous ne trouviez plus personne à punir ; pareille attitude conviendrait à des bourreaux mais nullement à des princes pleins de bonté. 5. Nous sommes convaincus, comme nous l'avons dit⁵, que cela est

2 *Clem.* 6, 7. Il en va de même du thème de la « crainte de Dieu », par lequel il se place dans la tradition judéo-chrétienne, mais qu'il enrichit de l'apport stoïcien ; cf. II, 9, 1 ; voir W. MUNDLE « Furcht (Gottes) », *RAC* VIII, 678-682.

4. L'idée que la présence de Dieu est effectivement source de moralité est commune à Justin et à la morale stoïcienne. Voir M. SPANNEUT, *Permanence du stoïcisme. De Zénon à Malraux*, Gembloux 1973, p. 74 et 85 ; A. DIBLE, « Gerechtigkeits », *RAC* X, 233-360, notamment 322 s. HEID, 826 souligne la dimension politique de cet argument.

5. Cf. I, 5, 1-4.

20 αἰτοῦσι θύματα καὶ θεραπειάς, καὶ ταῦτα, ὡς προέφημεν,
 ἐνεργεῖσθαι· ἀλλ' οὐχ ὑμᾶς, οἳ γε εὐσεβείας καὶ φιλοσοφίας
 ὀρέγεσθε, ἄλογόν τι πράξει ὑπειλήφαμεν. 6. Εἰ δὲ καὶ ὑμεῖς
 ὁμοίως τοῖς ἀνοήτοις τὰ ἔθνη πρὸ τῆς ἀληθείας τιμᾶτε, πράτ-
 25 τετε ὃ δύνασθε· τοσοῦτον δὲ δύνανται καὶ ἄρχοντες πρὸ τῆς
 ἀληθείας δόξαν τιμῶντες, ὅσον καὶ λησται ἐν ἐρημίᾳ. 7. Ὅτι
 δ' οὐ καλλιερήσετε, ὃ Λόγος ἀποδείκνυσιν, οὐ βασιλικώτατον
 καὶ δικαιοτάτον ἄρχοντα μετὰ τὸν γεννήσαντα θεὸν οὐδένα
 οἶδαμεν ὄντα. 8. Ὅν γὰρ τρόπον διαδέχεσθαι πενίας ἢ πάθῃ ἢ
 ἀδοξίας πατρικᾶς ὑφαιροῦνται πάντες, οὕτως καὶ ὅσα ἂν
 30 ὑπαγορεύσῃ ὁ Λόγος μὴ δεῖν αἰρεῖσθαι ὃ νουνεχῆς οὐχ αἰρή-
 f. 206v σεται. 9. Γενήσεσθαι ταῦτα πάντα προεῖπε, φημί, ὃ ἡμέτε-
 ρος διδάσκαλος καὶ τοῦ πατρὸς πάντων καὶ δεσπότης θεοῦ
 υἱὸς καὶ ἀπόστολος^b ὢν Ἰησοῦς Χριστός, ἀφ' οὗ καὶ τὸ
 Χριστιανοὶ ἐπονομάζεσθαι ἐσχήκαμεν. 10. Ὅθεν καὶ βέβαιοι
 35 γινόμεθα πρὸς τὰ δεδιδραγμένα ὑπ' αὐτοῦ πάντα, ἐπειδὴ ἔργω

12. 24 post ἄρχοντες add. ῥωμαίων A mg

12, 20 APULÉE, *De deo Socratis* 148 ; PORPHYRE, *De l'abstinence* II, 42, 3
 12, 30 CICÉRON, *De re publica* III, 22 ; PHILON, *Quod deus sit immutabi-*
lis 126

b. Cf. He 3, 1

1. Les apologistes sont unanimes à dénoncer les sacrifices auxquels pré-
 tendent les mauvais démons ; cf. II, 4(5), 4. Voir R.P.C. HANSON, *The*
Christian Attitude to Pagan Religion, p. 164 s.

2. Reprise du leitmotiv de l'adresse : cf. I, 1 ; 2, 1 et 2 ; 3, 2 ; 12, 3 ; II, 2,
 16 ; 15, 5.

3. Dans l'*Apologie*, Justin présente constamment le Logos (le Verbe)
 comme « Fils de Dieu » Voir Ph. BOBICHON, Appendice XII, p. 992 ; J.
 LIÉBAERT, *Christologie*, dans *HDG* III, 1a (1965), p. 27-29 ; A. GRILLMEIER,
Jesus der Christus im Glauben der Kirche I, pp. 68-72 ; 202-207.

4. Le terme νουνεχῆς, rarement attesté, signifie : sage, raisonnable, intel-
 ligent, avisé, sensé. Justin l'emploie ici pour affirmer l'harmonie préétablie

l'œuvre des mauvais démons, qui exigent des sacrifices et
 des adorations¹ de la part de ceux qui ne vivent pas selon la
 raison, mais nous ne pouvons concevoir que vous, qui aspi-
 rez à la piété et à la philosophie², agissiez au mépris de la
 raison. 6. Toutefois, si vous aussi, à l'instar des insensés,
 préférez la coutume à la vérité, agissez selon votre pouvoir ;
 quand ils sacrifient la vérité à l'opinion, le pouvoir des prin-
 ces équivaut à celui de brigands dans un désert. 7. Mais ce
 n'est pas sous des auspices favorables que vous immolerez
 les victimes, déclare le Logos³, le prince le plus puissant et
 le plus juste que nous connaissions, après Dieu qui l'a
 engendré. 8. Car de même que tous les hommes renâclent à
 recueillir de leurs parents un héritage de pauvreté, de souf-
 france ou de déshonneur, de même l'homme de bon sens⁴
 refusera de choisir ce que le Logos lui interdit de choisir. 9.
 La réalisation de tout cela, je l'affirme, a été prédite par
 notre maître⁵, Jésus-Christ, le Fils et l'envoyé^b de Dieu⁶,
 qui est le Père et le Seigneur de l'univers ; c'est de lui
 précisément que nous avons reçu le surnom de chrétiens. 10.
 Si nous avons une ferme confiance en tous ses enseigne-

entre le bon sens de l'homme (son ὀρθὸς λόγος) et les données du droit
 naturel, de sorte que sa conscience lui signale toute transgression de celui-
 ci ; cf. CICÉRON, *Rep.* III, 22 ; PHILON, *Deus*, 126. Voir H. CHADWICK,
 « Gewissen », *RAC* X, 1043-1047.

5. Le terme διδάσκαλος (celui qui enseigne) figure douze fois dans l'*Apo-*
logie de Justin, pour désigner le Christ ; celui de κύριος (maître et seigneur)
 trente-huit fois. Son dessein apologétique lui ayant fait choisir la première
 désignation pour présenter la doctrine chrétienne (I, 13-60), dans un pre-
 mier volet, Justin présente le Christ « didascale » et son enseignement
 (I, 14-20) ; le second volet précisera que Jésus-Christ, le « didascale » des
 chrétiens, est le Logos, le Fils Premier-né de Dieu (I, 21-60). En fait, il
 reprend le binôme Logos-Nomos, enraciné en Is 2, 3 : voir ANDRESEN,
 p. 326 s. ; W. RORDORF, « Christus als Logos und Nomos », p. 424-434.

6. L'expression : θεοῦ ἀπόστολος (cf. I, 63, 5.10 et 14) est apparentée à
 celle de l'ange, messenger de Dieu ; cf. I, 6, 2. On retrouve le terme, appliqué
 au Christ en He 3, 1. Voir J. BARBEL, *Christos Angelos*, p. 50-63 ; G.
 OTRANTO, *Esegesi biblica*, p. 179 s. ; P. HOFRICHTER, *Logoslehre und Got-*
tesbild bei den Apologeten, p. 186-217.

φαίνεται γινόμενα ὅσα φθάσας γενέσθαι προεῖπεν ὅπερ θεοῦ ἔργον ἐστί, πρὶν ἢ γενέσθαι εἰπεῖν καὶ οὕτως δειχθῆναι γινόμενον <ἕκαστον> ὡς προεῖρηται. **11.** Ἦν μὲν οὖν καὶ ἐπὶ τούτοις παυσασμένους μηδὲν προστιθέναι, λογισασμένους ὅτι

40 δίκαιά τε καὶ ἀληθῆ ἀξιούμεν· ἀλλ' ἐπεὶ γνωρίζομεν οὐ ῥᾶρον ἀγνοία κατεχομένην ψυχὴν συντόμως μεταβάλλειν, ὑπὲρ τοῦ πείσαι τοὺς φιλαλήθεις μικρὰ προσθεῖναι προεθυμήθημεν, εἰδότες ὅτι οὐκ ἀδύνατον ἀληθείας παρατεθείσης ἀγνοίαν φυγεῖν.

13. **1.** Ἄθεοι μὲν οὖν ὡς οὐκ ἐσμεν, τὸν δημιουργὸν τοῦδε τοῦ παντός σεβόμενοι, ἀνευδεῖ αἰμάτων καὶ σπονδῶν καὶ θυμιαμάτων^a, ὡς ἐδιδάχθημεν, λέγοντες, λόγῳ εὐχῆς καὶ εὐχαριστίας ἐφ' οἷς προσφερόμεθα πᾶσιν, ὅση δύναμις, αἰνοῦντες,

5 ἄλλ' ἐκείνου εἰς διατροφήν γενόμενα οὐ πυρὶ δαπανᾶν, ἀλλ' ἑαυτοῖς καὶ τοῖς δεομένοις προσφέρειν, **2.** ἐκείνῳ δὲ εὐχαρίστους ὄντας διὰ λόγου πομπᾶς καὶ ὕμνους πέμπειν ὑπὲρ τε τοῦ γεγονέναι καὶ τῶν εἰς εὐρωστίαν πόρων πάντων, ποιότη-

12. 37 πρὶν ἢ : πρὸ τοῦ Holl 97 || εἰπεῖν Holl Otto 98 : εἶπε A || 38 ἕκαστον add. Schmid 112 || 41 μεταβαλεῖν Otto

13, 2 EURIPIDE, *Hercule furieux* 1345-1346

13, 8 PHILON, *De plantatione* 126. 128. 135

13. a. Cf. Is 1, 11-14

1. Justin allègue une tradition qui associe étroitement l'idée du sacrifice et du jeûne à la justice sociale et qui est largement attestée dans l'Ancien Testament ; cf. 1 S 15, 22 ; Ps 51 (50), 18-21 ; Is 1, 17 ; Am 5, 24 ; Mi 4, 2 s. L'idée est reprise par le Ps. MÉLITON, *Apol.* 9.

2. Le souci des pauvres et des nécessiteux est constant dans la liturgie de l'Église paléochrétienne. Voir A. HAMMAN, *La vie quotidienne des premiers chrétiens* (95-197), Paris 1971, p. 153-174.

3. Dès lors que Dieu n'a besoin ni de temples, ni de sang, ni de libations, ni d'encens, et que les animaux doivent servir à la nourriture des hommes, les meilleures offrandes consistent en prières et chants d'actions de grâces, ainsi que dans une vie vertueuse, vraiment digne de Dieu ; cf. *Dial.* 117, 5. L'apologétique juive utilisait déjà la notion d'un sacrifice spirituel ; cf. PHILON, *Plant.* 126, 128, 135.

ments, c'est parce qu'effectivement se réalisent tous les événements dont il a prédit la réalisation ; c'est bien là une œuvre divine que de prédire chaque événement avant sa réalisation et qu'il apparaisse réalisé comme il avait été prédit. **11.** Nous pourrions donc nous en tenir là, sans rien ajouter, conscients de réclamer justice et vérité, mais puisque nous savons qu'il n'est pas facile de transformer en peu de mots un esprit possédé par l'ignorance, nous avons pris à cœur d'insister quelque peu, afin de convaincre les amis de la vérité, sachant qu'il n'est pas impossible de dissiper l'ignorance quand on a exposé la vérité.

II. Exposé de la doctrine chrétienne (13-60)

13. **Qui est Jésus-Christ ?** **1.** Nous ne sommes pas des athées, nous qui adorons le créateur de cet univers, nous qui disons, comme nous l'avons appris, qu'il n'a besoin ni de sang ni de libations ni d'encens^a, nous qui le louons, selon notre pouvoir, pour toute nourriture que nous prenons, par une parole de prière et d'action de grâces, nous qui avons appris que la seule manière digne de l'honorer est celle-ci : ne point consumer inutilement¹ par le feu les choses qu'il a créées pour notre subsistance mais d'en disposer pour nous-mêmes et pour ceux qui sont dans le besoin², **2.** cependant que, pénétrés de reconnaissance envers lui, nous lui adressons en hommage solennel³ nos prières et nos chants⁴, pour avoir été appelés à l'existence, pour tous les moyens qu'il nous donne d'être

4. Bien qu'il passe pour avoir composé un ouvrage intitulé *Ψάλτης* (le Chantre), Justin ne précise nulle part dans *l'Apologie* la nature des chants utilisés par les chrétiens dans leurs assemblées liturgiques ou en leur particulier. Il est question d'hymnes et de psaumes en Col 3, 16 ; Ep 5, 19 ; cf. 1 Co 14, 26. Voir M. LATITKE, *Materialien zu einer Geschichte der antiken Hymnologie*, Fribourg-Göttingen 1991.

f. 207r 10 των | μὲν γενῶν καὶ μεταβολῶν ὥρων, καὶ τοῦ πάλιν ἐν ἀφθαρσίᾳ γενέσθαι διὰ πίστιν τὴν ἐν αὐτῷ αἰτήσεις πέμποντες, — τίς σωφρονῶν οὐχ ὁμολογήσει ; 3. Τὸν διδάσκαλόν τε τούτων γενόμενον ἡμῖν καὶ εἰς τοῦτο γεννηθέντα Ἰησοῦν Χριστόν, τὸν σταυρωθέντα ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, τοῦ γενομένου ἐν Ἰουδαίᾳ ἐπὶ χρόνοις Τιβερίου Καίσαρος ἐπιτρόπου, 15 υἱὸν αὐτὸν τοῦ ὄντως θεοῦ μαθόντες καὶ ἐν δευτέρᾳ χώρᾳ ἔχοντες, πνεῦμά τε προφητικὸν ἐν τρίτῃ τάξει ὅτι μετὰ λόγου τιμῶμεν ἀποδείξομεν. 4. Ἐνταῦθα γὰρ μανίαν ἡμῶν καταφαίνονται, δευτέραν χώραν μετὰ τὸν ἄτρεπτον καὶ αἰεὶ ὄντα 20 θεὸν καὶ γεννήτορα τῶν ἀπάντων ἀνθρώπων σταυρωθέντι

13. 16 αὐτὸν Thirlby Otto : αὐτοῦ A || 20 τῶν Sylburg : τὸν A

13, 10 SÉNÈQUE, *Epistulae ad Lucilium* IV, 36, 11

1. Cf. II, 4(5), 2 ; Ac 14, 15-17 ; *1 Clem.* 40, 1-2. L'insistance sur l'ordre qui régit la marche de l'univers et l'échelle des êtres rappelle l'hymne à Zeus du philosophe stoïcien Cléanthe (331-251 av. J.-C.) ; cf. SÉNÈQUE, *Ep. ad Lucilium*, 36, 11.

2. Ponce Pilate est mentionné à plusieurs reprises dans l'*Apologie* ; I, 35, 9 ; 40, 6 ; 48, 3 ; 61, 13 ; II, 5(6), 6. La mention de Ponce Pilate revêt une importance toute particulière pour l'apologétique et la théologie de l'Église ancienne, dans la mesure où elle permet de situer l'avènement de Jésus dans l'histoire universelle. Voir O. CULLMANN, *La foi et le culte de l'Église primitive*, Neuchâtel 1963, p. 61 s.

3. Justin souligne, à la fois par l'article (τοῦ θεοῦ) et par l'adverbe (ὄντως), le strict monothéisme de la doctrine chrétienne, professé par l'unanimité des apologistes. Voir HOFRICHTER, p. 186-217, notamment p. 187-197 ; B. STUDER, « Der apologetische Ansatz zur Logos-Christologie Justins des Märtyrers », p. 435-448.

4. L'expression, qui reparait en I, 6, 2 ; 12, 7 ; 60, 7 ; II, 13, 4, vient du moyen-platonisme ; voir OSBORN, p. 35 s. ; N. BROX, « Terminologisches zur frühchristlichen Rede von Gott », dans *Sitzungsberichte, Bayerische Akademie der Wissenschaften*, Philosophisch-Historische Klasse, 1996/1, p. 24-46.

vigoureux, pour les diverses qualités des êtres de toute espèce, et pour les changements des saisons¹ ; nous qui lui adressons aussi nos requêtes, afin qu'il nous fasse revivre dans l'incorruptibilité, à cause de la foi que nous plaçons en lui — quel homme sensé n'en conviendra ? 3. Nous vous démontrerons aussi que nous honorons à juste titre celui qui nous a donné ces enseignements et qui a été engendré pour cela, Jésus-Christ, qui fut crucifié sous Ponce Pilate², procureur en Judée au temps de Tibère César, parce que nous savons qu'il est le fils du vrai Dieu³ et nous le plaçons au second rang⁴, et l'Esprit prophétique au troisième⁵. 4. C'est à ce propos, en effet, que d'aucuns nous accusent de folie⁶ en disant que nous accordons le second rang, après le Dieu immuable⁷ et éternel, créateur de l'univers, à un

5. Autant Justin est explicite sur le Père et le Fils, autant il se montre discret sur l'Esprit-Saint, qu'il ne mentionne guère que sous la forme de citations bibliques ou d'emprunts à la catéchèse ou à la liturgie (I, 6, 2 ; 13, 3 ; 60, 7 ; 61, 3. 13 ; 65, 2 ; 67, 2) ; il semble ne s'être jamais préoccupé de préciser sa relation au Père et au Fils ni de définir sa sphère d'action particulière. Il faut attendre ATHÉNAGORE, *Leg.* 10, 3, pour voir esquissés les premiers linéaments d'une théologie véritablement trinitaire ; voir B. POUJERON, *Athénagore d'Athènes*, Paris 1989, p. 130-142.

6. A cause du caractère infamant du supplice de la croix, réservé aux esclaves et aux couches sociales inférieures, le culte rendu par les chrétiens à un homme crucifié apparaissait aux yeux des païens comme une folie, d'autant qu'il suffisait de renier le Christ pour échapper à la mort ; cf. I Co 1, 23 (μωρία).

7. Justin demeure tributaire du vocabulaire philosophique de son temps, lorsqu'il s'attache à présenter les données essentielles de la foi chrétienne en Dieu le Père et Créateur de l'univers. Pour rendre sensible la transcendance du Dieu unique, il accumule les épithètes classiques de la théologie apophasique. Ce faisant, il rejette implicitement la conception stoïcienne d'un Dieu immanent, selon la tradition d'Héraclite ; cf. II, 6(7), 3 ; voir SPANNEUT, pp. 92 s. ; 292 ; 359.

διδόναι ἡμᾶς λέγοντες, ἀγνοοῦντες τὸ ἐν τούτῳ μυστήριον, ᾧ προσέχειν ὑμᾶς ἐξηγουμένων ἡμῶν προτρεπούμεθα.

- 14.** 1. Προλεγόμεν γὰρ ὑμῖν φυλάξασθαι, μὴ οἱ προδιαβεδλημένοι ὑφ' ἡμῶν δαίμονες ἐξαπατήσωσιν ὑμᾶς καὶ ἀποτρέψωσι τοῦ ὅλως ἐντυχεῖν καὶ συνεῖναι τὰ λεγόμενα (ἀγωνίζονται γὰρ ἔχειν ὑμᾶς δούλους καὶ ὑπηρέτας, καὶ ποτὲ μὲν δι' ὄνειρων ἐπιφανείας, ποτὲ δ' αὖ διὰ μαγικῶν στροφῶν χειροῦνται πάντας τοὺς οὐκ ἔσθ' ὅπως ὑπὲρ τῆς αὐτῶν σωτηρίας ἀγωνιζομένους), ὃν τρόπον καὶ ἡμεῖς μετὰ τὸ τῷ Λόγῳ πεισθῆναι ἐκείνων μὲν ἀπέστημεν, θεῷ δὲ μόνῳ τῷ ἀγεννήτῳ διὰ τοῦ υἱοῦ ἐπόμεθα. **2.** οἱ πάλαι μὲν πορνείαις χαίροντες, νῦν δὲ σωφροσύνην | μόνην ἀσπαζόμενοι· οἱ δὲ καὶ μαγικαῖς τέχναις χρώμενοι, <νῦν> ἀγαθῷ καὶ ἀγεννήτῳ θεῷ ἑαυτοὺς ἀνατεθεικότες χρημάτων δὲ καὶ κτημάτων οἱ πόρους παντὸς μᾶλ-

13. 21 τὸ Goodspeed : τῷ A

14. 11 νῦν add. Otto

14, 5 APULÉE, *De deo Socratis* 133

14, 8 PHILON, *De vita Mosis* II, 171

1. Dès les origines du christianisme, dans les débats entre juifs et chrétiens, la malédiction prononcée par Dt 21, 23 contre « l'homme pendu » a joué un rôle important ; cf. I, 22, 3 ; 53, 2 ; *Dial.* 10, 3 ; 32, 1 ; 38, 1 etc. Voir W. VAN UNNIK, « Der Fluch der Gekreuzigten, Dtn 21, 23 in der Deutung Justinus des Märtyrers », in : *Theologia crucis*, Festschrift Erich Dinkler, Tübingen 1979, p. 483-499 et l'ample commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 10, 3, note 8.

2. A la suite de *Didachè*, 2, 2 ; 3, 4 ; 5, 1 ; *Barnabé* 20, 1 ; IGNACE, *Eph.* 19, 3, Justin dénonce l'emprise que les démons prennent sur les hommes par les artifices de la magie : cf. I, 26, 2 et 4 ; 56, 1 ; II, 4(5), 4. Cf. APULÉE, *De deo Socratis* 133.

3. Pour exprimer l'éternité de Dieu, Justin emploie l'adjectif ἀγέννητος : inengendré (cf. I, 25, 3 ; 49, 5 ; 53, 2 ; II, 5(6), 1 ; 12, 4 ; 13, 4 ; PHILON, *Mos.* I, 65), qu'il semble n'avoir pas toujours distingué nettement du terme : ἀγέννητος, qui n'a pas de commencement. Voir G.L. PRESTIGE, *Dieu dans la pensée patristique*, Paris 1955, p. 236-241 ; WARTELLE, p. 250.

homme qui fut crucifié¹, mais c'est parce qu'ils méconnaissent le mystère contenu dans cette affirmation. Veuillez appliquer votre esprit à ce mystère, tandis que nous vous l'exposerons, nous vous y exhortons.

14.

**A. Jésus-Christ
est le « didascale » divin
(14-20)**

1. Prenez garde, en effet, nous vous en avertissons, que les démons, que nous avons accusés d'emblée, ne vous

dupent et ne vous détournent de nous lire jusqu'au bout et de comprendre ce que nous disons : ils s'efforcent de faire de vous leurs esclaves et leurs serviteurs et, tantôt par les visions des songes, tantôt par des tours de magie², ils mettent sous leur pouvoir tous ceux qui ne font aucun effort pour assurer leur salut ; prenez garde, comme nous l'avons fait nous-mêmes : après avoir cru au Logos, nous nous sommes éloignés de ces démons, pour nous attacher, par son Fils, au seul Dieu inengendré³. **2.** Nous qui autrefois prenions plaisir à la débauche, maintenant⁴ nous ne chérissons plus que la chasteté ; nous qui recourions aux artifices de la magie, maintenant nous nous sommes tout entiers consacrés au Dieu⁵ bon et inengendré ; nous qui aimions par-dessus

4. Justin tire argument de l'efficacité du christianisme comme facteur de progrès moral individuel et collectif ; cf. I, 16, 4 ; 25, 1 ; 39, 3 ; II, 2, 7 ; TERTULLIEN, *Apol.* 3, 3 ; LACTANCE, *Div. inst.* III, 26, 4-9. Voir A. DIHLE, « Ethik », *RAC* VI, 740 ; J. DANIELOU, *Message évangélique et culture hellénistique*, p. 32. Ceci dit, il est évident que nombre de philosophes païens du Haut-Empire partageaient un même idéal de bonté et de philanthropie que les chrétiens ; voir H. PÉTRÉ, « *Misericordia*. Histoire du mot et de l'idée du paganisme au christianisme », *REL* 12 (1934), p. 376-389.

5. D'après les écrivains paléochrétiens, la conversion au christianisme opère une transformation radicale de l'individu, qui le fait passer sous la mouvance de Dieu (cf. I, 25, 2 ; 49, 5 : 61, 1 ; *Const. apost.* VIII, 6, 8). L'homme retrouve ainsi sa ressemblance avec Dieu, inscrite dans l'acte même de sa création. Voir A. DIHLE, « Heilig », *RAC* XIII, 1-63, notamment 47.

λον στέργοντες, νῦν καὶ ἃ ἔχομεν εἰς κοινὸν φέροντες καὶ παντὶ δεομένῳ κοινωνοῦντες. **3.** οἱ μισάλληλοι δὲ καὶ ἀλληλοφόνοι καὶ πρὸς τοὺς οὐχ ὁμοφύλους διὰ τὰ ἔθνη καὶ ἐστίας κοινὰς μὴ ποιούμενοι, νῦν μετὰ τὴν ἐπιφάνειαν τοῦ Χριστοῦ ὁμοδαίτικοι γινόμενοι, καὶ ὑπὲρ τῶν ἐχθρῶν εὐχόμενοι καὶ τοὺς ἀδίκως μισοῦντας πείθειν πειρώμενοι ^a, ὅπως οἱ κατὰ τὰς τοῦ Χριστοῦ καλὰς ὑποθημοσύνας βιώσαντες εὐέλπιδες ὧσι σὺν ἡμῖν τῶν αὐτῶν παρὰ τοῦ πάντων δεσπύζοντος θεοῦ τυχεῖν. **4.** Ἦνα δὲ μὴ σοφίζεσθαι ὑμᾶς δόξωμεν, ὀλίγων τινῶν τῶν παρ' αὐτοῦ τοῦ Χριστοῦ διδαγμάτων ἐπιμνησθῆναι καλῶς ἔχειν πρὸ τῆς ἀποδείξεως ἡγησάμεθα, καὶ ὑμέτερον ἔστω ὡς δυνατῶν βασιλέων ἐξετάσαι εἰ ἀληθῶς ταῦτα δεδιδάγμεθα καὶ διδάσκομεν. **5.** Βραχεῖς δὲ καὶ σύντομοι παρ' αὐτοῦ λόγοι γεγόνασιν· οὐ γὰρ σοφιστῆς ὑπῆρχεν, ἀλλὰ δύναμις θεοῦ ὁ λόγος αὐτοῦ ἦν.

14. 19 ὑποθυμωσύνας A corr: Stephan

14, 25 PHILON, *De vita Mosis* II, 212

14, 26 LUCIEN, *Pérégrinus* 13

14. a. Cf. Mt 5, 44

1. La description idéale de la communauté de Jérusalem, donnée par Ac 2, 42-45, a trouvé son écho chez les Pères apostoliques : *Didachè*, 4, 8 ; *Barnabé*, 19, 8 ; *Const. apost.* VII, 12, 5, et sous-tend le passage de Justin.

2. Les apologistes du II^e siècle soulignent l'esprit d'entraide désintéressée qui anime les communautés chrétiennes : cf. ARISTIDE, 15, 4-6 ; I, 13, 1 ; et 15, 10 ; 67, 1 et 6 ; *Dial.* 47, 2. A Diognète, 5, 7. Voir M. WACHT, « Gütergemeinschaft », *RAC* XIII, 1-59, notamment 28 s.

3. Justin rappelle fréquemment la coutume chrétienne de prier, même pour les persécuteurs (Mt 5, 44 ; Lc 6, 28) ; cf. I, 10, 1 ; 15, 9 ; 17, 3-4 ; 57, 1 ; *Dial.* 35, 8 ; 85, 7 ; 96, 3 ; 108, 3 ; 110, 3 ; 133, 6 ; 139, 4. Il est permis de penser qu'elle se fonde sur l'exemple du Christ en croix : cf. Lc 23, 34 ; Ac 7, 60.

4. Justin annonce qu'avant d'aborder la démonstration proprement dite, il rappellera quelques-uns des enseignements du Christ : I, 15-18. La démonstration de la thèse, énoncée en I, 23, sera effectuée de I, 24 à I, 67 et

tout nous procurer de l'argent et des biens, maintenant nous mettons en commun ¹ ce que nous possédons et nous le partageons ² avec quiconque est dans le besoin ; **3.** nous qui nous haïssions et nous égorgions les uns les autres, nous qui, à cause de leurs coutumes, n'admettions pas d'étrangers à notre foyer, maintenant, après la manifestation du Christ, nous partageons avec eux le même genre de vie, nous prions ³ pour nos ennemis et nous nous efforçons de persuader ceux qui nous haïssent injustement^a, afin qu'eux aussi, ayant vécu selon les beaux préceptes du Christ, partagent avec nous l'espoir de recevoir le même bonheur de la part de Dieu, le maître de l'univers. **4.** Mais pour que vous n'ayez pas l'impression que nous recourons à des arguments de sophistes, nous croyons bon, avant d'aborder la démonstration ⁴, de rappeler quelques-uns des enseignements qui nous viennent du Christ lui-même ; il vous appartiendra, en vertu de votre autorité impériale, d'examiner si véritablement ce sont ces enseignements que nous avons reçus et que nous transmettons. **5.** Ses maximes sont brèves et concises, car il n'était pas un sophiste ⁵, mais sa parole était puissance de Dieu ⁶.

parachevée de II, 10 à 12, 6 ; Justin y distingue la preuve administrée par mode de réfutation (ἔλεγχος : I, 24-29 ; 54-60) et celle donnée par mode de démonstration (ἀπόδειξις : I, 30-53 ; 60-67). Voir l'analyse détaillée, dans l'Introduction, § V, p. 56-70.

5. La brièveté des paroles du Christ s'oppose à la profusion des discours prêtés aux sophistes ; cf. *Dial.* 18, 1 ; CLÉMENT, *Strom.* I, III, 22-24. Du reste, le terme de sophiste comporte une note dépréciative pour Justin (cf. *Dial.* 129, 2), comme pour PHILON, *Mos.* II, 212. Vers 180, LUCIEN, *Per.* 13, continue d'accuser « le premier législateur des chrétiens », d'avoir été un sophiste ; le terme était toujours injurieux. Voir HEID, 818.

6. Cf. I, 23, 2 ; 32, 10 ; 60, 5 ; II, 10, 8 ; *Dial.* 61, 1 et 3 ; 105, 1 ; 128, 2-3 ; voir L.A. ROOD, « Le Christ comme *Dynamis Theou* », dans *L'évangile de Jean. Littérature et théologie pauliniennes*, *Rech. Bibl.* 5, Bruges 1960), p. 93-108 ; A.E. RODRIGUEZ, *La dynamis de Dios en s. Justino*, Santiago de Chile 1982.

15. 1. Περὶ μὲν οὖν σωφροσύνης τοσοῦτον εἶπεν· «Ὅς ἂν ἐμβλέψῃ γυναικὶ πρὸς τὸ ἐπιθυμῆσαι αὐτῆς ἤδη ἐμοίχευσε τῇ καρδίᾳ^a » παρὰ τῷ θεῷ. 2. Καί· «Εἰ ὁ ὀφθαλμὸς σου ὁ δεξιὸς σκανδαλίζει σε, ἔκκοψον αὐτόν· συμφέρει γάρ σοι μόνοφθαλμον εἰσελθεῖν εἰς τὴν βασιλείαν | τῶν οὐρανῶν, ἢ 5 μετὰ τῶν δύο πεμφθῆναι εἰς τὸ αἰώνιον πῦρ^b. » 3. Καί· «Ὅς γαμειῖ ἀπολελυμένην ἀφ' ἑτέρου ἀνδρὸς μοιχᾶται^c. » 4. Καί· «Εἰσὶ τινες οἵτινες εὐνουχίσθησαν ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων, εἰσὶ δὲ οἱ ἐγεννήθησαν εὐνούχοι, εἰσὶ δὲ οἱ εὐνούχισαν ἑαυτοὺς 10 διὰ τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν· πλὴν οὐ πάντες τοῦτο χωροῦσιν^d. » 5. Ὡσπερ καὶ οἱ νόμῳ ἀνθρωπίνῳ διγαμίας ποιούμενοι ἀμαρτωλοὶ παρὰ τῷ ἡμετέρῳ διδασκάλῳ εἰσὶ, καὶ οἱ προσβλέποντες γυναικὶ πρὸς τὸ ἐπιθυμῆσαι αὐτῆς· οὐ γὰρ

15. 8 εὐνουχίσθησαν B : εὐνούχισαν A

15, 2-3 ἘΠΙΚΤΗΤΕ, *Entretiens* II, 18, 15 ; SÉNÈQUE, *De constantia sapientis* 7, 4

15. a. Mt. 5, 28 b. Mt 18, 9 c. Mt 5, 32 d. Mt 19, 12.11

1. Pour ce qui concerne les citations du Nouveau Testament alléguées par Justin en I, 15-17, il est assez vraisemblable que l'apologiste disposait d'un recueil de « dits de Jésus » tirés principalement du Sermon sur la montagne ; voir L.W. BARNARD, *Justin*, p. 58-59 ; H. KÖSTER, *Ancient Christian Gospels*, London 1990, p. 360-402 ; BELLINZONI, p. 139 s. : MUNIER, p. 89 s.

2. La doctrine « cynico-stoïcienne » prononce la même condamnation que le Nouveau Testament ; cf. ἘΠΙΚΤΗΤΕ, *diss.* II, 18, 15 ; SÉNÈQUE, *Const.* 7, 4 ; voir HEID, 841 ; G. DELLING, « Ehebruch », *RAC* IV, 675.

3. Il s'agit d'un ajout au *logion* évangélique, peut-être effectué par Justin lui-même, comme pour donner davantage de force à son affirmation. Les apologistes insistent à l'envi sur le fait que nul péché, qu'il soit matériellement perceptible ou purement intérieur, n'échappe au regard de Dieu. Voir P. WILPERT, « Auge », *RAC* I, 961 s. ; W. MUNDLE, « Furcht (Gottes) », *RAC* VIII, 682.

15. Son enseignement : 1. Or donc, en matière de chasteté, il est allé jusqu'à dire¹ : « Celui qui regarde une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère dans son cœur^{a 2} devant Dieu³ ». 2. Et⁴ : « Si ton œil droit te scandalise, arrache-le, car mieux vaut pour toi entrer avec un seul œil dans le royaume des cieux que d'être jeté avec les deux dans le feu éternel^b ». 3. Et : « Celui qui épouse une femme répudiée par un autre homme commet un adultère^{c 5} ». 4. Et : « Il est des eunuques qui le sont devenus par le fait des hommes, il en est qui sont nés eunuques et il en est qui eux-mêmes se sont rendus tels à cause du royaume des cieux, mais cela tous ne le comprennent pas^{d 6} ». 5. De même que ceux qui, grâce à une loi humaine, contractent un second mariage⁷, sont pécheurs aux yeux de notre maître, de même aussi le sont ceux qui regardent une femme pour la convoiter ; en effet, selon lui, ce n'est pas seulement celui

4. BELLINZONI, p. 96, observe que les citations de I, 15, 1-4 sont reliées les unes aux autres par la conjonction καί. Il y voit la preuve que Justin n'avait pas affaire à une unité littéraire, mais à des *logia* épars, regroupés soit par sa source, soit par lui-même. Voir P. PRIGENT, « Les citations des Évangiles (Apol. I, 14-17) chez Justin », *Cahiers de Biblia patristica* 1 (1987), p. 137-152.

5. Le *logion* sur l'adultère cité par Justin semble être un mélange de Mt 5, 32 b et de Lc 16, 18 b. L'apologiste ne s'occupe donc que de ceux qui épousent des divorcées.

6. Les apologistes considèrent la présence, dans les communautés chrétiennes, d'ascètes qui se sont voués à un célibat perpétuel depuis leur adolescence, comme un argument en faveur de la vérité du christianisme. Voir J. BLINZLER, « Justinus, Apol. I, 15, 4, und Mt 19, 11-12 », in : *Mélanges B. Rigaux*, Gembloux 1970, p. 45-55.

7. Dans le langage des écrivains chrétiens des premiers siècles, la *διγαμία* ne désigne pas la bigamie simultanée, dont il n'est pas question dans le monde gréco-romain, mais la bigamie successive, le remariage. Voir H. CROUZEL, *L'Église primitive face au divorce*, Paris 1970, p. 54 ; G. CERETI, *Divorzio nuove nozze e penitenza nella chiesa primitiva*, Bologna 1977, p. 112 s. ; BROWN, p. 53 ; Ch. MUNIER, *Mariage et virginité dans l'Église ancienne*, p. 49.

μόνον ὁ μοιχεύων ἔργῳ ἐκβέβληται παρ' αὐτῶ, ἀλλὰ καὶ ὁ
 15 μοιχεῦσαι βουλόμενος, ὡς οὐ τῶν ἔργων φανερῶν μόνον τῶ
 θεῶ ἀλλὰ καὶ τῶν ἐνθυμημάτων. 6. Καὶ πολλοὶ τινες καὶ
 20 πολλαὶ ἐξηκοντοῦται καὶ ἑβδομηκοντοῦται, οἱ ἐκ παιδῶν ἐμα-
 θητεύθησαν τῷ Χριστῷ, ἀφθοροὶ διαμένουσι· καὶ εὐχομαι
 κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων τοιούτους δεῖξαι. 7. Τί γὰρ καὶ
 λέγομεν τὸ ἀναρίθμητον πλῆθος τῶν ἐξ ἀκολασίας μεταβαλόν-
 των καὶ ταῦτα μαθόντων ; οὐ γὰρ τοὺς δικαίους οὐδὲ τοὺς
 σώφρονας εἰς μετάνοιαν ἐκάλεσεν ὁ Χριστός, ἀλλὰ τοὺς ἀσε-
 25 θεῖς καὶ ἀκολάστους καὶ ἀδίκους. 8. Εἶπε δὲ οὕτως· « Οὐκ
 ἤλθον καλεῖσαι δικαίους, ἀλλὰ ἁμαρτωλοὺς εἰς μετάνοιαν^e. »
 f. 208v Θέλει γὰρ ὁ πατήρ ὁ οὐράνιος τὴν μετάνοιαν τοῦ ἁμαρτωλοῦ
 ἢ τὴν κόλασιν αὐτοῦ. 9. Περὶ δὲ τοῦ στέργειν ἅπαντας ταῦτα
 ἐδίδαξεν· « Εἰ ἀγαπᾶτε τοὺς ἀγαπῶντας ὑμᾶς, τί καινὸν

15, 16 ÉLIEN, *Histoires variées* 14, 28

e. Mt 9, 13

1. L'idée selon laquelle l'homme doit avoir la maîtrise de ses pensées non moins que de ses actes n'est pas étrangère aux moralistes païens : cf. JUVÉNAL, *Sat.* 13, 209 ; ÉLIEN, *Var. Hist.* 14, 28 ; voir BROWN, p. 49 s.

2. Les apologistes sont unanimes à faire l'éloge de la virginité et de la continence « qui rapproche de Dieu ». Voir H. CHADWICK, « Enkrateia », *RAC* V, 343-365, 346-348 ; R. WALZER, *Galen on Jews and Christians*, Oxford 1949, p. 15 ; BROWN, pp. 59-61 ; 90-92 ; 98. HEID, 841, souligne les tendances des moralistes païens du Haut-Empire romain à prôner la continence sexuelle, même entre époux.

3. Justin réserve le terme μετάνοια à des contextes particuliers, baptismal (I, 61, 6-10), eschatologique (I, 28, 2), conversion des Juifs (I, 52, 9). A l'intention de l'empereur et de ceux qui persécutent injustement les chrétiens, il emploie celui de μετατίθεσθαι, qui s'inscrit dans la meilleure tradition platonicienne (cf. PLATON, *Gorg.* 493 c-d ; 523a-527a).

4. Justin ne précise pas ici la teneur de l'enseignement dispensé par les didascales chrétiens en matière de discipline sexuelle, mais il ressort de son témoignage que l'Église chrétienne possédait déjà un code de conduite distinctif. Il y a tout lieu de croire qu'au départ l'essentiel en fut emprunté aux interdits sexuels propres aux traditions juives ; voir BROWN, p. 78-86.

5. Justin ne consacre pas de développements particuliers aux problèmes d'éthique générale, comme le font Athénagore ou Tertullien qui s'inspirent

qui commet effectivement l'adultère qui est réprouvé, mais aussi celui qui a l'intention de le commettre, étant donné que ce ne sont pas seulement les actes qui apparaissent pour Dieu en pleine lumière, mais aussi les pensées¹. 6. En outre, beaucoup d'hommes et de femmes qui se sont attachés dès leur enfance à l'enseignement du Christ persévèrent dans la virginité² jusqu'à l'âge de soixante ou de soixante-dix ans, et je me fais fort d'en montrer dans toutes les nations, 7. sans parler de la foule innombrable de ceux qui, après une vie de débauche, se sont convertis³ et ont accepté ces principes⁴, car ce ne sont pas les justes ni les chastes que le Christ a appelés à la pénitence, mais les impies, les intempérants et les injustes. 8. Il a dit, en effet : « *Je ne suis pas venu appeler les justes mais les pécheurs à la pénitence*^e », car le père céleste veut la pénitence du pécheur plutôt que son châtiement.

La charité chrétienne⁵ 9. Sur l'amour de tous les hommes⁶ il a enseigné ceci⁷ :
 « *Si vous aimez ceux qui vous aiment, que faites-vous de*

largement des écrits du Portique. Il reconnaît, au passage, l'excellence de la doctrine morale stoïcienne (II, 7(8), 1), mais fonde sur les leçons du Christ l'absolue supériorité de la doctrine chrétienne qui se résume dans le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain ; cf. *Dial.* 93, 2-3. Sur l'idéal éthique des philosophes païens en ce domaine, voir H. PÉTRÉ, *Caritas, Étude sur le vocabulaire latin de la charité*, Louvain 1948 ; M. WHITTAKER, « Christianity and Morality in the Roman Empire », *VigChr* 33 (1979), p. 209-225.

6. Cette citation a pour but de réfuter l'accusation commune de « haine du genre humain : μισανθρωπία », adressée aux chrétiens, après avoir été lancée contre les Juifs ; voir W. NESTLE, « Die Haupteinwände des antiken Denkens gegen das Christentum », *ARW* 37 (1941/42), p. 51-100 ; repr. ID., *Griechische Studien*, Stuttgart 1948, p. 597-660.

7. La formule fait bien ressortir qu'aux yeux de l'apologiste romain, le christianisme comporte une doctrine, un enseignement, au sens technique du terme, qui aborde un certain nombre de thèmes (ζητήσεις) nettement définis ; cf. I, 16, 1 ; 44, 9 ; II, 6(7), 8 ; *Dial.* 1, 3 ; 5, 4 ; 7, 2. Voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 8, 1, notes 9, 10, et 14.

ποιεῖτε ; καὶ γὰρ οἱ πόρνοι τοῦτο ποιοῦσιν. Ἐγὼ δὲ ὑμῖν
λέγω· Εὐχέσθε ὑπὲρ τῶν ἐχθρῶν ὑμῶν καὶ ἀγαπᾶτε τοὺς
30 μισοῦντας ὑμᾶς καὶ εὐλογεῖτε τοὺς καταρωμένους ὑμῖν καὶ
εὐχέσθε ὑπὲρ τῶν ἐπηρεαζόντων ὑμᾶς^f. » **10.** Εἰς δὲ τὸ
κοινωνεῖν τοῖς δεομένοις καὶ μηδὲν πρὸς δόξαν ποιεῖν ταῦτα
ἔφη· « Παντὶ τῷ αἰτοῦντι δίδοτε καὶ τὸν βουλόμενον δανείσα-
σθαι μὴ ἀποστραφῆτε^g. Εἰ γὰρ δανείζετε παρ' ὧν ἐλπίζετε
35 λαβεῖν^h, τί καινὸν ποιεῖτε ; τοῦτο καὶ οἱ τελῶναι ποιοῦσινⁱ.
11. Ὑμεῖς δὲ μὴ θησαυρίζητε ἑαυτοῖς ἐπὶ τῆς γῆς, ὅπου σῆς
καὶ βρῶσις ἀφανίζει καὶ λησται διορύσσουσι· θησαυρίζετε δὲ
ἑαυτοῖς ἐν τοῖς οὐρανοῖς, ὅπου οὔτε σῆς οὔτε βρῶσις ἀφανί-
ζει^j. **12.** Τί γὰρ ὠφελεῖται ἄνθρωπος, ἂν τὸν κόσμον
40 ὄλον κερδήσῃ, τὴν δὲ ψυχὴν αὐτοῦ ἀπολέσῃ ; ἢ τί δώσει
αὐτῆς ἀντάλλαγμα^k ; Θησαυρίζετε οὖν ἐν τοῖς οὐρανοῖς,
ὅπου οὔτε σῆς οὔτε βρῶσις ἀφανίζει^l. » **13.** Καὶ· « Γίνεσθε
δὲ χρηστοὶ καὶ οἰκτίρμονες, ὡς καὶ ὁ πατὴρ ὑμῶν χρηστός
ἔστι καὶ οἰκτίρμων^m, καὶ τὸν ἥλιον αὐτοῦ ἀνατέλλει ἐπὶ
45 ἁμαρτωλοὺς καὶ δικαίους καὶ πονηροὺςⁿ. **14.** Μὴ μεριμνᾶτε
δὲ τί φάγητε ἢ τί ἐνδύσησθε^o. Οὐχ ὑμεῖς τῶν πετεινῶν καὶ
τῶν θηρίων διαφέρετε ; καὶ ὁ θεὸς τρέφει αὐτά^p. **15.** Μὴ οὖν

15. 45 post δικαίους add. καὶ βρέχει ἐπὶ ὄσιους Thirlby, Schmid (cf. *Dial.* 96, 3)

15, 29 ÉPICTÈTE, *Entretiens* III, 22, 53 ; SÉNÈQUE, *De otio ad Serenum* I, 4

f. Lc 6, 32.27-28 g. Mt 5, 42 h. Lc 6, 34 i. Mt 5, 46
j. Mt 6, 19-20 k. Mt 16, 26 l. Mt 6, 20 m. Lc 6, 36 n. Mt 5, 45
o. Mt 6, 25 p. Cf Mt 6, 26 + Lc 12, 24

1. E. OSBORN, *Ethical Patterns in early Christian Thought*, p. 39-40, souligne la nouveauté de la loi de Jésus, qu'illustrent les antithèses du Sermon sur la montagne, et la profonde impression causée par sa prédication ; cf. Mt 7, 28 ; 22, 33 ; Mc 1, 22 ; Jn 7, 46. Il observe que la citation de Justin lui est propre, se distinguant aussi bien de Mt 5, 46 que de Lc 6, 34.

nouveau¹ ? les impudiques² en font autant. Mais moi, je vous dis : Priez pour vos ennemis³ et aimez ceux qui vous haïssent et bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour ceux qui vous calomnient^f. » **10.** Sur le devoir de partager avec ceux qui sont dans le besoin et de ne rien faire pour en tirer de la considération, il a dit ceci : « A quiconque vous sollicite donnez, et ne vous détournes pas de celui qui veut vous emprunter^g ; car si vous prêtez à ceux dont vous espérez recevoir^h, que faites-vous de nouveau ? Les publicains en font autantⁱ. » **11.** « Mais vous, ne vous amassez pas de trésors sur la terre, où la teigne et la rouille détruisent et où les voleurs percent les murs, mais amassez-vous des trésors dans les cieux, où ni la teigne ni la rouille ne détruisent^j. » **12.** « Car que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme, ou bien que donnera-t-il en échange de celle-ci^k ? » « Amassez-vous donc des trésors dans les cieux, où ni la teigne ni la rouille ne détruisent^l. » **13.** Et⁴ : « Soyez bons et miséricordieux, comme aussi votre Père est bon et miséricordieux^m » « et il fait lever son soleil sur les pécheurs, sur les justes et sur les méchantsⁿ. » **14.** « Ne vous inquiétez pas de ce que vous mangerez ni de quoi vous vous vêtirez^o. Ne valez-vous pas mieux que les oiseaux et les bêtes ? or Dieu les nourrit^p. **15.** Ne vous inquiétez donc pas

2. Au lieu de la leçon πόρνοι de Justin, Mt 5, 46 offre τελῶναι (les publicains) et Lc 6, 32, ἁμαρτωλοί (les pécheurs) ; le choix de Justin s'explique sans doute par le contexte immédiat, focalisé sur la morale sexuelle ; cf. I, 15, 8.

3. HEID, 840, citant ÉPICTÈTE, *diss.* III, 22, 53 s., et SÉNÈQUE, *Ot.* I, 4, observe que l'amour des ennemis correspond aussi aux conceptions « cynico-stoïciennes » ; voir W.C. VAN UNNIK, « Die Motivierung der Feindseliebe in Lukas VI, 32-35 », *NT* 8 (1966), 286 s. ; MERLO, p. 284-297.

4. BELLINZONI, p. 8-13, analyse longuement cette citation composite de Justin (Mt 5, 45 + Lc 6, 35), et conclut à l'utilisation d'une « harmonie » évangélique, utilisée aussi en *Dial.* 96, 3, et par divers écrits patristiques. Voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 130, 3, note 3, au sujet de l'antithèse : χρηστός / ἄχρηστος et du jeu de mots : χρηστός / Χριστός / χριστιανοί.

μεριμνήσητε τί φάγητε ἢ τί ἐνδύσησθε ^q. οἶδε γὰρ ὁ πατήρ ὑμῶν ὁ οὐράνιος ὅτι τούτων χρεῖαν ἔχετε. **16.** Ζητεῖτε δὲ τὴν βασιλείαν | τῶν οὐρανῶν, καὶ ταῦτα πάντα προστεθήσεται ὑμῖν ^r. «Ὁπου γὰρ ὁ θησαυρός ἐστίν, ἐκεῖ καὶ ὁ νοῦς τοῦ ἀνθρώπου ^s.» **17.** Καί: «Μὴ ποιῆτε ταῦτα πρὸς τὸ θεαθῆναι ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων· εἰ δὲ μὴ γε, μισθὸν οὐκ ἔχετε παρὰ τοῦ πατρὸς ὑμῶν τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς ^t.»

16. **1.** Περὶ δὲ τοῦ ἀνεξικάκου εἶναι καὶ ὑπηρετικούς πᾶσι καὶ ἀοργήτους ἃ ἔφη ταῦτά ἐστι· «Τῷ τύπτοντί σου τὴν σιαγόνα πάρεχε καὶ τὴν ἄλλην, καὶ τὸν αἰροντά σου τὸν χιτῶνα ἢ τὸ ἱμάτιον μὴ κωλύσης ^a.» **2.** «Ὅς δ' ἂν ὀργισθῆ, ἔνοχος ἐστίν εἰς τὸ πῦρ ^b. Παντὶ δὲ ἀγγαρεύοντί σε μίλιον ἀκολούθησον δύο ^c. Λαμφάτω δὲ ὑμῶν τὰ καλὰ ἔργα ἔμπροσθεν τῶν ἀνθρώπων, ἵνα βλέποντες θαυμάζωσι τὸν πατέρα ὑμῶν τὸν ἐν τοῖς οὐρανοῖς ^d.» **3.** Οὐ γὰρ ἀνταίρειν δεῖ· οὐδὲ μιμητὰς εἶναι τῶν φαύλων βεβούληται ἡμᾶς, ἀλλὰ διὰ τῆς ὑπομονῆς καὶ πραότητος ἐξ αἰσχύνης καὶ ἐπιθυμίας τῶν κακῶν ἄγειν πάντας προετρέψατο. **4.** «Ὁ γὰρ καὶ ἐπὶ πολλῶν τῶν παρ' ὑμῖν γεγενημένων ἀποδειῖξαι ἔχομεν ἐκ βιαίων καὶ τυράννων μετέβαλον, ἡττηθέντες ἢ γειτόνων καρτερίαν βίου παρακολουθήσαντες ἢ συνοδοιπόρων πλεονεκτουμένων ὑπομονὴν ξένην κατανοήσαντες ἢ συμπραγματευομένων πειραθέντες. **5.** Περὶ

16. 5 σε Thirlby Otto : σοι A || post μίλιον add. ἐν Otto Schmid 112 || 11 ὑμῖν Maran Otto : ἡμῖν A

q. Mt 6, 25 r. Mt 6, 32-33 s. Mt 6, 21 t. Mt 6, 1

16. a. Lc 6, 29 b. Cf. Mt 5, 22 c. Mt 5, 41 d. Mt 5, 16

1. Sur l'idéal de bonté et de pardon des philosophes païens à l'époque de Justin, voir H. PÉRRÉ, « Misericordia », p. 376-389.

2. Héritier de la tradition catéchétique paléochrétienne, elle-même entée sur l'apologétique judéo-chrétienne, à la suite de la *Didachè*, 2-5, et d'ARISTIDE, *Apol.* 15, 3-8, Justin insiste tout particulièrement sur l'importance du témoignage vécu au quotidien.

de ce que vous mangerez ni de quoi vous serez vêtus^a, car votre Père céleste sait que vous en avez besoin. **16.** Cherchez le royaume des cieux et tout cela vous sera donné par surcroît^r; car là où est le trésor de l'homme, là aussi est son esprit^s. **17.** Et : « N'agissez pas ainsi pour être vus des hommes, sinon vous n'aurez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux^t ».

16. **Patience, non-violence, sincérité** **1.** Sur le devoir d'être patients, serviables¹ envers tous et sans colère, voici ce qu'il dit : « A celui qui te frappe sur une joue, présente aussi l'autre, et à celui qui te prend ta tunique ou ton manteau ne t'oppose pas^a. **2.** Celui qui se met en colère est passible du feu^b. Avec quiconque te requiert pour un mille, accompagne-le pour deux^c. Que vos bonnes œuvres brillent² devant les hommes, afin qu'ils les voient et admirent votre Père qui est dans les cieux^d ». **3.** Nous ne devons donc pas opposer de résistance. Il ne veut pas non plus que nous imitions les méchants ; tout au contraire il nous a exhortés à user de patience et de douceur pour arracher tous les hommes à l'abjection et à la séduction du mal³. **4.** Cela aussi, assurément, nous pouvons le prouver, en nous appuyant sur nombre de gens qui ont vécu parmi vous : alors qu'ils étaient violents et tyranniques, ils ont changé de vie, s'étant laissés convaincre, soit pour avoir observé la force d'âme que des voisins déployaient dans leur vie, soit pour avoir réfléchi à l'étrange patience dont témoignaient des compagnons de route, victimes d'injustices, soit pour l'avoir expérimentée eux-mêmes dans les affaires qu'ils traitaient avec eux.

3. Le commentaire de Justin à Mt 5, 39 met en relief les vertus de patience et de douceur, ainsi que l'option du chrétien en faveur de la non-violence ; voir M. SPANNEUT, « Geduld », *RAC IX*, 243-294, notamment 261 s.

δὲ τοῦ μὴ ὀμνῦναι ὄλως, τάληθῆ δὲ λέγειν αἰί, οὕτως παρε-
κελεύσατο : « Μὴ ὀμόσητε ὄλως ^e. ἔστω δὲ ὑμῶν τὸ ναί, καί,
καὶ τὸ οὐ οὐ ^f. τὸ δὲ | περισσὸν τούτων ἐκ τοῦ πονηροῦ ^g. »

6. Ὡς δὲ καὶ τὸν θεὸν μόνον δεῖ προσκυνεῖν, οὕτως ἐπεισεν
εἰπὼν : « Μεγίστη ἐντολή ἐστὶ ^h. Κύριον τὸν θεὸν σου προσ-
κυνήσεις καὶ αὐτῷ μόνῳ λατρεύσεις ⁱ ἐξ ὅλης τῆς καρδίας
σου καὶ ἐξ ὅλης τῆς ἰσχύος σου ^j, κύριον τὸν θεὸν τὸν ποιήσαν-
τά σε. » 7. Καὶ προσελθόντος αὐτῷ τινος καὶ εἰπόντος :
« Διδάσκαλε ἀγαθέ », ἀπεκρίνατο λέγων : « Οὐδεὶς ἀγαθὸς εἶ
μὴ μόνος ὁ θεὸς ^k, ὁ ποιήσας τὰ πάντα. »

8. Οἱ δ' ἂν μὴ εὐρίσκωνται βιοῦντες, ὡς ἐδίδαξε, γνωρίζε-
θωσαν μὴ ὄντες Χριστιανοί, κἀν λέγωσιν διὰ γλώττης τὰ
τοῦ Χριστοῦ διδάγματα : οὐ γὰρ τοὺς μόνον λέγοντας, ἀλλὰ
τοὺς καὶ τὰ ἔργα πράττοντας σωθήσεσθαι ἔφη. 9. Εἶπε γὰρ
οὕτως : « Οὐχὶ πᾶς ὁ λέγων μοι : Κύριε κύριε, εἰσελεύσεται εἰς
τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν, ἀλλ' ὁ ποιῶν τὸ θέλημα τοῦ
πατρὸς μου τοῦ ἐν τοῖς οὐρανοῖς ^l. 10. Ὡς γὰρ ἀκούει μου καὶ
ποιεῖ ὃ λέγω ἀκούει τοῦ ἀποστείλαντός με ^m. 11. Πολλοὶ δὲ
ἐροῦσί μοι : Κύριε κύριε, οὐ τῷ σῶ ὀνόματι ἐφαγομεν καὶ
ἐπίομεν καὶ δυνάμεις ἐποιήσαμεν ; καὶ τότε ἐρῶ αὐτοῖς :

16. 21 λατρεύσεις A^{ac} : λατρεύσης A^{pc}

16, 16 PHILON, *Quod omnis probus liber sit* 84

e. Mt 5, 34 f. Jc 5, 12 g. Mt 5, 37 h. Cf. Mt 22, 38
i. Mt 4, 10 j. Mc 12, 30 ; cf. Dt 6, 5 k. Mc 10, 17-18 l. Mt 7, 21
m. Lc 10, 16 (cod D) ; cf. Mt 7, 24

1. Les philosophes contemporains de Justin enseignent aussi le refus du serment au bénéfice d'une franchise sans détours ; cf. PHILON, *Prob.* 84 ; JOSÈPHE, *B. Jud.* II, 135. Voir H. CHADWICK, « Gewissen », *RAC* 10, 1070.

2. MERLO, p. 312, observe à ce propos : « L'affirmation est péremptoire et ne laisse pas de place à de possibles compromis, même devant un magistrat romain ». De fait, d'entrée de jeu (I, 2, 1), Justin a énoncé cette règle dans toute sa rigueur et avec ses conséquences inéluctables ; cf. I, 8, 1-2 ; 39, 3-4 ; II, 3(4), 4.

5. Sur le devoir de ne jurer en aucune façon ¹ et de dire toujours la vérité ², il nous a donné ce commandement : « Ne jurez pas, en aucune façon ^e ; que votre oui soit oui, et votre non, non ^f ; tout le surplus vient du Malin ^g. »

N° adorer que Dieu seul 6. Quant au devoir de n'adorer que Dieu seul, il nous l'a persuadé en ces termes : « Le plus grand commandement ^h est : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul ⁱ, de tout ton cœur et de toute ta force ^j, lui le Seigneur Dieu, qui t'a créé ^k. 7. Quelqu'un s'était approché de lui et lui avait dit : « Bon maître », il lui répondit : « Personne n'est bon, sauf Dieu seul ^k, qui a créé l'univers ».

Conformer sa vie à sa foi 8. Ceux dont la vie n'est pas trouvée conforme à ses enseignements, que l'on reconnaisse qu'ils ne sont pas chrétiens, même si de bouche ils professent la doctrine du Christ, car il a déclaré que seraient sauvés non point ceux qui se contentent de dire mais ceux qui accomplissent aussi les œuvres. 9. Car il dit en propres termes : « Ce ne sont pas tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux ^l. 10. Quiconque m'écoute et fait ce que je dis, écoute celui qui m'a envoyé ^m. 11. Or, beaucoup me diront : Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en ton nom que nous avons mangé et bu et accompli des miracles ? et alors

3. BELLINZONI, p. 37-43, analyse ce verset et le compare à *Dial.* 93, 2. Voir H. KOESTER, *Synoptische Überlieferung bei den Apostolischen Vätern*, Berlin 1957, p. 133s., 177, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 93, 2, notes 8 et 10.

4. Citation de Mt 7, 21, l'un des rares textes de Mt (avec Mt 6, 19-20 = I, 15, 11), fidèlement reproduits par Justin ; voir W.D. KÖHLER, *Die Rezeption des Matthäusevangeliums in der Zeit vor Irenäus*, Tübingen 1987, p. 161 s.

'Αποχωρεῖτε ἀπ' ἐμοῦ, ἐργάται τῆς ἀνομίας¹¹. **12.** Τότε κλαυθμὸς ἔσται καὶ βρυγμὸς τῶν ὀδόντων, ὅταν οἱ μὲν δίκαιοι λάμπωσιν ὡς ὁ ἥλιος^ο, οἱ δὲ ἄδικοι πέμψωνται εἰς τὸ αἰώνιον πῦρ. **13.** Πολλοὶ γὰρ ἤξουσιν ἐπὶ τῷ ὀνόματί μου^ρ, ἔξωθεν μὲν ἐνδεδυμένοι δέρματα προβάτων, ἔσωθεν δὲ ὄντες λύκοι
 40 ἄρπαγες· ἐκ τῶν ἔργων αὐτῶν ἐπιγνώσσεσθε αὐτούς^ρ. Πᾶν
 f. 210r δὲ δένδρον, μὴ ποιοῦν καρπὸν καλόν, ἐκκόπτεται καὶ εἰς πῦρ
 βάλλεται^ρ. » **14.** Κολάζεσθαι δὲ τοὺς οὐκ ἀκολούθως τοῖς
 διδάγμασιν αὐτοῦ βιοῦντας, λεγομένους δὲ μόνον Χριστιανούς,
 45 καὶ ὑφ' ὑμῶν ἀξιοῦμεν.

17. **1.** Φόρους δὲ καὶ εἰσφορὰς τοῖς ὑφ' ὑμῶν τεταγμένοις πανταχοῦ πρὸ πάντων πειρώμεθα φέρειν, ὡς ἐδιδάχθημεν παρ' αὐτοῦ. **2.** Κατ' ἐκεῖνο γὰρ τοῦ καιροῦ προσελθόντες τινὲς ἡρώτων αὐτόν, εἰ δεῖ Καίσαρι φόρους τελεῖν. Καὶ ἀπεκρίνατο· « Εἰπάτέ μοι, τίνος εἰκόνα τὸ νόμισμα ἔχει ; » Οἱ δὲ ἔφασαν· « Καίσαρος ». Καὶ πάλιν ἀνταπεκρίνατο αὐτοῖς·
 5 « Ἐπίδοτε οὖν τὰ Καίσαρος τῷ Καίσαρι καὶ τὰ τοῦ θεοῦ τῷ θεῷ^α. » **3.** Ὅθεν θεὸν μὲν μόνον προσκυνοῦμεν, ὑμῖν δὲ πρὸς τὰ ἄλλα χαίροντες ὑπηρετοῦμεν, βασιλεῖς καὶ ἄρχοντας
 10 ἀνθρώπων ὁμολογοῦντες καὶ εὐχόμενοι μετὰ τῆς βασιλικῆς

16. 38 πέμψωνται Davies Otto : πέμπωνται A

17. 3 παρ' αὐτοῦ : ὑπ' αὐτοῦ A mg

17, 10 PHILON, *Legatio ad Caium* 366.

n. Mt 7, 22-23 ; cf. Lc 13, 26 o. Mt 13, 42-43 p. Mt 24, 5
 q. Mt 7, 15-16 r. Mt 7, 19

17. a. Cf. Lc 20, 22-25

1. Analyse du verset par BELLINZONI, p. 22-25 ; le témoignage de 2 *Clem.* 4, 5 prouve ici l'existence d'une harmonisation de Mt et Lc antérieure à Justin.

2. H. CHADWICK, « Justin Martyr's defence of Christianity », p. 288, observe que l'apologiste anticipe en quelque sorte les temps où l'État devait servir de bras séculier à l'Église, devenu sa conscience.

je leur dirai : *Éloignez-vous de moi, artisans d'iniquité*ⁿ.
12. Alors il y aura des pleurs et des grincements de dents, quand les justes brilleront comme le soleil^o, tandis que les méchants seront envoyés au feu éternel. **13.** Car beaucoup viendront en mon nom^p, revêtus à l'extérieur de peaux de brebis, mais qui au-dedans sont des loups ravisseurs ; c'est à leurs œuvres que vous les reconnaîtrez^q. Tout arbre qui ne produit pas du bon fruit sera coupé et jeté au feu^r. **14.** Que soient donc punis de votre part ceux qui ne vivent pas conformément aux enseignements du Christ et qui ne sont chrétiens que de nom, nous le demandons aussi².

17. Le loyalisme des chrétiens **1.** Tributs et impôts³, à ceux que vous chargez de les collecter, nous nous efforçons de les payer, partout, avant tout le monde, comme il nous en a instruits. **2.** En ce temps-là, en effet, certains vinrent lui demander s'il fallait payer le tribut à César, et il répondit : « Dites-moi, de qui la pièce de monnaie porte-t-elle l'effigie ? » – « De César », dirent-ils, et il leur répondit : « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu^a ». **3.** Voilà pourquoi nous n'adorons que Dieu seul, mais pour le reste nous vous obéissons avec joie, car nous vous reconnaissons comme les rois et les chefs

3. S'ils demeurent inébranlables dans leur foi, les chrétiens n'en sont pas moins des sujets loyaux et soumis, notamment dans le paiement de l'impôt ; cf. TATIEN, *Or.* 4, 1 ; TERTULLIEN, *Apol.* 42, 9. Ce thème est commun dès le judaïsme hellénistique ; cf. JOSÉPHE, *B. Jud.* II, 10, 5 ; c. *Apion.* I, 6. Voir K.S. FRANCK, « Gehorsam », *RAC* IX, 390-430, notamment 412.

4. L.W. BARNARD, *Justin*, p. 124, observe à juste titre que l'apologiste ne développe pas la doctrine paulinienne de l'origine divine du pouvoir civil et ne mentionne pas les autres textes du Nouveau Testament qui enseignent le devoir de l'obéissance civile (cf. Rm 13, 1-7 ; 1 P 2, 13-17 ; 1 Tm 2, 1-3 ; Tt 3, 1-3.8).

δυνάμεως καὶ σώφρονα τὸν λογισμὸν ἔχοντας ὑμᾶς εὐρεθῆ-
 ναι. 4. Εἰ δὲ καὶ ἡμῶν εὐχομένων καὶ πάντα εἰς φανερόν
 τιθέντων ἀφροντιστήσετε, οὐδὲν ἡμεῖς βλαβησόμεθα,
 πιστεύοντες, μᾶλλον δὲ καὶ πεπεισμένοι, κατ' ἄξιαν τῶν πρά-
 15 ξεων ἕκαστον τίσειν διὰ πυρὸς αἰωνίου δίκας, καὶ πρὸς ἀναλο-
 γίαν ὧν ἔλαβε δυνάμειν παρὰ θεοῦ τὸν λόγον ἀπαιτηθήσεσ-
 θαι, ὡς ὁ Χριστὸς ἐμήνυσεν εἰπὼν « Ὁ πλέον ἔδωκεν ὁ θεός,
 πλέον καὶ ἀπαιτηθήσεται παρ' αὐτοῦ ^b. »

f. 210v **18.** 1. Ἀποβλέψατε γὰρ πρὸς τὸ τέλος ἕκαστου τῶν γενομέ-
 νων βασιλέων, ὅτι τὸν κοινὸν πᾶσι θάνατον ἀπέθανον ὅπερ εἰ
 εἰς ἀναισθησίαν ἐχώρει, ἔρμαιον ἂν ἦν τοῖς ἀδίκους πᾶσιν. 2.
 Ἄλλ' ἐπεὶ καὶ αἰσθησὶς πᾶσι γενομένοις μένει καὶ κόλασις
 5 αἰωνία ἀπόκειται, μὴ ἀμελήσητε πεισθῆναι τε καὶ πιστεῦσαι
 ὅτι ἀληθῆ ταυτά ἐστι. 3. Νεκρομαντεῖαι μὲν γὰρ καὶ αἱ
 ἀδιαφόρων παιδῶν ἐποπτεύσεις καὶ ψυχῶν ἀνθρωπίνων κλή-
 σεις καὶ οἱ λεγόμενοι παρὰ τοῖς μάγοις ὄνειροπομποὶ καὶ

18. 7 ἀδιαφόρων A mg : διαφόρων A

18, 1-2 PHILON, *De providentia* II, 31 ; *In Flaccum* 180-191

18, 2 PLUTARQUE, *Consolatio ad Apollonium* 11, 107 c ; SÉNÈQUE,
Consolatio ad Polybium 1, 4

18, 3 PLATON, *Phédon* 107 c ; *Apologie de Socrate* 40 cd

18, 6-8 CICÉRON, *In Vatinius interrogatio* VI, 14

b. Cf. Lc 12, 48 (cod D)

1. Prier pour les autorités de l'Empire romain, en témoignage de loy-
 alisme à leur endroit, est un usage bien attesté dans les milieux pacifistes
 juifs au versant de notre ère ; cf. JOSÈPHE, *B. Iud.* II, 197 ; *C. Apion.* II, 77 ;
 PHILON, *Leg. ad Gaium*, 365 s. C'est aussi un courant doctrinal bien repré-
 senté dans le Nouveau Testament et les écrivains de l'ère paléochrétienne ;
 cf. Rm 13, 1-7 ; Tt 3, 1 ; 1 P 2, 13-17 ; 1 Clem. 59, 2-61, 3.

2. L'allusion à la fin misérable des tyrans est un lieu commun de la
 philosophie antique : cf. PLATON, *Resp.* X, 615 cd ; AELIUS, *fragm.* 74 (77
 Domingo-Forasté) ; PHILON, *Flacc.* 180-191 ; *Provid.* II, 31.

3. Autre *topos* obligé ; cf. apparat des sources.

4. Le même argument est repris en. *Dial.* 5, 3 ; cf. PLATON, *Phaed.*
 107 c ; *Apol* 40 c-d ; voir HEID, 839.

des hommes et nous demandons dans nos prières ¹ qu'avec la
 puissance souveraine on puisse aussi trouver en vous la saine
 raison. 4. Mais si, en dépit de nos prières et malgré l'exposé
 détaillé que nous avons fait au grand jour, vous n'avez pour
 nous que mépris, nous n'en éprouverons aucun dommage, car
 nous croyons ou plutôt nous sommes fermement convaincus
 que, selon la valeur de ses œuvres, chacun subira le châtement
 dans un feu éternel et que, à proportion des pouvoirs qu'il
 aura reçus de Dieu, il devra lui en rendre compte, comme le
 Christ l'a indiqué, en disant : « Celui à qui Dieu aura donné
 davantage, il lui sera aussi demandé davantage en retour ^b ».

18.

La doctrine chrétienne des fins dernières.

1. Considérez, en effet, la fin
 de chacun des souverains ² qui
 vous ont précédés : ils ont subi
 le sort commun à tous les hommes ³, la mort ; si celle-ci
 conduisait à la perte de tout sentiment, ce serait un
 aubaine ⁴ pour tous les méchants. 2. Mais puisque le senti-
 ment demeure chez tous ceux qui ont vécu et qu'un châti-
 ment éternel est tenu en réserve ⁵, ne manquez pas de vous
 laisser persuader et de croire que telle est bien la vérité. 3.
 De fait, la nécromancie ⁶, les divinations faites sur les
 entrailles d'enfants innocents ⁷, les évocations d'âmes
 humaines, les pratiques de ceux que la magie appelle

5. Les représentations de l'au-delà évoquées par Justin s'inspirent de
 thèmes eschatologiques du Nouveau Testament, notamment pour ce qui
 concerne le lieu du séjour intermédiaire des défunts (*Dial.* 5, 3) jusqu'au
 jugement dernier (I, 53, 2) et à la conflagration finale qui doit détruire
 l'univers (I, 60, 8). Voir K. HOHEISEL, « Jenseits C I », *RAC* XVII, 345-350,
 et E. DASSMANN, *ibid.*, XVII, 355.

6. La nécromancie, qui consistait à évoquer les défunts pour apprendre
 d'eux l'avenir ou une chose cachée, était établie en Grèce dès l'époque
 d'Homère ; cf. CICÉRON, *In Vat.* 14. Dans le *Dial.* 105, 4, Justin rappelle
 l'épisode de « l'âme de Samuel qui fut invoquée par la devineresse ventri-
 loque à la demande de Saül » ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.*
 105, 4, note 8.

7. L'historien grec Socrate (+ 440), continuateur de l'*Histoire ecclésias-
 tique* d'Eusèbe, atteste la pratique païenne de l'immolation d'enfants aux
 fins de divination : *H.E.* III, 13.

πάρεδροι καὶ τὰ γινόμενα ὑπὸ τῶν ταῦτα εἰδόντων πεισάτωσαν ἡμᾶς, ὅτι καὶ μετὰ θάνατον ἐν αἰσθήσει εἰσὶν αἱ ψυχαί, **4.** καὶ οἱ ψυχαῖς ἀποθανόντων λαμβανόμενοι καὶ ῥιπτούμενοι ἄνθρωποι, οὓς δαμονιολήπτους καὶ μαινομένους καλοῦσι πάντες, καὶ τὰ παρ' ἡμῖν λεγόμενα μαντεῖα Ἀμφιλόχου καὶ Δωδώνης καὶ Πυθοῦς, καὶ ὅσα ἄλλα τοιαῦτά ἐστι, **5.** καὶ τὰ τῶν συγγραφέων διδάγματα, Ἐμπεδοκλέους καὶ Πυθαγόρου, Πλάτωνός τε καὶ Σωκράτους, καὶ ὁ παρ' Ὀμήρω βόθρος καὶ ἡ κάθοδος Ὀδυσσεύς εἰς τὴν τούτων ἐπίσκεψιν, καὶ τῶν τὰ αὐτὰ τούτοις εἰπόντων **6.** οἷς κἄν ὁμοίως ἡμᾶς ἀποδέξασθε, οὐχ ἦττον ἐκείνων θεῶ πιστεύοντας ἀλλὰ μᾶλλον, οἳ καὶ τὰ νεκρούμενα καὶ εἰς γῆν βαλλόμενα πάλιν ἀπολήψεσθαι ἑαυτῶν σώματα προσδοκῶμεν, ἀδύνατον μὴδὲν εἶναι θεῶ λέγοντες.

f. 211r **19.** **1.** Καὶ κατανοοῦντι <τί> ἀπιστότερον ἂν μᾶλλον δόξαι, ἢ εἰ ἐν σώματι μὴ ὑπῆρχομεν καὶ τις ἔλεγεν, ἐκ μικρᾶς τινος ῥανίδος τῆς τοῦ ἀνθρωπινοῦ σπέρματος δυνατὸν ὅστέα τε καὶ νεῦρα καὶ σάρκας εἰκονοποιηθέντα, οἷα ὁρῶμεν, γενέσθαι ; **2.** Ἔστω γὰρ νῦν ἐφ' ὑποθέσεως λεγόμενον· εἰ τις ἡμῖν μὴ οὔσι

18. 16 Σωκράτους : Ξενοκράτους Schmid 120 || 16-17 καὶ ὁ παρ' Ὀμήρω — εἰς τὴν ἐπίσκεψιν transp. post τοιαῦτά ἐστι (lin. 14) Davies Ashton Schmid 117

19. 1 τί add. Grabe Otto

18, 12 JOSÈPHE, *De bello judaico* VII, 6, 3, 185

18, 16 HOMÈRE, *Odyssée* X, 517 ; XI, 25

18, 17-18 SUÉTONE, *Néron* 34

1. IRÉNÉE, *Adv. Haer.* I, 23, 4 ; 25, 3 ; IV, 7-9, cite pareillement les « démons » qui envoient des songes. Au sujet de l'oniromanie sous le Haut-Empire, voir P. COURCELLE, « Divinatio », *RAC* III, 1237 ; OSBORN, p. 58 s. ; BAYET, p. 218 ; 234.

2. Si Justin ne se prononce pas ici sur l'authenticité ou la légitimité des pratiques en question, c'est qu'il les allègue comme un argument *ad hominem* en faveur de la croyance en la survie de l'âme après la mort.

3. Cf. II, 5(6), 6 ; LATIEN, *Or.* 16, 1 : « Les démons qui donnent des ordres aux hommes ne sont-ils pas les âmes des trépassés ? » (tr. A. PUECH) ; TERTULLIEN, *An.* 57, 4. — JOSÈPHE, *B. Jud.* VII, 185. Voir WARTELE, p. 254.

« envoyeurs de songes ¹ » et « assesseurs », les opérations de ceux qui possèdent ces sciences, tout cela doit vous convaincre qu'après la mort les âmes conservent encore le sentiment ². **4.** Il y a aussi les hommes, saisis et tourmentés par les esprits des défunts, que l'on appelle communément possédés et fous furieux ³, et les oracles, dont vous faites état, ceux d'Amphiloque, de Dodone, de la Pythie et tant d'autres du même genre, **5.** et aussi les enseignements des écrivains ⁴, d'Empédocle, de Pythagore, de Platon et de Socrate, la fosse d'Homère ⁵, la descente d'Ulysse pour visiter les enfers, et les récits des auteurs qui ont rapporté des faits analogues. **6.** Pareillement au leur, veuillez recevoir notre témoignage, puisque nous croyons en Dieu, non pas moins qu'eux mais davantage, nous qui espérons ⁶ recouvrer nos propres corps, même morts et jetés en terre, car nous affirmons que rien n'est impossible à Dieu.

19. **La résurrection** **1.** A la réflexion, pourrait-il y avoir rien de plus incroyable, si nous ne vivions pas dans un corps, que d'entendre quelqu'un dire qu'à partir d'une minuscule goutte de sperme humain il est possible de produire des os, des nerfs et des chairs, façonnés selon les formes que nous leur voyons ? **2.** De fait, admettons pour l'instant l'hypothèse qui vient d'être énoncée : à suppo-

4. Les opinions respectives d'Empédocle, de Pythagore et de Platon sur la destinée des âmes après la mort, non précisées par Justin, sont indiquées par WARTELE, p. 254, qui rappelle le mythe d'Er l'Arménien (PLATON, *Resp.* X, 614 a.).

5. Justin est le premier écrivain chrétien qui évoque le nom d'Homère, par une allusion à *Od.* X, 517 (XI, 25) ; voir SCHUHL, p. 145 s.

6. Contre la doctrine platonicienne, pour laquelle le corps est une prison temporaire de l'âme, libérée par la mort, Justin proclame à maintes reprises sa foi en la résurrection corporelle ; cf. I, 8, 4 ; 10, 3 ; 19, 4 ; 52, 3 ; *Dial.* 45, 2 et 4. Il lui associe, à l'occasion, une vision millénariste (*Dial.* 80, 4-5), ou la vision mythique de la Terre promise, de l'éternelle Jérusalem (*Dial.* 113, 3-5 ; 139, 5).

τοιούτους μηδὲ τοιούτων ἔλεγε, τὸ σπέρμα τὸ ἀνθρώπειον
 δεικνὺς καὶ εἰκόνα γραπτὴν, ἐκ τοῦ τοιοῦδε οἶόν τε γενέσθαι
 διαβεβαιούμενος, πρὶν ἰδεῖν γενόμενον ἐπιστεύσατε ; οὐκ ἄν
 τις τολμήσειεν ἀντειπεῖν. **3.** Τὸν αὐτὸν οὖν τρόπον διὰ τὸ
 10 μῆψα ἐωρακέναι ὑμᾶς ἀναστάντα νεκρὸν ἀπιστία ἔχει. **4.**
 Ἄλλ' ὃν τρόπον τὴν ἀρχὴν οὐκ ἄν ἐπιστεύσατε ἐκ τῆς μικρᾶς
 ῥανίδος δυνατὸν τοιούτους γενέσθαι, καὶ ὁρᾶτε γινομένους,
 τὸν αὐτὸν τρόπον λογίσασθε ὅτι διαλυθέντα καὶ δίκην σπερ-
 15 προστάξει Θεοῦ ἀναστῆναι καὶ ἀφθαρσίαν ἐνδύσασθαι^a οὐκ
 ἀδύνατον. **5.** Ποίαν γὰρ ἀξίαν Θεοῦ δύναμιν λέγουσιν οἱ
 φάσκοντες εἰς ἐκεῖνο χωρεῖν ἕκαστον ἐξ οὐπερ ἐγένετο, καὶ
 παρὰ ταῦτα μηδὲν ἄλλο δύνασθαι μηδὲ τὸν Θεόν, οὐκ ἔχομεν
 20 εἶναι τοιούτους ποτὲ γενέσθαι, ὁποίους καὶ ἑαυτοὺς καὶ τὸν
 σύμπαντα κόσμον καὶ ἐξ ὁποίων γεγενημένα ὁρῶσι. **6.** Κρεῖτ-
 τον δὲ πιστεύειν καὶ τὰ τῆ ἑαυτῶν | φύσει καὶ ἀνθρώποις
 ἀδύνατα, ἢ ὁμοίως τοῖς ἄλλοις ἀπιστεῖν παρειλήφαμεν,
 25 ἐπειδὴ καὶ τὸν ἡμέτερον διδάσκαλον Ἰησοῦν Χριστὸν ἔγνω-
 μεν εἰπόντα : « Τὰ ἀδύνατα παρὰ ἀνθρώποις δυνατὰ παρὰ

19. 14 διαλυθέντα Davies Otto : διαλυθέντα A ἀναλυθέντα A mg ||
 23 παρειλήφαμεν Otto edd. : προειλήφαμεν A

19, 17 VIRGILE, *Georgiques* IV, 225 ; *Enéide* VI, 724

19, 25-26 CICÉRON, *De natura deorum* III, 41

19. a. Cf. 1 Co 15, 53

1. Le même argument est développé par THÉOPHILE, *Autol.* I, 13 et MIN. FÉLIX, *Oct.* 11, 8.

2. ANDRESEN, p. 368 s., compare les opinions respectives de l'Apôtre, 1 Co 15, 34 s., 2 Co 5, 4, de 1 Clem. 24, 4, de JUSTIN, *Apol.* I, 19, 1-4, du Ps. JUSTIN, *Res.* et d'ATHÉNAGORE, *Res.* 17, au sujet de la résurrection. Voir A. ΟΕΡΚΕ, « ἀνίσταμι κτλ » : *ThWNT* I, 368-372 ; « ἐγείρω κτλ », *ibid.* 2, 332-337 ; du même, « Auferstehung II (des Menschen) », *RAC* I, 930-938.

ser que vous ne soyez ni tels que vous êtes ni de telle origine, si quelqu'un, vous montrant d'un côté ce sperme humain et de l'autre l'image peinte d'un homme, vous assurait que ce dernier peut provenir de celui-là, le croiriez-vous, avant de l'avoir vu dans la réalité ? Personne, bien sûr, n'oserait y contredire. **3.** De la même manière donc, parce que vous n'avez pas encore vu¹ de mort ressuscité², l'incrédulité vous possède. **4.** Mais de même qu'au départ vous n'auriez pas cru possible que d'une minuscule goutte de sperme naissent des êtres tels que nous sommes, et pourtant vous voyez bien que c'est là leur origine, de même prenez en compte qu'il n'est pas impossible que les corps humains, décomposés et dispersés³ en terre, comme des semences, ressuscitent au moment voulu, sur un ordre de Dieu, et revêtent l'incorruptibilité^a. **5.** De quelle puissance digne de Dieu peuvent parler ceux qui prétendent que chaque être retourne aux éléments⁵ dont il est sorti et que même Dieu ne peut rien y changer, nous ne saurions le dire ; par contre, ce que nous voyons parfaitement, c'est qu'ils n'auraient pas cru possible qu'adviennent un jour des êtres tels qu'ils se voient eux-mêmes ainsi que le monde entier, créés, et à partir de quels éléments. **6.** Il vaut mieux croire même à ce qui est impossible à notre propre nature et aux hommes que d'être incrédules comme les autres : tel est l'enseignement que nous avons reçu, puisque nous savons que notre maître Jésus-Christ a dit : « *Ce qui est impossible aux hommes, est*

3. La comparaison de la résurrection à venir, figurée dans la nature sous la forme des semences qui lèvent, sera reprise par les apologistes.

4. Parmi les thèmes majeurs liés à l'eschatologie : incorruptibilité, immortalité, impassibilité, celui de l'incorruptibilité domine en *Apol.* I, sans doute pour des considérations apologétiques, et sous l'influence de 1 Co 15, 53 ; cf. I, 10, 3 ; 13, 2 ; 39, 5 ; 42, 4 ; 52, 3.

5. Cf. I, 20, 1 ; *Dial.* 1, 5. Le passage fait allusion à la théorie stoïcienne selon laquelle tout est lié dans l'univers, et chaque être, à sa mort, retourne au sein du grand Tout ; voir WARTELE, p. 255.

θεῶ^b. » 7. Καί: « Μὴ φοβεῖσθε τοὺς ἀναιροῦντας ὑμᾶς καὶ μετὰ ταῦτα μὴ δυναμένους τι ποιῆσαι », εἶπε, « φοβήθητε δὲ τὸν μετὰ τὸ ἀποθανεῖν δυνάμενον καὶ ψυχὴν καὶ σῶμα εἰς γέενναν ἐμβαλεῖν^c. » 8. Ἡ δὲ γέεννά ἐστι τόπος, ἔνθα κολάζεσθαι μέλλουσιν οἱ ἀδίκως βιώσαντες καὶ μὴ πιστεύοντες ταῦτα γενήσεσθαι ὅσα ὁ θεὸς διὰ τοῦ Χριστοῦ ἐδίδαξε.

20. 1. Καὶ Σίβυλλα δὲ καὶ Ὑστάσπης γενήσεσθαι τῶν φθαρτῶν ἀνάλωσιν διὰ πυρὸς ἔφασαν. 2. Οἱ λεγόμενοι δὲ Στωϊκοὶ φιλόσοφοι καὶ αὐτὸν τὸν θεὸν εἰς πῦρ ἀναλύεσθαι δογματίζουσι καὶ αὖ πάλιν κατὰ μεταβολὴν τὸν κόσμον γενέσθαι λέγουσιν· ἡμεῖς δὲ κρεῖττόν τι τῶν μεταβαλλομένων νοοῦμεν τὸν πάντων ποιητὴν θεόν. 3. Εἰ οὖν καὶ ὁμοίως τινὰ τοῖς παρ' ὑμῶν τιμωμένους ποιηταῖς καὶ φιλοσόφοις λέγομεν, ἕνια δὲ καὶ μειζόνως καὶ θεῖως καὶ μόνον μετ' ἀποδείξεως, τί παρὰ πάντας ἀδίκως μισοῦμεθα; 4. Τῷ γὰρ λέγειν ἡμᾶς ὑπὸ θεοῦ πάντα κεκοσμηθῆσαι καὶ γεγενῆσθαι Πλάτωνος δόξομεν

20. 1 Ὑστάσπης Périion : Ὑστάσπης A

20, 3 Ps. PLUTARQUE, *De placitis philosophorum* I, 6, 879 c

20, 10-11 PLATON, *Timée* 28 c ; 30 a ; 69 b

b. Lc 18, 27 c. Lc 12, 4-5 ; cf. Mt 10, 28

1. Alors que Justin et Athénagore en restent à la conception démiurgique des philosophes : le fait même que Dieu ait eu la puissance de créer des êtres d'une matière (éternelle) informe et indistincte suffit à prouver qu'il pourra leur donner une nouvelle existence après la mort (cf. CICÉRON, *Nat.* III, 41, 86), Tertullien articule l'affirmation de la création *ex nihilo* avec la foi en l'Incarnation et en la Résurrection du Christ Jésus (cf. *Res.* 2, 6 ; 11, 9-10 ; *Marc.* V, 19, 8). Voir F. CHAPOT, *SC* 439, p. 23.

2. Lieu situé au sud-ouest de Jérusalem où, d'après la tradition, les Cananéens brûlaient des enfants en l'honneur du dieu Moloch. Le Nouveau Testament distingue nettement entre l'Hadès (cf. Mt 11, 23 ; 16, 18 ; Lc 16, 23 ; Ac 2, 27 ; Ap 1, 18 ; 6, 8 ; 20, 13 ; voir J. JEREMIAS, « ἄδης », *ThWNT* 1, 146-150) et la Géhenne (cf. Mt 5, 22.29 ; 10, 28 ; 23, 15.33 ; Jc 3, 6) ; voir, du même, « γέεννας », *ThWNT* 1, 655.

possible à Dieu^{b 1}. » 7. Et encore : « Ne craignez pas ceux qui vous tuent et qui après cela ne peuvent plus rien faire, mais craignez celui qui, après la mort, peut jeter l'âme et le corps dans la géhenne^{c 2}. » 8. La géhenne est le lieu où doivent être punis ceux qui ont vécu dans l'iniquité et qui ne croient pas que se réalisera tout ce que Dieu a enseigné par le Christ.

20. La conflagration finale 1. Du reste la Sibylle³ et Hystaspe⁴ ont annoncé une destruction des êtres corruptibles par le feu. 2. Et les philosophes que l'on appelle stoïciens⁵ enseignent que la divinité elle-même se résout en feu et prétendent que le monde revient de nouveau à l'existence par un processus de transformation. Quant à nous, nous pensons que le Dieu créateur de l'univers est un être supérieur aux êtres qui connaissent des transformations. 3. Si nous sommes d'accord sur certains points avec les poètes et les philosophes que vous tenez en estime, si sur certains autres notre doctrine est plus élevée et digne de Dieu, si enfin nous sommes les seuls à offrir une démonstration, pourquoi donc sommes-nous l'objet d'une haine injuste et exceptionnelle ? 4. Quand nous affirmons que l'univers reçoit de Dieu son ordonnance et son existence, on voudra bien admettre que nous enseignons la doctrine de Platon⁶ ; quand nous affirmons l'embrasement

3. Le passage visé par Justin pourrait être celui des *Oracles Sibyllins* II, 196 s. voir WARTELLE, p. 256 ; J. DANÉLOU, *Message évangélique et culture hellénistique*, p. 52.

4. Hystaspe, cité aussi en I, 44, 12, passe pour être un mage perse qui aurait vécu au temps de Zoroastre ; voir BAYET, p. 190 ; C. COLPE « Hystaspe », *RAC* XVI, 1063 s.

5. Les stoïciens enseignent le retour du cosmos à son état igné primitif ; voir POHLENZ, I, 1978^s, p. 79 ; SPANNEUT, p. 357-360.

6. Justin est le premier écrivain chrétien à établir un parallèle entre le récit biblique de la Création et le mythe de la Création du *Timée*, 28 c. Il prétend même que Platon a emprunté à Moïse la doctrine selon laquelle Dieu a façonné le cosmos à partir de la matière informe préexistante (cf. I, 59, 1-5).

λέγειν δόγμα· τῷ δὲ ἐκπύρωσιν γενέσθαι Στωϊκῶν· τῷ δὲ
 κολάζεσθαι ἐν αἰσθήσει καὶ μετὰ θάνατον οὐσας τὰς τῶν
 ἀδίκων ψυχάς, τὰς δὲ τῶν σπουδαίων ἀπὸ ἀλλογενέας τῶν
 τιμωριῶν εὖ διάγειν, | ποιηταῖς καὶ φιλοσόφοις τὰ αὐτὰ
 λέγειν δόξομεν· 5. τῷ δὲ καὶ μὴ δεῖν χειρῶν ἀνθρωπίνων
 ἔργοις προσκυνεῖν Μενάνδρῳ τῷ κωμικῷ καὶ τοῖς ταῦτα
 φήσασιν ταῦτα φράζομεν· μείζονα γὰρ τὸν δημιουργὸν τοῦ
 σκευαζομένου ἀπεφήναντο.

21. 1. Τῷ δὲ καὶ τὸν Λόγον, ὃ ἐστὶ πρῶτον γέννημα τοῦ θεοῦ,
 ἄνευ ἐπιμιξίας φάσκειν ἡμᾶς γεγενῆσθαι, Ἰησοῦν Χριστὸν
 τὸν διδάσκαλον ἡμῶν, καὶ τοῦτον σταυρωθέντα καὶ ἀποθανόντα
 καὶ ἀναστάντα ἀνεληλυθέναι εἰς τὸν οὐρανόν, οὐ παρὰ
 τοὺς παρ' ὑμῖν λεγομένους υἱοὺς τῷ Διὶ καινόν τι φέρομεν. 2.
 Πόσους γὰρ υἱοὺς φάσκουσι τοῦ Διὸς οἱ παρ' ὑμῖν τιμώμενοι
 συγγραφεῖς, ἐπίστασθε· Ἑρμῆν μὲν, λόγον τὸν ἐρμηνευτικὸν
 καὶ πάντων διδάσκαλον, Ἀσκληπιὸν δέ, καὶ θεραπευτὴν

20. 15-16 χειρῶν ἀνθρωπίνων ἔργοις Sylburg : χειρῶν ἀνθρώποις A
 ἔργοις χειρῶν ἀνθρωπίνων Stephan 44 χείρονι ἀνθρώπους Maran

20, 16-18 MÉNANDRE, Fr. 210, 4 et 930 Koerte

21, 7 (Hermès) PLATON, *Cratyle* 407 c

21, 8-9 (Asclépios) PINDARE, *Pythiques* III, 55-58 ; EURIPIDE, *Alceste* 3 ;
 PLATON, *République* III, 408 b ; VIRGILE, *Énéide* VII, 770

1. L'interdiction d'adorer les statues des dieux, qui sont des « ouvrages
 faits de main d'homme » est formulée dans l'Ancien Testament : Lv 26, 1 ;
 Is 2, 18 ; Ps 115 (114), 4-6 ; 135 (134), 15, etc. ; elle est rappelée par Justin
 (I, 9, 2 ; 58, 3 ; *Dial.* 35, 6) Voir H. FUNKE, « Götterbild », *RAC* XI, 783.

2. L'expression : πρῶτον γέννημα (cf. *Dial.* 62, 4 ; 129, 4 ; ATHÉNAGORE,
Leg. 10, 3), est synonyme de πρωτότοκος et de πρωτόγονος. L'allusion à
 Col 1, 15 paraît évidente. Voir les commentaires exégétiques *ad locum*,
 ainsi que les commentaires de Ph. BOVICHON à *Dial.* 62, 4, note 9 ; 85, 2,
 note 8 et l'Appendice XII, p. 1004-1005.

3. Première mention de la résurrection du Christ. Justin recourt au
 verbe actif : ἀνίστημι, qu'il emprunte au Ps 3, 6. Il s'y tiendra strictement
 dans l'*Apologie* (cf. I, 38, 5 ; 42, 4 ; 46, 5 ; 63, 16 ; 67, 8). Voir R. WINLING,
La Résurrection et l'Exaltation du Christ, Paris 2000, p. 223.

universel, celle des stoïciens ; quand nous disons que les
 âmes des méchants conservent le sentiment et sont châtiées,
 même après la mort, mais que celles des justes, libérées de
 toute peine, mènent une vie heureuse, on voudra bien
 admettre que nous disons la même chose que les poètes et
 les philosophes. 5. Quand nous affirmons qu'il ne faut pas se
 prosterner devant des ouvrages¹ faits de main d'homme,
 nous parlons comme le poète comique Ménandre et ceux qui
 se sont exprimés dans le même sens, car ils ont proclamé que
 l'ouvrier est supérieur à son œuvre.

21. **B. Jésus-Christ** 1. Quand nous disons que le Logos,
 est le Logos divin le premier-né de Dieu², Jésus-Christ
 notre Maître, a été engendré sans
 union charnelle, qu'après avoir été crucifié, être mort et
 ressuscité, il est monté au ciel³, nous n'annonçons rien
 d'inouï⁴ par rapport aux êtres que vous appelez fils de Zeus.
 2. Vous savez, en effet, combien de fils de Zeus vos écrivains
 les plus estimés énumèrent : Hermès⁵, le verbe qui inter-
 prète et enseigne toutes choses ; Asclépios⁶, qui fut méde-

4. Justin est le seul apologiste qui ait osé affirmer que le dogme chrétien
 de l'Incarnation ne représente rien d'inouï (καινόν) par rapport à la mytho-
 logie gréco-romaine, tout en fustigeant lesdits mythes comme une corrup-
 tion du témoignage prophétique ; voir ANDRESEN, p. 365.

5. En dépit de toutes les critiques suscitées par sa personnalité mythi-
 que, la fonction d'Hermès comme médiateur et porte-parole de la divinité
 offrait au christianisme une passerelle vers les croyances de l'antiquité
 gréco-romaine, précisément sous la dénomination du Logos (cf. PLATON,
Phaedr. 264 c ; *Crat.* 407 e). Justin a fait œuvre de pionnier dans cette
 entreprise : cf. I, 22, 2 ; *Dial.* 128, 2 ; ARISTIDE, *Apol.* 10, 2. Voir ROSE,
 p. 139-143 ; B. POUDERON, *SC* 470, p. 351 ; P. STOCKMEIER, « Hermes »,
RAC XIV, 772-780, notamment 777.

6. Asclépios (Esculape) est le dieu de la médecine ; son principal sanc-
 tuaire s'élevait à Épidaure. Cf. I, 22, 6 ; 54, 10 ; ARISTIDE, *Apol.* 10, 3. Voir
 OTRANTO, p. 104 ; R. HERTZOG, « Asklepios », *RAC* I, 795-799 ; B. POUDE-
 RON, *SC* 470, p. 351-352.

γενόμενον, κεραυνωθέντα ἀνεληλυθέναι εἰς οὐρανόν, Διόνυσον
 10 δὲ διασπαρχθέντα, Ἡρακλέα δὲ φυγῆ πόνων ἑαυτὸν πυρὶ
 δόντα, τοὺς ἐκ Λήδας δὲ Διοσκούρους, καὶ τὸν ἐκ Δανάης
 Περσέα, καὶ τὸν ἐξ ἀνθρώπων δὲ ἐφ' ἵππου Πηγάσου Βελλε-
 15 ροφόντην. 3. Τί γὰρ λέγομεν τὴν Ἀριάδνην καὶ τοὺς ὁμοίως
 αὐτῇ κατηστερίσθαι λεγομένους ; Καὶ τί γὰρ τοὺς ἀποθνήσ-
 κοντας παρ' ὑμῖν αὐτοκράτορας, <οὐς> αἰεὶ ἀπαθανατίζεσ-
 θαι ἀξιοῦντες καὶ ὀμνύντα τινὰ προάγετε ἐωρακέναι ἐκ τῆς
 20 πυρᾶς ἀνερχόμενον εἰς τὸν οὐρανὸν τὸν κατακαέντα Καίσα-
 ρα ; 4. Καὶ ὅποια ἑκάστου τῶν λεγομένων υἱῶν | τοῦ Διὸς
 ἱστοροῦνται αἱ πράξεις, πρὸς εἰδότας λέγειν οὐκ ἀνάγκη,
 20 πλὴν ὅτι εἰς διαφορὰν καὶ προτροπὴν τῶν ἐκπαιδευομένων
 ταῦτα γέγραπται· μιμητὰς γὰρ θεῶν καλὸν εἶναι πάντες
 ἠγοῦνται. 5. Ἀπειὴ δὲ σωφρονούσης ψυχῆς ἔνοια τοιαύτη
 25 περὶ θεῶν, ὡς καὶ αὐτὸν τὸν ἡγεμόνα καὶ γεννήτορα πάντων
 κατ' αὐτοὺς Δία πατροφόντην τε καὶ πατρὸς τοιοῦτου γεγο-
 νέναι, ἔρωτι τε κακῶν καὶ αἰσχυρῶν ἡδονῶν ἤττω γενόμενον
 ἐπὶ Γανυμήδην καὶ τὰς πολλὰς μοιχευθείσας γυναῖκας ἐλθεῖν,

21. 13 ὁμοίως Thirlby Otto : ὁμοίους A || 14 κατηστερίσθη A || 15 οὐς
 add. Thirlby

21, 10-11 (Héraclès) SOPHOCLE, *Trachiniennes* 1197-1199

21, 11 (Dioscures) VIRGILE, *Enéide*, VI, 121 s.

21, 12-13 (Bellérophon) PINDARE, *Isthmiques* VII, 46 ; HORACE, *Odes* IV, 11, 27-28

21, 16-17 SUÉTONE, *Jules César* 88 ; *Auguste*, 100 ; SÉNÈQUE, *Apocolo-
cynthosis*, 1

21, 21-22 SÉNÈQUE, *De brevitate vitae* 16, 5

21, 24 HÉSIODE, *Théogonie*, 168 s. ; 464-465

1. Dionysos, fils de Zeus et de Sémélé, la fille de Cadmos. Cf. HOMÈRE, *Il.* 14, 325 ; SOPHOCLE, *Ant.* 1115 s ; ARISTIDE, *Apol.* 10, 5. Voir ROSE, p. 144-148 ; B. POUDERON, *SC* 470, p. 353 s.

2. Héraclès, fils de Zeus et d'Alcmène, femme d'Amphytrion ; cf. I, 54, 9 ; 68, 10 ; II, 11, 3-4 ; ARISTIDE, *Apol.* 10, 6. Voir A.J. MALHERBE, « Herakles », *RAC* XIV, 559-583 ; ROSE, p. 201-217 ; B. POUDERON, *SC* 470, p. 353.

cin et qui, après avoir été frappé de la foudre, monta au ciel, tout comme Dionysos¹, après avoir été mis en pièces ; Héraclès², après s'être livré aux flammes pour échapper à ses douleurs ; les Dioscures³, fils de Lédà ; Persée⁴, fils de Danaé, mais aussi, sur son cheval Pégase, Bellérophon, qui était d'origine humaine. 3. Que dire d'Ariane et de ceux qui furent, comme elle, placés parmi les astres, à ce que l'on raconte ? Et que dire de vos empereurs, que toujours, à peine sont-ils morts, vous jugez bon de placer au rang des immortels, allant jusqu'à produire un témoin capable de jurer qu'il a vu s'élever du bûcher vers le ciel le César que l'on vient de brûler ? 4. Quelles sortes d'actions les histoires attribuent à chacun des prétendus fils de Zeus, il n'est pas nécessaire de le rappeler à des gens qui en sont informés ; qu'il suffise de dire qu'elles ont été écrites pour l'avantage et l'instruction des jeunes qui les apprennent, car tout le monde est d'avis qu'il est beau d'imiter les dieux. 5. Mais un homme de bon sens se refusera à pareille conception de la divinité qui admet que Zeus lui-même, le chef et le géniteur de tous les dieux, ait été parricide et fils de parricide, que, vaincu par l'attrait de plaisirs vils et honteux, il se soit abaissé auprès de Ganymède⁵ et de quantité de femmes

3. Dioscures : (littéralement : fils de Zeus) Castor et Pollux, que la légende tardive faisait naître des amours de Zeus et de Lédà. Cf. HOMÈRE, *Il.* 3, 236-242. Voir WARTELE, p. 258 ; W. KRAUS, « Dioskuren », *RAC* III, 1122-1138 ; ROSE, p. 220-229.

4. Persée : fils de Zeus et de Danaé, époux d'Andromède ; il a coupé la tête de la Méduse ; cf. I, 22, 5 ; 54, 8 ; *Dial.* 70, 5. Voir OTRANTO, p. 118 ; E. KUHNERT, « Perseus », *Lexikon der Griechischen und Römischen Mythologie* III/2, 1986-2060.

5. Ganymède : fils du roi Tros de Dardanie et de Kallirrhoe. D'après HOMÈRE, *Il.* 20, 231, « le plus beau des mortels » fut ravi dans l'Olympe pour devenir l'échanson de Zeus, assuré d'une jeunesse éternelle. Depuis Pindare, le thème de la pédophilie est lié à son nom, et son destin lui conférait une sorte de justification, dans le monde gréco-romain. Les textes juifs et chrétiens relatifs aux dérèglements sexuels condamnés dans le *Lévitique* 18, 22 et 20, 13, sont présentés par Ph. BOBICHON, dans le commentaire à *Dial.* 95, 1.

καὶ τοὺς αὐτοῦ παῖδας τὰ ὅμοια πράξαντας παραδέξασθαι. **6.** Ἄλλ', ὡς προέφημεν, οἱ φαῦλοι δαίμονες ταῦτα ἔπραξαν ἀπαθανατίζεσθαι δὲ ἡμεῖς μόνους δεδιδάγμεθα τοὺς ὁσίως καὶ ἐναρέτως ἐγγυὲς θεῶ βιοῦντας, κολάζεσθαι δὲ τοὺς ἀδίκως καὶ μὴ μεταβάλλοντας ἐν αἰωνίῳ πυρὶ πιστεύομεν.

22. **1.** Υἱὸς δὲ θεοῦ, ὁ Ἰησοῦς λεγόμενος, εἰ καὶ κοινῶς μόνον ἀνθρώπος, διὰ σοφίαν ἄξιος υἱὸς θεοῦ λέγεσθαι· πατέρα γὰρ ἀνδρῶν τε θεῶν τε πάντες συγγραφεῖς τὸν θεὸν καλοῦσιν. **2.** Εἰ δὲ καὶ ἰδίως, παρὰ τὴν κοινὴν γένεσιν, γεγενῆσθαι αὐτὸν ἐκ θεοῦ λέγομεν λόγον θεοῦ, ὡς προέφημεν, κοινὸν τοῦτο ἔστω ὑμῖν τοῖς τὸν Ἑρμῆν λόγον τὸν παρὰ θεοῦ ἀγγελτικὸν λέγουσιν. **3.** Εἰ δὲ αἰτιάσαιτό τις ἐσταυρωῦσθαι αὐτόν, καὶ τοῦτο κοινὸν τοῖς προκατηριθμημένοις παθοῦσιν υἱοῖς καθ' ὑμᾶς τοῦ Διὸς ὑπάρχει. **4.** Ἐκείνων τε γὰρ οὐχ ὅμοια | τὰ πάθη τοῦ θανάτου ἀλλὰ διάφορα ἱστορεῖται· ὥστε μὴδὲ τὸ ἴδιον τοῦ πάθους ἤττονα δοκεῖν εἶναι τοῦτον, ἀλλ', ὡς ὑπεσχόμεθα, προῖόντος τοῦ λόγου καὶ κρείττονα ἀποδείξομεν, μᾶλλον δὲ καὶ ἀποδέδεικται· ὁ γὰρ κρείττων ἐκ τῶν πράξεων

22. 5 post Λόγον add. ὄντα Ashton

22, 3 HOMÈRE, *Iliade* I, 544 ; IV, 68 ; CICÉRON, *De natura deorum* II, 2, 4 ; VARRON, *De lingua latina* V, 65

1. Justin reprend et développe, en *Dial.* 123, 9 ; 124, 1-4, à partir du Ps 82 (81), le thème de la divinisation de l'homme, ici effleuré.

2. En *Dial.* 38, 2 ; 61, 1.3 ; 62, 4 ; 126, 4, c'est le Christ lui-même qui est appelé « Sagesse », mais ce titre figure chaque fois au sein d'une liste de plusieurs. Le thème, d'une grande richesse, a été étudié par BOURGEOIS, p. 198 s.

3. Cf. I, 21, 5 ; ARISTIDE, *Apol.* 9, 2. — HOMÈRE, *Il.* 1, 544 ; 4, 68. Voir G. J. BARTELINK, « Homer », *RAC* XVI, 116-145, notamment 127 ; B. POUDERON, *SC* 470, p. 349.

4. Si l'on ne peut exclure ici une discrète allusion à la génération éternelle du Logos en Dieu, né de Dieu, (cf. I, 23, 2a ; II, 5(6), 3), l'accent reste mis sur la naissance virgine de Jésus, qui constitue un des thèmes majeurs d'*Apol.* I.

5. Cf. I, 21, 1.

pour commettre l'adultère avec elles, et que ses enfants aient commis des actions semblables. **6.** En revanche, comme nous l'avons dit précédemment, ce sont les mauvais démons qui furent ici à l'œuvre. Mais selon la doctrine que nous avons reçue, seuls accèdent à l'immortalité¹ ceux qui vivent proches de Dieu une vie sainte et vertueuse, mais ceux qui vivent dans l'iniquité et refusent de se convertir, nous croyons qu'ils sont punis dans le feu éternel.

22. **Il est le Fils de Dieu** **1.** Fils de Dieu, celui que l'on appelle Jésus, quand bien même il ne serait qu'un homme ordinaire, mérite pour sa sagesse² d'être appelé fils de Dieu, car tous les auteurs donnent à Dieu le nom de père des dieux et des hommes³. **2.** Si nous affirmons que lui, le Logos de Dieu⁴, a été engendré de Dieu, selon un mode de génération particulier, différent de la génération ordinaire, comme nous l'avons dit précédemment⁵, admettez que ce point est commun avec ceux qui déclarent Hermès⁶ le Logos messager venu d'auprès de Dieu. **3.** Si quelqu'un venait à objecter qu'il a été crucifié, ce point aussi lui est commun avec ceux que vous appelez fils de Zeus⁷, énumérés plus haut, qui eurent à souffrir. **4.** Au dire de l'histoire, en effet, les tourments qui les ont conduits à la mort ne furent point les mêmes mais différents, si bien que, pour ce qui concerne le genre de supplice qui lui fut particulier, (le Christ) ne leur paraît pas inférieur ; au contraire, comme nous l'avons promis⁸, dans la suite de notre discours, nous démontrerons qu'il leur est supérieur, ou plutôt la démonstration en a déjà été faite⁹, car celui qui est supé-

6. Cf. I, 21, 2 ; 63, 5 et 14 ; *Dial.* 128, 2.

7. Cf. I, 21, 4. Justin observe que les fils de Zeus connurent différents genres de mort liés à de grandes souffrances ; à cet égard, Jésus, dont la mort ne fut pas moins étonnante, ne le cède en rien aux fils de Zeus.

8. Cf. I, 13, 3.

9. Allusion probable au développement de I, 15-17, à moins que Justin ne veuille faire allusion aux miracles de Jésus, qu'il vient d'évoquer.

φαίνεται. 5. Εἰ δὲ καὶ διὰ παρθένου γεγενῆσθαι αὐτὸν φέρο-
 15 μεν, κοινὸν καὶ τοῦτο πρὸς τὸν Περσέα ἔστω ὑμῖν. 6. Ὡ δὲ
 λέγομεν χωλοὺς καὶ παραλυτικούς καὶ ἐκ γενετῆς πονηροὺς
 ὑγιεῖς πεποιημέναι αὐτὸν καὶ νεκροὺς ἀνεγειῖραι^a, ὅμοια τοῖς
 ὑπὸ Ἀσκληπιοῦ γεγενῆσθαι λεγομένοις καὶ ταῦτα φάσκειν
 δόξομεν.

23. 1. Ἴνα δὲ ἤδη καὶ τοῦτο φανερόν ὑμῖν γένηται, ὅτι ὁπόσα
 λέγομεν μαθόντες παρὰ τοῦ Χριστοῦ καὶ τῶν προελθόντων
 αὐτοῦ προφητῶν μόνα ἀληθῆ ἔστι καὶ πρεσβύτερα πάντων
 <τῶν> γεγενημένων συγγραφένων, καὶ οὐχὶ διὰ τὸ ταῦτα
 5 λέγειν αὐτοῖς παραδεχθῆναι ἀξιούμεν, ἀλλ' ὅτι τὸ ἀληθὲς
 λέγομεν. 2. καὶ Ἰησοῦς Χριστὸς μόνος ἰδίως υἱὸς τῷ θεῷ
 γεγέννηται, Λόγος^a αὐτοῦ ὑπάρχων καὶ πρωτότοκος^b καὶ
 δύναμις^c, καὶ τῇ βουλῇ αὐτοῦ γενόμενος ἄνθρωπος ταῦτα
 ἡμᾶς ἐδίδαξεν ἐπ' ἀλλαγῆ καὶ ἐπαναγωγῆ τοῦ ἀνθρωπίου
 10 γένους. 3. πρὶν ἢ ἐν ἀνθρώποις αὐτὸν γενέσθαι ἄνθρωπον

22. 15 ὑμῖν B Steph : ἡμῖν A || 16 πονηροὺς A : πηροὺς Stephan || 18
 ταῦτα : ταῦτα Syllburg Otto

23. 4 τῶν add. Stephan || 10 ante πρὶν add. καὶ Fabricius Otto

22. a. Cf. Mt 11, 5

23. a. Cf. Jn 1, 1 b. Cf. Col 1, 15 c. Cf. 1 Co 1, 24

1. Justin revient très souvent sur le thème de la naissance virginale de Jésus : on notera que dans tous ces endroits il emploie la préposition : διὰ. Il ne déroge à cette règle qu'en de rares passages du *Dialogue*, où il a recours aux prépositions ἀπὸ : 43, 7 ; 66, 4, ou ἐξ : 66, 1 ; 70, 5 ; 84, 1.

2. Cf. I, 21, 2 ; et 54, 10 ; *Dial.* 69, 3. Voir F.J. DÖLGER, « Christus und der Heiler Asklepios bei Justinus », *Antike und Christentum* 6 (1956), p. 241-258 ; F. KUDLIEN, « Heilkunde », *RAC* XIV, 223-249, notamment 243.

3. Le premier article de la formule de foi christique de Justin est que Jésus-Christ seul a été engendré selon la volonté de Dieu comme Fils de Dieu au sens propre du terme. Voir C. COLPE, « Gottessohn », *RAC* XII, 21-58, notamment 56.

4. Cf. II, 5(6), 3 : Ces expressions préfigurent le terme *μονογενής*, qui n'apparaît qu'en *Dial.* 105, 1, rappelle Jn 1, 14, et sera intégré au Symbole ; voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 105, 1, note 2.

rieur se révèle tel par ses actes. 5. Si nous rapportons qu'il est né d'une vierge¹, vous devez admettre là un point commun avec Persée. 6. Et si nous affirmons qu'il a guéri des boiteux, des paralytiques et des infirmes de naissance, et qu'il a ressuscité des morts^a, on voudra bien admettre que nous parlons de faits semblables à ceux dont on raconte qu'ils ont été réalisés par Asclépios².

THÈSE : Excellence de la doctrine chrétienne (I, 23-68 ; II, 10-12)

23.

1. Tout ce que nous affirmons pour l'avoir appris du Christ et des prophètes qui l'ont précédé est la seule doctrine vraie, plus ancienne que tous les écrivains du passé, et si nous vous demandons de l'accepter, ce n'est point parce qu'elle est en accord avec ceux-ci, mais parce que nous disons la vérité, à savoir : 2. Jésus-Christ seul³ a été engendré comme Fils de Dieu⁴ au sens propre du terme, lui qui est son Logos^a, son premier-né^b⁵, sa puissance^c⁶ ; devenu homme par sa volonté⁷, il nous a donné cet enseignement pour la transformation et le renouvellement du genre humain ; 3. avant qu'il ne devînt un homme parmi les

5. Bien que les œuvres de Justin n'offrent pas de citations directes des épîtres pauliniennes, il est difficile de ne pas voir dans l'usage constant que fait Justin de cette expression, manifestement paulinienne (cf. Col 1, 15 ; Rm 8, 29 ; He 1, 6 ; 11, 28 ; 12, 23), une allusion directe au célèbre passage de Pr 8, 22, utilisé par le judaïsme rabbinique pour interpréter Gn 1, 1, et explicitement évoqué par Justin en *Dial.* 129, 3-4.

6. L'expression est d'origine paulinienne (1 Co 1, 24). Voir E. FASCHER, « Dynamis », *RAC* IV, 415-458.

7. Justin insiste sur le fait que Jésus-Christ, fils de Dieu, est né selon la volonté de Dieu par Marie, la vierge issue de la race d'Abraham. Voir ci-dessus I, 5, 3 ; 21, 1, et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 78, 1, note 5.

φθάσαντές τινες διὰ τοὺς προειρημένους κακοὺς δαίμονας διὰ τῶν ποιητῶν ὡς γενόμενα εἶπον ἃ μυθοποιήσαντες ἔφησαν, ὃν τρόπον καὶ τὰ καθ' ἡμῶν λεγόμενα | δῦσφημα καὶ ἀσεβῆ ἔργα ἐνήργησαν, ὧν οὐδεὶς μάρτυς οὐδὲ ἀπόδειξις ἐστίν, τοῦτον ἔλεγχον ποιησόμεθα.

24. 1. Πρῶτον μὲν ὅτι τὰ ὅμοια τοῖς Ἑλλήσι λέγοντες, μόνου μισούμεθα δι' ὄνομα τοῦ Χριστοῦ, καὶ μηδὲν ἀδικοῦντες, ὡς ἁμαρτωλοὶ ἀναιρούμεθα, ἄλλων ἀλλαχοῦ καὶ δένδρα σεβομένων καὶ ποταμούς καὶ μῦς καὶ αἰλούρους καὶ κροκοδείλους καὶ τῶν ἀλόγων ζώων τὰ πολλά, καὶ οὐ τῶν αὐτῶν ὑπὸ πάντων τιμωμένων ἀλλ' ἄλλων ἀλλαχόσε, ὥστ' εἶναι ἀσεβεῖς ἀλλήλοις πάντα, διὰ τὸ μὴ τὰ αὐτὰ σέβειν. 2. Ὅπερ μόνον ἐγκαλεῖν ἡμῖν ἔχετε, ὅτι μὴ τοὺς αὐτοὺς ὑμῖν σέβομεν θεοὺς, μηδὲ [τοῖς ἀποθανοῦσι] χοῶς καὶ κνίσας καὶ στεφάνους καὶ 5 θυσίας ἐν γραφαῖς φέρομεν. 3. Ὅτι γὰρ οὐδ' <ν> τὰ αὐτὰ παρ' οἷς μὲν θεοί, παρ' οἷς δὲ θηρία, παρ' οἷς δὲ ἱερεῖα νενομισμένα ἐστίν, ἀκριβῶς ἐπίστασθε.

23. 11-12 διὰ τῶν ποιητῶν transp. post εἶπον à Colson Schmid 118

24. 6 ἀλλαξόσε A corr. edd. || 9 τοῖς ἀποθανοῦσι post Schmid 108 haec verba delenda esse conieci, ut nempe superaddita || 10 ἐν γραφαῖς (ante στεφάνους lin. 9 A) hic transposui : ἐν βαφαῖς Grabe ἐν ταφαῖς Fabricius Otto del. Schmid 108 || οὐδ' Maran Otto : οὐ A || οὐ τὰ αὐτὰ del. Schmid 108 s.

1. Ce passage a donné lieu à de nombreuses conjectures ; BARNARD, p. 130, note 158, se rallie aux suggestions de F.H. COLSON, « Notes in Justin Martyr, Apology I », *JThS* 23, 1922, p. 163-164. En fait, l'apologiste distingue deux étapes dans l'action démoniaque, la première consiste dans l'invention des mythes par les poètes, la seconde dans la diffusion de ces mythes par les commentateurs, les *grammatici* qui les ont popularisés.

2. Reprise de l'idée déjà développée en I, 1 ; 4, 4-9 ; 5, 1.

3. L'idée de l'extrême variété des usages religieux est banale et abordée par les auteurs les plus divers ; les apologistes l'exploitent à l'envi : ARISTIDE, *Apol.* 12, 1 et 7. Voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 359-360 s.

hommes, certains, sous l'influence des mauvais démons mentionnés précédemment, ont pris les devants et ont présenté comme des réalités les fables qui avaient été imaginées par les poètes¹, tout comme ils ont inventé les actions infâmes et impies dont on nous accuse, mais dont il n'existe ni témoin ni preuve. Pour que tout cela vous apparaisse clairement, nous ferons la réfutation que voici.

1. Vains efforts des démons pour la mettre en échec (24-29 ; 54-60)

24. Le polythéisme 1. Premièrement : bien que nous tenions le même langage que les Grecs, nous seuls sommes objet de haine² à cause du nom du Christ, et bien que nous ne fassions rien de mal, nous sommes mis à mort comme des scélérats, tandis que d'autres ailleurs³ adorent des arbres, des fleuves, des rats, des chats, des crocodiles, et la multitude des animaux privés de raison, et encore, ce ne sont pas les mêmes qui sont honorés par tous mais les uns ici, d'autres ailleurs, si bien que tous leurs (adorateurs) sont impies les uns aux yeux des autres, puisqu'ils n'adorent pas les mêmes objets. 2. La seule chose que vous puissiez nous reprocher, c'est que nous n'adorons pas les mêmes dieux que vous et que, dans les actions publiques⁴, nous n'offrons ni libations, ni graisses des victimes, ni couronnes, ni sacrifices. 3. Car enfin, les mêmes êtres sont considérés chez les uns comme des dieux, chez les autres comme des bêtes sauvages, chez d'autres enfin comme des victimes sacrées⁵, vous le savez parfaitement.

4. Le terme *γραφῆ* désigne en droit attique une action publique au criminel, par opposition à *δικη*, réservé au procès privé. Justin rappelle ici l'attitude intransigeante des chrétiens au cours de l'audience officielle *in sede tribunalis*, lorsque le magistrat leur demande de poser un acte du culte païen ; voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 229-232, et l'article « A propos de Justin, *Apol.* I, 24, 2 », *JThS* 55 (2004), p. 132-137.

5. Cf. TATIEN, *Or.* 10, 2.

25. 1. Δεύτερον δ' ὅτι ἐκ παντὸς γένους ἀνθρώπων οἱ πάλοι σεβόμενοι Διόνυσον τὸν Σεμέλης καὶ Ἀπόλλωνα τὸν Λητοίδην, οἱ δὲ ἔρωτας ἀρσένων ὅσα ἔπραξαν αἰσχος καὶ λέγειν, καὶ οἱ Περσεφόνην καὶ Ἀφροδίτην, τὰς διὰ τὸν Ἀδωνιν οἰστρηθείσας, ὧν καὶ τὰ μυστήρια ἄγετε, ἢ Ἀσκληπιὸν ἢ τινὰ τῶν ἄλλων ὀνομαζομένων θεῶν, καίπερ θανάτου ἀπειλουμένου διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ τούτων μὲν κατεφρονήσαμεν, **2.** θεῶν δὲ τῶ ἀγεννήτῳ καὶ ἀπαθεῖ ἑαυτοῦς ἀνεθήκαμεν, ὃν οὔτε ἐπ' Ἀντιόπην καὶ τὰς ἄλλας ὁμοίως οὐδὲ ἐπὶ Γανυμήδην | δι' οἰστρον ἐληλυθέναι πειθόμεθα, οὐδὲ λυθηναί βοηθείας τυχόντα διὰ Θέτιδος ὑπὸ τοῦ ἑκατοντάχειρος ἐκείνου, οὐδὲ μεριμῶντα διὰ τοῦτο τὸν τῆς Θέτιδος Ἀχιλλέα διὰ τὴν παλακίδα Βρισηίδα ὀλέσαι πολλοὺς τῶν Ἑλλήνων. **3.** Καὶ τοὺς

f. 214r

10

25. 1 πάλοι Sylburg Otto : παλαιοὶ A || 4 Περσεφόνην A : Κόρην A mg || 5 οἰστρηθείσας A : ἐρηθείσας (= ἐρισθείσας) A mg || 12 post Ἀχιλλέα add. τιμῆσαι Ashton

25, 2 HOMÈRE, *Iliade* XIV, 323 ; PINDARE, *Olympiques* II, 4

25, 9 HOMÈRE, *Odyssee* XI, 260

25, 11 LUCIEN, *Dialogue des dieux* 21, 11

25, 13 HOMÈRE, *Iliade* I, 184 ; II, 3-4

1. Cf. I, 21, 2 ; 54, 6 ; *Dial.* 69, 2. ARISTIDE, *Apol.* 10, 5. Voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 353 (Bibliographie).

2. Sémélé : fille de Cadmos, roi de Thèbes, mère d'Apollon et d'Artémis ; cf. ATHÉNAGORE, *Leg.* 22, 9 ; voir WARTELLE, p. 262.

3. Apollon : fils de Zeus et de Létô, et dieu oraculaire de Delphes ; cf. ARISTIDE, *Apol.* 11, 1. Voir B. POUDERON, *SC* 470, pp. 275 ; 354 s. (Bibliographie).

4. Cf. I, 10, 2 ; 14, 1 ; 25, 2 ; II, 6(7), 9 ; ARISTIDE, *Apol.* 11, 3. Voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 356 (Bibliographie).

5. Dans l'*Apologie*, Justin utilise le terme μυστήριον, au pluriel, dans son sens païen, pour désigner les cultes d'Adonis (I, 25, 1), de Cybèle (I, 27, 4), de Dionysos (I, 54, 6), de Mithra (I, 66, 4), de Cronos (II, 12, 5) ; il l'emploie au singulier en I, 13, 4, pour évoquer le mystère méconnu de Jésus-Christ crucifié.

25.**La mythologie**

1. Deuxièmement : nous, hommes de toutes les nations, qui autrefois avons adoré Dionysos¹, fils de Sémélé², et Apollon³, fils de Létô, dont ce serait une honte de raconter seulement les actions qu'ils ont commises par amour des garçons, et Perséphone et Aphrodite⁴, qui furent l'une et l'autre aiguillonnées d'amour à cause d'Adonis, et dont vous célébrez aussi les mystères⁵, ou encore Asclépios ou tel autre de ces êtres qui sont appelés dieux, nous avons, malgré la mort dont on nous menace, appris à les mépriser à cause de Jésus-Christ, **2.** et nous nous sommes consacrés au Dieu inengendré et impassible⁶ : nous ne croyons pas qu'il soit jamais venu, aiguillonné par le désir, pour séduire Antiope⁷ ni d'autres femmes, ni Ganymède⁸ non plus, ni qu'il ait eu besoin de l'intervention de Thétis pour être délivré par le fameux géant aux cent bras⁹, ni qu'il se soit préoccupé, pour cette raison, de faire périr quantité de Grecs, par la main d'Achille, le fils de Thétis¹⁰, à cause de sa concubine Briséis¹¹. **3.** Ceux qui croient à ces récits nous font pitié ; ceux

6. Dans les siècles qui encadrent l'apparition du christianisme, les penseurs gréco-latins, affrontés aux anthropomorphismes de la mythologie, conviennent unanimement de l'ἀπάθεια divine : non seulement la divinité échappe à la souffrance, mais elle n'est soumise à aucune passion. Les Juifs et les chrétiens ne pouvaient échapper au problème de l'impassibilité divine. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 45, 4, note 12.

7. Personnalité mythique de Béotie ; séduite par Zeus, qui avait pris la forme d'un satyre ; voir ROSE, p. 178 s. ; B. POUDERON, *SC* 470, p. 345-348, donne une liste, non exhaustive, des crimes imputés aux dieux par la tradition apologétique.

8. Cf. I, 21, 5.

9. Briarée, l'un des trois monstres engendrés par Ouranos et Gaia ; doté de cinquante têtes et de cent bras, il aida Zeus dans sa lutte contre les géants ; voir WARTELLE, p. 263.

10. Thétis : divinité marine, fille de Nérée et de Doris, l'une des Néréides ; épouse de Pélée et mère d'Achille, le héros de l'*Iliade* ; voir WARTELLE, p. 263.

11. Fille du prêtre Brisés, captive d'Achille.

πειθομένους ἐλεοῦμεν, τοὺς δὲ τούτων αἰτίους δαίμονας γνω-
ρίζομεν.

26. 1. Τρίτον δ' ὅτι καὶ μετὰ τὴν ἀνέλευσιν τοῦ Χριστοῦ εἰς
οὐρανὸν προσβάλλοντο οἱ δαίμονες ἀνθρώπους τινὰς λέγοντας
ἑαυτοὺς εἶναι θεούς, οἳ οὐ μόνον οὐκ ἐδιώχθησαν ὑφ' ὑμῶν,
ἀλλὰ καὶ τιμῶν κατηξιώθησαν. 2. Σίμωνα μὲν τινα
5 Σαμαρέα^α, τὸν ἀπὸ κώμης λεγομένης Γιττῶν, ὃς ἐπὶ Κλαυ-
δίου Καίσαρος διὰ τῆς τῶν ἐνεργούντων δαιμόνων τέχνης
δυνάμεις ποιήσας μαγικὰς ἐν τῇ πόλει ὑμῶν βασιλίδι Ῥώμῃ
θεὸς ἐνομίσθη καὶ ἀνδριάντι παρ' ὑμῶν ὡς θεὸς τετίμηται, ὃς
ἀνδριάς ἀνεγέγερται ἐν τῷ Τίβερι ποταμῷ μεταξὺ τῶν δύο
10 γεφυρῶν, ἔχων ἐπιγραφὴν Ῥωμαϊκὴν ταύτην· SIMONI
DEO.SANCTO. 3. Καὶ σχεδὸν πάντες μὲν Σαμαρεῖς, ὀλί-
γοι δὲ καὶ ἐν ἄλλοις ἔθνεσιν, ὡς τὸν πρῶτον θεὸν ἐκεῖνον
ὁμολογοῦντες προσκυνοῦσι· καὶ Ἑλένην τινά, τὴν
<συμ>περινοστήσασαν αὐτῷ κατ' ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ, πρό-

26. 1 ἀνέλευσιν τοῦ Χριστοῦ : ἀνάληψιν τοῦ Κυρίου Eus. HE II 13 || 4
κατηξιώθησαν : ἡξιώθησαν Eus. || 5 Γιττῶν Eus. Périon : τρίτον A || 7 post
ὑμῶν add. τῇ Eus. || 8-9 ὃς ἀνδριάς ἀνεγέγερται om. Eus. del. Schmid 99 ||
10-11 SIMONI DEO SANCTO Eus. : σίμωνι δεῶ σάγκτω A corr. Ste-
phan || post SANCTO add. ὅπερ ἐστὶν Σίμωνι θεῶ ἀγίω Eus. || 11 μὲν
πάντες transp. Eus. || 13 post ὁμολογοῦντες add. ἐκεῖνον καὶ A (om. Eus.
del. Sylburg Schmid 99) || 14 συμπερινοστήσασαν Eus. HE II, 13, Schmid
100 : περι- A

26. a. Cf. Ac 8, 9-11

1. Le thème de l'Ascension est évoqué dans l'*Apologie* et le *Dialogue* de
diverses manières ; voir la liste des références et des termes utilisés à cet
effet, dans le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 17, 1, notes 6 et 7.

2. La personne de Simon de Samarie, longuement évoquée en Ac 8, 9-24,
a retenu l'attention de Justin, qui déclare sans ambages n'avoir rien de
commun avec la secte qui se réclame de lui, bien qu'il avoue appartenir à la
même nation (ἔθνεϊ) ; cf. II, 15, 1 ; *Dial.* 120, 6 ; voir le commentaire de Ph.
BOVICHON à *Dial.* 120, 6, note 22.

qui en sont les responsables, ce sont les démons, nous le
savons.

26. Les hérésies 1. Troisièmement : après l'ascension du
Christ au ciel¹, les démons suscitérent
des hommes qui se prétendirent des êtres divins et non
seulement vous ne les avez pas poursuivis mais vous les avez
jugés dignes de recevoir des honneurs : 2. un certain Simon
de Samarie^a², originaire du bourg de Gitthou ; sous le règne
de Claude César³, il vint accomplir à Rome, dans votre ville
impériale, des prodiges de magie avec l'aide des démons qui
les produisaient par lui ; il fut considéré comme un dieu et
honoré comme tel, par vous, d'une statue ; elle se dresse
dans l'île du Tibre, entre les deux ponts, avec cette inscrip-
tion en latin : *Simoni deo sancto*⁴. 3. Presque tous les Sama-
ritains et aussi quelques individus d'autres nations le recon-
naissent et l'adorent comme leur premier dieu⁵ ; ils disent
aussi qu'une certaine Hélène⁶, qui l'accompagnait à cette

3. Cf. I, 56, 2.

4. Justin a pu se méprendre sur le sens d'une inscription latine (redécou-
verte en 1574 sur l'île du Tibre) en l'honneur du dieu sabin Sémo (ou Simo)
Sancus qui présidait aux pactes et traités. Voir J. POUSET, « Semo Sancus
Dius Fidius. Une première mise au point », *Recherches de Philologie et de
Linguistique* 3 (1972), p. 53-68.

5. D'après Ac 8, 10, ses adeptes disaient de Simon : « Celui-ci est la
puissance de Dieu ». Justin et plusieurs auteurs à sa suite affirment que les
Samaritains voyaient en lui « leur premier dieu » ; cf. *Dial.* 120, 6. Voir L.H.
VINCENT, « Simon le magicien à Samarie », *RSR* 27 (1937), p. 615-618 ; H.
THYEN, « Ich-bin-Worte », *RAC* XVII, 147-213, notamment p. 190 s. ; C.
COLPE, « Gnosis II », *RAC* XI, 625-627.

6. Hélène est une figure mythique de la Gnose simonienne ; voir J.
FOSSUM-G. QUISPTEL, « Helena I (simonianisch) », *RAC* XIV, 338-355, notam-
ment p. 345-347.

15 τερον ἐπὶ τέγους σταθεῖσαν, τὴν ὑπ' αὐτοῦ ἔννοϊαν πρώτην
 γενομένην λέγουσι. 4. Μένανδρον δέ τινα, καὶ <αὐτόν>
 Σαμαρέα, τὸν ἀπὸ κώμης Καππαρεταίας, γενόμενον μαθητὴν
 f. 214v τοῦ Σίμωνος, | ἐνεργηθέντα καὶ ὑπὸ τῶν δαιμονίων καὶ ἐν
 20 Ἀντιοχείᾳ γενόμενον πολλοὺς ἐξαπατῆσαι διὰ μαγικῆς τέχ-
 νης οἶδαμεν, ὃς καὶ τοὺς αὐτῶ ἐπομένους ὡς μηδὲ ἀποθνή-
 σκοιεν ἔπεισε· καὶ νῦν εἰσὶ τινες ἀπ' ἐκείνου τοῦτο ὁμολογοῦν-
 25 τες. 5. Μαρκίωνα δέ τινα Ποντικόν, ὃς καὶ νῦν ἔτι ἐστὶ
 διδάσκων τοὺς πειθομένους, ἄλλον τινὰ νομίζειν μείζονα τοῦ
 δημιουργοῦ θεόν· ὃς κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων διὰ τῆς τῶν
 25 δαιμόνων συλλήψεως πολλοὺς πεποίηκε βλασφημίας λέγειν
 καὶ ἀρνεῖσθαι τὸν ποιητὴν τοῦδε τοῦ παντός θεόν, ἄλλον δέ
 τινα, ὡς ὄντα μείζονα τὰ μείζονα παρὰ τοῦτον ὁμολογεῖν
 πεποιηκέναι. 6. Πάντες οἱ ἀπὸ τούτων ὁρμώμενοι, ὡς ἔφη-
 30 μεν, Χριστιανοὶ καλοῦνται, ὃν τρόπον καὶ οἱ οὐ κοινωνοῦντες
 τῶν αὐτῶν δογμάτων <ἐν> τοῖς φιλοσόφοις, τὸ ἐπικατηγο-
 ρούμενον ὄνομα τῆς φιλοσοφίας κοινὸν ἔχουσιν. 7. Εἰ δὲ καὶ
 τὰ δύσφημα ἐκεῖνα μυθολογούμενα ἔργα πράττουσι, λυχνίας
 μὲν ἀνατροπὴν καὶ τὰς ἀνέδην μίξεις καὶ ἀνθρωπειῶν σαρκῶν
 βοράς, οὐ γινώσκωμεν· ἀλλ' ὅτι μὴ διώκονται μηδὲ φονεύον-
 35 ται ὅφ' ὑμῶν, κἂν διὰ τὰ δόγματα, ἐπιστάμεθα. 8. Ἔστι δὲ

26. 15 post σταθεῖσαν add. ἐν Τύρω τῆς φοινίκης Eus. HE II, 13 Schmid 103 || ὑπ' αὐτοῦ — γενομένην : ἀπ' αὐτοῦ πρώτην ἔννοϊαν Eus. Schmid 100 || 16 αὐτόν add. Blunt ex Eus. HE III, 26 || 18 ἐνεργηθέντα : οἰσθηθέντα Eus. Schmid 100 || δαιμονίων : δαιμόνων Eus. Schmid 100 || 20 μηδὲ edd. : μὴ δὲ A μὴ Eus. || 21 τινὲς εἰσιν transp. Eus. || 24 κατὰ : καὶ κατὰ Eus. HE IV, 11 || 25 πεποίηκε : πέπεικε Eus. || βλασφημίας : βλάσφημα Eus. || 26 θεόν : πατέρα εἶναι τοῦ Χριστοῦ Eus. || 27 τὰ μείζονα om. Eus. del. Schmid || παρὰ τοῦτον A Eus. : om. Schmid 99 || 28 πεποιηκέναι om. Eus. del. Schmid || 29 οἱ οὐ κοινωνοῦντες : οὐ κοινῶν ὄντων Eus. Schmid 95 || 30 τῶν αὐτῶν δογμάτων : δογμάτων Eus. τῶν δογμάτων Schmid 94 || ἐν add. Otto || 30-31 ἐπικατηγορούμενον : ἐπικαλούμενον Eus. Schmid 94 || 31 ἔχουσιν : ἐστὶν Eus. Schmid 96

1. La notice de Justin sur ce disciple de Simon est la première qui nous soit parvenue à son sujet. Ménandre baptisait « en son propre nom », « pour la résurrection et la vie éternelle » ; cf. I, 56, 1. Voir H. LEISEGANG, *Die Gnosis*, Stuttgart 1985⁵, p. 104-107.

époque dans ses pérégrinations, après avoir vécu dans une maison de débauche, serait sa première émanation. 4. Un certain Ménandre¹, lui aussi Samaritain, du bourg de Capparété, qui fut un disciple de Simon ; soumis lui aussi à l'influence des démons, il parut à Antioche et nous savons qu'il trompa beaucoup de gens par ses artifices magiques, au point de faire croire à ses disciples qu'ils ne mourraient pas ; aujourd'hui encore quelques-uns d'entre eux le croient. 5. Un certain Marcion², originaire du Pont, qui encore aujourd'hui instruit ses disciples à croire qu'il existe un autre Dieu, supérieur au Créateur ; avec l'assistance des démons il a amené un grand nombre de gens, dans toutes les nations, à proférer des blasphèmes et à renier le Dieu créateur de cet univers, pour confesser qu'un autre Dieu, en tant que supérieur à celui-ci, a été l'auteur des œuvres supérieures. 6. Tous ceux qui se réclament de ces gens là sont, comme nous l'avons dit³, appelés chrétiens, de même que ceux parmi les philosophes qui ne partagent pas les mêmes doctrines possèdent en commun le nom de la philosophie qui sert à les désigner. 7. Commettent-ils les infamies que l'on affabule⁴ —, renversement du lucernaire, accouplements au hasard, repas de chair humaine⁵ —, nous l'ignorons, mais ce que nous savons bien, c'est qu'ils ne sont ni poursuivis par vous, ni mis à mort, du moins à cause de leurs doctrines.

2. Cf. I, 58, 1. Voir A. VON HARNACK, *Marcion. Das Evangelium vom fremden Gott* I. 1924², réimpr. Darmstadt 1960 ; trad. fr. augm. par B. Lauret, Paris 2003 ; B. ALAND, « Marcion », *TRE* 22, 89-101.

3. Cf. I, 4, 7 ; 7, 3 ; *Dial.* 2, 1 ; 35, 6.

4. Les infamies prêtées ici aux hérétiques rappellent celles dont il est alors fait grief aux chrétiens en général ; cf. I, 10, 6 ; 23, 3 et 27, 5 ; 49, 6 ; II, 12, 1. Ces accusations se maintiendront contre les gnostiques de toute mouvance ; voir F. CHAPOT, à propos du témoignage de TERTULLIEN, *Herm.* 1, 1, 2 (*SC.* 439, p. 211).

5. Cf. II, 12, 5. Pour Tryphon (cf. *Dial.* 10, 1-2), ces racontars, indignes de foi, sont incompatibles avec la nature humaine.

ἡμῖν καὶ σύνταγμα κατὰ πασῶν τῶν γεγενημένων αἰρέσεων συντεταγμένον, ᾧ εἰ βούλεσθε ἐντυχεῖν, δώσομεν.

27.

1. Ἡμεῖς δέ, ἵνα μηδὲν ἀδικῶμεν μηδὲ ἀσεβῶμεν, ἐκτιθέ-
 ναι καὶ τὰ γεννώμενα πονηρῶν εἶναι δεδιδάγμεθα· πρῶτον
 f. 215v μὲν | ὅτι τοὺς πάντας σχεδὸν ὀρῶμεν ἐπὶ πορνείᾳ προάγοντας,
 οὐ μόνον τὰς κόρας ἀλλὰ καὶ τοὺς ἄρσενας, καὶ ὃν τρόπον
 5 λέγονται οἱ παλαιοὶ ἀγέλας βοῶν ἢ αἰγῶν ἢ προβάτων τρέφειν
 ἢ ἵππων φορβάδων, οὕτω <ς> νῦν παιῖδας εἰς τὸ αἰσχροῦς
 χρῆσθαι μόνον· καὶ ὁμοίως θηλειῶν καὶ ἀνδρογύνων καὶ
 ἄρρητοποιῶν πλήθος κατὰ πᾶν ἔθνος ἐπὶ τούτου τοῦ ἄγους
 ἔστηκε. 2. Καὶ τούτων μισθοὺς καὶ εἰσφοράς καὶ τέλη λαμβά-
 10 νετε δέον ἐκκόψαι ἀπὸ τῆς ὑμετέρας οἰκουμένης. 3. Καὶ τῶν
 τούτοις χρωμένων τις πρὸς τῇ ἀθέῳ καὶ ἀσεβεῖ καὶ ἀκρατεῖ
 μίξει, εἰ τύχοι, τέκνω ἢ συγγενεῖ ἢ ἀδελφῶ μίγνυται.

4. Οἱ δὲ καὶ τὰ ἑαυτῶν τέκνα καὶ τὰς ὁμοζύγους προαγω-
 γεύονται, καὶ φανερώς εἰς κιναιδίαν ἀποκόπτονται τινες καὶ
 15 εἰς μητέρα θεῶν τὰ μυστήρια ἀναφέρουσι, καὶ παρὰ παντὶ
 τῶν νομιζομένων παρ' ὑμῖν θεῶ <ν> ὄφιος σύμβολον μέγα καὶ

26. 37 συντεταγμένον om. Eus del. Schmid

27. 1 μηδὲν ἀδικῶμεν Stephan 57 Otto : μηδένα διώκωμεν A || 6 οὕτω A
 corr. edd. || post νῦν add. καὶ Stephan || παιῖδας : παιδῶν Grabe || 11 ἀσεβεῖ
 A^{pc} : ἀσεβῆ A || 16 Θεῶν Sylburg : Θεῶ A

27, 2 ARISTOTE, *Politique* VII, 16, 1335 b ; PSEUDO-PHOCYLIDE, *Senten-
 tiae* 185

27, 9 SUÉTONE, *Caligula* 40-41 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine* 59, 28

1. Le traité de Justin contre toutes les hérésies (Σύνταγμα) est perdu ; il est question, par ailleurs, d'un ouvrage *Contre Marcion* (CPG 1078).

2. Les écrivains paléochrétiens sont unanimes à condamner la coutume antique d'exposer les nouveau-nés : cf. I, 29, 1. ARISTOTE, *Pol.* 1335 b, avait jugé l'avortement préférable à l'exposition des enfants. Voir J.H. WASZINK, « Abtreibung », *RAC* I, 55-60 ; F.J. DÖLGER, « Das Lebensrecht des ungeborenen Kindes und die Fruchtabtreibung in der Bewertung der heidnischen und christlichen Antike », *AC* 4 (1934), p. 1-61.

3. L'argument est fréquemment repris par les auteurs chrétiens pour fustiger les mœurs dépravées de la société gréco-romaine ; cf. Rm 1, 27 ; ARISTIDE, *Apol.* 11, 5 (Sy). Voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 470 (Bibliographie).

8. Du reste, nous avons composé un *Traité contre toutes les hérésies* ¹ ; si vous voulez le lire, nous vous le ferons tenir.

27.

Les mœurs détestables du paganisme L'exposition des enfants

1. Quant à nous, pour nous garder de toute injustice et de toute impiété, nous avons appris qu'il est criminel d'exposer les nouveau-nés ², d'abord parce que nous les voyons presque tous, non seulement les filles mais aussi les garçons, prendre le chemin de la prostitution. Et de même que les Anciens, à ce que l'on dit, élevaient des troupeaux de bœufs, de chèvres, de moutons ou de chevaux, ainsi, de nos jours, on élève des enfants, uniquement pour les vouer à la débauche et de même, dans toutes les nations, on tient en réserve en vue de ces turpitudes une foule d'efféminés, d'androgynes et de gens préparés à commettre toutes les infamies, 2. sur lesquels vous percevez des redevances, des impôts et des taxes, alors qu'il faudrait les extirper de votre empire. 3. De plus, parmi ceux qui se livrent à ces débauches, outre le fait qu'il s'agit d'unions sacrilèges, impies et abjectes, peut-être s'en trouve-t-il qui abusent d'un enfant, d'un parent, d'un frère.

La prostitution 4. Certains vont jusqu'à prostituer leurs propres enfants et leurs épouses, d'autres se font mutiler ³ manifestement à des fins de débauche, et ils font remonter l'origine de ces mystères à la mère des dieux ; de plus, auprès de chacun de ceux que vous tenez pour des dieux, un serpent ⁴ est représenté comme un sym-

4. Dans le paganisme, le serpent joue un rôle éminent, soit comme la bête sacrée, protectrice de la maison, emblème du culte domestique, soit comme l'animal funéraire et chthonien, lié à la terre d'où sortent les plantes et où l'on enterre les morts, soit encore en vertu de son symbolisme phallique ; voir SCHUHL, p. 85 ; BROWN, p. 132 s. Dans la *Genèse*, il incarne la tentation diabolique et provoque la chute des protoplastes ; cf. I, 28, 1.

μυστήριον ἀναγράφεται. 5. Καὶ τὰ φανερώς ὑμῖν πραττόμενα καὶ τιμώμενα ὡς ἀνατετραμμένους καὶ οὐ παρόντος φωτὸς Θεοῦ ἡμῖν προσγράφετε ὅπερ ἀπηλλαγμένοις ἡμῖν τοῦ πράττειν τι τούτων οὐ βλάβην φέρει, ἀλλὰ τοῖς πράττουσι καὶ ψευδομαρτυροῦσι μᾶλλον.

28.

f. 215v

1. Παρ' ἡμῖν μὲν γὰρ ὁ ἀρχηγέτης τῶν κακῶν δαιμόνων ὄφις καλεῖται καὶ σατανᾶς καὶ διάβολος^a, ὡς καὶ ἐκ τῶν ἡμετέρων συγγραμμάτων ἐρευνήσαντες μαθεῖν δύνασθε· ὃν εἰς τὸ πῦρ πεμφθήσεσθαι | μετὰ τῆς αὐτοῦ στρατιᾶς καὶ τῶν ἐπομένων ἀνθρώπων κολασθησομένους τὸν ἀπέραντον αἰῶνα^b, προεμήνυσεν ὁ Χριστός. 2. Καὶ γὰρ ἡ ἐπιμονὴ τοῦ μηδέπω τοῦτο πράξει τὸν θεὸν διὰ τὸ ἀνθρώπινον γένος γεγένηται· προγινώσκει γὰρ τινὰς ἐκ μετανοίας σωθήσεσθαι μέλλοντας καὶ τινὰς μηδέπω ἴσως γεννηθέντας. 3. Καὶ τὴν ἀρχὴν νοερὸν καὶ δυνάμενον αἰρεῖσθαι τάληθῆ καὶ εὖ πράττειν τὸ γένος τὸ ἀνθρώπινον πεποίηκεν, ὥστ' ἀναπολόγητον εἶναι τοῖς πᾶσιν ἀνθρώποις παρὰ τῷ θεῷ· λογικοὶ γὰρ καὶ θεωρητικοὶ γεγένηται^c. 4. Εἰ δέ τις ἀπιστεῖ μέλειν τούτων τῷ θεῷ, ἢ μὴ εἶναι αὐτὸν διὰ τέχνης ὁμολογήσει, ἢ ὄντα χαίρειν

28, 13-14 CICÉRON, *De natura deorum* I, 41, 115 et II, 1, 2-3

28. a. Cf. Ap 20, 2 b. Cf. Mt 25, 41 c. Cf. Rm 1, 18-21

1. Cf. I, 2, 4 ; 17, 4 ; 45, 6 ; II, 15, 5.

2. En *Dial.* 103, 5, Justin donne au chef des mauvais démons, « le Diable que Moïse appelle Serpent » le nom de *Satan(as)*. Voir P.G. VAN DER NAT, « Geister (Dämonen) III », *RAC* IX, 715-761, notamment 726 et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 103, 5, note 14.

3. Pour l'apologiste, les écrits de l'Ancien Testament font partie du patrimoine des chrétiens : cf. I, 59, 1 ; *Dial.* 29, 2.

4. La même idée est exprimée I, 45, 1 ; II, 6(7), 1.

5. Pour Justin, la distinction du bien et du mal, qui fonde l'ordre moral, fait partie des notions communes implantées dans l'humanité depuis son origine (cf. Jc 1, 21) et attestées par la saine raison (I, 43, 5 ; II, 6(7), 6).

6. Justin emploie l'adjectif *λογικός* non seulement pour désigner l'intelligence de l'homme mais aussi sa faculté de discerner le bien et le mal, dispensée à tous les hommes, avant même l'Incarnation du Logos ; cf. II, 10, 1 ; *Dial.* 93, 1-3.

bole éminent et un mystère. 5. Or, les actes que vous commettez au grand jour et dont vous vous faites honneur, vous nous les imputez, comme si nous les accomplissions après avoir renversé et éteint toute lumière divine. Mais cette accusation ne nous cause aucun tort¹, car nous sommes bien loin de commettre quoi que ce soit de ce genre ; tout au contraire elle en cause plutôt à ceux qui agissent ainsi et rendent de faux témoignages.

28.

Le culte du serpent

1. Chez nous, c'est le chef des mauvais démons qui est appelé serpent, Satan², diable^a, comme vous pouvez l'apprendre en consultant nos écrits³. Il sera jeté au feu avec son armée et les hommes qui le suivent, pour y subir le châtiment éternel^b : le Christ l'a prédit. 2. Si Dieu diffère⁴ de réaliser cette prédiction, c'est dans l'intérêt du genre humain, car il sait d'avance que quelques-uns doivent être sauvés par la voie du repentir, dont certains peut-être ne sont pas encore nés. 3. A l'origine, il a créé le genre humain doué d'intelligence et capable de choisir le vrai et de bien agir⁵, de sorte qu'il n'y a d'excuse pour personne aux yeux de Dieu, puisque les hommes sont nés raisonnables⁶ et sont appelés à la contemplation^c. 4. Mais si quelqu'un refuse de croire que Dieu se préoccupe des choses humaines⁷, il lui faudra soit⁸ admettre indirectement que Dieu n'existe pas, soit affirmer que,

7. Parmi les arguments qu'il produit en faveur du libre arbitre, Justin allègue le plus fréquemment la nécessité d'un ordre moral, impliquant la juste rétribution, par Dieu même, des bons et des méchants ; cf. I, 8, 1-4 ; 12, 1-3 ; 43, 1-3 ; II, 9, 1-2. Voir A. DIHLE, « Ethik », *RAC* VI, p. 646-796, notamment pp. 670-675 et 741 s.

8. Au sujet des schémas d'argumentation de Justin : types de syllogismes, alternatives conduisant à des apories, réduction à l'absurde, voir HEID, 816 ; B. POUDERON, *Athénagore d'Athènes philosophe chrétien*, p. 317-324 ; Ph. BOVICHON, « Justin martyr : étude stylistique du *Dialogue avec Tryphon* suivie d'une comparaison avec l'*Apologie* et le *De Resurrectione* », *Recherches augustinienes* 34 (2005), p. 1-61.

15 κακία φήσει ἢ λίθῳ ἐοικότα μένειν, καὶ μηδὲν εἶναι ἀρετὴν
μηδὲ κακίαν, δόξῃ δὲ μόνον τοὺς ἀνθρώπους ἢ ἀγαθὰ ἢ κακὰ
ταῦτα ἡγεῖσθαι· ἥπερ μεγίστη ἀσέβεια καὶ ἀδικία ἐστὶ.

29. 1. Καὶ πάλιν, μὴ τῶν ἐκτεθέντων τις μὴ ἀναληφθεὶς θανα-
τωθῆ, καὶ ὤμεν ἀνδροφόνοι· ἀλλ' ἢ τὴν ἀρχὴν οὐκ ἐγαμοῦμεν
εἰ μὴ ἐπὶ παίδων ἀνατροφῆ, ἢ παραιτούμενοι τὸ γήμασθαι
τέλεον ἐνεκρατευόμεθα. 2. Καὶ ἤδη τις τῶν ἡμετέρων, ὑπὲρ
5 τοῦ πείσαι ὑμᾶς ὅτι οὐκ ἔστιν ἡμῖν μυστήριον ἢ ἀνέδην μίξις,
βιβλίδιον ἀνέδωκεν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ Φήλικι ἡγεμονεύοντι
ἀξιῶν ἐπιτρέψαι ἰατρῶ τοὺς διδύμους αὐτοῦ ἀφελεῖν· ἀνευ
γὰρ τῆς τοῦ ἡγεμόνος ἐπιτροπῆς τοῦτο πράττειν ἀπειρήσθαι
f. 216r οἱ ἐκεῖ ἰατροὶ ἔλεγον. 3. Καὶ μηδὲ ὅλως | βουληθέντος Φήλικος
10 ὑπογράψαι, ἐφ' ἑαυτοῦ μείνας ὁ νεανίσκος ἤρκεσθη τῇ ἑαυτοῦ
καὶ τῶν ὁμογνημόνων συνειδήσει. 4. Οὐκ ἄτοπον δὲ ἐπιμνη-

29. 4 ἐνεκρατευόμεθα Otto : ἐνεγγρατευόμεθα A || 6 Φήλικα (et infra 9
Φήλικος) A corr. Sylburg || 9 μηδ' ὅλως edd.

1. Cf. I, 43, 6.

2. Reprenant une notion commune à la philosophie contemporaine et au droit romain, Justin est le premier écrivain chrétien qui semble avoir assigné au mariage, comme sa fin unique, la procréation et l'éducation des enfants ; voir J. GAUDEMET, *L'Église dans l'Empire romain (IV^e - V^e siècles)*, Paris 1958, p. 518.

3. La dignité du mariage des chrétiens est un thème cher aux apologistes ; cf. I, 15, 1-8 ; voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 13-16.

4. Dans l'*Apologie*, le terme μυστήριον désigne ordinairement les cultes païens ; cf. I, 25, 1 ; 27, 4 ; 54, 6 ; 66, 4, mais il sert ici à désigner les cérémonies de la liturgie chrétienne et, en I, 13, 4, le mystère de « l'homme crucifié ». Pour les nombreuses acceptions qu'il revêt dans le *Dialogue*, voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 24, 1, note 2.

s'il existe, il prend plaisir au mal ou demeure insensible comme une pierre, que la vertu et le vice n'ont aucune consistance et que c'est seulement dans leur opinion que les hommes distinguent entre le bien et le mal ; or c'est bien là le comble de l'impiété¹ et de l'injustice.

29.

Les perversions sexuelles

1. En second lieu (si nous nous refusons à exposer les enfants), c'est parce que nous craignons que, faute d'être recueilli, l'un d'entre eux ne vienne à mourir et qu'ainsi nous ne nous rendions coupables d'homicide ; tout au contraire, en principe, c'est dans le seul but d'élever des enfants² que nous contractons mariage³ ou bien, si nous renonçons à nous marier, c'est pour observer une chasteté parfaite. 2. Déjà l'un des nôtres, afin de vous convaincre que les unions licencieuses ne constituent pas nos mystères⁴, a présenté une requête à Félix⁵, gouverneur en Alexandrie, pour lui demander l'autorisation de se faire castrer⁶ par un médecin, car les médecins du lieu prétendaient qu'il leur était interdit de pratiquer cette opération sans l'autorisation du gouverneur. 3. Et comme Félix se refusa absolument à souscrire à cette requête, le jeune homme demeura célibataire, en paix avec sa conscience⁷ et avec l'appui de ses frères dans la foi. 4. A ce propos il n'est pas déplacé, croyons-nous,

5. L. Munatius Félix fut préfet d'Égypte entre 150 et 154 ; son successeur, M. Sempronius Liberalis, est attesté, comme préfet d'Égypte, jusqu'en 154 ; cette référence est importante pour dater l'*Apologie* de Justin. Voir WARTELE, p. 268 ; BARNARD, p. 143-144.

6. La castration était interdite par la loi romaine ; Hadrien interdit même toute demande de castration. Voir P. BROWE, *Zur Geschichte der Entmannung*, Breslau 1932 et le commentaire de H. CHADWICK, dans son édition des *Sentences de Sextus*, Cambridge 1959, p. 109-114.

7. Le jeune homme en question semble avoir pris à la lettre le *logion* de Mt 19, 12, cité par Justin en I, 15, 4. Voir J. CHURRUCA, « Un episodio de la Apologia de Justino y la represión de la castración en el siglo II », in : *Estudios de Deusto* 14 (1966), p. 43-60.

σθηῖναι ἐν τούτοις ἡγησάμεθα καὶ Ἀντινόου τοῦ νῦν γεγεννημένου, ὃν καὶ πάντες ὡς θεὸν διὰ φόβου σέβειν ὥρμητο, ἐπιστάμενοι τίς τε ἦν καὶ πόθεν ὑπῆρχεν.

30. Ὅπως δὲ μή τις <εἴπη> ἀντιτιθεὶς ἡμῖν, τί καλύει καὶ τὸν παρ' ἡμῖν λεγόμενον Χριστόν, ἄνθρωπον ἐξ ἀνθρώπων ὄντα, μαγικῇ τέχνῃ ὡς λέγομεν δυνάμεις πεποικέναι καὶ δόξαι διὰ τοῦτο υἷόν θεοῦ εἶναι, τὴν ἀπόδειξιν ἤδη ποιησόμεθα, οὐ τοῖς λέγουσι πιστεύοντες, ἀλλὰ τοῖς προφητεύουσι πρὶν ἢ γενέσθαι κατ' ἀνάγκην πειθόμενοι, διὰ τὸ καὶ ὄψει ὡς προσητεύθη ὁρᾶν γενόμενα καὶ γινόμενα· ἥπερ μεγίστη καὶ ἀληθεστάτη ἀπόδειξις καὶ ὑμῖν, ὡς νομίζομεν, φανήσεται.

31. **1.** Ἄνθρωποι οὖν τινες ἐν Ἰουδαίῳ γεγέννηται θεοῦ προφήται, δι' ὧν τὸ προφητικὸν πνεῦμα προεκήρυξε τὰ γενήσασθαι μέλλοντα πρὶν ἢ γενέσθαι· καὶ τούτων οἱ ἐν Ἰουδαίῳ κατὰ καιροὺς γενόμενοι βασιλεῖς τὰς προφητείας, ὡς ἐλέχθησαν ὅτε προσητεύοντο, τῇ ἰδίᾳ αὐτῶν ἑβραϊδί φωνῇ ἐν βίβλοις ὑπ' αὐτῶν τῶν προφητῶν συντεταγμένας κτῶμενοι

29. 12 ἡγησάμεθα : ἡγοῦμεθα Eus. HE IV 8 || 12-13 γεγεννημένου : γενομένου Eus. || 13 φόβου : φόβον Eus. Thirlby Otto

30. 1 εἴπη add. Otto

31. 6 βίβλοις Ashton : βιβλίους A

29, 13 *Histoire Auguste*, Hadrien 14, 5-7 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine* 69, 11

1. La personne et le destin d'Antinoüs, favori d'Hadrien, sont évoqués par nombre d'historiens profanes ; voir WARTELLE, p. 268.

2. Déjà formulée contre le Christ dans le Nouveau Testament (Mt 9, 34 ; 12, 24 ; Mc 3, 22 ; Lc 11, 15), l'accusation de magie est rejetée par JUSTIN ; cf. *Dial.* 69, 7. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 69, 5-7.

3. A. GRILLMEIER, *Jesus der Christus im Glauben der Kirche*, p. 202, observe que Justin est un des premiers écrivains chrétiens à utiliser la foi au Christ comme principe herméneutique de base en vue de l'interprétation de l'Ancien Testament.

4. Avant de produire les prophéties, dont il montrera la réalisation dans la vie et l'œuvre de Jésus-Christ, Justin rappelle l'origine de la *Septante*, selon le récit du Pseudo-Aristée (éd. A. PELLETIER, SC 89).

de rappeler aussi Antinoüs¹, qui vécut récemment, lui que tout le monde s'empressait, par crainte, de vénérer comme un dieu, alors que l'on savait fort bien qui il était et d'où il venait.

2. Démonstration de la divinité du Christ

A. L'argument prophétique (30-52)

30. **1.** Mais pour que l'on ne vienne pas nous objecter que, celui que nous appelons Christ, rien n'empêche que, homme né d'un homme, il ait accompli par magie² les prodiges que nous lui attribuons, et que pour cela il ait passé pour être fils de Dieu, nous allons maintenant effectuer notre démonstration, sans prendre appui sur les « parleurs », mais sur les « prophètes », qui annoncent les choses avant qu'elles n'aient lieu : nous sommes obligés de les croire³, car nous avons vu et nous voyons de nos propres yeux que des événements se sont réalisés et se réalisent encore comme ils ont été prédits ; telle est la démonstration la plus forte et la plus véridique, qui devra, croyons-nous, vous apparaître telle à vous aussi.

31. **Les sources bibliques :** **1.** Il y eut donc chez les Juifs des hommes qui furent des prophètes de Dieu, par lesquels⁵

l'Esprit prophétique annonça par avance les événements à venir, avant leur réalisation ; leurs prophéties furent recueillies et gardées soigneusement par les rois qui se succédèrent alors chez les Juifs, telles qu'elles avaient été prononcées au moment de leur proclamation et telles qu'elles avaient été ordonnées par les prophètes eux-mêmes en des ouvrages rédigés en leur propre langue, en hébreu. **2.** Mais

5. L'idée, chère à Justin, selon laquelle le *Pneuma* a parlé à travers les témoins inspirés de l'Ancien Testament, est attestée dans les écrits du Nouveau Testament ; cf. Ac 1, 16 ; 28, 25 (qui allègue Is 6, 9 s.) ; 1 P 1, 11.

f. 216v 10 περιεῖπον. **2.** Ὅτε δὲ Πτολεμαῖος, ὁ Αἰγυπτίων βασιλεὺς, βιβλιοθήκην κατεσκευάζε καὶ τὰ πάντων ἀνθρώπων συγγραμματα συνάγειν ἐπειράθη, πυθόμενος καὶ περὶ τῶν προφητειῶν τούτων, προσέπεμψε | τῷ τῶν Ἰουδαίων τότε βασιλεῦντι Ἡρώδῃ ἀξιῶν διαπεμφθῆναι αὐτῷ τὰς βίβλους τῶν προφητειῶν. **3.** Καὶ ὁ μὲν βασιλεὺς Ἡρώδης τῇ προειρημένῃ ἑβραϊδὶ αὐτῶν φωνῇ γεγραμμένας διεπέμψατο. **4.** Ἐπειδὴ δὲ οὐκ ἦν γνώριμα τὰ ἐν αὐταῖς γεγραμμένα τοῖς Αἰγυπτίοις, 15 πάλιν αὐτὸν ἤξιωσε πέμψας τοὺς μεταβαλοῦντας αὐτὰς εἰς τὴν ἑλλάδα φωνῇ ἀνθρώπους ἀποστεῖλαι. **5.** Καὶ τούτου γενομένου ἔμειναν αἱ βίβλοι καὶ παρ' Αἰγυπτίοις μέχρι τοῦ δεῦρο, καὶ πανταχοῦ παρὰ πᾶσιν εἰσιν Ἰουδαίοις, οἳ καὶ ἀναγινώσκοντες οὐ συνιάσι τὰ εἰρημένα, ἀλλ' ἐχθροὺς ἡμᾶς 20 καὶ πολεμίους ἡγοῦνται, ὁμοίως ὑμῖν ἀναιροῦντες καὶ κολάζοντες ἡμᾶς ὅπταν δύνωνται, ὡς καὶ πεισθῆναι δύνασθε. **6.** Καὶ γὰρ ἐν τῷ νῦν γεγεννημένῳ Ἰουδαϊκῷ πολέμῳ Βαρχωχέβας ὁ τῆς Ἰουδαίων ἀποστάσεως ἀρχηγέτης, Χριστιανούς μόνους εἰς τιμωρίας δεινάς, εἰ μὴ ἀρνοῖντο Ἰησοῦν τὸν Χριστὸν καὶ βλασφημοῖεν, ἐκέλευεν ἀπάγεσθαι. 25

7. Ἐν δὲ ταῖς τῶν προφητῶν βίβλοις εὔρομεν προκηρυσσόμενον παραγινόμενον, γεννώμενον διὰ παρθένου^a, καὶ ἀνδρούμενον, καὶ θεραπεύοντα πᾶσαν νόσον καὶ πᾶσαν

31. 11 Ἡρώδης del. Pearson Maran ἱερεῖ Grabe ἀρχιερεῖ Ashton Schmid 122 || 12 βασιλεὺς Ἡρώδης : ἱερεὺς Grabe βασιλεὺς καὶ ἀρχιερεὺς uel ἀρχιερεὺς conji. Schmid 122 || 22 γεγεννημένῳ · γενομένῳ Eus. HE IV 8 || Βαρχωχέβας Thirlby ex Eus. : Βαρχοχέβας A || 25 ἀπάγεσθαι · ἀγεσθαι Eus.

31. a. Cf. Is 7, 14

1. Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte (285-246 a.C.), organisa la célèbre bibliothèque d'Alexandrie, qui fut brûlée en 47 avant J.C. ; voir WARTELLE, p. 269.

2. L'indication est erronée. Hérode I a régné de 40 à 4 av.-J.C. ; son fils Hérode Antipas, de 4 avant à 39 après J.C.

3. Justin était persuadé que les textes vétéro-testamentaires dont il disposait représentaient la traduction authentique des « Septante » ; d'où ses réactions en cas de divergences entre ses *testimonia* et les manuscrits de la LXX ; voir SKARSAUNE, p. 35-46.

lorsque Ptolémée¹, le roi d'Égypte, fonda une bibliothèque où il s'efforça de réunir les œuvres de tous les écrivains, ayant entendu parler aussi de ces prophéties, il fit demander au roi Hérode², qui régnait alors en Judée, de lui envoyer les livres des prophètes. **3.** Le roi Hérode lui envoya ces écrits, rédigés, comme on l'a dit, en hébreu, leur langue originale. **4.** Mais comme leur contenu était inintelligible aux Égyptiens, il lui adressa une nouvelle demande, en le priant de lui envoyer des gens³ pour les traduire en grec. **5.** Ceci fait, ces livres sont restés en Égypte jusqu'à nos jours ; ils sont aussi partout chez les Juifs, qui les lisent sans toutefois comprendre ce qui y est dit⁴. Au contraire ils nous tiennent pour leurs adversaires⁵ et leurs ennemis et, comme vous, ils cherchent à nous mettre à mort ou à nous maltraiter, chaque fois qu'ils le peuvent, comme vous pouvez vous en convaincre. **6.** En effet, dans la récente guerre de Judée, Bar Kokheba, le chef de la rébellion juive, faisait livrer aux plus cruels supplices les chrétiens et eux seuls, s'ils refusaient de renier et de blasphémer Jésus-Christ.

Résumé des prophéties concernant le Christ

7. Or, c'est dans les livres des prophètes que nous trouvons annoncé d'avance⁶ que Jésus, notre Christ, doit venir, qu'il doit naître d'une vierge^a, parvenir à l'âge d'homme, guérir toute maladie et toute infir-

4. Dans la mesure où ils n'acceptent pas de reconnaître le Christ annoncé par les écrits des prophètes, Justin reproche aux Juifs de ne pas les comprendre ; cf. I, 36, 3 ; 49, 1 et 5 ; 53, 6 ; 63, 1.3.11.14 ; *Dial.* 29, 2 ; 55, 3.

5. L'apologiste fait état de relations difficiles entre juifs et chrétiens, sans doute à l'occasion de la rébellion de Bar Kokheba (132-135) ; voir M. SIMON, *Verus Israel*, p. 144-154 ; WARTELLE, p. 269.

6. Justin énumère ici les points essentiels de sa démonstration par les prophéties. Il est aisé d'y reconnaître plusieurs articles d'une profession de foi paléochrétienne, semblable à celles de I P 3, 18 et 22.

μαλακίαν^b καὶ νεκρούς ἀνεγείροντα, καὶ φθονούμενον καὶ
 30 ἀγνοούμενον καὶ σταυρούμενον Ἰησοῦν τὸν ἡμέτερον Χρισ-
 τόν, καὶ ἀποθνήσκοντα καὶ ἀνεγειρόμενον καὶ εἰς οὐρανοῦς
 f. 217r ἀνερχόμενον, καὶ οὐδὲν θεοῦ ὄντα καὶ κεκλημένον, | καὶ τινὰς
 πεμπομένους ὑπ' αὐτοῦ εἰς πᾶν γένος ἀνθρώπων κηρύσσοντας
 ταῦτα, καὶ τοὺς ἐξ ἐθνῶν ἀνθρώπους μᾶλλον αὐτῷ
 35 πιστεῦειν^c. 8. Προεφητεύθη δέ, πρὶν ἢ φανῆναι αὐτόν, ἔτεσι
 ποτὲ μὲν πεντακισχιλίοις, ποτὲ δὲ τρισχιλίοις, ποτὲ δὲ δισχι-
 λίοις, καὶ πάλιν χιλίοις καὶ ἄλλοτε ὀκτακοσίοις· κατὰ γὰρ τὰς
 διαδοχὰς τῶν γενῶν ἕτεροι καὶ ἕτεροι ἐγένοντο προφήται.

32. 1. Μωσῆς μὲν οὖν, πρῶτος τῶν προφητῶν γενόμενος,
 εἶπεν αὐτολεξεῖ οὕτως· « Οὐκ ἐκλείψει ἄρχων ἐξ Ἰουδα οὐδὲ
 ἡγούμενος ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ, ἕως ἂν ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται·
 καὶ αὐτὸς ἔσται προσδοκία ἐθνῶν, δεσμεύων πρὸς ἄμπελον
 5 τὸν πῶλον αὐτοῦ, πλύνων ἐν αἵματι σταφυλῆς τὴν στολὴν
 αὐτοῦ^a. » 2. Ἦμέτερον οὖν ἐστὶν ἀκριβῶς ἐξετάσαι καὶ
 μαθεῖν, μέχρι τίνος ἦν « ἄρχων » καὶ βασιλεὺς ἐν Ἰουδαίοις
 ἴδιος αὐτῶν· μέχρι τῆς φανερώσεως Ἰησοῦ Χριστοῦ, τοῦ
 10 ἡμετέρου διδασκάλου καὶ τῶν ἀγνοουμένων προφητειῶν ἐξη-
 γητοῦ, ὡς προερέθη ὑπὸ τοῦ θεοῦ ἀγίου προφητικοῦ πνευ-

32. 1 Μωσῆς (hic et infra) : Μωϋσῆς edd. || 3 ᾠ Sylburg : ὁ Α (cf. I, 54, 5)

b. Cf. Mt 4, 23 c. Cf. Mt 28, 19

32. a. Gn 49, 10-11

1. Justin atteste à maintes reprises que, de son temps, le message chrétien trouve un meilleur accueil chez les nations païennes que chez les Juifs ; cf. I, 53, 10-11.

2. Où Justin a-t-il puisé les éléments de sa chronologie biblique ? Voir la note de G. BARDY sur la chronologie de Théophile, SC 20 (1948), p. 49-53.

3. Il peut s'agir des prophéties d'Abraham (Gn 12, 5), d'Isaac (Gn 6, 4), de Jacob (Gn 28, 14) et de Moïse (cf. I, 32, 1)

4. Il est vain de vouloir préciser le nom du « prophète » visé ici par Justin ; on a pensé à David (1010-970 env.) mais, en I, 42, 3, Justin le situe mille cinq cents ans avant J.C, ce qui est un chiffre nettement trop élevé.

mité^b, ressusciter des morts, être haï, méconnu, et mis en croix, mourir, être ressuscité et monter au ciel, qu'il est fils de Dieu et est appelé de ce nom, que des messagers envoyés par lui dans toutes les nations proclameront cette nouvelle et que les hommes qui croient en lui viennent surtout¹ des nations païennes^c. 8. Ces prophéties furent faites avant qu'il ne parût², cinq mille, trois mille, deux mille³, mille ou huit cents ans⁴ auparavant ; de fait, tout au long des générations, les prophètes se sont succédé les uns aux autres.

32. La prophétie de Moïse⁵ 1. Ainsi donc Moïse⁶, qui fut le premier des prophètes, a déclaré expressément : « *Il ne manquera pas de roi⁷ de la descendance de Juda, ni de chef de sa race, jusqu'à ce que vienne celui à qui cela est réservé ; et celui-là sera l'attente des nations, qui attache à une vigne son poulain et lave sa robe dans le sang de la grappe^a* ». 2. Il vous appartient donc d'examiner soigneusement et de reconnaître jusqu'à quand les Juifs eurent un chef et un roi de leur nation : jusqu'à l'apparition de Jésus-Christ, notre Maître et l'interprète des prophéties méconnues⁸ d'après lesquelles l'Esprit divin,

5. Pour une analyse détaillée de la section consacrée aux prophéties de l'Ancien Testament, voir SKARSAUNE, p. 139-164, qui donne les passages parallèles du *Dialogue* et indique la provenance des citations (textes tirés de la LXX ou d'ailleurs).

6. Comme les Samaritains, Justin vénère en Moïse le premier des prophètes ; cf. I, 44, 8 ; 59, Voir Ph. BOBICHON, « La Bible dans les œuvres de controverse judéo-chrétienne », p. 88 s., et le commentaire à *Dial.* 49, 3, note 14.

7. L'interprétation messianique de Gn 49, 10 est commune aux traditions juives et chrétienne ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 52, 3, note 11.

8. A la différence des Juifs, qui ont méconnu les prophéties de l'Ancien Testament annonçant la venue du Christ, les chrétiens en ont compris le sens, grâce à Jésus-Christ, qui est à la fois le maître qui leur dispense son enseignement (διδάσκαλος : I, 15-20) et l'interprète qui leur révèle le sens des Écritures (ἐξηγητής : I, 32-53). Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 49, 3.

ματος διὰ τοῦ Μωσέως μὴ ἐκλείπειν ἄρχοντα ἀπὸ Ἰουδαίων, ἕως ἂν ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται τὸ βασίλειον^b. **3.** Ἰούδας γὰρ προπάτωρ Ἰουδαίων, ἀφ' οὗ καὶ τὸ Ἰουδαῖοι καλεῖσθαι ἐσχάκασι· καὶ ὑμεῖς μετὰ τὴν γενομένην αὐτοῦ φανέρωσιν καὶ Ἰουδαίων ἐβασιλεύσατε καὶ τῆς ἐκείνων πάσης γῆς ἐκρατήσατε. **4.** Τὸ δὲ « Αὐτὸς ἔσται προσδοκία ἐθνῶν^c » | μνητυκὸν ἦν ὅτι ἐκ πάντων τῶν ἐθνῶν προσδοκῆσουσιν αὐτὸν πάλιν παραγενησόμενον, ὅπερ ὄψει ὑμῖν πάρεστιν ἰδεῖν καὶ ἔργῳ πεισθῆναι· ἐκ πάντων γὰρ γενῶν ἀνθρώπων προσδοκῶσι τὸν ἐν Ἰουδαίᾳ σταυρωθέντα, μεθ' ὃν εὐθύς δοριάλωτος ὑμῖν ἡ γῆ Ἰουδαίων παρεδόθη. **5.** Τὸ δὲ « Δεσμεύων πρὸς ἄμπελον τὸν πῶλον αὐτοῦ καὶ πλύνων τὴν στολὴν αὐτοῦ ἐν αἵματι σταφυλῆς^d » σύμβολον δηλωτικὸν ἦν τῶν γενησομένων τῷ Χριστῷ καὶ τῶν ὑπ' αὐτοῦ πραχθησομένων. **6.** Πῶλος γὰρ τις ὄνου εἰστήκει ἐν τινι εἰσόδῳ κώμης πρὸς ἄμπελον δεδεμένος^e, ὃν ἐκέλευσεν ἀγαγεῖν αὐτῷ τότε τοὺς γνωρίμους αὐτοῦ, καὶ ἀχθέντος ἐπιβάς ἐκάθισε καὶ εἰσελήλυθεν εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα^f, ἐνθα τὸ μέγιστον ἱερὸν ἦν Ἰουδαίων, ὃ ὑφ' ὑμῶν ὕστερον κατεστράφη· καὶ μετὰ ταῦτα ἐσταυρώθη, ὅπως τὸ λείπον τῆς προφητείας συντελεσθῆ. **7.** Τὸ γὰρ « Πλύνων τὴν στολὴν αὐτοῦ ἐν αἵματι σταφυλῆς^g » προαγγελτικὸν ἦν τοῦ πάθους οὗ πάσχειν ἔμελλε, δι' αἵματος καθαίρων τοὺς πιστεύοντας αὐτῷ. **8.** Ἡ γὰρ κεκλημένη ὑπὸ τοῦ θεοῦ πνεύματος διὰ τοῦ προφήτου στολὴ οἱ πιστεύοντες αὐτῷ εἰσιν ἄνθρωποι, ἐν οἷς οἰκεῖ τὸ παρὰ τοῦ θεοῦ σπέρμα, ὁ Λόγος. **9.** Τὸ δὲ εἰρημένον « αἶμα τῆς σταφυλῆς » σημαντικὸν τοῦ ἔχειν μὲν αἶμα τὸν φανησόμενον, ἀλλ' οὐκ ἐξ ἀνθρωπείου σπέρμα-

32. 25 τις : τῆς coni. Sibinga

b. Cf. Gn 49, 10 c. Gn 49, 10 d. Gn 49, 11 e. Cf. Mt 21, 2
f. Cf. Mt 21, 10 g. Gn 49, 11

1. Allusion à Mt 21, 1, mais Justin donne un détail qui ne se trouve pas dans les évangiles canoniques ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 53, 1, notes 6 et 13.

2. Nette affirmation de la valeur expiatoire de la mort de Jésus ; cf. I, 63, 10 ; II, 10, 8 ; *Dial.* 13, 1 ; 41, 1 ; 111, 4 ; 134, 5.

saint, prophétique, a prédit par la bouche de Moïse que le sceptre ne sortirait pas de Juda, jusqu'à ce que vînt celui à qui était réservé le royaume^b. **3.** De fait, Juda est l'ancêtre des Juifs et c'est à lui qu'ils doivent d'être appelés Juifs. Or, après la manifestation (du Christ), vous avez établi votre règne sur les Juifs et pris possession de tout leur territoire. **4.** Quant à la parole : « *Il sera l'attente des nations*^c », elle signifiait que des hommes de toutes les nations attendraient son second avènement ; c'est ce que vous pouvez voir de vos propres yeux, un fait dont vous pouvez vous convaincre, car dans toutes les races humaines on attend l'avènement de celui qui fut crucifié en Judée et dont la mort fut suivie de près par la conquête par les armes que vous avez faite du pays des Juifs. **5.** La parole : « *Il attachera son poulain à une vigne et lavera sa robe dans le sang de la grappe*^d », était un symbole pour indiquer ce qui devait arriver au Christ et ce qu'il devait accomplir lui-même. **6.** De fait, il y avait à l'entrée d'un village un ânon¹ attaché à une vigne^e ; il ordonna à ses disciples de le lui amener ; quand on le lui eut amené, il s'assit dessus et fit son entrée à Jérusalem^f, où se trouvait le grand temple des Juifs, que vous avez détruit par la suite. Après cela il fut crucifié, pour que fût accompli le reste de la prophétie. **7.** En effet, la parole : « *Il lavera sa robe dans le sang de la grappe*^g », annonçait par avance la passion qu'il devait subir, pour purifier dans son sang² ceux qui croient en lui. **8.** Car la robe³ dont parle l'Esprit divin par la bouche du prophète, ce sont les hommes qui croient en lui, dans lesquels habite la semence qui vient de Dieu, le Logos. **9.** L'expression : « *Le sang de la grappe* » signifiait que celui qui devait se manifester aurait du sang mais (du sang venant) non d'une semence humaine mais d'une

3. Cf. I, 54, 5 ; *Dial.* 52, 2 ; 54, 1. La symbolique du vêtement, chère à Justin, s'inscrit dans une tradition très riche en interprétations ecclésiologiques et christologiques ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 54, 1, notes 3 et 5.

τος ἄλλ' ἐκ θείας δυνάμεως. **10.** Ἡ δὲ πρώτη δύναμις μετὰ
 f. 218r τὸν πατέρα πάντων | καὶ δεσπότην θεὸν καὶ υἱὸς ὁ Λόγος
 40 ἐστίν· ὃς τίνα τρόπον σαρκοποιηθεὶς ἄνθρωπος γέγονεν^h, ἐν
 τοῖς ἐξῆς ἐροῦμεν. **11.** Ὁν τρόπον γὰρ τὸ τῆς ἀμπέλου αἷμα
 οὐκ ἄνθρωπος πεποίηκεν ἄλλ' ὁ θεός, οὕτως καὶ τοῦτο ἐμ-
 νύετο οὐκ ἐξ ἀνθρωπίου σπέρματος γενήσεσθαι τὸ « αἷμα »
 ἄλλ' ἐκ δυνάμεως θεοῦ, ὡς προέφημεν.

45 **12.** Καὶ Ἡσαΐας δέ, ἄλλος προφήτης, τὰ αὐτὰ δι' ἄλλων
 ῥήσεων προφητεύων οὕτως εἶπεν· « Ἀνατελεῖ ἄστρον ἐξ Ἰα-
 κώβⁱ, καὶ ἄνθος ἀναθήσεται ἀπὸ τῆς ῥίζης Ἰεσσαί^j, καὶ
 ἐπὶ τὸν βραχίονα αὐτοῦ ἔθνη ἑλπιούσιν^k. » **13.** Ἄστρον δὲ
 φωτεινὸν ἀνέτειλε, καὶ ἄνθος ἀνέθη ἀπὸ τῆς ῥίζης Ἰεσσαί,
 50 οὗτος ὁ Χριστός. **14.** Διὰ γὰρ παρθένου τῆς ἀπὸ τοῦ σπέρμα-
 τος Ἰακώβ, τοῦ γενομένου πατρὸς Ἰουδα, τοῦ δεδηλωμένου
 Ἰουδαίων πατρὸς, διὰ δυνάμεως θεοῦ ἀπεκυήθη^l. καὶ Ἰεσ-
 σαί προπάτωρ μὲν κατὰ τὸ λόγιον γεγέννηται, τοῦ δὲ Ἰακώβ
 καὶ τοῦ Ἰουδα κατὰ γένους διαδοχὴν υἱὸς ὑπῆρχεν.

33. **1.** Καὶ πάλιν ὡς αὐτολεξεὶ διὰ παρθένου μὲν τεχθησόμενος
 διὰ τοῦ Ἡσαίου προεφητεύθη, ἀκούσατε. Ἐλέχθη δὲ οὕτως·
 « Ἰδοὺ ἡ παρθένος ἐν γαστρὶ ἔξει καὶ τέξεται υἱόν, καὶ ἐροῦ-
 σιν ἐπὶ τῷ ὀνόματι αὐτοῦ Μεθ' ἡμῶν ὁ θεός^a. » **2.** Ἄ γὰρ ἦν
 5 ἄπιστα καὶ ἀδύνατα νομιζόμενα παρὰ τοῖς ἀνθρώποις γενήσε-

32. 42 τοῦτο : τούτου Thirlby Mcv || 52 πατρὸς : προπάτορος Thirlby
 Mcv

h. Cf. Jn 1, 14 i. Nb 24, 17 j. Is 11, 1 k. Is 51, 5 l. Cf. Lc 1,
 35

33. a. Is 7, 14 ; Mt 1, 23

1. E. FASCHER, « Dynamis », *RAC* IV, 441-446, donne un bon aperçu du
 développement de la notion de « puissance divine » (θεία δύναμις), depuis 2
 P 1, 3, jusqu'à Justin, Tatien et Athénagore. Voir aussi le commentaire de
 Ph. BOBICHON, à *Dial.* 78, 3, note 5.

2. Cf. I, 32, 9.

puissance divine. **10.** Or, la première puissance¹, après
 Dieu le père et le maître de l'univers, c'est le Logos, qui est
 aussi son Fils ; de quelle manière, fait chair, il est devenu
 homme^h, nous le dirons dans la suite. **11.** Car de même que
 ce n'est pas l'homme mais Dieu qui a fait le sang de la
 grappe, de même il était révélé que le sang (du Christ)
 tirerait son origine non d'une semence humaine, mais d'une
 puissance divine, ainsi que nous l'avons dit².

La prophétie d'Isaïe **12.** Un autre prophète, Isaïe, a
 fait la même annonce prophétique
 en d'autres termes³ : « *Un astre, dit-il, se lèvera de Jacobⁱ et
 une fleur poussera sur la racine de Jessé^j, et les nations
 espéreront en son bras^k.* » **13.** Un astre lumineux s'est levé et
 une fleur a poussé sur la racine de Jessé ; c'est le Christ. **14.**
 Car il est né, par une puissance de Dieu^l, d'une vierge de la
 race de Jacob, le père de Juda, qui fut l'ancêtre des Juifs,
 comme nous l'avons montré ; Jessé est aussi, selon cet ora-
 cle, un ancêtre du Christ, lui qui était fils de Jacob et (petit-
 fils) de Juda selon la succession de leur descendance.

33. **La naissance virginale** **1.** Ecoutez encore comment
 du Christ Isaïe a prophétisé expressément
 que le Christ naîtrait d'une
 vierge⁴. Il s'exprime en ces termes : « *Voici que la vierge
 concevra et enfantera un fils et on dira à propos de son
 nom : Dieu avec nous^a.* » **2.** Car des choses qui paraissaient
 incroyables et impossibles aux yeux des hommes, Dieu a

3. Le groupement composite qui apparaît ici (Nb 24, 17 (l'étoile de
 Jacob) + Is 11, 1 (la fleur issue de la tige de Jessé) + Is 51, 5, combinés en
 une seule citation attribuée à Isaïe) existait déjà partiellement (s'y ajoute
 Is 11, 10) dans un dossier juif retrouvé à Qumran (*I Q Ben.*, V, 24, 28) ;
 voir J. DANIELOU, « L'étoile de Jacob et la mission chrétienne à Damas »,
VigChr 11 (1957), p. 124-127.

4. Dès le II^e siècle, Is 7, 14 constitue la prophétie par excellence de la
 naissance virginale de Jésus. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON, à *Dial.*
 43, 8, note 18, et 78, 3, note 4.

σθαι, ταῦτα ὁ θεὸς προεμήνυσε διὰ τοῦ προφητικοῦ πνεύματος μέλλειν γίνεσθαι, ἵν' ὅταν γένηται μὴ ἀπιστηθῆ^b, ἀλλ' ἐκ τοῦ προειρηθῆσαι πιστευθῆ. **3.** "Ὅπως δὲ | <μή> τινες, μὴ νοήσαντες τὴν δεδηλωμένην προφητείαν, ἐγκαλέσωσιν ἡμῖν ἄπερ ἐνεκαλέσαμεν τοῖς ποιηταῖς, εἰποῦσιν ἀφροδισίων χάριν ἐληλυθέναι ἐπὶ γυναικας τὸν Δία, διασαφῆσαι τοὺς λόγους πειρασόμεθα. **4.** Τὸ οὖν « Ἴδου ἡ παρθένος ἐν γαστρὶ ἕξει^c » σημαίνει οὐ συνουσιασθεῖσαν τὴν παρθένον συλλαβεῖν· εἰ γὰρ ἐσυνουσιάσθη ὑπὸ ὄτουοῦν, οὐκ ἔτι ἦν παρθένος· ἀλλὰ δύναμις θεοῦ ἐπελθοῦσα τῇ παρθένω ἐπεσκίασεν αὐτήν^d, καὶ κυοφορῆσαι παρθένον οὕσαν πεποίηκε. **5.** Καὶ ὁ ἀποσταλεὶς δὲ πρὸς αὐτήν τὴν παρθένον κατ' ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ ἄγγελος θεοῦ εὐηγγελίσατο αὐτὴν εἰπὼν· « Ἴδου συλλήψῃ ἐν γαστρὶ ἐκ πνεύματος ἁγίου καὶ τέξῃ υἱόν, καὶ υἱὸς ὑψίστου κληθήσεται^e, καὶ καλέσεις τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦν, αὐτὸς γὰρ σώσει τὸν λαὸν αὐτοῦ ἀπὸ τῶν ἁμαρτιῶν αὐτῶν^f », ὡς οἱ ἀπομνημονεύσαντες πάντα τὰ περὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐδίδαξαν, οἷς ἐπιστεύσαμεν, ἐπειδὴ καὶ διὰ Ἡσαΐου τοῦ προδεδηλωμένου τὸ προφητικὸν πνεῦμα τοῦτον γεννησόμενον, ὡς προεμηνύομεν, ἔφη. **6.** Τὸ πνεῦμα οὖν καὶ τὴν δύναμιν τὴν παρὰ τοῦ θεοῦ οὐδὲν ἄλλο νοῆσαι θέμις ἢ τὸν Λόγον, ὃς καὶ πρωτότοκος τῷ θεῷ ἐστι, Μωσῆς ὁ προδεδηλωμένος προφήτης ἐμήνυσε· καὶ τοῦτο ἐλθὼν ἐπὶ τὴν παρθένον καὶ ἐπισκίασεν οὐ διὰ συνουσίας ἀλλὰ διὰ δυνάμεως

33. 8 μή add. Davies Thirlby || 12 πειρασόμεθα Sylburg Otto : -σώμεθα A || 20 τὸ iter. A || 27 ante Μωσῆς add. ὡς Sylburg Otto

b. Cf. Jn 14, 29 c. Is 7, 14 d. Cf. Lc 1, 35 e. Lc 1, 31-32 f. Mt 1, 21

1. Justin semble associer Lc 1, 31 et 1, 35, à moins que, par la mention de la grotte (en *Dial.* 78, 5), il ne se rattache à une tradition ancienne, conservée dans le *Protévangile de Jacques* 11, 2 ; 18, 1.

révélé d'avance par l'intermédiaire de son Esprit prophétique qu'elles se réaliseraient, afin qu'à leur réalisation on ne refusât pas de les croire^b mais au contraire qu'on les crût, pour avoir été prédites. **3.** Mais pour éviter que certains, n'ayant pas compris le sens de la prophétie qui vient d'être évoquée, ne nous reprochent ce que précisément nous avons reproché aux poètes qui disent que, pour les plaisirs de l'amour, Zeus est venu vers des femmes, nous allons essayer d'expliquer ces paroles. **4.** Les mots : « *Voici que la vierge concevra^c* » signifient que la vierge a conçu sans relations charnelles ; si, en effet, elle avait eu des relations charnelles avec qui que ce fût, elle ne serait plus vierge. Au contraire, une puissance de Dieu, descendant sur la vierge, l'a prise sous son ombre^d et l'a fait concevoir sans porter atteinte à sa virginité. **5.** Or, l'ange de Dieu, envoyé en ce temps-là vers la vierge elle-même, lui annonça la bonne nouvelle en ces termes¹ : « *Voici que tu concevras de l'Esprit Saint et tu enfanteras un fils ; il sera appelé le Fils du Très-Haut^e, tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés^f* ». C'est là ce que nous ont enseigné ceux qui ont conservé le souvenir de tout ce qui concerne notre sauveur Jésus-Christ ; nous les croyons parce que, comme nous l'avons dit, l'Esprit prophétique a annoncé sa future naissance par la bouche d'Isaïe, mentionné plus haut. **6.** Par l'Esprit et la puissance venue d'auprès de Dieu, il n'est pas permis de rien entendre d'autre que le Logos², qui est aussi le Premier-né de Dieu ; Moïse, le prophète mentionné plus haut, l'a révélé, et lorsque cet Esprit survint sur la vierge et la couvrit de son ombre, il la fit concevoir³, non

2. Justin ne distingue pas toujours aussi nettement qu'en I, 60, 6-7, le *Pneuma* et le *Logos* divins ; cf. I, 33, 9 ; 36, 1 ; *Dial.* 49, 2 ; 53, 6 ; 56, 4 ; 59, 1 ; 68, 4 ; 130, 3.

3. Alors qu'en I, 33, 5, l'Esprit était désigné comme l'agent de l'Incarnation, ici ce rôle semble attribué au *Logos* lui-même (cf. I, 66, 2).

30 ἐγκύμονα κατέστησε. 7. Τὸ δὲ Ἰησοῦς ὄνομα <άνθρωπος>
 f. 219r τῇ ἑβραϊδὶ φωνῇ, σωτήρ τῇ ἑλληνίδι | διαλέκτῳ δηλοῖ. 8.
 Ὅθεν καὶ ὁ ἄγγελος πρὸς τὴν παρθένον εἶπε· « Καὶ καλέσεις
 τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦν· αὐτὸς γὰρ σώσει τὸν λαὸν αὐτοῦ ἀπὸ
 35 τῶν ἁμαρτιῶν αὐτῶν ^ε. » 9. Ὅτι δὲ οὐδενὶ ἄλλῳ θεοφοροῦν-
 ται οἱ προφητεύοντες εἰ μὴ Λόγῳ θείῳ, καὶ ὑμεῖς, ὡς ὑπο-
 λαμβάνω, φήσετε.

34. 1. Ὅπου δὲ καὶ τῆς γῆς γεννᾶσθαι ἔμελλεν, ὡς προεῖπεν
 ἕτερος προφήτης ὁ Μιχαίας, ἀκούσατε. Ἐφη δὲ οὕτως· « Καὶ
 σὺ Βηθλεέμ, γῆ Ἰούδα, οὐδαμῶς ἐλαχίστη εἶ ἐν τοῖς ἡγεμόσιν
 Ἰούδα· ἐκ σοῦ γὰρ ἐξελεύσεται ἡγούμενος, ὅστις ποιμανεῖ τὸν
 5 λαὸν μου ^α. » 2. Κώμη δὲ τίς ἐστὶν ἐν τῇ χώρᾳ Ἰουδαίων,
 ἀπέχουσα σταδίους τριάκοντα πέντε Ἱεροσολύμων, ἐν ἣ ἔγεν-
 νήθη Ἰησοῦς Χριστός, ὡς καὶ μαθεῖν δύνασθε ἐκ τῶν ἀπογρα-
 φῶν τῶν γενομένων ἐπὶ Κυρηνίου, τοῦ ὑμετέρου ἐν Ἰουδαίᾳ
 πρώτου γενομένου ἐπιτρόπου.

35. 1. Ὡς δὲ καὶ λήσειν ἔμελλε τοὺς ἄλλους ἀνθρώπους γεννη-
 θεῖς ὁ Χριστὸς ἄχρις ἀνδρωθῆ, ὅπερ καὶ γέγονεν, ἀκούσατε
 τῶν προειρημένων εἰς τοῦτο. 2. Ἔστι δὲ ταῦτα· « Παιδίον
 ἐγεννήθη ἡμῖν, καὶ νεανίσκος ἡμῖν ἀπεδόθη, οὗ ἡ ἀρχὴ ἐπὶ

33. 30 ἄνθρωπος add. Munier MCV (cf. II, 5(6), 4)

g. Mt 1, 21

34. a. Mt 2, 6 ; cf. Mi 5, 1.3

1. Justin interprète le nom de Jésus de deux manières, d'abord en le rapprochant de l'hébreu (*ish* = *uir*) : II, 5(6), 4, puis en le rattachant à la racine grecque : *ἰσσαι* (guérir, sauver), notamment en II, 5(6), 4 et 6 ; 13, 4.

2. Le vocabulaire appliqué ici par Justin aux prophètes de l'Ancien Testament rejoint celui de la mantique gréco-romaine, qui voit dans le devin ou diseur d'oracles l'organe du dieu qui l'inspire ; voir K. THRAEDE, « Inspiration », *RAC* XVIII, 330-365, notamment 337 s.

3. Pour les particularités de la citation de Michée (cf. I, 39, 1, parallèle à Is 2, 3-4), voir PRIGENT, pp. 184, 220, 289.

par union charnelle, mais par l'effet de la puissance de Dieu. 7. Jésus est un nom qui signifie, en hébreu, Homme ; en grec, Sauveur ¹. 8. C'est pourquoi l'ange dit à la vierge : « Tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés ^ε ». 9. Que les prophètes ne reçoivent d'inspiration ² divine que d'un Logos divin, et de nul autre, vous aussi vous l'admettez, je pense.

34. **La prophétie de Michée :** 1. En quel endroit de la terre il devait naître, écoutez encore comment cela fut prédit par un autre prophète, Michée ³. Il a parlé ainsi : « *Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas la moindre parmi les principales cités de Juda, car de toi sortira un chef, celui qui paîtra mon peuple^α* ». 2. Bethléem ⁴ est un bourg de Judée, à trente-cinq stades de Jérusalem ; c'est là qu'est né Jésus-Christ, comme vous pouvez vous en assurer d'après les registres du recensement qui furent établis à l'époque de Quirinius ⁵, votre premier procurateur en Judée.

35. **Prophéties diverses sur la mission du Christ** **Isaïe 9, 5** 1. Le Christ devait rester inconnu ⁶ aux autres hommes depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge viril. C'est ce qui est arrivé, en effet ; écoutez ce qui avait été prédit à ce sujet. 2. En voici les paroles : « *Un petit enfant nous est né, un jeune homme nous a été donné, dont le*

4. Cf. Mt 2, 1 ; *Dial.* 78, 5, où Justin, originaire de Palestine et sans doute bien informé sur ce point, précise que la naissance de Jésus eut lieu dans une grotte. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 78, 5, note 9.

5. P. Sulpicius Quirinius fut légat consulaire de Syrie en 6-7 de l'ère chrétienne ; voir P. BENOIT, « Quirinius », *DBS* 9 (1979), 693-720 ; WARTHELLE, p. 272.

6. L'incognito du Messie avant sa manifestation publique est une donnée commune de la tradition juive, rappelée ici par Justin (cf. *Dial.* 88, 2 s.).

5 τῶν ὤμων^a » μηνυτικὸν τῆς δυνάμεως τοῦ σταυροῦ, ᾧ προσέθηκε τοὺς ὤμους σταυρωθεὶς, ὡς προϊόντος τοῦ λόγου σαφέστερον δειχθήσεται. **3.** Καὶ πάλιν ὁ αὐτὸς προφήτης Ἡσαΐας θεοφορούμενος τῷ πνεύματι τῷ προφητικῷ ἔφη :

10 « Ἐγὼ ἐξεπέτασα τὰς χεῖράς μου ἐπὶ λαὸν ἀπειθοῦντα καὶ ἀντιλέγοντα, ἐπὶ τοὺς πορευομένους ἐν ὁδῷ οὐ καλῇ^b. **4.** Αἰτοῦσί με νῦν κρίσιν καὶ ἐγγίξιν θεῷ τολμῶσιν^c. » **5.** Καὶ

f. 219v πάλιν ἐν ἄλλοις λόγοις δι' ἑτέρου προφήτου λέγει : « Αὐτοὶ ὠρυζάν μου πόδας καὶ χεῖρας, καὶ ἔβαλον κλῆρον ἐπὶ τὸν ἱματισμὸν μου^d. »

15 **6.** Καὶ ὁ μὲν Δαυὶδ ὁ βασιλεὺς καὶ προφήτης, ὁ εἰπὼν ταῦτα, οὐδὲν τούτων ἔπαθεν· Ἰησοῦς δὲ Χριστὸς ἐξετάθη τὰς χεῖρας, σταυρωθεὶς ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων ἀντιλεπόντων αὐτῷ καὶ φασκόντων μὴ εἶναι αὐτὸν Χριστόν· καὶ γὰρ, ὡς εἶπεν ὁ

20 προφήτης, διασύροντες αὐτὸν ἐκάθισαν ἐπὶ βήματος καὶ εἶπον· Κρῖνον ἡμῖν. **7.** Τὸ δὲ « Ὄρυζάν μου χεῖρας καὶ πόδας^e » ἐξήγησις τῶν ἐν τῷ σταυρῷ παγέντων ἐν ταῖς χερσὶ καὶ τοῖς ποσίν αὐτοῦ ἤλων ἦν. **8.** Καὶ μετὰ τὸ σταυρῶσαι αὐτὸν ἔβαλον κλῆρον ἐπὶ τὸν ἱματισμὸν αὐτοῦ, καὶ ἐμερίσαντο ἑαυτοῖς^f οἱ σταυρώσαντες αὐτόν^g. **9.** Καὶ ταῦτα ὅτι

25 γέγονε, δύνασθε μαθεῖν ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἄκτων.

35. 12 post λέγει add. Δαυιδ καὶ τοῦτο A mg

35. a. Is 9, 5 b. Is 65, 2 c. Cf. Is 58, 2 d. Ps 21, 17.19 e. Ps 21, 17 f. Ps 21, 19 g. Cf. Jn 19, 24

1. D'après PRIGENT, p. 279-281, le texte d'Is 9, 5 (cf. *Dial.* 8, 4 ; 110, 14) proviendrait d'un chapitre de *testimonia* sur la crucifixion ; voir SKARSAUNE, p. 146 s. ; MUNIER, p. 75, note 50 ; E. FASCHER, « Dynamis », *RAC* IV, 444.

2. La citation d'Is 65, 2 est reprise en I, 38, 1 ; 49, 2-3 ; *Dial.* 24, 4 ; 97, 2 ; 114, 2 ; cf. *Barnabé*, 12, 4 ; elle est souvent utilisée dans la polémique contre le judaïsme ; voir J. DANIELOU, *Théologie du judéo-christianisme*, p. 333 s. et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 24, 4, note 183.

pouvoir repose sur ses épaules^a » ; ceci indique la puissance de la croix¹, sur laquelle il appliqua ses épaules quand il fut crucifié, comme on le montrera plus clairement dans la suite de ce discours. **3.** Le même prophète Isaïe², inspiré par l'Esprit prophétique, dit encore : « *J'ai tendu les mains vers un peuple incrédule et contradicteur, vers ceux qui s'avançaient sur une voie mauvaise^b*. **4.** Ils me demandent maintenant de juger et ont l'audace de s'approcher de Dieu^c ». **5.** Et encore, dans un autre passage, il dit, par la bouche d'un autre prophète : « *Ils ont percé mes pieds et mes mains ; ils ont tiré au sort mes vêtements^d* ».

David : Ps 21, 17-19 **6.** Or, David, le roi-prophète, qui a dit ces paroles, n'a rien souffert de cela, mais Jésus-Christ a étendu ses mains quand il fut crucifié par les Juifs³ qui le contredisaient et prétendaient qu'il n'était pas le Christ ; en effet, comme l'avait annoncé le prophète, pour le tourner en dérision ils le firent asseoir sur une estrade et lui dirent : « *Juge-nous⁴* ». **7.** Les mots : « *Ils ont percé mes mains et mes pieds^e* » s'expliquent par les clous qui sur la croix furent enfoncés dans ses mains et ses pieds. **8.** Et après l'avoir crucifié, ils tirèrent au sort ses vêtements et ceux qui l'avaient crucifié^f se les partagèrent^g. **9.** Et qu'il en fut bien ainsi, vous pouvez vous en assurer en lisant les Actes rédigés sous Ponce-Pilate⁵.

3. Cette formulation vise-t-elle à minimiser la responsabilité des autorités romaines dans la condamnation de Jésus ? cf. I, 36, 3 ; 38, 7 ; *Dial.* 17, 2 ; 32, 2 ; 93, 4 ; 103, 2 ; voir HEID, 825. Pour la question de fond, voir E. PUECH, « La crucifixion comme peine capitale dans le judaïsme ancien », in : S.C. MIMOUNI-F.S. JONES, (éd.), *Le judéo-christianisme dans tous ses états*, Actes du colloque de Jérusalem 6-10 juillet 1998, Paris 2001, p. 41-66.

4. Ce détail figure aussi dans l'*Évangile de Pierre* 7. Il en va de même de la mention des clous en I, 35, 8 ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 97, 3, note 10.

5. Cf. I, 48, 3. Justin semble vouloir renvoyer aux documents officiels de la curatèle de Ponce Pilate, qu'il suppose conservés aux archives impériales.

10. Καὶ ὅτι ῥητῶς καθεσθησόμενος ἐπὶ πῶλον ὄνου καὶ εἰσελευσόμενος εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα προ<επ>εφήτευτο, ἐτέρου προφήτου τοῦ Σοφονίου τὰς τῆς προφητείας λέξεις ἐροῦμεν. 11. Εἰσὶ δὲ αὐταὶ « Χαῖρε σφόδρα, θύγατερ Σιών, κήρυσσε, θύγατερ Ἱερουσαλήμ· ἰδοὺ ὁ βασιλεύς σου ἔρχεται σοι πρᾶος, ἐπιβεβηκῶς ἐπὶ πῶλον ὄνου, υἱὸν ὑποζυγίου^h. »

36.

f. 220r 5

1. «Ὅταν δὲ τὰς λέξεις τῶν προφητῶν λεγομένας ὡς ἀπὸ προσώπου ἀκούητε, μὴ ἀπ' αὐτῶν τῶν ἐμπεπνευσμένων λέξεσθαι νομίσητε, ἀλλ' ἀπὸ τοῦ κινουῦντος αὐτοὺς θείου Λόγου. 2. Ποτὲ μὲν γὰρ ὡς προαγγελτικῶς τὰ μέλλοντα γενήσεσθαι λέγει, | ποτὲ δὲ ὡς ἀπὸ προσώπου τοῦ δεσπότηου πάντων καὶ πατρὸς θεοῦ φθέγγεται, ποτὲ δὲ ὡς ἀπὸ προσώπου τοῦ Χριστοῦ, ποτὲ δὲ ὡς ἀπὸ προσώπου λαῶν ἀποκρινομένων τῷ κυρίῳ ἢ τῷ πατρὶ αὐτοῦ· ὁποῖον καὶ ἐπὶ τῶν παρ' ἡμῖν συγγραφέων ἰδεῖν ἔστιν, ἕνα μὲν τὸν τὰ πάντα συγγράφοντα ὄντα, πρόσωπα δὲ τὰ διαλεγόμενα παραφέροντα. 3. «Ὅπερ μὴ νοήσαντες οἱ ἔχοντες τὰς βίβλους τῶν προφητῶν Ἰουδαῖοι οὐκ ἐγνώρισαν οὐδὲ παραγενόμενον τὸν Χριστόν, ἀλλὰ καὶ ἡμᾶς τοὺς λέγοντας παραγεγενῆσθαι αὐτὸν καὶ, ὡς

35. 28 προεπεφήτευτο Thalemann : προεφήτευτο A || 32 ἐπιβεβηκῶς edd. : ἐπιβηκῶς A || πῶλον ὄνου B (cf. *Dial.* 53, 3 et *Iran. AH* 3, 19, 2 : *Za* 9, 9) : πῶλον ὄνον A ὄνον καὶ πῶλον Stephan ex Mt 21,5 Blaunt Wartelle

36. 4 προαγγελτικῶς Stephan : προαγγελτικῶς A || 12 οὐδὲ Thirlby : οὔτε A

h. *Za* 9, 9 ; Mt 21, 5

1. La citation n'est pas de Sophonie, mais de Zacharie 9, 9 ; voir PRIGENT, p. 279-285 et BARNARD, p. 151-152.

2. Pour l'analyse structurale de cette section, voir SKARSAUNE, p. 157 ; PRIGENT, p. 228 s. ; MUNIER, p. 35.

3. Justin semble avoir emprunté ce procédé d'interprétation aux commentaires d'Homère et de Platon, traditionnels dans les écoles païennes. En fait, pour les écrits bibliques, il avait déjà été adopté par PHILON et dans le langage rabbinique. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 25, 1, note 6, et 38, 2, note 5.

Zacharie 9,9

10. Et quant au fait qu'il avait été annoncé littéralement qu'il serait assis sur un ânon pour faire son entrée à Jérusalem, nous citerons les paroles prophétiques de Sophonie¹, un autre prophète. 11. Les voici : « *Exulte de joie, fille de Sion ; proclame-le, fille de Jérusalem. Voici que ton roi vient à toi, plein de douceur, monté sur le petit de l'âne, le fils de celui qui porte le joug^h* ». »

36.

Règles
d'herméneutique²

1. Quand vous entendez les paroles des prophètes qui s'expriment comme s'ils parlaient au nom de quelque personnage³, n'allez pas croire qu'elles sont dites de la part de ces hommes inspirés eux-mêmes, mais bien du Logos divin⁴, qui les met en mouvement. 2. Parfois, en effet, celui-ci annonce les événements à venir à la manière d'une prédiction, parfois il s'exprime comme s'il parlait au nom même de Dieu, le maître et le père de l'univers, ou encore au nom du Christ ou au nom des peuples qui répondent au Seigneur ou à son Père ; vous pouvez constater quelque chose d'analogue chez vos écrivains : c'est un même auteur qui rédige l'œuvre entière mais il met en scène divers personnages qui dialoguent entre eux. 3. C'est précisément parce que les Juifs, qui ont en mains les livres des prophètes, n'ont pas compris cela, qu'ils n'ont pas reconnu le Christ⁵, même après sa venue ; au contraire, parce que nous affirmons qu'il est déjà venu et parce que nous prouvons qu'il a

4. Pour Justin, le Logos n'est pas seulement l'inspirateur des prophètes et des auteurs de l'Écriture ; par la motion de l'Esprit prophétique (cf. I, 42, 1 ; 44, 1 ; 53, 6) ; il est aussi le principe herméneutique par excellence (cf. I, 32, 2 et 50, 12 ; *Dial.* 7, 3 ; 53, 5 ; 76, 3.6 ; 100, 1-2). Voir MUNIER, pp. 76-77 ; 104.

5. Cf. I, 49, 5 ; 53, 6 ; *Dial.* 32, 2 ; 36, 6 ; 89, 1-3 ; 95, 3 ; 96, 1.

προσεκλήρυκτο, ἀποδεικνύοντας ἔσταυρῶσθαι ὑπ' αὐτῶν
15 μισοῦσιν.

37. **1.** Ἴνα δὲ καὶ τοῦτο ὑμῖν φανερόν γένηται, ἀπὸ προσώπου
τοῦ πατρὸς ἐλέχθησαν διὰ Ἡσαΐου τοῦ προειρημένου προφή-
του οἶδε οἱ λόγοι· « Ἐγὼ βοῦς τὸν κτησάμενον καὶ ὄνος τὴν
φάτνην τοῦ κυρίου αὐτοῦ, Ἰσραὴλ δέ με οὐκ ἔγνω καὶ ὁ λαὸς
5 με οὐ συνῆκεν. **2.** Οὐαὶ ἔθνος ἀμαρτωλόν, λαὸς πλήρης ἀμαρ-
τιῶν, σπέρμα πονηρόν, υἱοὶ ἀνομοί· ἐγκατελίπατε τὸν
κύριον ^a. » **3.** Καὶ πάλιν ἀλλαχοῦ, ὅταν λέγη ὁ αὐτὸς προφή-
της ὁμοίως ἀπὸ τοῦ πατρὸς· « Ποῖόν μοι οἶκον οἰκοδομήσε-
τε ; λέγει κύριος. **4.** Ὁ οὐρανός μοι θρόνος, καὶ ἡ γῆ ὑποπό-
10 διον τῶν ποδῶν μου ^b. » **5.** Καὶ πάλιν ἀλλαχοῦ· « Τὰς νομη-
νίας ὑμῶν καὶ τὰ σάββατα μισεῖ ἡ ψυχὴ μου, καὶ μεγάλην
ἡμέραν νηστείας καὶ ἀργίας οὐκ ἀνέχομαι ^c. οὐδ', ἂν ἔρχησθε
ὀφθῆναι μοι ^d, εἰσακούσομαι ὑμῶν. **6.** Πλήρεις αἵματος αἰ
χειρες ὑμῶν ^e. » **7** « Κἂν φέρητε σεμίδαλιν, θυμίαμα, βδέ-
f. 220v15 λυγμὰ μοί ἐστι ^f. » « στέαρ | ἀρνῶν καὶ αἷμα ταύρων οὐ
βούλομαι. **8.** Τίς γὰρ ἐξεζήτησε ταῦτα ἐκ τῶν χειρῶν
ὑμῶν ^g ; » « Ἄλλὰ διάλυε πάντα σύνδεσμον ἀδικίας, διάσπα
στραγγαλιάς βιαίων συναλλαγμάτων, ἄστεγον καὶ γυμνὸν
σκέπε, διάθρυπτε πεινῶντι τὸν ἄρτον σου ^h. » **9.** Ὅποια μὲν
20 οὖν ἐστι καὶ τὰ διδασκόμενα διὰ τῶν προφητῶν ἀπὸ τοῦ θεοῦ,
νοεῖν δύνασθε.

37. 5 με Grabe : μου A (cf. I, 63, 1) || 8 post ἀπὸ add. προσώπου Otto ||
οἰκοδομήσεται A corr. Stephan || 20 post ἀπὸ add. προσώπου Thirlby Otto

37. a. Is 1, 3-4 b. Is 66, 1 c. Is 1, 13-14 d. Is 1, 12 e. Is, 1, 15
f. Is 1, 13 g. Is 1, 11-12 h. Is 58, 6-7

1. Cf. I, 35, 6 ; 40, 6 ; 49, 3 ; 63, 10. Diverses traductions ont été
proposées de ce passage ; voir WARTELLE, p. 146. Sur le droit que le Sanhé-
drin avait encore, à l'époque, non seulement d'instruire le cas mais aussi de
condamner à mort un coupable selon la Loi, voir E. PUECH, « La crucifixion
comme peine capitale dans le judaïsme ancien », p. 63.

2. Cf. I, 31, 7.

3. Cf. I, 31, 5-6 ; *Dial.* 95, 4 ; 96, 2 ; 108, 3 ; 133, 1,6 ; 134, 5 ; 136, 2 ;
137, 2.

été crucifié par eux ¹, comme cela avait été annoncé
d'avance ², ils nous haïssent ³.

37.

**Prophéties
attribuées au Père**

1. Afin que ce point aussi vous
apparaisse clairement, voici les paro-
les qui ont été dites au nom du Père
par la bouche du prophète Isaïe, mentionné plus haut ⁴. « *Le
bœuf connaît son possesseur et l'âne la crèche de son maî-
tre, mais Israël ne m'a pas connu et mon peuple ne m'a pas
compris. 2. Malheur à toi, nation pécheresse, peuple rempli
de péchés, engeance mauvaise, fils sans loi, vous avez aban-
donné le Seigneur* ^a. » **3.** Et ailleurs, dans un autre passage où
le même prophète s'exprime pareillement au nom du Père :
« *Quelle maison voulez-vous me bâtir, dit le Seigneur. 4. Le
ciel est mon trône et la terre l'escabeau de mes pieds* ^b. » **5.**
Et ailleurs encore : « *Vos néoméniés et vos sabbats, mon âme
les déteste ; votre grand jour de jeûne et votre oisiveté, je ne
puis les supporter* ^c, et si vous venez pour paraître devant
moi ^d, je ne vous écouterai pas. **6.** Vos mains sont pleines de
sang ^e. **7.** Et si vous m'apportez de la fleur de farine de
froment ou de l'encens, c'est pour moi une abomination ^f ; la
graisse des agneaux et le sang des taureaux, je n'en veux
pas. **8.** Car qui a exigé ces offrandes de vos mains ^g ? » « *Par
contre, dénoue tout lien d'iniquité, brise les chaînes des
contrats fondés sur la contrainte ; abrite celui qui n'a pas
de toit et couvre celui qui est nu ; partage ton pain avec
celui qui a faim* ^h. » **9.** Vous pouvez juger par là de quelle
nature sont les enseignements donnés au nom de Dieu par la
bouche des prophètes.

4. La première série de « prophéties » d'Isaïe alléguées « au nom du
Père » consiste en invectives contre le peuple juif et plusieurs aspects de
son culte ; elle peut paraître déplacée dans une œuvre destinée en principe
à des lecteurs païens. En réalité Justin ne fait que reproduire ici une série de
testimonia composée, peut-être de longue date, en milieu judéo-chrétien, à
des fins polémiques et missionnaires ; voir PRIGENT, p. 249.

38. 1. Ὄταν δὲ ἀπὸ προσώπου τοῦ Χριστοῦ λέγῃ τὸ προφητικὸν πνεῦμα, οὕτως φθέγγεται· « Ἐγὼ ἐξεπέτασα τὰς χεῖράς μου ἐπὶ λαὸν ἀπειθοῦντα καὶ ἀντιλέγοντα, ἐπὶ τοὺς πορευομένους ἐν ὁδῷ οὐ καλῇ^a. » 2. Καὶ πάλιν· « Τὸν νῶτόν μου 5 τέθεικα εἰς μάστιγας καὶ τὰς σιαγόνας μου εἰς ραπίσματα, τὸ δὲ πρόσωπόν μου οὐκ ἀπέστρεψα ἀπὸ αἰσχύνῃς ἐμπτυσμάτων. 3. Καὶ ὁ κύριος βοηθός μου ἐγένετο· διὰ τοῦτο οὐκ ἐνετρέπην, ἀλλ' ἔθηκα τὸ πρόσωπόν μου ὡς στερεὰν πέτραν, καὶ ἔγνων ὅτι οὐ μὴ αἰσχυνοῦμαι, ὅτι ἐγγίζει ὁ δικαιοσύνας 10 με^b. » 4. Καὶ πάλιν ὅταν λέγῃ· « Αὐτοὶ ἔβαλον κλῆρον ἐπὶ τὸν ἱματισμόν μου, καὶ ὠρυζάν μου πόδας καὶ χεῖρας^c. » 5. « Ἐγὼ δὲ ἐκοιμήθην καὶ ὑπνωσα, καὶ ἀνέστην, ὅτι κύριος ἀντελάβετό μου^d. » 6. Καὶ πάλιν ὅταν λέγῃ· « Ἐλάλησαν ἐν χεῖλεσιν, ἐκίνησαν κεφαλὴν λέγοντες· Ῥυσάσθω ἑαυτὸν^e. » 15 7. Ἄτινα πάντα <ὅτι> γέγονεν ὑπὸ τῶν Ἰουδαίων τῷ Χριστῷ, μαθεῖν δύνασθε. 8. Σταυρωθέντος γὰρ αὐτοῦ ἐξέστρεφον τὰ χεῖλη καὶ ἐκίνουν τὰς κεφαλὰς λέγοντες· « Ὁ νεκροὺς ἀνεγείρας Ῥυσάσθω ἑαυτὸν^f. »

38. 15 ὅτι add. Otto

38. a. Is 65, 2 b. Is 50, 6-8 c. Ps 21, 19. 17 d. Ps 3, 6 e. Ps 21, 8-9 f. Cf. Mt 27, 39.43

1. Justin donne ensuite des prophéties d'Isaïe alléguées « au nom du Fils » : cf. I, 35, 3 et 49, 3 ; *Dial.* 24, 4 ; 97, 2 ; 114, 2 ; voir SKARSAUNE, p. 65 s.

2. Ces versets sont cités aussi par *Barnabé* 5, 14 s. et *Od. Salom.* 31, 9 ; voir J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 140 ; SKARSAUNE, p. 129.

38.

**Prophéties
attribuées au Fils**

1. Lorsque l'Esprit prophétique parle en la personne du Christ¹, il s'exprime ainsi : « J'ai tendu les mains vers un peuple incrédule et contradictoire, vers ceux qui s'avançaient sur une voie mauvaise^a ». 2. Et encore² : « J'ai présenté mon dos aux fouets et mes joues aux soufflets, je n'ai pas dérobé mon visage à l'outrage des crachats. 3. Le Seigneur s'est fait mon appui ; c'est pourquoi je n'ai pas été confus de honte, mais j'ai rendu mon visage semblable à une pierre dure, et j'ai su que je ne serais pas confondu, car il est proche celui qui me justifie^b ». 4. Et encore, quand il dit³ : « Ils ont tiré au sort mes vêtements et ils ont percé mes pieds et mes mains^c ». 5. « Mais moi je me suis couché et endormi, et je me suis levé, parce que le Seigneur a pris soin de moi^d ». 6. Et encore, quand il dit : « Ils ont grimacé des lèvres et hoché du chef, en disant : Qu'il se sauve lui-même^e. » 7. Tout cela est arrivé au Christ du fait des Juifs, vous pouvez vous en assurer⁵. 8. Car quand il fut crucifié ils tordaient leurs lèvres et secouaient la tête en disant : « Lui qui a ressuscité des morts, qu'il se sauve lui-même^f. »

3. Pour l'analyse détaillée des citations composites de ce passage, reprises en partie en I, 35, 5 ; *Dial.* 97, 1. 3 ; 98, 3.5 ; 101, 3 ; 104, 1, voir PRIGENT, p. 204 s. ; SKARSAUNE, p. 79-82.

4. Justin a donné le premier commentaire d'ensemble qui nous soit parvenu du Psaume 22 (21). Pour l'histoire de son exégèse chez les Pères, voir J. DANIELOU, « Le Psaume 21 dans la catéchèse patristique », *MD* 49 (1957), p. 17-34.

5. Justin renvoie aux archives officielles qui, croit-il, ont dû être rédigées sous Pilate ; voir W. SPEYER, « Pilatus II, Apocryphe Schriften », *LThK*³, VIII (1999), 298.

221r **39.** 1. «Όταν δὲ ὡς προφητεῦον τὰ μέλλοντα | γίνεσθαι λαλῆ τὸ
 προφητικὸν πνεῦμα, οὕτως λέγει· « Ἐκ γὰρ Σιών ἐξελεύσε-
 ται νόμος καὶ λόγος κυρίου ἐξ Ἱερουσαλήμ, καὶ κρινεῖ ἀνά
 μέσον ἐθνῶν καὶ ἐλέγξει λαὸν πολὺν· καὶ συγκόψουσι τὰς
 5 μαχαίρας αὐτῶν εἰς ἄροτρα καὶ τὰς ζιβύνας αὐτῶν εἰς δρέπα-
 να, καὶ οὐ μὴ λήψονται ἔθνος ἐπὶ ἔθνος μάχαιραν καὶ οὐ μὴ
 μάθωσιν ἔτι πολεμεῖν^a. » 2. Καὶ ὅτι οὕτως γέγονε, πεισθη-
 ναι δύνασθε. 3. Ἀπὸ γὰρ Ἱερουσαλήμ ἄνδρες δεκαδύο τὸν
 ἀριθμὸν ἐξῆλθον εἰς τὸν κόσμον, καὶ οὗτοι ἰδιῶται^b, λαλεῖν
 10 μὴ δυνάμενοι, διὰ δὲ θεοῦ δυνάμεως ἐμήνυσαν παντὶ γένει
 ἀνθρώπων ὡς ἀπεστάλησαν ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ διδάξαι πάντας
 τὸν τοῦ θεοῦ λόγον^c. καὶ οἱ πάλαι ἀλληλοφόντοι οὐ μόνον οὐ
 « πολεμοῦμεν » τοὺς ἐχθρούς, ἀλλ', ὑπὲρ τοῦ μηδὲ ψεύδεσθαι
 15 μηδ' ἐξαπατῆσαι τοὺς ἐξετάζοντας, ἡδέως ὁμολογοῦντες τὸν
 Χριστὸν ἀποθνήσκομεν. 4. Δυνατὸν γὰρ ἦν τὸ λεγόμενον

Ἡ γλῶσσ' ὁμώμοκεν, ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος

39. 16 γλῶσσα corr. Maran || ὁμώμοκεν : ὁμώμοχ' Wartelle

39, 16 EURIPIDE, *Hippolyte* 612

39. a. Is 2, 3-4 ; cf. Mi 4, 2-3 b. Cf. Ac 4, 13 c. Cf. Ac 2, 6-11

1. Dans cette nouvelle série de prédictions attribuées à l'Esprit prophétique, Justin utilise vraisemblablement un recueil de *testimonia* constitué en vue d'illustrer la mission apostolique (cf. I, 39, 2 ; 40, 1 ; 42, 4, 45, 5) et le règne du Christ ressuscité, proclamé par la prédication des apôtres. Voir SKARSAUNE, p. 152.

2. Le fait d'attribuer à l'Esprit un rôle spécifique dans la révélation scripturaire et de le considérer comme le garant de l'autorité des saintes Écritures est un phénomène perceptible dès He 3, 7 (alléguant Ps 95 (94), 7b-11), 1 Clem. 13, 1 (alléguant un centon composé de Jr 9, 22 ; 1 Co 1, 31 ; Jr 9, 23) et 1 Clem. 16, 2 (citant Is 53, 1-12). Justin s'inscrit dans la même tradition.

3. Il convient de noter ici la citation d'Is 2, 3, appliquée au Christ, en sa double fonction de Nomos et Logos ; voir W. RORDORF, « Christus als Logos und Nomos », p. 424-434.

39.

**Prophéties
 attribuées à l'Esprit¹
 La mission chrétienne :
 Is. 2, 3-4**

1. Lorsque l'Esprit prophétique² parle pour prophétiser ce qui doit arriver, il s'exprime ainsi : « De Sion sortira la loi³, et de Jérusalem la parole du Seigneur ; il jugera entre les nations et il convaincra un peuple nombreux. De leurs épées ils forgeront des socs et de leurs lances des serpes ; on ne lèvera plus l'épée nation contre nation, on n'apprendra plus à faire la guerre⁴ ». 2. C'est bien ainsi que cela s'est réalisé⁴, vous pouvez vous en convaincre. 3. Car de Jérusalem des hommes au nombre de douze⁵ sont sortis dans le monde ; c'étaient des gens simples⁶, incapables d'éloquence mais, par la puissance de Dieu, ils ont annoncé à toutes les nations qu'ils étaient envoyés par le Christ pour enseigner à tous la parole de Dieu^c. Et nous, qui autrefois nous égorgeons les uns les autres, non seulement nous ne combattons plus nos ennemis, mais pour ne même pas mentir ni tromper ceux qui nous interrogent, nous acceptons joyeusement la mort en confessant le Christ. 4. Il nous serait possible, en effet, pour cette circonstance, d'agir selon l'adage⁷ : « La langue a juré,

4. L'évocation des transformations opérées par l'enseignement du Christ, « Loi et parole du Seigneur » et notamment l'abandon de la violence et du péché sous toutes ses formes, sont soulignés par Justin (cf. I, 14, 1-3 ; 16, 4 ; 34, 1 et 49, 5 ; II, 2, 1-2 ; *Dial.* 109, 2 ; 110, 3. 116, 1) ; cf. *Barnabé*, 16, 8.

5. Les évangiles synoptiques mentionnent les Douze, choisis par Jésus (Mt 10, 2 s. ; Mc 3, 14 s. ; Lc 6, 13 s.), appelés « apôtres » dans les premiers chapitres du *Livre des Actes*. Sur la notion et son évolution sémantique dans le Nouveau Testament, voir K. KERTELGE, « Apostel », *LThK* I (1993), 851-854.

6. Justin utilise plusieurs fois l'argument selon lequel la simplicité des chrétiens prouve qu'en eux ce n'est pas une sagesse humaine mais « la puissance de Dieu » (1 Co 2, 4) qui est à l'œuvre ; cf. I, 60, 11 ; II, 10, 8 ; voir HEID, 819.

7. Citation d'EURIPIDE, *Hippol.* 612 ; voir WARTELLE, p. 274 ; MERLO, p. 312-314.

ποιεῖν ἡμᾶς εἰς τοῦτο. **5.** Γελοῖον ἦ<v> δὴ πρᾶγμα, ὑμῖν μὲν τοὺς συντιθεμένους καὶ καταλεγόμενους στρατιώτας καὶ πρὸ τῆς ἑαυτῶν ζωῆς καὶ γονέων καὶ πατρίδος καὶ πάντων τῶν οἰκείων τὴν ὑμετέραν ἀσπάζεσθαι ὁμολογίαν, μηδὲν ἄφθαρτον δυναμένων ὑμῶν αὐτοῖς παρασχεῖν, ἡμᾶς δέ, ἀφθαρσίας ἐρῶντας, μὴ πάνθ' ὑπομεῖναι ὑπὲρ τοῦ τὰ ποθούμενα παρὰ τοῦ δυναμένου δοῦναι λαβεῖν.

40. **1.** Ἀκούσατε δὲ πῶς καὶ περὶ τῶν κηρυζάντων τὴν διδασχὴν αὐτοῦ καὶ μηνυσάντων τὴν ἐπιφάνειαν προεερέθη, | τοῦ προειρημένου προφήτου καὶ βασιλέως οὕτως εἰπόντος διὰ τοῦ προφητικοῦ πνεύματος: « Ἡμέρα τῆ ἡμέρα ἐρεύγεται ῥῆμα, καὶ νύξ τῆ νυκτὶ ἀναγγέλλει γινῶσιν. **2.** Οὐκ εἰσὶ λαλιαὶ οὐδὲ λόγοι, ὧν οὐχὶ ἀκούονται αἱ φωναὶ αὐτῶν. **3.** Εἰς πᾶσαν τὴν γῆν ἐξῆλθεν ὁ φθόγγος αὐτῶν καὶ εἰς τὰ πέρατα τῆς οἰκουμένης τὰ ῥήματα αὐτῶν. **4.** Ἐν τῷ ἡλίῳ ἔθετο τὸ σκῆνωμα αὐτοῦ, καὶ αὐτός, ὡς νυμφίος ἐκπορευόμενος ἐκ παστοῦ αὐτοῦ, ἀγαλλιάσεται ὡς γίγας δραμεῖν ὄδον ^a. »

5. Πρὸς τούτοις δὲ καὶ λόγων ἐτέρων τῶν προφητευθέντων δι' αὐτοῦ τοῦ Δαυὶδ καλῶς ἔχον καὶ οἰκειῶς ἐπιμνησθῆναι λελογίσμεθα, ἐξ ὧν μαθεῖν ὑμῖν πάρεστι πῶς προτρέπεται ζῆν τοὺς ἀνθρώπους τὸ προφητικὸν πνεῦμα, **6.** καὶ πῶς μὴνυεὶ τὴν γεγεννημένην Ἡρώδου τοῦ βασιλέως Ἰουδαίων καὶ αὐτῶν Ἰουδαίων καὶ Πιλάτου τοῦ ὑμετέρου παρ' αὐτοῖς γενομένου ἐπιτρόπου σὺν τοῖς αὐτοῦ στρατιώταις κατὰ τοῦ Χρι-

39. 17 ἦν δὴ Otto : ἦ δὴ Grabe ἦδη A || 19 πατρίδος : παιδων Ashton

40. 10 post ἀγαλλιάσεται add. ἰσχυρὸς Otto (sed cf. *Dial.* 69, 3 et LXX)

39, 20 SUÉTONE, *Caligula* 15 ; AULU-GELLE, *Nuits Attiques* 16, 4

40. a. Ps 18, 3-6

1. Cf. I, 16, 3-4 et 50, 1 ; 63, 10.16. Ce sont là les seules allusions de l'*Apologie* relatives à la patience, à l'acceptation des épreuves ; il y en a 25 dans le *Dialogue*. La plupart d'entre elles concernent les souffrances de la Passion de Jésus-Christ. Voir M. SPANNEUT, « Geduld », *RAC IX*, 243-294 et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 18, 3, note 9.

2. Le roi-prophète est David, cité en I, 35, 6 ; cf. Rm 10, 18.

mais le cœur n'a pas juré ». **5.** Mais il serait ridicule, assurément, de voir les soldats que vous recrutez et enrôlez, faire passer l'engagement qu'ils ont pris à votre égard avant leur propre vie, leurs parents, leur patrie et tous leurs intérêts, alors que vous ne pouvez rien leur offrir d'incorruptible, tandis que nous, qui aspirons à l'incorruptibilité, nous ne saurions supporter ¹ tous les tourments, pour recevoir les biens que nous désirons avec ardeur de celui qui peut nous les accorder.

40. **Ps 18, 3-6** **1.** Ecoutez encore ce que le roi prophète ² mentionné plus haut a prédit au sujet de ceux qui devaient annoncer sa doctrine et publier sa manifestation ; sous la motion de l'Esprit prophétique, il s'est exprimé ainsi ³ : « *Le jour au jour crie une parole, et la nuit à la nuit annonce un savoir. 2. Ce n'est pas un langage, ce ne sont pas des paroles dont on ne puisse entendre les voix. 3. Par toute la terre s'est répandue leur voix, jusqu'aux confins du monde leurs paroles* ⁴. **4.** *Dans le soleil il a établi sa tente, et lui, tel un époux qui sort de sa chambre nuptiale, se fera joie, comme un géant, de courir sa carrière* ^a ».

Ps 2 **5.** A ces prophéties nous croyons bon et opportun d'en ajouter d'autres du même David, grâce auxquelles vous pourrez apprendre quelle règle de vie ⁵ l'Esprit prophétique propose aux hommes ; **6.** comment il annonce la collusion du roi des Juifs Hérode, des Juifs eux-mêmes, et de Pilate, votre procureur dans leur contrée,

3. Justin allègue ce passage du Ps 19 (18) à quatre reprises, avec de menues variantes : I, 54, 9 ; *Dial.* 42, 1 ; 64, 8 ; 69, 3. Voir SKARSAUNE, pp. 82 ; 175 ; WARTELLE, p. 274.

4. Une même citation du Ps 19 (18), 5 se retrouve chez IRÉNÉE, *Dem.* 20-21, dans le contexte de la théologie de l'histoire. Justin l'interprète comme une prophétie de la mission des Apôtres ; cf. *Dial.* 42, 1 ; 64, 8.

5. Le Christ est à la fois Nomos et Logos de Dieu ; cf. Is 2, 3, cité en I, 39, 1 et Ps 1, 2, cité en I, 40, 8 ; voir ANDRESEN, p. 326.

στοῦ συνέλευσιν ^b, **7.** καὶ ὅτι πιστεύεσθαι ἔμελλεν ὑπὸ τῶν ἐκ παντὸς γένους ἀνθρώπων, καὶ ὅτι αὐτὸν « υἱὸν » καλεῖ ὁ θεὸς καὶ ὑποτάσσειν αὐτῷ πάντας τοὺς ἐχθροὺς ἐπήγγελται, καὶ πῶς οἱ δαίμονες, ὅσον ἐπ' αὐτοῖς, τὴν τε τοῦ πατρὸς πάντων καὶ δεσπότητος θεοῦ καὶ τὴν αὐτοῦ τοῦ Χριστοῦ ἐξουσίαν φυγεῖν πειρῶνται, καὶ ὡς εἰς μετάνοιαν καλεῖ πάντας ὁ θεὸς πρὶν ἐλθεῖν τὴν ἡμέραν τῆς κρίσεως. **8.** Εἴρηνται δὲ οὕτως·
 25 « Μακάριος ἀνὴρ ὃς οὐκ ἐπορεύθη ἐν βουλῇ ἀσεβῶν καὶ ἐν
 f. 222r ὁδῷ ἀμαρτωλῶν οὐκ ἔστη καὶ ἐπὶ καθέδραν | λοιμῶν οὐκ ἐκάθισεν, ἀλλ' ἦ ἐν τῷ νόμῳ κυρίου τὸ θέλημα αὐτοῦ, καὶ ἐν τῷ νόμῳ αὐτοῦ μελετήσῃ ἡμέρας καὶ νυκτός. **9.** Καὶ ἔσται ὡς τὸ ξύλον τὸ πεφυτευμένον παρὰ τὰς διεξόδους τῶν ὑδάτων, ὃ
 30 τὸν καρπὸν αὐτοῦ δώσει ἐν καιρῷ αὐτοῦ, καὶ τὸ φύλλον αὐτοῦ οὐκ ἀπορρηθήσεται, καὶ πάντα ὅσα ἂν ποιῇ κατευοδωθήσεται. **10.** Οὐχ οὕτως οἱ ἀσεβεῖς, οὐχ οὕτως, ἀλλ' ἡ ὥσει χνοῦς, ὃν ἐκρίπτει ὁ ἄνεμος ἀπὸ προσώπου τῆς γῆς· διὰ τοῦτο οὐκ ἀναστήσονται ἀσεβεῖς ἐν κρίσει οὐδὲ ἀμαρτωλοὶ ἐν βουλῇ
 35 δικαίων, ὅτι γινώσκει κύριος ὁδὸν δικαίων, καὶ ὁδὸς ἀσεβῶν ἀπολεῖται ^c. » **11.** « Ἴνα τί ἐφρύαξαν ἔθνη, καὶ λαοὶ ἐμελέτησαν κενά ; παρέστησαν οἱ βασιλεῖς τῆς γῆς, καὶ οἱ ἄρχοντες συνήχθησαν ἐπὶ τὸ αὐτὸ κατὰ τοῦ κυρίου καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ, λέγοντες· Διαρρήξωμεν τοὺς δεσμοὺς αὐτῶν καὶ
 40 ἀπορρίψωμεν ἅψ' ἡμῶν τὸν ζυγὸν αὐτῶν. **12.** Ὁ κατοικῶν ἐν οὐρανοῖς ἐκγελάσεται αὐτούς, καὶ ὁ κύριος ἐκμυκτηριεῖ αὐτούς· τότε λαλήσει πρὸς αὐτούς ἐν ὀργῇ αὐτοῦ, καὶ ἐν τῷ

40. 30 καρπὸν edd. : καρπὸν A || 36 ἐφρύαξαν Stephan : ἐφρίαξαν A || 37 κενά Lange : κενά A

b. Cf. Ac 4, 27 c. Ps 1, 1-6

1. Christ est l'objet de l'acte de foi ; voir D. LÜHRMANN, « Glaube », RAC XI, 48-122, notamment 83 s.

avec ses soldats, contre le Christ^b ; **7.** que des hommes de toute origine devaient croire en lui¹ ; comment Dieu l'appelle son Fils et a promis de lui soumettre tous ses ennemis² ; comment les démons cherchent, autant qu'ils le peuvent, à se soustraire à la puissance de Dieu³, le père et le maître de l'univers, et à celle du Christ ; et que Dieu appelle tous les hommes à la pénitence, avant que ne vienne le jour du jugement. **8.** Elles sont exprimées en ces termes⁴ : « *Heureux l'homme qui n'a pas marché selon le conseil des impies, qui ne s'est pas arrêté sur la voie des pécheurs et ne s'est pas assis dans la chaire de pestilence, mais dont la volonté est dans la loi du Seigneur et qui s'exercera dans sa loi jour et nuit.* **9.** *Il sera comme l'arbre planté près des courants des eaux, qui donnera du fruit en son temps ; son feuillage ne se flétrira pas et toutes ses entreprises réussiront.* **10.** *Rien de tel pour les impies, rien de tel, mais ils sont comme la bale que le vent balaie de la surface de la terre. C'est pourquoi les impies ne se lèveront pas lors du jugement, ni les pécheurs dans le conseil des justes, car le Seigneur connaît la voie des justes, et la voie des impies se perdra.* » **11.** « *Pourquoi ce tumulte parmi les nations, ces vaines pensées parmi les peuples ? Les rois de la terre se sont dressés, les souverains se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ, en disant : Brisons leurs liens et rejetons loin de nous leur joug.* **12.** *Celui qui habite dans les cieux rira d'eux, le Seigneur les tournera en dérision ; alors il leur parlera dans sa colère, et dans sa fureur il les*

2. Ces ennemis sont d'abord les démons ; cf. I, 45, 1 ; 51, 1 ; Dial. 30, 3 ; 32, 3 ; 85, 2 ; 121, 3 ; voir le commentaire de Ph. BOVICHOV à Dial. 30, 3, note 18 et 32, 3, note 15.

3. Allusion probable à la pratique des exorcismes ; cf. I, 5, 6 ; Dial. 30, 3 ; 39, 7 ; 76, 6 ; 85, 2-3 ; 121, 3 ; voir K. THRAEDE, « Exorzismus », RAC VII, 44-116, notamment 66.

4. Le Psaume 1 est cité dans l'Épître de Barnabé 11, 6-7 et le Dial. 86, 4. Il est entré, de longue date, dans la liturgie baptismale ; voir P. LUNDBERG, La typologie baptismale dans l'ancienne Église, Lund 1942, p. 182 s.

θυμῷ αὐτοῦ ταράξει αὐτούς. **13.** Ἐγὼ δὲ κατεστάθην βασι-
 λεὺς ὑπ' αὐτοῦ ἐπὶ Σιών ὄρος τὸ ἅγιον αὐτοῦ, διαγγέλλων τὸ
 45 πρόσταγμα κυρίου. **14.** Κύριος εἶπε πρὸς με· Υἱός μου εἶ σύ,
 ἐγὼ σήμερον γεγέννηκά σε. **15.** Αἴτησαι παρ' ἐμοῦ, καὶ δώσω
 σοι ἔθνη τὴν κληρονομίαν σου, καὶ τὴν κατάσχεσίν σου τὰ
 πέρατα τῆς γῆς· ποιμανεῖς αὐτούς ἐν ῥάβδῳ σιδηρᾷ, ὡς σκεύη
 f. 222v κεραμέως συντρίψεις αὐτούς. **16.** Καὶ νῦν βασιλεῖς | σύνετε,
 50 παιδεύθητε πάντες οἱ κρίνοντες τὴν γῆν. **17.** Δουλεύσατε τῷ
 κυρίῳ ἐν φόβῳ, καὶ ἀγαλλιᾶσθε αὐτῷ ἐν τρόμῳ. **18.** Δράξα-
 σθε παιδείας, μὴ ποτε ὀργισθῆ κύριος, καὶ ἀπολεῖσθε ἐξ ὁδοῦ
 δικαίας, ὅταν ἐκκαυθῆ ἐν τάχει ὁ θυμὸς αὐτοῦ. **19.** Μακάριοι
 πάντες οἱ πεποιθότες ἐπ' αὐτόν^d. »

41. **1.** Καὶ πάλιν δι' ἄλλης προφητείας μηνύον τὸ προφητικὸν
 πνεῦμα δι' αὐτοῦ Δαυὶδ, ὅτι μετὰ τὸ σταυρωθῆναι βασιλεύσει
 ὁ Χριστός, οὕτως εἶπεν· « Ἄσατε τῷ κυρίῳ πᾶσα ἡ γῆ, καὶ
 ἀναγγεῖλατε ἡμέραν ἐξ ἡμέρας τὸ σωτήριον αὐτοῦ· ὅτι μέγας
 5 κύριος καὶ αἰνετὸς σφόδρα, φοβερὸς ὑπὲρ πάντας τοὺς θεούς·
 ὅτι πάντες οἱ θεοὶ τῶν ἐθνῶν εἰδῶλα δαιμονίων εἰσίν, ὁ δὲ
 θεὸς τοὺς οὐρανοὺς ἐποίησε. **2.** Δόξα καὶ αἴνος κατὰ πρόσω-
 πον αὐτοῦ, καὶ ἰσχύς καὶ καύχημα ἐν τόπῳ ἀγιάσματος
 αὐτοῦ· δότε τῷ κυρίῳ, τῷ πατρὶ τῶν αἰώνων, δόξαν. **3.**
 10 Λάβετε χάριν καὶ εἰσέλθετε κατὰ πρόσωπον αὐτοῦ καὶ προσ-
 κυνήσατε ἐν αὐλαῖς ἁγίαις αὐτοῦ· φοβηθῆτω ἀπὸ προσώπου
 αὐτοῦ πᾶσα ἡ γῆ καὶ κατορθωθῆτω καὶ μὴ σαλευθῆτω.

41. 2 αὐτοῦ : αὐτοῦ τοῦ Otto

d. Ps 2, 1-12

1. Le thème de l'héritage de la « montagne sainte » est étroitement uni à ceux du jugement universel et de la seconde Parousie, fréquemment évoqués dans le *Dialogue* ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON, à *Dial.* 25, 3, note 11.

2. Le psaume 2, 7 est ici conforme au texte de la Septante, mais diffère des leçons propres à certains manuscrits de Lc 3, 22. Voir J. DUPONT, « Filius meus es tu. L'interprétation de Ps 2, 7 dans le Nouveau Testament », *RSR* 35 (1948), p. 521-534 et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 88, 8, note 19.

frappera d'épouvante. 13. Quant à moi, j'ai été établi par lui roi sur Sion, sa montagne sainte¹, pour publier le décret du Seigneur. 14. Le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré². 15. Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage, et pour ta possession les confins de la terre. Tu seras leur pasteur avec une houlette de fer et comme vases de potier tu les briseras. 16. Et maintenant, rois, comprenez ; instruisez-vous tous, vous qui jugez la terre. 17. Servez le Seigneur avec crainte ; exultez en lui avec tremblement. 18. Soumettez-vous à ses leçons, de peur que le Seigneur ne vienne à s'irriter et que vous n'alliez vous perdre hors du droit chemin, quand soudain s'enflammera sa colère. 19. Heureux tous ceux qui ont placé en lui leur confiance^d ».

41.

**Le triomphe
 du Christ : Ps 95**

1. Derechef, dans une autre prophétie³, l'Esprit prophétique annonce par le même David qu'après avoir été crucifié le Christ régnera ; il s'exprime ainsi : « *Chantez au Seigneur, terre entière ; de jour en jour annoncez son salut, car le Seigneur est grand, très digne de louange, redoutable par-dessus tous les dieux. Car tous les dieux des nations sont simulacres de démons mais c'est Dieu qui a fait les dieux. 2. Gloire et louange se tiennent devant lui, force et splendeur dans le lieu de sa sainteté. Rendez gloire au Seigneur, au Père des siècles. 3. Présentez l'oblation, portez-la devant lui ; prosternez-vous dans ses saints parvis. Que la terre entière craigne devant sa face, qu'elle soit*

3. Le passage I, 41, 1-4 constitue une savante « harmonie » de deux textes de la LXX : *I Chron.* 16, 23-31b et Ps 96 (95), composée par un chrétien – non point par Justin lui-même, qui cite le dit psaume en *Dial.* 73, 3-4 ; 74, 2 ; voir SKARSAUNE, p. 38 et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 55, 2, note 6.

4. Εὐφρανθήτωσαν ἐν τοῖς ἔθνεσιν· ὁ κύριος ἐβασίλευσεν ἀπὸ τοῦ ξύλου^a. »

42. 1. "Όταν δὲ τὸ προφητικὸν πνεῦμα τὰ μέλλοντα γίνεσθαι ὡς ἤδη γενόμενα λέγη, ὡς καὶ ἐν τοῖς προειρημένοις δοξάσαι ἐστίν, ὅπως ἀπολογίαν μὴ παράσχη τοῖς ἐντυγχάνουσιν, καὶ τοῦτο διασαφήσομεν. 2. Τὰ πάντως ἐγνωσμένα γενησόμενα 5 προλέγει ὡς ἤδη γενόμενα· ὅτι δὲ οὕτως δεῖ ἐκδέχεσθαι, f. 223r ἐνατενίσατε | τῶ νοῖ τοῖς λεγομένοις. 3. Δαυὶδ ἔτεσι χιλίοις καὶ πεντακοσίοις πρὶν ἢ Χριστὸν ἄνθρωπον γενόμενον σταυρωθῆναι τὰ προειρημένα ἔφη, καὶ οὐδεὶς τῶν πρὸ ἐκείνου γενομένων σταυρωθεὶς εὐφροσύνην παρέσχε τοῖς ἔθνεσιν, 10 ἀλλ' οὐδὲ τῶν μετ' ἐκείνων. 4. 'Ο καθ' ἡμᾶς δὲ Ἰησοῦς Χριστὸς σταυρωθεὶς καὶ ἀποθανὼν ἀνέστη, καὶ ἐβασίλευσεν ἀνεθῶν εἰς οὐρανόν, καὶ ἐπὶ τοῖς παρ' αὐτοῦ διὰ τῶν ἀποστόλων ἐν τοῖς πᾶσιν ἔθνεσι κηρυχθεῖσιν εὐφροσύνη ἐστὶ προσδοκῶντων τὴν κατηγγελμένην ὑπ' αὐτοῦ ἀφθαρσίαν.

42. 3 ἀπολογίαν : ἀντιλογίαν Grabe ἀλογίαν Thirlby ἀπορίαν Lange || 6-7 χιλίοις καὶ πεντακοσίοις (αφ') A : αρ' (= 1100), uel αν' (= 1050) Schmid 135 (cf. Grabe, Ashton)

41. a. 1 Ch 16, 23.25-28a.29b-31 ; cf. Ps 95, 1-10

1. Justin est le premier auteur chrétien qui atteste cette leçon ; après lui, on ne la retrouve que chez les auteurs latins, de TERTULLIEN, *Marc.* III, 19 à GRÉGOIRE LE GRAND, *Hom. IV in Ezech.* Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 73, 1, note 1.

2. Justin formule ici une règle herméneutique qui va lui permettre de justifier l'interprétation christologique qu'il entend donner des textes cités en I, 41, 1-4.

3. La chronologie de Justin est très approximative ; en fait, les quarante années du règne de David s'achèvent vers 966 av. J.-C.

4. Renvoi à la citation du Ps 96 (95), 10, donnée en I, 41, 4. Pour les Pères apostoliques et apologistes, la joie chrétienne s'enracine dans la certitude du salut en Jésus-Christ ; elle illumine la vie entière, et fait

affermie et ne vacille pas. 4. Que l'on exulte de joie parmi les nations ; le Seigneur a établi son règne, du haut du bois^a 1 ».

42. Réponse aux objections : 1. Mais parfois l'Esprit prophétique annonce les événements futurs² comme s'ils étaient déjà arrivés, comme on peut s'en rendre compte dans les textes cités plus haut ; pour ne point fournir d'excuse à nos lecteurs, nous allons aussi nous expliquer clairement sur ce point. 2. Les événements futurs lui étant parfaitement connus, il les prédit comme s'ils étaient déjà accomplis ; pour vous persuader que c'est bien ainsi que cela doit être compris, considérez avec attention ce que je vais dire. 3. David a prononcé les prophéties citées plus haut mille cinq cents ans³ avant que le Christ devenu homme ne fût crucifié. Or, avant lui, aucun homme mis en croix n'a apporté la joie aux nations⁴, ni non plus après lui. 4. Mais c'est à notre époque que Jésus-Christ a été crucifié, est mort et est ressuscité, et qu'après être monté au ciel⁵, il a établi son règne⁶ ; et, à cause de ce qui a été proclamé en son nom par l'intermédiaire des apôtres dans toutes les nations, la joie règne parmi ceux qui attendent l'incorruptibilité qu'il a annoncée.

espérer la félicité éternelle de la vie avec Dieu ; voir O. MICHEL, « Freude », *RAC* VIII, 406-408 ; B. STÜDER, « Hoffnung », *RAC* XV, 1192-1193. Pour Justin la citation illustre la réussite de la mission chrétienne auprès des païens, et son échec auprès des Juifs, thème qu'il développera plus amplement en I, 49, 5 ; 53, 3-6.

5. Pour les chrétiens du II^e siècle, la résurrection et l'ascension du Christ sont la preuve qu'il a inauguré son règne ; à cet égard, Justin ne distingue pas vraiment les deux événements ; voir G. BERTRAM, « Erhöhung », *RAC* VI, 38 ; R. WINLING, *La Résurrection et l'Exaltation du Christ dans la littérature de l'ère patristique*, Paris 2000, p. 223-301.

6. Les Pères n'identifient pas l'Église avec le royaume de Dieu ; ils parlent du règne (βασιλεία) du Christ qui, par son triomphe sur Satan, a inauguré sa domination pacifique sur le monde ; cf. I, 11, 1 ; *Dial.* 32, 3.

43. 1. Ὅπως δὲ μή τις ἐκ τῶν προλελεγμένων ὑφ' ἡμῶν δοξάσῃ καθ' εἰμαρμένης ἀνάγκη φάσκειν ἡμᾶς τὰ γινόμενα γίνεσθαι, ἐκ τοῦ προειπεῖν προεγνωσμένα, καὶ τοῦτο διαλύσομεν. 2. Τὰς τιμωρίας καὶ τὰς κολάσεις καὶ τὰς ἀγαθὰς ἀμοιβὰς κατ' ἀξίαν τῶν πράξεων ἐκάστου ἀποδίδοσθαι διὰ τῶν προφητῶν μαθόντες³ καὶ ἀληθὲς ἀποφαινόμεθα· ἐπεὶ εἰ μὴ τοῦτό ἐστιν, ἀλλὰ καθ' εἰμαρμένην πάντα γίνεται, οὐδὲ τὸ ἐφ' ἡμῖν ἐστιν ὅλως· εἰ γὰρ εἴμαρται τόνδε τινὰ ἀγαθὸν εἶναι καὶ τόνδε φαῦλον, οὐθ' οὗτος ἀπόδεκτος οὐδὲ ἐκεῖνος μεμπτέος. 3. Καὶ αὖ εἰ μὴ προαιρέσει ἐλευθέρᾳ πρὸς τὸ φεύγειν τὰ αἰσχρὰ καὶ αἰρεῖσθαι τὰ καλὰ δύναμιν ἔχει τὸ ἀνθρώπειον γένος, ἀνάτιόν ἐστι τῶν ὀπωσδήποτε πραττομένων. 4. Ἀλλ' ὅτι ἐλευθέρᾳ προαιρέσει καὶ κατορθοῖ καὶ σφάλλεται, οὕτως ἀποδείκνυμεν. 5. Τὸν αὐτὸν ἄνθρωπον τῶν ἐναντίων τὴν μετέλευσιν | ποιούμενον ὁρῶμεν. 6. Εἰ δὲ εἴμαρτο ἢ φαῦλον ἢ σπουδαῖον εἶναι, οὐκ ἂν ποτε τῶν ἐναντίων δεκτικὸς ἦν καὶ πλειστάκις μετετίθετο· ἀλλ' οὐδ' οἱ μὲν ἦσαν σπουδαῖοι, οἱ δὲ φαῦλοι, ἐπεὶ τὴν εἰμαρμένην αἰτίαν <ἀγαθῶν καὶ> φαύλων καὶ ἐναντία ἑαυτῇ πράττουσαν 20 ἀποφαινοίμεθα, ἢ ἐκεῖνο τὸ προειρημένον δόξει ἀληθὲς

223v 15

43. 4 διαλύσομεν Sylburg Otto : διαλύομεν A || 5 ἐκάστου A : ἐκάστῳ Thirlby Mcv || 8 οὐδὲ Otto : οὔτε A οὔτε τὸ ἐνδεχόμενον Schmid 112 || 10 μεμπταῖος A corr. Stephan || 19 ἀγαθῶν καὶ add. Ashton Otto || 20 ἀποφαινοίμεθα Sylburg : -νόμεθα A ἀπεφαινόμεθα Ashton Schmid 113

43, 16 PLATON, *République* X, 617 c

43. a. Cf. Jr 17, 9-10

1. Du fait que les prophéties annoncent par avance des événements à venir « comme s'ils étaient déjà arrivés », Justin se doit de répondre à une possible objection : ces événements n'arrivent-ils pas de par la nécessité du destin ?

2. Pour Justin, l'existence du libre arbitre n'est pas une question philosophique de pure forme, mais le fondement même de toute vie morale, engageant la responsabilité et le salut personnel de chacun ; voir WARTELLE, p. 276 ; OSBORN, p. 139.

43. Prophéties, destin et liberté

1. Mais afin que personne, à partir de ce que nous venons de dire, n'aille s'imaginer que nous affirmons que les événements arrivent de par la nécessité du destin, du fait que nous avons parlé de faits connus d'avance¹, nous allons aussi résoudre cette difficulté. 2. Les peines, les châtements² et les bonnes récompenses sont dispensés selon les œuvres de chacun : nous avons appris cette doctrine des prophètes³ et nous la tenons pour vraie ; s'il n'en est pas ainsi mais si tout arrive selon un destin (fatal), alors absolument plus rien ne dépend de nous⁴ : si, en effet, c'est le destin qui fait que celui-ci est bon et celui-là mauvais, le premier n'est pas digne d'éloge ni le second de blâme. 3. Pareillement, si le genre humain n'a pas le pouvoir, par une libre décision, de fuir le mal et de choisir le bien, il ne peut être tenu pour responsable de ses actions, quelles qu'elles soient. 4. Mais, en réalité, c'est bien par une libre décision⁵ que l'homme fait le bien et qu'il fait le mal ; voici comment nous le prouvons. 5. Nous voyons le même homme à la poursuite des contraires⁶. 6. Or, s'il était décidé de par le destin qu'il serait bon ou mauvais, il ne ferait pas un tel accueil aux contraires et il ne changerait pas constamment. En fait, il n'y aurait même pas d'hommes vertueux ni d'hommes mauvais, puisqu'il nous faudrait admettre que le destin est responsable et du bien et du mal et qu'il se contredit lui-même dans son action, ou bien encore ce que nous avons dit plus haut

3. Cf. I, 44, 3-4.

4. Justin revient sur cette question en I, 10, 4 et II, 6(7), 3.

5. Cf. II, 6(7), 3 ; *Dial.* 83, 5 ; 102, 4 ; 140, 4 ; 141, 1. La théologie du II^e siècle ne connaît pas une doctrine du péché originel telle que la développera saint Augustin. Voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 83, 5, note 9.

6. Le fait que le même homme ne demeure pas constant dans ses décisions mais puisse en changer radicalement apparaît à Justin comme une preuve de la liberté humaine ; Cf. II, 6 (7), 6. Voir A. DRELE, « Ethik », *RAC* VI, 683-684.

εἶναι, ὅτι οὐδέν ἐστιν ἀρετὴ οὐδὲ κακία, ἀλλὰ δόξῃ μόνον ἢ ἀγαθὰ ἢ κακὰ νομίζεται· ἤπερ, ὡς δείκνυσιν ὁ ἀληθὴς λόγος, μεγίστη ἀσέβεια καὶ ἀδικία ἐστίν. **7.** Ἄλλ' εἰμαρμένῃ φαμέν ἀπαράβατον ταύτην εἶναι, τοῖς τὰ καλὰ ἐκλεγόμενοις τὰ ἄξια ἐπιτίμια, καὶ τοῖς ὁμοίως τὰ ἐναντία τὰ ἄξια ἐπίχειρα. **8.** Οὐ γὰρ ὡσπερ τὰ ἄλλα, οἷον δένδρα καὶ τετράποδα μηδὲν δυνάμενα προαιρέσει πράττειν, ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν ἀνθρωπὸν οὐδὲ γὰρ ἦν ἄξιος ἀμοιβῆς ἢ ἐπαίνου, οὐκ ἀφ' ἑαυτοῦ ἐλόμενος τὸ ἀγαθόν, ἀλλὰ τοῦτο γενόμενος οὐδ', εἰ κακὸς ὑπῆρχε, **30** δικαίως κολάσεως ἐτύγχανεν, οὐκ ἀφ' ἑαυτοῦ τοιοῦτος ὢν, ἀλλ' οὐδὲν δυνάμενος εἶναι ἕτερον παρ' ὃ ἐγεγόνηε.

44. **1.** Ἐδίδαξε δὲ ἡμᾶς ταῦτα τὸ ἅγιον προφητικὸν πνεῦμα, διὰ Μωσέως φῆσαν τῷ πρώτῳ πλασθέντι ἀνθρώπῳ εἰρησθαι ὑπὸ τοῦ θεοῦ οὕτως· « Ἴδου πρὸ προσώπου σου τὸ ἀγαθὸν καὶ τὸ κακόν^a, ἐκλεξαι^b τὸ ἀγαθόν. » **2.** Καὶ πάλιν διὰ **5** Ἡσαίου, τοῦ ἐτέρου προφήτου, ὡς ἀπὸ τοῦ πατρὸς τῶν ὄλων καὶ δεσπότης θεοῦ εἰς τοῦτο λεχθῆναι οὕτως· **3.** « Λούσασθε, **f. 224r** | καθαροὶ γένησθε, ἀφέλετε τὰς πονηρίας ἀπὸ τῶν ψυχῶν ὑμῶν, μάθετε καλὸν ποιεῖν, κρίνατε ὀρφανῶ καὶ δικαιοῦσατε χήραν, καὶ δεῦτε καὶ διαλεχθῶμεν, λέγει κύριος· καὶ ἐὰν ὦσιν **10** αἱ ἀμαρτίαι ὑμῶν ὡς φοινικοῦν, ὡσεὶ ἔριον λευκανῶ, καὶ ἐὰν ὦσιν ὡς κόκκινον, ὡς χιόνα λευκανῶ. **4.** Καὶ ἐὰν θέλητε καὶ

43. 25 ὁμοίως τοῖς transp. Sylburg || 28 ἀφ' ἑαυτοῦ A : ἐφ' ἑαυτῷ Holl || 29 οὐδ' εἰ κακὸς A : εἰ δὴ κακὸς Holl 99 || 31 ἐγεγόνηε A : γεγόνηε Holl

44. 5 post ἀπὸ add. προσώπου Otto

44. a. Dt 30, 15 b. Cf. Dt 30, 19

1. Justin reprend ici et adapte à son propos la notion du Destin inéluctable ; son interprétation rejoint celle du moyen-platonisme, selon laquelle « le châtement qui résulte de la prescience divine s'appelle le Destin ». Voir SCHUHL, p. 282 s. ; H. O. SCHRÖDER, « Fatum », *RAC* VII, 586 et 538.

2. Après la discussion théorique relative à la fatalité du destin, Justin allègue l'enseignement de l'Écriture et celui de Platon en faveur du libre arbitre de l'homme. C'est aussi pour lui une condition *sine qua non*, s'il veut valoriser l'enseignement moral de l'Ancien Testament ; cf. *Dial.* 45, 3 s. ; voir J. L. KOOLE, « Altes Testament », *RAC* I, 359 s.

apparaîtrait comme vrai, à savoir que la vertu et le vice n'ont aucune consistance, mais que cette distinction du bien et du mal est seulement une affaire d'opinion ; or, c'est là, comme le montre la raison vraie, le comble de l'impiété et de l'iniquité. **7.** Tout au contraire nous affirmons que le destin inéluctable¹ consiste en ceci : pour ceux qui choisissent le bien, il y aura de justes récompenses et pareillement, pour ceux qui font un choix contraire, de justes châtements. **8.** Car Dieu n'a pas créé l'homme comme les autres êtres, arbres ou quadrupèdes, incapables de rien faire par libre décision ; de fait l'homme ne serait pas digne de rétribution ou de récompense si, au lieu de choisir par lui-même le bien, il était bon par nature, et il ne pourrait pas non plus être frappé d'une juste punition, s'il était méchant, puisqu'il serait tel non point en vertu d'une décision personnelle, mais parce qu'il ne pourrait être rien d'autre que ce qu'il est de par sa nature.

44.

Libre arbitre et responsabilité

1. Ces enseignements, c'est le Saint Esprit prophétique qui nous les donne² quand, par l'intermédiaire de Moïse, il fait dire à Dieu la parole suivante au premier homme qu'il avait façonné³ : « *Voici devant toi le bien et le mal^a* ; choisis^b le bien ». **2.** Et encore quand, par la bouche d'Isaïe, l'autre prophète, parlant au nom du Père et maître de l'univers, il lui fait dire⁴ : **3.** « *Lavez-vous, purifiez-vous, ôtez les méchancetés de vos âmes, apprenez à faire le bien, faites droit à l'orphelin et rendez justice à la veuve, puis venez et faisons les comptes, dit le Seigneur. Et si vos péchés sont comme la pourpre, je les rendrai blancs comme laine ; s'ils sont comme l'écarlate, je les rendrai blancs comme*

3. Pour les variantes du texte, voir PRIGENT, p. 230 s. ; SKARSAUNE, pp. 230 ; 369 s.

4. Cette citation d'Isaïe reparait en tout ou en partie : I, 61, 7 ; *Dial.* 18, 2 ; voir PRIGENT, pp. 231 ; 248-250 ; SKARSAUNE, p. 230.

εἰσακουσῆτέ μου, τὰ ἀγαθὰ τῆς γῆς φάγεσθε, ἐὰν δὲ μὴ εἰσακουσῆτέ μου, μάχαιρα ὑμᾶς κατέδεται· τὸ γὰρ στόμα κυρίου ἐλάλησε ταῦτα^c. » 5. Τὸ δὲ προειρημένον « Μάχαιρα ὑμᾶς κατέδεται^d » οὐ λέγει διὰ μαχαιρῶν φονευθῆσεσθαι τοὺς παρακούσαντας, ἀλλ' ἡ μάχαιρα τοῦ θεοῦ ἔστι τὸ πῦρ, οὗ βορὰ γίνονται οἱ τὰ φαῦλα πράττειν αἰρούμενοι. 6. Διὰ τοῦτο λέγει· « Μάχαιρα ὑμᾶς κατέδεται· τὸ γὰρ στόμα κυρίου ἐλάλησεν^e. » 7. Εἰ δὲ καὶ περὶ τεμνούσης καὶ αὐτίκα ἀπαλλασσοῦσης μαχαίρας ἔλεγεν, οὐκ ἂν εἶπε « Κατέδεται. » 8. Ὡστε καὶ Πλάτων εἰπὼν « Αἰτία ἐλομένου, θεὸς δ' ἀνάιτιος, » παρὰ Μωσέως τοῦ προφήτου λαβὼν εἶπε· πρεσβύτερος γὰρ Μωσῆς καὶ πάντων τῶν ἐν Ἑλλήσι συγγραφέων. 9. Καὶ πάντα, ὅσα περὶ ἀθανασίας ψυχῆς ἢ τιμωριῶν τῶν μετὰ θάνατον ἢ θεωρίας οὐρανίων ἢ τῶν ὁμοίων δογμάτων καὶ φιλόσοφοι καὶ ποιηταὶ ἔφασαν, παρὰ τῶν προφητῶν τὰς ἀφορμὰς λαβόντες καὶ νοῆσαι δεδύνηται καὶ ἐξηγήσαντο. 10. Ὅθεν παρὰ πᾶσι σπέρματα ἀληθείας δοκεῖ εἶναι· ἐλέγχονται δὲ μὴ ἀκριδῶς νοῆσαντες, ὅταν ἐναντία αὐτοῖς | ἑαυτοῖς λέγωσιν. 11. Ὡστε ὃ φάμεν, πεπροφητεῦσθαι τὰ μέλλοντα γίνε-

44, 21-22 PLATON, *République* X, 617 e

44, 23 PHILON, *De specialibus legibus* IV, 61 ; *Quis rerum divinarum heres sit* 214

c. Is 1, 16-20 d. Is 1, 20 e. Is 1, 20

1. D'après SKARSAUNE, p. 369 s., ce passage de l'*Apologie*, I, 44, 1-4, destiné aux candidats au baptême chrétien, pourrait bien se rattacher à la pratique juive du baptême des prosélytes.

2. Cette sentence de PLATON, *Resp.* X, 617 c, a été reprise non seulement par le moyen et le néoplatonisme, mais par toute la littérature chrétienne, de Justin à Théodoret. Voir le commentaire de H.O. SCHRÖDER, « *Fatum* », *RAC* VII, 531 s., et celui de MERLO, p. 58-67.

neige. 4. Si vous le voulez et si vous m'écoutez, vous serez nourris des biens de la terre, mais si vous ne m'écoutez pas, l'épée vous dévorera, car la bouche du Seigneur a parlé¹. » 5. Ces mots : « L'épée vous dévorera^d », ne signifient pas que ceux qui refusent d'écouter seront tués par l'épée, mais l'épée du Seigneur, c'est le feu, dont deviennent la proie ceux qui choisissent de faire le mal. 6. C'est pourquoi il dit : « L'épée vous dévorera, car la bouche du Seigneur a parlé^e. » 7. S'il avait voulu parler de l'épée qui tranche et qui tue en un instant, il n'aurait pas dit : « vous dévorera ». 8. Ainsi, quand Platon a dit² : « La responsabilité incombe à celui qui fait son choix, Dieu n'en est pas responsable », il a repris cette parole au prophète Moïse, car Moïse est plus ancien³ que tous les écrivains grecs. 9. Et tout ce que philosophes et poètes⁴ ont dit de l'immortalité de l'âme, des châtiments après la mort, de la contemplation des choses célestes et des doctrines semblables, c'est pour en avoir repris les principes chez les prophètes qu'ils ont pu le concevoir et l'exposer. 10. De là vient que chez tous, apparemment, il y a des semences de vérité⁵, mais on peut leur reprocher de n'avoir pas mené une réflexion rigoureuse, dès lors qu'ils se contredisent eux-mêmes. 11. Ainsi, du fait que nous disons que l'avenir a été

3. La théorie des emprunts, chère à Justin, est déjà l'une des pièces maîtresses de l'apologétique juive, depuis Aristobule, un philosophe juif qui rédigea un commentaire sur le Pentateuque, adressé à Ptolémée Philometor (vers 160-150 av. J.C.), et PHILON ; voir K. THRAEDE, « *Erfinder II* », *RAC* V, 1191-1251 ; P. PILHOFER, *Πρεσβυτέρων Κρείττων. Der Altersbeweis der jüdischen und christlichen Apologeten und seine Vorgeschichte*, Tübingen 1990, p. 143-220 ; M. FIEDROWICZ, *Apologie im frühen Christentum*, p. 148-151.

4. Justin se plaît à souligner les points de contact entre la doctrine chrétienne et les grandes affirmations spiritualistes de la pensée antique, notamment à propos de l'immortalité de l'âme et de la rétribution dans l'au-delà (I, 8, 4 ; 20, 4 ; 44, 8-10), de la création (I, 59), de la triade (I, 60, 5-6) et de la providence divines (I, 28, 4 ; 44, 9.11 ; II, 9, 1) ; voir HEIM, 823 ; B. POUDERON, *SC* 470, p. 365.

5. Justin avance ici, pour la première fois dans l'*Apologie*, sa théorie du Λόγος σπερματικός, qu'il développera en II, 7(8), 1 ; 10, 1-2 ; 13, 3.

σθαι, οὐ διὰ τὸ εἰμαρμένης ἀνάγκη πράττεσθαι λέγομεν· ἀλλὰ προγνώστου τοῦ θεοῦ ὄντος τῶν μελλόντων ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων πραχθήσεσθαι, καὶ δόγματος ὄντος παρ' αὐτοῦ κατ' ἀξίαν τῶν πράξεων ἕκαστον ἀμείβεσθαι μέλλοντα τῶν ἀνθρώπων, καὶ τὰ παρ' αὐτοῦ κατ' ἀξίαν τῶν πραττομένων ἀπαντήσεσθαι, διὰ τοῦ προφητικοῦ πνεύματος προλέγει, εἰς ἐπί<σ>τασιν καὶ ἀνάμνησιν αἰεὶ ἄγων τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος, δευκνὺς ὅτι καὶ μέλον ἐστὶν αὐτῷ καὶ προνοεῖται αὐτῶν. **12.** Κατ' ἐνέργειαν δὲ τῶν φαύλων δαιμόνων θάνατος ὠρίσθη κατὰ τῶν τὰς Ὑστάσπου ἢ Σιδύλλης ἢ τῶν προφητῶν βίβλους ἀναγινωσκόντων, ὅπως διὰ τοῦ φόβου ἀποστρέψωσιν ἐντυγχάνοντας τοὺς ἀνθρώπους τῶν καλῶν γνῶσιν λαβεῖν, αὐτοῖς δὲ δουλεύοντας κατέχωσιν· ὅπερ εἰς τέλος οὐκ ἴσχυσαν πράξει. **13.** Ἀφόβως μὲν γὰρ οὐ μόνον ἐντυγχάνομεν αὐταῖς, ἀλλὰ καὶ ὑμῖν, ὡς ὁρᾶτε, εἰς ἐπίσκεψιν φέρομεν, ἐπιστάμενοι πᾶσιν εὐάρεστα φανήσεσθαι· κἂν ὀλίγους δὲ πείσωμεν, τὰ μέγιστα κερδήσαντες ἐσόμεθα· ὡς γεωργοὶ γὰρ ἀγαθοὶ παρὰ τοῦ δεσπόζοντος τὴν ἀμοιβὴν ἔζομεν.

45. **1.** Ὅτι δὲ ἀγαγεῖν τὸν Χριστὸν εἰς τὸν οὐρανὸν ὁ πατὴρ τῶν πάντων θεὸς μετὰ τὸ ἀναστῆσαι ἐκ νεκρῶν αὐτὸν ἐμελλε, καὶ κατέχειν ἕως ἂν πατάξῃ τοὺς ἐχθραίνοντας αὐτῷ | δαίμονας, καὶ συντελεσθῇ ὁ ἀριθμὸς τῶν προεγνωσμένων αὐτῷ ἀγαθῶν

44. 31 τὸ : τοῦτο Davies || 33 αὐτοῦ Périon Blunt : αὐτῶν A αὐτὸν Maran Otto αὐτῷ Davies αὐτοῖς Thalemann Ashton || 34 μέλλοντα post ἀπαντήσεσθαι (I. 36) transp. Schwartz Schmid 115 || 37 ἐπίστασιν Ashton : ἐπίτασιν A || 42 post ἀνθρώπους add. τοῦ Otto

44. 39-40 ΤΑΓΙΤΕ, *Annales* II, 32 ; VI, 21 ; XII, 22 ; *Histoires* I, 22 ; II, 62 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine* 57, 15

1. Ce qui est décrété, ce n'est pas qu'un tel soit bon, l'autre mauvais, mais que chacun sera rémunéré selon la qualité des actions qu'il aura accomplies ; cf. I, 43, 2 ; *Dial.* 16, 3 ; 23, 2 ; 92, 2 ; 141, 2.

2. Allusion aux mesures prises sous l'Empire contre les mages et « Chaldéens » ; voir WARTELLE, p. 278 ; B. POUDERON, *SC* 470, pp. 324 ; 359.

3. Les « oracles d'Hystaspe », auxquels Justin fait allusion (cf. I, 20, 1), furent composés en Perse par des mages hellénisés, en signe de protestation contre une puissance étrangère. Voir J. BIDEZ-F. CUMONT, *Les mages hellé-*

prédit, nous ne prétendons pas que les événements se produisent par la nécessité du destin, mais étant donné que Dieu sait d'avance¹ ce que feront tous les hommes, étant donné aussi la doctrine selon laquelle chaque homme sera rétribué de sa part selon ses actes, il annonce par l'intermédiaire de l'Esprit prophétique les sanctions qui seront infligées par lui en retour, selon la gravité des actions qui auront été commises, amenant ainsi continuellement les hommes à être attentifs et à se souvenir, leur montrant qu'ils sont l'objet de sa sollicitude et de sa prescience. **12.** Or, à l'instigation des mauvais démons, la peine de mort² a été décrétée contre ceux qui liraient les ouvrages d'Hystaspe³, de la Sibylle ou des prophètes, pour détourner les hommes par la crainte de chercher dans cette lecture la connaissance du bien et les maintenir dans leur esclavage ; mais cela ils n'ont pas pu le réaliser complètement. **13.** De fait, non seulement nous lisons ces livres sans crainte mais, comme vous voyez, nous les proposons à votre examen⁴, convaincus que leur lecture sera agréable à tous. Et même si nous ne parvenons à persuader qu'un petit nombre de gens, nous aurons réalisé un bénéfice considérable : comme de bons laboureurs, nous recevrons de notre maître notre rémunération.

45.

L'ascension et le triomphe du Christ

1. Dieu le Père de l'univers devait enlever le Christ au ciel, après l'avoir ressuscité des morts et il doit l'y garder⁵ jusqu'à ce qu'il ait frappé les démons, ses ennemis, et que soit complété le nombre de ceux dont il a connu d'avance qu'ils seraient bons et vertueux, et à cause

nisés, Zoroastre, Ostanès et Hystaspe, Paris 1938 ; C. COLPE, « Hystaspes », *RAC* XVI, 1056-1082.

4. Cf. ATHÉNAGORE, *Leg.* 9, 1-2.

5. Dieu diffère le jugement dernier, qui marquera le triomphe du Christ et le châtement des démons, afin de permettre aux pécheurs de faire pénitence et de compléter le nombre des élus ; cf. I, 28, 2 et II, 6 (7), 1 ; *Dial.* 39, 2.

5 γινομένων καὶ ἐναρέτων, δι' οὓς καὶ μηδέπω τὴν ἐκπύρωσιν πεποιήγαι, ἐπακούσατε τῶν εἰρημένων διὰ Δαυὶδ τοῦ προφήτου. **2.** Ἔστι δὲ ταῦτα: « Εἶπεν ὁ κύριος τῷ κυρίῳ μου· Κάθου ἐκ δεξιῶν μου, ἕως ἂν θῶ τοὺς ἐχθρούς σου ὑποπόδιον τῶν ποδῶν σου. **3.** Ῥάβδον δυνάμεως ἐξαποστελεῖ σοι κύριος ἐξ

10 Ἱερουσαλήμ· καὶ κατακυρίευσεν ἐν μέσῳ τῶν ἐχθρῶν σου. **4.** Μετὰ σοῦ ἡ ἀρχὴ ἐν ἡμέρᾳ τῆς δυνάμεώς σου ἐν ταῖς λαμπρότησι τῶν ἁγίων σου· ἐκ γαστρὸς πρὸ ἑωσφόρου ἐγέννησά σε^a. »

5. Τὸ οὖν εἰρημένον « Ῥάβδον δυνάμεως ἐξαποστελεῖ σοι

15 ἐξ Ἱερουσαλήμ^b » προαγγελτικὸν τοῦ λόγου τοῦ ἰσχυροῦ, ὃν ἀπὸ Ἱερουσαλήμ οἱ ἀπόστολοι αὐτοῦ ἐξεληθόντες πανταχοῦ ἐκήρυξαν <καί>, καίπερ θανάτου ὀρισθέντος κατὰ τῶν διδασκόντων ἢ ὅλως ὁμολογούντων τὸ ὄνομα τοῦ Χριστοῦ, ἡμεῖς πανταχοῦ καὶ ἀσπαζόμεθα καὶ διδάσκομεν. **6.** Εἰ δὲ καὶ ἡμεῖς

20 ὡς ἐχθροὶ ἐντεύξεσθε τοῖσδε τοῖς λόγοις, οὐ πλέον τι δύνασθε, ὡς προέφημεν, τοῦ φονεύειν ὑπὲρ ἡμῶν μὲν οὐδεμίαν βλάβην φέρει, ὑμῶν δὲ καὶ πᾶσι τοῖς ἀδίκως <ἡμῶν> ἐχθραίνουσι καὶ μὴ μετατιθεμένοις κόλασιν διὰ πυρὸς αἰωνίαν ἐργάζεταιται.

45. 5 ἐκπύρωσιν Billius Thirlby Maran (cf. I, 20, 4) : ἐπικύρωσιν A || 17 καὶ add. Thirlby || 20 ἐντεύξεσθα A corr. Stephan || 22 ἡμῶν add. Lange

45. a. Ps 109, 1-3 b. Ps 109, 2

1. Justin reprend cette citation du Ps 110 (109), 1-3, dans le *Dial.* 32, 6 ; 56, 14 ; 63, 3 ; 83, 1-2 ; 127, 5 ; voir SKARSAUNE, p. 86-88. Ce psaume avait reçu une interprétation messianique de la part du judaïsme intertestamentaire et rabbinique ; voir STRACK-BILLERBECK, p. 452-465. L'Église primitive l'appliqua à l'ascension et à la glorification du Christ ; voir J. DANIELOU, « La Session à la droite du Père », *Studia evangelica*, TU 73, Berlin 1959, p. 689-698 ; *Théologie du Judéo-christianisme*, Paris 1974, p. 320-326 et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 32, 6, note 28, et 45, 4, note 7.

desquels il n'a pas encore accompli la destruction du monde par le feu ; écoutez ce que le prophète David a dit à ce sujet. **2.** Voici ses paroles¹ : « *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. 3. Le Seigneur fera sortir pour toi de Jérusalem un sceptre de puissance ; domine au milieu de tes ennemis. 4. A toi le commandement au jour de ta puissance, dans la splendeur de tes saints ; avant l'étoile du matin je t'ai engendré de mon sein^a.* »

La prédication apostolique

5. Les mots² : « *Pour toi il fera sortir de Jérusalem un sceptre de puissance^b* », annoncent la parole forte que, partis de Jérusalem, ses apôtres ont proclamée en tout lieu ; et bien que la peine de mort ait été décrétée contre ceux qui enseignent ou seulement confessent le nom du Christ, partout nous accueillons cette parole³ avec empressement et nous l'enseignons. **6.** Quant à vous, si vous lisez cet ouvrage en ennemis, vous ne pouvez rien faire de plus que de nous livrer à la mort, comme nous l'avons dit précédemment⁴ ; ceci ne nous apporte aucun dommage, mais vous prépare, à vous et à tous ceux qui nous haïssent injustement, un châtement éternel par le feu, si vous ne changez pas d'attitude⁵.

2. Dans le *Dial.* 83, 3-4, comme ici, Justin considère ce verset du psaume comme une prophétie de la mission des apôtres et de la vocation des « nations » ; voir le commentaire de Ph. BOVICHON, à ce passage, note 7.

3. Justin revendique fièrement son statut de philosophe et de « didascalé » de « la parole des apôtres », voir LAMPE, p. 233 s. et J. HAHN, « Der Philosoph und die Gesellschaft », pp. 79-84 ; 151 s.

4. Cf. I, 2, 4 ; II, 2 ; 12, 6.

5. Aussi bien dans l'*Apologie* (I, 45, 6 ; 57, 1 ; II, 12, 8) que dans le *Dialogue*, Justin multiplie les appels à la conversion. À l'intention des païens, il rappelle le mythe d'Héraclès à la croisée des chemins (II, 11) ; à l'intention des Juifs il produit le témoignage des prophètes, qui ont clairement annoncé la seconde parousie du Christ vainqueur ; voir MUNIER, p. 144 (Bibliographie).

46. 1. Ἴνα δὲ μή τινες ἀλογισταίνοντες εἰς ἀποτροπὴν τῶν δεδιδασκόμενων ὑφ' ἡμῶν εἴπωσι πρὸς ἐπὶ ἑκατὸν πενήκοντα γεγεννησθαι τὸν Χριστὸν λέγειν ἡμᾶς ἐπὶ Κυρηναίου, δεδιδασκόμενοι δὲ ἅ φαμεν διδάξαι αὐτὸν ὕστερον χρόνοις | ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, καὶ ἐπικαλώσιν ὡς ἀνευθύνων ὄντων τῶν προγεγεννημένων πάντων ἀνθρώπων, φθάσαντες τὴν ἀπορίαν λυσόμεθα. 2. Τὸν Χριστὸν πρωτότοκον τοῦ θεοῦ εἶναι ἐδιδάχθημεν καὶ προεμηνύσαμεν Λόγον ὄντα, οὗ πᾶν γένος ἀνθρώπων μετέσχε. 3. Καὶ οἱ μετὰ Λόγου βιώσαντες Χριστιανοὶ εἰσι, καὶ ἄθεοι ἐνομίσθησαν, οἷον ἐν Ἑλληνισμῷ Σωκράτης καὶ Ἡράκλειτος καὶ οἱ ὅμοιοι αὐτοῖς, ἐν βαρβάρους δὲ Ἀβραὰμ καὶ Ἀνανίας καὶ Ἀζαρίας καὶ Μισαὴλ καὶ Ἡλίας καὶ ἄλλοι πολλοί, ὧν τὰς πράξεις ἢ τὰ ὀνόματα καταλέγειν μακρὸν εἶναι ἐπιστάμενοι τανῦν παραιτούμεθα. 4. Ὡστε καὶ οἱ προγενομένοι ἀνευ Λόγου βιώσαντες, ἄχρηστοι καὶ ἐχθροὶ τῷ Χρι-

46. 5 ἐπικαλώσιν : ἐπικλωσιν A mg || 6 λυσόμεθα Otto : λυσώμεθα A || 9 εἰσι A : ἦσαν Ashton Mcv

1. Cf. I, 34, 2.

2. Cf. I, 13, 3 ; 40, 6 ; 61, 13.

3. Justin répond ici à une deuxième objection, celle qui concerne le salut de ceux qui ont vécu avant la venue du Christ : si la Révélation chrétienne est nécessaire pour connaître le bien et le mal, quelle peut être la responsabilité de ces gens ? Voir A. STOETZEL, « Warum Christus so spät erschien. Die apologetische Argumentation des frühen Christentums », *ZKG* 92 (1981), p. 147-160.

4. Justin se réclame ici de la tradition ecclésiastique ; il déclare ainsi sans détours qu'il tient de l'enseignement reçu en tant que chrétien sa doctrine sur le Logos. Cette affirmation devrait permettre de situer celle-ci par rapport aux différentes manières de comprendre le Logos, véhiculées, de son temps, par la philosophie stoïcienne et par Philon.

5. Cf. I, 21, 1 ; 23, 2.

6. Cf. I, 23, 2. Justin joue une fois de plus sur la polysémie du terme λόγος : raison ou Verbe-Parole. L'idée de la participation du genre humain à la raison et, du même coup, au Logos, se retrouve, plus ou moins nettement exprimée, en I, 5, 4 ; 23, 3 ; II, 10. Mais ce qui importe à Justin, par delà même la dimension rationnelle, intellectuelle, de l'existence humaine, c'est la dignité, la responsabilité morale de l'homme. Pour réaliser cet idéal,

46.

Objection :
le salut des hommes
avant le Christ

1. Afin d'éviter que certains, pour récuser notre doctrine, ne disent inconsidérément que le Christ, selon nos dires, est né il y a cent cinquante ans sous Quirinius¹ et qu'il a donné plus tard sous Ponce Pilate² l'enseignement que nous avons reçu, et n'objectent que tous les hommes qui ont vécu avant lui sont exempts de responsabilité³, nous nous empressons de résoudre cette difficulté. 2. Nous avons appris⁴ que le Christ est le premier-né de Dieu⁵, et nous avons indiqué plus haut⁶ qu'il est le Logos, dont le genre humain tout entier a reçu participation. 3. Ceux qui ont vécu selon le Logos⁷ sont chrétiens, même s'ils ont été tenus pour athées, comme par exemple, parmi les Grecs, Socrate⁸, Héraclite⁹ et leurs semblables et, parmi les Barbares, Abraham, Ananias, Azarias, Misaël, Élie et tant d'autres¹⁰, dont nous renonçons pour l'instant à énumérer les actions et les noms, sachant qu'il serait trop long de le faire. 4. Dès lors aussi, ceux qui, parmi les hommes des temps passés, ont vécu sans le Logos, furent mauvais¹¹, ennemis du Christ, meurtriers

l'homme doit vivre « en conformité avec la raison » (WARTELLE) ; « mit Vernunft » (VEIL) ; « with the logos » (BARNARD), « selon le Verbe » (PAUTIGNY) : cf. I, 46, 3-4 ; II, 7 (8), 1.

7. Justin affirme ici clairement l'existence de « chrétiens avant le Christ » ; cf. II, 7(8), 1. Voir A. HARNACK, *Lehrbuch der Dogmengeschichte* I, Tübingen 1909⁴, p. 509-512 ; OSBORN, p. 163 ; MUNIER, p. 104 s. ; LIEU, p. 177.

8. Cf. I, 5, 4 et II, 6(7), 3 ; 8(3), 6 ; 10, 5 et 8.

9. Héraclite fut le premier philosophe grec à ménager au Logos une place centrale dans son système ; il l'identifie au feu, dont toute existence est issue ; voir G. O'DALY, « Heraklit », *RAC* 583-602, notamment 502 ; H. DÖRRIE, « Herakleitos », *DKP* II, 1046-1048.

10. Justin donne des listes de Justes de l'Ancien Testament en *Dial.* 19, 4 et 45, 4. Dans le commentaire à *Dial.* 45, 4, note 6, Ph. BOBICHON souligne la fonction parénétiqque, plus qu'apologétique ou polémique au II^e siècle, de la croyance au salut des saints de l'Ancien Testament.

11. Reprise du jeu de mots déjà utilisé en I, 4, 2 et 4.

στῶ ἦσαν καὶ φονεῖς τῶν μετὰ Λόγου βιούντων· οἱ δὲ μετὰ Λόγου βιώσαντες καὶ βιούντες Χριστιανοὶ καὶ ἄφοβοι καὶ ἀτάραχοι ὑπάρχουσι. **5.** Δι' ἣν δ' αἰτίαν διὰ δυνάμεως τοῦ Λόγου κατὰ τὴν τοῦ πατρὸς πάντων καὶ δεσπότης θεοῦ βουλὴν διὰ παρθένου ἀνθρώπος ἀπεκυήθη καὶ Ἰησοῦς ἐπωνομάσθη, καὶ σταυρωθεὶς <καὶ> ἀποθανὼν ἀνέστη καὶ ἀνελήλυθεν εἰς οὐρανόν, ἐκ τῶν διὰ τοσοῦτων εἰρημένων ὁ νουνεχὴς καταλαβεῖν δυνήσεται. **6.** Ἡμεῖς δέ, οὐκ ἀναγκαίου ἔντος τανῦν τοῦ περὶ τῆς ἀποδείξεως τούτου λόγου, ἐπὶ τὰς ἐπιγούσας ἀποδείξεις πρὸς τὸ παρὸν χωρήσομεν.

47. **1.** Ὅτι οὖν καὶ ἐκπορθηθήσεσθαι ἡ γῆ Ἰουδαίων ἐμελλεν, ἀκούσατε τῶν εἰρημένων ὑπὸ τοῦ προφητικοῦ πνεύματος· εἰρηναὶ δὲ οἱ λόγοι ὡς ἀπὸ προσώπου λαῶν θαυμαζόντων τὰ γεγενημένα. **2.** Εἰσὶ δὲ οἶδε· « Ἐγενήθη ἔρημος Σιών, ὡς ἔρημος ἐγενήθη Ἱερουσαλήμ, εἰς κατάραν ὁ οἶκος, τὸ ἅγιον ἡμῶν καὶ ἡ δόξα, ἣν εὐλόγησαν οἱ πατέρες ἡμῶν, ἐγενήθη πυρίκαυστος, καὶ πάντα τὰ ἔνδοξα αὐτῆς συνέπεσε. **3.** Καὶ ἐπὶ τούτοις ἀνέσχου καὶ ἐσιώπησας καὶ ἐταπείνωσας ἡμᾶς

46. 21 καὶ² add. Otto || 24 τούτου A : τούτων Otto Mev || 25 χωρήσομεν Thirlby : χωρήσωμεν A

1. A propos de la part respective attribuée par Justin au Logos et au Saint-Esprit en vue de l'incarnation du Christ, voir W. RORDORF, « *Qui natus est de Spiritu sancto et Maria virgine* », p. 545-577, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 43, 1, note 4.

2. Ce passage résume en effet tout le développement I, 45, 1-46, 4, avec les citations qui le structurent (Ps 109, 1-3) ; il culmine dans une sorte de symbole christologique, dont l'argument prophétique (I, 31-45) offre la substance, pour ce qui concerne la vie et l'œuvre de Jésus le Christ.

3. Justin annonce qu'il reviendra sur les motifs de l'incarnation. Il y reviendra, en II, 5(6), 5 ; 10, 7. VEIL, p. 84, voit dans cette indication une preuve de l'unité de composition de l'*Apologie*. Pour notre part, nous pensons que I, 23, marquait le début du deuxième *logos* (= *uolumen*) de l'*Apologie*, et I, 46 le début du troisième ; voir Ch. MUNIER, « L'*Apologie* de Justin : notes de lecture », *RvSR* 77 (2003), p. 290.

de ceux qui vivaient avec le Logos, tandis que ceux qui ont vécu et qui vivent avec le Logos sont chrétiens, et n'ont à redouter ni crainte ni inquiétude. **5.** Quant à savoir pourquoi, par la puissance du Logos¹, selon la volonté de Dieu, le Père et le maître de l'univers, (le Christ) est devenu homme, en naissant d'une vierge, a été appelé Jésus, pourquoi il a été crucifié, est mort, est ressuscité et est monté au ciel, tout homme de bon sens pourra le comprendre d'après ce que nous avons exposé si longuement². **6.** Quant à nous, puisque la démonstration de ce point n'est pas nécessaire maintenant³, nous allons passer à ceux dont la démonstration presse davantage pour l'instant.

47. **La ruine de Jérusalem**⁴ **1.** Ecoutez donc ce qui a été annoncé par l'Esprit prophétique au sujet de la dévastation⁵ du pays des Juifs ; ces paroles sont censées être prononcées par des nations, stupéfaites par ce qui est arrivé⁶. **2.** Les voici⁷ : « *Sion est devenue un désert, Jérusalem est devenue comme un désert ; la demeure qui était notre sanctuaire est vouée à la malédiction, et sa gloire, que nos pères avaient célébrée, est devenue la proie des flammes et tout ce qui faisait sa gloire s'est écroulé.* **3.** *Devant cela tu es resté impassible, tu as gardé le*

4. Suite et fin des prophéties, sur le sort de Jérusalem, la mission chrétienne, la conversion des Gentils, le retour du Christ en sa gloire.

5. Cf. *Dial.* 16-17 ; SKARSAUNE, pp. 160 s. ; 182 ; 288-295, a établi que Justin exploite ici un recueil de *testimonia* à fonction polémique, mais missionnaire au départ.

6. Les événements auxquels Justin se réfère dans cette section appartiennent à une actualité toute proche : la révolte de Bar Kokheba et la deuxième Guerre juive (132-135), l'échec de la rébellion, sa répression impitoyable et la destruction de Jérusalem ; voir WARTELE, p. 280.

7. Pour l'argumentation développée en I, 47-49 (cf. *Dial.* 16 s. ; 108, 2 ; 133 ; 136 s.), voir SKARSAUNE, p. 288 s. et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 16, 2, notes 11 et 12.

σφόδρα ^a. » 4. Καὶ ὅτι ἡρήμωτο Ἱερουσαλήμ, ὡς προεῖρητο
 10 γεγενῆσθαι, πεπεισμένοι ἐστέ. 5. Εἴρηται δὲ καὶ περὶ τῆς
 ἐρημώσεως αὐτῆς, καὶ περὶ τοῦ μὴ ἐπιτραπήσεσθαι μηδένα
 αὐτῶν οἰκεῖν, διὰ Ἡσαΐου τοῦ προφήτου οὕτως· « Ἡ γῆ
 αὐτῶν ἐρημος, ἔμπροσθεν αὐτῶν οἱ ἐχθροὶ αὐτῶν αὐτὴν
 φάγονται ^b, καὶ οὐκ ἔσται ἐξ αὐτῶν ὁ κατοικῶν ἐν αὐτῇ ^c. »
 15 6. « Ὅτι δὲ φυλάσσειται ὑφ' ὑμῶν ὅπως μηδεὶς ἐν αὐτῇ γένηται,
 καὶ θάνατος κατὰ τοῦ καταλαμβανομένου Ἰουδαίου εἰσιόντος
 ὄριστα, ἀκριβῶς ἐπίστασθε.

48. 1. « Ὅτι δὲ καὶ θεραπεύσειν πάσας νόσους καὶ νεκροὺς ἀνε-
 γερεῖν ὁ ἡμέτερος Χριστὸς προεφητεῦθη, ἀκούσατε τῶν
 λελεγμένων. 2. Ἔστι δὲ ταῦτα· « Τῇ παρουσίᾳ αὐτοῦ ἀλείται
 χαλδὸς ὡς ἔλαφος, καὶ τρανὴ ἔσται γλῶσσα μογγιλάλων ^a.
 5 τυφλοὶ ἀναβλέψουσι καὶ λεπροὶ καθαρισθήσονται καὶ νεκροὶ
 ἀναστήσονται καὶ περιπατήσουσιν ^b. » 3. « Ὅτι δὲ ταῦτα
 ἐποίησεν, ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἄκτων
 μαθεῖν δύνασθε. 4. Πῶς τε προμεμῆνυται ὑπὸ τοῦ προφητι-
 10 κού πνεύματος ἀναιρεθησόμενος | ἅμα τοῖς ἐπ' αὐτὸν ἐλπίζου-
 σιν ἀνθρώποις, ἀκούσατε τῶν λεχθέντων διὰ Ἡσαΐου. 5.
 Ἔστι δὲ ταῦτα· « Ἴδε ὡς ὁ δίκαιος ἀπώλετο, καὶ οὐδεὶς
 ἐκδέχεται τῇ καρδίᾳ· καὶ ἄνδρες δίκαιοι αἴρονται, καὶ οὐδεὶς
 κατανοεῖ. 6. Ἀπὸ προσώπου ἀδικίας ἤρται ὁ δίκαιος καὶ
 ἔσται ἐν εἰρήνῃ ἢ ταφῇ αὐτοῦ· ἤρται ἐκ τοῦ μέσου ^c. »

47. 15 post μηδεὶς add. αὐτῶν Ashton

48. 3 παρουσία A || 6 δὲ Sylburg : τὲ A || 7 ἄκτων Casaubon : αὐτῶ A

47. a. Is 64, 9-11 b. Cf. Is 1, 7 c. Jr 50, 3 (27, 3 LXX)

48. a. Is 35, 6 b. Cf. Mt 11, 5 ; Is 35, 5 ; 26, 19 c. Is 57, 1-2

1. Première allusion, discrète, de Justin aux miracles du Christ, annoncés par Is 35, 5 ; il y reviendra en I, 54.

2. Justin fera encore allusion à cette prophétie composite (Is 35, 6 ; Mt 11, 5 ; Is 26, 19) en I, 22, 6 ; 54, 10 et *Dial.* 69, 5. Pour les variantes, voir PRIGENT, p. 165-168 ; J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 144 ; SKARSAUNE, pp. 58 ; 148-150 ; 448.

silence et tu nous as humiliés à l'extrême ^a. 4. Que Jérusalem ait été réduite en désert, comme la prophétie déclare que cela a eu lieu, vous devez en être persuadés. 5. Mais aussi sur cette dévastation et sur la défense faite à tous les Juifs de revenir l'habiter, le prophète Isaïe s'est exprimé, voici comment : « *Leur terre est déserte ; devant eux leurs ennemis la dévorent* ^b, *et plus un seul d'entre eux ne l'habitera* ^c. » 6. Vous veillez à ce qu'aucun n'y demeure et vous avez décrété la peine de mort contre tout Juif qui serait surpris à vouloir y revenir ; vous le savez parfaitement.

48. La puissance du Christ et la persécution de ses disciples

1. Il était prophétisé aussi que notre Christ devait guérir toute maladie ¹ et ressusciter les morts : écoutez-en les paroles. 2. Les voici : « *A son avènement le boiteux bondira* ² *comme un cerf et la langue des bègues se fera claire* ^a ; les aveugles verront, les lépreux seront purifiés, les morts ressusciteront et se promèneront ^b ». 3. Il a réellement accompli ces prodiges, vous pouvez vous en assurer par les *Actes* (de la procuratèle) de Ponce Pilate. 4. L'Esprit prophétique avait prédit aussi qu'il serait mis à mort, de même que ceux qui espèrent en lui ; écoutez ces paroles d'Isaïe. 5. Les voici ³ : « *C'est ainsi que l'on a fait périr le juste* ⁴, *personne ne prend la chose à cœur ; des justes sont emportés et personne ne fait attention.* 6. *A la face de l'iniquité le juste a été emporté, et sa sépulture sera en paix ; il a été emporté du milieu des hommes* ^c ».

3. La citation d'Is 57, 2 est reprise par Justin en *Dial.* 16, 5 ; 97, 2 ; 110, 6 ; voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 137, 3, note 9.

4. On trouve le titre « Juste » assigné au Christ chez *Barnabé*, 6, 7, dans une citation d'Is 3, 9-10, et chez Justin, *Dial.* 16, 4, dans une citation d'Is 57, 1-2.

49. 1. Καὶ πάλιν πῶς δι' αὐτοῦ Ἡσαίου λέλεκται ὅτι οἱ οὐ προσδοκῆσαντες αὐτὸν λαοὶ τῶν ἐθνῶν προσκυνήσουσιν αὐτόν, οἱ δὲ αἰεὶ προσδοκῶντες Ἰουδαῖοι ἀγνοήσουσι παραγε-
 5 αὐτοῦ τοῦ Χριστοῦ. 2. Εἰσὶ δὲ οὗτοι· « Ἐμφανῆς ἐγενήθη τῶν ἐμὲ μὴ ἐπερωτῶσιν, εὐρέθη<v> τῶν ἐμὲ μὴ ζητοῦσι<v>· Εἶπον· Ἰδοὺ εἰμι, ἔθνη, οἱ οὐκ ἐκάλεσαν τὸ ὄνομά μου. 3. Ἐξεπέτασα τὰς χεῖράς μου ἐπὶ λαὸν ἀπ<ε>ιθοῦντα καὶ ἀντιλέγοντα, ἐπὶ τοὺς πορευομένους ἐν
 10 ὁδῷ οὐ καλῇ, ἀλλ' ὀπίσω τῶν ἀμαρτιῶν αὐτῶν. 4. Ὁ λαὸς ὁ παροξύνων ἐναντίον μου^a. » 5. Ἰουδαῖοι γὰρ ἔχοντες τὰς προφητείας καὶ αἰεὶ προσδοκῆσαντες τὸν Χριστὸν παραγενε-
 15 σαντες περὶ τοῦ Χριστοῦ, μέχρις οὗ οἱ ἀπὸ Ἱερουσαλήμ ἐξελθόντες ἀπόστολοι αὐτοῦ ἐμήνυσαν τὰ περὶ αὐτοῦ καὶ τὰς προφητείας παρέδωκαν, πληρωθέντες χαρᾶς καὶ πίστεως^c τοῖς εἰδώλοις ἀπετάξαντο καὶ τῷ ἀγεννήτῳ θεῷ διὰ τοῦ
 f. 227r Χριστοῦ ἑαυτοὺς ἀνέθηκαν. 6. Ὅτι δὲ | προεγινώσκετο τὰ
 20 δύσφημα ταῦτα λεχθησόμενα κατὰ τῶν τὸν Χριστὸν ὁμολογούντων, καὶ ὡς εἶεν τάλανες οἱ δυσφημοῦντες αὐτὸν καὶ τὰ παλαιὰ ἔθνη καλὸν εἶναι τηρεῖν λέγοντες, ἀκούσατε τῶν βρα-

49. 6 εὐρέθη Α || 9 ἀπειθοῦντα Grabe : ἀπιθοῦντα Α || 12-13 παραγενεσόμενον παραγενόμενον Sylburg Blunt : παραγενεσόμενον Α παραγενόμενον Otto

49. a. Is 65, 1-3 ; cf. Rm 10, 20-21 b. Cf. Ac 13, 27-28 c. Cf. Ac 13, 48

1. Dans l'*Apologie*, Justin se contente généralement de rappeler l'attitude paradoxale des Juifs qui attendaient le Messie, mais ne l'ont pas reconnu lors de sa venue. Il constate que cette attitude a été annoncée par les prophètes et qu'elle eut pour conséquence la réussite extraordinaire de la mission chrétienne auprès des Gentils ; cf. I, 31, 7 ; 36, 3 et 49, 5 ; 53, 6 ; *Dial.* 28, 3. Voir SKARSAUNE, pp. 157 ; 327 s. ; 371 s. ; O.H. STECK, *Israel und das gewaltsame Geschick der Propheten*, Neukirchen-Vluyn 1987, p. 60-195 ; MUNIER, p. 80.

49.

La conversion des païens et l'incrédulité d'Israël

1. (Écoutez) encore comment le même Isaïe a annoncé que les peuples des nations, qui ne l'attendaient pas, l'adoreraient, tandis que les Juifs, qui l'attendaient depuis toujours, ne reconnaîtraient pas sa venue¹ ; le discours se présente comme s'il était prononcé au nom du Christ lui-même. 2. Le voici : « *Je me suis manifesté à ceux qui ne me demandaient pas, j'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas. J'ai dit : 'Me voici', à une nation qui n'avait pas invoqué mon nom. 3. J'ai étendu mes mains vers un peuple incrédule et contradicteur, vers ceux qui marchaient sur une voie mauvaise, à la suite de leurs péchés, 4. le peuple qui en face provoque ma colère^a.* » 5. En effet, les Juifs, qui avaient les prophéties² et qui avaient toujours attendu le Christ qui devait venir, non seulement ne le reconnurent pas lors de sa venue, mais ils firent violence^{b 3} (aux prophéties). Au contraire ceux des nations qui n'avaient jamais entendu parler du Christ jusqu'à ce que ses apôtres, partis de Jérusalem, vinrent leur révéler ce qui le concerne et leur transmettre les prophéties, furent remplis d'allégresse et de foi^c, se détournèrent de leurs idoles et, par l'intermédiaire du Christ, se consacrèrent au Dieu inengendré. 6. Mais il a été prévu aussi que ces calomnies⁴ devaient se répandre contre les confesseurs du Christ et que le malheur devait frapper ceux qui le maudissent en prétendant qu'il est beau de conserver les anciennes traditions ; écoutez

2. Cf. I, 50, 12 ; 53, 3-11 ; *Dial.* 53, 5 ; 76, 6. Voir SKARSAUNE, p. 11.

3. Voir G.W.H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford, 1976⁵, p. 1028, *ad locum*, sub 3, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 120, 5, note 16, et 71, 2, note 3.

4. Il s'agit des calomnies répandues par les païens contre le Christ et les chrétiens ; cf. I, 23, 3 ; 26, 7 ; *Dial.* 17, 2 ; 133, 4. Voir SKARSAUNE, p. 290 ; Ph. BOBICHON, « Persécutions, calomnies, 'Birkat ha-Minim' et émissaires de propagande antichrétienne », et le commentaire à *Dial.* 16, 4, note 18.

χουεπῶς εἰρημένων διὰ Ἡσαίου. 7. Ἔστι δὲ ταῦτα: « Οὐαὶ τοῖς λέγουσι τὸ γλυκὺ πικρὸν καὶ τὸ πικρὸν γλυκὺ^d. »

50.

1. « Ὅτι δὲ καὶ ὑπὲρ ἡμῶν γενόμενος ἄνθρωπος παθεῖν καὶ ἀτιμασθῆναι ὑπέμεινε, καὶ πάλιν μετὰ δόξης παραγενήσεται, ἀκούσατε τῶν εἰρημένων εἰς τοῦτο προφητειῶν. 2. Ἔστι δὲ ταῦτα: « Ἄνθ' ὧν παρέδωκαν εἰς θάνατον τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, καὶ μετὰ τῶν ἀνόμων ἐλογίσθη, αὐτὸς ἀμαρτίας πολλῶν εἴληψε καὶ τοῖς ἀνόμοις ἐξιλάσεται^a. 3. Ἴδε γὰρ συνήσει ὁ παῖς μου, καὶ ὑψωθήσεται καὶ δοξασθήσεται σφόδρα. 4. Ὅν τρόπον ἐκστήσονται πολλοὶ ἐπὶ σέ, οὕτως ἀδοξήσει ἀπὸ ἀνθρώπων τὸ εἶδος σου καὶ ἡ δόξα σου ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων, οὕτως θαυμάσονται ἔθνη πολλά, καὶ συνέξουσι βασιλεῖς τὸ στόμα αὐτῶν: ὅτι οἷς οὐκ ἀνηγγέλη περὶ αὐτοῦ <ῶψονται>, καὶ οἱ οὐκ ἀκηκόασι συνήσουσι. 5. Κύριε, τίς ἐπίστευσε τῇ ἀκοῇ ἡμῶν; καὶ ὁ βραχίων κυρίου τίνι ἀπεκαλύφθη; ἀνηγγεῖλαμεν ἐνώπιον αὐτοῦ ὡς παιδίον, ὡς ῥίζα ἐν γῆ διψώση. 6. Οὐκ ἔστιν εἶδος αὐτῷ οὐδὲ δόξα: καὶ εἶδομεν αὐτόν, καὶ οὐκ εἶχεν εἶδος οὐδὲ κάλλος, ἀλλὰ τὸ εἶδος αὐτοῦ ἄτιμον καὶ ἐκλείπον παρὰ τοὺς ἀνθρώπους. 7. Ἄνθρωπος ἐν πληγῇ ὧν καὶ εἰδῶς φέρειν μαλακίαν, ὅτι ἀπέστραπται τὸ πρόσωπον αὐτοῦ, | ἠτιμάσθη καὶ οὐκ ἐλογίσθη. 8. Οὗτος τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν φέρει καὶ περὶ ἡμῶν ὀδυνᾶται, καὶ ἡμεῖς ἐλογισάμεθα αὐτόν εἶναι ἐν πόνῳ καὶ ἐν πληγῇ καὶ ἐν κακώσει. 9. Αὐτὸς δὲ ἐτραυματίσθη διὰ τὰς ἀνομίας ἡμῶν καὶ μεμαλάχισται διὰ τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν: παιδεία εἰρήνης ἐπ' αὐτόν, τῷ μῶλωπι

50. 11 ὥψονται add. Lange Otto

d. Is 5, 20

50. a. Is 53, 12

1. Ces deux chapitres servent en quelque sorte de *recapitulatio* de l'argument prophétique; ils rappellent les souffrances du Christ, sa mort expiatoire, son ascension, et annoncent son second avènement.

2. Cf. I, 51, 5 (= Is 53, 12 LXX); *Dial.* 13, 7; 89, 3; pour l'analyse des variantes textuelles, voir SKARSAUNE, p. 62 s.

à ce propos une brève sentence d'Isaïe. 7. Il s'exprime ainsi: « *Malheur à ceux qui appellent doux ce qui est amer et amer ce qui est doux^d*. »

50.

Les souffrances du Christ¹

1. Devenu homme, il a accepté de souffrir et d'être méprisé pour nous, mais il reviendra avec gloire; écoutez les prophéties faites à ce sujet². 2. Les voici³: « *Parce qu'ils ont livré son âme à la mort et qu'il a été compté au rang des criminels, il a enlevé les péchés de beaucoup et il obtiendra miséricorde pour les criminels^a*. » 3. « *Car voici que mon serviteur comprendra; il sera élevé et glorifié à l'extrême*. 4. *De même que beaucoup seront stupéfaits à ton sujet, ainsi ton apparence sera l'objet du mépris des hommes et ta gloire rejetée loin d'eux, ainsi des nations s'étonneront et des rois resteront muets, car ceux à qui rien n'avait été annoncé de lui le verront, et ceux qui n'avaient pas entendu parler de lui le comprendront*. 5. *Seigneur, qui a cru à notre parole, à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé? Nous avons annoncé la nouvelle en sa présence: (il est) comme un petit enfant, comme une racine dans une terre desséchée*. 6. *Il n'a ni apparence ni gloire, nous l'avons vu; il n'avait ni apparence ni beauté, son apparence était sans honneur, délaissée parmi les hommes*. 7. *C'est un homme livré aux coups et qui sait supporter la souffrance; on se détourne de son visage, il est méprisé et compté pour rien*. 8. *Or, c'est lui qui porte nos péchés et qui, pour nous, est accablé de douleurs, mais nous, nous avons estimé qu'il était dans la souffrance, les supplices et les mauvais traitements*. 9. *Il a souffert à cause de nos forfaits, il a été dans les supplices à cause de nos péchés. Le châtement qui nous*

3. Des éléments de ce passage sont repris en *Dial.* 13, 2-6; 33, 3; 42, 2; 89, 3; 114, 2; 118, 4. Voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 33, 3, notes 11 et 12.

αὐτοῦ ἡμεῖς ἰάθημεν. **10.** Πάντες ὡς πρόβατα ἐπλανήθημεν, ἀνθρωπος τῇ ὁδοῦ αὐτοῦ ἐπλανήθη^a καὶ παρέδωκεν αὐτὸν ταῖς ἀμαρτίαις ἡμῶν, καὶ αὐτὸς διὰ τὸ κεκακῶσθαι οὐκ ἀνοίγει τὸ στόμα αὐτοῦ· ὡς πρόβατον ἐπὶ σφαγὴν ἤχθη, καὶ ὡς ἀμνὸς ἐναντίον τοῦ κείροντος αὐτὸν ἄφωνος, οὕτως οὐκ ἀνοίγει τὸ στόμα αὐτοῦ. **11.** Ἐν τῇ ταπεινώσει αὐτοῦ ἡ κρίσις αὐτοῦ ἤρθη^b. » **12.** Μετὰ οὖν τὸ σταυρωθῆναι αὐτὸν καὶ οἱ γνώριμοι αὐτοῦ πάντες ἀπέστησαν, ἀρνησάμενοι αὐτόν^c. ὕστερον δέ, ἐκ νεκρῶν ἀναστάντος καὶ ὀφθέντος αὐτοῖς καὶ ταῖς προφητεῖαις ἐντυχεῖν, ἐν αἷς πάντα ταῦτα προεῖρητο γενησόμενα^d, διδάξαντος, καὶ εἰς οὐρανὸν ἀνερχόμενον ἰδόντες^e καὶ πιστεύσαντες καὶ δύναμιν ἐκεῖθεν αὐτοῖς πεμφθεῖσάν παρ' αὐτοῦ λαβόντες καὶ εἰς πᾶν γένος ἀνθρώπων ἐλθόντες^f, ταῦτα ἐδίδαξαν καὶ ἀπόστολοι προσηγορεύθησαν.

51. **1.** Ἴνα δὲ μηνύσῃ ἡμῖν τὸ προφητικὸν πνεῦμα ὅτι ὁ ταῦτα πάσχων ἀνεκδιήγητον ἔχει τὸ γένος καὶ βασιλεύ<σ>ει τῶν ἐχθρῶν, ἔφη οὕτως: « Τὴν γενεάν αὐτοῦ τίς διηγῆσεται; ὅτι αἴρεται ἀπὸ τῆς | γῆς ἡ ζωὴ αὐτοῦ, ἀπὸ τῶν ἀνομιῶν αὐτῶν ἤκει εἰς θάνατον. **2.** Καὶ δώσω τοὺς πονηροὺς ἀντὶ τῆς ταφῆς αὐτοῦ καὶ τοὺς πλουσίους ἀντὶ τοῦ θανάτου αὐτοῦ, ὅτι ἀνομίαν οὐκ ἐποίησεν οὐδὲ εὐρέθη δόλος ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ· καὶ κύριος βούλεται καθαρῶσαι αὐτὸν τῆς πληγῆς. **3.** Ἐὰν δῶτε περὶ ἀμαρτίας, ἡ ψυχὴ ὑμῶν ὀψεται σπέρμα μακρόβιον. **4.** Καὶ βούλεται κύριος ἀφελεῖν ἀπὸ πόνου τὴν ψυχὴν αὐτοῦ, δεῖξαι αὐτῷ φῶς καὶ πλάσαι τῇ συνέσει, δικαιοῦσαι δίκαιον εὐδουλεύοντα πολλοῖς, καὶ τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν αὐτὸς ἀνοίσει. **5.**

rend la paix est sur lui ; c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. **10.** Tous, comme des brebis, nous étions errants ; chacun s'était égaré dans sa voie. Il l'a livré à cause de nos péchés et lui, au milieu des mauvais traitements, il n'ouvre pas la bouche ; comme une brebis qu'on mène à l'abattoir, comme un agneau muet devant le tondeur, il n'ouvre pas la bouche. **11.** Dans son humiliation, son jugement a été aboli^b. » **12.** Or, après qu'il eut été crucifié, tous ses disciples l'abandonnèrent et le renièrent^c ; mais plus tard, ressuscité d'entre les morts, il se montra à eux, et leur apprit à lire les prophéties, dans lesquelles tous ces événements avaient été prédits^d, et ils le virent remonter au ciel^e. Pleins de foi et revêtus de la force qu'il leur avait envoyée d'en haut, ils s'en allèrent vers les hommes de toute race^f pour enseigner cette doctrine, et ils reçurent le nom d'apôtres.

51.**Le retour du Christ dans la gloire**

1. Pour nous indiquer que celui qui a connu ces souffrances a une origine ineffable et qu'il règne sur ses ennemis, l'Esprit prophétique s'est exprimé en ces termes¹ : « Sa génération, qui la racontera ? Car sa vie est retranchée de la terre ; à cause de leurs forfaits il s'en va à la mort. **2.** J'échangerai les méchants contre sa sépulture et les riches contre sa mort, car il n'a pas commis le mal et l'on n'a point trouvé de tromperie dans sa bouche. Le Seigneur veut le purifier de sa blessure. **3.** Si vous faites une offrande pour le péché, votre âme recevra une postérité qui vivra longtemps. **4.** Le Seigneur veut retirer son âme de la souffrance, lui montrer la lumière, et le façonner par l'intelligence, justifier le juste, qui est le bon serviteur de beaucoup et il portera lui-même nos péchés. **5.** C'est pourquoi lui-

51. 2 βασιλεύσει Thirlby : βασιλεύει A

b. Is 52, 13-53, 8 c. Cf. Mt 26, 70 d. Cf. Lc 24, 27 e. Cf. Ac 1, 9
f. Cf. Ac 1, 8

1. Cette citation d'Is 53, 8-12 est reprise en Dial. 13, 6-7 ; 32, 2 ; 43, 3 ; 63, 2 ; 76, 2 ; 89, 3 ; 97, 2 ; 102, 7 ; 1 Clem., 16, 8-14. Voir G.M. DE DURAND, « Sa génération, qui la racontera ? Is 53, 8b : l'exégèse des Pères » RSPHTh 53 (1969), p. 638-657 et le commentaire de Ph. BOVICHON à Dial. 13, 5, notes 24 et 25.

Διὰ τοῦτο αὐτὸς κληρονομήσει πολλοὺς καὶ τῶν ἰσχυρῶν
 15 μεριεὶ σκύλα, ἀνθ' ὧν παρεδόθη εἰς θάνατον ἢ ψυχὴ αὐτοῦ,
 καὶ ἐν τοῖς ἀνόμοις ἐλογίσθη, καὶ αὐτὸς ἀμαρτίας πολλῶν
 ἀνῆνεγκε καὶ διὰ τὰς ἀνομίας αὐτῶν αὐτὸς παρεδόθη^a. » **6.**
 Ὡς δὲ καὶ εἰς τὸν οὐρανὸν ἔμελλεν ἀνιέναι, καθὼς προφητεύ-
 20 θη, ἀκούσατε. **7.** Ἐλέχθη δὲ οὕτως· « Ἄρατε πύλας οὐρανῶν,
 ἀνοίχθητε, ἵνα εἰσέλθῃ ὁ βασιλεὺς τῆς δόξης. Τίς ἐστιν οὗτος
 ὁ βασιλεὺς τῆς δόξης; Κύριος κραταῖος καὶ κύριος
 δυνατός^b. » **8.** Ὡς δὲ καὶ ἐξ οὐρανῶν παραγίνεσθαι μετὰ
 « δόξης » μέλλει, ἀκούσατε καὶ τῶν εἰρημένων εἰς τοῦτο διὰ
 Ἱερεμίου τοῦ προφήτου. **9.** Ἔστι δὲ ταῦτα· « Ἴδου ὡς υἱὸς
 ἀνθρώπου ἔρχεται ἐπάνω τῶν νεφελῶν τοῦ οὐρανοῦ^c, καὶ οἱ
 25 ἄγγελοι αὐτοῦ σὺν αὐτῷ^d. »

228v **52.** **1.** Ἐπειδὴ τοίνυν τὰ γενόμενα ἤδη πάντα ἀπεδείκνυμεν |
 πρὶν ἢ γενέσθαι προκεκηρύχθαι διὰ τῶν προφητῶν, ἀνάγκη
 καὶ περὶ τῶν ὁμοίως προφητευθέντων, μελλόντων δὲ γίνεσ-
 5 θαι, πίστιν ἔχειν ὡς πάντως γενησομένων. **2.** Ὅν γὰρ τρόπον
 τὰ ἤδη γενόμενα προκεκηρυγμένα καὶ ἀγνοούμενα ἀπέβη, τὸν
 αὐτὸν τρόπον καὶ τὰ λείποντα, κὰν ἀγνοῆται καὶ ἀπιστῆται,
 ἀποδῆσονται. **3.** Δύο γὰρ αὐτοῦ παρουσίας προεκήρυξαν οἱ

52. 1. ἀπεδείκνυμεν Otto : ἀποδείκνυμεν A || 5 καὶ : κὰν Semisch Otto
 Mcv || 6 ἀπιστῆται B Davies : ἀπιστεῖται A

51. a. Is 53, 8-12 b. Ps 23, 7-8 c. Dn 7, 13 d. Cf. Mt 25, 31

1. Les versets du Ps 24 (23), 7-8, sont cités aussi en *Dial.* 36, 4-5 ; 85, 1 ; 125, 2 ; 127, 5 ; voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 13, 1, note 24 et à *Dial.* 137, 3, note 9.

2. Pour la tradition chrétienne, il est évident que le retour du Christ sera accompagné de gloire, puisqu'il est la contrepartie de la première parousie et préfigure le triomphe de tous ceux qui, comme lui et pour lui, furent « méprisés et soumis à la souffrance » (I, 52, 2 ; II, 10, 8).

même recevra en héritage beaucoup de peuples et il partagera les dépouilles des forts, car son âme a été livrée à la mort et il a été compté parmi les criminels ; il a porté les péchés d'un grand nombre et a été livré à cause de leurs forfaits^a ».

6. Écoutez encore comment, d'après les prophéties, il devait monter au ciel. **7.** En voici la teneur¹ : « *Élevez les portes des cieux ; (portes) ouvrez-vous, pour que fasse son entrée le roi de la gloire. Qui est ce roi de la gloire ? C'est le Seigneur fort, le Seigneur puissant^b ».*

8. Il doit aussi revenir des cieux avec gloire² ; écoutez ce qu'a dit à ce sujet le prophète Jérémie³. **9.** Telles sont ses paroles : « *Voici : comme un Fils d'homme il vient sur les nuées du ciel^c et ses anges sont avec lui^d ».*

52. **Les deux avènements du Christ**

1. Ainsi donc puisque nous avons démontré⁴ que tous les événements accomplis dans le passé avaient été prédits par les prophètes avant leur réalisation, force est de croire aussi que pareillement ceux qui ont été prophétisés comme devant encore se produire se réaliseront intégralement. **2.** De la même façon, en effet, que les événements passés, qui étaient annoncés d'avance, se sont accomplis, même s'ils ont été méconnus, ainsi ceux qui restent encore en suspens s'accompliront eux aussi, même si on les méconnaît et qu'on refuse d'y croire. **3.** De fait les

3. Le texte renvoie à Jérémie ; en fait, il s'agit de Dn 7, 13, combiné avec Za 14, 5 (cf. Jude 14) ; voir SKARSAUNE, pp. 268-269 ; 88-90 et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 14, 8, note 21.

4. Dans les chapitres 52-53, Justin dégage deux conséquences immédiates de l'accomplissement des prophéties : 1) leur réalisation passée garantit celle des événements encore à venir ; 2) elle fonde la foi des chrétiens au Christ, le Fils de Dieu (cf. I, 30, 1).

προφήται· μίαν μὲν, τὴν ἥδη γενομένην, ὡς ἀτίμου καὶ παθη-
 τοῦ ἀνθρώπου ^a, τὴν δὲ δευτέραν, ὅταν μετὰ δόξης ἐξ οὐρα-
 10 νῶν μετὰ τῆς ἀγγελικῆς αὐτοῦ στρατιᾶς παραγενήσεται
 κεκήρυκται ^b, ὅτε καὶ τὰ σώματα ἀνεγερεῖ πάντων τῶν γενο-
 μένων ἀνθρώπων, καὶ τῶν μὲν ἀξίων ἐνδύσει ἀφθαρσίαν ^c,
 τῶν δ' ἀδίκων ἐν αἰσθήσει αἰωνία μετὰ τῶν φαύλων δαιμόνων
 εἰς τὸ αἰώνιον πῦρ πέμψει ^d. 4. Ὡς δὲ καὶ ταῦτα προείρηται
 15 γενησόμενα, δηλώσομεν. 5. Ἐρρέθη δὲ διὰ Ἰεζεκιήλ τοῦ
 προφήτου οὕτως· « Συναχθήσεται ἄρμονία πρὸς ἄρμονίαν καὶ
 ὅστέον πρὸς ὅστέον, καὶ σάρκες ἀναφυήσονται ^e. 6. Καὶ πᾶν
 γόνυ κάμψει τῷ κυρίῳ, καὶ πᾶσα γλῶσσα ἐξομολογήσεται
 20 αὐτῷ ^f. » 7. Ἐν οἷα δὲ αἰσθήσει καὶ κολάσει γενέσθαι μέλ-
 λουσιν οἱ ἄδικοι, ἀκούσατε τῶν ὁμοίως εἰς τοῦτο εἰρημένων.
 8. Ἔστι δὲ ταῦτα· « Ὁ σκώληξ αὐτῶν οὐ παυθήσεται, καὶ τὸ
 πῦρ αὐτῶν οὐ σβεσθήσεται ^g. » 9. Καὶ τότε μετανοήσουσιν,

52. 9 δταν : ἐν ἡ Schmid 117 || 10 παραγενήσεται A : παραγένηται
 <ὡς> Veil Mcv || 12 post καὶ add. τὰ Mcv || ἐνδύσει Stephan : ἐνδύση A

52. a. Cf. Is 53, 3 b. Cf. Dn 7, 13 c. Cf. 1 Co 15, 53 d. Cf. Mt 25,
 41 e. Cf. Ez 37, 7-8 f. Is 45, 23 ; Rm 14, 11 ; Ph 2, 10 g. Is 66, 24

1. La critique a dégagé la source qui a fourni les *testimonia* de cette section, repris en partie en *Dial.* 44 et 140 ; voir SKARSAUNE, pp. 287 ; 265 ; 270-273.

2. Ce passage est le seul de l'*Apologie* où Justin évoque le thème des deux parousies du Christ ; par contre, il y reviendra souvent dans le *Dialogue* (28 occurrences). Justin est aussi le plus ancien témoin d'une idée de progrès dans l'histoire du salut : voir K. THRAEDE, « Fortschritt », *RAC* VIII, 141-182, notamment 162-163.

3. Παθητός : à la différence de Tatien et d'autres apologistes grecs du II^e siècle, qui se contentent d'affirmer l'identité entre Jésus et le Logos incarné, Justin insiste sur la réalité de l'Incarnation et accorde une place considérable à la Passion de Jésus. Voir GOODENOUGH, p. 325 s. ; MUNIER, p. 106 s.

prophètes ont annoncé ¹ deux avènements du Christ ² : le premier, qui a déjà eu lieu, comme d'un homme méprisé et soumis à la souffrance ^{a,3}, le second, dont il est prédit qu'il aura lieu quand il reviendra des cieux, dans la gloire ⁴, avec l'armée de ses anges ^{b,5} ; alors il ressuscitera les corps de tous les hommes ⁶ qui ont existé et il revêtira les justes d'incorruptibilité ^{c,7}, mais il enverra les méchants au feu éternel, avec les mauvais démons, pour une souffrance éternelle ^{d,8}.
 4. Ces événements à venir sont également prédits, nous allons le montrer. 5. Voici ce qui a été dit par le prophète Ezéchiel ⁹ : « L'articulation se réunira à l'articulation, l'os à l'os, et les chairs repousseront ^e. 6. Tout genou fléchira devant le Seigneur et toute langue le confessera ^f. 7. Dans quelle souffrance et dans quel châtement doivent se trouver les méchants, écoutez ce qui a été dit pareillement à ce sujet. 8. En voici les paroles : « Leur ver ne cessera pas et leur feu ne s'éteindra pas ^g. 9. C'est alors qu'ils se repentiront,

4. L'antithèse des citations d'Is 53, 3 et de Dn 7, 13-14, caractérise les deux parousies ; voir SKARSAUNE, pp. 154-156 ; 286 ; H. DÖRRIE, « Entwicklung », *RAC* V, 500-501 ; B. STÜDER, « Hoffnung », *RAC* XV, 1178-1240, notamment 1192-1194.

5. Le Christ apparaît ici comme le chef suprême des armées angéliques ; voir J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 208-211 et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 62, 4, note 9.

6. Justin professe la résurrection universelle, car il ne doute pas qu'elle doive se réaliser en vue du jugement. Les Pères apostoliques réservaient la résurrection aux seuls disciples du Christ ; cf. *1 Clem.* 26, 1 ; *2 Clem.* 19, 3 ; POLYCARPE, *Ep.* 19, 3.

7. L'incorruptibilité, soulignée ici par Justin, par référence à 1 Co 15, 53 (cf. I, 10, 3 ; 13, 2 ; 19, 4 ; 42, 4) n'est que l'une des composantes de la félicité éternelle ; voir MUNIER, p. 149 s.

8. Justin insiste sur l'idée selon laquelle les âmes gardent leur sensibilité après la mort ; cf. I, 18, 2,3 ; 20, 4 ; voir toutefois *Dial.* 5, 3.

9. Si Justin déclare citer Ezéchiel, en fait il produit une citation composite réunissant Ez 37, 7-8 et Is 45, 23b ; ces versets seront repris par TERTULLIEN, *Res.* 32, 1. Voir les commentaires de SKARSAUNE, p. 436 ; M. CANÉVET, « L'exégèse d'Ezéchiel 37, 1-14 dans les quatre premiers siècles chrétiens », *Cahiers de Biblia Patristica* 7 (2003), p. 33-47, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 80, 4, notes 9, 14-18.

f. 229r ὅτε οὐδὲν ὠφελήσουσι. | **10.** Ποῖα δὲ μέλλουσιν οἱ λαοὶ τῶν
 25 Ἰουδαίων λέγειν καὶ ποιεῖν, ὅταν ἴδωσιν αὐτὸν ἐν δόξῃ παρα-
 γενόμενον, διὰ Ζαχαρίου τοῦ προφήτου προφητευθέντα
 ἐλέχθη οὕτως : « Ἐντελοῦμαι τοῖς τέσσαρσιν ἀνέμοις συνάξαι
 τὰ ἐσκορπισμένα τέκνα, ἐντελοῦμαι τῷ βορρᾶ φέρειν^h, καὶ
 τῷ νότῳ μὴ προσκόπτειν. **11.** Καὶ τότε ἐν Ἱερουσαλήμ κοπε-
 30 τὸς μέγαςⁱ, οὐ κοπετὸς στομάτων ἢ χειλέων, ἀλλὰ
 κοπετὸς καρδίας^j, καὶ οὐ μὴ σχίσωσιν αὐτῶν τὰ ἱμάτια,
 ἀλλὰ τὰς διανοίας^k. **12.** Κόψονται φυλὴ πρὸς φυλὴν, καὶ τότε
 ὄψονται εἰς ὃν ἐξεκέντησαν^l, καὶ ἐροῦσι· Τί, κύριε, ἐπλάνη-
 σας ἡμᾶς ἀπὸ τῆς ὁδοῦ σου^m; Ἡ δόξα, ἣν εὐλόγησαν οἱ
 πατέρες ἡμῶν, ἐγενήθη ἡμῖν εἰς ὄνειδοςⁿ. »

53. **1.** Πολλὰς μὲν οὖν καὶ ἐτέρας προφητείας ἔχοντες εἰπεῖν
 ἐπαυσάμεθα, αὐτάρκεις καὶ ταύτας εἰς πεισμονὴν τοῖς τὰ
 ἀκουστικά καὶ νοερὰ ὧτα ἔχουσιν^a εἶναι λογισάμενοι, καὶ
 5 νοεῖν δύνασθαι αὐτοὺς ἡγούμενοι ὅτι οὐχ ὁμοίως τοῖς μυθο-
 ποιηθεῖσι περὶ τῶν νομισθέντων υἱῶν τοῦ Διὸς καὶ ἡμεῖς
 μόνον λέγομεν, ἀλλ' οὐκ ἀποδειξάμενοι. **2.** Τίτι γὰρ ἂν
 λόγῳ, ἀνθρώπῳ σταυρωθέντι ἐπειθόμεθα, ὅτι πρωτότοκος
 τῷ ἀγεννήτῳ θεῷ ἔστι καὶ αὐτὸς τὴν κρίσιν τοῦ παντὸς

53. 2 ἐπαυσάμεθα : παύόμεθα A mg

h. Cf. Za 2, 10; Is 11, 12 i. Cf. Za 12, 11 j. Cf. Is 29, 13 k. Cf.
 Jl 2, 13 l. Cf. Za 12, 10 m. Is 63, 17 n. Is 64, 10

53. a. Cf. Mt 13, 9

1. PRIGENT, p. 316, distingue trois strophes dans ce centon biblique, remarquablement composé. Mais Justin interprète le tout dans un sens qui fait violence à l'intention qui a présidé à la composition du morceau, estime SKARSAUNE, p. 327-331.

2. Cf. Ap 1, 7. Voir M.E. BOISMARD, « L'évangile de Jean et les Samaritains » in : S.C. MIMOUNI - F.S. JONES (édd.), *Le judéo-christianisme dans tous ses états*, Paris 2001, p. 96, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 121, 2, note 10.

quand cela ne leur servira plus à rien. **10.** Mais ce que diront et feront les tribus des Juifs, quand elles verront le Christ revenir dans la gloire, le prophète Zacharie l'a annoncé en ces termes¹ : « Je commanderai aux quatre vents de rassembler mes enfants dispersés, je commanderai au vent du nord de les porter^h et au vent du sud de ne pas les arrêter. **11.** Et alors, à Jérusalem, il y aura une grande lamentationⁱ, non pas une lamentation de la bouche et des lèvres, mais une lamentation du cœur^j; ils ne déchireront pas leurs vêtements mais leurs consciences^k. **12.** Ils se lamenteront tribu par tribu; et alors ils regarderont vers celui qu'ils ont transpercé^l et ils diront : Pourquoi, Seigneur, nous as-tu fait errer loin de ton chemin^m? La gloire que bénissaient nos pères est devenue pour nous un opprobreⁿ ».

B. Réfutation des objections

53.

La force démonstrative des prophéties bibliques

1. Bien que nous ayons encore beaucoup d'autres prophéties à citer, nous nous en tiendrons là, car nous estimons que celles que nous avons alléguées suffisent pour convaincre³ ceux qui ont des oreilles pour entendre et comprendre^a, car nous les croyons capables de comprendre que, à la différence des inventeurs de fables concernant les prétendus fils de Zeus, nous ne nous contentons pas d'affirmer, sans apporter de preuves. **2.** Pour quelle raison, en effet, pourrions-nous croire, à propos d'un homme crucifié, qu'il est le premier-né⁴ du Dieu inengendré⁵ et qu'il jugera en personne tout le genre humain, si

3. Une fois de plus Justin montre combien il se fie à la force convaincante de l'argument prophétique, qui est pour lui une preuve apodictique d'ordre rationnel; cf. I, 20, 3; 54, 1.

4. Cf. I, 23, 2; 33, 6; 46, 2; 63, 15; *Dial.* 68, 1. Voir A. HOCKEL, *Zur Geschichte der Exegese von Kol. 1.15, Christus der Erstgeborene*, Düsseldorf 1965.

5. Cf. I, 14, 1.

ἀνθρωπείου γένους ποιήσεται, εἰ μὴ μαρτύρια πρὶν ἢ ἐλθεῖν
 10 αὐτὸν ἄνθρωπον γενόμενον κεκηρυγμένα περὶ αὐτοῦ εὐρομεν
 καὶ οὕτως γενόμενα <ἐ>ωρῶμεν. **3.** Γῆς μὲν Ἰουδαίων ἐρή-
 f. 229ν μωσιν, καὶ τοὺς ἀπὸ παντὸς ἔθνους ἀνθρώπων | διὰ τῆς παρὰ
 τῶν ἀποστόλων αὐτοῦ διδαχῆς πεισθέντας καὶ παραιτησαμέ-
 15 νους τὰ παλαιά, ἐν οἷς πλανώμενοι ἀνεστράφησαν, ἔθνη, ἐαυ-
 τοὺς ἡμᾶς ὀρώντες, πλείονάς τε καὶ ἀληθεστέρους τοὺς ἐξ
 ἔθνῶν τῶν ἀπὸ Ἰουδαίων καὶ Σαμαρέων Χριστιανούς εἰδό-
 τες ; **4.** Τὰ μὲν γὰρ ἄλλα πάντα γένη ἀνθρώπεια ὑπὸ τοῦ
 προφητικοῦ πνεύματος καλεῖται ἔθνη, τὸ δὲ ἰουδαϊκὸν καὶ
 σαμαρειτικὸν φύλον Ἰσραὴλ καὶ οἶκος Ἰακώβ κέκληνται. **5.**
 20 Ὡς δὲ προφητεύθη ὅτι πλείονες οἱ ἀπὸ τῶν ἔθνῶν πιστεύον-
 τες τῶν ἀπὸ Ἰουδαίων καὶ Σαμαρέων, τὰ προφητευθέντα
 ἀπαγγελοῦμεν. Ἐλέχθη δὲ οὕτως : « Εὐφράνθητι στείρα ἢ οὐ
 τίκτουσα, ῥῆξον καὶ βόησον ἢ οὐκ ὠδίνοσα, ὅτι πολλὰ τὰ
 τέκνα τῆς ἐρήμου μᾶλλον ἢ τῆς ἐχούσης τὸν ἄνδρα ^b. » **6.**
 25 Ἐρημα γὰρ ἦν πάντα τὰ ἔθνη ἀληθινοῦ θεοῦ, χειρῶν ἔργois
 λατρεύοντα. Ἰουδαῖοι δὲ καὶ Σαμαρεῖς, ἔχοντες τὸν παρὰ τοῦ
 θεοῦ λόγον διὰ τῶν προφητῶν παραδοθέντα αὐτοῖς καὶ ἀεὶ
 προσδοκῆσαντες τὸν Χριστόν, παραγενόμενον ἠγνόησαν,
 πλὴν ὀλίγων τινῶν οὓς προεῖπε τὸ ἅγιον προφητικὸν πνεῦμα
 30 διὰ Ἠσαΐου σωθήσεσθαι. **7.** Εἶπε δὲ ὡς ἀπὸ προσώπου
 αὐτῶν : « Εἰ μὴ Κύριος ἐγκατέλιπεν ἡμῖν σπέρμα, ὡς Σόδομα
 καὶ Γόμορρα ἂν ἐγενήθημεν ^c. » **8.** Σόδομα γὰρ καὶ Γόμορρα

53. 11 ἐωρῶμεν Otto : ὠρῶμεν A || 24 ἐχούσης edd. : ἐχουσοῦσης A (cf. Pillohofer 241)

b. Is 54, 1 ; Ga 4, 27 c. Is 1, 9 ; Rm 9, 29

1. Cf. *Dial.* 24, 3. A l'instar de Luc (Ac 8) et des *Anabathmoi Iakobou* (*AJ II*) des Pseudo-Clémentines (= *Recognitiones* 1, 33-71, mais 44, 4-53, 3 est une interpolation), Justin considère les Samaritains comme faisant partie intégrante d'Israël, dont ils partagent l'opposition aux Gentils devenus chrétiens ; voir SKARSAUNE, p. 327-331.

2. Le présent verset d'Is 54, 1 (LXX ; cf. Ga 4, 27), réparait en *Dial.* 69, 4 et 6. La citation s'inspire peut-être de 2 *Clem.* 2, 3 ; voir SKARSAUNE, pp. 99 et 119, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 69, 4, note 11.

nous ne trouvons des témoignages le concernant, proclamés avant même qu'il ne vînt et ne fût devenu homme, et si nous ne les voyions réalisés en tout point : **3.** la dévastation de la Judée, les hommes de toutes nations accédant à la foi à cause de l'enseignement qu'ils ont reçu des apôtres et rejetant les anciennes traditions dans lesquelles ils avaient vécu dans l'erreur, et si nous ne nous voyions pas nous-mêmes, les chrétiens issus de la Gentilité, plus nombreux et plus sincères que ceux d'origine juive ou samaritaine. **4.** Car toutes les autres nations sont appelées « Gentils » par l'Esprit prophétique, tandis que la nation juive et samaritaine ¹ a reçu les noms de « tribu d'Israël » et « maison de Jacob ». **5.** Pour montrer qu'il avait été prédit que les croyants venus de la Gentilité seraient plus nombreux que ceux d'origine juive et samaritaine, nous allons rapporter la prophétie en question. Elle est énoncée en ces termes ² : « *Réjouis-toi, stérile, toi qui n'as pas d'enfants ; éclate en cris de joie, toi qui ne connais pas les douleurs, car les enfants de la femme délaissée sont plus nombreux que ceux de la femme qui a un mari^b* ». **6.** De fait, délaissées étaient toutes les nations qui, loin du vrai Dieu, rendaient un culte à des ouvrages faits de main d'homme, mais les Juifs et les Samaritains, qui possédaient pourtant la parole de Dieu que leur avaient transmise les prophètes, et qui avaient toujours attendu le Christ, ne le reconnurent pas, quand il est venu, excepté un petit nombre, dont le saint Esprit prophétique avait annoncé par la bouche d'Isaïe qu'il serait sauvé. **7.** Celui-ci, parlant en leur nom, s'est exprimé en ces termes ³ : « *Si le Seigneur ne nous avait laissé un petit reste, nous serions devenus comme Sodome et Gomorrhe^c* ». **8.** Sodome et Gomorrhe sont des

3. Justin utilise encore ce verset d'Is 1, 9 (cf. Rm 9, 29) en *Dial.* 32, 2 ; 140, 3 ; voir SKARSAUNE, pp. 68 et 116, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 55, 3, note 9.

πόλεις τινές ἀσεβῶν ἀνδρῶν ἱστοροῦνται ὑπὸ Μωσέως γενόμεναι, ἃς πυρὶ καὶ θείῳ καύσας ὁ θεὸς κατέστρεψε, μηδενὸς τῶν ἐν αὐταῖς σωθέντος πλὴν ἄλλοεθνοῦς τινος Χαλδαίου τὸ γένος, ᾧ ὄνομα Λῶτ· σὺν ᾧ καὶ θυγατέρες διεσώθησαν^d. **9.** Καὶ τὴν πᾶσαν αὐτῶν χώραν ἔρημον καὶ κεκαυμένην οὖσαν καὶ ἄγονον μένουσαν οἱ βουλόμενοι ὄραν ἔχουσι. **10.** Ὡς δὲ καὶ ἀληθέστεροι οἱ ἀπὸ τῶν ἐθνῶν καὶ πιστότεροι προεγινώσκοντο, ἀπαγγελοῦμεν τὰ εἰρημένα διὰ Ἡσαίου τοῦ προφήτου. **11.** Ἐφη δὲ οὕτως· « Ἰσραὴλ ἀπερίτμητος τὴν καρδίαν, τὰ δὲ ἔθνη τὴν ἀκροβυστίαν^e. » **12.** Τὰ τοσαῦτα γοῦν ὀρώμενα πειθῶ καὶ πίστιν τοῖς τᾶληθές ἀσπαζομένοις καὶ μὴ φιλοδοξοῦσι μηδὲ ὑπὸ παθῶν ἀρχομένοις μετὰ λόγου ἐμφορηῆσαι δύναται.

54. **1.** Οἱ δὲ παραδιδόντες τὰ μυθοποιηθέντα ὑπὸ τῶν ποιητῶν οὐδεμίαν ἀπόδειξιν φέρουσι τοῖς ἐκμανθάνουσι νέοις, καὶ ἐπὶ ἀπάτη καὶ ἀπαγωγῇ τοῦ ἀνθρωπέου γένους εἰρῆσθαι ἀποδείκνυμεν κατ' ἐνέργειαν τῶν φαύλων δαιμόνων. **2.** Ἀκούσαντες γὰρ διὰ τῶν προφητῶν κηρυσσόμενον παραγενησόμενον τὸν Χριστὸν, καὶ κολασθησομένους διὰ πυρὸς τοὺς ἀσεβεῖς τῶν ἀνθρώπων, προεβάλλοντο πολλοὺς λεχθῆναι γενομένους υἱοὺς τῷ Δεῖ, νομίζοντες δυνησέσθαι ἐνεργῆσαι τερατολογίαν ἡγήσασθαι τοὺς ἀνθρώπους τὰ περὶ τὸν Χριστὸν καὶ ὅμοια τοῖς ὑπὸ τῶν ποιητῶν λεχθεῖσι. **3.** Καὶ ταῦτα δ' ἐλέχθη καὶ ἐν

54. 2 οὐδεμίαν A^{pc} : οὐδὲ μίαν A^{ac} || 7 γενομένους Maran : λεγομένους A || 9 ὅμοια Thirlby : ὁμοίως A

d. Cf. Gn 19 e. Jr 9, 25

1. L'épisode de Sodome et Gomorrhe conduit Justin à associer le thème du « Reste », illustré ici par Lot, un « étranger chaldéen », à celui du salut auquel ont accès les chrétiens venus du paganisme ; cf. *Dial.* 9, 1 ; 21, 1 ; 32, 2 ; 39, 1-2 ; 55, 3, etc. Voir R. DE VAUX, « Le 'reste' d'Israël d'après les prophètes », *RB* 42 (1933), p. 529-538.

2. En fait, Jr 9, 25, verset réutilisé en *Dial.* 15, 7 ; 16, 1 ; 28, 3.

3. Justin opère ici la transition entre la « preuve » par les prophéties et la deuxième partie de sa réfutation : I, 54-60.

villes de gens impies, dont Moïse raconte l'histoire, et que Dieu brûla et détruisit par le feu et le soufre ; aucun de leurs habitants ne fut sauvé, excepté un étranger, d'origine chaldéenne, nommé Loth qui en réchappa avec ses filles^d. **9.** Toute leur contrée, qui est déserte et calcinée, demeure stérile ; ceux qui le veulent, peuvent le voir. **10.** Comment enfin il avait été prévu que ceux qui viendraient de la Gentilité seraient plus sincères et plus fidèles, nous allons le montrer en citant les paroles du prophète Isaïe² à ce sujet. **11.** Les voici : « *Israël est incirconcis dans son cœur, les Gentils ne le sont que dans leur chair* ». **12.** Tant de faits dont nous sommes témoins³ peuvent assurément, avec l'aide de la raison, faire naître persuasion et foi chez ceux qui s'attachent à la vérité et ne sont ni amis de la gloire ni esclaves de leurs passions.

54.

L'inanité de la mythologie païenne

1. Ceux qui enseignent les fables inventées par les poètes n'apportent aucune preuve à l'appui de leurs dires⁴ aux jeunes gens qui les apprennent ; nous allons prouver que ces fables ont été composées à l'instigation des mauvais démons, en vue de tromper et d'égarer le genre humain. **2.** En effet, ayant appris des prophètes que le Christ annoncé devait venir et que les impies seraient punis par le feu, ils produisirent des légendes⁵ attribuant à Zeus quantité de fils, car ils comptaient bien pouvoir obtenir ainsi que les hommes considèrent l'histoire du Christ comme un récit fabuleux analogue aux légendes racontées par les poètes. **3.** Ces récits se sont répandus en Grèce et

4. Justin dénonce dans les mystères païens une déformation des prophéties qui dissout en mythes ce qui, en réalité, possède une signification historique, accomplie en Jésus. Voir CHADWICK, p. 130 ; J. DANIELOU, *Messager évangélique et culture hellénistique*, p. 198.

5. Incapables de comprendre la véritable signification des prophéties, les démons les ont interprétées à contresens : cf. I, 21, 2 ; II, 4(5), 5 ; *Dial.* 69, 3. Voir P.G. VAN DER NAT, « Geister III », *RAC* IX, 755 s.

Ἐλλῆσι καὶ ἐν ἔθνεσι πᾶσιν, ὅπου μᾶλλον ἐπήκουον τῶν προφητῶν πιστευθήσεσθαι τὸν Χριστὸν προκηρυσσόντων. 4. Ὅτι δὲ καὶ ἀκούοντες τὰ διὰ τῶν προφητῶν λεγόμενα οὐκ ἐνόουν ἀκριβῶς, ἀλλ' ὡς πλανώμενοι ἐμιμήσαντο τὰ | περι
f. 230v τὸν ἡμέτερον Χριστὸν, διασαφήσομεν.

15 5. Μωσῆς οὖν ὁ προφήτης, ὡς προέφημεν, πρεσβύτερος ἦν πάντων συγγραφέων, καὶ δι' αὐτοῦ, ὡς προεμηνύσαμεν, προεφητεύθη οὕτως: « Οὐκ ἐκλείψει ἄρχων ἐξ Ἰούδα καὶ ἡγούμενος ἐκ τῶν μηρῶν αὐτοῦ, ἕως ἂν ἔλθῃ ᾧ ἀπόκειται
20 καὶ αὐτὸς ἔσται προσδοκία ἐθνῶν, δεσμεύων πρὸς ἄμπελον τὸν πῶλον αὐτοῦ, πλύνων τὴν στολὴν αὐτοῦ ἐν αἵματι σταφυλῆς^a. » 6. Τούτων οὖν τῶν προφητικῶν λόγων ἀκούσαντες οἱ δαίμονες Διόνυσον μὲν ἔφασαν γεγονέναι υἱὸν τοῦ Διός, εὐρετὴν δὲ γενέσθαι ἀμπέλου παρέδωκαν, καὶ οἶνον ἐν
25 τοῖς μυστηρίοις αὐτοῦ ἀναγράφουσι, καὶ διασπαραχθέντα αὐτὸν ἀνεληλυθέναι εἰς οὐρανὸν ἐδίδαξαν. 7. Καὶ ἐπειδὴ διὰ τῆς Μωσέως προφητείας οὐ ῥητῶς ἐσημαίνετο, εἴτε υἱὸς τοῦ θεοῦ ὁ παραγεννησόμενός ἐστι, καὶ εἰ ὀχούμενος ἐπὶ πώλου ἐπὶ γῆς μενεῖ ἢ εἰς οὐρανὸν ἀνελεύσεται, καὶ τὸ τοῦ πώλου ὄνομα
30 καὶ ὄνου πῶλον καὶ ἵππου σημαίνειν ἐδόνατο, μὴ ἐπιστάμενοι εἴτε ὄνου πῶλον ἄγων ἔσται σύμβολον τῆς παρουσίας αὐτοῦ εἴτε ἵππου ὁ προκηρυσσόμενος, καὶ υἱὸς θεοῦ ἐστίν, ὡς προέ-

54. 19 ᾧ A mg Otto : δ A (cf. I, 32, 1 et 2) || 24 οἶνον : ὄνον Lange Sylburg (cf. *Dial.* 69, 2) || 28 post ἐστι add. ἢ ἀνθρώπου Otto || 32 post καὶ add. εἰ Thirlby

54, 24-25 PLINE, *Histoire naturelle* 24, 1

54. a. Gn 49, 10-11

1. Cf. I, 44, 8. La section I, 54, 5-10 s'inspire selon toute vraisemblance d'un traité antérieur concernant la mythologie grecque; voir SKARSAUNE, p. 163.

2. Cf. I, 32, 1. La citation reviendra en *Dial.* 52, 2; 53, 1-4; 54, 1; 63, 2; 76, 2; 120, 3; voir SKARSAUNE, p. 25-29.

dans toutes les nations, là surtout où les démons avaient prévu, grâce aux prédictions des prophètes, que l'on croirait davantage au Christ. 4. Mais les paroles qu'ils entendaient prononcer par les prophètes, ils n'en comprenaient pas exactement le sens, et ils ont imité comme à l'aveuglette ce qui était dit de notre Christ : nous allons le montrer.

Les contrefaçons mensongères de la mythologie

5. Ainsi le prophète Moïse, le plus ancien des écrivains, comme nous l'avons dit¹, avait fait la prophétie suivante, que nous avons citée plus haut² : « *Il ne manquera pas de prince de la descendance de Juda ni de chef de sa race jusqu'à ce que vienne celui à qui cela est réservé ; il sera, lui, l'attente des nations ; il attache à la vigne son poulain et lave sa robe dans le sang de la grappe*^a ». 6. Or, ayant eu connaissance de ces paroles prophétiques, les démons racontèrent que Zeus avait eu un fils, Dionysos, et produisirent la tradition faisant de lui l'inventeur de la vigne³ ; ils inscrivent le vin au compte de ses mystères et ont enseigné que Dionysos était monté au ciel après avoir été mis en pièces. 7. Et comme, par la prophétie de Moïse il n'était pas signifié expressément si celui qui devait venir serait fils de Dieu (ou d'un homme), ni si, monté sur un poulain, il devait rester sur terre ou remonter au ciel, de plus le nom de poulain⁴ pouvait signifier le petit de l'âne aussi bien que celui du cheval, ne sachant ni si celui qui était annoncé devait, en signe de son avènement, être assis sur le petit d'un âne ou sur celui d'un cheval, ni s'il était fils de Dieu, nous l'avons dit plus haut⁵, ou fils d'un homme, ils

3. Pour illustrer le mythe de Dionysos, Justin ne se réfère ici qu'au seul verset Gn 49, 11 (la vigne) ; cf. I, 21, 2 et *Dial.* 69, 2 ; voir l'analyse détaillée de ce passage par PRIGENT, p. 160-171, SKARSAUNE, p. 149 s., et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 69, 2.

4. Πῶλον : cf. I, 32, 6 ; 35, 10 et *Dial.* 53, 1 (= Mt 21, 2 et 5).

5. Cf. I, 21, 1 ; 32, 10.

φημεν, ἢ ἀνθρώπου, τὸν Βελλεροφόντην καὶ αὐτὸν ἐφ' ἵππου
 Πηγάσου, ἀνθρωπον ἐξ ἀνθρώπου γενόμενον, εἰς οὐρανὸν
 35 ἔφασαν ἀνεληλυθέναι. **8.** Ὅτε δὲ ἤκουσαν διὰ τοῦ ἄλλου προ-
 φήτου Ἡσαΐου λεχθέν, ὅτι διὰ παρθένου τεχθήσεται ^b καὶ δι'
 f. 231r ἑαυτοῦ ἀνελεύσεται εἰς τὸν οὐρανόν, τὸν Περσέα | λεχθῆναι
 προεβάλλοντο. **9.** Καὶ ὅτε ἔγνωσαν εἰρημένον, ὡς προλέλε-
 κται ἐν ταῖς προγεγραμμέναις προφητείαις, « Ἴσχυρὸς ὡς
 40 γίγας δραμεῖν ὀδόν ^c, » τὸν Ἡρακλέα ἰσχυρὸν καὶ ἐκπερινο-
 στήσαντα τὴν πᾶσαν γῆν ἔφασαν. **10.** Ὅτε δὲ πάλιν ἔμαθον
 προφητευθέντα θεραπεύσειν αὐτὸν πᾶσαν νόσον καὶ νεκροὺς
 ἀνεγερεῖν τὸν Ἀσκληπιὸν παρήνεγκαν.

55. **1.** Ἄλλ' οὐδαμοῦ οὐδ' ἐπὶ τινος τῶν λεγομένων υἱῶν τοῦ
 Διὸς τὸ σταυρωθῆναι ἐμμύησαντο· οὐ γὰρ ἐνοεῖτο αὐτοῖς,
 συμβολικῶς, ὡς προδεδήλωται, τῶν εἰς τοῦτο εἰρημένων
 πάντων λελεγμένων. **2.** Ὅπερ, ὡς προεῖπεν ὁ προφήτης, τὸ
 5 μέγιστον σύμβολον τῆς ἰσχύος καὶ ἀρχῆς αὐτοῦ ὑπάρχει, ὡς
 καὶ ἐκ τῶν ὑπ' ὄψιν πιπτόντων δεικνύται· κατανοήσατε γὰρ
 πάντα τὰ ἐν τῷ κόσμῳ, εἰ ἄνευ τοῦ σχήματος τούτου διοικεῖ-
 ται ἢ κοινωνίαν ἔχειν δύναται. **3.** Θάλασσα μὲν γὰρ οὐ τέμνε-

54. 34 ἐξ ἀνθρώπου : ἐξ ἀνθρώπων Sylburg Otto

55. 1 υἱῶν Steph : υἱὸν A

55, 7-8 PLATON, *Timée* 36 b

b. Cf. Is 7, 14 c. Ps 18, 6

1. Pour Justin, le mythe de Bellérophon ne fait que « singer » l'Ascension, puisque le héros, qui n'est qu'un « homme et fils d'homme », est remonté au ciel sur un cheval et non point par sa propre puissance ; cf. I, 21, 2 ; 45, 1 ; 51, 6 ; 54, 8.

2. Cf. I, 33, 1 et 4 ; *Dial.* 67, 2.

3. Cf. I, 21, 2 ; 22, 5 et *Dial.* 67, 2 ; 70, 5.

4. Cf. I, 40, 4 ; *Dial.* 69, 3.

5. Cf. I, 21, 2 ; II, 11, 3-4 et *Dial.* 69, 3.

6. Cf. Is 35, 5-6 ; Mt 11, 5 ; cf. I, 48, 1.

7. Cf. I, 21, 2 ; *Dial.* 69, 3.

racontèrent que Bellérophon ¹, un homme, né d'un homme, était monté au ciel sur le cheval Pégase. **8.** Quand ils eurent appris, par la bouche d'Isaïe, l'autre prophète, que le Christ devait naître d'une vierge ^b et monter au ciel par sa propre puissance, ils produisirent la légende de Persée ³. **9.** Quand ils eurent connaissance que, dans les prophéties mentionnées plus haut, on disait de lui : « *Puissant comme un géant* ⁴, pour courir sa carrière ^c », ils répandirent la légende d'Hercule ⁵, le héros puissant dont le périple parcourut la terre entière. **10.** Et encore, quand ils eurent appris que, selon les prophéties, il devait guérir toute maladie ⁶ et ressusciter les morts, ils suscitérent Asclépios ⁷.

55.

**Le symbole
de la croix**

1. Mais jamais, pas même pour l'un des prétendus fils de Zeus, ils ne proposèrent une imitation de la mise en croix ⁸ ; en fait, ils n'en avaient aucune idée, car tout ce qui avait été dit à ce sujet l'avait été, comme on l'a montré plus haut ⁹, sous forme symbolique. **2.** Or, c'est là précisément, comme l'avait prédit le prophète ¹⁰, le symbole le plus important ¹¹ de la force du Christ et de son autorité, comme on peut l'indiquer aussi d'après les objets qui tombent sous le regard ; considérez, en effet, toutes les choses qui existent dans le monde, et demandez-vous si elles sont organisées ou si elles peuvent avoir leur consistance, en l'absence de cette forme. **3.** De fait,

8. L'échec des mauvais démons est encore plus patent pour ce qui concerne la mort du Christ en croix, car ils furent incapables de saisir le symbolisme de la croix.

9. Cf. I, 35 (Is 9, 5-6).

10. Cf. I, 35, 2.

11. Justin découvre la signification cosmique du Logos, non seulement dans l'acte de la création, mais dans sa fonction permanente de médiateur, inscrite dans le symbole de la croix, mystérieusement présent dans tout l'univers. Voir M. FÉDOU, « La vision de la Croix dans l'œuvre de saint Justin, philosophe et martyr », p. 29-110 ; OSBORN, p. 53 ; J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 332-336.

ται, ἦν μὴ τοῦτο τὸ τρόπαιον, ὃ καλεῖται ἰστίον, ἐν τῇ νηϊ
 10 σῶν μείνη· γῆ δὲ οὐκ ἀροῦται ἀνευ αὐτοῦ· σκαπανεῖς δὲ τὴν
 ἐργασίαν οὐ ποιοῦνται οὐδὲ βαναυσουργοὶ ὁμοίως εἰ μὴ διὰ
 τῶν τὸ σχῆμα τοῦτο ἐχόντων ἐργαλείων. 4. Τὸ δὲ ἀνθρώπειον
 σχῆμα οὐδενὶ ἄλλω τῶν ἀλόγων ζώων διαφέρει, ἢ τῷ ὀρθόν
 15 τε εἶναι καὶ ἔκτασιν χειρῶν ἔχειν καὶ ἐν τῷ προσώπῳ ἀπὸ τοῦ
 μετωπίου τεταμένον τὸν λεγόμενον μυξωτῆρα φέρειν, δι' οὗ ἡ
 τε ἀναπνοή ἐστι τῷ ζώῳ, καὶ οὐδὲν ἄλλο δεῖκνυσιν ἢ τὸ
 f. 231v σχῆμα τοῦ σταυροῦ. 5. Καὶ διὰ τοῦ προφήτου δὲ | ἐλέχθη
 οὕτως· « Πνεῦμα πρὸ προσώπου ἡμῶν Χριστὸς Κύριος ^a. »
 6. Καὶ τὰ παρ' ὑμῖν δὲ σύμβολα τὴν τοῦ σχήματος τούτου
 20 δύναμιν δηλοῖ, <ὡς τὰ τῶν> οὐηξίλλων καὶ τῶν τροπαίων,
 δι' ὧν αἴ τε πρόοδοι ὑμῶν πανταχοῦ γίνονται, τῆς ἀρχῆς καὶ
 δυνάμεως τὰ σημεῖα ἐν τούτοις δεικνύντες, εἰ καὶ μὴ νοοῦντες
 τοῦτο πράττετε. 7. Καὶ τῶν παρ' ὑμῖν ἀποθησκόντων αὐτο-
 κρατόρων τὰς εἰκόνας ἐπὶ τούτῳ τῷ σχήματι ἀνατίθετε, καὶ
 25 θεοὺς διὰ γραμμάτων ἐπονομάζετε. 8. Καὶ διὰ λόγου οὖν καὶ
 σχήματος τοῦ φαινομένου, ὅση δύναμις, προτρεφάμενοι ὑμᾶς
 ἀνεύθυνοι οἶδαμεν λοιπὸν ὄντες, κἂν ὑμεῖς ἀπιστήτε· τὸ γὰρ
 ἡμέτερον γέγονε καὶ πετέρανται.

55. 12 ἀνθρώπειον A : ἀνθρώπινον A mg || 16 καὶ : & Thirlby Mcv ||
 20 δηλοῖ <ὡς τὰ τῶν> οὐηξίλλων scripsi : δηλοῖ (vacat spatium 3 vel 4 litt.)
 λλωμεν A [υξι ante λλωμεν B mg secunda manu] δηλοῖ λέγω δὲ τὰ τῶν κτλ
 Otto || 27 ἀπιστήτε Otto : ἀπιστεῖτε A

55. a. Lm 4, 20

1. L'image a été reprise par TERTULLIEN. Voir J. DANIELOU, *Les symboles chrétiens primitifs*, Paris 1961, p. 98 s.; *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 332-353.

2. La charrue aussi symbolise la croix, le Christ ou la paix des temps messianiques; cf. *Dial.* 88, 8; 109, 2; 110, 3. Voir J. DANIELOU, « La charrue, symbole de la Croix (IRÉNÉE, *Adv. Haer.* IV, 34, 4) », *RSR* 42 (1954), p. 193-203, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 88, 8, note 16.

3. La station verticale de l'homme était, pour les stoïciens, un argument en faveur de la divine Providence, du fait de la parfaite adaptation des organes de l'homme à leur fin. Voir M. PELLEGRINO, *Studi sull'antica apologetica*, p. 22; HEID, 842.

la mer ne peut être fendue, si ce trophée, appelé le mâ¹, ne se dresse intact sur le navire; la terre ne peut être labourée² sans lui; de même, les défricheurs et les terrassiers ne peuvent faire leur travail qu'au moyen d'outils qui présentent cette forme. 4. Quant à la forme même de l'être humain, elle ne diffère de celle des animaux dépourvus de raison, que par la station verticale³, la possibilité d'étendre les mains⁴ et par le fait que, sur son visage, à partir du front, la proéminence du nez, l'organe de la respiration du vivant, dessine précisément l'image de la croix. 5. Aussi bien le prophète a-t-il déclaré: « *Le souffle devant notre visage*⁵, c'est le Christ, le Seigneur^a ». 6. Les symboles en usage chez vous manifestent aussi la puissance de ce signe, je veux parler des étendards et des trophées⁶, qui vous précèdent partout dans vos déplacements et par lesquels vous produisez les signes de votre autorité et de votre puissance, même si vous le faites sans en avoir conscience. 7. Et quand vos empereurs viennent à mourir, c'est sous cette forme que vous consacrez leurs images et que vous les appelez des dieux par des inscriptions. 8. Par la voie du raisonnement et d'un signe qui se manifeste, nous avons cherché à vous convaincre, autant que nous le pouvions; nous savons que désormais, même si vous demeurez dans l'incrédulité, nous n'avons rien à nous reprocher, car nous avons fait notre devoir et notre tâche est achevée.

4. L'image de l'homme étendant les bras a été reprise par TERTULLIEN. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 24, 4, note 18 (Bibliographie).

5. Justin retouche le texte de Lm 4, 20: πνεῦμα προσώπου ἡμῶν Χριστὸς Κύριος; il écrit: πρὸ προσώπου. Voir J. DANIELOU, « Christos Kyrios: une citation des Lamentations de Jérémie dans les Testimonia », in: *Mél. Lebreton I*, *RSR* 39 (1951), p. 338-352.

6. Les passages de TERTULLIEN, *Nat.* I, 12, 14; *Apol.* 16, 7-8, et de MIN. FÉLIX, *Oct.* 29, 7, inspirés de Justin, ont permis à Otto de corriger le texte.

- 56.** 1. Οὐκ ἤρκεσθησαν δὲ οἱ φαῦλοι δαίμονες πρὸ τῆς φανερώσεως τοῦ Χριστοῦ εἰπεῖν τοὺς λεχθέντας υἰοὺς τῷ Διὶ γεγονέναι, ἀλλ' ἐπειδὴ, φανερωθέντος αὐτοῦ καὶ γενομένου ἐν ἀνθρώποις, καὶ ὅπως διὰ τῶν προφητῶν προεκεκήρυκτο ἔμαθον καὶ ἐν παντὶ γένει πιστευόμενον καὶ προσδοκώμενον ἔγνωσαν, πάλιν, ὡς προεδηλώσαμεν, προεβάλλοντο ἄλλους, Σίμωνα μὲν καὶ Μένανδρον ἀπὸ Σαμαρείας, οἳ καὶ μαγικὰς δυνάμεις ποιήσαντες πολλοὺς ἐξηπάτησαν καὶ ἔτι ἀπατωμένους ἔχουσι. **2.** Καὶ γὰρ παρ' ὑμῖν, ὡς προέφημεν, ἐν τῇ βασιλίδι Ῥώμῃ ἐπὶ Κλαυδίου Καίσαρος γενόμενος ὁ Σίμων καὶ τὴν ἱεράν σύγκλητον καὶ τὸν δῆμον Ῥωμαίων εἰς τοσοῦτο κατεπλήξατο, ὡς θεὸς νομισθῆναι καὶ ἀνδριάντι, ὡς τοὺς ἄλλους παρ' ὑμῖν τιμωμένους θεούς, τιμηθῆναι. **3.** Ὅθεν τὴν τε ἱεράν σύγκλητον καὶ τὸν δῆμον τὸν ὑμέτερον συνεπιγνώμονας ταύτης ἡμῶν τῆς ἀξιώσεως παραλαβεῖν αἰτοῦμεν, ἵν', εἴ τις εἴη τοῖς ἀπ' ἐκείνου διδάγμασι κατεχόμενος, τάληθές μαθῶν τὴν πλάνην φυγεῖν δυνηθῇ. **4.** Καὶ τὸν ἀνδριάντα, εἰ βούλεσθε, καθαιρήσατε.
- 57.** 1. Οὐ γὰρ μὴ γενέσθαι τὴν ἐκπύρωσιν ἐπὶ κολάσει τῶν ἀσεβῶν οἱ φαῦλοι δαίμονες πείσαι δύνανται, ὅνπερ τρόπον οὐδὲ λαθεῖν τὸν Χριστὸν παραγενόμενον ἴσχυσαν πρᾶξαι, ἀλλ'

56. 12 κατεπλήξατο : κατέπληξεν A mg || θεός : θεὸν Otto

56, 14 CICÉRON, *De legibus* II, 7

1. Cf. I, 26, 1 et 4.

2. Cf. I, 26, 2 et 4, et les notes correspondantes.

3. Cf. I, 26, 2.

4. S'agissant de la légitimité du culte rendu publiquement à Rome en l'honneur de Simon le magicien, le Sénat et le Peuple romain devaient être associés au jugement le concernant, et Justin se devait de mentionner cette exigence du droit ; cf. CICÉRON, *Leg.* II, 7.

5. Le dialogue de Justin avec les souverains confine au tutoiement ; la formule témoigne d'une tranquille audace, comme il est de mise entre philosophes ; voir J. HAHN, *Der Philosoph und die Gesellschaft*, p. 183 s.

56.

**L'imposture des hérésies :
Simon et Ménandre**

1. Cependant il n'a pas suffi aux mauvais démons, avant la manifestation du Christ, de répandre les légendes relatives à l'existence des prétendus fils de Zeus mais, après sa manifestation et son avènement parmi les hommes, comme ils avaient appris comment il avait été annoncé par les prophètes, et compris qu'il était la foi et l'attente de toutes les nations, ils mirent une nouvelle fois en avant d'autres personnages, comme nous l'avons indiqué plus haut ¹ : Simon et Ménandre de Samarie ² qui, par des opérations de magie, séduisirent beaucoup de gens qu'ils maintiennent encore dans l'erreur. **2.** En effet, quand Simon vint chez vous, dans votre cité impériale de Rome, sous Claude César, comme nous l'avons dit plus haut ³, il frappa le vénérable Sénat et le peuple romain d'une telle stupeur, qu'il fut considéré comme un dieu et honoré d'une statue, comme les autres qui sont honorés chez vous en tant que dieux. **3.** C'est pourquoi nous vous demandons d'accueillir le vénérable Sénat et votre peuple comme juges associés de notre requête ⁴, afin que, si quelqu'un était encore impliqué dans les doctrines de cet homme, il puisse apprendre la vérité et échapper à l'erreur. **4.** Quant à la statue, veuillez, s'il vous plaît ⁵, la faire détruire.

57.

La mort du chrétien

1. Les mauvais démons ne peuvent faire croire que la destruction du monde par le feu ⁶ ne se produira pas pour le châtement des impies, de même qu'ils ne purent faire en sorte que la venue du Christ demeurât cachée. Tout ce qu'ils peuvent

6. Justin a repris aux stoïciens la notion de la destruction du monde par le feu, mais il la transforme en un supplice par le feu, qui doit sanctionner la destinée eschatologique des impies ; cf. I, 20, 4 ; 60, 8 ; II, 6(7), 3.

ἐκεῖνο μόνον, τοὺς ἀλόγως βιοῦντας καὶ ἐμπαθῶς ἐν ἔθεσι
 5 φαύλοις τεθραμμένους καὶ φιλοδοξοῦντας ἀναιρεῖν ἡμᾶς καὶ
 μισεῖν, δύνανται ποιῆσαι· οὐς οὐ μόνον οὐ μισοῦμεν, ἀλλ', ὡς
 δείκνυται, ἐλεοῦντες μεταθέσθαι πείσαι βουλόμεθα. **2.** Οὐ
 γὰρ δεδοίκαμεν θάνατον, τοῦ πάντως ἀποθανεῖν ὁμολογουμέ-
 10 διοικῆσει ὄντων^a. ὧν εἰ μὲν κόρος τοὺς μετασχόντας κἂν
 ἐνιαυτοῦ ἔχη, ἵνα ἀεὶ ὧσι καὶ ἀπαθεῖς καὶ ἀνευδρεῖς, τοῖς
 ἡμετέροις διδάγμασι προσέχειν δεῖ. **3.** Εἰ δ' ἀπιστοῦσι μηδὲν
 εἶναι μετὰ θάνατον, ἀλλ' εἰς ἀναισθησίαν χωρεῖν τοὺς ἀποθνή-
 σκοντας ἀποφαίνονται, παθῶν τῶν ἐνταῦθα καὶ χρεῶν ἡμᾶς
 15 ῥυόμενοι εὐεργετοῦσιν, ἑαυτοὺς δὲ φαύλους καὶ μισανθρώ-
 232v πους καὶ φιλοδόξους δεικνύουσιν· οὐ γὰρ | ὡς ἀπαλλάζοντες
 ἡμᾶς ἀναιροῦσιν, ἀλλ' ὡς ἀποστεροῦντες ζωῆς καὶ ἡδονῆς
 φονεύουσι.

58. **1.** Καὶ Μαρκίωνα δὲ τὸν ἀπὸ Πόντου, ὡς προέφημεν,
 προεβάλλοντο οἱ φαῦλοι δαίμονες, ὃς ἀρνεῖσθαι μὲν τὸν ποιη-
 τὴν τῶν οὐρανίων καὶ γηίνων ἀπάντων θεὸν καὶ τὸν προκη-
 ρυθέντα διὰ τῶν προφητῶν Χριστὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ νῦν

57. 9 ἄλλου del. Ashton || 10 μὲν Davies : μὴ A || 14 post παθῶν add. μὲν Ashton

57, 8 MARC AURÈLE, *Méditations* XI, 3 ; ÉPICTÈTE, *Entretiens* IV, 7, 6 ;
 LUCIEN, *Pélagrinus* 13

57, 14-15 PLATON, *Apologie de Socrate* 41 d

57. a. Cf Qo I, 9-10

1. Dans la tradition stoïcienne, μετατίθεσθαι décrit les décisions pour ou contre la vérité et le Logos comme les critères suprêmes de l'existence philosophique ; voir. POHLENZ I, p. 93.

2. Parvenu à un *climax* de sa plaidoirie, Justin a ici recours non point à des arguments d'ordre rationnel, mais à deux témoignages personnels : d'une part, celui de l'intrépidité des chrétiens devant la mort, d'autre part, celui du *taedium uitae* auquel nul homme lucide ne peut échapper.

faire, c'est d'inciter les gens qui vivent contrairement à la raison et selon leurs passions, ayant été élevés en de mauvaises mœurs et esclaves de l'opinion, à nous mettre à mort et à nous haïr ; ces gens-là, non seulement nous ne les haïssons pas mais, comme cela est manifeste, nous les prenons en pitié et nous voulons les persuader de changer d'avis¹. **2.** Car nous ne craignons pas la mort² ; tout le monde sait que de toute façon il faut mourir, et il n'est rien de nouveau si ce n'est que dans l'ordonnance de ce monde les choses sont toujours les mêmes^a, et si le dégoût³ s'empare de ceux qui en ont joui, ne serait-ce qu'un an, pour vivre à jamais exempts de souffrance et de besoin, il leur faut s'attacher à notre doctrine. **3.** Mais s'ils croient qu'il n'y a plus rien après la mort et que ceux qui meurent parviennent à un état d'insensibilité, c'est un service qu'ils nous rendent que de nous arracher aux souffrances et aux besoins d'ici-bas, cependant qu'ils se révèlent eux-mêmes mauvais, ennemis des hommes et amis des apparences, car ce n'est pas pour nous en délivrer⁴ qu'ils nous mettent à mort, mais c'est pour nous priver de la vie et du bonheur, qu'ils nous tuent.

58.

L'hérésie de Marcion

1. Les mauvais démons ont aussi suscité Marcion, originaire du Pont, comme nous l'avons dit plus haut⁵, qui maintenant encore enseigne à nier le Dieu créateur de tout ce qui existe au ciel et sur la terre, et le Christ, son Fils, qui a été annoncé

3. Justin reflète bien ici l'espèce de lassitude générale, de vide moral et spirituel, qui taraude la société romaine sous le Haut-Empire. Voir V. A. SIRAGO, *Involuzione politica e spirituale nell'Impero del II secolo*, Napoli, 1974, pp. 35-64 (Crisi spirituale) ; 331-350 (L'individualismo) ; E.R. DODDS, *Pagan and Christian in an Age of Anxiety*, Cambridge, 1965.

4. La même idée se trouve chez PLATON, *Apol.* 41 d.

5. Cf. I, 26, 5.

5 διδάσκει, ἄλλον δέ τινα καταγγέλλει παρὰ τὸν δημιουργὸν τῶν πάντων θεὸν καὶ ὁμοίως ἕτερον υἷόν· **2.** Ὡς πολλοὶ πεισθέντες ὡς μόνῳ τάλθηθῆ ἐπισταμένῳ, ἡμῶν καταγελωσιν, ἀπόδειξιν μηδεμίαν περὶ ὧν λέγουσιν ἔχοντες, ἀλλὰ ἀλόγως ὡς ὑπὸ λύκου ἄρνες συνηρπασμένοι βορὰ τῶν ἀθέων δογματῶν
10 καὶ δαιμόνων γίνονται. **3.** Οὐ γὰρ ἄλλο τι ἀγωνίζονται οἱ λεγόμενοι δαίμονες, ἢ ἀπάγειν τοὺς ἀνθρώπους ἀπὸ τοῦ ποιήσαντος θεοῦ καὶ τοῦ πρωτογόνου αὐτοῦ Χριστοῦ· καὶ τοὺς μὲν τῆς γῆς μὴ ἐπαίρεσθαι δυναμένους τοῖς γηϊνοῖς καὶ χειροποιήτοις προσήλωσαν καὶ προσηλοῦσι, τοὺς δὲ ἐπὶ θεωρίαν
15 θείων ὁρῶντας ὑπεκκρούοντες, ἢ μὴ λογισμὸν σώφρονα καὶ καθαρὸν καὶ ἀπαθῆ βίον ἔχωσιν, εἰς ἀσέβειαν ἐμβάλλουσιν.

59.

f. 233r-5

1. Ἴνα δὲ καὶ παρὰ τῶν ἡμετέρων διδασκάλων, λέγομεν δὲ τοῦ Λόγου τοῦ διὰ τῶν προφητῶν <λαλήσαντος>, λαθόντα τὸν Πλάτωνα μάθητε τὸ εἰπεῖν, « ὕλην ἄμορφον οὖσαν στρέψαντα τὸν θεὸν κόσμον ποιῆσαι, » ἀκούσατε τῶν αὐτολεξεῖ εἰρημένων διὰ Μωσέως, τοῦ προῖδεδηλωμένου πρώτου προφήτου καὶ πρεσβυτέρου τῶν ἐν Ἑλληνισί συγγραφέων, δι' οὗ μὴνύον τὸ προφητικὸν πνεῦμα, πῶς τὴν ἀρχὴν καὶ ἐκ τίνων ἐδημιούργησεν ὁ θεὸς τὸν κόσμον, ἔφη οὕτως· **2.** « Ἐν ἀρχῇ

58. 6 τῶν Sylburg : τὸν A || 11 post τοῦ add. πάντα Ashton

59. 1. τῶν ἡμετέρων διδασκάλων : τοῦ ἡμ-ου διδ-ου con. Thirlby || 2 λαλήσαντος addi suadet Sylburg (cf. I, 44, 4 ; 62, 4 ; 63, 14) || 3 τὸ del. Ashton || 3-4 στρέψαντα (cf. I, 67, 8) : τρέψαντα Sylburg

58, 12 PHILON, *De agricultura* 51 ; *De confusione linguarum* 146 ; *De somniis* I, 215

59, 3-4 PLATON, *Timée* 29 e - 30 b ; 51 ab ; 69 bc

1. Voir Ph. HENNE, « Pour Justin, Jésus est-il un autre Dieu ? », *RSPPhTh* 81 (1997), p. 57-68, et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 11, 1, note 1.

2. Justin fait-il allusion à Mt 7, 15, à Jn 10, 12, ou bien au surnom de Marcion, appelé « le loup du Pont » ?

par les prophètes ; il prêche maintenant un je ne sais quel autre Dieu¹ à côté de l'artisan de l'univers, et pareillement un autre fils. **2.** Beaucoup ont cru en lui, comme s'il était le seul à connaître la vérité, et ils se moquent de nous, bien qu'ils ne puissent apporter aucune preuve à l'appui de ce qu'ils affirment ; mais, stupidement, comme des brebis emportées par un loup², ils deviennent la proie des doctrines athées et des démons. **3.** Car les démons dont nous parlons ne déploient leurs efforts qu'en vue de détourner les hommes du Dieu créateur, et de son premier-né³, le Christ. Ceux qui ne peuvent s'élever au-dessus de la terre, ils les ont cloués et les clouent aux choses terrestres et faites de main d'homme, mais ceux qui cherchent à s'élever jusqu'à la contemplation des choses divines, ils les harcèlent et, s'ils ne gardent un jugement sain et ne mènent une vie pure et exempte de passions, ils les précipitent dans l'impiété.

59.

Les emprunts de Platon à Moïse La création

1. Pour que vous sachiez que c'est de nos maîtres, je veux dire du Logos qui a parlé par l'intermédiaire des prophètes, que Platon a reçu⁴ la doctrine selon laquelle Dieu a créé l'univers en façonnant une matière qui était informe⁵, écoutez ce qu'en propres termes a déclaré Moïse, qui fut, on l'a dit plus haut, le premier des prophètes, antérieur aux écrivains de la Grèce, et par l'intermédiaire de qui l'Esprit prophétique a indiqué comment et à partir de quels éléments Dieu, au commencement, a façonné l'univers ; il s'est exprimé ainsi : **2.** « Au

3. Seul emploi, dans l'*Apologie*, du terme πρωτόγονος, absent du *Dia-logue* ; pour l'idée, cf. I, 23, 2 ; 33, 6 ; 53, 2 ; 63, 15.

4. L'idée d'un emprunt de Platon à Moïse est familière à Justin et aux apologistes chrétiens : cf. I, 20, 4 ; 32, 1 ; 44, 8.

5. Cf. I, 10, 2 ; 67, 8.

ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν. **3.** Ἡ δὲ γῆ ἦν
 10 ἀόρατος καὶ ἀκατασκευάστος, καὶ σκότος ἐπάνω τῆς ἀθύσ-
 σου· καὶ πνεῦμα θεοῦ ἐπεφέρετο ἐπάνω τῶν ὑδάτων. **4.** Καὶ
 εἶπεν ὁ θεός· Γενηθήτω φῶς. Καὶ ἐγένετο οὕτως ^a. » **5.** Ὡστε
 λόγῳ θεοῦ ἐκ τῶν ὑποκειμένων καὶ προδηλωθέντων διὰ
 Μωσέως γεγενῆσθαι τὸν πάντα κόσμον, καὶ Πλάτων καὶ οἱ
 15 ταῦτά λέγοντες καὶ ἡμεῖς ἐμάθομεν, καὶ ὑμεῖς πεισθῆναι
 δύνασθε. **6.** Καὶ τὸ καλούμενον Ἐρεβος παρὰ τοῖς ποιηταῖς
 εἰρῆσθαι πρότερον ὑπὸ Μωσέως οἶδαμεν.

60. **1.** Καὶ τὸ ἐν τῷ παρὰ Πλάτωνι Τιμαίῳ φυσιολογούμενον
 περὶ τοῦ υἱοῦ τοῦ θεοῦ, ὅτε λέγει· « Ἐχίασεν αὐτὸν ἐν τῷ
 παντί », παρὰ Μωσέως λαβῶν ὁμοίως εἶπεν. **2.** Ἐν γὰρ ταῖς
 Μωσέως γραφαῖς ἀναγέγραπται, ὡς κατ' ἐκεῖνο τοῦ καιροῦ,
 5 ὅτε ἐξῆλθον ἀπὸ Αἰγύπτου οἱ Ἰσραηλῖται καὶ γεγόνασιν ἐν τῇ
 ἐρήμῳ, ἀπήντησαν αὐτοῖς ἰοβόλα θηρία, ἔχιδναί τε καὶ ἀσπί-
 δες καὶ ὄφεις πᾶν γένος, ὃ ἐθανάτου τὸν λαόν. **3.** Καὶ κατ'
 ἐπίπνοιαν καὶ ἐνέργειαν τὴν παρὰ τοῦ θεοῦ γενομένην λαβεῖν
 τὸν Μωσέα χαλκὸν καὶ ποιῆσαι τύπον σταυροῦ καὶ τοῦτον

59. 15 ταῦτά Grabe Thirlby Otto : ταῦτα A

60. 8 γενομένην Sylburg Otto : λεγομένην A (cf. I, 54, 2)

59, 16 HOMÈRE, *Iliade* VIII, 368 ; HÉSIODE, *Théogonie* 123

60, 2-3 PLATON, *Timée* 36 bc

59. a. Gn I, 1-3

1. Cf. I, 60, 6 ; 64, 3. Si Justin cite ici Gn I, 1-3, admet-il la préexistence d'une matière informe, à l'instar d'ATHÉNAGORE, *Leg.* 15-16, ou bien la création de la matière par Dieu, à l'instar de THÉOPHILE, *Autol.* II, 10 ? BARNARD, p. 168, observe que l'approche de ces problèmes par Justin est tout empirique ; il paraît ignorer les spéculations du judaïsme hellénistique et du gnosticisme et s'en tenir à l'optimisme créationniste du judaïsme palestinien.

2. L'idée est reprise et précisée en I, 64, 5 et II, 5(6), 3.

3. Justin exprime la même idée en I, 67, 8.

commencement Dieu créa ¹ le ciel et la terre. **3.** Or la terre était invisible et informe et les ténèbres étaient au-dessus de l'abîme ; et l'Esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux. **4.** Et Dieu dit : 'Que la lumière soit', et il en fut ainsi^a. » **5.** Ainsi donc, la doctrine selon laquelle c'est par la parole de Dieu ² que tout l'univers est venu à l'existence à partir des éléments ³ mentionnés par Moïse, Platon et les tenants de la même doctrine, ainsi que nous-mêmes, nous l'avons apprise de lui et à votre tour vous pouvez vous en laisser convaincre. **6.** Nous savons aussi que ce que les poètes appellent l'Érèbe, a été mentionné d'abord par Moïse.

60.

**La seconde
 et la troisième puissance**

1. L'explication d'après les principes naturels donnée par Platon dans le *Timée* ⁴ à propos du fils de Dieu ⁵, lorsqu'il dit : « Il l'a imprimé en X dans l'univers », c'est pareillement de Moïse qu'il l'a reçue. **2.** Il est rapporté, en effet, dans les écrits de Moïse, qu'à l'époque où les enfants d'Israël sortirent d'Égypte et demeurèrent au désert, des bêtes venimeuses, vipères, aspics, serpents de toute espèce, les assaillirent, qui décimaient le peuple. **3.** Sous l'inspiration et la motion de Dieu, Moïse prit de l'airain et en fit une figure en forme de croix ⁶, qu'il

4. Justin semble faire allusion à un passage de PLATON, *Tim.* 36 bc. Pour J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 348, il s'agit ici du mystère de la Croix salvatrice, préfigurée par Moïse, et non point du problème de l'origine du monde.

5. BARNARD, p. 169, donne un excellent *status quaestionis* des interprétations médio-platoniciennes de ce passage du *Timée*.

6. Justin utilise ici le terme τύπος, dont c'est la seule occurrence dans l'*Apologie*. OTRANTO, p. 33-34, observe que, déjà chez l'Apôtre (Rm 5, 14 ; 1 Co 10, 6), τύπος est un terme technique qui sert à désigner des personnages, des institutions ou des événements vétéro-testamentaires considérés comme figures du Christ et de sa vie. Le rapprochement entre le serpent de la *Genèse* et celui de Moïse apparaît déjà chez PHILON, *Leg.* 2, 71-81 ; *Agric.* 94-101.

10 στήσαι ἐπὶ τῇ ἁγίᾳ σκηνῇ καὶ εἰπεῖν τῷ λαῷ· « Ἐὰν προσ-
 f. 233v βλέπητε τῷ τύπῳ τούτῳ καὶ πιστεύητε, ἐν αὐτῷ | σωθήσεσθε. » 4. Καὶ γενομένου τούτου τοὺς μὲν ὕφεις ἀποθανεῖν ἀνέγραψε, τὸν δὲ λαὸν ἐκφυγεῖν τὸν θάνατον οὕτως παρέδωκεν^a. 5. <A> ἀναγνοὺς Πλάτων καὶ μὴ ἀκριβῶς
 15 ἐπιστάμενος, μηδὲ νοήσας τύπον εἶναι σταυροῦ ἀλλὰ χίασμα νοήσας, τὴν μετὰ τὸν πρῶτον θεὸν δύναμιν κεχιάσθαι ἐν τῷ παντὶ εἶπε. 6. Καὶ τὸ εἰπεῖν αὐτὸν τρίτον, ἐπειδὴ, ὡς προείπομεν, ἐπάνω τῶν ὑδάτων ἀνέγνω ὑπὸ Μωσέως εἰρημένον ἐπιφέρεισθαι τὸ τοῦ θεοῦ πνεῦμα^b. 7. Δευτέραν μὲν γὰρ
 20 χῶραν τῷ παρὰ θεοῦ Λόγῳ, ὃν κεχιάσθαι ἐν τῷ παντὶ ἔφη, δίδωσι, τὴν δὲ τρίτην τῷ λεχθέντι ἐπιφέρεισθαι τῷ ὕδατι πνεύματι, εἰπὼν· « Τὰ δὲ τρίτα περὶ τὸν τρίτον. »

8. Καὶ ὡς ἐκπύρωσιν γενήσεσθαι διὰ Μωσέως προεμήνυσε τὸ προφητικὸν πνεῦμα, ἀκούσατε. 9. Ἐφη δὲ οὕτως· « Καταβήσεται ἀεὶζων πῦρ καὶ καταφάγεται μέχρι τῆς ἀβύσσου κάτω^c. » 10. Οὐ τὰ αὐτὰ οὖν ἡμεῖς ἄλλοις δοξάζομεν, ἀλλ' οἱ πάντες τὰ ἡμέτερα μιμούμενοι λέγουσι. 11. Παρ' ἡμῖν οὖν

60. 13-14 θάνατον οὕτως παρέδωκεν. & ἀναγνοὺς Thirlby: θάνατον, οὕτως παρέδωκεν ἀναγνοὺς A || 22 τὸν: τὸ Thirlby Schmid 118 || 27 post ἡμῖν add. μὲν Ashton

60, 22 (Ps.) PLATON, *Lettre II* 312 e

60. a. Cf. Nb 21, 6-9 b. Cf. Gn 1, 2 c. Cf. Dt 32, 22; 2 R 1, 10

1. Justin ajoute au récit biblique que les serpents périrent ; voir à ce sujet Ph. BOBICHON, op. cit., p. 956-958.

2. L'expression est médio-platonicienne : voir ANDRESEN p. 340.

3. ANDRESEN, p. 191, observe que, appliqué au Christ, le terme *δύναμις* désigne le pouvoir cosmologique à l'œuvre dans tout l'univers ; or, c'est là une notion médio-platonicienne, développée par exemple par ATTICUS. Mais BOURGEOIS, p. 122, conteste cette volonté de trouver à tout prix un précédent philosophique, « alors que, si l'on songe à la tradition biblique du mot *δύναμις*, l'explication est infiniment plus plausible ».

4. Cf. I, 59, 3.

dressa sur le saint tabernacle, et il dit au peuple : « Si vous regardez cette figure et si vous croyez, en lui vous serez sauvés ». 4. Il écrit qu'à la suite de cela les serpents moururent et c'est ainsi, rapporte-t-il, que le peuple échappa à la mort^a. 5. Platon lut ce récit, mais il n'en saisit pas exactement le sens : n'ayant pas compris que la figure était celle d'une croix (dressée), mais ayant compris qu'il s'agissait d'une disposition en X, il dit qu'après Dieu, le premier principe², la seconde puissance³ est imprimée en X dans l'univers. 6. Et s'il parle d'une troisième puissance, c'est parce que, comme nous l'avons dit plus haut⁴, il avait lu les paroles de Moïse disant que l'Esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux^b. 7. Il assigne, en effet, la deuxième place⁵ au Logos venu de Dieu, dont il dit qu'il a été imprimé en X dans l'univers, et la troisième à l'Esprit⁶, qui est représenté comme porté au-dessus des eaux : « Les troisièmes, dit-il⁷, sont autour du troisième ».

La conflagration finale

8. Écoutez aussi comment l'Esprit prophétique a annoncé par Moïse qu'aura lieu une destruction du monde par le feu. 9. Il s'est exprimé en ces termes⁸ : « Un feu toujours vivant⁹ descendra et dévorera jusqu'au fond de l'abîme^c ». 10. Ainsi donc, ce n'est pas nous qui avons les mêmes opinions que les autres, mais au contraire tous ne font qu'imiter et répéter les nôtres. 11. Chez nous, du reste,

5. Cf. I, 13, 3.

6. Ici Justin distingue nettement le Logos et l'Esprit, « porté sur les eaux » (Gn 1, 1) ; cf. I, 13, 3 ; 65, 2 ; 67, 2.

7. Justin s'inspire ici de Ps. PLATON, *Ep.* 2, 312 e.

8. Le texte allégué ici est attribué à Moïse ; en fait, il est plus proche de 2 R 1, 10 (et parallèles) que de la seule citation analogue du Pentateuque, Dt 32, 22 ; cf. *Dial.* 119, 2 ; Ps. MÉLITON, *Apol.* 12 ; voir J. SMIT SIBINGA, *The Old Testament Text of Justin Martyr*, I, p. 100 ; SKARSAUNE, p. 52 s.

9. Cf. PLATON, *Epinomis*, 566 a.

30 ἔστι ταῦτα ἀκοῦσαι καὶ μαθεῖν παρὰ τῶν οὐδὲ τοὺς χαρακτῆ-
ρας τῶν στοιχείων ἐπισταμένων, ἰδιωτῶν μὲν καὶ βαρβάρων
καὶ χήρων τινῶν τὰς ὕψεις· ὡς συνεῖναι οὐ σοφία ἀνθρωπεία
ταῦτα γεγονέναι, ἀλλὰ δυνάμει θεοῦ λέγεσθαι^d.

61. 1. Ὁν τρόπον δὲ καὶ ἀνεθήκαμεν ἑαυτοὺς τῷ θεῷ καινο-
ποιηθέντες διὰ τοῦ Χριστοῦ, ἐξηγησόμεθα, ὅπως μὴ τοῦτο
f. 234r παραλιπόντες δόξωμεν | πονηρεῦεν τι ἐν τῇ ἐξηγήσει. 2.
5 Ὅσοι ἂν πεισθῶσι καὶ πιστεύωσιν ἀληθῆ ταῦτα τὰ ὑφ' ἡμῶν
διδασκόμενα καὶ λεγόμενα εἶναι, καὶ βιοῦν οὕτως δύνασθαι
ὑπισχνῶνται, εὐχεσθαί τε καὶ αἰτεῖν νηστεύοντες παρὰ τοῦ
θεοῦ τῶν προημαρτημένων ἄφεςιν διδάσκονται, ἡμῶν συνευ-
χομένων καὶ συννηστεύοντων αὐτοῖς. 3. Ἐπειτα ἄγονται ὑφ'
ἡμῶν ἐνθα ὕδωρ ἐστὶ, καὶ τρόπον ἀναγεννήσεως, ὃν καὶ ἡμεῖς

60. 31 καὶ χήρων del. Ashton || ἀνθρωπεία : ἀνθρωπίνη A mg (in cod. de-
ficiunt i subscripti)

61. 6 νηστεύοντες B Sylburg : νηστεύοντας A Stephan

d. Cf. 1 Co 2, 5

1. N'y a-t-il pas ici une allusion discrète à la catéchèse prébaptismale, dans la mesure où une catéchèse ecclésiastiquement structurée existait déjà du temps de Justin, du moins dans les grandes cités de l'Empire (cf. I, 6, 2 ; II, 2, 9 ; *Dial.* 35, 2 ; 96, 2-3 ; 108, 3 ; 133, 1) ? Voir LAMPE, p. 323 s. ; M. METZGER, « Katechumenat », *RAC* XX, 506-510 ; MUNIER, p. 130 (Bibliographie).

2. Ce détail révèle le caractère oral de la transmission de la foi dans les couches populaires. « Nous avons déjà l'ébauche d'une théologie de la tradition », observe J. DANIELOU, *Message évangélique et culture hellénistique*, p. 134.

3. Avec celles de la *Tradition apostolique* et de Tertullien, *Bapt.*, la description du baptême donnée par Justin est l'une des plus détaillées qui nous soient parvenues de l'époque prénicéenne. Le fait est d'autant plus remarquable que l'*Apologie* était, en principe, destinée à un public non chrétien. Voir les commentaires de A. BENOIT, *Le baptême chrétien au second siècle*, Paris 1953 ; V. SAKER, *Les rites de l'initiation chrétienne du II^e au VI^e siècle*, Spoleto, 1988, p. 57-65.

4. Justin rappelle que le candidat au baptême doit remplir diverses conditions : prendre conscience de sa condition de pécheur, se soumettre à la démarche catéchuménale, définie par le jeûne et la prière, découvrir la solidarité qui l'unit à ses frères dans la foi.

on peut entendre et apprendre ces choses¹ auprès de gens qui ne connaissent pas les caractères de l'écriture², gens ignorants et barbares de langage, mais sages et fidèles par la pensée, même si certains d'entre eux sont infirmes ou aveugles, si bien que l'on peut comprendre que ce n'est point là l'effet d'une sagesse humaine mais l'expression d'une puissance de Dieu^d.

III. Les rites chrétiens

61. Le baptême 1. De quelle manière, renouvelés par le Christ, nous nous sommes consacrés à Dieu, nous allons vous l'exposer maintenant³ ; pour ne point paraître, par cette omission, présenter un exposé en partie défectueux. 2. Tous ceux qui se laissent convaincre⁴ et croient à la vérité de nos enseignements et de notre doctrine⁵, et qui assurent être capables d'y conformer leur vie, sont instruits à prier et à demander à Dieu dans le jeûne⁶ la rémission de leurs péchés antérieurs, et nous-mêmes nous prions et nous jeûnons avec eux. 3. Ensuite ils sont conduits par nous⁷ dans un endroit où se trouve l'eau⁸ et, selon le

5. Justin présente l'acceptation de la vérité de la doctrine chrétienne comme une condition *sine qua non* de l'admission au baptême, qui agrège à la communauté ; l'exigence de l'orthodoxie est identique dans les écoles philosophiques de l'époque.

6. La coutume est attestée déjà par la *Didachè*. Au sujet de la fonction pénitentielle du jeûne dans la tradition judéo-chrétienne, voir R. ARBESMANN, « Fasten », *RAC* VII, 481 s.

7. L'initiation proprement dite comporte deux temps forts : le baptême (I, 61, 3-13), l'eucharistie baptismale (I, 65, 1-5) ; elle se déroule sans solution de continuité. Justin ne précise ni le lieu du baptême ni la qualité des intervenants et témoins de la cérémonie. Voir M. DUJARIER, *Le parrainage des adultes dans les trois premiers siècles de l'Église*, Paris 1962, p. 293-297.

8. Cf. *Didachè*, 7, 1 ; TERTULLIEN, *Bapt.* 4. Pour le thème de l'eau vive et la symbolique baptismale, voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 14, 1, note 6.

10 αὐτοὶ ἀναγεννήθημεν, ἀναγεννώμεθα· ἐπ' ὀνόματος γὰρ τοῦ
πατρὸς τῶν ἁλῶν καὶ δεσπότου θεοῦ καὶ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν
'Ιησοῦ Χριστοῦ καὶ πνεύματος ἁγίου^a τὸ ἐν τῷ ὕδατι τότε
λουτρὸν ποιοῦνται.

15 4. Καὶ γὰρ ὁ Χριστὸς εἶπεν· « Ἄν μὴ ἀναγεννηθῆτε, οὐ μὴ
εἰσέλθητε εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν^b. » 5. « Ὅτι δὲ καὶ
ἀδύνατον εἰς τὰς μήτρας τῶν τεκουσῶν τοὺς ἀπαξ γενομένους
ἐμβῆναι^c, φανερόν παῖσιν ἐστίν. 6. Καὶ διὰ Ἡσαίου τοῦ προφή-
του, ὡς προεγράψαμεν, εἴρηται, τίνα τρόπον φεύζονται τὰς
ἀμαρτίας οἱ ἀμαρτήσαντες καὶ μετανοοῦντες. 7. Ἐλήχθη δὲ
20 οὕτως· « Λούσασθε, καθαροὶ γένησθε, ἀφέλετε τὰς πονηρίας
ἀπὸ τῶν ψυχῶν ὑμῶν, μάθετε καλὸν ποιεῖν, κρίνατε ὀρφανῶν
καὶ δικαιοῦσατε χήραν, καὶ δεῦτε καὶ διαλεχθῶμεν, λέγει
Κύριος· καὶ ἐὰν ὧσιν αἱ ἀμαρτίαι ὑμῶν ὡς φοινικοῦν, ὡσεὶ
ἔριον λευκανῶ, καὶ ἐὰν ὧσιν ὡς κόκκινον, ὡς χιόνα
25 λευκανῶ^d. » 8. « Ἐὰν δὲ μὴ εἰσακούσητέ μου, μάχαιρα
f. 234v ὑμᾶς κατέβηται· τὸ γὰρ στόμα Κυρίου ἐλάλησε ταῦτα^e. »
9. Καὶ λόγον δὲ εἰς τοῦτο παρὰ τῶν ἀποστόλων ἐμάθομεν
τοῦτον. 10. Ἐπειδὴ τὴν πρώτην γένεσιν ἡμῶν ἀγνοοῦντες
κατ' ἀνάγκην γεγενήμεθα ἐξ ὑγρᾶς σπορᾶς κατὰ μῆζιν τὴν
30 τῶν γονέων πρὸς ἀλλήλους καὶ ἐν ἔθεσι φαύλοις καὶ πονηραῖς

61. 11 τοῦ superscr. A || 16 γενομένους : γεννωμένους Stephan Otto Mcv
γεννηθέντας A mg

61. a. Cf. Mt 28, 19 b. Cf. Jn 3, 3, 5; Mt 18, 3 c. Cf. Jn 3, 4
d. Is 1, 16-18 e. Is 1, 20

1. Cf. I, 61, 10 ; 66, 1. La théologie baptismale de Justin semble assez
proche de celle de I P ; voir le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 138,
2.

2. Au milieu du II^e siècle, la forme liturgique du baptême reste encore
variable, bien que la formule trinitaire tende à s'imposer ; voir H WILLIAMS,
« Baptismal Theology and Practice in Rome as reflected in Justin Martyr »,
in : *Essays in Honor of Georges Florovsky*, ed. by A. BLANC and T.E. BIRD,
The Hague-Paris 1974, vol. 3, p. 9-34. Justin ne mentionne aucun des rites
particuliers (onction d'huile, imposition de la main, signation), auxquels la
tradition a rattaché l'effusion de l'Esprit.

mode de régénération¹ dont nous avons nous-mêmes été
régénérés, ils sont régénérés à leur tour : car c'est au nom²
du Dieu, Père et souverain de l'univers, de notre Sauveur
Jésus Christ, et de l'Esprit saint^a, qu'ils prennent alors un
bain dans cette eau.

Le sens du rite 4. Car le Christ a dit : « Si vous n'êtes
pas régénérés, vous n'entrerez pas dans
le royaume des cieux^b. » 5. Or, il est bien évident pour tout le
monde qu'il est impossible, une fois né, de rentrer dans le
sein de sa mère^c. 6. Comme nous l'avons écrit plus haut³, le
prophète Isaïe a expliqué de quelle manière ceux qui ont
péché et qui font pénitence seront délivrés de leurs péchés.
7. Voici ses paroles : « *Lavez-vous, purifiez-vous, chassez les
méchancetés de vos âmes, apprenez à faire le bien, faites
droit à l'orphelin et rendez justice à la veuve, puis venez, et
faisons les comptes, dit le Seigneur. Et si vos péchés sont
comme la pourpre, je les rendrai blancs comme laine, et s'ils
sont comme l'écarlate, je les rendrai blancs comme neige^d.*
8. *Mais si vous ne m'écoutez pas, le glaive vous dévorera,
car la bouche du Seigneur a parlé^e.* » 9. A ce sujet nous avons
aussi reçu des apôtres un enseignement ; le voici⁴. 10. Dans
notre première génération, nous avons été engendrés, igno-
rants et par nécessité, d'une semence liquide⁵, du fait de
l'union mutuelle de nos parents, et nous sommes nés avec
des habitudes mauvaises et des penchants pervers⁶ ; c'est

3. Cf. I, 44, 3.

4. Justin donne ici un résumé de la catéchèse baptismale traditionnelle ;
voir Ph. CARRINGTON, *The primitive Christian Catechism*, Cambridge
1940.

5. Cf. I, 19, 1 ; Voir le commentaire de P. NAUTIN, « Genèse 1, 1-2, de
Justin à Origène », dans CENTRE D'ÉTUDES DES RELIGIONS DU LIVRE, *In
principio. Interprétation des premiers versets de la Genèse*, Paris 1973,
p. 61-94, notamment au sujet de Numénus d'Apamée.

6. Si Justin ne fait pas explicitement appel au péché originel, il n'ignore
pas le poids du péché qui pèse sur l'humanité. Voir le commentaire de
Ph. BOVICHON à *Dial.* 88, 4, note 9.

ἀνα<σ>τροφαῖς γεγόναμεν, ὅπως μὴ ἀνάγκης τέκνα μηδὲ ἀγνοίας μένωμεν ἀλλὰ προαιρέσεως καὶ ἐπιστήμης, ἀφρέσεώς τε ἀμαρτιῶν ὧν προημάρτομεν τύχωμεν, ἐν τῷ ὕδατι ἐπονομάζεται τῷ ἐλομένῳ ἀναγεννηθῆναι καὶ μετανοήσαντι ἐπὶ τοῖς ἡμαρτημένοις τὸ τοῦ πατρὸς τῶν ὅλων καὶ δεσπότηου θεοῦ ὄνομα, αὐτὸ τοῦτο μόνον ἐπιλέγοντες τοῦτον λουσόμενον ἄγοντες ἐπὶ τὸ λουτρὸν. **11.** Ὄνομα γὰρ τῷ ἀρρήτῳ θεῷ οὐδεὶς ἔχει εἰπεῖν· εἰ δέ τις τολμήσειεν εἶναι λέγειν, μέμνηνε τὴν ἄσωτον μανίαν. **12.** Καλεῖται δὲ τοῦτο τὸ λουτρὸν φωτισμός^f, ὡς φωτιζομένων τὴν διάνοιαν τῶν ταῦτα μανθάνοντων. **13.** Καὶ ἐπ' ὀνόματος δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ, τοῦ σταυρωθέντος ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, καὶ ἐπ' ὀνόματος πνεύματος ἁγίου, ὃ διὰ τῶν προφητῶν προεκήρυξε τὰ κατὰ τὸν Ἰησοῦν πάντα, ὃ φωτιζόμενος λούεται.

62. **1.** Καὶ τὸ λουτρὸν δὴ τοῦτο ἀκούσαντες οἱ δαίμονες διὰ τοῦ προφήτου κεκηρυγμένον ἐνήργησαν καὶ βαντίζουσιν ἑαυτοὺς τοὺς εἰς τὰ ἱερά αὐτῶν ἐπιβαίνοντας καὶ προσιέναι αὐτοῖς μέλλοντας, λοιβάς καὶ κνίσας ἀποτελοῦντας· τέλεον δὲ καὶ λούεσθαι ἐπιόντας πρὶν ἔλθειν ἐπὶ τὰ ἱερά, ἔνθα ἴδρυνται,

61. 31 ἀναστροφαῖς Maran Blunt : ἀνατροφαῖς A || 33 ὧν Otto : ὑπὲρ ὧν A || 36-37 ἐπιλέγοντες τοῦτον... ἄγοντες : ἐπιλέγοντος τοῦ τὸν... ἄγοντος Thirlby

62. 3 τοὺς superscr. A || 5 ἐπιόντας Hagen Otto : ἀπιόντας A || post ἔνθα add. αὐτοὶ Ashton

f. Cf. 2 Co 4, 4-6

1. Justin inscrit au compte du baptême la délivrance du Destin fatal et de l'ignorance, sans spécifier davantage ; voir H.O. SCHROEDER, « Fatum (Heimarmene) », *RAC* VII, 587.

2. Cf. I, 65, 1 et *Dial.* 121-123. Le thème de la lumière est central dans la littérature du judaïsme hellénistique missionnaire ; voir K. BERGER, « Jüdisch-hellenistische Missionsliteratur und apokryphe Apostelakten », *Kairos* 17 (1975), p. 232-248. Justin s'est inspiré de cette terminologie, notamment ici et en *Dial.* 121-123, mais il la dépasse par la mention de l'Esprit-Saint, qui caractérise le baptême chrétien.

3. Justin ne donne pas ici la formule baptismale, mais souligne la spécificité du baptême administré « au nom de Jésus » ; cf. Mt 28, 19 ; Ac 1, 5 ; 11, 16, etc ; voir G.W.H. LAMPE, *The Seal of the Spirit. A Study of the Doctrine of Baptism and Confirmation in the NT and the Fathers*, London, 1952, p. 109-111.

pourquoi, afin de ne point demeurer des enfants de la nécessité et de l'ignorance¹, mais de devenir au contraire des enfants de la liberté et de la science, pour obtenir la rémission de nos péchés antérieurs, on invoque, dans l'eau, en faveur de celui qui a choisi d'être régénéré et qui a fait pénitence de ses péchés, le nom de Dieu, le Père et souverain de l'univers, et c'est ce nom seul qui est invoqué par ceux qui conduisent au bain celui qui doit le prendre. **11.** Personne, en effet, ne peut donner un nom au Dieu ineffable, et si quelqu'un avait l'audace de dire qu'il en existe un, c'est qu'il aurait sombré dans une folie inguérissable. **12.** Ce bain est appelé illumination^f, parce que ceux qui reçoivent cet enseignement ont l'esprit inondé de lumière. **13.** Et celui qui est illuminé² est lavé au nom de Jésus-Christ qui a été crucifié sous Ponce Pilate, et au nom de l'Esprit saint³ qui, par la bouche des prophètes, a prédit tout ce qui concerne Jésus.

62. **Les contrefaçons païennes** **1.** Ayant eu connaissance de ce bain, annoncé par les prophètes⁴, les démons s'évertuèrent⁵ afin que s'aspergent aussi eux-mêmes⁶ ceux qui entrent dans leurs temples et se présentent devant eux, pour offrir des libations et des sacrifices⁷ ; en fin de compte ils s'évertuent afin que même les (simples) visiteurs prennent un bain⁸ avant de

4. Cf. I, 44, 3 ; 61, 7 = Is 1, 16-20.

5. Justin aborde, sans plus tarder, la question des prétendues contrefaçons païennes des mystères du culte chrétien ; cet exposé forme le pendant liturgique de la théorie du « larcin » appliquée jusqu'ici aux doctrines que les philosophes grecs sont censés avoir empruntées à Moïse.

6. Les purifications préalables par aspersion ou sous d'autres formes d'ablution étaient usuelles dans les cultes païens ; voir L. KOEP, « Besprengung », *RAC* II, 185-190.

7. Cf. I, 24, 2 ; ATHÉNAGORE, *Leg.* 13, 3 ; 27, 2.

8. Les purifications étaient fréquentes dans les mystères païens ; voir J. JÜTHNER, « Bad », *RAC* I, 1142 s. ; WARTELLE, p. 291.

ἐνεργοῦσι. **2.** Καὶ γὰρ τὸ ὑπολύεσθαι ἐπιβαίνοντας τοῖς ἱεροῖς καὶ τοῖς αὐτοῖς τοὺς θρησκευοντας κελεύεσθαι ὑπὸ τῶν ἱερατευόντων ἐκ τῶν συμβάντων Μωσεῖ τῷ εἰρημένῳ προφήτῃ μαθόντες οἱ δαίμονες ἐμιμήσαντο. **3.** Κατ' ἐκεῖνο γὰρ τοῦ καιροῦ ὅτε Μωσῆς ἐκελεύσθη κατελθὼν εἰς Αἴγυπτον ἐξαγαγεῖν τὸν ἐκεῖ λαὸν τῶν Ἰσραηλιτῶν, ποιμαίνοντος αὐτοῦ ἐν τῇ Ἀραβικῇ γῆ πρόβατα τοῦ πρὸς μητρὸς θεοῦ, ἐν ἰδέᾳ πυρὸς ἐκ βάτου προσωμίλησεν αὐτῷ ὁ ἡμέτερος Χριστός, καὶ εἶπεν· « Ὑπόλυσαι τὰ ὑποδήματά σου καὶ προσελθὼν ἄκουσον ^a. » **4.** Ὁ δὲ ὑπολυσάμενος καὶ προσελθὼν ἀκήκοε κατελθεῖν εἰς Αἴγυπτον καὶ ἐξαγαγεῖν τὸν ἐκεῖ λαὸν τῶν Ἰσραηλιτῶν, καὶ δύναιμι ἰσχυράν ἔλαβε παρὰ τοῦ λαλήσαντος αὐτῷ ἐν ἰδέᾳ πυρὸς Χριστοῦ, καὶ κατελθὼν ἐξήγαγε τὸν λαὸν ποιήσας μεγάλα καὶ θαυμάσια, ἃ εἰ βούλεσθε μαθεῖν, ἐκ τῶν συγγραμμάτων ἐκείνου ἀκριβῶς μαθήσεσθε.

63. **1.** Ἰουδαῖοι δὲ πάντες καὶ νῦν διδάσκουσι τὸν ἀνωνόμαστον θεὸν λελαληκέναι τῷ Μωσεῖ. **2.** Ὄθεν τὸ προφητικὸν πνεῦμα διὰ Ἡσαίου τοῦ προμεμνημένου προφήτου ἐλέγχον αὐτούς, ὡς προσεγράψαμεν, εἶπεν· « Ἐγὼ βοῦς τὸν κτησάμενον καὶ ὄνος τὴν φάτνην τοῦ κυρίου αὐτοῦ, Ἰσραὴλ δὲ με οὐκ ἔγνω καὶ ὁ λαὸς με οὐ συνῆκε ^a. » | **3.** Καὶ Ἰησοῦς δὲ ὁ Χριστός, ὅτι οὐκ ἔγνωσαν Ἰουδαῖοι τί πατὴρ καὶ τί υἱός ^b, ὁμοίως ἐλέγχων αὐτούς καὶ αὐτὸς εἶπεν· « Οὐδεὶς ἔγνω τὸν πατέρα εἰ μὴ ὁ υἱός, οὐδὲ τὸν υἱὸν εἰ μὴ ὁ πατὴρ καὶ οἷς ἂν ἀποκαλύψῃ ὁ υἱός ^c. » **4.** Ὁ Λόγος δὲ τοῦ θεοῦ ἐστὶν ὁ υἱὸς αὐτοῦ, ὡς πρόεφημεν. **5.** Καὶ ἄγγελος δὲ καλεῖται καὶ ἀπόστολος· αὐτὸς

62. 6 post ὑπολύεσθαι add. τοὺς Pautigny || 7 τοῖς αὐτοῖς τοὺς : αὐτοῖς Pautigny || 7-8 post ἱερατευόντων transp. <καὶ αὐτοῖς> Schmid 115

62. a. Cf. Ex 3, 1-5

63. a. Is 1, 3 b. Cf. Jn 8, 19; 16, 3 c. Mt 11, 27

pénétrer dans les sanctuaires où ils résident. **2.** Quant à l'usage selon lequel les prêtres ordonnent de se déchausser à ceux qui entrent dans les temples pour y rendre un culte aux démons, ceux-ci l'ont imité pour l'avoir appris de ce qui est arrivé au prophète Moïse, dont il a été parlé plus haut. **3.** De fait, à l'époque où Moïse reçut l'ordre de descendre en Égypte et d'en faire sortir le peuple d'Israël, — il gardait alors en Arabie les troupeaux de son oncle maternel ¹ —, notre Christ, sous l'apparence d'un feu sortant d'un buisson, lui adressa la parole et lui dit : « Enlève tes chaussures, approche et écoute^a ». **4.** Il se déchaussa, s'approcha et s'entendit intimer l'ordre de descendre en Égypte et d'en faire sortir le peuple d'Israël ; il reçut une puissance considérable du Christ qui lui avait parlé sous l'apparence d'un feu ; il descendit et fit sortir le peuple, après avoir accompli de grands et merveilleux prodiges ; si vous voulez les connaître, vous pourrez en apprendre le détail dans ses écrits.

63.

Les théophanies vétéro-testamentaires

1. Tous les Juifs, aujourd'hui encore, enseignent que c'est le Dieu que l'on ne peut nommer ² qui a parlé à Moïse. **2.** C'est pourquoi, comme nous l'avons écrit plus haut ³, l'Esprit prophétique, par la bouche du prophète Isaïe, déjà mentionné, les réprimande en ces termes : « *Le bœuf connaît son possesseur et l'âne la crèche de son maître, mais Israël ne m'a pas connu et mon peuple ne m'a pas compris*^a ». **3.** Jésus le Christ leur adresse pareillement des reproches, parce qu'ils n'ont pas connu ce qu'est le Père ni ce qu'est le Fils^b, et il leur dit : « *Nul ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et nul ne connaît le Fils si ce n'est le Père et ceux à qui le Fils l'a révélé*^c ». **4.** Or, le Logos de Dieu est son Fils, comme nous l'avons dit ⁴. **5.** Il est appelé aussi

3. Cf. I, 37, 1 ; 63, 12.

4. Cf. I, 21, 1 ; 22, 2 ; 23, 2 ; 32, 10.

1. Il s'agit, en réalité, de son beau-père Jéthro (Ex 3, 1 ; 4, 18).

2. Dieu n'est pas seulement ineffable : cf. I, 9, 3 ; il est impossible de le nommer, de lui donner un nom : cf. I, 10, 1 ; 61, 11 et II, 5(6), 1-3 ; *Dial.* 126, 2 ; 127, 2 et 4.

γὰρ ἀπαγγέλλει ἕσα δεῖ γνωσθῆναι, καὶ ἀποστέλλεται, μηνύ-
 σων ἕσα ἀγγέλλεται, ὡς καὶ αὐτὸς ὁ κύριος ἡμῶν εἶπεν· « Ὁ
 ἐμοῦ ἀκούων ἀκούει τοῦ ἀποστείλαντός με ^d. » **6.** Καὶ ἐκ τῶν
 15 τοῦ Μωσέως δὲ συγγραμμάτων φανερόν τοῦτο γενήσεται. **7.**
 Λέλεκται δὲ ἐν αὐτοῖς οὕτως· « Καὶ ἐλάλησε Μωσεῖ ἄγγελος
 θεοῦ ἐν φλογὶ πυρὸς ἐκ τῆς βάτου ^e καὶ εἶπεν· Ἐγὼ εἰμι ὁ
 ὢν ^f, θεὸς Ἀβραάμ, θεὸς Ἰσαάκ, θεὸς Ἰακώβ, ὁ θεὸς τῶν
 πατέρων σου ^g. » **8.** « Κάτελθε εἰς Αἴγυπτον καὶ ἐξάγαγε τὸν
 20 λαόν μου ^h. » **9.** Τὰ δ' ἐπόμενα ἐξ ἐκείνων βουλόμενοι μαθεῖν
 δύνασθε· οὐ γὰρ δυνατόν ἐν τούτοις ἀναγράψαι πάντα. **10.**
 Ἄλλ' εἰς ἀπόδειξιν γεγονάσιν οἶδε οἱ λόγοι ὅτι υἱὸς θεοῦ καὶ
 ἀπόστολος Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς ἐστίν, πρότερον Λόγος ὢν, καὶ
 ἐν ιδέᾳ πυρὸς ποτὲ φανείς, ποτὲ δὲ καὶ ἐν εἰκόνι ἀσωμάτων
 25 νῦν δὲ διὰ θελήματος θεοῦ ὑπὲρ τοῦ ἀνθρωπέου γένους
 ἀνθρωπος γενόμενος ὑπέμεινε καὶ παθεῖν ἕσα αὐτὸν ἐνήργη-
 σαν οἱ δαίμονες διατεθῆναι ὑπὸ τῶν ἀνοήτων Ἰουδαίων. **11.**
 Οἵτινες ἔχοντες ῥητῶς εἰρημένον ἐν τοῖς Μωσέως συντάγμα-
 30 σι· « Καὶ ἐλάλησεν ἄγγελος τοῦ θεοῦ τῷ | Μωσεῖ ἐν πυρὶ
 φλογὸς ἐν βάτῳ ⁱ » καὶ εἶπεν· « Ἐγὼ εἰμι ὁ ὢν ^j, ὁ θεὸς
 Ἀβραάμ καὶ ὁ θεὸς Ἰσαάκ καὶ ὁ θεὸς Ἰακώβ ^k », τὸν τῶν
 ὄλων πατέρα καὶ δημιουργὸν τὸν ταῦτα εἰπόντα λέγουσιν
 εἶναι. **12.** Ὅθεν καὶ τὸ προφητικὸν πνεῦμα ἐλέγχον αὐτοῦς

f. 236r
63. 12 ἀπαγγέλλει: παραγγέλλει A mg || 24 ἀσωμάτων A^{pc} Maran:
 ἀσωμάτων A^{ac}

d. Lc 10, 16 (cod D); cf. Mt 10, 40 e. Cf. Ex 3, 2 f. Ex 3, 14
 g. Ex 3, 15 h. Cf. Ex 3, 10 i. Cf. Ex 3, 2 j. Ex 3, 14 k. Ex 3, 15

1. Cf. I, 63, 7. 11. 14; *Dial.* 56, 4; 60, 2-4; 86, 3; ORIGÈNE, *C. Cels.* VII, 25; *In Joh.* 1, 38; *Const. apost.* II, 30, 2. Justin attribue ici au Christ des titres de christologies plus anciennes, déjà dépassées par la théologie du Logos, qu'il représente. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 75, 3, note 7.

Ange (messenger) et Apôtre (envoyé) ¹, car il annonce tout ce qu'il faut connaître et il est envoyé pour révéler tout ce qui est annoncé, comme lui, notre Seigneur, nous l'a dit lui-même: « *Celui qui m'écoute écoute celui qui m'a envoyé* ^d ». **6.** Cela apparaîtra clairement d'après les écrits de Moïse. **7.** Voici ce qui y est dit: « *Un ange de Dieu parla à Moïse dans une flamme de feu du sein du buisson^e et lui dit: Je suis Celui qui est^f, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu de tes pères^g.* **8.** *Descends en Égypte et fais en sortir mon peuple^h.* » **9.** La suite, vous pouvez l'apprendre, si vous le désirez, en lisant ces écrits, car il n'est pas possible de tout rapporter ici. **10.** Mais ces paroles ont été citées en vue de démontrer que Jésus le Christ est le Fils de Dieu et son Envoyé, parce qu'il est d'abord son Logos et qu'il est apparu ensuite ², tantôt sous l'apparence d'un feu, tantôt sous une figure incorporelle; mais à notre époque, devenu homme par la volonté de Dieu, pour le salut du genre humain ³, il a accepté de souffrir ⁴ tous les mauvais traitements que les démons avaient entrepris de lui faire subir par l'intermédiaire des Juifs insensés. **11.** Ceux-ci, qui possèdent pourtant ces paroles expresses consignées dans les écrits de Moïse: « *Un ange de Dieu parla à Moïse dans une flamme de feu au sein du buissonⁱ et lui dit: Je suis Celui qui est^j, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob^k.* », prétendent que celui qui a parlé ainsi est le Père et le créateur de l'univers. **12.** Voilà pourquoi l'Esprit pro-

2. C'est une affirmation constante de la part de Justin que le Logos divin, le Fils de Dieu, son Ange ou son Envoyé, est le sujet des théophanies de l'Ancien Testament. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 60, 1, note 2.

3. En II, 5(6), 5, Justin ajoutera un second motif de l'Incarnation, à savoir la ruine des puissances maléfiques (les mauvais démons); cf. IRÉNÉE, *Adv. Haer.* I, 2.

4. Cf. *Dial.* 67, 6 et le commentaire de Ph. BOBICHON, ad locum, note 12, à propos du verbe ὑπομένειν.

εἶπεν « Ἰσραὴλ δέ με οὐκ ἔγνω, καὶ ὁ λαὸς με οὐ συνῆκε ¹. »
 35 **13.** Καὶ πάλιν ὁ Ἰησοῦς, ὡς ἐδηλώσαμεν, παρ' αὐτοῖς ὧν
 εἶπεν « Οὐδεὶς ἔγνω τὸν πατέρα εἰ μὴ ὁ υἱός, οὐδὲ τὸν υἱὸν εἰ
 μὴ ὁ πατήρ καὶ οἷς ἂν ὁ υἱὸς ἀποκαλύψῃ ^m. » **14.** Ἰουδαῖοι οὖν
 ἡγησάμενοι αἶε τὸν πατέρα τῶν ὄλων λελαληκέναι τῷ Μωσῆϊ,
 40 τοῦ λαλήσαντος αὐτῷ ὄντος υἱοῦ τοῦ θεοῦ, ὃς καὶ ἄγγελος καὶ
 ἀπόστολος κέκληται, δικαίως ἐλέγχονται καὶ διὰ τοῦ προφη-
 τικοῦ πνεύματος καὶ δι' αὐτοῦ τοῦ Χριστοῦ, ὡς οὔτε τὸν
 πατέρα οὔτε τὸν υἱὸν ἔγνωσαν ⁿ. **15.** Οἱ γὰρ τὸν υἱὸν πατέρα
 φάσκοντες εἶναι ἐλέγχονται μήτε τὸν πατέρα ἐπιστάμενοι,
 45 μῆθ' ὅτι ἐστὶν υἱὸς τῷ πατρὶ τῶν ὄλων γινώσκοντες ὃς
 λόγος ^o καὶ πρωτότοκος ^p ὧν τοῦ θεοῦ καὶ θεὸς ὑπάρχει. **16.**
 Καὶ πρότερον διὰ τῆς τοῦ πυρὸς μορφῆς καὶ εἰκόνας ἀσωμά-
 του τῷ Μωσῆϊ καὶ τοῖς ἑτέροις προφήταις ἐφάνη νῦν δ' ἐν
 χρόνοις τῆς ὑμετέρας ἀρχῆς, ὡς προείπομεν, διὰ παρθένου
 ἀνθρώπου γενόμενος κατὰ τὴν τοῦ πατρὸς βουλήν ὑπὲρ σωτη-
 50 ρίας τῶν πιστευόντων αὐτῷ καὶ ἐξουθενηθῆναι καὶ παθεῖν ^q
 ὑπέμεινε, ἵνα ἀποθανὼν καὶ ἀναστὰς νικήσῃ τὸν θάνατον.
17. Τὸ δὲ εἰρημένον ἐκ βάρου ^r τῷ Μωσῆϊ « Ἐγὼ εἰμι ὁ
 f. 236v ὧν ^s, » | « ὁ θεὸς Ἀβραάμ καὶ ὁ θεὸς Ἰσαὰκ καὶ ὁ θεὸς
 Ἰακώβ καὶ ὁ θεὸς τῶν πατέρων σου ^t » σημαντικὸν τοῦ καὶ
 55 ἀποθανόντας ἐκείνους μένειν ^u καὶ εἶναι αὐτοῦ τοῦ Χριστοῦ
 ἀνθρώπους· καὶ γὰρ πρῶτοι τῶν πάντων ἀνθρώπων ἐκεῖνοι

63. 45 λόγος καὶ transp. Lange Thirlby Otto : καὶ λόγος A

l. Is 1, 3 m. Mt 11, 27 n. Cf. Jn 8, 19 ; 16, 3 o. Cf. Jn 1, 1
 p. Cf. Col 1, 15 q. Cf. Mc 9, 12 r. Cf. Ex 3, 2 s. Ex 3, 14 t. Ex
 3, 15 u. Cf. Lc 20, 37

1. Justin doit à Philon le thème de la polysémie du Logos ; voir BOUR-
 GEOIS, p. 109-116 et Ph. BOVICHON, Appendice XII, p. 978-1015.

2. Justin semble polémique ici contre des spéculations à tendance
 modaliste. Diverses opinions ont été exprimées à ce sujet. Voir A. GRILL-
 MEIER, *Jesus der Christus im Glauben der Kirche*, p. 203-204 et 228 ; W.

phétique les réprimande en ces termes : « *Israël ne m'a pas
 connu et mon peuple ne m'a pas compris* ¹ ». **13.** A son tour
 Jésus, comme nous l'avons montré, a dit, quand il était au
 milieu d'eux : « *Nul n'a connu le Père si ce n'est le Fils et
 nul n'a connu le Fils si ce n'est le Père et ceux à qui le Fils
 l'a révélé* ^m ». **14.** Les Juifs donc, parce qu'ils pensent tou-
 jours que c'est le Père de l'univers qui a parlé à Moïse, alors
 que celui qui lui a parlé c'est le Fils de Dieu, qui est appelé et
 son Ange et son Envoyé ¹, se voient reprocher à juste titre, et
 par l'Esprit prophétique et par le Christ lui même, de
 n'avoir connu ni le Père ni le Fils ⁿ. **15.** De fait, ceux qui
 soutiennent que le Fils est le Père ² encourent le reproche de
 ne pas connaître le Père et d'ignorer que le Père de l'univers
 a un Fils qui, en tant que Logos ^o et premier-né ^p de Dieu, est
 Dieu lui aussi. **16.** Il est apparu ³ d'abord sous la forme du
 feu et d'une figure incorporelle, à Moïse et aux autres pro-
 phètes, mais maintenant, aux temps de votre empire,
 comme nous l'avons dit plus haut, né d'une vierge, il est
 devenu homme, selon la volonté du Père, pour le salut de
 ceux qui croient en lui, et il a accepté d'être compté pour
 rien et de souffrir ^q, afin de vaincre la mort par sa mort et sa
 résurrection. **17.** Quant aux paroles que Moïse entendit sor-
 tir du buisson ^r : « *Je suis Celui qui est* ^s, *le Dieu d'Abraham,*
le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, le Dieu de tes pères ^t »,
 elles signifient que, même après leur mort, ces personnages
 continuent d'exister ^u et qu'ils sont les hommes du Christ
 lui-même, car enfin, les premiers de tous les hommes, ils se

MARCUS, *Der Subordinationismus als historisches Phänomen*, München
 1963, p. 127 s. ; A. MICHEL, « Trinité », *DTC* XVII, 1616-1619.

3. Les écrits de Justin sont parmi les plus anciens documents chrétiens
 qui donnent une interprétation christologique des angélophanies et des
 théophanies de l'Ancien Testament, et les seuls textes connus du I^{er} et du
 II^e siècle dans lesquels cette interprétation est traitée explicitement. Voir
 le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 128, 2, note 1, et l'*Index analy-
 tique* : Théophanies, p. 1077-1078.

περὶ θεοῦ ζήτησιν ἠσυχολήθησαν, Ἀβραάμ μὲν πατὴρ ὢν τοῦ Ἰσαάκ, Ἰσαάκ δὲ τοῦ Ἰακώβ, ὡς καὶ Μωσῆς ἀνέγραψε.

- 64.** 1. Καὶ τὸ ἀνεγείρειν δὲ τὸ εἶδωλον τῆς λεγομένης Κόρης ἐπὶ ταῖς τῶν ὑδάτων πηγαῖς ἐνεργῆσαι τοὺς δαίμονας, λέγοντας θυγατέρα αὐτὴν εἶναι τοῦ Διός, μιμησαμένους τὸ διὰ Μωσέως εἰρημένον, ἐκ τῶν προειρημένων νοῆσαι δύνασθε. **2.** 5 Ἐφη γὰρ ὁ Μωσῆς, ὡς προεγράψαμεν « Ἐν ἀρχῇ ἐποίησεν ὁ θεὸς τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν. **3.** Ἡ δὲ γῆ ἦν ἀόρατος καὶ ἀκατασκευάστος, καὶ πνεῦμα θεοῦ ἐπεφέρετο ἐπάνω τῶν ὑδάτων ⁴. ». **4.** Εἰς μίμησιν οὖν τοῦ λεχθέντος ἐπιφερομένου τῷ ὕδατι πνεύματος θεοῦ τὴν Κόρην θυγατέρα τοῦ Διὸς ἔφασαν. **5.** Καὶ τὴν Ἀθηναῖαν δὲ ὁμοίως πονηρευόμενοι θυγατέρα τοῦ Διὸς ἔφασαν, οὐκ ἀπὸ μίξεως, ἀλλ', ἐπειδὴ ἐννοηθέντα τὸν θεὸν διὰ λόγου τὸν κόσμον ποιῆσαι ἔγνωσαν, ὡς τὴν πρῶτην ἐννοίαν ἔφασαν τὴν Ἀθηναῖαν ὅπερ γελοιότατον ἡγούμεθα εἶναι, τῆς ἐννοίας εἰκόνα παραφέρειν θηλειῶν μορφήν. **6.** 15 Καὶ ὁμοίως τοὺς ἄλλους λεγομένους υἱοὺς τοῦ Διὸς αἱ πράξεις ἐλέγχουσιν.

64. 8 ἐπιφερομένου : ἐπιφέρεσθαι Otto

64, 1-2 DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique* V, 4 ; PAUSANIAS, *Périégète* IV, 33, 4

64, 10-11 HÉSIODE, *Théogonie* 886 s.

64, 13 PINDARE, *Olympiques* VII, 35s.

64. a. Gn 1, 1-2

1. Justin reconnaît aux patriarches de l'Ancien Testament la dignité de chrétiens avant la lettre, non point tant à cause de leur foi au Messie promis, que parce qu'ils furent en quelque sorte les premiers philosophes, dès lors qu'ils se sont employés à chercher Dieu (cf. *Dial.* 2, 1).

2. Coré, fille de Déméter, fut enlevée par Hadès, qui l'épousa ; elle devint reine des Enfers sous le nom de Perséphone ; cf. ARISTIDE, *Apol.* 11, 6 (Sy), et le commentaire de B. POUJOL, *SC* 470, p. 258 (Bibliographie).

3. Cf. I, 59, 3.

sont consacrés à la recherche de Dieu ¹ : Abraham, qui fut le père d'Isaac, et Isaac, le père de Jacob, ainsi que Moïse l'a écrit.

64. Les mythes de Coré et d'Athéna

1. Si l'on élève auprès des sources la statue de la déesse que l'on appelle Coré ², c'est encore à l'inspiration des démons, qui prétendent qu'elle est fille de Zeus, et qui imitent ce qui a été dit par Moïse ; vous pouvez le comprendre d'après ce que nous avons indiqué plus haut. **2.** De fait, comme nous l'avons écrit ³, Moïse a dit : « *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. 3. La terre était invisible et informe, et l'Esprit de Dieu était porté au-dessus des eaux* ⁴. ». **4.** C'est donc pour imiter ce qui est dit de l'Esprit de Dieu porté au-dessus des eaux, que les démons ont prétendu que Coré était une fille de Zeus. **5.** Pareillement leur intention perverse leur a fait prétendre qu'Athéna était une fille de Zeus, née sans union charnelle ; mais, comme ils savaient que Dieu a créé par son Logos le monde, qu'il avait d'abord conçu dans sa pensée ⁴, ils prétendirent qu'Athéna était en quelque sorte cette première pensée. C'est là, croyons-nous, le comble du ridicule ⁵, que de proposer une figure féminine pour l'image de la pensée. **6.** Il en est de même des autres prétendus fils de Zeus ; leurs actions les condamnent.

4. Allusion à la conception platonicienne des idées comme pensées de Dieu ; voir G. MAY, *Schöpfung aus dem Nichts*, p. 129 ; G. BARDY, « Justin », *DTC* VIII, 2257.

5. BLUNT, p. 97, écrit à ce propos : « Aux yeux de Justin, le ridicule n'est pas que la figure soit féminine, il est dans le fait même d'imaginer une réalité immatérielle sous une forme corporelle ».

5. 1. Ἡμεῖς δὲ μετὰ τὸ οὕτως λοῦσαι τὸν πεπεισμένον καὶ συγκατατεθειμένον ἐπὶ τοὺς λεγομένους ἀδελφοὺς ἄγομεν, ἐνθα συνηγμένοι εἰσὶ, κοινὰς εὐχὰς ποιησόμενοι ὑπὲρ τε ἑαυτῶν καὶ τοῦ φωτισθέντος καὶ ἄλλων πανταχοῦ πάντων εὐτόνως, ὅπως καταξιοθῶμεν τὰ ἀληθῆ μαθόντες καὶ δι' ἔργων ἀγαθοῖ πολιτευταὶ καὶ φύλακες τῶν ἐντεταλμένων εὐρεθῆναι, ὅπως τὴν αἰώνιον σωτηρίαν σωθῶμεν. 2. Ἀλλήλους φιλήματι ἀσπαζόμεθα καυσάμενοι τῶν εὐχῶν. 3. Ἐπειτα προσφέρεται

65. 6 ἀγαθοῖ πολιτευταὶ A : ἀγαθῶν πολιτευσθαι O || 7 post ἀλλήλους add. δὲ Ashton Mcv

65, 3 PLINE LE JEUNE, *Lettres* X 96, 7

65, 4 PHILON, *De specialibus legibus* I, 97.168. 190 ; II, 167

65. a. Cf. Mt 23, 8

1. A l'instar de la *Tradition apostolique* (c. 21), des *Actes de Thomas* (c. 26 s. ; 50 ; 157), des *Actes de Pierre* (c. 5), de l'*Évangile de Philippe* (*sent.* 23 ; 68), Justin offre la première description de l'eucharistie baptismale ; il la complète, en I, 67, en évoquant la synaxe dominicale, à l'instar de la *Didachè* (c. 9 et 14), d'Ignace d'Antioche (*Eph.* 13, 1 ; *Magn.* 7, 2 ; *Trall.* 7, 2 ; *Smyrn.* 7, 1 ; 8, 1) et d'Irénée (*Adv. Haer.* IV, 18 ; V, 2). Il écrit à Rome, mais sa description de l'eucharistie s'intègre harmonieusement dans le cadre élargi des liturgies de l'aire hellénistique. Pour l'aire syro-palestinienne, voir W. EILERT, *Abendmahl und Kirchengemeinschaft in der alten Kirche hauptsächlich des Ostens*, Berlin 1954.

2. Le passage du baptisé, du lieu de son baptême au lieu où sera célébrée l'eucharistie baptismale, est lourd de significations théologiques, ecclésiologiques et « juridiques » ; voir O. HEGGELBACHER, *Die christliche Taufe als Rechtsakt nach dem Zeugnis der frühen Christenheit*, Fribourg/Suisse 1953. Le plus important des effets, « juridiquement » liés au baptême, dut être, pour nombre de candidats issus des classes inférieures de la société, l'assurance de pouvoir compter désormais sur les services d'assistance des communautés ; cf. I, 67, 6-7 ; voir J. GAGÉ, *Les classes sociales dans l'Empire romain*, Paris 1971, p. 319-326.

65.

L'eucharistie baptismale¹ 1. Quant à nous, après avoir ainsi conduit au bain celui qui a embrassé la foi et a marqué son assentiment (à notre doctrine), nous le menons² chez ceux que nous appelons « frères³ », au lieu où ils sont assemblés⁴ ; nous récitons avec ferveur des prières communes⁵ pour nous-mêmes, pour celui qui a été « illuminé⁶ », et pour tous les autres, où qu'ils se trouvent, afin qu'après avoir connu la vérité, nous méritions aussi, par nos actions, d'être reconnus comme gens de bonne conduite⁷ et bons observateurs des commandements, afin de parvenir ainsi au salut éternel. 2. Quand les prières sont terminées, nous nous saluons mutuellement par un baiser⁸. 3. Ensuite on apporte à celui qui

3. La dénomination, usuelle dès l'époque apostolique, est commune dans l'Église ancienne ; voir E.H. SCHELKLE, « Bruder », *RAC* II, 631-640 ; notamment 636 ; M. DUJARIER, *L'Église fraternité. Les origines de l'expression « adelphotès-fraternitas » aux trois premiers siècles du christianisme*, Paris 1991 ; *infra*, II, 1, 1 et la note 6, p. 319.

4. Justin se montre d'une extrême discrétion sur le lieu de réunion de l'assemblée chrétienne. Il l'est davantage encore sur « le corps des chrétiens » comme tel, l'Église, dont il ne fait nulle part mention dans l'*Apolo-gie*. Pour les passages du *Dial.* où il l'évoque, voir O. LINTON, « Ekklesia », *RAC* IV, 917 s.

5. De même que les Juifs offrent des sacrifices pour l'empereur (JOSÉ-PHE, *B. Iud.* II, 197) et pour tout le genre humain (PHILON, *Spec. leg.* I, 97. 168. 190 ; II, 167), les chrétiens prient pour les autorités politiques et pour l'empereur ; cf. I, 14, 3 ; 17, 3 et *Dial.* 18, 3 ; 35, 8 ; 133, 6. Voir O. MICHEL, « Gebet II (Fürbitte) », *RAC* IX, 1-36, notamment 18-19 et 23.

6. Cf. I, 61, 12 et 13.

7. Cf. I, 4, 2. L'insistance de Justin sur le loyalisme des chrétiens se justifie d'autant plus que tous les droits civiques leur sont refusés ; voir L. WENGER, « Bürgerrecht », *RAC* II, 778-786.

8. On distinguera de l'usage commun antique de la salutation par un baiser (voir K. THRAEDE, « Friedenskuss », *RAC* VIII, 505-511), attesté dans le Nouveau Testament et dans la littérature paléochrétienne, le baiser « liturgique », dont Justin est le premier témoin. D'après lui, c'est après la prière universelle (qui achevait la liturgie de la parole) que les chrétiens s'embrassaient (ou : se saluaient en échangeant un baiser). Ce geste liturgique était prétexte à calomnie.

τῷ προεστῶτι ^b τῶν ἀδελφῶν ἄρτος καὶ ποτήριον ὕδατος καὶ
 10 κράματος, καὶ οὗτος λαβὼν αἶνον καὶ δόξαν τῷ πατρὶ τῶν
 ὄλων διὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ πνεύματος τοῦ ἁγίου
 ἀναπέμπει καὶ εὐχαριστίαν ὑπὲρ τοῦ κατηξιῶσθαι τούτων
 παρ' αὐτοῦ ἐπὶ πολὺ ποιεῖται· οὐ συντελέσαντος τὰς εὐχὰς
 καὶ τὴν εὐχαριστίαν πᾶς ὁ παρῶν λαὸς ἐπευφημεῖ λέγων·
 15 Ἄμην ^c. 4. Τὸ δὲ ἄμην τῇ ἑβραϊδὶ φωνῇ τὸ γένοιτο σημαί-
 νει. 5. Εὐχαριστήσαντος δὲ τοῦ προεστῶτος καὶ ἐπευφημή-
 σαντος παντὸς τοῦ λαοῦ οἱ καλούμενοι παρ' ἡμῶν διάκονοι
 διδῶσιν ἐκάστῳ τῶν παρόντων μεταλαβεῖν ἀπὸ τοῦ εὐχαρι-
 στηθέντος ἄρτου καὶ οἴνου καὶ ὕδατος καὶ τοῖς οὐ παροῦσιν
 20 ἀποφέρουσι.

66. 1. Καὶ ἡ τροφή αὕτη καλεῖται παρ' ἡμῶν εὐχαριστία, ἧς
 οὐδενὶ ἄλλῳ μετασχεῖν ἐξόν ἐστιν ἢ τῷ πιστεύοντι ἀληθῆ

65. 9 ποτήριον A O : ποτήρια Mcv || 9-10 ὕδατος καὶ κράματος : ὕδατος O
 Harnack 130 κράματος Ashton Schmid 126 ἔχον ([ἀνα]δεξάμενον) ὕδατος
 κράμα Schmid 127 || 10 οὗτος : οὕτως O || αἶνον : ὕμνον O || 12 καὶ
 superscr. A || 16 ἐπευφημήσαντος : εὐφημήσαντος O || 17 ἡμῶν : ἡμῶν O ||
 18 διδῶσιν : διδῶσιν O διδοῦσι O mg (m. rec.)

b. Cf. 1 Tm 5, 17 c. Cf. 1 Co 14, 16

1. Cf. I, 65, 5 ; 67, 4.5.6. Le terme προεστῶς, qui n'appartient pas au vocabulaire spécifiquement chrétien, a sans doute été choisi délibérément par Justin lui-même : de fait, ce terme générique lui permet, en toute discrétion, d'englober la diversité des situations concrètes, à Rome même et hors de Rome, sans avoir à les préciser à l'intention de ses interlocuteurs païens ; voir T.G. JALLAND, « Justin Martyr and the president of the Eucharist » *StPatr* 5, *TU* 80, Berlin 1962, p. 83-85 ; J. FEDWICK, « The function of the *proestōs* in the earliest *koinōnia* », *RThAM* 48 (1981), p. 5-13.

2. Le passage a donné lieu à bien des interprétations, depuis la controverse suscitée par A. HARNACK, *Brod und Wasser. Die eucharistischen Elemente bei Justin*, Leipzig, 1891. Il reste vrai que certains groupes limitaient les éléments eucharistiques au pain et à l'eau. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 70, 4, note 10 (Bibliographie).

3. La prière d'action de grâces prononcée sur les éléments de l'eucharistie s'inscrit dans la tradition des prières juives accompagnant les repas (*berakhoth*) ; leur dessin général et leurs thèmes majeurs (adoration, louange, reconnaissance) sont analogues ; voir STRACK-BILERBECK IV, p. 611-639 ; A. STUBER, « Eulogia », *RAC* VI, 914 s.

préside^b l'assemblée des frères du pain et une coupe d'eau et de vin trempé² ; les ayant pris, celui-ci adresse louange et gloire³ au Père de l'univers, par le nom du Fils et de l'Esprit saint, et il fait une longue action de grâces parce que nous avons été jugés dignes de recevoir de Lui ces dons. Quand il a terminé les prières et actions de grâces⁴, tout le peuple présent exprime son accord par des acclamations, en disant : Amen⁵. 4. Amen est un mot hébreu, qui signifie : Ainsi soit-il. 5. Quand le président de l'assemblée a achevé la prière d'action de grâces et que tout le peuple a exprimé son accord, ceux que nous appelons les diacres⁶ distribuent à chacun des assistants du pain et du vin mélangé d'eau, sur lesquels a été prononcée la prière de l'action de grâces, et ils en portent aux absents.

66. 1. Or cette nourriture reçoit chez nous le nom d'eucharistie⁷, et il n'est permis à personne d'y prendre part⁸, s'il ne

4. Si les écrits de Justin n'offrent aucune formule doxologique au sens propre du terme, plusieurs passages en indiquent le contenu et l'occasion, notamment en I, 13, 1 ; 65, 3 ; 67, 5. Voir A. STUBER, « Doxologie », *RAC* IV, 217.

5. Cf. I, 67, 5. L'usage de corroborer par ce terme l'affirmation, le serment ou la prière d'un tiers, est attesté dans l'Ancien Testament. Les premières communautés chrétiennes l'ont repris, pour exprimer leur foi au Dieu Créateur et en Jésus-Christ, le Rédempteur, le « Oui » éternel de Dieu. Voir K. SCHNEIDER, « Amen », *RAC* I, 378-381 ; A.A. HÄUSSLING, « Amen », *LThK* 1(1993), 500 ; A. STUBER, « Amen », *RAC* Suppl. 1, p. 310-323, notamment p. 317.

6. Cf. I, 67, 5. Voir Th. KLAUSER, « Diakon », *RAC* III, 888-909 (Bibliographie) ; BARNARD, p. 180.

7. Cf. I, 65, 3 et 67, 5 ; *Dial.* 41, 1 et 3 ; 117, 1. Le terme, qui signifie littéralement : action de grâces, a pris valeur technique ; il a relayé le mot primitif de « fraction du pain » (Lc 24, 35), sans doute lorsque la célébration eucharistique fut dissociée du repas préliminaire ; voir J. BEHM, « κλάω, κλάσις, κλάσμα » *ThWNT*, III, 726-743 ; J. HAMILTON, « Justin's Apology 66. A review of scholarship and suggested synthesis », *ETHL* 48 (1972), p. 554-560 ; A. HAMMAN, « Valeur et signification des renseignements liturgiques de Justin », *StPatr* 13, *TU* 116, Berlin 1975, p. 364-375.

8. En énumérant les conditions d'admission au mystère eucharistique : la foi, la réception du baptême, et une vie conforme à l'enseignement du Christ, Justin souligne l'innocence du culte chrétien.

εἶναι τὰ δεδιδραγμένα ὑφ' ἡμῶν, καὶ λουσαμένῳ τὸ ὑπὲρ ἀφέ-
 f. 237v σεως ἁμαρτιῶν καὶ εἰς ἀναγέννησιν | λουτρόν, καὶ οὕτως
 5 βιοῦντι ὡς ὁ Χριστὸς παρέδωκεν. **2.** Οὐ γὰρ ὡς κοινὸν ἄρτον
 οὐδὲ κοινὸν πόμα ταῦτα λαμβάνομεν· ἀλλ' ὅν τρόπον διὰ
 Λόγου Θεοῦ σαρκοποιηθεὶς ^a Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ σωτὴρ ἡμῶν
 καὶ σάρκα καὶ αἷμα ὑπὲρ σωτηρίας ἡμῶν ἔσχεν, οὕτως καὶ
 τὴν δι' εὐχῆς λόγου τοῦ παρ' αὐτοῦ εὐχαρισθηθεῖσαν τροφήν,
 10 ἐξ ἧς αἷμα καὶ σάρκες κατὰ μεταβολὴν τρέφονται ἡμῶν,
 ἐκείνου τοῦ σαρκοποιηθέντος Ἰησοῦ καὶ σάρκα καὶ αἷμα
 ἐδιδάχθημεν εἶναι. **3.** Οἱ γὰρ ἀπόστολοι ἐν τοῖς γενομένοις
 ὑπ' αὐτῶν ἀπομνημονεύμασιν, ἃ καλεῖται εὐαγγέλια, οὕτως
 παρέδωκαν ἐντετάλθαι αὐτοῖς· τὸν Ἰησοῦν λαβόντα ἄρτον
 15 εὐχαριστήσαντα εἰπεῖν· «Τοῦτο ποιεῖτε εἰς τὴν ἀνάμνησίν
 μου, τοῦτό ἐστι τὸ σῶμά μου ^b.» καὶ τὸ ποτήριον ὁμοίως
 λαβόντα καὶ εὐχαριστήσαντα εἰπεῖν· «Τοῦτό ἐστι τὸ αἷμά
 μου ^c.» καὶ μόνους αὐτοῖς μεταδοῦναι.

66. 3 δεδιδραγμένα : δεδαγμένα O δεδειγμένα ἢ δεδιδραγμένα O mg (m. rec.) || 6 ταῦτα : πάντα O || 10 σάρκες : σῆρξ O || 13 ἃ — εὐαγγέλια : ἃ εὐαγγέλια καλοῦνται O || 15 ποιεῖτε O Stephan : ποιεῖται A || 16 τοῦτό ἐστι Stephan Otto : τουτέστι A τοῦτ' ἐστὶ O A m. rec.

66. a. Cf. Jn 1, 14 b. Lc 22, 19 c. Cf. Mt 26, 27-28

1. Cf. I, 61, 3.10.

2. Cf. I, 46, 5 ; 32, 10 et 14 ; *Dial.* 100, 5, 1 et 5. En *Dial.* 41, 1, Justin souligne que le Christ nous a prescrit de célébrer l'eucharistique « en souvenir de la souffrance qu'il a subie pour tous les hommes qui sont purifiés dans leurs âmes de tout péché », indiquant ainsi que l'eucharistique est un mémorial de la Passion ; cf. *Dial.* 70, 4 ; 117, 1-5. La notion de mémorial a fait l'objet de nombreux travaux depuis 1955 ; voir le *ThWNT* X (1979), à l'article : ἀνάμνησις ; W. THEILER, « Erinnerung », *RAC* VI, 43-54 ; H.B. MEYER, « Anamnese. V. Liturgisch », *LThK* 1 (1993), 588.

3. Justin reprend en *Dial.* 117, 2, et 5, l'assonance εὐχαί - εὐχαριστία, déjà utilisée par PHILON, *Spec.* I, 97 ; ces deux termes qui désignent les prières et les actions de grâces des Juifs ne se confondent pas avec leurs sacrifices (θυσία) ; voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 117, 2, note 10.

4. Cf. 13, 1.

croit à la vérité de notre doctrine, s'il n'a reçu le bain ¹ pour la rémission des péchés et en vue de la régénération, et s'il ne vit selon les préceptes donnés par le Christ. **2.** Car nous ne la prenons pas comme du pain ni comme une boisson ordinaires mais, de même que Jésus Christ notre Sauveur, fait chair ^a par la vertu du Logos de Dieu, eut chair et sang pour notre salut, de même la nourriture « eucharistiee ³ » par un discours de prière ⁴ qui vient de lui – nourriture dont notre sang et nos chairs sont nourris ⁵ moyennant une transformation – est précisément, d'après ce que nous avons appris, la chair et le sang de ce Jésus fait chair. **3.** En effet, les Apôtres, dans leurs Mémoires ⁶, que l'on appelle Évangiles ⁷, rapportent qu'il leur a été ordonné d'agir ainsi : après avoir pris du pain et rendu grâces, Jésus dit : « *Faites ceci* ⁸ *en mémoire de moi ; ceci est mon corps* ^b » ; de même, après avoir pris la coupe et rendu grâces, il dit : « *Ceci est mon sang* ^c » ; et il les leur donna, à eux seuls.

5. Si le réalisme eucharistique de Justin est incontestable, l'apologiste ne cherche pas à expliquer comment s'opère la mutation mystérieuse du pain et du vin au corps et au sang du Christ, et il serait vain de vouloir préciser sa pensée. Plusieurs théologiens ont voulu expliciter l'opinion de Justin quant à ce processus ; voir, entre autres, WARTELE, p. 296 ; G. BARDY, « Justin », *DTC* VIII, 2272 ; C. BURINI, « Il nutrimento eucharistico 'per nostra trasformazione' (Giustino, Apologia I, 66, 2) », in : *Sangue e antropologia nelle lettere cristiane*, Roma 1982, p. 913-929. O. PERLER, « Logos und Eucharistie nach Justinus I Apol., c. 66 », *Divus Thomas* 18 (1940), p. 293-316, notamment p. 307.

6. Cf. I, 33, 5 et 67, 3 ; *Dial.* 100, 4 ; 101, 3 ; 102, 5 ; 103, 6 et 8 ; 104, 1 ; 105, 1, 5 et 6 ; 107, 1 ; voir H. KOESTER, « From the Kerygma-Gospel to the written Gospels », *NTS* 35 (1989), p. 361-381, notamment p. 377, note 3.

7. Le terme, ici au pluriel, apparaît au singulier en *Dial.* 10, 2 ; 100, 1 ; cf. *Didachè*, 8, 2 ; 11, 3 ; 15, 3 et 4 ; IGNACE, *Smyrn.* 5, 1 ; 7, 2. Voir A. LE BOULLUEC, « Le problème de l'extension du Canon des Écritures », *RSR* 92 (2004), p. 45-94, notamment p. 59-63, et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 10, 2, note 6.

8. Justin rattache la célébration eucharistique à l'institution de la Dernière Cène, appelée dans l'anamnèse ; cf. *Dial.* 70, 4. Voir E.C. RATCLIFF, « The eucharistic institution narrative of Justin's Martyr first Apology », *JEH* 22 (1971), p. 97-102.

4. Ὅπερ καὶ ἐν τοῖς τοῦ Μίθρα μυστηρίοις παρέδωκαν
 20 γίνεσθαι μιμησάμενοι οἱ πονηροὶ δαίμονες· ὅτι γὰρ ἄρτος καὶ
 ποτήριον ὕδατος τίθεται ἐν ταῖς τοῦ μνουμένου τελεταῖς μετ'
 ἐπιλόγων τινῶν, ἢ ἐπίστασθε ἢ μαθεῖν δύνασθε.
67. 1. Ἡμεῖς δὲ μετὰ ταῦτα λοιπὸν ἀεὶ τούτων ἀλλήλους ἀνα-
 μιμνήσκομεν· καὶ οἱ ἔχοντες τοῖς λειπομένοις πᾶσιν ἐπικου-
 ροῦμεν, καὶ σύνεσμεν ἀλλήλοις ἀεὶ. 2. Ἐπὶ πᾶσί τε οἷς προσ-
 φερόμεθα εὐλογοῦμεν τὸν ποιητὴν τῶν πάντων διὰ τοῦ υἱοῦ
 5 αὐτοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ διὰ πνεύματος τοῦ ἁγίου. 3. Καὶ τῇ
 f. 238r | τοῦ ἡλίου λεγομένη ἡμέρᾳ πάντων κατὰ πόλεις ἢ ἀγροῦς
 μενόντων ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέλευσις γίνεται, καὶ τὰ ἀπομνημο-
 νεύματα τῶν ἀποστόλων ἢ τὰ συγγράμματα τῶν προφητῶν
 ἀναγινώσκειται, μέχρις ἐγχωρεῖ. 4. Ἐἴτα παυσαμένου τοῦ
 10 ἀναγινώσκοντος ὁ προσετώως διὰ λόγου τὴν νοουθεσίαν καὶ
 πρόκλησιν τῆς τῶν καλῶν τούτων μιμήσεως ποιεῖται. 5.
 Ἐπειτα ἀνιστάμεθα κοινῇ πάντες καὶ εὐχὰς πέμπομεν· καί,

67. 2-3 ἐπικουροῦμεν Ὁ

1. Pour Justin, le rituel de l'initiation mithriaque, qui comporte la présence de pain et d'eau, s'inspire d'Is 33, 16 ; voir OTRANTO, p. 113. Pour l'origine du mythe de cette divinité orientale, qui présente une affinité avec Hélios-Apollon à l'époque hellénistique, et la mise à mort du taureau lunaire, voir W. FLAETH, « Mithras », *DKP* III, 1359-1365.

2. Celse répond longuement à cette affirmation de Justin, en marquant les différences entre « l'initiation des Perses » et « certaine initiation des chrétiens » ; cf. ORIGÈNE, *C. Cels.* VI, 24. Voir ANDRESEN, p. 366 s.

3. Cf. I, 57, 8. La semaine gréco-romaine étant planétaire, les jours désignant les astres, les chrétiens ont voulu lier le premier jour de la semaine (Ac 20, 7 ; I Co 16, 1) à la résurrection du Christ (Mt 28, 1). Voir W. RORDORF, « Origine et signification de la célébration du dimanche dans le christianisme primitif. État actuel de la recherche », *La Maison-Dieu* 148 (1981), p. 103-122 ; « Sonntag », *LThK* 9 (2000), 726-728.

4. Cf. PLINE, *Ep.* X, 96, 9.

5. Justin est le premier écrivain chrétien qui atteste la lecture de l'évangile dans l'avant-messe. Sur les différents types de lectures de péripopes évangéliques en usage dans les églises prénicéennes, voir O. MICHAEL, « Evangelium », *RAC* VI, 1144 s.

La contrefaçon mithriaque

4. C'est cela précisément que les mauvais démons ont imité dans la tradition des mystères de Mithra¹ ; en effet dans les cérémonies d'initiation, on présente du pain et une coupe d'eau, et on prononce en même temps certaines formules ; vous le savez² ou vous pouvez l'apprendre.

67.

L'assemblée dominicale

1. Quant à nous, après cela, désormais nous nous remémorons toujours ces choses entre nous ; ceux qui ont du bien viennent en aide à tous ceux qui sont dans le besoin, et nous sommes toujours entre nous. 2. Pour toute nourriture que nous prenons, nous bénissons le Créateur de l'univers par son Fils Jésus Christ et par l'Esprit saint. 3. Au jour que l'on appelle « le jour du soleil³ », tous, qu'ils demeurent en ville ou à la campagne⁴, se réunissent en un même lieu ; on lit⁵ les *Mémoires* des Apôtres⁶ ou les écrits des prophètes, aussi longtemps que c'est possible. 4. Puis, quand le lecteur⁷ a fini, le président de l'assemblée prend la parole pour nous admonester et nous exhorter à imiter ces beaux enseignements. 5. Ensuite nous nous levons⁸ tous ensemble et nous

6. Cf. I, 66, 3 ; voir L. ABRAMOWSKI, « Die 'Erinnerungen der Apostel' bei Justin », in : P. STUHLMACHER, *Das Evangelium und die Evangelien*, Tübingen 1983, p. 341-343.

7. L'office de lecteur, que l'Église a emprunté à la Synagogue, est attesté par TERTULLIEN, *Praesc.* 41. Il s'agit, au départ, d'un service cultuel assumé par un laïque, apte à cette fonction ; cf. *Trad. Apost.* 11 et 12 ; voir M. SELLE, « Lektor, Lektorin », *LThK* 6 (1997), 806.

8. Cf. IRÉNÉE, *Fragm.* 7 Harvey (= Ps. JUSTIN, *Quaest. et resp.* 115) : Τὸ δὲ ἐν τῇ κυριακῇ μὴ κλίνειν γόνυ σύμβολόν ἐστι τῆς ἀναστάσεως ; TERTULLIEN, *Cor.* 3 : *Die dominico ieiunium nefas ducimus uel de geniculis adorare* ; *Const. apost.* II, 59, 4. Cet usage s'est conservé pour la prière privée et liturgique en Orient ; l'Occident a opté depuis des siècles pour l'agenouillement, notamment pendant le canon de la messe.

ὡς προέφημεν, παυσαμένων ἡμῶν τῆς εὐχῆς ἄρτος προσφέ-
 ρεται καὶ οἶνος καὶ ὕδωρ, καὶ ὁ προεστὼς εὐχὰς ὁμοίως καὶ
 15 εὐχαριστίας, ὅση δύναμις αὐτῶ, ἀναπέμπει, καὶ ὁ λαὸς ἐπευ-
 φημεὶ λέγων τὸ Ἀμήν, καὶ ἡ διάδοσις καὶ ἡ μετάληψις ἀπὸ
 τῶν εὐχαριστηθέντων ἐκάστῳ γίνεται, καὶ τοῖς οὐ παροῦσι
 διὰ τῶν διακόνων πέμπεται. **6.** Οἱ εὐποροῦντες δὲ καὶ βουλό-
 μενοι κατὰ προαίρεσιν ἕκαστος τὴν ἑαυτοῦ ὃ βούλεται δίδωσι,
 20 καὶ τὸ συλλεγόμενον παρὰ τῶ προεστῶτι ἀποτίθεται, **7.** καὶ
 αὐτὸς ἐπικουρεῖ ὀρφανοῖς τε καὶ χήραις, καὶ τοῖς διὰ νόσον ἢ
 δι' ἄλλην αἰτίαν λειπομένοις, καὶ τοῖς ἐν δεσμοῖς οὔσι, καὶ
 τοῖς παρεπιδήμοις οὔσι ξένοις, καὶ ἀπλῶς πᾶσι τοῖς ἐν χρεῖα
 οὔσι κηδεμῶν γίνεται. **8.** Τὴν δὲ τοῦ ἡλίου ἡμέραν κοινῇ
 25 πάντες τὴν συνέλευσιν ποιούμεθα, ἐπειδὴ πρώτη ἐστὶν ἡμέρα,
 ἐν ᾗ ὁ θεὸς τὸ σκότος καὶ τὴν ὕλην τρέψας κόσμον ἐποίησε,
 καὶ Ἰησοῦς Χριστὸς ὁ ἡμέτερος σωτὴρ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ ἐκ

67. 18 δὲ : τε O || 26 καὶ τὴν ὕλην : εἰς τὴν αὐγὴν O || 26-27 κόσμον — τῇ
 αὐτῇ om. O

1. Cf. I, 65, 3.

2. Cf. I, 65, 1 et 3 ; *Dial.* 41, 1 ; 117, 2 et 5.

3. Cf. I, 13, 1 ; *Didachè*, 10 ; *Const. apost.* VIII, 12. Voir J. HAMMER-
 STADT, « Improvisation », *RAC* XVII, 1258 s. ; A. BUDDÉ, « Improvisation
 im Eucharistiegebet. Zur Technik freien Betens in der Alten Kirche », *JbAC* 44 (2001), p. 127-141.

4. Justin insiste tout particulièrement sur le caractère libre de ces dons :
 cf. I, 14, 3 ; 44, 3 ; 61, 7 et *Dial.* 47, 2 ; de fait, les collectes de l'Église
 ancienne n'avaient rien d'obligatoire, contrairement à l'impôt pour le Tem-
 ple (Ne 10, 33-40 ; 13, 31 ; Mt 17, 24). Quant à la collecte organisée par Paul
 auprès des Églises de Galatie et de Macédoine (cf. 1 Co 16, 1 s., 2 Co 8-9),
 elle devait traduire concrètement l'unité ecclésiale des judéo-chrétiens et
 des pagano-chrétiens et leur solidarité concrète. Voir Ch. MUNIER, *L'Église
 dans l'Empire romain*, p. 93-105 ; R. STAATS, « Deposita pietatis. Die alte
 Kirche und ihr Geld », *ZThK* 76 (1979), 1-29 ; J. KREMSMAIR, « Kollekte I »,
LThK 6 (1997), 181-183.

5. L'accueil de l'étranger, fût-il mendiant, et dépouillé de tout, était
 sacré dans le monde antique méditerranéen : « Vous n'avez devant vous
 qu'un pauvre naufragé. Puisqu'il nous est venu, il doit avoir nos soins :
 étrangers, mendiants, tous nous viennent de Zeus » (HOMÈRE, *Od.* VI,

adressons (à Dieu) des prières ; et, comme nous l'avons dit
 plus haut ¹, lorsque nous avons achevé la prière, on apporte
 du pain, ainsi que du vin et de l'eau, et le président, pareille-
 ment, fait monter prières et actions de grâces ², de son
 mieux ³, et le peuple exprime son accord en proclamant
 l'*Amen*. Puis on fait pour chacun la distribution et le par-
 tage de l'eucharistie ; on envoie aussi leur part aux absents
 par l'intermédiaire des diacres. **6.** Ceux qui ont du bien et
 qui le veulent donnent librement ⁴ ce qu'ils veulent, chacun
 selon son gré ; ce qui est recueilli est mis en réserve auprès
 du président. **7.** C'est lui qui assure des secours aux orphe-
 lins, aux veuves, à ceux qui sont dans l'indigence du fait de la
 maladie ou de quelque autre cause, ainsi qu'aux prisonniers,
 aux hôtes étrangers ⁵ ; en un mot, il prend soin de tous ceux
 qui sont dans le besoin. **8.** C'est le jour du soleil ⁶ que nous
 nous réunissons tous ensemble, parce que ce jour est le
 premier, celui où Dieu, en transformant la ténèbre et la
 matière ⁷, fit le monde, et celui où Jésus-Christ notre Sau-

207-208). Parmi les règles coutumières du christianisme primitif, l'accueil
 des hôtes étrangers a été maintes fois souligné : cf. IGNACE, *Rom.* inscr. ; 9,
 3 ; ARISTIDE, *Apol.* 15, 4-6 ; MÉLITON (= EUSÈBE, *H.E.* IV, 26, 2) ; HERMAS,
sim. IX, 27, 2. Voir D. GORCE, « Gastfreundschaft », *RAC* VIII, 1103-1118,
 notamment 1108 s.

6. Lendemain du jour de Saturne (notre samedi), le dimanche des chré-
 tiens, récurrence du premier jour de la semaine, selon le récit biblique de la
 création (Gn 1, 1-2, 4), n'est pas sa simple répétition mais son accomplisse-
 ment, son achèvement, dans la perspective de l'histoire du salut, puisque la
 résurrection du Christ couronne la création ; cf. *Dial.* 41, 4 ; 138, 1. Voir
 S. BACCHIOCCHI, *Du Sabbat au Dimanche*, Paris 1984 ; H. KESSLER,
 « Auferstehung Christi », *LThK* 1 (1993), 1182 s. Demeure valable l'étude
 d'ensemble sur la symbolique de l'ogdoade par J. DANÉLOU, *Bible et
 Liturgie. La théologie biblique des sacrements et des fêtes d'après les Pères
 de l'Église*, Paris 1951, pp. 52 s. ; 110 s. ; 346-387.

7. Cf. I, 59, 1. L'évocation de la création « avec tout ce qu'elle renferme »
 fait partie intégrante de la confession de foi juive ; elle a été reprise par les
 chrétiens, d'abord dans le symbole baptismal, puis dans l'anaphore eucha-
 ristique ; voir A.G. HAMMAN, « Du symbole de la foi à l'anaphore eucharisti-
 que », *Études patristiques*, Paris 1991, p. 113-118.

f. 238v νεκρῶν | ἀνέστη· τῆ γὰρ πρὸ τῆς κρονικῆς ἐσταύρωσαν αὐτόν, καὶ τῆ μετὰ τὴν κρονικὴν, ἥτις ἐστὶν ἡλίου ἡμέρα, φανείς τοῖς ἀποστόλοις^a αὐτοῦ καὶ μαθηταῖς ἐδίδασκε ταῦτα, ἅπερ εἰς ἐπίσκεψιν καὶ ὑμῖν ἀνεδώκαμεν.

68. 1. Καὶ εἰ μὲν δοκεῖ ὑμῖν λόγου καὶ ἀληθείας ἔχουσαι, τιμήσατε αὐτά· εἰ δὲ λῆρος ὑμῖν δοκεῖ, ὡς ληρωδῶν πραγμάτων καταφρονήσατε, καὶ μὴ ὡς κατ' ἐχθρῶν κατὰ τῶν μηδὲν ἀδικούντων θάνατον ὀρίζετε. 2. Προλέγομεν γὰρ ὑμῖν ὅτι οὐκ ἐκφεύξεσθε τὴν ἐσομένην τοῦ θεοῦ κρίσιν^a, ἐὰν ἐπιμένητε τῇ ἀδικίᾳ· καὶ ἡμεῖς ἐπιδοῦμεν. «Ὁ φίλον τῷ θεῷ, τοῦτο γενέσθω^b.»

3. Καὶ ἐξ ἐπιστολῆς δὲ τοῦ μεγίστου καὶ ἐπιφανεστάτου Καίσαρος Ἀδριανοῦ, τοῦ πατρὸς ὑμῶν, ἔχοντες ἀπαιτεῖν ὑμᾶς καθὰ ἠξιώσαμεν κελεῦσαι τὰς κρίσεις γενέσθαι, οὐκ ἐκ τοῦ κεκρίσθαι τοῦτο ὑπὸ Ἀδριανοῦ μᾶλλον ἠξιώσαμεν, ἀλλ'

67. 28 ἐσταύρωσεν Ο || 30-31 εἰς ἐπίσκεψιν : ἐπιτρέψειν Ο ἐς ἐπίσκεψιν Ο mg (secunda manu) || 31 ὑμῖν Α Ο mg (m. rec.) : ἡμῖν Ο

68. 6-7 δ — γενέσθω : ὡς τῷ θεῷ φίλον ταύτη γενέσθω Α mg || 8 ἐπιστολῆς Périon ex Eus. HE IV 18 : ἀποστολῆς † Α || 10 γενέσθαι : γίνεσθαι Eus. || 10-11 οὐκ — ἀδριανοῦ : τοῦτο οὐκ ὡς ὑπὸ ἀδριανοῦ κελευσθέν Eus.

68. 6-7 PLATON, *Apologie de Socrate* 19 a ; *Criton* 43 d ; *Phèdre* 246 d ; *Philèbe* 12 c ; *Lois X*, 886 d ; ÉPICTETE, *Manuel* 53, 3

67. a. Cf. Mt 28, 9

68. a. Cf. Mt 3, 7 b. Cf. Mt 6, 10

1. Cf. I, 6, 2. Justin rappelle les principes qui ont inspiré son plaidoyer en faveur des chrétiens ; il répète que ceux-ci ne sont coupables d'aucun délit ; quant à leurs croyances, si ineptes, si extravagantes qu'elles puissent paraître, elles ne sauraient justifier la peine capitale.

2. Ce paragraphe comporte deux déclarations complémentaires, qui reprennent des idées-forces de Justin : d'une part, il n'hésite pas à rappeler, une septième fois (cf. I, 3, 5 ; 17, 4 ; 20, 3 ; 45, 6 ; 55, 8 ; 57, 3), aux souverains en place qu'ils n'échapperont pas au futur jugement de Dieu, s'ils persévèrent dans l'injustice en condamnant des innocents ; d'autre

veur est ressuscité des morts : il avait été crucifié la veille du jour de Saturne et, le lendemain de ce jour, c'est-à-dire le jour du soleil, il apparut à ses apôtres^a et à ses disciples et il leur enseigna ce que nous venons d'exposer et que nous soumettons aussi à votre examen.

68. Recapitulatio 1. Et si cela vous paraît être conforme à la raison et à la vérité, prenez-le en considération, mais si cela vous paraît une ineptie¹, traitez-le avec mépris, comme on traite des inepties, mais ne prononcez pas la peine de mort, comme on le fait contre des ennemis, contre des gens qui ne sont coupables d'aucun délit. 2. Car nous vous le prédisons² : vous n'échapperez pas au futur jugement de Dieu^{a3}, si vous persévérez dans l'injustice ; quant à nous, nous nous écrierons : « Que s'accomplisse ce qui plaît à Dieu^{b4} ».

Le rescrit d'Hadrien 3. Et alors que nous pourrions, en vertu d'une lettre du très grand et très illustre César Hadrien, votre père, vous demander d'ordonner que les procès soient conduits selon les termes de notre requête, nous n'avons pas voulu formuler celle-ci en nous fondant sur le fait qu'Hadrien en a décidé ainsi mais,

part, il affirme, une septième fois (cf. I, 8, 2 ; 11, 1-2 ; 12, 1-2 ; 16, 4 ; 45, 6 ; 57, 3), que les chrétiens, malgré toutes les violences dont ils sont les victimes, ne se laisseront pas détourner de leur soumission à la volonté de Dieu, mais qu'ils demeurent toujours aussi résolus à endurer toutes les avanies, et même la mort, dans l'espoir de vivre éternellement auprès de Dieu.

3. Si Justin parle ici du « jugement futur » de Dieu, sans spécifier d'avantage, il précise à plusieurs reprises que le Christ est le juge de tous les hommes, vivants et morts ; cf. *Dial.* 118, 1 ; 132, 1.

4. Justin fait peut-être référence à la réponse de Socrate à Criton (cf. PLATON, *Criton* 43 d). Cependant, une référence à Mt 6, 10 ; 26, 42, s'impose plus évidemment à l'esprit d'un lecteur chrétien ; cf. *Martyr Polycarpi* 7, 1.

ἐκ τοῦ ἐπίστασθαι δίκαια ἀξιούν τὴν προσφώνησιν καὶ ἐξήγησιν πεποιήμεθα. 4. Ὑπετάξαμεν δὲ καὶ τῆς ἐπιστολῆς Ἀδριανοῦ τὸ ἀντίγραφον, ἵνα καὶ κατὰ τοῦτο ἀληθεύειν ἡμᾶς γνωρίζητε. 5. Καὶ ἔστι τὸ ἀντίγραφον τοῦτο

6. Μινουκίῳ Φουνδανῶ.

Ἐπιστολὴν ἐδεξάμεν γραφεῖσάν μοι ἀπὸ Σεργίου Γρανιανοῦ, λαμπροτάτου ἀνδρός, ὄντινα σὺ διεδέξω. 7. Οὐ δοκεῖ οὖν μοι τὸ πρᾶγμα ἀζήτητον | καταλιπεῖν, ἵνα μήτε οἱ ἀθῶοι ταραττωνται καὶ τοῖς συκοφάνταις χορηγία κακουργίας παρασχεθῆ. 8. Ἄν οὖν σαφῶς εἰς ταύτην τὴν ἀξίωσιν οἱ ἐπαρχιώται δύνωνται διῆσχυρίζεσθαι κατὰ τῶν Χριστιανῶν, ὡς καὶ πρὸ βήματος ἀποκρίνεσθαι, ἐπὶ τοῦτο μόνον τραπῶσιν, ἀλλ' οὐκ ἀξιώσασιν οὐδὲ μόναις βοαῖς. 9. Πολλῶ γὰρ

68. 12 δίκαια A : δικάϊαν Eus. || 12-13 καὶ — πεποιήμεθα om. Eus. || 14 κατὰ om. Eus. || 15 καὶ — τοῦτο : καὶ ἔστιν τόδε Eus. || 16 ante Μινουκίῳ inscriptionem praebet A scilicet : ἀδριανοῦ ὑπὲρ χριστιανῶν ἐπιστολῆ (cf. Eus. IV, 8) || 17 Σεργίου : Σερενίου Eus. HE IV 9 || 18-19 οὖν μοι : μοι οὖν Eus. || 19 ἀθῶοι scripsi (cf. Rufin : innoxii) : ἀνθρωποῖ A || 21-22 ἐν... δύνωνται : εἰ... δύνανται Eus. || 22 ἐπαρχεῶται A corr. edd. || 23 ἀποκρίνεσθαι A (et Eus. cod. B) : ἀποκρίνασθαι Eus.

68, 21-22 PLINE LE JEUNE, *Lettres* X, 97, 2

1. Ce passage de Justin est reproduit par EUSÈBE, *H.E.* IV, 8, 7, qui précise : « Justin donna la copie de la lettre, en conservant le texte latin tel qu'il était » ; le texte original du rescrit d'Hadrien était donc en latin. Eusèbe déclare, en outre, avoir fait lui-même la traduction grecque : *H.E.* IV, 8, 8. Comme le texte latin original a disparu, c'est le grec d'Eusèbe qui a pris sa place dans le manuscrit de Justin. Puis Rufin a retraduit en latin la version grecque d'Eusèbe ; cette rétroversion ne reproduit donc pas le texte authentique du rescrit d'Hadrien.

2. C. Minucius Fundanus fut consul en 107 ap. J.C., proconsul d'Asie en 123/124 ; cf. *RE* 15, 1932, 1820-1826 ; *Prosop. Imp. Rom.* V, 2, 1983, M 612.

3. Q. Licinius Silvanus Granianus fut consul en 106 ap. J.C., proconsul d'Asie en, 122/123 ; cf. *RE* 13, 1926, 459-464 ; *Prosop. Imp. Rom.* V, 1, 1970, L. 247.

4. Le terme grec λαμπρότατος indique le rang sénatorial de ce haut fonctionnaire ; voir J. GAGÉ, *Les classes sociales dans l'Empire romain*, Paris 1971, p. 85.

parce que nous savons qu'est juste ce que nous demandons, nous vous avons adressé ce discours et cet exposé. 4. Cependant nous joignons une copie de la lettre d'Hadrien¹, afin que vous puissiez reconnaître que, sur ce point aussi, nous disons la vérité. 5. Voici cette copie.

A Minucius Fundanus².

6. J'ai reçu une lettre, à moi adressée par Serenius Graianus³, clarissime⁴, à qui tu as succédé. 7. Il ne me paraît pas indiqué de laisser cette affaire sans examen, pour éviter que les innocents⁵ ne soient inquiétés et que ne soit fournie aux calomnieux⁶ matière à leur perversité. 8. Si donc les habitants de ta province peuvent, à l'appui de leur requête, soutenir ouvertement leurs accusations⁷ contre les chrétiens, au point d'en répondre aussi devant le tribunal, qu'ils aient recours à cette seule voie, mais j'interdis les pétitions⁸ et les simples clameurs⁹. 9. Il est bien plus convenable, en

5. Le terme correspond au texte de Rufin : *innoxii*. En conséquence, nous proposons de lire : ἀθῶοι dans le texte grec, à la place de ἀνθρωποῖ ; le terme n'est pas inconnu de Justin, puisqu'il l'emploie dans le *Dialogue*, 36, 3 ; 38, 2 ; 44, 1 ; 82, 3.

6. Cf. I, 68, 10 ; II, 12, 4. Il n'est pas exclu que le rescrit d'Hadrien ait voulu corriger une situation locale abusive, propre à l'Asie mineure ; voir P. KERESZTES, « Law and Arbitrariness in the Persecution of Christians and Justin's First Apology », *VigChr* 18 (1964), p. 204-214. En effet, les exigences de respect des formes légales imposées désormais à l'accusation avaient de quoi dissuader les entreprises des délateurs, auxquels incombait, sous peine de rétorsion, la charge d'apporter la preuve légale des chefs d'accusation allégués.

7. Hadrien rappelle l'une des principales dispositions de la procédure mise en place par le rescrit de Trajan (a. 112), à savoir la nécessité d'une accusation en bonne et due forme : cf. PLINE, *Ep.* X, 97, 2.

8. Cf. *Cod. Iust.* IX, 47, 12 : *Vanae voces populi non sunt audiendae ; nec enim uocibus eorum credi oportet, quando aut innoxium absoluti aut innocentem condemnari desiderauerint* ; PLINE, *Ep.* X, 96, 6 ; 97, 2. *Sine auctore uero propositi libelli <in> nullo crimine locum habere debent.*

9. Comme la précédente, cette disposition du rescrit d'Hadrien vise à personnaliser la procédure accusatoire et à écarter les accusations anonymes, notamment les clameurs lancées à l'occasion de manifestations, plus ou moins « spontanées », comme celles que dénoncent le *Martyre de Polycarpe* 12, 3, et les écrits de TERTULLIEN, *Apol.* 40, 2 ; *Nat.* I, 9, 3 ; voir Ch. MUNIER, *L'Église dans l'Empire romain*, p. 132 s.

25 μάλλον προσῆκεν, εἴ τις κατηγορεῖν βούλοιτο, τοῦτό σε διαγι-
νώσκειν. **10.** Εἴ τις οὖν κατηγορεῖ καὶ δείκνυσί τι παρὰ τοὺς
νόμους πράττοντας, οὕτως διόριζε κατὰ τὴν δύναμιν τοῦ
ἀμαρτήματος· ὡς μὰ τὸν Ἡρακλέα, εἴ τις συκοφαντίας χάριν
30 τοῦτο προτείνῃ, διαλάμβανε ὑπὲρ τῆς δεινότητος, καὶ φρόν-
τιζε ὅπως ἂν ἐκδικήσειας.

6. *Hadrianus Minucio Fundano.* Accepi litteras ad me scriptas a decessore tuo Sereno Graniano Clarissimo uiro **7.** et non placet mihi relationem silentio praeterire, ne et innoxii perturbentur et calumniatoribus latrocinandi tribuatur occasio. **8.** Itaque si euidenter prouinciales huic petitioni suae adesse ualent aduersum Christianos, ut pro tribunali eos in aliquo arguant, hoc eis exequi non prohibeo. Precibus autem in hoc solis et adclamationibus uti eis non permitto. **9.** Etenim multo aequius est, si quis uolet accusare, te cognoscere de obiectis. **10.** Si quis igitur accusat et probat aduersum leges quicquam agere memoratos homines, pro merito peccatorum etiam supplicia statues. Illud mehercule magnopere curabis, ut si quis calumniae gratia quemquam horum postulauerit reum, in hunc pro sui nequitia supplicii seuerioribus uindices.

68. 27 διόριζε : ὄριζε Eus. || 30 post ἐκδικήσειας ponunt A et B epistulas Antonini et Marci quae dicuntur.

effet, si quelqu'un veut intenter une accusation, que ce soit toi qui prononces le jugement en la cause. **10.** Si donc quelqu'un se porte accusateur et prouve que ces gens agissent de quelque manière à l'encontre des lois, tranche la question en conséquence, selon la gravité du délit ; mais, par Hercule, si quelqu'un produit cette mise en cause par pure calomnie, détermine le degré de sa méchanceté et prends bien soin de la réprimer.

II

f. 193r **I.** **1.** Καὶ τὰ χθές δὲ καὶ πρόωην ἐν τῇ πόλει | ὑμῶν γενόμενα ἐπὶ Οὐρβίκου, [ὧ̄ Ῥωμαῖοι,] καὶ τὰ πανταχοῦ ὁμοίως ὑπὸ τῶν ἡγουμένων ἀλόγως πραττόμενα ἐξηγάκασέ με ὑπὲρ ὑμῶν, ὁμοιοπαθῶν ὄντων καὶ ἀδελφῶν, κἀν ἀγνοῆτε καὶ μὴ θέλητε διὰ τὴν δόξαν τῶν νομιζομένων ἀξιωμαίων, τὴν τῶνδε τῶν λόγων σύν<τ>αξιν ποιήσασθαι. **2.** Πανταχοῦ γάρ, ὅς ἂν σαφρονίζηται ὑπὸ πατρὸς ἢ γείτονος ἢ τέκνου ἢ φίλου ἢ ἀδελφοῦ ἢ ἀνδρὸς ἢ γυναικὸς κατ' ἔλλειψιν, χωρὶς τῶν πεισο-

Titulus : τοῦ αὐτοῦ ἀγίου Ιουστίνου φιλοσόφου καὶ μάρτυρος ἀπολογία ὑπὲρ χριστιανῶν πρὸς τὴν Ῥωμαίων σύγκλητον Α ἀπολογία ὑπὲρ Χριστιανῶν δευτέρα Maran (cf. Eus. HE IV 16)

1. δὲ : τε Braun MCV || 2 ὧ̄ Ῥωμαῖοι del. Boll Schwartz (1888, p. 12, cd. Eus. HE II.3) Veil et alii || 3 ὑμῶν : ἡμῶν Péron || 6 σύνταξιν Sylburg (cf. II, 15, 2) : σύνταξιν A || 6 ὅς ἂν : ὅστις ἂν Sylburg ὅστις ἂν μὴ MCV || 8 κατ' ἔλλειψιν Stephan : κατέλλειψιν A

1, 3 PLATON, *Apologie de Socrate* 30 de

1, 4 PLATON, *Ménéxène* 239 a ; XÉNOPHON, *Anabase* VII, 2, 25. 38

1. Ce chapitre introductoire (LAUSBERG, § 287) marque le passage de la *quaestio infinita* (la démonstration générale, le débat de fond : I, 1-68) à la *quaestio finita* ou ὑπόθεσις (II, 3-9). Cette distinction est usuelle dans la rhétorique gréco-romaine (LAUSBERG, §§ 68-75). Le passage à l'ὑπόθεσις est fortement marqué par les indications concrètes de temps (χθές, καὶ πρόωην) ; de lieu (ἐν τῇ πόλει ὑμῶν), et de personnes (Οὐρβίκου). D'autre part, Justin instaure ici un renversement de perspective. De la défense (ἀπολογία), il passe à l'attaque (ἀντικατηγορία) : II, 1, 1-3 (LAUSBERG, § 153).

2. Καὶ τὰ χθές δέ. Il n'y a pas lieu de corriger δέ en τε (avec J.W.J. BRAUN : 1830) ni de le supprimer (avec F. Chr. BOLL, 1842) ; en effet, la particule δέ s'inscrit très logiquement dans le développement qui va de I, 68, 1 à II, 1, 3 (inclus) et qui est très nettement ponctué par les enclitiques suivants : Καὶ εἰ ΜΕΝ (I, 68, 1), Καὶ ἐξ ἐπιστολῆς ΔΕ... (I, 68, 2), Ὑπετάξαμεν ΔΕ (I, 68, 4), Καὶ τὰ χθές ΔΕ (II, 1, 1), πανταχοῦ γάρ (II, 1, 2), ὁπωὸς ΔΕ ; (II, 1, 3) ; voir MUNIER, p. 154.

II

Quaestio finita (II, 1-9)

1. Les causes concrètes des persécutions ¹ **1.** Mais aussi ², les événements qui se sont produits tout récemment dans votre ville sous Urbicus ³ et pareillement les actes déraisonnables que vos magistrats commettent partout m'ont contraint à composer cet ouvrage, dans votre intérêt ⁴, car vous éprouvez les mêmes sentiments ⁵ que nous et vous êtes nos frères ⁶, quand bien même vous ne le sauriez pas et que vous refuseriez de l'admettre à cause de la haute opinion que l'on a de vos dignités. **2.** Partout, en effet, si l'on excepte ceux qui croient que les méchants et les débauchés seront punis dans un feu éternel, tandis que les bons, qui ont vécu selon le Christ,

3. Q. Lollius Urbicus fut successivement consul, légat en Germanie et en Bretagne, et *praefectus Urbi* (entre 140-160) ; voir *C.I.L.*, VI, 28 et 10707 ; VIII, 6705 ; *Prosop. Imp. Rom.* V, 1 (1970), L 327.

4. L'insistance particulière de Justin sur cette idée, aux lieux « stratégiques » de son argumentation, notamment en I, 2, 3 ; 3, 1 et 5 ; 8, 1 ; 68, 2 et II, 15, 5, mérite d'être soulignée ; l'idée sera reprise par TERTULLIEN, *Scap.* 1.

5. Ὅμοιοπαθές ; cf. Ac 14, 15 ; Jc 5, 17 ; II, 10, 8 ; *Dial.* 48, 3 ; 57, 3 ; 93, 3.

6. Cf. Mt 23, 8 ; *Dial.* 47, 2 ; 134, 2. La langue grecque emploie de bonne heure le terme ἀδελφός au sens large de « membre d'une même ethnique, clan, nation » (cf. PLATON, *Menex.* 239 a), ou simplement d'« ami » (XÉNOPHON, *anab.* VII, 2, 25.38). Cette dernière acception fut approfondie et prit une nouvelle dimension, universelle, grâce à la doctrine stoïcienne, qui enseignait que « tous les hommes sont frères par nature ». L'usage que Justin fait ici de ce terme n'a donc rien de singulier, venant d'un philosophe, s'adressant à l'empereur et à ses fils adoptifs. Voir K.H. SCHIELKLE, « Bruder », *RAC*, II, 631-640 et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 47, 2, note 8, pour les acceptions chrétiennes du terme ἀδελφός.

θέντων τοὺς ἀδίκους καὶ ἀκολάστους ἐν αἰωνίῳ πυρὶ κολασ-
 10 θήσεσθαι, τοὺς δ' ἐναρέτους καὶ ὁμοίως Χριστοῦ βιώσαντας
 ἐν ἀπαθείᾳ συγγενέσθαι τῷ θεῷ (λέγομεν δὲ τῶν γενο-
 μένων Χριστιανῶν), διὰ τὸ δυσμετάθετον καὶ φιλήδονον καὶ
 f. 193v δυσκίνητον πρὸς τὸ καλὸν ὀρμῆσαι <*>, καὶ οἱ φαῦλοι δαίμο-
 νες, ἐχθραίνοντες ἡμῖν καὶ τοὺς τοιοῦτους δικαστὰς ἔχοντες
 15 ὑποχειρίους καὶ λατρεύοντας, ὡς οὖν ἄρχοντας δαιμονιῶντας,
 φονεύειν ἡμᾶς παρασκευάζουσιν. **3.** Ὅπως δὲ καὶ ἡ αἰτία τοῦ
 παντὸς γενομένου ἐπὶ Οὐρβίκου φανερά ὑμῖν γένηται, τὰ
 πεπραγμένα ἀπαγγεῶ.

2. **1.** Γυνή τις συνεβίου ἀνδρὶ ἀκολασταίνοντι, ἀκολασταί-
 νουσα καὶ αὐτῇ πρότερον. **2.** Ἐπει δὲ τὰ τοῦ Χριστοῦ διδάγ-
 ματα ἔγνω, αὐτῇ <έσωφρονίσθη καὶ τὸν ἄνδρα ὁμοίως
 σωφρονεῖν πείθειν ἐπειρᾶτο, τὰ διδάγματα ἀναφέρουσα, τὴν
 5 τε μέλλουσαν τοῖς οὐ σωφρόνως καὶ μετὰ λόγου ὀρθοῦ βιοῦσιν
 ἔσεσθαι ἐν αἰωνίῳ πυρὶ κόλασιν ἀπαγγέλλουσα. **3.** Ὁ δὲ ταῖς
 αὐταῖς ἀσελγείαις ἐπιμένων ἄλλοτριᾶν διὰ τῶν πράξεων
 ἐποιεῖτο τὴν γαμετήν. **4.** Ἀσεβὲς γὰρ ἡγουμένη τὸ λοιπὸν ἡ
 γυνὴ συγκατακλίνεσθαι ἀνδρὶ, παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον
 10 καὶ παρὰ τὸ δίκαιον πόρους ἠδονῆς ἐκ παντὸς πειρωμένην

1. 11 συγγενήσεσθαι Périon Otto : συγγενέσθαι A

2. 2 ἐπει δὲ : ἐπειδὴ δὲ Eus. HE IV 17 || 3 ἔγνω, αὐτῇ Thirlby : ἔγνω αὐτῇ
 A ἔγνωσαν οὗτοι A mg || 3-51 <έσωφρονίσθη — ἐλεγχόμενον> lacuna a
 Stephan. suspecta ex Eus. IV 17, 2-12 suppl. Périon edd.

1. Les Pères grecs ont repris la doctrine stoïcienne de l'ἀπάθεια, pour en faire une sorte d'idéal de la sagesse chrétienne ; cf. I, 10, 2 ; 57, 2 ; Dial. 45, 4 ; ATHÉNAGORE, Leg. 21. Voir Th. RUETHER, *Die sittliche Forderung der Apatheia in den beiden ersten Jahrhunderten und bei Klemens von Alexandrien*, Freiburg 1949 ; A. DIHLE, « Ethik », RAC VI, 741.

2. En 2, 2-19 le manuscrit présente une lacune d'un feuillet, qui peut être suppléée grâce à la transcription faite par EUSÈBE, H.E. IV, 17, 2-13.

3. Sous le Haut-Empire, le verbe σωφρονεῖν (antonyme de μαίνεσθαι) signifie souvent : réfréner sa sensualité, vivre dans la chasteté.

4. Cf. II, 6(7), 7 ; 9, 4 ; Dial. 3, 3.

seront avec Dieu dans une condition d'impassibilité ¹, nous voulons dire ceux qui sont devenus chrétiens, partout donc, quiconque est corrigé par un père, un voisin, un fils, un ami, un frère, un mari, une épouse, pour un manquement quelconque, fomente notre mort, à cause de son obstination dans le mal, de son attachement aux plaisirs, de sa répugnance à embrasser le bien ; les mauvais démons en font autant, eux qui nous haïssent et qui tiennent en leur pouvoir et à leur service de tels juges, des magistrats qui se conduisent comme si les démons avaient égaré leur esprit. **3.** Mais pour que vous apparaisse clairement la cause de tout ce qui s'est passé sous Urbicus, je vais raconter le fait.

2. Les martyrs romains sous Urbicus

1. Une femme vivait avec un mari débauché à l'extrême et elle-même précédemment avait mené une vie de débauche. **2.** Mais ² lorsqu'elle fut instruite des enseignements du Christ, elle se corrigea ³ et s'efforça de convaincre son mari d'être chaste pareillement, en lui exposant cette doctrine et en l'avertissant du châtement par le feu éternel, réservé à ceux qui vivent sans modération et au mépris de la droite raison ⁴. **3.** Mais lui persévéra dans la même dépravation et, par son inconduite, s'aliéna l'esprit de sa femme. **4.** Elle crut, en effet, que ce serait désormais une impiété que de partager la couche d'un mari qui cherchait à se procurer du plaisir par tous les moyens, au mépris de la loi naturelle ⁵ et de la justice, et elle résolut de mettre fin à la vie

5. Cf. Rm 2, 14. Justin est le premier des Pères qui ait mis nettement en valeur la notion de « loi naturelle », écrit M. SPANNEUT, *Le stoïcisme des Pères de l'Église*, p. 253, renvoyant précisément à *Apol.* II, 2, 4, et à II, 14, 2 ; POHLENZ, p. 133 s. En l'espèce, la plupart des commentateurs estiment que « la loi de la nature » invoquée par Justin concerne des pratiques déjà visées par l'Apôtre, Rm 1, 26-27.

ποιεῖσθαι, τῆς συζυγίας χωρισθῆναι ἐβουλήθη. **5.** Καὶ ἐπειδὴ ἐξεδυσωπεῖτο ὑπὸ τῶν αὐτῆς, ἔτι προσμένειν συμβουλευόντων, ὡς εἰς ἐλπίδα μεταβολῆς ἤξοντός ποτε τοῦ ἀνδρός, βιαζομένη ἑαυτὴν ἐπέμεεν. **6.** Ἐπειδὴ δὲ ὁ ταύτης ἀνὴρ εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν πορευθεὶς χαλεπώτερα πράττειν ἀπηγγέλθη, ὅπως μὴ κοινωνῶς τῶν ἀδικημάτων καὶ ἀσεβημάτων γένηται, μένουσα ἐν τῇ συζυγίᾳ καὶ ὁμοδίαιτος καὶ ὁμόκοιτος γινομένη, τὸ λεγόμενον παρ' ὑμῖν ῥεπούδιον δοῦσα ἐχωρίσθη. **7.** Ὁ δὲ καλὸς ἀγαθὸς ταύτης ἀνὴρ, δέον αὐτὸν χαίρειν ὅτι ἂ πάλαι μετὰ τῶν ὑπηρετῶν καὶ τῶν μισθοφόρων εὐχερῶς ἔπραττε, μέθαις χαίρουσα καὶ κακίᾳ πάσῃ, τούτων μὲν τῶν πράξεων πέπαυτο καὶ αὐτὸν τὰ αὐτὰ παύσασθαι πράττοντα ἐβούλετο, μὴ βουλομένου ἀπαλλαγείσης κατηγορίαν πεποιήται, λέγων αὐτὴν Χριστιανὴν εἶναι. **8.** Καὶ ἡ μὲν βιβλιδίον σοι τῷ αὐτοκράτορι ἀνέδωκεν, πρότερον συγχωρηθῆναι αὐτῇ διοικήσασθαι τὰ ἑαυτῆς ἀξιοῦσα, ἔπειτα ἀπολογήσασθαι περὶ τοῦ κατηγορήματος μετὰ τὴν τῶν πραγμάτων αὐτῆς διοίκησιν καὶ συνεχώρησας τοῦτο. **9.** Ὁ δὲ ταύτης ποτὲ ἀνὴρ, πρὸς

1. Ce faisant, la dame – était-elle encore catéchumène ou déjà devenue chrétienne par le baptême (II, 2, 7) ? – suit le précepte énoncé par le Pasteur d'HERMAS, *mand.* IV, 1, 7-8 : elle procède d'abord à une séparation de corps et donne à son mari le temps de s'amender. Comme celui-ci ne vient pas à résipiscence, elle « s'écarte de lui, ne vit plus avec lui » (cf. *mand.* IV, 1, 9), et lui notifie le *repudium*. On notera que, dans ce cas, la règle édictée par l'Apôtre, en 1 Co 7, 12-16, ne s'applique pas, puisque c'est la femme chrétienne qui quitte son mari païen.

2. L'idée est développée par HERMAS, *mand.* IV, 1, 9.

3. Le *repudium* (répudiation), rupture unilatérale du mariage, est soumis, par la *lex Julia de adulteriis*, à des formes exclusivement destinées à en faciliter la preuve, à savoir une notification adressée par l'un des époux à l'autre devant sept témoins : ce qui, à l'époque impériale, se faisait ordinairement au moyen d'un message écrit, porté par un affranchi (*libellus repudii* : PAUL, *Dig.* 24, 2, *De diuort.* 9) ; voir P. GIRARD, *Manuel élémentaire de droit romain*, Paris 1929⁸, p. 177 ; J. DE CHURRUCA, « Dos processus por cristianesimo en Roma en tiempo de Antonino Pio », *Estudios di*

commune ¹. **5.** Cependant, sur les instances des siens, qui lui conseillaient de demeurer encore, dans l'espoir d'un changement éventuel du mari, elle se fit violence et resta. **6.** Mais lorsqu'elle eut appris que son mari, parti pour Alexandrie, se conduisait encore plus mal, pour n'être point complice ² de ses méfaits et de ses impiétés, si elle maintenait l'union conjugale et continuait de partager sa vie et sa couche, elle lui signifia le *repudium* ³, comme vous dites, et se sépara de lui. **7.** Cet excellent mari, qui aurait dû se réjouir de voir sa femme renoncer à la vie relâchée qu'elle avait menée jadis en compagnie de serviteurs ⁴ et de mercenaires, adonnée aux beuveries et à tous les vices, et vouloir lui faire cesser à son tour pareille conduite, refusa de s'amender et, parce qu'elle l'avait quitté, il intenta contre elle une accusation ⁵, en disant qu'elle était chrétienne. **8.** Elle vous présenta une requête ⁶, à vous, l'empereur, demandant de pouvoir régler d'abord ses affaires et de présenter ensuite sa défense sur le chef de l'accusation, une fois ses affaires réglées ; vous le lui avez accordé. **9.** Comme son ancien mari

Deusto 21 (1973), p. 135-176 ; R.M. GRANT, « A Woman of Rome. The Matron in Justin, 2 Apology 2, 1-9 », *ChH* 54 (1985), p. 461-472 ; L. BUCK, « The Pagan Husband in Justin Apology, 2, 1-20 », *JThS* 53 (2002), p. 541-546.

4. Les moralistes contemporains condamnaient sévèrement les relations sexuelles des femmes, mariées ou non, avec leurs esclaves (cf. MASONIUS, *fragm.* 12, Hense).

5. Justin n'explicite pas les motivations qui ont conduit le mari à dénoncer d'abord sa femme comme chrétienne, puis le « didascale » Ptolémée. Les commentateurs ont suggéré la jalousie, le dépit, l'orgueil masculin. Il n'est sans doute point hors de propos de se demander si les conséquences financières du *repudium* n'ont pas été étrangères à cette initiative ; en effet, en cas d'inconduite de l'époux, la restitution de la dot devait normalement intervenir.

6. Ayant, à sa requête, obtenu de l'empereur la faveur de pouvoir d'abord régler ses affaires, avant même d'avoir à répondre sur le chef du *nomen christianum*, la femme peut escompter parvenir à un compromis sur la restitution de sa dot, moyennant quoi le mari pourrait renoncer à son action.

ἐκείνην μὲν μὴ δυνάμενος τανῦν ἔτι λέγειν, πρὸς Πτολεμαῖον
 30 τινά, [δὲν Οὐρβίκος ἐκολάσατο,] διδάσκαλον ἐκείνης τῶν Χριστιανῶν μαθημάτων γενόμενον, ἐτράπετο διὰ τοῦδε τοῦ τρόπου. **10.** Ἐκατόνταρχον [εἰς δεσμὰ ἐμβαλόντα τὸν Πτολεμαῖον], φίλον αὐτῶ ὑπάρχοντα, ἔπεισε λαβέσθαι τοῦ Πτολεμαίου καὶ ἀνερωτῆσαι αὐτὸ τοῦτο μόνον, εἰ Χριστιανός
 35 ἐστι. **11.** Καὶ τὸν Πτολεμαῖον, φιλαλήθη ἀλλ' οὐκ ἀπατηλὸν οὐδὲ ψευδολόγον τὴν γνώμην ὄντα ὁμολογήσαντα ἑαυτὸν εἶναι Χριστιανόν, ἐν δεσμοῖς γενέσθαι ὁ ἐκατόνταρχος πεποίηκεν, καὶ ἐπὶ πολὺν χρόνον ἐν τῷ δεσμωτηρίῳ ἐκολάσατο. **12.** Τελευταῖον δέ, ὅτε ἐπὶ Οὐρβίκον ἤχθη ὁ ἄνθρωπος, ὁμοίως αὐτὸ τοῦτο μόνον ἐζητήσθη, εἰ εἶη Χριστιανός. **13.** Καὶ πάλιν, τὰ καλὰ ἑαυτῷ συνεπιστάμενος διὰ τὴν ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ διδασχὴν, τὸ διδασκαλεῖον τῆς θείας ἀρετῆς ἀμολόγησεν. **14.** Ὅ γὰρ ἀρνούμενος ὅτιοῦν ἢ κατεγνωκῶς τοῦ πράγματος ἕξαρνος γίνεται, ἢ ἑαυτὸν ἀνάξιον ἐπιστάμενος
 45 καὶ ἀλλότριον τοῦ πράγματος τὴν ὁμολογίαν φεύγει· ὧν οὐδὲν πρόσεστιν τῷ ἀληθινῷ Χριστιανῷ. **15.** Καὶ τοῦ Οὐρβίκου κελεύσαντος αὐτὸν ἀπαχθῆναι Λούκιός τις, καὶ αὐτὸς ὧν Χριστιανός, ὁρῶν τὴν ἀλόγως οὕτως γενομένην κρίσιν, πρὸς τὸν Οὐρβίκον ἔφη· **16.** « Τίς ἡ αἰτία τοῦ μήτε μοιχὸν μήτε πόρνον μήτε ἀνδροφόνον μήτε λωποδύτην μήτε ἄρπαγα μήτε

2. 30 δὲν — ἐκολάσατο om. Rufin del. Buecheler (cf. PG 6, 445, n. 52) || Οὐρβίκος Maran edd. : Οὐρβίκος Eus. || 32-33 εἰς — Πτολεμαῖον om. Rufin del. Buecheler Schmid 105 || 34 αὐτὸ τοῦτο μόνον εἰ Stephan Otto : εἰ αὐτὸ τοῦτο μόνον Eus. εἰ Schmid 105 || 49 αἰτία τοῦ Eus. : αἰτία ; τοῦ Braun Otto

2, 45-46 PLINE LE JEUNE, *Lettres* X, 96, 5

1. Quels que fussent ses griefs à l'encontre du « didascale », le mari pouvait le faire arrêter et condamner pour le seul fait qu'il était chrétien ; tel est, du reste, le témoignage de Justin, qui souligne que seul le *nomen christianum* a fait l'objet de l'enquête judiciaire et de la sentence : cf. II, 2, 12 et 16.

2. G. BARDY, dans son édition d'EUSÈBE, *H.E.* IV, 17, 9, (SC 31, p. 194), assigne Ptolémée à la Grande Église. D'autres, à la suite de Harnack, Kretschmar, Lohse, Langerbeck, Koschorke, Köhler, Lüdemann et Lampe, admettent l'hypothèse selon laquelle ce Ptolémée serait identique avec le disciple de Valentin, auteur de la *Lettre à Flora* (SC 24).

ne pouvait plus rien alléguer contre elle pour le moment, il se retourna¹ contre un certain Ptolémée², qui l'avait instruite de la doctrine chrétienne ; voici comment il s'y prit. **10.** Il persuada un centurion de ses amis, de prendre au piège Ptolémée (après l'avoir jeté en prison), en l'interrogeant sur le seul point³ de savoir s'il était chrétien. **11.** Ptolémée, qui était un ami de la vérité, étranger à la ruse et au mensonge, reconnut qu'il était chrétien ; le centurion le fit jeter aux fers et le maltraita longtemps dans la prison. **12.** Finalement, lorsque notre homme fut conduit devant Urbicus, on lui demanda de même uniquement s'il était chrétien. **13.** Encore une fois, pleinement conscient des biens qu'il devait à l'enseignement qui vient du Christ, il confessa la doctrine de la vertu divine⁴. **14.** En effet, celui qui renie sur un point de doctrine, quel qu'il soit, le fait parce qu'il le condamne ou bien, parce qu'il a conscience d'en être indigne ou de lui être étranger, il évite de le confesser ; mais rien de tel n'est le fait d'un vrai chrétien⁵. **15.** Or, lorsque Urbicus donna l'ordre de l'emmener (au supplice), un certain Lucius, chrétien lui aussi, constatant que la sentence de condamnation venait ainsi d'être prononcée contrairement à la raison, dit à Urbicus : **16.** « Quel est le chef d'accusation pour lequel, alors qu'il n'a été convaincu⁶ ni d'adultère, ni

3. Justin souligne ainsi que la *narratio* illustre parfaitement l'exposé *in iure*, qu'il a développé en I, 4, 1-6, et qui fonde sa requête, présentée en I, 3, 1-4.

4. Justin est le premier écrivain chrétien qui utilise le terme *διδασκαλεῖον* au sens de doctrine, enseignement.

5. Interrogé sur sa foi, le chrétien ne la renie pas ; cf. Mt 10, 33, dont Justin pourrait s'être inspiré ; cf. I, 4, 7 ; 8, 1 ; 11, 2 ; 31, 6 et II, 3(4), 4.

6. Dans la mesure où Justin fait valoir que les chrétiens ne commettent pas de délits sanctionnés par le droit pénal romain, et non point au Décalogue, c'est à celui-ci qu'il devait se référer ; et c'est bien ce qu'il a fait, d'autant plus qu'il reconnaît aux philosophes et aux législateurs le souci de définir de justes lois, « selon la droite raison » (cf. II, 6(7), 7 ; 10, 2). Voir MERLO, p. 255-259 et notre commentaire à I, 3, 1, et I, 68, 6-10.

ἀπλῶς ἀδίκημά τι πράξαντα ἐλεγχομένον>, ὀνόματος δὲ Χριστιανοῦ προσωυμίαν ὁμολογοῦντα τὸν ἄνθρωπον τοῦτον ἐκολάσω ; οὐ πρόποντα εὐσεβεῖ αὐτοκράτορι οὐδὲ φιλοσόφῳ <Καίσαρι οὐδὲ φιλοσόφῳ> Καίσαρος παιδί οὐδὲ τῆ ἱερᾷ συγκλητῆ κρίνεις, ὡς Οὐρβικε. » **17.** Καὶ ὅς οὐδὲν ἄποκρινάμενος καὶ πρὸς τὸν Λουκίον ἔφη « Δοκεῖς μοι καὶ σὺ εἶναι τοιοῦτος. » **18.** Καὶ τοῦ Λουκίου φήσαντος : « Μάλιστα, » πάλιν καὶ αὐτὸν ἀπαχθῆναι ἐκέλευσεν. **19.** Ὁ δὲ καὶ χάριν εἰδέναι ὠμολόγει, πονηρῶν δεσποτῶν τῶν τοιούτων ἀπηλλάχθαι γινώσκων καὶ πρὸς τὸν πατέρα καὶ βασιλέα τῶν οὐρανῶν πορεύεσθαι. **20.** Καὶ ἄλλος δὲ τρίτος ἐπελθὼν κολασθῆναι προσετιμῆθη.

(4). **1.** «Ὅπως δὲ μή τις εἴπη· « Πάντες οὖν ἑαυτοὺς φονεύσαντες πορεύεσθε ἤδη παρὰ τὸν θεὸν καὶ ἡμῖν πράγματα μὴ παρέχετε », ἐρῶ δι' ἣν αἰτίαν τοῦτο οὐ πράττομεν, καὶ δι' ἣν ἔξεταζόμενοι ἀφόβως ὁμολογοῦμεν. **2.** Οὐκ εἰκῆ τὸν κόσμον

2. 51-52 ὀνόματος δὲ Χριστιανοῦ Eus. Piéron : παθήματος δὲ Χριστοῦ A || 53 φιλοσόφῳ Eus. Lange Maran : φιλοσόφου A || 54 Καίσαρι — φιλοσόφου add. Valesius (cf. I, 1) || τῆ A B mg : om. Eus || 57 τοῦ Λουκίου Eus. : Λουκίου A || 58-59 καὶ χάριν A : χάριν Eus. || 59 πονηρῶν A : πονηρῶν γὰρ Eus. || 60 γινώσκων A : ἐπεῖπεν Eus. || 60-61 πρὸς τὸν πατέρα καὶ βασιλέα τῶν οὐρανῶν A : παρὰ ἀγαθὸν πατέρα καὶ βασιλέα τὸν θεὸν Eus. || 61 ἐπελθὼν Eus. : ἀπελθὼν A

Capitulis II, 3-8 numerandis, ordinem genuinum codd. A B retinui, numerorum editionis P. Maran (1742) sub uncis posui.

3(4), 4 LUCIEN, *Pérégrinus* 13

1. Nous adoptons la conjecture de Valois qui rétablit le texte de la lacune, apparemment provoquée par homoioteleute.

2. Cf. TERTULLIEN, *Nat.* I, 1, 10 ; *Acta Cypriani*, 4, 3.

3. La démarche de ce chrétien anonyme ressemble fort à une provocation délibérée en vue de parvenir au martyre. Elle justifie la première des objections traitées dans les questions incidentes : II, 3(4), 1-4, et illustre l'empressement de certains chrétiens à vouloir « confesser leur foi », attesté par Justin en I, 8, 1-2, et I, 39, 3 ; II, 10, 8.

de débauche, ni de meurtre, ni de brigandage, ni de vol, ni d'avoir commis le moindre délit, mais qu'il a avoué seulement répondre au nom de chrétien, tu as condamné cet homme à mort ? Ton jugement ne fait honneur ni au pieux empereur ni au César <philosophe, ni au fils de César¹> philosophe, ni au vénérable Sénat, non vraiment, Urbicus. » **17.** Sans autre réponse, celui-ci dit à Lucius : « Il me semble que toi aussi tu es de ces gens-là ». **18.** Et comme Lucius répondit : « Parfaitement », il ordonna de l'emmenner (au supplice) lui aussi. **19.** Mais celui-ci proclamait qu'il lui en savait gré², conscient d'être délivré de maîtres si pervers et d'aller auprès du Père et du Roi des cieux. **20.** Un troisième encore³, qui se présenta, fut condamné au supplice.

3.(4). **Questions incidentes**⁴ **1.** Pour que personne ne L'attitude suicidaire des chrétiens⁵ vienne nous dire : « Donnez-vous donc tous la mort à vous-mêmes et allez-vous-en⁶ tout de suite auprès de votre Dieu, sans nous causer d'embarras », je dirai pour quelle raison nous n'agissons pas ainsi et pourquoi, lorsque nous sommes soumis à un interrogatoire, nous confessons sans crainte notre foi. **2.** Nous avons appris que

4. Après la narration, qui illustre l'ἀντικατηγορία, Justin passe à l'examen des questions incidentes (cf. LAUSBERG, §§ 93 et 449). Le fait que le troisième martyr s'est présenté de lui-même conduit l'apologiste à réfuter la première objection.

5. Pour la section II, 3-9, nous rétablissons l'ordre du manuscrit, abandonné sans raison plausible par Dom Maran, dans l'édition de 1742 ; voir dans le même sens les remarques de VEH., p. 119 ; BLUNT, p. 109 ; MUNIER, p. 156 ; et la présente Introduction, § VIII, p. 93. Les chiffres des chapitres indiqués entre parenthèses, depuis II, 3 jusqu'à II, 8, sont ceux que Dom Maran avait instaurés et qui ont été adoptés par nombre d'éditeurs.

6. Le mot-crochet : πορεύεσθαι (II, 2, 19) — πορεύεσθε (II, 3(4), 1) marque la liaison entre la *narratio* et la première question incidente : c'est la provocation du troisième chrétien, anonyme, qui équivaut à un suicide et justifie la première des questions incidentes, comme l'atteste l'ordre du manuscrit.

5 πεποικημένοι τὸν θεὸν δεδιδάγμεθα, ἀλλ' ἢ διὰ τὸ ἀνθρώπειον γένος· χαίρειν τε τοῖς τὰ προσόντα αὐτῶ μιμουμένοις, προέφημεν, ἀπαρέσκεσθαι δὲ τοῖς τὰ φαῦλα ἀσπαζομένοις ἢ λόγῳ ἢ ἔργῳ. 3. Εἰ οὖν πάντες ἑαυτοὺς φονεύσομεν, τοῦ μὴ γεννηθῆναι τινα καὶ μαθητευθῆναι εἰς τὰ θεῖα διδάγματα, ἢ καὶ μὴ
10 εἶναι τὸ ἀνθρώπειον γένος, ὅσον ἐφ' ἡμῖν, αἴτιοι ἐσόμεθα, ἐναντίον τῆ τοῦ θεοῦ βουλῆ καὶ αὐτοὶ ποιοῦντες, ἐὰν τοῦτο πράξωμεν. 4. Ἐξεταζόμενοι δὲ οὐκ ἀρνούμεθα διὰ τὸ συνεπίστασθαι ἑαυτοῖς μηδὲν φαῦλον, ἀσεβῆς δὲ ἡγούμενοι μὴ κατὰ πάντα ἀληθεύειν, ὃ καὶ φίλον τῷ θεῷ γινώσκομεν, ὑμᾶς δὲ
15 καὶ τῆς ἀδίκου προλήψεως ἀπαλλάξαι νῦν σπεύδοντες.

(5). 1. Εἰ δὲ τινα ὑπέλθοι καὶ ἡ ἐν<ν>οια αὕτη ὅτι, εἰ θεὸν ὠμολογοῦμεν βοηθόν, οὐκ ἄν, ὡς λέγομεν, ὑπὸ ἀδίκων ἐκρατούμεθα καὶ ἐτιμωρούμεθα, καὶ τοῦτο διαλύσω. 2. Ὁ θεὸς τὸν πάντα κόσμον ποιήσας καὶ τὰ ἐπίγεια ἀνθρώποις ὑποτάξας
5 καὶ τὰ οὐράνια στοιχεῖα εἰς αὔξησιν καρπῶν καὶ ὥρῶν μεταβολὰς κοσμήσας καὶ θεῖον τούτοις νόμον τάξας, ὃ καὶ αὐτὰ δι'

3 (4). 6 post αὐτῶ add. ἀγαθὰ Ashton Mcv (cf. I, 10, 1) || 8 μὴ Πέριον : καὶ A

4 (5). 1 ἐνοια A || 5-6 μεταβολὰς Pearson : μεταβολαῖς A || 6 τούτοις Thirlby : τοῦτον A

3 (4), 13-14 PLATON, *République* VI, 485 c

4 (5), 6 PLATON, *Timée* 41 c ; PLUTARQUE, *De fato* 573 c

1. Cf. I, 10, 2 ; II, 4(5), 2 ; *Dial.* 41, 1.

2. Cf. I, 10, 1.

3. La réflexion de Justin sur le suicide rejoint, d'une certaine manière, la parole de l'Apôtre, Rm 14, 7-8 : à ses yeux, le suicide est une désertion des devoirs qui incombent à l'homme envers la communauté humaine et, du même coup, un manquement à l'égard de Dieu ; voir A. MICHEL, « Suicide », *DTC* XIV, 2739-2749 ; H. CHADWICK, « Gewissen », *RAC* X, 1073-1074. HEID, 841.

4. Allusion à la procédure initiée par Trajan ; voir *supra*, la note sur I, 24, 2, et, dans l'Introduction, au § IV, le développement relatif au grief d'impiété et d'athéisme, p. 52-56.

5. Cf. I, 2, 1 ; *Dial.* 96, 2 ; 110, 6 ; 120, 6 ; 131, 2 ; Mt 10, 33, 2 Tm 2, 12 ; I, 8, 1 ; PLATON, *Resp.* VI, 485 c. Voir le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 44, 1, note 3.

6. Cf. I, 2, 3 et *Dial.* 17, 1.

Dieu n'a pas créé le monde¹ pour rien mais pour le genre humain ; comme nous l'avons dit plus haut², il aime ceux qui s'efforcent d'imiter ses perfections, mais il déteste ceux qui recherchent le mal en parole ou en acte. 3. Si donc nous nous donnons tous la mort, nous serons responsables, pour autant qu'il dépend de nous, de ce que plus personne ne naîtra et ne sera instruit dans les enseignements divins, et même que le genre humain cessera d'exister ; en agissant de la sorte, nous irions nous aussi contre la volonté de Dieu³. 4. Mais quand on nous soumet à un interrogatoire⁴, nous ne nions pas, car nous avons conscience de ne rien faire de mal, tandis que nous considérons comme une impiété de ne pas dire en tout la vérité⁵ ; car c'est là, croyons nous, ce qui plaît à Dieu ; quant à vous, nous voudrions maintenant vous détourner de vos injustes préjugés⁶.

4.(5). Dieu abandonne-t-il les siens ?

1. Mais si la pensée venait à quelqu'un que, si nous confessions un Dieu secourable, nous ne devrions pas, comme nous le disons, être asservis à des méchants et maltraités par eux, je vais résoudre aussi cette difficulté. 2. Après avoir créé l'univers et soumis à l'homme⁷ tout ce qui est sur terre, après avoir ordonné les corps célestes⁸ en vue de la croissance des fruits et de la succession des saisons⁹, après avoir imposé une loi divine à

7. Les philosophes gréco-romains, notamment les stoïciens, sont unanimes à déclarer, comme les apologistes, que Dieu a créé l'univers pour l'homme. Voir SPANNEUT, p. 380 ; P. KUHN, « Schöpfung III, Judentum » ; *LThK* IX (2000), 224-226.

8. Le terme *στοιχεῖα* peut désigner soit les astres considérés comme principes de vie pour les hommes, soit les signes du zodiaque, soit encore les éléments qui composent le monde matériel ; cf. *Dial.* 23, 3 ; 62, 2. Voir ARCHAMBAULT, I, p. 105 s. et le commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 113, 4, note 14.

9. Cf. I, 13, 2 ; Ps 96 (95), 12 ; *Dial.* 85, 5. La manière dont Justin envisage ici le déroulement de l'année est significative : à son époque, la communauté chrétienne n'a pas encore défini son cycle liturgique. Voir A. HOHEISEL - H. BRACKMANN « Jahr (kultisches) », *RAC* XVI, 1083-1118, notamment 1094.

ἀνθρώπους φαίνεται πεποιηκώς, τὴν μὲν τῶν ἀνθρώπων καὶ τῶν ὑπὸ τὸν οὐρανὸν πρόνοιαν ἀγγέλοις, οὓς ἐπὶ τούτοις ἔταξε, παρέδωκεν.

194v 10 **3.** Οἱ δ' ἄγγελοι, παραβάτες | τήνδε τὴν τάξιν, γυναικῶν μίξειςιν ἠττήθησαν καὶ παιδᾶς ἐτέκνωσαν, οἳ εἰσιν οἱ λεγόμενοι δαίμονες ^a. **4.** Καὶ προσέτι λοιπὸν τὸ ἀνθρώπειον γένος ἑαυτοῖς ἐδούλωσαν· τὰ μὲν διὰ μαγικῶν γραφῶν, τὰ δὲ διὰ φόβων καὶ τιμωριῶν, <ὧν> ἐπέφερον, τὰ δὲ διὰ διδαχῆς
15 θυμάτων καὶ θυμιαμάτων καὶ σπονδῶν, ὧν ἐνδεεῖς γεγονάσι μετὰ τὸ πάθεισιν ἐπιθυμιῶν δουλωθῆναι· καὶ εἰς ἀνθρώπους φόνους, πολέμους, μοιχείας, ἀκολασίας καὶ πᾶσαν κακίαν ἔσπειραν. **5.** Ὅθεν καὶ ποιηταὶ καὶ μυθολόγοι, ἀγνοοῦντες
20 ταῦτα πράξει εἰς ἄρρενας καὶ θηλείας καὶ πόλεις καὶ ἔθνη, ἄπερ συνέγραψαν, εἰς αὐτὸν τὸν θεὸν καὶ τοὺς ὡς ἀπ' αὐτοῦ σποροῦ γενομένους υἱοὺς καὶ τῶν λεχθέντων ἐκείνου ἀδελφῶν καὶ τέκνων ὁμοίως τῶν ἀπ' ἐκείνων, Ποσειδῶνος καὶ Πλούτωνος, ἀνήνεγκαν. **6.** Ὀνόματι γὰρ ἕκαστον, ὅπερ ἕκαστος
25 ἑαυτῷ τῶν ἀγγέλων καὶ τοῖς τέκνοις ἔθετο, προσηγόρευσαν.

4 (5). 14 ὧν add. Thirlby

4 (5). a. Cf. Gn 6, 1-4

1. Le judaïsme tardif assigne à certaines catégories d'anges toutes sortes de tâches dans la création, auprès des peuples, en général, et auprès des hommes, en particulier. Les apologistes ont repris volontiers ces aspects, qui soulignaient la soumission des anges à Dieu et leur rôle dans le cosmos et dans l'histoire ; voir J. MICHEL, « Engel IV (christlich) », *RAC* V, 109-200, notamment 134-143. J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 177-180 ; Ph. BOVICHON, p. 963-965 : Appendice VIII, Anges des nations.

2. Cf. I, 5, 3. Justin suit ici une tradition juive et judéo-chrétienne concernant Gn 6, 2-5, qui s'est conservée dans les écrits pseudo-clémentins ; cf. *Hom.* VIII, 18. Voir J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-*

ces mêmes éléments que, de toute évidence, il a aussi créés pour les hommes, Dieu confia le soin de veiller sur les hommes et sur les créatures qui sont sous le ciel aux anges ¹ qu'il plaça au-dessus d'eux.

Anges et démons

3. Mais les anges transgressèrent cet ordre ², s'abaissèrent à des unions avec des femmes, et les enfants nés de ces unions sont les êtres que l'on appelle les démons ^a. **4.** En outre, par la suite, ils se sont asservi ³ le genre humain, soit par des écrits magiques ⁴, soit par la crainte et les tourments ⁵ qu'ils faisaient subir, soit en enseignant aux hommes à leur offrir sacrifices, encens et libations ⁶, dont ils étaient devenus avides, après s'être laissé asservir par les passions de leurs désirs, et ils ont semé parmi les hommes meurtres, guerres, adultères, débauches et vices de toute espèce. **5.** C'est pourquoi les poètes ⁷ et les mythographes, qui ne savaient pas que les anges et leurs fils les démons étaient les auteurs des forfaits décrits dans leurs ouvrages, commis contre des hommes, des femmes, des cités et des nations, les attribuèrent à Zeus lui-même et aux fils soi-disant issus de sa descendance charnelle, ainsi qu'à ses prétendus frères, Poséidon et Pluton et à leurs enfants. **6.** De fait ils donnèrent à chacun le nom ⁸ que chacun des anges s'était donné à lui-même ou avait donné à ses enfants.

Christianisme, p. 184 ; P.G. VAN DER NAT, « Geister (Dämonen), III Apologeten », *RAC* IX, 715-761, notamment 725 ; P.D. HANSON, « Rebellion in Heaven, *JBL* 96 (1977), p. 195-233.

3. Cf. I, 5, 2 ; 14, 1 ; 58, 3.

4. Cf. I, 14, 1.

5. Cf. I, 5, 2.

6. Cf. I, 12, 5 ; 62, 1 ; voir MUNIER, p. 111-114.

7. Cf. I, 23, 3 ; 54, 1.

8. Cf. I, 5, 2 ; 9, 1.

5 (6). 1. Ὄνομα δὲ τῶ πάντων πατρὶ θετόν, ἀγεννήτῳ ὄντι, οὐκ ἔστιν ᾧ γὰρ ἂν καὶ ὄνομα τι προσαγορεύηται, πρεσβύτερον ἔχει τὸν θέμενον τὸ ὄνομα. 2. Τὸ δὲ πατήρ καὶ θεὸς καὶ κτίστης καὶ κύριος καὶ δεσπότης οὐκ ὀνόματά ἐστιν, ἀλλ' ἐκ τῶν εὐποιοῦν καὶ τῶν ἔργων προσρήσεις. 3. Ὁ δὲ υἱὸς ἐκείνου, ὁ μόνος λεγόμενος κυρίως υἱός, ὁ Λόγος πρὸ τῶν ποιημάτων καὶ συνῶν^a καὶ γεννώμενος, ὅτε τὴν ἀρχὴν δι' αὐτοῦ πάντα ἐκτίσσει καὶ ἐκόσμησε^b, Χριστὸς μὲν κατὰ τὸ κεχρῖσθαι^c καὶ κοσμηῆσαι τὰ πάντα δι' αὐτοῦ τὸν θεὸν λέγεται, ὄνομα καὶ αὐτὸ περιέχον ἄγνωστον σημασίαν, ὃν τρόπον καὶ τὸ θεὸς προσαγόρευμα οὐκ ὄνομά ἐστιν, ἀλλὰ πράγματος δυσεξηγήτου ἔμφυτος τῇ φύσει τῶν ἀνθρώπων δόξα. 4. « Ἰησοῦς » δὲ καὶ ἀνθρώπου καὶ σωτήρος ὄνομα καὶ σημασίαν ἔχει.

5 (6). 2 ὄνομα τι Otto : ὀνόματι A || 9 κεχρῖσθαι : καὶ χρῖσαι Scaliger

5 (6), 2-3 PLATON, *Timée* 28 c ; CICÉRON, *De natura deorum* I, 12 ; SÉNÈQUE, *De beneficiis* 4, 7

5 (6), 4 PHILON, *Quis rerum divinarum heres sit* 170

5 (6). a. Cf. Jn 1, 1 b. Cf. Col 1, 16 c. Cf. Ps 44, 8

1. Justin ouvre ici un diptyque qui expose, d'une part, l'action salvifique de Dieu, à travers la mission de son Fils (II, 5(6), 3-7) et les délais qu'il accorde à l'humanité pour sa conversion avant la catastrophe finale (II, 6(7), 3), d'autre part, les machinations des démons à travers les âges (II, 7-8). Il y a là l'esquisse d'une histoire de l'humanité, considérée dans sa dimension spirituelle, son *οἰκονομία* (cf. *Dial.* 45, 4 ; 87, 5), dont le Christ est le principe et la fin. Voir G. JOSSA, *La teologia della storia nel pensiero cristiano del secondo secolo*, Napoli 1965, p. 186-187 ; K. THRAEDE, « Fortschritt », *RAC* VIII, 163.

2. Cf. I, 14.

3. Cf. I, 9, 3 ; 10, 1 ; 61, 11 ; 63, 1 ; II, 12, 4 ; 13, 4. La même idée, chère à la littérature hermétique, se trouve déjà chez PLATON, *Tim.* 28 c ; voir WARTELLE, p. 304-305 ; HEID, 839.

4. LAU, p. 138, rappelle que, pour PHILON, *Her.* 170, Dieu est inexprimable (ἄρητος) et, par conséquent « sans nom » (ἀνόμαστος), en tant qu'il est « l'Être » (τὸ ὄν) ; seules ses énergies (δυνάμεις) peuvent être désignées.

5.(6). Noms et titres divins 1. Mais le Père de l'univers¹, parce qu'il est inengendré², n'a pas de nom qui lui soit imposé³, car celui à qui un nom est attribué le reçoit de quelqu'un, qui est plus ancien que lui. 2. Les termes : Père, Dieu, Créateur, Seigneur, Maître, ne sont pas des noms, mais des désignations⁴ tirées de ses bienfaits et de ses œuvres. 3. Quant à son fils, celui qui seul est appelé « Fils » au sens propre du terme, le Logos, coexistant avec lui^{a 5} et engendré par lui avant les créatures quand, au commencement, il créa et ordonna par lui l'univers^b, il est appelé « Christ », parce qu'il a reçu l'onction^{c 6} et que, par lui, Dieu a ordonné l'univers ; ce nom même comporte une signification qui échappe à la connaissance, de la même manière que l'appellation « Dieu » n'est pas un nom, mais une notion implantée⁷ dans la nature humaine, pour désigner une réalité difficile à expliquer. 4. Mais « Jésus » est un nom qui signifie à la fois homme et sauveur⁸.

5. Cf. Jn 1, 3 ; Col 1, 15-17. Ce passage est à rapprocher de *Dial.* 62, 4 Voir G. AEBY, *Les missions divines de saint Justin à Origène*, Fribourg/Suisse 1958, p. 14 ; A. ORBE, *Estudios Valentinianos*, 1, 2 : *Hacia la primera teología de la Procepción del Verbo*, Rome 1958, p. 568-574 ; LAU, p. 139 et le commentaire de Ph. BOBICHON, à *Dial.* 62, 4, note 8.

6. Dans ce passage, Justin ne parle pas expressément de l'onction royale, sacerdotale, messianique, de Jésus-Christ, mais envisage plutôt la fonction cosmologique du Christ-Logos (cf. Jn 1, 1-3 ; Col 1, 15-17. *Apol.* I, 59, 5 ; *Dial.* 76, 7 ; 84, 2, 114, 3), puisqu'il associe chaque fois les deux verbes *χρῖω* et *κοσμέω* ; voir WARTELLE, p. 305.

7. Au sujet de la doctrine stoïcienne relative aux notions innées et de la connaissance naturelle (*πρόληψις ἔμφυτος*), voir POHLENZ I, pp. 56-58, 231 s., et les notes correspondantes II, pp. 32-34 ; 163 ; SPANNEUF, p. 205 ; MERLO, p. 212 ; LAU, p. 138, note 225.

8. Cf. I, 33, 7 ; II, 5(6), 6 ; 13, 4.

15 5. Καὶ γὰρ καὶ ἄνθρωπος, ὡς προέφημεν, γέγονε κατὰ τὴν τοῦ θεοῦ καὶ πατρὸς βουλὴν ἀποκηθεὶς ὑπὲρ τῶν πιστευόντων ἀνθρώπων καὶ <ἐπι> καταλύσει τῶν δαιμόνων^d. καὶ νῦν ἐκ τῶν ὑπ' ὄψιν γινομένων μαθεῖν δύνασθε. 6. Δαιμονιολήπτους γὰρ πολλοὺς κατὰ πάντα τὸν κόσμον καὶ ἐν τῇ
 20 ἡμετέρῃ πόλει πολλοὶ τῶν ἡμετέρων ἀνθρώπων [τῶν Χριστιανῶν] ἐπορχίζοντες κατὰ τοῦ ὀνόματος Ἰησοῦ Χριστοῦ^e, τοῦ σταυρωθέντος ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου, ὑπὸ τῶν ἄλλων πάντων ἐπορχιστῶν καὶ ἐπαστῶν καὶ φαρμακευτῶν μὴ ἰαθέντας, ἰάσαντο καὶ ἔτι νῦν ἰῶνται, καταργοῦντες καὶ ἐκδιώκοντες τοὺς κατέχοντας τοὺς ἀνθρώπους δαίμονας.
 25 (7). 1. Ὁ θεὸς καὶ ἐπιμένει ὁ θεὸς τὴν σύγχυσιν καὶ κατάλυσιν τοῦ παντὸς κόσμου μὴ ποιῆσαι, ἵνα καὶ οἱ φαῦλοι ἄγγελοι καὶ δαίμονες καὶ ἄνθρωποι μηκέτι ᾧσι, διὰ τὸ σπέρμα τῶν Χριστιανῶν, ὃ γινώσκει ἐν τῇ φύσει, ὅτι αἰτιὸν ἐστίν. 2. Ἐπεὶ εἰ
 5 μὴ τοῦτο ἦν, οὐκ ἂν οὐδὲ ὑμῖν ταῦτα ἔτι ποιεῖν καὶ ἐνεργεῖσθαι ὑπὸ τῶν φαύλων δαιμόνων δυνατόν ἦν, ἀλλὰ | τὸ πῦρ τὸ
 f. 195v τῆς κρίσεως κατελθὼν ἀνέδην πάντα διέκρινεν, ὡς καὶ πρότερον ὁ κατακλυσμὸς μηδένα λιπῶν ἀλλ' ἢ τὸν μόνον σὺν τοῖς ἰδίοις παρ' ἡμῖν καλούμενον Νῶε^a, παρ' ὑμῖν δὲ Δευκαλίωνα,
 10 ἐξ οὗ πάλιν οἱ τοσοῦτοι γεγόνασιν, ὧν οἱ μὲν φαῦλοι, οἱ δὲ

5 (6). 16 post ὑπὲρ add. σωτηρίας Ashton || 17 ἐπι add. Πέριον Otto || post δαιμόνων add. ὡς Otto || 20-21 τῶν Χριστιανῶν del. Schmid 106

d. Cf. I Jn 3, 8 e. Cf. Mt 7, 22

6 (7). a. Cf. Mt 24, 38

1. Cf. I, 23, 2 ; 63, 10 et 16.

2. A l'instar de Justin, la plupart des apologistes, grecs et latins, insistent sur la puissance des exorcistes chrétiens face aux forces démoniaques ; cf. I, 18, 4 ; *Dial.* 30, 3 ; 76, 6 ; 85, 2-3. Voir K. THRAEDE, « Exorzismus », *RAC* VII, 44-117, notamment p. 67-71, et le commentaire de Ph. BOVICHON à *Dial.* 85, 3, notes 9 et 10.

3. Cf. I, 28, 1 ; 45, 1 ; *Dial.* 45, 4.

La ruine des démons 5. De fait, comme nous l'avons dit antérieurement¹, il est devenu homme selon la volonté de Dieu le Père, enfanté pour le salut des croyants et pour la ruine des démons^d ; maintenant encore vous pouvez vous en convaincre par ce qui se passe sous vos yeux. 6. En effet, dans le monde entier et dans votre cité, il y a quantité de possédés des démons², que n'avaient pu guérir tous les autres exorcistes, faiseurs d'adjurations et de potions magiques, et que nombre des nôtres, les chrétiens, ont guéris et qu'ils guérissent encore aujourd'hui, en les exorcisant au nom de Jésus-Christ^e crucifié sous Ponce Pilate, cependant qu'ils réduisent à l'impuissance et expulsent les démons, qui exercent leur pouvoir sur les hommes.

6.(7). **Un ultime répit** 1. C'est pourquoi, si Dieu retarde la réalisation du bouleversement et de la dissolution du monde entier, qui mettrait fin³ à l'existence des mauvais anges et démons et des hommes pervers, c'est à cause de la race des chrétiens⁴, qui reconnaissent en leur propre nature le motif de ce délai. 2. S'il n'en était pas ainsi, il ne vous serait plus possible, à vous non plus, d'agir comme vous le faites et de vous laisser manœuvrer par les mauvais démons, mais le feu du jugement⁵ descendrait et détruirait l'univers de fond en comble, comme autrefois aussi le déluge n'a épargné personne, excepté, avec les siens, un seul homme, celui que nous appelons Noé^a, et vous Deucalion⁶, dont est née l'innombrable génération des hommes, faite de

4. Pour ARISTIDE, *Apol.* 16, 1 et 6, le monde continue d'exister à cause des supplications des chrétiens. L'explication de Justin diffère quelque peu : à l'instar de certains auteurs juifs qui affirment que le monde a été créé « pour le peuple choisi » (cf. *IV Esdras*, 6, 55. 59 ; 7, 11 ; *Apoc. Bar. syr.* 15, 7 ; 21, 24 ; *Test. Moysi* 1, 12), l'apologiste romain déclare que le monde subsiste afin que puisse être complété le nombre des chrétiens (I, 28, 2 ; 45, 1 ; *Dial.* 32, 3 ; 39, 2 ; cf. *Ap* 6, 11).

5. Cf. I, 12, 2 ; 17, 4 ; 44, 5 ; 45, 6 ; 54, *Dial.* 31, 2.

6. D'après la mythologie grecque, Deucalion, fils de Prométhée et de Pandore, échappa seul avec sa femme à l'inondation universelle déchaînée par Zeus irrité contre les hommes.

σπουδαῖοι. **3.** Οὕτω γὰρ ἡμεῖς τὴν ἐκπύρωσιν φαμεν γενήσεσθαι, ἀλλ' οὐχ, ὡς οἱ Στωϊκοί, κατὰ τὸν τῆς εἰς ἄλληλα πάντων μεταβολῆς λόγον, ὃ αἰσχιστον ἐφάνη· ἀλλ' οὐδὲ καθ' εἰμαρμένην πράττειν τοὺς ἀνθρώπους ἢ πάσχειν τὰ γινόμενα, ἀλλὰ κατὰ μὲν τὴν προαίρεσιν ἕκαστον κατορθοῦν ἢ ἀμαρτάνειν, καὶ κατὰ τὴν τῶν φούλων δαιμόνων ἐνέργειαν τοὺς σπουδαίους, οἷον Σωκράτην καὶ τοὺς ὁμοίους, διώκεσθαι καὶ ἐν δεσμοῖς εἶναι, Σαρδανάπαλον δὲ καὶ Ἐπίκουρον καὶ τοὺς ὁμοίους ἐν ἀφθονίᾳ καὶ δόξῃ δοκεῖν εὐδαιμονεῖν.

4. Ὁ μὴ νοήσαντες οἱ Στωϊκοί καθ' εἰμαρμένης ἀνάγκην πάντα γίνεσθαι ἀπεφάναντο. **5.** Ἀλλ' ὅτι αὐτεξούσιον τό τε τῶν ἀγγέλων γένος καὶ τῶν ἀνθρώπων τὴν ἀρχὴν ἐποίησεν ὁ

6(7), 13 Ps. ARISTOTE, *Du monde* 6

6(7), 18 (Sardanapale) HÉRODOTE II, 150 ; ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque* I, 3, 1095 b22 ; *Éthique à Eudème* I, 1216 a16

1. La doctrine stoïcienne de la fusion mutuelle de tous les êtres (μεταβολή) est évoquée en I, 20, 2 et II, 6(7), 9. Justin refuse aussi bien la doctrine stoïcienne des âges du monde et de la conflagration finale que la doctrine platonicienne de l'éternité du monde (*Dial.* 5, 4). Pour lui l'univers est unique, le dessein salvifique de Dieu est ordonné à celui de la création, et le Logos, le Fils de Dieu, s'incarne dans l'histoire de l'humanité ; voir R. DÖRRIE, « Entwicklung », *RAC* V, 500.

2. Pour réfuter la théorie stoïcienne d'une destruction cyclique de l'univers suivie chaque fois d'une nouvelle naissance, Justin fait appel à un argument médio-platonicien selon lequel une fusion du divin et des contingences terrestres serait indigne d'un Dieu transcendant ; cf. Ps. ARISTOTE, *mund.* 6 ; Ps. PLUTARQUE, *De placitis philosophorum*, 1, 6.

3. Cf. I, 43, 3, 4 et 8 ; 61, 10 et II, 6(7), 5-6.

4. Cf. I, 5, 3 ; 18, 5 ; 46, 3 ; II, 6(7), 3 ; 8(3), 6 ; 10, 5-6.

5. Les épicuriens opposaient aux tenants de la Providence divine les infortunes et malheurs des hommes de bien, et tout particulièrement leur mort prématurée et ignominieuse ; cf. PLATON, *Leg.* X, 885 b ; 899. Justin affirme à plusieurs reprises sa foi indéfectible en la Providence divine (II, 4(5), 1 ; *Dial.* 1, 3 s.) ; celle-ci s'exerce par délégation, par le truchement des anges, auxquels les démons, responsables des maux injustes, demeurent soumis ; voir H. WEY, *Die Funktionen der bösen Geister bei den griechischen Apologeten des 2. Jahrhunderts nach Christus*, Winterthur 1958, p. 105 s.

bons et de méchants. **3.** Car c'est ainsi, nous l'affirmons, qu'aura lieu la destruction du monde par le feu, et non pas, comme le pensent les Stoïciens, d'après le principe de la fusion mutuelle de tous les êtres¹, ce qui nous paraît une opinion des plus indécentes² ; mais ce n'est pas non plus d'après un destin fatal que les hommes accomplissent ou subissent ce qui arrive, mais chacun fait le bien ou le mal par libre décision³ et c'est par l'influence des mauvais démons que les hommes de bien, comme Socrate⁴ et ses semblables, sont persécutés et mis aux fers⁵, tandis que Sardanapale⁶, Épicure⁷ et leurs semblables paraissent jouir du bonheur dans l'abondance et dans la gloire.

Liberté et responsabilité de l'homme

4. C'est pour ne l'avoir pas compris que les Stoïciens ont déclaré que tout arrive selon la nécessité d'un destin fatal⁸. **5.** Au contraire, parce que Dieu, au commencement, a créé libres⁹ la race des anges et

6. Roi légendaire de Ninus en Assyrie, dont les auteurs anciens ont fait le parangon du souverain oriental efféminé. Le tableau d'Eugène Delacroix, *La mort de Sardanapale* (1828), au Louvre, le représente sur le bûcher qui doit le consumer au milieu de ses trésors.

7. Épicure (348-271 av. J.C.), né à Samos, fils de Néoklès, citoyen d'Attique ; philosophe, fondateur de l'école épicurienne. Justin (cf. II, 12, 5 ; 15, 3) partage les préjugés des philosophes de son temps, qui s'inscrivent dans la tradition de la critique (platonicienne et aristotélicienne) de l'hédonisme dirigée contre Épicure, comme si celui-ci avait prôné la recherche systématique du plaisir. Voir W. SCHMID, « Epikur », *RAC* V, 681-819, notamment 781 ; sur les diverses formes de la polémique chrétienne contre Épicure, *ibid.*, 790-811.

8. Contre toutes les philosophies qui enseignent le fatalisme du destin, Justin affirme obstinément le libre arbitre comme le fondement de la responsabilité des anges et des hommes ; cf. I, 43, 1 ; 44, 11. Voir SPANNEUT, p. 236 s.

9. Cf. I, 28, 3 ; 43, 3 ; 44, 1 ; *Dial.* 88, 5.

θεός, δικαίως ὑπὲρ ὧν ἂν πλημμελήσωσι τὴν τιμωρίαν ἐν αἰωνίῳ πυρὶ κομίσονται. **6.** Γενητοῦ δὲ παντὸς ἤδε ἡ φύσις,
 25 κακίας καὶ ἀρετῆς δεκτικὸν εἶναι· οὐ γὰρ ἂν ἦν ἐπαινετὸν οὐδὲν αὐτῶν, εἰ οὐκ ἂν ἐπ' ἀμφοτέρα τρέπεσθαι καὶ δύναμιν εἶχε. **7.** Δεικνύουσι δὲ τοῦτο καὶ οἱ πανταχοῦ κατὰ λόγον τὸν
 f. 196r ὀρθὸν νομοθετήσαντες καὶ φιλοσοφήσαντες ἄνθρωποι ἐκ τοῦ ὑπαγορεύειν τάδε μὲν πράττειν, τῶνδε δὲ ἀπέχεσθαι. **8.**
 30 Καὶ οἱ Στωϊκοὶ φιλόσοφοι ἐν τῷ περὶ ἡθῶν λόγῳ τὰ αὐτὰ τιμῶσι καρτερῶς, ὡς δηλοῦσθαι ἐν τῷ περὶ ἀρχῶν καὶ ἀσωμάτων λόγῳ οὐκ εὐδοοῦν αὐτούς. **9.** Εἴτε γὰρ καθ' εἰμαρμένην φήσουσι τὰ γινόμενα πρὸς ἀνθρώπων γίνεσθαι, ἢ μηδὲν εἶναι θεὸν παρὰ τρεπόμενα καὶ ἀλλοιούμενα καὶ ἀναλυόμενα
 35 εἰς τὰ αὐτὰ αἰεὶ, φθαρτῶν μόνων φανήσονται κατάληψιν ἐσχηκέναι καὶ αὐτὸν τὸ <ν> θεὸν διὰ τε τῶν μερῶν καὶ διὰ τοῦ ὅλου ἐν πάσῃ κακίᾳ γινόμενον ἢ μηδὲν εἶναι κακίαν μηδ' ἀρετήν· ὅπερ καὶ παρὰ πᾶσαν σῶφρονα ἔννοϊαν καὶ λόγον καὶ νοῦν ἐστί.

(8). **1.** Καὶ τοὺς ἀπὸ τῶν Στωϊκῶν δὲ δογμάτων, ἐπειδὴ καὶ τὸν ἡθικὸν λόγον κόσμιοι γεγονάσιν, ὡς καὶ ἐν τισιν οἱ ποιη-

6 (7). 24 γενητοῦ Ashton : γεννητοῦ A || 26 ἂν Thirlby Otto : ἦν A || 29 τάδε Thirlby : τόδε A || 36 τὸν B : τὸ A

6 (7), 31-32 Ps. PLUTARQUE, *De placitis philosophorum* I, 28, 885 b ; DIOGÈNE LAËRCE, *Vies* VII, 134, 139

1. Cf. II, 2, 2 et 9, 4.

2. Même les philosophes stoïciens s'en tiennent à ces règles morales, ce qui fait ressortir d'autant l'absurdité de leur matérialisme universel ; voir SPANNEUT, p. 391-397.

celle des hommes, c'est à juste titre qu'ils auront à subir dans un feu éternel le châtement du mal dont ils se seront rendus coupables. **6.** La nature de toutes ces créatures est de pouvoir accueillir le vice et la vertu ; aucune d'entre elles, en effet, ne serait digne de louange, si elle n'avait aussi la capacité de se tourner vers l'une ou l'autre de ces deux voies. **7.** La preuve en est que partout, en accord avec la droite raison¹, les hommes ont établi des lois et défini des philosophies ordonnant de faire ceci et d'éviter cela. **8.** Les philosophes stoïciens eux-mêmes², dans leur éthique, tiennent fermement à ces règles, ce qui montre bien qu'ils font fausse route dans leur théorie concernant les principes et les êtres incorporels. **9.** En effet, s'ils déclarent que c'est selon la fatalité du destin qu'advient tout ce qui arrive par le fait des hommes, ou que Dieu ne diffère en rien de ces choses qui, sans cesse, changent, se transforment et se résolvent dans les mêmes éléments, il apparaîtra clairement qu'ils ne peuvent concevoir que des êtres corruptibles et que, d'après eux, Dieu lui-même se trouve impliqué dans le mal sous toutes ses formes³, d'une manière générale et en particulier, ou bien (il leur faudra dire) que ni le vice ni la vertu ne sont rien⁴, ce qui est contraire à toute sage réflexion, à toute raison et à toute intelligence.

7.(8). Les machinations des démons

1. Or, ceux qui ont suivi les doctrines des Stoïciens, parce qu'ils ont été excellents, au moins dans leur discours éthique, comme l'ont été aussi, par endroits, les poètes

3. Autre réduction *ad absurdum* de la doctrine stoïcienne : si l'on admet la conflagration universelle, comment en exempter Dieu ? Comment lui refuser une nature matérielle, et comment ne pas l'impliquer dans le mal sous toutes ses formes ? Voir H.O. SCHROEDER, « Fatum (Heimarmene) », *RAC* VII, 587.

4. Cf. I, 28, 4 ; 43, 6.

ταί, διὰ τὸ ἐμφυτον παντὶ γένει ἀνθρώπων σπέρμα τοῦ
 Λόγου, μεμισῆσθαι καὶ πεφονεύσθαι οἴδαμεν· Ἡράκλειτον
 5 μὲν, ὡς προέφημεν, καὶ Μουσώνιον δὲ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς καὶ
 ἄλλους οἴδαμεν. 2. Ὡς γὰρ ἐσημάναμεν, πάντας τοὺς κἄν
 ὁπωσδήποτε κατὰ λόγον βιοῦν σπουδάζοντας καὶ κακίαν φεύ-
 γειν μισεῖσθαι αἰεὶ ἐνήργησαν οἱ δαίμονες. 3. Οὐδὲν δὲ θαυμα-
 10 κατὰ τὴν τοῦ παντὸς Λόγου, ὃ ἐστὶ Χριστοῦ, γινῶσιν καὶ
 θεωρίαν πολὺ μᾶλλον μισεῖσθαι οἱ δαίμονες ἐλεγχόμενοι ἐνεργ-

7 (8). 4 καὶ πεφονεύσθαι : καὶ πεφυγαδεῦσθαι con. Veil 124 || 9 οὐ add. Sylburg Otto

7 (8), 4 (Héraclite) MARC AURÈLE, *Méditations* VIII, 3

7 (8), 5 (Musonius) TACITE, *Annales* XIV, 59, 1 ; XV, 71, 4 ; *Histoires* III, 81 ; IV, 10, 40 ; PLINE LE JEUNE, *Lettres* III, 11, 5-7 ; DION CASSIUS, *Histoire romaine* 65, 13, 2

1. Après avoir souligné la signification cosmique du Logos (I, 60, 5-7 ; II, 5(6), 3) et son rôle éminent dans l'histoire du peuple juif (ses théophanies : I, 63, 14 ; son activité prophétique : I, 12, 9 ; 36, 1), Justin lui attribue aussi une activité universelle dont tous les hommes ont bénéficié depuis l'origine du genre humain, et tout spécialement les sages et les justes parmi les Grecs (I, 5, 3 ; 32, 8 ; 44, 9 ; 46, 2 ; II, 10, 8 ; 13, 5). Pour décrire cette activité du Logos et préciser la relation qui unit la révélation chrétienne et les autres approches de la vérité, Justin fait appel à la notion du « Logos séminal » (Λόγος σπερματικός), dont l'origine et la signification ont suscité bien des discussions. Voir, entre autres, les études de POHLENZ I, p. 412 ; C. ANDRESEN, « Justin und der mittlere Platonismus », p. 170 s. ; R. HOLTE, p. 136 s. ; MUNIER, p. 104 s. (Bibliographie) et la présente introduction § V, Christianisme et philosophie, p. 56-70.

2. Cf. I, 46, 3. Justin le range, à tort, parmi les stoïciens ; en fait, c'est Zénon de Cittium, le fondateur du Portique, qui emprunta à Héraclite une part importante de sa cosmologie. En butte à des difficultés d'ordre politique, Héraclite dut s'exiler à Éphèse, mais il ne fut pas mis à mort. Il est souvent cité comme un « juste souffrant ». Voir G. O' DALY, « Heraklit », *RAC* XIV, 583-602, notamment 592 s.

3. Philosophe stoïcien, *equus romanus*, originaire de Volsinii (TACITE, *Hist.*, III, 81) ; il vécut à Rome au temps de Néron, qui l'exila dans l'île de

en vertu de la semence du Logos¹ implantée en toute race humaine, nous savons qu'ils ont été en butte à la haine et mis à mort : Héraclite², comme nous l'avons dit plus haut, et Musonius³, de notre temps, et d'autres encore. 2. En effet, comme nous l'avons laissé entendre⁴, les démons ont toujours travaillé à faire haïr tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, s'efforçaient de vivre selon la raison⁵ et de fuir le mal. 3. Rien d'étonnant, dès lors, si les démons, que nous accusons, s'emploient à faire haïr davantage encore ceux qui s'efforcent de vivre, non point selon une participation⁶ au Logos séminal⁷, mais selon la connaissance et la contemplation du Logos intégral⁸, c'est-à-dire du Christ ; ils subiront

Gyaros, dans les Cyclades, en 65. Rentré à Rome, en 69, après la mort de celui-ci, il échappa seul à l'expulsion des philosophes sous le règne de Vespasien. Voir aussi SPANNEUT, 106-112 ; H. DÖRRIE, « Musonius », *DKP* III, 1496-1497.

4. Cf. I, 5, 1 et 4 ; II, 6(7), 3.

5. Cf. I, 46, 2-4 ; II, 2, 2 ; *Dial.* 141, 1 ; voir BOURGEOIS, p. 108.

6. Justin insiste à maintes reprises sur les limites de l'intelligence humaine, incapable par elle-même d'atteindre tout ce qui est à sa portée (cf. I, 5, 3 ; II, 10, 2.4.6), et entravée sans cesse dans sa recherche de la vérité par l'intervention hostile des mauvais démons (cf. I, 5, 3 ; II, 13, 1.5). Du même coup, il ruine les prétentions de la philosophie classique à conduire l'homme sûrement à sa fin ultime, à la perfection et au salut ; voir HOLTE, p. 141 ; MERLO, pp. 214 ; 232-238.

7. Parmi les explications concernant le Logos séminal, les unes l'assimilent au Logos divin ou au Christ dans sa relation au monde ; les autres l'identifient avec l'attitude morale et religieuse de l'homme ou avec la raison humaine ; voir le détail de ces opinions chez N. ПУЧКЕ, « Connaissance rationnelle et connaissance de grâce chez Justin », p. 57 s., et BARNARD, p. 196-200. En fait, les deux points de vue sont complémentaires, car Justin a opéré sa propre synthèse sur le « Logos séminal » (cf. II, 10, 1 ; 13, 3 ; *Dial.* 93, 1), notamment dans l'équation qu'il fut le premier à établir entre le Logos intégral et la personne de Jésus Christ.

8. Par l'enseignement et l'exemple du Christ, la raison de l'homme, « créé intelligent et capable de choisir le vrai et de faire le bien » (cf. I, 28, 3), est purifiée et amenée à se réaliser pleinement : telle est la norme des chrétiens, appelés à reconnaître la vérité et à vivre en harmonie avec elle. Voir G. BARDY, « Justin », *DTC* VIII, 2264-2265.

l. 196v γοῦσιν· οἱ τὴν ἀξίαν | κόλασιν καὶ τιμωρίαν κομίσονται ἐν αἰώνιῳ πυρὶ ἐγκλεισθέντες. **4.** Εἰ γὰρ ὑπὸ τῶν ἀνθρώπων ἤδη διὰ τοῦ ὀνόματος Ἰησοῦ Χριστοῦ ἡττῶνται, διδάγμα ἔστι τῆς
 15 καὶ μελλούσης αὐτοῖς καὶ τοῖς λατρεύουσιν αὐτοῖς ἐσομένης ἐν πυρὶ αἰώνιῳ κολάσεως. **5.** Οὕτως γὰρ καὶ οἱ προφήται πάντες προεκήρυξαν γενήσεσθαι, καὶ Ἰησοῦς ὁ ἡμέτερος διδάσκαλος ἐδίδαξε^a.

8 (3). **1.** Κἀγὼ οὖν προσδοκῶ ὑπὸ τινος τῶν ὀνομασμένων ἐπιβουλευθῆναι καὶ ξύλω ἐμπαγῆναι, ἢ κἂν ὑπὸ Κρήσκεντος τοῦ φιλοσόφου καὶ φιλοκόμπου. **2.** Οὐ γὰρ φιλόσοφον εἰπεῖν ἀξίον τὸν ἄνδρα, ὅς γε περὶ ἡμῶν ἀ μὴ ἐπίσταται δημοσίᾳ
 5 καταμαρτυρεῖ, ὡς ἀθέων καὶ ἀσεβῶν Χριστιανῶν ὄντων, πρὸς χάριν καὶ ἡδονὴν τῶν πολλῶν τῶν πεπλανημένων ταῦτα πράττων. **3.** Εἴτε γὰρ μὴ ἐντυχῶν τοῖς τοῦ Χριστοῦ διδάγμασι κατατρέχει ἡμῶν, παμπόνηρός ἐστι καὶ ἰδιωτῶν πολὺ

8 (3). 1 ὀνομασμένων Eus. HE IV 16 : ὀνομασμένων A προωνομασμένων Schmid 101 (Chron. Pasc.) || 2 ἐμπαγῆναι : ἐνταγῆναι B ἐντιναγῆναι Eus. ἐντιαχθῆναι (Chron. Pasch.) || Κρήσκεντος Eus. Tatien. (Or. 19, 1) : Κρίσκεντος A || 3 φιλοσόφου : ἀφιλοσόφου Eus. || 4 ἡμῶν & : ὧν Eus. || 6 ταῦτα : τοῦτο Eus.

8 (3), 2 PLATON, *République* II, 361 e-362 a

7 (8). a. Cf. Mt 25, 41.

1. « Le châtement des méchants est souvent évoqué par Justin, qui prend très au sérieux les graves avertissements de Mt 25, 41 » écrit WARTELLE, p. 248 ; voir O. WIELAND, *Die Eschatologie Justins*.

2. Cf. II, 5(6), 6.

3. Ayant décrit, une fois de plus, les machinations des démons contre les disciples du Logos (cf. I, 24-29 ; 54-58 ; II, 4(5), 1-6), Justin rappelle que les démons et leurs suppôts seront châtiés par le feu éternel, comme l'ont annoncé les prophètes et le Seigneur Jésus-Christ.

4. Justin renvoie évidemment aux suppôts de Satan qu'il a évoqués à l'instant, en II, 7(8), 4.

5. Cf. II, 11, 1 ; TATIEN, *Or.* 19, 1 = EUSÈBE, *H.E.* IV, 16, 8-9. Tatien déclare que Crescent a conspiré contre Justin, « comme contre moi-même ». Eusèbe laisse tomber cette mention de Tatien, mais attribue expressément la mort de Justin aux intrigues du philosophe cynique.

le juste châtement¹ et les tourments qu'ils méritent, emprisonnés dans un feu éternel. **4.** Car si déjà ils sont vaincus² par les hommes au nom de Jésus Christ, cela leur apprend le châtement qui les attend dans le feu éternel³, eux et ceux qui se mettent à leur service. **5.** De fait tous les prophètes ont prédit qu'il en serait ainsi, et Jésus notre maître aussi l'a enseigné^a.

8.(3). **L'opposition de Crescent** **1.** Donc, moi aussi je m'attends à être l'objet d'une machination et à être attaché au bois du supplice, à l'instigation de l'un de ceux que j'ai nommés⁴, et peut-être de Crescent⁵, ce « philosophe », ami du bruit⁶ et de l'emphase. **2.** Car il ne convient pas d'appeler « philosophe » un homme qui, témoignant en public à notre sujet, sur des questions qu'il ne connaît pas, prétend que les chrétiens sont des athées et des impies⁷, mais il agit ainsi pour la faveur et le plaisir de la multitude qui est dans l'erreur. **3.** Si, en effet, sans avoir lu les enseignements du Christ, il nous attaque, il est un scélérat accompli, bien pire que les ignorants⁸ ; eux, du moins, la

6. Cf. II, 8(3), 6 ; TATIEN, *Or.* 3, 3. Sur la personnalité de Crescent et la nature de ses débats avec Justin, voir A. PURCH, *Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien*, Paris 1903, p. 90-102 ; L. W. BARNARD, « The Heresy of Tatian », *JEH* 19 (1968), p. 1-10 ; A. J. MALHERBE, « Justin und Crescent », in : E. FERGUSON (ed.), *Christian Teaching. Studies in Honor of Le Moine Lewis*, Abilene 1981, p. 312-327, notamment p. 319-321.

7. Tous les écrivains chrétiens récusent cette accusation et la rejettent sur leurs adversaires : cf. I, 4, 9 ; 5, 3 ; 6, 1 ; 26, 7 ; 27, 3.

8. Cf. I, 60, 11 ; II, 10, 8. MERLO, p. 105-108, analyse longuement ce passage, où sont définis trois niveaux négatifs par rapport à la connaissance du vrai, ainsi que les responsabilités correspondantes, de plus en plus graves, depuis la simple ignorance, plus ou moins consciente, jusqu'à l'ignorance qui ne cherche pas à s'informer tout en prétendant savoir, et enfin la trahison consciente de la vérité de la part de celui qui est le jouet de l'opinion et/ou de la crainte.

χειρών, οἱ φυλάττονται πολλάκις περὶ ὧν οὐκ ἐπίστανται
 10 διαλέγεσθαι καὶ ψευδομαρτυρεῖν· ἢ εἰ ἐντυχῶν, <μὴ συνῆκε>
 τὸ ἐν αὐτοῖς μεγαλεῖον, ἢ συνείς, πρὸς τὸ μὴ ὑποπτευθῆναι
 τοιοῦτος ταῦτα ποιεῖ, πολὺ μᾶλλον ἀγεννῆς καὶ παμπόνηρος,
 ἰδιωτικῆς καὶ ἀλόγου δόξης καὶ φόβου ἐλάττων ὢν. 4. Καὶ
 γὰρ προθέντα με καὶ ἐρωτήσαντα αὐτὸν ἐρωτήσεις τινὰς
 15 τοιαύτας καὶ μαθεῖν καὶ ἐλέγξει, ὅτι ἀληθῶς μηδὲν ἐπίστα-
 ται, εἰδέναι ὑμᾶς βούλομαι. | 5. Καὶ ὅτι ἀληθῆ λέγω, εἰ μὴ
 f. 197r ἀνηνέχθησαν ὑμῖν αἱ κοινωναὶ τῶν λόγων, ἔτοιμος καὶ ἐφ'
 ὑμῶν κοινωνεῖν τῶν ἐρωτήσεων πάλιν· βασιλικὸν δ' ἂν καὶ
 τοῦτο ἔργον εἴη. 6. Εἰ δὲ καὶ ἐγνώσθησαν ὑμῖν αἱ ἐρωτήσεις
 20 μου καὶ αἱ ἐκείνου ἀποκρίσεις, φανερόν ὑμῖν ἔστιν ὅτι οὐδὲν
 <τῶν ἡμετέρων> ἐπίσταται· ἢ εἰ καὶ ἐπίσταται, διὰ τοὺς
 ἀκούοντας δὲ οὐ τολμᾷ λέγειν, ὁμοίως Σωκράτει, ὡς προέ-
 φην, οὐ φιλόσοφος ἀλλὰ φιλόδοξος ἀνὴρ δείκνυται, ὅς γε μηδὲ
 τὸ Σωκρατικὸν ἀξιέραστον ὄν τιμᾷ· « Ἄλλ' οὐτι γε πρὸ τῆς
 25 ἀληθείας τιμητέος ἀνὴρ. » 7. Ἀδύνατον δὲ Κυνικῶ, ἀδιάφο-
 ρον τὸ τέλος προθεμένω, τὸ ἀγαθὸν εἰδέναι πλὴν ἀδιαφορίας.

8 (3). 10 ἢ : καὶ Eus || μὴ συνῆκε Eus. : om. A || 11 τὸ... μεγαλεῖον Eus.
 Sylburg : τὸ (τῶ Stephan)... μεγαλείω A || ἢ : ἢ καὶ Thalemann ||
 14 προθέντα Eus. Stephan : προταθέντα A || 15 καὶ om. Eus || 21 τῶν
 ἡμετέρων ex Eus. add. Sylburg : om. A || καὶ om. Eus. || 22 ὁμοίως
 Σωκράτει om. Eus. Schmid 99 || προέφην : πρότερον ἔφην Eus. || 26 προθε-
 μένω Nolte Otto : προσιμένω A

8 (3), 24-25 PLATON, *République* X 595 c ; 607 c ; ARISTOTE, *Éthique* à
Nicomache I, 6, 1, 1096 a16-17

8 (3), 26 CICÉRON, *Academica* II, 130

1. Cf. I, 14, 4 ; 17, 4.

2. Cf. I, 5, 3 ; 46, 3 ; II, 6(7), 3 ; 10, 5.

3. Cf. II, 8(3), 1.

4. La sentence de Socrate est rapportée par PLATON, *Resp.* X, 595 c. Elle a été pastichée par ARISTOTE, *Eth. Nic.* I, 6, 1, 1096 a 16-17 : « Puisque nous sommes amis l'un de l'autre, il est juste d'honorer avant tout la vérité », et a inspiré le proverbe : *Amicus Plato, magis amica ueritas.*

plupart du temps se gardent de discuter et de porter de fausses accusations sur ce qu'ils ne connaissent pas. Mais s'il les a lus, sans comprendre la grandeur qui est en eux, ou bien, s'il l'a comprise et agit de la sorte pour n'être pas soupçonné d'être de ces gens-là, alors il est d'autant plus ignoble et plus scélérat qu'il se laisse dominer par une opinion ignorante et déraisonnable et par la crainte. 4. De fait, je lui ai proposé quelques questions sur ces sujets et je l'ai interrogé : j'ai constaté et j'ai pu me convaincre qu'il ne sait vraiment rien ; je veux que vous le sachiez. 5. Et pour vous prouver que je dis vrai, je suis prêt, si l'ensemble de ces discussions ne vous a pas été rapporté, à lui faire part de mes questions une nouvelle fois, et ce en votre présence ; cette affaire aussi serait digne de la puissance impériale¹. 6. Mais si vous avez eu connaissance de mes questions et de ses réponses, vous avez la preuve évidente qu'il ne connaît rien de notre doctrine ; ou bien, s'il la connaît, mais que, par crainte de l'auditoire, il n'ose parler comme eût fait Socrate², il se montre, comme je l'ai dit plus haut³, non pas un ami de la sagesse mais un ami de l'opinion, lui qui ne respecte même pas l'admirable maxime socratique⁴ : « En aucun cas il ne faut honorer un homme plus que la vérité ». 7. Mais il est impossible à un cynique⁵, qui s'est assigné l'indifférence comme fin, de connaître le bien en dehors de l'indifférence.

5. Les philosophes cyniques plaçaient le souverain bien dans l'indifférence, compte tenu des circonstances. Voir G. DORIVAL, « L'image des cyniques chez les Pères grecs », in : M.O. et R. GOULET, *Le cynisme ancien*, Paris 1993, p. 419-443 ; BARNARD, p. 189.

9. 1. Ἴνα δὲ μὴ τις εἶπῃ τὸ λεγόμενον ὑπὸ τῶν νομιζομένων φιλοσόφων, ὅτι κόμποι καὶ φόβητρά ἐστι τὰ λεγόμενα ὑφ' ἡμῶν ὅτι κολάζονται ἐν αἰωνίῳ πυρὶ οἱ ἄδικοι, καὶ διὰ φόβου ἀλλ' οὐ διὰ τὸ καλὸν εἶναι καὶ ἀρεστὸν ἐναρέτως βιοῦν τοὺς ἀνθρώπους ἀξιοῦμεν, βραχυπεῶς πρὸς τοῦτο ἀποκρινοῦμαι, ὅτι, εἰ μὴ τοῦτό ἐστιν, οὔτε ἐστὶ θεός, ἢ, εἰ ἐστὶν, οὐ μέλει αὐτῶ τῶν ἀνθρώπων, καὶ οὐδὲν ἐστὶν ἀρετὴ οὐδὲ κακία, καὶ, ὡς προέφημεν, ἀδίκως τιμωροῦσιν οἱ νομοθέται τοὺς παραβαίνοντας τὰ διατεταγμένα καλὰ. 2. Ἄλλ' ἐπεὶ οὐκ ἄδικοι ἐκεῖνοι καὶ ὁ αὐτῶν πατήρ, τὰ αὐτὰ αὐτῶ πράττειν διὰ τοῦ λόγου διδάσκων, οἱ τούτοις συντιθέμενοι οὐκ ἄδικοι.

f. 197v 3. Ἐὰν δὲ τις τοὺς διαφόρους νόμους τῶν ἀνθρώπων πρ>οβάλλῃται, λέγων ὅτι παρ' οἷς μὲν ἀνθρώποις τὰ μὲν καλὰ, τὰ δὲ αἰσχρὰ νενόμισται, παρ' ἄλλοις δὲ τὰ παρ' ἐκείνων αἰσχρὰ καλὰ, καὶ τὰ καλὰ αἰσχρὰ νομίζεται, ἀκουέτω καὶ τῶν εἰς τοῦτο λεγομένων. 4. Καὶ νόμους διατάξασθαι τῇ ἑαυτῶν κακίᾳ ὁμοίους τοὺς πονηροὺς ἀγγέλους ἐπιστάμεθα, οἷς χαίρουσιν οἱ ὅμοιοι γενόμενοι ἀνθρώποι, καὶ ὀρθὸς λόγος

9. 5 βραχυπεῶς Stephan Otto : βραχυπεῶς A βραχεῖσι λόγοις A mg || 6 μέλλει A || 10 αὐτῶ : ἐαυτῶ Lange MCV || 13 ποβάλλῃται A || τὰ μὲν Otto : τὰδε A

9, 8 PHILON, *De sacrificiis Abelis et Caini* 131

9, 12 ESCHYLE, *Sept contre Thèbes* 1070 ; HÉRODOTE III, 38 ; SOPHOCLE, *Edipe Roi* 863 s.

9, 15 PLATON, *Lois* II 661 d

9, 18 PHILON, *De agricultura* 51 ; *De confusione linguarum* 146 ; *De somniis* I, 215

1. Justin reprend ici le raisonnement tenu en I, 28, 4 et 43, 6 ; cf. ORIGÈNE, *C. Cels.* III, 16

2. Cf. I, 28, 4 ; II, 6(7), 6-7.

3. Dès qu'ils entrèrent en contact avec les peuples étrangers, les Grecs s'interrogèrent sur la portée des divergences qu'ils constataient dans les us et coutumes sanctionnés par les lois ; cf. ESCHYLE, *Sept.* 1070 ; HÉRODOTE, III, 38. Certains en tirèrent prétexte pour déclarer cette diversité inconciliable avec la possibilité de définir une éthique cohérente. Déjà SOPHOCLE

9.

**Le christianisme
est-il fondé sur la crainte
ou sur l'amour de la vertu ?**

1. Afin que personne ne vienne objecter ce que disent ceux qui passent pour être philosophes : à savoir que ne sont que paroles en l'air et épouvantails¹ ce que nous disons sur un châtement des méchants dans un feu éternel et que nous demandons aux hommes de vivre dans la vertu sous l'effet de la crainte et non point parce que cela est beau et gratifiant, je vais répondre brièvement à cette objection, en disant que, s'il n'en va pas ainsi, Dieu non plus n'existe pas, ou bien, s'il existe, qu'il ne se soucie pas des humains, que ni le vice ni la vertu ne sont rien et que, comme nous l'avons dit plus haut², les législateurs commettent une injustice quand ils punissent ceux qui transgressent leurs belles dispositions. 2. Tout au contraire, puisqu'ils ne sont pas injustes, ni eux, ni leur Père, qui nous enseigne par le Logos à l'imiter dans notre conduite, ceux qui leur obéissent ne sont pas non plus injustes.

**La diversité
des lois humaines
exclut-elle toute
discussion d'ordre éthique ?**

3. Et si quelqu'un objecte la diversité des lois humaines³, en disant que chez les uns ceci est considéré comme beau et cela comme vilain, tandis que chez les autres est considéré comme beau ce qui passait ailleurs pour vilain et comme vilain ce qui passait ailleurs pour beau, écoutez encore ce que nous répondons à cela. 4. D'une part, nous savons que les mauvais anges ont institué, à la ressemblance de leur propre perversité, des lois auxquelles se complaisent les hommes qui leur ressemblent ; d'autre part, quand elle

(Oed. R. 863 s.) fustige les sophistes qui déconsidèrent les lois ; voir W. NESTLE, *Griechische Studien*, Stuttgart 1948, p. 195-226 (le chapitre 10 : « Sophokles und die Sophistik ») ; SCHUHL, p. 357-364 ; H. CHADWICK, « Gewissen », *RAC X*, 1044 s.

20 παρελθὼν οὐ πάσας δόξας οὐδὲ πάντα δόγματα καλὰ ἀποδείκνυσιν, ἀλλὰ τὰ μὲν φαῦλα, τὰ δὲ ἀγαθὰ ὥστε μοι καὶ πρὸς τοὺς τοιοῦτους τὰ αὐτὰ καὶ τὰ ὅμοια εἰρήσεται, καὶ λεχθήσεται διὰ πλειόνων, ἐὰν χρεῖα ᾖ. **5.** Τανῦν δὲ ἐπὶ τὸ προκείμενον ἀνέρχομαι.

10. **1.** Μεγαλειότερα μὲν οὖν πάσης ἀνθρωπιῆος διδασκαλίας φαίνεται τὰ ἡμέτερα διὰ τοῦ τὸ λογικὸν τὸ ὅλον τὸν φανέντα δι' ἡμᾶς Χριστὸν γεγονέναι, καὶ σῶμα καὶ λόγον καὶ ψυχὴν. **2.** Ὅσα γὰρ καλῶς αἰεὶ ἐφθέγγαντο καὶ εὔρον οἱ φιλοσοφήσαντες ἢ νομοθετήσαντες, κατὰ Λόγου μέρος <δι'> εὐρέσεως καὶ θεωρίας ἐστὶ πονηθέντα αὐτοῖς. **3.** Ἐπειδὴ δὲ οὐ πάντα τὰ τοῦ Λόγου ἐγνώρισαν, ὅς ἐστι Χριστός, καὶ ἐναντία ἑαυτοῖς πολλαίαις εἴπον.

10. 2 τοῦ τὸ Grabe Blunt : τοῦτο Α τὸ Otto τὸ τὸ Veil Mev || 5 δι' add. Otto Mcv

9, 22-23 CICÉRON, *De oratore* III, 53, 203 ; QUINTILIEN 9, 1, 28

1. Cf. II, 2, 2 ; 6(7), 7 ; on peut rapprocher de cette expression, reprise à Platon, plusieurs passages de PHILON, notamment *Agric.* 51 ; *Confus.* 146 ; *Somn.* I, 215 ; voir C. ANDRESEN, « Justin und der mittlere Platonismus », p. 178.

2. Par cette formule, appelée *reditus* (CICÉRON, *De or.* III, 53, 203), ἀφοδος (LAUSBERG, § 340 ; cf. QUINTILIEN, 9, 3, 203), Justin marque la fin de la *quaestio finita* (ou ὑπόθεσις). Voir MUNIER, p. 34-40, et la présente Introduction § III, p. 29-43.

3. Pour Justin, « le Christ est le *Logos tout entier* devenu homme ; il est aussi *tout le rationnel*, le principe raisonnable de l'univers, qui est apparu pour nous, à la fois corps, logos (*raison*) et âme », écrit WARTELLE, p. 309 (souligné dans le texte). Cf. II, 7(8), 3 ; 10, 3 ; 13, 5-6.

4. Les spécialistes sont loin de s'entendre sur l'anthropologie de Justin : comment concilier, en effet, I, 8, 4 ; II, 10, 1 ; *Dial.* 105, 3-4 avec *Dial.* 6, 1-2 ? Voir Ph. BOVICHON, commentant *Dial.* 6, 2, note 5.

intervient, la droite raison¹ démontre que toutes les opinions et tous les principes ne sont pas bons, mais que les uns sont mauvais, les autres bons ; aussi, à ceux qui font des objections de ce genre, je répondrai de même ou de manière analogue et je pourrai développer ma réponse, si besoin est. **5.** Pour le moment, je reviens² à mon propos.

THÈSE suite et fin (II, 10-12, 6 ; cf. I, 24-68)

10.

**La cause de l'excellence
de la doctrine chrétienne :
Le Christ est le Logos intégral**

1. Or donc il est évident que notre doctrine surpasse toute doctrine humaine, du fait que le principe rationnel intégral est devenu le Christ³, qui a paru pour nous, corps, raison et âme⁴. **2.** En effet, tout ce que depuis toujours les philosophes ou les législateurs ont proclamé et découvert d'excellent⁵, a été atteint péniblement par eux grâce à leur recherche et à leur réflexion touchant partiellement⁶ le Logos. **3.** Mais parce qu'ils n'ont pas connu l'intégralité du Logos, qui est le Christ, ils ont exprimé souvent des opinions contradictoires⁷.

5. Dès lors que l'exercice correct (ὀρθός) de la raison humaine suppose une participation (partielle et imparfaite) du Logos, toute vérité philosophique, comme toute juste loi, est placée sous sa mouvance (cf. I, 5, 3 et 4 ; 44, 10 ; II, 13, 3 et 5). Justin met en relief le but suprême (τὸ κυριώτατον τέλος) de cette recherche constante, à savoir la découverte (εὕρεσις) et la contemplation (θεωρία) de la vérité. Voir A. DIHLE, « Gerechtigkeit », *RAC* X, 233-360, notamment 323.

6. Justin distingue nettement entre le Logos lui-même et la participation au Logos impliquée par l'exercice de la raison humaine (cf. II, 7(8), 3 ; 10, 8 ; 13, 3).

7. L'argument des doctrines contradictoires des philosophes est banal (cf. I, 4, 8 ; 44, 10 ; II, 13, 3).

4. Καὶ οἱ προγεγεννημένοι τοῦ Χριστοῦ, κατὰ τὸ ἀνθρώπι-
 10 νον λόγῳ πειραθέντες τὰ πράγματα θεωρῆσαι καὶ ἐλέγξει, ὡς
 ἀσεβεῖς καὶ περιέργοι εἰς δικαστήρια ἤχθησαν. 5. Ὁ πάντων
 f. 198r δὲ αὐτῶν εὐτονώτερος πρὸς τοῦτο γενόμενος | Σωκράτης τὰ
 αὐτὰ ἡμῖν ἐνεκλήθη· καὶ γὰρ ἔφασαν αὐτὸν καινὰ δαιμόνια
 εἰσφέρειν, καὶ οὐδὲ ἡ πόλις νομίζει θεοὺς μὴ ἡγεῖσθαι αὐτόν. 6.
 15 Ὁ δὲ δαίμονας μὲν τοὺς φαύλους καὶ τοὺς πράξαντας ἃ ἔφα-
 σαν οἱ ποιηταί, ἐκβαλὼν τῆς πολιτείας καὶ Ὀμηρον καὶ τοὺς
 ἄλλους ποιητάς, παραιτεῖσθαι τοὺς ἀνθρώπους ἐδίδαξε, πρὸς
 θεοῦ δὲ τοῦ ἀγνώστου^a αὐτοῖς διὰ λόγου ζητήσεως ἐπίγνω-
 σιν προὔτρεπετο, εἰπὼν « Τὸν δὲ πατέρα εἰς δημιουργὸν
 20 πάντων οὐθ' εὐρεῖν ῥάδιον, οὐθ' εὐρόντα εἰς πάντας εἰπεῖν
 ἀσφαλές. » 7. Ἄ ὁ ἡμέτερος Χριστὸς διὰ τῆς ἑαυτοῦ δυνά-
 μεως ἔπραξε. 8. Σωκράτει μὲν γὰρ οὐδεὶς ἐπέισθη ὑπὲρ
 25 τούτου τοῦ δόγματος ἀποθνήσκειν· Χριστῷ δέ, τῷ καὶ ὑπὸ
 Σωκράτους ἀπὸ μέρους γνωσθέντι (Λόγος γὰρ ἦν καὶ ἔστιν ὁ
 ἐν παντὶ ὢν, καὶ διὰ τῶν προφητῶν προειπὼν τὰ μέλλοντα

10. 9 προγεγεννημένοι Thirlby : προγεγραμμένοι A || 22 ἐπέισθη Sylburg
 Otto : ἐπιστεύθη A

10, 14 XÉNOPHON, *Mémorables* I, 1, 1 ; PLATON, *Apologie de Socrate* 24 b

10, 16-17 PLATON, *République* II, 377 d ; 378 d ; X 595 c

10, 19-21 PLATON, *Timée* 28 c

10. a. Cf. Ac 17, 23

1. La venue du Christ marque infiniment plus qu'un simple jalon dans l'histoire du monde : elle en est le point culminant, dans la mesure où sa vie et son œuvre illustrent concrètement le projet salvifique de Dieu sur l'histoire du monde et de l'humanité.

2. Le présent développement sur la mort de Socrate, Pythagore, Héraclite et Démocrite est un lieu commun de l'apologétique paléochrétienne, qui tend à prouver que la vertu est toujours l'objet de persécutions (cf. I, 5, 3 et 4 ; 18, 5 ; 46, 3 ; II, 6(7), 3 ; 8(3), 6 ; 10, 7). Voir A. LUMPE, « Exemplum », *RAC* VI, 1229-1257, notamment 1248.

3. Cf. I, 5, 3.

4. Tout le développement II, 10, 2-6 reprend et explicite I, 5, 3.

5. Allusion au Dieu inconnu, dont saint Paul parle aux Athéniens (Ac 17, 23) ; voir E. NORDEN, *Agnostos Theos*, Leipzig 1913 ; E. DES PLACES, *La religion grecque*, Paris 1969, p. 333-337.

Ses disciples sont l'objet des persécutions

4. De plus, quand ils se sont efforcés, autant que la nature humaine le permet, de considérer et d'interroger le réel à la lumière de la raison, les hommes qui ont vécu avant le Christ¹ furent traînés devant les tribunaux comme impies et comme magiciens. 5. Socrate², qui s'y appliqua avec le plus de vigueur, fut l'objet des mêmes accusations³ que nous : on lui reprochait d'introduire des divinités nouvelles et de ne pas croire aux dieux que reconnaît la cité⁴. 6. Mais lui, en excluant de sa République Homère et les autres poètes, enseignait aux hommes à se détourner des mauvais démons et des divinités qui avaient commis les crimes racontés par les poètes, et il les exhortait à acquérir, par une recherche fondée en raison, la connaissance du Dieu qui leur était inconnu⁵. « Il n'est pas facile, disait-il, de trouver le Père et Créateur de l'univers et, quand on l'a découvert, il n'est pas sans danger d'annoncer à tout le monde celui que l'on a trouvé ». 7. Cela, notre Christ l'a accompli, par sa propre puissance⁶. 8. En effet, personne ne s'est laissé persuader par Socrate de mourir pour cette doctrine, mais le Christ — que même Socrate a connu partiellement⁷, (car il était et il est le Logos, celui qui est présent en tout homme⁸, qui a prédit l'avenir par les

6. Justin souligne la puissance personnelle du Christ, qui est lui-même puissance de Dieu (cf. I, 14, 5 ; 23, 2 ; 32, 10 ; 33, 6 ; 46, 5 ; II, 10, 8). Voir F. MANNIS, *L'évangile de Jean à la lumière du judaïsme*, Jérusalem, 1991, p. 125 s.

7. Justin affirme que Socrate a connu le Christ, Verbe de Dieu, Vérité de Dieu, non point le Logos intégral, la Vérité plénière de Dieu sur Dieu, mais le Logos séminal (σπερματικός), présent en tout homme, qui lui permet de saisir partiellement la vérité concernant Dieu, par le pouvoir naturel de la raison. Par cette connaissance indirecte, l'homme reconnaît que Dieu s'est manifesté dans la création (I, 13, 2 ; cf. Rm 1, 18-20) ; de même il parvient à distinguer les principes moraux qui engagent sa responsabilité (II, 7(8), 1 ; 14, 2).

8. Justin reprend ici l'argument déjà instauré en II, 7(8), 1, à propos de la semence du Logos implantée dans tout le genre humain. Voir BOURGEOIS, p. 152s. et HOLTE, p. 149.

γίνεσθαι καὶ δι' ἑαυτοῦ ὁμοιοπαθοῦς γενομένου καὶ διδάξαν-
τος ταῦτα), οὐ φιλόσοφοι οὐδὲ φιλόλογοι μόνον ἐπέισθησαν,
ἀλλὰ καὶ χειροτέχνη καὶ παντελῶς ἰδιῶται, καὶ δόξης καὶ
φόβου καὶ θανάτου καταφρονήσαντες· ἐπειδὴ δὴ δύναμις ἐστὶ
τοῦ ἀρρήτου πατρὸς καὶ οὐχὶ ἀνθρωπείου λόγου τὰ σκευή.

30
II.

1. Οὐκ ἂν δὲ οὐδὲ ἐφρονεούμεθα οὐδὲ δυνατώτεροι ἡμῶν
ἦσαν οἱ τε ἄδικοι ἄνθρωποι καὶ δαίμονες, εἰ μὴ πάντως παντὶ
γεννωμένῳ ἀνθρώπῳ καὶ θανεῖν ὀφείλετο· ὅθεν καὶ τὸ
ὄφλημα ἀποδιδόντες εὐχαριστοῦμεν.

f. 198v 5

2. Καίτοι γε | καὶ τὸ ξενωφώ<ν>τειον ἐκεῖνο νῦν πρὸς τε
Κρίσκεντα καὶ τοὺς ὁμοίως αὐτῶ ἀφραίνοντας καλὸν καὶ
εὐκαιρὸν εἰπεῖν ἡγοούμεθα. 3. Τὸν Ἡρακλέα ἐπὶ τριόδῳ τινα
ἔφη ὁ Ξενοφῶν βαδίζοντα εὐρεῖν τὴν τε Ἀρετὴν καὶ τὴν
Κακίαν, ἐν γυναικῶν μορφαῖς φαινομένας. 4. Καὶ τὴν μὲν
Κακίαν, ἀβρᾶ ἐσθῆτι καὶ ἐρωτοπεποιημένῳ καὶ ἀνθοῦντι ἐκ
τῶν τοιούτων προσώπων, θελκτικὴν τε εὐθὺς πρὸς τὰς ὄψεις
οὖσαν, εἰπεῖν πρὸς τὸν Ἡρακλέα ὅτι, ἦν αὐτῇ ἐπηται, ἡδόμε-
νόν τε καὶ κεκοσμημένον τῷ λαμπροτάτῳ καὶ ὁμοίῳ τῷ περὶ

10

10. 30 τὰ σκευή A : κατασκευή Pearson

11. 3 ὀφείλετο A || 5 ξενωφώντειον Périon : ξενωφώτειον A || 11 πρὸς del.
Maran

11, 5-18 XÉNOPHON, *Mémorables* II, 1, 21-28

1. Cf. II, 1, 1.

2. Cf. *Dial* 3, 2 et le commentaire de Ph. BOBICHON, *ibid.*, note 8, au
sujet des différentes traductions proposées pour le terme φιλολογία.

3. Cf. I, 60, 11.

4. Cf. I, 14, 5 ; *Dial.* 58, 1.

5. Cf. I, 9, 3 ; 10, 1 ; 61, 11 ; 63, 1 ; II, 5(6), 1 et 13, 4 ; *Dial.* 126, 2 ; 127,
2 et 4. Voir C. ANDRESEN, « Justin und der mittlere Platonismus », p. 167 ;
J. DANIÉLOU, *Message évangélique et culture hellénistique*, p. 305, et le
commentaire de Ph. BOBICHON à *Dial.* 126, 2, note 2.

6. Avec BARNARD, pp. 81 et 194, nous retenons la leçon de A et B : τὰ
σκευή (cf. I, 9, 2 ; Ac 10, 11 ; Rm 9, 19, 21 ; 2 Tm 2, 20 ; *A Diognète*, 2, 2.4).
D'autre part, en raison de la structure en chiasme de II, 10, 8, nous voyons
dans le Logos le sujet de (δύναμις) ἐστὶ.

prophètes et par lui-même, lorsqu'il a revêtu notre nature
soumise à la souffrance¹ et nous a donné cet enseigne-
ment) —, ce ne sont pas seulement des philosophes et des
lettrés², mais aussi des artisans et des gens sans aucune
instruction³, qui se sont laissé persuader par lui de mépriser
l'opinion, la crainte et la mort, puisqu'il est puissance⁴ du
Père ineffable⁵ et non point réceptacle d'une humaine rai-
son⁶.

II.

Mais ils ne craignent
pas la mort

1. Nous ne serions pas mis à
mort et les méchants et les
démons n'auraient aucun pouvoir
sur nous si, de toute façon, la mort n'était une dette⁷ dont
doit s'acquitter tout homme né en ce monde ; c'est pourquoi
nous rendons grâces⁸ lorsque nous payons notre dette.

Vice et vertu :
le mythe d'Héraclès

2. Cependant, à l'intention de
Crescent et de ceux qui partagent
son égarement, nous pensons qu'il
est beau et opportun de citer maintenant le fameux passage
de Xénophon. 3. Héraclès⁹, dit-il, arriva un jour à un carre-
four, où il rencontra la Vertu et le Vice, sous la figure de deux
femmes. 4. Le Vice, qui portait un vêtement somptueux et
présentait un visage fait pour séduire grâce aux artifices
habituels, de nature à charmer au premier coup d'œil, pro-
mit à Héraclès, s'il s'attachait à sa suite, de le faire jouir sans
fin des plaisirs de la vie, revêtu d'une parure des plus éclatantes.

7. L'idée a déjà été exprimée en I, 11, 2 et 57, 2.

8. Cf. II, 2, 19.

9. La légende d'Héraclès à la croisée des chemins, rapportée par XÉNO-
PHON, *Memor.* II, 1, 21-34, illustre le choix qui s'offre à tout homme entre le
vice et la vertu ; elle est souvent rapportée dans la tradition morale des
Anciens. On peut y voir l'équivalent païen de la doctrine des Deux voies
(*Didachè*, 1-6, 1). Voir l'étude de V. D'AGOSTINO, « La parola del bivio in
Senofonte, in Luciano e in Silio Italico », *Rivista di Studi classici* II,
3 (1930), p. 1-24 ; J. DANIÉLOU, *Message évangélique et culture hellénisti-
que*, p. 38 s. ; A.J. MALHERBE, « Herakles », *RAC* XIV, 574.

αὐτὴν κόσμῳ διαιτήσιν ἀεὶ ποιήσει. **5.** Καὶ τὴν Ἀρετὴν ἐν
 15 αὐχμηρῶ μὲν τῷ προσώπῳ καὶ τῇ περιβολῇ οὖσαν εἰπεῖν·
 « Ἄλλ' ἦν ἐμοὶ πείθῃ, οὐ κόσμῳ οὐδὲ κάλλει τῷ ῥέοντι καὶ
 φθειρομένῳ ἑαυτὸν κοσμήσεις ἀλλὰ τοῖς αἰδίους καὶ καλοῖς
 κόσμοις. » **6.** Καὶ πάνθ' ὄντιν' οὖν πεπίσμεθα, φεύγοντα τὰ
 20 δοκοῦντα καλὰ, τὰ δὲ νομιζόμενα σκληρὰ καὶ ἄλογα μετερχό-
 μενον, εὐδαιμονίαν ἐκδέχεσθαι. **7.** Ἡ γὰρ Κακία, πρόβλημα
 ἑαυτῆς τῶν πράξεων τὰ προσόντα τῇ Ἀρετῇ καὶ ὄντως ὄντα
 καλὰ διὰ μιμήσεως <ἀ>φθάρτων περιβαλλομένη (ἄφθαρτον
 γὰρ οὐδὲν ἔχει οὐδὲ ποιῆσαι δύναται), δουλαγωγεῖ τοὺς
 25 χαμαιπετεῖς τῶν ἀνθρώπων, τὰ προσόντα αὐτῇ φαῦλα τῇ
 ἀρετῇ περιθεῖσα. **8.** Οἱ δὲ νενοηκότες τὰ προσόντα τῷ ὄντι
 καλὰ καὶ ἀφθαρτοὶ τῇ ἀρετῇ· ὃ καὶ περὶ Χριστιανῶν καὶ τῶν
 f. 199r ἀπὸ τοῦ ἄθλου καὶ τῶν ἀνθρώπων τῶν τοιαῦτα πράξαντων,
 ὅποια ἔφασαν οἱ ποιηταὶ περὶ τῶν νομιζομένων θεῶν, ὑπολα-
 βεῖν δεῖ πάντα <ν>οανεχῆ, ἐκ τοῦ καὶ τοῦ φευκτοῦ καταφρο-
 30 νεῖν ἡμᾶς θανάτου λογισμὸν ἔλχοντα.

II. 18 πεπίσμεθα : πεπύσμεθα A mg || 22 ἀφθάρτων Périon Maran
 Otto : φθαρτῶν A Holl 101 Veil || 23 γὰρ om. Holl || 24 αὐτῇ : ἑαυτῇ
 Ashton || 25 οἱ δὲ νενοηκότες : ὧν καταπτύουσιν κατανενοηκότες Holl
 Schmid 91 || 26 ἀφθαρτοὶ : ἀφθαρταὶ Holl Piéron || 27 καὶ τῶν ἀνθρώπων
 Thirlby Otto : τῶν ἀνθρώπων καὶ A || 28 ἔφασαν Périon : ἔφθασαν A ||
 29 νοανεχῆ Thirlby : οὖν ἔχει A

II, 18-19 LUCIEN, *Cynique* 13

II, 20 PLATON, *République* IX 591 bc

II, 21-22 PLATON, *Phèdre* 260 a

1. C. ANDRESEN, « Justin und der mittlere Platonismus », p. 179 s., rap-
 pelle que les philosophes païens contemporains de Justin alléguaient le
 mythe d'Héraclès, le patron des cyniques (cf. LUCIEN, *Cyn.* 13), pour illus-
 trer leur conception du bonheur, qui n'est pas la pure indifférence (cf. II,
 8(3), 7). Justin affecte de ne voir en Héraclès que le héros qui méprise les
 biens apparents : δοκοῦντα, ou les soi-disant biens : τὰ λεγόμενα ἀγαθὰ.

tante, semblable à celle dont lui-même était paré. **5.** Quant à
 la Vertu, dont le visage et le vêtement étaient sans apprêts,
 elle lui dit : « Au contraire, si tu m'écoutes, tu ne chercheras
 pas à te parer d'une parure ni d'une beauté fugitive et périssable,
 mais des ornements de l'éternelle Beauté ». **6.** Aussi bien sommes-nous
 convaincus que tout homme qui fuit la beauté apparente ¹, pour s'attacher à ce
 qui passe pour être pénible et déraisonnable, a part à la béatitude ². **7.** Pour
 voiler ses propres actions, le Vice se drape dans les propriétés de la
 Vertu, qui sont réellement bonnes du fait qu'elles imitent les êtres incorruptibles
 (car lui-même n'a rien d'incorruptible ni ne peut rien réaliser de tel), et il asservit
 les hommes attachés à la terre, en revêtant la Vertu des vilénies qui sont les
 siennes. **8.** Mais ceux qui ont compris les beautés véritables qui appartiennent à
 la Vertu sont eux aussi incorruptibles grâce à elle. Il en est ainsi pour ce qui
 concerne les chrétiens, ainsi que les athlètes et les héros qui ont accompli des
 actions du genre de celles que les poètes racontent au sujet des prétendues
 divinités ; cela, tout homme de bon sens se doit de le concevoir, s'il prend en
 compte le fait que nous méprisons la mort, alors même que nous pourrions l'éviter.

2. Justin n'emploie le terme εὐδαιμονία (absent du Nouveau Testament)
 qu'à deux reprises dans l'*Apologie* : en II, 6 (7), 3, où il sert à décrire le
 bonheur de Sardanapale, Épicure et leurs semblables ; et ici, dans le
 commentaire rattaché au mythe d'Héraclès. Mais c'est dans le *Dialogue* 2-6,
 qu'il aborde directement la question de l'εὐδαιμονία, qui occupe une place
 centrale dans la philosophie grecque. Il en accepte la notion ainsi que
 plusieurs éléments de la définition platonicienne ; voir R. HOLTE, « Glück »,
RAC XI, 260 et O. MICHEL, « Freude », *RAC* VIII, 406 ; Ph. BOBICHON, *op. cit.*,
 p. 38-39, notamment la note 83.

- 12.** 1. Καὶ γὰρ αὐτὸς ἐγώ, τοῖς Πλάτωνος χαίρων διδάγμασι, διαβαλλομένους ἀκούων Χριστιανούς, ὁρῶν δὲ ἀφόβους πρὸς θάνατον καὶ πάντα τὰ ἄλλα νομιζόμενα φοβερά, ἐνενόουν ἀδύνατον εἶναι ἐν κακίᾳ καὶ φιληδονίᾳ ὑπάρχειν αὐτούς. 2. 5 Τίς γὰρ φιλήδονος ἢ ἀκρατῆς καὶ ἀνθρωπίνων σαρκῶν βορὰν ἀγαθὸν ἠγούμενος δύναίτο ἀν θάνατον ἀσπάζεσθαι, ὅπως τῶν αὐτοῦ ἀγαθῶν στερηθῆ, ἀλλ' οὐκ ἐκ παντὸς ζῆν μὲν αἰεὶ τὴν ἐνθάδε βιοτὴν καὶ λανθάνειν τοὺς ἄρχοντας ἐπειρᾶτο, οὐχ ὅτι γε ἑαυτὸν κατήγγελλε φονευθησόμενον; 3. Ἦδη καὶ τοῦτο 10 ἐνήργησαν οἱ φαῦλοι δαίμονες διὰ τινων πονηρῶν ἀνθρώπων πραχθῆναι. 4. Φονεύοντες γὰρ αὐτοὶ τινὰς ἐπὶ συκοφαντίᾳ τῇ εἰς ἡμᾶς καὶ εἰς βασάνους ἐλκυσαν οἰκέτας τῶν ἡμετέρων ἢ παίδας ἢ γυναῖκα, καὶ δι' αἰκισμῶν φοβερῶν ἐξαναγκάζουσι κατεπειν ταῦτα τὰ μυθολογούμενα, ἃ αὐτοὶ φανερώς πρᾶτ- 15 τουσιν ὧν ἐπειδὴ οὐδὲν πρόσσεστιν ἡμῖν, οὐ φροντίζομεν, θεὸν τὸν ἀγέννητον καὶ ἄρρητον μάρτυρα ἔχοντες τῶν τε λογισμῶν

12. 2 δὲ : δὲ καὶ Eus. HE IV 8 || 3 ἄλλα om. Eus. || 5 ἀνθρωπιῶν Eus. || 6 ἠγούμενος ἀγαθὸν transp. Eus. || 7 αὐτοῦ : ἑαυτοῦ Eus. || ἀγαθῶν στερηθῆ Ἀ : στερηθεῖ ἐπιθυμῶν Eus. || μὲν om. Eus. || 9 γε om. Eus. || κατήγγελλε Eus. Stephan : κατήγγειλε A

1. Malgré la haute estime en laquelle il n'a cessé de tenir les enseignements de Platon (cf. *Dial.* 2, 6 s. ; 5, 4 ; 8, 1 s.), Justin les a dépassés pour faire du christianisme traditionnel son unique règle de vie. Il reste que, dans son travail théologique, il n'a pas renoncé aux moyens de la spéculation intellectuelle de son temps, qu'il utilise en toute liberté de jugement ; voir H. DÖRRIE, *Der Platonismus in der Antike* I, 1987, pp. 248-253 ; 527-531 ; BOURGEOIS, p. 129-171 ; GIRGENTI, « Giustino martire, il primo platonico cristiano », *RFNS* 81 (1990), p. 214-255. Sur l'étendue de ses connaissances de l'œuvre de Platon, voir HYLDAHL, p. 273-280.

2. Le courage et l'intrépidité des martyrs chrétiens devant la mort sont maintes fois évoqués par Justin (cf. I, 11, 2 ; 25, 1 ; 53, 3 ; II, 2, 18-20 ; 3(4), 1 ; 10, 8 ; 11, 8 ; *Dial.* 110, 4 ; 119, 6 ; 131, 2). Cette insistance illustre le rôle décisif que leur exemple joua dans sa découverte du christianisme. Voir A.J. FESTUGIÈRE, *Personal religion among the Greeks*, Berkeley 1954, p. 37-52 ; BOURGEOIS, p. 130-136.

12.

**Les martyrs
prouvent l'innocence
des chrétiens**

1. Pour ma part, à l'époque où je prenais plaisir aux enseignements de Platon¹, en entendant les accusations portées contre les chrétiens mais en les voyant intrépides² en face de la mort et de tout ce qui passe pour être effrayant, j'ai compris qu'il était impossible qu'ils vivent dans le vice et l'amour des plaisirs. 2. Quel homme, en effet, amoureux du plaisir³ ou de la débauche, et qui ferait ses délices d'un repas de chair humaine⁴, pourrait accueillir avec empressement la mort, qui le priverait de ses biens ? Ne chercherait-il pas, au contraire, par tous les moyens, à jouir toujours de la vie présente et à échapper aux magistrats, plutôt que de se dénoncer lui-même, pour être mis à mort ? 3. Voici encore ce que les mauvais démons ont manigancé par l'intermédiaire de certains individus pervers. 4. Après avoir envoyé à la mort plusieurs personnes au moyen des calomnies⁵ répandues contre nous, ceux-ci ont fait mettre à la question⁶ de nos esclaves, des adolescents, ou de jeunes servantes et, au moyen d'effroyables tortures, ils les ont forcés à nous imputer ces crimes, inventés de toutes pièces, qu'ils commettent eux-mêmes ouvertement⁷. Mais puisque rien de tout cela ne nous concerne, nous ne nous en inquiétons pas, car nous avons le Dieu inengendré et ineffable⁸ pour témoin de nos

3. Cf. II, 1, 2 ; *Dial.* 82, 4.

4. Rappel sarcastique des accusations communes portées contre les chrétiens ; cf. I, 10, 6 ; 26, 7.

5. Reprise, au bénéfice des chrétiens, d'un terme essentiel du rescrit d'Hadrien : συκοφαντίας ; cf. I, 68, 7.

6. Justin dénonce évidemment cette pratique, et dénie toute valeur à ces prétendus aveux ; cf. EUSÈBE, *H.E.* V, 1, 14 ; IRÉNÉE, *Fragm.* 13 Harvey ; TERTULLIEN, *Nat.* I, 7, 15 ; *Apol.* 7, 3 ; MIN. FÉLIX, *Oct.* 28, 2.

7. Justin allègue, sans y insister, un argument qui relève de la « rétorsion » (LAUSBERG, §§ 153 ; 197) : les accusateurs des chrétiens leur imputent des crimes inventés de toutes pièces, alors qu'eux-mêmes les commettent ouvertement ; il y reviendra en II, 12, 7.

8. Cf. I, 5, 1 ; 13, 4 ; *Dial.* 126, 2.

καὶ τῶν πράξεων. 5. Τίνος γὰρ χάριν οὐχὶ καὶ ταῦτα δημοσίᾳ
 f. 199v ὠμολογοῦμεν ἀγαθὰ | καὶ φιλοσοφίαν θεῖαν αὐτὰ ἀπεδείκνυ-
 μεν, φάσκοντες Κρόνου μὲν μυστήρια τελεῖν ἐν τῷ ἀνδροφο-
 20 νεῖν, καὶ ἐν τῷ αἵματος ἐπιπλασθαι, ὡς λέγεται, τὰ ἴσα τῷ
 παρ' ὑμῖν τιμωμένῳ εἰδώλῳ, ᾧ οὐ μόνον ἀλόγων ζώων
 αἵματα προσραίνεται ἀλλὰ καὶ ἀνθρώπεια, διὰ τοῦ παρ' ὑμῖν
 ἐπισημοτάτου καὶ εὐγενεστάτου ἀνδρὸς τὴν πρόσχυσιν τοῦ
 τῶν φονευθέντων αἵματος ποιούμενοι, Διὸς δὲ καὶ τῶν ἄλλων
 25 θεῶν μιμηταὶ γενόμενοι ἐν τῷ ἀνδροβατεῖν καὶ γυναιξὶν
 ἀδεῶς μίγνυσθαι, Ἐπικούρου μὲν καὶ τὰ τῶν ποιητῶν συγ-
 γράμματα ἀπολογία φέροντες ; 6. Ἐπειδὴ δὲ ταῦτα τὰ μαθή-
 ματα καὶ τοὺς ταῦτα πράξαντας καὶ μιμουμένους φεύγειν
 πείθομεν, ὡς καὶ νῦν διὰ τῶνδε τῶν λόγων ἠγωνίσμεθα,
 30 ποικίλως πολεμούμεθα· ἀλλ' οὐ φροντίζομεν, ἐπεὶ θεὸν τῶν
 πάντων ἐπόπτην δίκαιον οἶδαμεν.

12. 20 ἐπιπλασθαι Ashton || 22 προσραίνεται Thirlby Otto || 30 τῶν :
 τὸν Pfätsch

12, 22 PORPHYRE, *De abstinentia* II, 56

1. Cronos est le nom grec du dieu latin Saturne, le Baal cananéen, vénéré à Carthage sous le nom de Baal Hammon. Les sacrifices humains de la religion phénicienne ont duré longtemps, puisque l'on connaît encore à Carthage, au II^e siècle, le fameux sacrifice *molk* (d'où l'on a tiré à tort le nom d'un dieu Moloch), au cours duquel des nouveau-nés étaient livrés au feu. Voir F. CUMONT, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris 1963², pp. 110 ; 176-177 ; 198, à propos des cultes sacrificiels ; P. PETIT, « Phéniciens », *Encyclopaedia universalis*, 12, 1968, p. 929.

2. Allusion au culte de Jupiter Latiaris, protecteur de la confédération des peuples du Latium ; voir BAYET, p. 20 s.

3. Allusion au sang des gladiateurs tués dans l'arène ; cf. TERTULIEN, *Apol.* 9, 5. Voir J.H. WASZINK, « Blut », *RAC* II, 459-473, notamment 463 et 472. K. HOPKINS, « Murderous Games », in : *Death and Renewal*, Cambridge 1983, p. 1-30.

pensées et de nos actions. 5. Pourquoi, en effet, ne pas reconnaître publiquement que ces pratiques sont bonnes ; pourquoi ne pas démontrer que c'est là une philosophie divine, en déclarant haut et fort que nous célébrons les mystères de Cronos¹, en commettant l'homicide, et en nous abreuvant de sang, comme on dit, puisque nous agirions exactement comme vous le faites pour l'idole² qui est honorée chez vous, à laquelle on offre non seulement du sang d'animaux privés de raison, mais même du sang humain, quand, par la main du plus illustre et du plus noble d'entre vous, vous lui offrez la libation du sang des hommes qui ont été tués³ ; (pourquoi ne pas démontrer) que nous imiterions Zeus et les autres dieux⁴ en nous livrant à des débauches sans retenue avec des hommes et des femmes, en produisant pour notre défense les écrits d'Épicure⁵ et des poètes ? 6. Mais parce que nous cherchons à inspirer l'horreur de ces principes, de ceux qui les mettent en pratique et qui s'en inspirent – et maintenant encore c'est ce que nous avons tâché de faire tout au long de ce discours –, on nous fait la guerre par tous les moyens, mais cela ne nous préoccupe pas, car nous savons que Dieu, qui voit tout⁶, est juste.

4. Déjà EURIPIDE, *Ion*, V, 436, avait fait valoir qu'« il est injuste de dire que les hommes agissent mal, s'ils imitent les actions des dieux », censées être bonnes, par définition ; voir A. HEITMANN, *Imitatio Dei. Die ethische Nachahmung Gottes nach der Väterlehre der zwei ersten Jahrhunderte*, Roma 1940, p. 79-89.

5. Cf. II, 6(7), 3 ; 15, 3.

6. L'idée revient souvent dans la Bible mais également chez les auteurs païens et chrétiens. Voir E. FASCHER, « Eoptie », *RAC* V, 973-977.

7. Εἶθε καὶ νῦν τις ἂν τραγικῆ φωνῇ ἀνεβόησεν ἐπὶ τι βῆμα ὑψηλὸν ἀναβάς· « Αἰδέσθητε, αἰδέσθητε ἃ φανερώς πράττετε εἰς ἀναιτίους ἀναφέροντες, καὶ τὰ προσόντα καὶ ἑαυτοῖς καὶ τοῖς ὑμετέροις θεοῖς περιβάλλοντες τούτοις, ὧν οὐδὲν οὐδ' ἐπὶ ποσὸν μετουσία ἐστὶ. 8. Μετάθεσθε, σωφρονίσθητε. »

13.

1. Καὶ γὰρ ἐγώ, μαθὼν περιβλήμα πονηρὸν εἰς ἀποστροφὴν τῶν ἄλλων ἀνθρώπων περιτεθειμένον ὑπὸ τῶν φαύλων δαιμόνων τοῖς Χριστιανῶν θείοις διδάγμασι, καὶ ψευδολογούμενων ταῦτα καὶ τοῦ περιβλήματος κατεγέλασα καὶ τῆς παρα τοῖς πολλοῖς δόξης. 2. Χριστιανὸς εὐρεθῆναι καὶ εὐχόμενος καὶ παμμάχως ἀγωνιζόμενος ὁμολογῶ, οὐχ ὅτι ἄλλο-

f. 200r

5

12. 32 εἶθε Ashton Otto : εἰ δὲ A || ἂν Ashton Maran Otto Blunt : ἦν A || ἀνεβόησεν : ἀναβοήσων Ashton || 35 ὧν : οἷς Ashton

13. 1 μαθὼν A || 3 ψευδολογούμενων Maran Otto : -μενον A

12, 32 PLATON, *Clitophon* 407 a

12, 32-33 PLATON, *République* X, 617 d

1. Les commentateurs se sont demandé si Justin met en scène le Socrate du dialogue de PLATON, *Clitophon*, 407, qui apparaît comme un dieu sur la machine tragique et déclamant : « Où vous laissez-vous emporter, mortels ? Ignorez-vous que vous ne faites rien de ce qu'il faudrait ? », comme le suggère OTTO, ou bien un fragment tragique inconnu, arrangé pour son propos ; voir BLUNT, *The Apologies of Justin Martyr*, Cambridge 1911, p. 126 ; M. PELLEGRINO, *Studi su l'antica apologetica*, Roma 1947, p. 23-28 ; WARTELLE, p. 312.

2. S'adressant à l'empereur, Justin emploie non point le terme μετανοεῖν, qu'il réserve à d'autres contextes (I, 52, 9 : conversion des Juifs ; I, 61, 6-10 : contexte baptismal ; I, 15, 7-8 : conduite des chrétiens ; I, 28, 2 : contexte eschatologique), mais celui de μετατίθεσθαι, qui s'inscrit dans la meilleure tradition platonicienne depuis le *Gorgias* (493c-d).

3. Le changement d'attitude que Justin demande à ses interlocuteurs païens, et tout d'abord à l'empereur et à ses fils, ne concerne pas seulement, pour ces derniers, leur politique religieuse immédiate : il implique, pour tous, leur existence tout entière et leur salut éternel (cf. I, 2, 5 ; 3, 5 ; 8, 1, 5 ; II, 12, 8 ; 15, 5). Sur l'importance de la question du salut dans l'œuvre de Justin, voir Ph. BOVICHON, *op. cit.*, p. 38-40 et 1075.

PÉRORAISON

Prosopopée

7. Ah, si seulement, maintenant encore, quelqu'un pouvait, du haut d'une tribune élevée, faire retentir ce cri tragique ¹ : « Honte à vous, honte à vous, qui rejetez sur des innocents les crimes que vous commettez au grand jour, et qui imputez à des hommes qui n'y ont aucune part, si minime soit-elle, les faits et gestes qui vous appartiennent en propre, à vous et à vos dieux. 8. Changez de conduite ², revenez à la raison ³ ».

13.

La « confession » de Justin

1. De fait, moi aussi ⁴, quand j'eus compris que, pour en détourner les autres hommes, les mauvais démons avaient enveloppé d'un vêtement d'infamie les divins enseignements des chrétiens, je me suis moqué de ceux qui répandent ces calomnies, de ce vêtement ainsi que de l'opinion de la multitude ⁵. 2. Chrétien, je prie et je déploie tous mes efforts ⁶ afin d'être reconnu comme tel, je le confesse ; ce

4. Justin n'emploie le pronom personnel ἐγώ qu'à trois reprises dans toute l'*Apologie* : II, 8(3), 1 ; 12, 1 ; 13, 1. C'est dire l'importance psychologique et « stratégique » de ces déclarations. La première vise son adversaire direct, Crescent. La seconde évoque le motif qui a emporté sa conviction de l'innocence des chrétiens et décidé de sa conversion. La troisième est une *confessio* de « christianisme », franche et sans détours. Au regard de la procédure criminelle, elle vaudrait à Justin la condamnation à la peine capitale, si elle était faite *in sede tribunalis* ; voir notre Introduction § IV, p. 47-48, et les notes à I, 4 et 7, p. 134 et 144. Faite dans une requête à l'empereur, elle n'entraîne pas obligatoirement de sanction, dans la mesure où l'exposé relève du genre épideictique et ne dépasse pas la liberté de ton dont un philosophe peut s'autoriser pour exposer publiquement son point de vue. Voir J. HAHN, *Der Philosoph und die Gesellschaft*, p. 41 ; HEID, 824.

5. Le contexte immédiat suggère que Justin vise ici les préjugés communs entretenus contre les chrétiens ; cf. II, 11, 7 ; 12, 7.

6. Cf. Lc 13, 24 ; 1 Co 9, 25 ; 1 Tm 1, 18 ; 6, 12 ; 2 Tm 4, 7.

τρία ἔστι τὰ Πλάτωνος διδάγματα <τῶν> τοῦ Χριστοῦ, ἀλλ' ὅτι οὐκ ἔστι πάντῃ ὅμοια, ὥσπερ οὐδὲ τὰ τῶν ἄλλων, Στωϊκῶν τε καὶ ποιητῶν καὶ συγγραφέων.

10 3. Ἐκαστος γάρ τις ἀπὸ μέρους τοῦ σπερματικοῦ θείου Λόγου τὸ συγγενὲς ὄρων καλῶς ἐφθέγγετο· οἱ δὲ τάναντία αὐτοῖς ἐν κυριωτέροις εἰρηκότες οὐκ ἐπιστήμην τὴν ἄπτωτον καὶ γνῶσιν τὴν ἀνέλεγκτον φαίνονται ἐσχηκέναι. 4. Ὅσα οὖν
15 γὰρ ἀπὸ ἀγεννήτου καὶ ἀρρήτου θεοῦ Λόγον μετὰ τὸν θεὸν

13. 7 τῶν add. Clericus || 12 αὐτοῖς : ἑαυτοῖς Otto || 12 ἄπτωτον Lange : ἀπωπτον A ἀποπτον edd.

1. La *recapitulatio* finale, donnée ici, reprend plusieurs thèmes majeurs de l'*Apologie*, dans une présentation à la fois très bienveillante à l'égard de la philosophie classique, et très ferme sur l'excellence et la supériorité de la doctrine chrétienne. Pour illustrer la distance qui sépare ces deux voies d'accès à l'unique vérité, Justin oppose à la compréhension ardue, fragmentaire et confuse, qui fut le lot des sages du paganisme, la connaissance (γνώσις) complète et parfaite, accordée aux seuls chrétiens par le Logos incarné en Jésus-Christ (cf. II, 7(8), 3 ; 10, 2 et 8) ; voir ANDRESEN, p. 337 s. ; HOLTE, p. 147 s. ; H. DÖRRIE, « Entwicklung », *RAC* VI, 500 s. ; M. FIEDROWICZ, *Apologie im frühen Christentum*, pp. 148-155 ; 291-296.

2. Cf. II, 7(8), 3 ; 10, 1. Dans une longue note, BARNARD, p. 196-200, retrace l'histoire des interprétations de cette notion essentielle de la doctrine de Justin, depuis J.M. PFÄTTISCH (1910), H. MEYER (1914) et M. POHLENZ (1948), jusqu'à C. ANDRESEN (1952), R. HOLTE (1958), J.H. WASZINK (1964) et M.J. EDWARDS (1991) ; qu'il soit permis de renvoyer le lecteur à cet exposé, détaillé à souhait.

3. L'idéal platonicien de la vision comme bonheur suprême se fonde sur la parenté (συγγένεια) de l'âme avec le divin, ce qui implique que l'âme reconnaisse l'existence de Dieu et se trouve attirée vers Lui ; voir L. ROBIN, *Platon*, Paris 1938, p. 323 s. Justin, qui reprend cette notion (cf. *Dial.* 4, 2-3), donne à la connaissance naturelle une orientation christologique déterminante, dans la mesure où il déclare que cette συγγένεια s'enracine dans l'âme grâce aux semences de vérité que le Logos dépose en elle ; voir WASZINK, p. 385 s., que l'on corrigera en fonction de la mise au point faite par BOURGEOIS, p. 156.

n'est pas que les enseignements de Platon soient étrangers à ceux du Christ, mais ils ne leur sont pas semblables sur tous les points, non plus que ceux des autres, Stoïciens, ou poètes et prosateurs.

Recapitulatio ¹

La participation au Logos

3. En effet, dans la mesure où chacun d'eux, en vertu de sa participation au divin Logos séminal ², a contemplé ce qui lui était apparenté ³, il en a parlé excellemment, mais le fait que d'aucuns se sont contredits eux-mêmes ⁴ sur des points essentiels montre à l'évidence qu'ils ne possédaient ni une science infailible ⁵ ni une connaissance irréfutable. 4. C'est pourquoi, ce qui a été dit excellemment par tous ⁶ nous appartient, à nous chrétiens, car après Dieu ⁷ nous adorons et nous aimons le Logos ⁸, né du Dieu inengendré et ineffa-

4. Cf. I, 44 ; 10 ; II, 10, 3.

5. Dans le commentaire à *Dial.* 112, 3, note 11, Ph. BOVICHON précise, dans le même sens : « Pour Justin, comme pour les auteurs chrétiens en général, cette « science » est un charisme, dont l'objet propre est la pénétration des Écritures (même sens en 87, 2 et 69, 1). Elle déborde le savoir humain et exprime une relation existentielle à son contenu : connaître quelque chose, c'est en avoir une expérience concrète. » Cf. L. CERFAUX, « Gnose préchrétienne et biblique », in : *DBS* III, Paris 1938, p. 659-701.

6. La sentence se trouve déjà exprimée par SÉNÈQUE, *Ep.* II, 16, 7 : *quidquid bene dictum est ab ullo, meum est*, mais elle prend chez Justin une nouvelle dimension, du fait que l'apologiste affirme en substance que toute vérité, étant fondée sur le Logos intégral, incarné en Jésus-Christ, est une vérité chrétienne. Voir, dans la présente introduction, le § V, L'unique vérité chrétienne, p. 65-67.

7. Si le Logos apparaît à la seconde place dans la vénération liturgique (cf. I, 13, 3-4 ; 60, 7), il reste que certaines formulations de Justin, notamment en I, 12, 7 ; 32, 10 ; 63, 10 et 16 ; *Dial.* 56, 4 ; 61, 1 ; 127, 4 ; 128, 4, ne paraissent pas indemnes de toute trace de subordinatianisme, estime A. GRILLMEIER, *Jesus der Christus im Glauben der Kirche* I, p. 228.

8. Par une inclusion expressive, Justin reprend ici la formule de I, 6, 2, par laquelle il avait indiqué l'objet du culte chrétien, mais il la focalise cette fois sur le Logos, dont il avait fait une première mention en I, 5, 4 ; voir MUNIER, p. 101-102.

προσκυνοῦμεν καὶ ἀγαπῶμεν, ἐπειδὴ καὶ δι' ἡμᾶς ἄνθρωπος γέγονεν, ὅπως καὶ τῶν παθῶν τῶν ἡμετέρων συμμετοχος γενόμενος καὶ ἴασις ποιήσεται. 5. Οἱ γὰρ συγγραφεῖς πάντες διὰ τῆς ἐνούσης ἐμφύτου τοῦ Λόγου^a σποραῖς ἀμυδρῶς ἐδύναντο ὁρᾶν τὰ ὄντα. 6. Ἔτερον γὰρ ἐστὶ σπέρμα τινός καὶ μίμημα κατὰ δύναμιν δοθέν, καὶ ἕτερον αὐτὸ οὐ κατὰ χάριν τὴν ἀπ' ἐκείνου ἢ μετουσία καὶ μίμησις γίνεται.

14. 1. Καὶ ὑμᾶς οὖν ἀξιοῦμεν ὑπογράψαντας τὸ ὑμῖν δοκοῦν προθεῖναι τοῦτ' ἰσχυρῶς βιβλίδιον, ὅπως καὶ τοῖς ἄλλοις τὰ ἡμέτερα γνωσθῆ καὶ δύνωνται τῆς ψευδοδοξίας καὶ ἀγνοίας τῶν

13. a. Cf. Jc 1, 21

1. Cf. I, 14, 1 ; II, 5(6), 1 ; 12, 4 ; *Dial.* 126, 2.

2. Cf. I, 33, 7 ; II, 5(6), 4.

3. Cf. II, 7(8), 1. Justin reprend la doctrine stoïcienne de la πρόληψις et des notions communes ; voir POHLENZ, I, pp. 56-58, 231-232 ; SPANNEUT, p. 206. Au nombre des notions implantées dans l'esprit humain, il compte celle de Dieu (II, 7(8), 3) et la connaissance du bien et du mal (II, 6(7), 6 ; 14, 2). Il peut ainsi, comme l'Apôtre (Rm 1, 18 s.), souligner la responsabilité de l'homme dans le domaine moral et la justice de la rétribution divine ; voir HOLTE, p. 139 s.

4. Ἀμυδρῶς : ANDRESEN, p. 338, donne un commentaire circonstancié de ce passage, en indiquant sa coloration platonicienne et l'influence directe de la *Lettre VII*, 341 ; voir aussi BOURGEOIS, p. 156 s.

5. Justin oppose à la connaissance indistincte de la réalité (τὰ ὄντα : cf. I, 44, 10) acquise par la raison humaine « en vertu d'une participation au divin Logos séminal » (II, 13, 3), la connaissance parfaite du Logos divin, « devenu homme pour nous » (II, 13, 4). Cette connaissance de la vérité touchant la personne et les enseignements du Logos incarné est une grâce qui transforme toute l'existence du chrétien, attentif à vivre désormais selon la contemplation du Logos tout entier (cf. II, 7(8), 3), c'est-à-dire non seulement dans l'acte de la Création, mais jusque dans le mystère de la Passion de Jésus-Christ (cf. II, 13, 4), qu'il lui appartient de partager à son tour, comme le déclare déjà l'Épître de Barnabé, VII, 11 : « Ainsi, est-il dit, ceux qui veulent me voir et atteindre mon royaume doivent m'obtenir par l'affliction et les souffrances ». Voir ANDRESEN, p. 338 ; OSBORN, p. 38 ; J. DANIÉLOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 148 ; O. KNOCH, « Gnade, B II », *RAC XI*, 359-382, notamment 369 s.

ble¹, puisqu'il est devenu homme pour nous, afin de prendre part aussi à nos misères, pour nous en guérir². 5. De fait, tous les écrivains pouvaient, grâce à la semence du Logos implantée^a en eux³, voir la réalité, d'une manière indistincte⁴, 6. car autre chose est la semence d'un être et sa ressemblance, accordées aux hommes à la mesure de leur capacité, autre chose cet être même⁵, dont la participation et l'imitation se réalisent en vertu de la grâce⁶ qui vient de Lui.

14. La requête de Justin 1. Et maintenant, nous vous demandons de faire connaître votre décision, par votre signature apposée à ce libelle⁷, et de le faire publier, afin que notre doctrine soit connue aussi des autres⁸ et qu'ils puissent se libérer des préjugés et de

6. Ce passage est le seul endroit de l'*Apologie* où il est question de la grâce, non seulement de celle qui est nécessaire pour comprendre les Écritures (cf. *Dial.* 9, 1 ; 30, 1 ; 32, 5 ; 42, 1 ; 58, 1 ; 78, 10-11 ; 92, 1 ; 100, 1-2) mais aussi, semble-t-il, de celle de la conversion (μετάνοια), de la purification des péchés, de celle, enfin, puisque c'est toujours la même, qui rend l'homme capable de participer à l'être même (αὐτὸ) du Logos divin apparu dans le Christ et de l'imiter (cf. *Dial.* 87, 5 ; 88, 1 ; 116, 1). Voir O. KNOCH, « Gnade B II », *RAC XI*, 351-359 ; MERLO, p. 150-162 ; BOURGEOIS, p. 156-158, et Ph. BOBICHON, commentant *Dial.* 30, 1, note 4.

7. La conclusion de l'*Apologie* de Justin est en tout point respectueuse des règles formelles des libelli destinés au bureau impérial *a rescriptis* ; pour l'institution des rescrits impériaux, voir U. WILCKEN, « Zu den Kaiserreskripten », *Hermes* 55 (1920), p. 1-42 et la présente introduction, au § II, 1, p. 22-24.

8. Justin ne demande pas expressément à l'empereur de confirmer les termes du rescrit d'Hadrien, allégué en I, 68 ; il ne sollicite pas non plus de nouveaux rescrits, qui préciseraient la procédure à suivre dans les causes actionnées contre les chrétiens. En fait, sa requête est beaucoup plus audacieuse, puisqu'elle vise à obtenir un changement substantiel de la politique impériale dans la question chrétienne : au nom de la justice et de la vérité, c'est en réalité le statut de *religio licita* que Justin demande pour les disciples du Christ, à commencer par le droit qui leur serait accordé de faire connaître sa personne et son message en toute liberté ; voir MUNIER, p. 54-55.

f. 200v καλῶν ἀπαλλαγῆναι, οἱ παρὰ | τὴν ἑαυτῶν αἰτίαν ὑπεύθουοι
 5 ταῖς τιμωρίαις γίνονται [εἰς τὸ γνωσθῆναι τοῖς ἀνθρώποις
 ταῦτα], 2. διὰ τὸ ἐν τῇ φύσει τῇ τῶν ἀνθρώπων εἶναι τὸ
 γνωριστ<ικ>ὸν καλοῦ καὶ αἰσχροῦ, καὶ διὰ τὸ ἡμῶν, οὐς οὐκ
 ἐπίστανται τοιαῦτα ὅποια λέγουσιν αἰσχρὰ <πράττειν>,
 καταψηφίζεσθαι, καὶ διὰ τὸ χαίρειν τοιαῦτα πράξασιν θεοῖς
 10 καὶ ἐτι νῦν ἀπαιτοῦσι παρὰ ἀνθρώπων τὰ ὅμοια, <ὥστε> ἐκ
 τοῦ ἡμῖν, ὡς τοιαῦτα πράττουσι, θάνατον ἢ δεσμὰ ἢ ἄλλο τι
 τοιοῦτον προστιμᾶν, ἑαυτοὺς κατακρίνειν, ὥστε μὴ δέεσθαι
 ἄλλων δικαστῶν.

15. 1. Καὶ τοῦ ἐν τῷ ἐμῷ ἔθνει, ἀσεβοῦς καὶ πλάνου σιμωνια-
 νοῦ διδάγματος κατεφρόνησα. 2. Ἐὰν δὲ ὑμεῖς τοῦτο προγρά-
 ψητε, ἡμεῖς τοῖς πᾶσι φανερόν <ἀν> ποιήσαιμεν, ἵνα εἰ δύναιν-
 το μεταθῶνται· τούτου γε μόνου χάριν τούσδε τοὺς λόγους
 5 συνετάξαμεν. 3. Οὐκ ἔστι δὲ ἡμῶν τὰ διδάγματα κατὰ κρίσιν
 σώφρονα αἰσχρὰ, ἀλλὰ πάσης μὲν φιλοσοφίας ἀνθρωπείου
 ὑπέρτερα· εἰ δὲ μὴ, κἂν Σωταδεῖοις καὶ Φιλαινιδεῖοις καὶ
 Ἀρχεστρατεῖοις καὶ Ἐπικουρεῖοις καὶ τοῖς ἄλλοις τοῖς τοιού-

14. 4 οἱ : ἢ A mg || 5-6 εἰς τὸ — ταῦτα secl. Ashton edd. || 6 διὰ τὸ
 Πέριον : διὰ A διὰ τε τὸ MCV || 7 γνωριστικὸν Sylburg Otto : γνωριστὸν A ||
 8 πράττειν add. Sylburg || 9 καταψηφίζεσθαι Sylburg : καταψηφίζομένους
 A || 10 ὥστε scripsi : ὡς Thirlby om. A || 12 προστιμᾶν Thirlby : πρόστιμον
 A || ὥστε scripsi : ὡς A

15. 1-2 καὶ... κατεφρόνησα ut genuina retinui (cf. *Dial.* 120, 6) : secl.
 Périion ad II, 13.1 post verba τοῖς πολλοῖς δόξης transfere vult Ashton ||
 3 ἐν add. Blunt || 8 ἀρχεστρατεῖοις Leutsch : ὀρχηστικοῖς A ὀρχηστικοῖς
 Buecheler

15, 7 (Sotadès) PLUTARQUE, *De educatione puerorum* 14, 11 a ; STRABON
 XIV, 1, 41

15, 7 (Philaenis) ATHÉNÉE, VIII, p. 335 be Wescher ; X, 457 de

15, 8 (Archestratos) ATHÉNÉE III, p. 101 f ; 104 b ; VII, 278 d ; X, 457 de

1. Τὰ καλὰ : périphrase pour désigner la doctrine du Christ ; cf. I, 7, 5 ;
 44, 12 ; II, 2, 13.

2. Cf. II, 6(7), 5 ; *Dial.* 93, 1.

3. Ce passage, que la plupart des éditeurs considèrent comme une glose
 interpolée — à la suite d'Ashton (1768), qui proposait de le placer en II, 13, 1
in fine —, doit être retenu comme authentique, compte tenu de *Dial.* 120, 6.

l'ignorance du bien ¹, eux qui, par leur propre faute, s'exposent
 au châtement : 2. attendu que les hommes ont par nature ² le pouvoir de connaître le bien et le mal ; attendu
 qu'ils nous condamnent, alors qu'ils ne savent pas si nous
 accomplissons les abominations qu'ils nous imputent ;
 attendu qu'ils se plaisent à des divinités qui ont commis de
 tels actes et qui maintenant encore demandent aux hommes
 d'en commettre de semblables ; dès lors qu'ils nous infligent
 la mort, la prison ou quelque autre peine, comme si nous
 étions coupables de tels actes, c'est contre eux-mêmes qu'ils
 prononcent la sentence de condamnation, de sorte qu'il
 n'est pas besoin d'autres juges.

15. 1. J'ajoute ceci ³ : la doctrine impie et erronée de Simon
 (répandue) dans ma nation, je ne lui ai témoigné que du
 mépris. 2. Et encore : si vous approuviez la publication de
 notre écrit, nous le ferions connaître à tous, afin que tous, s'il
 est possible, changent d'avis : du moins est-ce dans ce seul
 but que nous avons composé cet ouvrage. 3. A en juger
 sainement ⁴, nos enseignements ne comportent rien d'infamant ;
 ils sont, au contraire, supérieurs à toute humaine
 philosophie ; si l'on n'en convient pas, (on accordera), du
 moins, qu'ils ne ressemblent pas à ceux de Sotadès ⁵, Philae-
 nis ⁶, Archestrate ⁷, Épicure et des autres poètes du même

Par ailleurs, comment ne pas observer que la présente déclaration de Justin
 en II, 15, 1, renvoie et fait écho à celle de I, 1, où il a présenté sa « carte
 d'identité » par rapport à Simon et à la nation (ἔθνος) des Samaritains ? Cf.
 I, 26, 3 et 56, 2.

4. Cf. I, 2, 1 ; 17, 3 ; 58, 3 ; II, 6(7), 9.

5. Auteur de poèmes érotiques en dialecte ionien, né à Maronée en
 Thrace. D'après PLUTARQUE, *Mor.* 11a, il fut noyé pour avoir persiflé Ptolé-
 mée II, marié à sa sœur Arsinoé ; voir R. KEYDELL, « Sotades », *DKP* V, 288.

6. Philaenis (de Leucade), poétesse, auteur d'un *Περὶ ἀφροδισίων* ; cf.
 ATHÉNÉE, VIII, 365 bc ; X, 457 de ; TATIEN, *Or.* 34, 3.

7. Archestrate (de Syracuse ou de Géla), poète épique (milieu du iv^e s.
 av. J.C.), auteur d'un poème gastronomique ; voir W. SENGHEIMER, « Archest-
 ratos », *DKP* I, 504 ; N. ZEEGERS-VANDER VORST, *Les citations des poètes
 grecs chez les apologistes chrétiens du II^e siècle*, Louvain 1972, pp. 23 s. ;
 255 s.

10 τοις ποιητικοῖς διδάγμασιν οὐχ ὅμοια, οἷς ἐντυγχάνειν πᾶσι,
καὶ λεγομένοις καὶ γεγραμμένοις, συγκεχώρηται.

f. 201r 4. Καὶ παυσόμεθα λοιπόν, ὅσον ἐφ' ἡμῖν ἦν πράξαντες, καὶ
προσεπευξάμενοι τῆς ἀληθείας καταξιωθῆναι τοὺς πάντη
πάντας ἀνθρώπους^a. 5. Εἴη οὖν | καὶ ὑμᾶς ἀξίως εὐσεβείας
καὶ φιλοσοφίας τὰ δίκαια ὑπὲρ ἑαυτῶν κρῖναι.

15. 10 λεγομένοις Thirlby Otto : γενομένοις A γεινομένοις Buecheler ||
13 ὑμᾶς Sylburg : ἡμᾶς A

15, 12 AELIUS ARISTIDE, *Discours* 26 [14], 108

15, 12 PLATON, *Apologie de Socrate* 17 b ; 18 a

15, 14 PLATON, *Apologie de Socrate* 30 de

15. a. Cf. 1 Tm 2, 4

1. Cf. I, 13, 1 ; 55, 8.

2. Conclure un discours ou un traité par une prière n'est pas un usage propre aux auteurs chrétiens ; cf. AELIUS ARISTIDE, *Or.* 26 (14), 108 s.

3. Cf. I, 2, 1 et 68, 3 ; cf. Ez 19, 23 ; 1 Tm 2, 4 ; 2 P 3, 9 ; ARISTIDE, *Apol.* 17, 8 ; voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 378.

4. Le *leitmotiv* principal de l'*Apologie* revient ici, pour la septième fois, couronnant ainsi tout l'ouvrage par une élégante inclusion et scellant définitivement son unité littéraire ; cf. I, 1 ; 2, 1.2 ; 3, 2 ; 12, 3 ; II, 2, 16 ; 15, 5 ; voir MUNIER, p. 155 s.

genre, dont il est permis à tout le monde de prendre connaissance, soit en lecture publique, soit par écrit.

CONCLUSION

4. Pour le reste, nous n'en dirons pas davantage : tout ce qui dépendait de nous¹, nous l'avons fait et nous y ajoutons le vœu² que tous les hommes, partout, soient jugés dignes de la vérité^{a 3}. 5. Puissiez-vous donc, vous aussi, comme il convient à votre piété et à votre philosophie⁴, prendre une juste décision⁵, dans votre propre intérêt⁶.

5. Inclusion finale, non moins significative, dans la mesure où Justin attend des autorités suprêmes de l'Empire que « justice soit rendue » aux chrétiens « injustement haïs et persécutés » (cf. I, 1 ; 2, 3 ; 3, 1-4 ; 4, 2 et 4 ; 68, 1-3 ; II, 1, 2 ; 2, 16 ; 14, 2).

6. Justin revient – pour la dixième fois – sur une idée qui lui est chère, à savoir que le propre salut des empereurs et des magistrats est en jeu dans leur attitude à l'égard des chrétiens (I, 2, 3 ; 3, 1 et 5 ; 4, 2 ; 8, 1 ; 17, 4 ; 45, 6 ; 68, 2 ; II, 1, 1 ; 15, 5) ; cf. ARISTIDE, *Apol.* 17, 8 ; TERTULLIEN, *Scap.* 1. Voir B. POUDERON, *SC* 470, p. 378.

2, 1-12	40, 11-19	7, 14	31, 7; 33,
3, 6	38, 5		1. 4; 54, 8
18, 3-6	40, 1-4	9, 5	35, 2
18, 6	54, 9	11, 1	32, 12
21, 8-9	38, 6	11, 12	52, 10
21, 17, 19	35, 5; 38, 4	26, 19	48, 2
21, 17	35, 7	29, 13	52, 11
21, 19	35, 8	35, 5	48, 2
23, 7-8	51, 7	35, 6	48, 2
44, 8	<i>II 5(6), 3</i>	45, 23	52, 6
95, 1-10	<i>41, 1-4</i>	50, 6-8	38, 2-3
109, 1-3	45, 2-4	51, 5	32, 12
109, 2	45, 5	52, 13-53, 8	50, 3-11
134, 15-18	9, 1	53, 3	52, 3
		53, 8-12	51, 1-5
Qohelet		53, 12	50, 2
1, 9-10	57, 2	54, 1	53, 5
		57, 1-2	48, 5-6
Sagesse		58, 2	35, 4
6, 3-6	3, 5	58, 6-7	37, 8
17, 3	12, 3	63, 17	52, 12
		64, 9-11	47, 2-3
		64, 10	52, 12
Isaïe		65, 1-3	49, 2-4
1, 3	63, 2. 12	65, 2	35, 3; 38, 1
1, 3-4	37, 1-2	66, 1	37, 3-4
1, 7	47, 5	66, 24	52, 8
1, 9	53, 7		
1, 11-14	13, 1	Jérémie	
1, 11-12	37, 7-8	9, 25	53, 11
1, 12	37, 5	17, 9-10	43, 2
1, 13-14	37, 5	50, 3(27, 3LXX)	47, 5
1, 13	37, 7		
1, 15	37, 5-6	Lamentations	
1, 16-20	44, 3-4	4, 20	55, 5
1, 16-18	61, 7		
1, 20	44, 5. 6; 61, 8	Ezéchiël	
2, 3-4	39, 1	37, 7-8	52, 5
5, 20	49, 7		

Daniel		6, 10	68, 2
7, 13	51, 9; 52, 3	6, 19-20	15, 11
		6, 20	15, 12
Joël		6, 21	15, 16
2, 13	52, 11	6, 25	15, 14. 15
		6, 26	15, 14
Michée		6, 32-33	15, 15-16
4, 2-3	39, 1	7, 15-16	16, 13
5, 1.3	34, 1	7, 19	16, 13
		7, 21	16, 9
		7, 22-23	16, 11
Zacharie		7, 22	<i>II 5(6), 6</i>
2, 10	52, 10	7, 24	16, 10
9, 9	35, 11	9, 13	15, 8
12, 10	52, 12	10, 28	19, 7
12, 11	52, 11	10, 33	4, 7
		10, 40	63, 5
		11, 5	22, 6; 48, 2
		11, 27	63, 3.13
		13, 9	53, 1
		13, 42-43	16, 12
Matthieu		16, 26	15, 12
1, 21	33, 5.8	18, 3	61, 4
1, 23	33, 1	18, 9	15, 2
2, 6	34, 1	19, 11-12	15, 4
3, 7	68, 2	21, 2	32, 6
4, 10	16, 6	21, 5	35, 11
4, 23	31, 7	21, 10	32, 6
5, 16	16, 2	22, 38	16, 6
5, 22	16, 2	23, 8	65, 1
5, 28	15, 1	24, 5	16, 13
5, 32	15, 3	24, 38	<i>II 6(7), 2</i>
5, 34	16, 5	25, 31	51, 9
5, 37	16, 5	25, 41	28, 1; 52, 3;
5, 41	16, 2		<i>II 7(8), 5</i>
5, 42	15, 10	26, 27-28	66, 3
5, 44	14, 3	26, 70	50, 12
5, 45	15, 13	27, 39.43	38, 8
5, 46	15, 10	28, 9	67, 8
6, 1	15, 17	28, 19	31, 7; 61, 3

Marc		2, 6-11	39, 3
9, 12	63, 16	4, 13	39, 3
10, 17-18	16, 7	4, 27	40, 6
12, 30	16, 6	8, 9-11	26, 2
15, 29-32	38, 8	13, 27-28	49, 5
		13, 48	49, 5
Luc		17, 23	<i>II</i> 10, 6
1, 31-32	33, 5	17, 25	10, 1
1, 35	32, 14 ; 33, 4	Romains	
6, 27-28	15, 9	1, 18-21	28, 3
6, 29	16, 1	8, 10	8, 4
6, 32	15, 9	9, 29	53, 7
6, 34	15, 10	10, 20-21	49, 2-4
6, 36	15, 13	14, 11	52, 6
10, 16 (cod. <i>D</i>)	16, 10 ; 63, 5	1 Corinthiens	
12, 4-5	19, 7	1, 24	23, 2
12, 24	15, 14	2, 5	60, 11
12, 48 (cod. <i>D</i>)	17, 4	14, 16	65, 3
13, 26	16, 11	15, 35	8, 4
18, 27	19, 6	15, 52	10, 2
20, 22-25	17, 2	15, 53	19, 4 ; 52, 3
20, 37	63, 17	2 Corinthiens	
22, 19	66, 3	4, 4.6	61, 12
24, 27	50, 12	Galates	
Jean		4, 27	53, 5
1, 1	23, 2 ; 63, 15 ; <i>II</i> 5(6), 3	Philippiens	
1, 14	32, 10 ; 66, 2	2, 10	52, 6
3, 4	61, 5	Colossiens	
3, 3.5	61, 4	1, 15	23, 2 ; 63, 15
8, 19	63, 3. 14	1, 16	<i>II</i> 5(6), 3
14, 29	33, 2		
16, 3	63, 3. 14		
19, 24	35, 8		
Actes des Apôtres			
1, 8-9	50, 12		

1 Timothée		Jacques	
2, 4	<i>II</i> 15, 4	1, 21	<i>II</i> , 13, 5
5, 17	65, 3	5, 12	16, 5
2 Timothée		1 Jean	
2, 12	10, 2	3, 8	<i>II</i> 5(6), 5
Hébreux		Apocalypse	
3, 1	12, 9	20, 2	28, 1
1 Pierre			
4, 15-16	7, 4		

II. AUTEURS JUDAÏQUES DE LANGUE GRECQUE

Dans cet index, toutes les références sont de simples allusions possibles. Les renvois sont faits au chapitre et au paragraphe (non à la ligne comme dans l'apparat des sources et parallèles).

Josèphe (Flavius)	<i>De plantatione</i>
<i>De bello iudaico</i>	126 13, 2
VII, 6, 3, 185 18, 4	128 13, 2
	135 13, 2
Philon	
<i>De Abrahamo</i>	<i>De providentia</i>
9.58 8, 2	II, 31 18, 1
<i>De aeternitate mundi</i>	<i>De sacrificiis Abelis et Caini</i>
27 11, 2	131 II, 9, 1
<i>De agricultura</i>	
8 10, 2	<i>De somniis</i>
51 58, 3 ; II, 9, 4	I, 215 58, 3 ; II, 9, 4
<i>De confusione linguarum</i>	<i>De specialibus legibus</i>
146 58, 3 ; II, 9, 4	I, 97 65, 1
180 5, 1	I, 168 65, 1
<i>De opificio mundi</i>	I, 190 65, 1
7 8, 2	II, 167 65, 1

III, 189 8, 2
IV, 61 44, 8

De vita Mosis

II, 2 3, 3
II, 171 14, 1
II, 212 14, 5

In Flaccum

180-191 18, 1

Legatio ad Caium

366 17, 3

Quis rerum divinarum heres sit

170 II, 5(6), 2
214 44, 8

Quod Deus sit immutabilis

126 12, 8

Quod omnis probus liber sit

84 16, 5

Pseudo-Phocylide*Sententiae*

185 27, 1

III. AUTEURS PROFANES

N.B. La plupart des références données ici sont des allusions, des sources ou des parallèles possibles, en dehors de quelques citations explicites comme Euripide en 39, 4, et Platon (République X) en 44, 8 ou en 8(3), 6. Il n'est donc pas fait de distinction dans cet index entre citations et allusions. Les renvois sont faits au chapitre et au paragraphe (non à la ligne comme dans l'apparat des sources et parallèles).

AELIUS ARISTIDE

*Politique**Discours*

VII, 16, 1335 b 27, 1

26 [14], 108

II, 15, 4

Ps. ARISTOTE

APULÉE

*Du monde**De deo Socratis*

6

II, 6(7), 3

133

14, 1

ATHÉNÉE

148

12, 5

III, 101 f

II, 15, 3

III, 104 b

II, 15, 3

ARISTOTE

VII, 278 d

II, 15, 3

VIII, 335 be

II, 15, 3

X, 457 de

II, 15, 3

Éthique à Nicomaque

I, 3, 1095b 22

II, 6 (7), 3

I, 6, 1, 1096a 16-17

I, 8(3), 6

AULU-GELLE

*Éthique à Eudème**Nuits attiques*

I, 1216a 16

II, 6 (7), 3

16, 4

39, 5

CICÉRON	VII, 139	II, 6 (7), 8
<i>Academica</i>	VII, 147	8, 2
II, 130	II, 8 (3), 7	
<i>De divinatione</i>		
I, 12	1, 1	
<i>De natura deorum</i>		
I, 12	II, 5(6), 1	
I, 41, 115	28, 4	
I, 42	4, 9	
II, 1, 2-3	28, 4	
II, 2, 4	22, 1	
III, 41	19, 6	
<i>De legibus</i>		
II, 7	56, 3	
<i>De oratore</i>		
III, 53, 203	II, 9, 5	
<i>De Re publica</i>		
III, 22	12, 8	
<i>In Vatinius</i>		
6, 14	18, 3	
CODE THÉODOSIEN		
IX, 2, 3	7, 5	
DIODORE DE SICILE		
V, 4	64, 1	
DIOGÈNE LAËRCE		
VII, 134	II, 6 (7), 8	
	VII, 139	II, 6 (7), 8
	VII, 147	8, 2
	DION CASSIUS	
	<i>Histoire romaine</i>	
	57, 15	44, 12
	59, 28	27, 2
	65, 13, 2	II, 7 (8), 1
	69, 11	29, 4
	ÉLIEN	
	<i>Histoires variées</i>	
	14, 28	15, 5
	ÉPICTÈTE	
	<i>Entretiens</i>	
	II, 18, 15	15, 1
	III, 22, 53	15, 9
	IV, 7, 6	57, 2
	<i>Manuel</i>	
	53, 3	68, 2
	ESCHYLE	
	<i>Les Sept contre Thèbes</i>	
	1070	II, 9, 3
	EURIPIDE	
	<i>Alceste</i>	
	3	21, 2
	419	11, 2
	782	11, 2

<i>Andromaque</i>	I, 544	22, 1
1272	II, 3 s.	25, 2
	IV, 68	22, 1
<i>Hercule furieux</i>	VIII, 368	59, 6
1345-6	XIV, 323	25, 1
<i>Hippolyte</i>		
612		
	39, 4	
HÉRODOTE		
II, 150	II, 6 (7), 3	
II, 172	9, 2	
III, 38	II, 9, 3	
HÉSIODE		
<i>Théogonie</i>		
123	59, 6	
168 s.	21, 5	
464-465	21, 5	
886 s.	64, 5	
HISTOIRE AUGUSTE		
<i>Hadrien</i>		
14, 5-7	29, 4	
<i>Marcus</i>		
4	1, 1	
27, 6-7	3, 3	
<i>Verus</i>		
3	1, 1	
HOMÈRE		
<i>Iliade</i>		
I, 184	25, 2	
	I, 544	22, 1
	II, 3 s.	25, 2
	IV, 68	22, 1
	VIII, 368	59, 6
	XIV, 323	25, 1
	<i>Odyssee</i>	
	X, 517	18, 5
	XI, 25	18, 5
	XI, 260	25, 2
	XI, 568	8, 4
	HORACE	
	<i>Odes</i>	
	IV, 11, 27-28	21, 2
	<i>Satires</i>	
	I, 8	9, 2
	LUCIEN	
	<i>Le Cynique</i>	
	13	II, 11, 6
	<i>Dialogue des dieux</i>	
	21, 11	25, 2
	<i>Pérégrinus</i>	
	13	8, 5 ; 14, 5 ; 57, 2 ; II, 3(4), 1
	MARC AURÈLE	
	VIII, 3	II, 7(8), 1
	XI, 3	57, 2

MÉNANDRE

Fr. 210, 4 20, 5
Fr. 930 20, 5

PAUSANIAS LE PÉRIÉGÈTE

IV, 33, 4 64, 1

PINDARE

Isthmiques

VII, 46 21, 2

Olympiques

II, 4 25, 1
VII, 35 s 64, 5

Pythiques

III, 55-58 21, 2

PLATON

Apologie de Socrate

17b-18 a 3, 4 ; II, 15, 4-5
19 a 68, 2
24 b 5, 3 ; II, 10, 5
28 c 2, 1
30 c 2, 4
30 de 2, 3 ; 8, 1 ; II, 1,
1 ; II, 15, 5
40 cd 18, 1
41 a 8, 4
41 d 57, 3

Clitophon

407 a II, 12, 7

Cratyle

407 e 21, 2

Criton

43 d 68, 2

Gorgias

523 e 8, 4

Lois

II, 661 d II, 9, 3
X, 886 d 68, 2

Ménéxène

239 a II, 1, 1

Phédon

107 c 18, 1

Phèdre

246 d 68, 2
249 a 8, 4
260 a II, 11, 7

Philèbe

12c 68, 2

Politique

308 e 4, 9

République

II, 361 e - 362 a II, 8(3), 1
II, 377 d II, 10, 6
II, 378 d II, 10, 6
III, 408 b 21, 2
V, 473 de 3, 3
VI, 485 c II, 3(4), 4
VI, 504 c 2, 2
IX, 591 bc II, 11, 6

X, 595 c II, 8(3), 6 ; II, X, 96, 7 65, 1
10, 6 X, 97, 2 68, 8
X, 607 c II, 8(3), 6
X, 615 a 8, 4
X, 617 d II, 12, 7
X, 617 e 43, 6 ; 44, 8

Timée

28 c 9, 3 ; 20, 4 ; II,
5(6), 1 ; II, 10,
6
29 e 10, 2
29 e - 30 b 59, 1
30 a 20, 4
36 b 55, 2
36 bc 60, 1
41 c II, 4(5), 2
51 ab 59, 1
69 b 20, 4
69 bc 59, 1

Ps. PLATON

Ep. II

312 e 60, 7

PLINE L'ANCIEN

Histoire naturelle

24, 1 54, 6

PLINE LE JEUNE

Lettres

III, 11, 5-7 II, 7(8), 1
X, 96, 2 4, 1
X, 96, 5 II, 2, 14

PLUTARQUE

Consolatio ad Apollonium

11, 107 c 18, 1

De educatione puerorum

14, 11 a II, 15, 3

De fato

573 e II, 4(5), 2

De Iside et Osiride

78, 382 f 8, 2

Quaestiones Platonicae

4, 1000 e 8, 2

Ps. PLUTARQUE

De placitis philosophorum

1, 6, 879 c 20, 2
1, 23, 885 b II, 6(7), 8

PORPHYRE

De abstinentia

II, 42, 3 12, 5

QUINTILIEN

9, 1, 28 II, 9, 5

SÉNÈQUE	<i>Trachiniennes</i>	
<i>Apocolocyntosis</i>	1197-1199	21, 2
1		21, 3
<i>Consolatio ad Polybium</i>	STRABON	
1, 4	XIV, 1, 41	II, 15, 3
<i>De beneficiis</i>	SUÉTONE	
4, 7	<i>Jules César</i>	
	88	21, 3
<i>De breuitate uitae</i>	<i>Auguste</i>	
16, 5	100	21, 3
<i>De constantia sapientis</i>	<i>Caligula</i>	
7, 4	15	39, 5
<i>De otio ad Serenum</i>	40-41	27, 2
I, 4		
<i>Epistulae ad Lucilium</i>	<i>Claude</i>	
IV, 36, 11	25, 3	4, 1
	<i>Néron</i>	
SEXTUS EMPIRICUS	16	10, 6
<i>Adversus Mathematicos</i>	34	18, 5
IX, 17	TACITE	
SOPHOCLE	<i>Annales</i>	
<i>Électre</i>	II, 32	44, 12
1173	VI, 21	44, 12
	XII, 22	44, 12
<i>Œdipe roi</i>	XIV, 59, 1	II, 7(8), 1
863 s	XV, 44	10, 6
	XV, 71, 4	II, 7(8), 1

<i>Histoires</i>	<i>Géorgiques</i>	
I, 22	IV, 225	19, 5
II, 62		
III, 81	XÉNOPHON	
IV, 10. 40	<i>Anabase</i>	
	VII, 2, 25.38	II, 1, 1
VARRON	<i>Mémorables</i>	
<i>De lingua latina</i>	I, 1, 1	5, 3 ; II, 10, 5
V, 65	II, 1, 21-28	II, 11, 2-5
VIRGILE		
<i>Enéide</i>		
VI, 121s.		21, 2
VI, 724		19, 5
VII, 770		21, 2

IV. INDEX DES NOMS PROPRES

*Cet index regroupe indifféremment les noms de personnes et de lieux, donnés en français. Pour une étude approfondie du vocabulaire de Justin et des autres apologistes grecs du II^e siècle, on se reportera d'une part à l'index établi par A. WARTELLE, pour son édition de l'Apologie, p. 329-366, et à celui des mots grecs du Dialogue avec Tryphon, commentés par Ph. BOBICHON, p. 1020-1028 ; d'autre part à l'Index Apologeticus sive Clavis Iustini martyris operum aliorumque apologetarum pristinorum composé par Edgar J. GOODSPEED, Leipzig 1912. Le sigle * indique que le mot se trouve au moins deux fois dans le passage.*

- | | |
|--|---|
| Abraham 46, 3 ; 63, 7.11.17 | Athéna 64, 5* |
| Achille 25, 2 | Azarias 46, 3 |
| Actes de Pilate 35, 9 ; 48, 3 | |
| Adonis 25, 1 | Baccheios 1, 1 |
| Aelius (Antonin) 1, 1 | Barbares (par opp. aux Hellènes) 5, 4 ; 7, 3 ; 46, 3 ; 60, 11 |
| Alexandrie 29, 2 ; II, 2, 6 | Bar Kokheba 31, 6 |
| Amphilochos 18, 4 | Bellérophon 21, 2 ; 54, 7 |
| Ananias 46, 3 | Bethléem 34, 1 |
| Antinoüs 29, 4 | Briséis 25, 2 |
| Antioche 26, 4 | |
| Antiope 25, 2 | |
| Antonin le Pieux 1, 1 | Capparétéé, bourg de Samarie 26, 4 |
| Aphrodite 25, 1 | César 17, 2* ; 21, 3 ; II, 2, 16* |
| Apollon 25, 1 | - Antonin 1, 1 |
| Arabie 62, 3 | - Claude 26, 2 ; 56, 2 |
| Archestratos II, 15, 3 | - Hadrien 68, 3.4 |
| Ariane 21, 3 | - Tibère 13, 3 |
| Asclépios 21, 2 ; 22, 6 ; 25, 1 ; 54, 10 | Chaldéens 53, 8 |

- Christ 4, 7 ; 8, 3.4 ; 14, 3*.4 ; 15, 6.7 ; 16 ; 8 ; 17, 4 ; 19, 8 ; 23, 1 ; 24, 1 ; 26, 1 ; 28, 1 ; 30 ; 31, 6.7 ; 32, 5.13 ; 35, 1.6 ; 36, 2.3 ; 38, 1.7 ; 39, 3* ; 40, 6.7.11 ; 41, 1 ; 42, 3 ; 45, 1.5 ; 46, 1.2.4 ; 48, 1 ; 49, 1.5*.6 ; 53, 6 ; 54, 2*.3.4 ; 55, 5 ; 56, 1 ; 57, 1 ; 58, 1.3 ; 61, 1.4 ; 62, 3.4 ; 63, 3.14.17 ; 66, 1 ; II, 1, 2 ; 2, 2.13 ; 5(6), 3 ; 7(8), 3 ; 8(3), 3 ; 10, 1.3.4.7.8 ; 13, 2 ; v. Jésus-Christ
- Claude (empereur), v. César
- Coré (Perséphone) 64, 1.4
- Crescent (philosophe) II, 8(3), 1 ; 11, 2
- Cronos (mystères de) II, 12, 5
- Cynique (un philosophe) II, 8(3), 7
- Danaé 21, 2
- David 35, 6 ; 40, 5 ; 41, 1 ; 42, 3 ; 45, 1
- Delphes, v. Pythô
- Deucalion II, 6(7), 2
- « Dieu avec nous » 33, 1
- Dimanche (jour du Seigneur) 67, 3.8
- Dionysos 21, 2 ; 25, 1 ; 54, 6
- Dioscures (Castor et Pollux) 21, 2
- Dodone 18, 4
- Égypte 60, 2 ; 62, 3.4 ; 63, 8
- Égyptiens 31, 2.4.5
- Élie (prophète) 46, 3
- Empédocle 18, 5
- Épicure II, 6(7), 3 ; 12, 5 ; 15, 3
- Érèbe 59, 6
- Eucharistie 66, 1
- Évangiles 66, 3 ; v. Mémoires des Apôtres
- Ézéchiel 52, 5
- Félix (Munatius), préfet d'Égypte 29, 2.3
- Fils de l'Homme 51, 9
- Flavia Neapolis 1, 1
- Fundanus (Minucius) 68, 6
- Ganymède 21, 5 ; 25, 2
- Géhenne 19, 7.8
- Gitthon (bourg de Samarie) 26, 2
- Gomorrhe 53, 7.8
- Granius, v. Serenus Granius
- Grèce, Grecs, v. Hellènes
- Hadrien 1, 1 ; 68, 3*.4
- Hélène, compagne de Simon le Magicien 26, 3
- Hellènes 5, 4 ; 7, 3 ; 24, 1 ; 25, 2 ; 44, 8 ; 46, 3 ; 54, 3 ; 59, 1
- Héraclès 21, 2 ; 54, 9 ; 68, 10 ; II, 11, 3.4
- Héraclite 46, 3 ; II, 7(8) 1
- Hermès 21, 2 ; 22, 2
- Hérode 31, 2.3 ; 40, 6
- Homère 18, 5 ; II, 10, 6
- Hystaspe 20, 1 ; 44, 12
- Isaac 63, 7.11.17
- Isaïe 32, 12 ; 33, 1.5 ; 35, 3 ; 37, 1 ; 44, 2 ; 47, 5 ; 48, 4 ; 49, 1.6 ; 53, 6.10 ; 54, 8 ; 61, 6 ; 63, 2

- Israël 37, 1 ; 53, 4.11 ; 63, 2.12
- Israélites 60, 2 ; 62, 3.4
- Jacob 32, 12.14 ; 53, 4 ; 63, 7.11.17
- Jérémie 51, 8
- Jérusalem 32, 6 ; 34, 2 ; 35, 10.11 ; 39, 1.3 ; 45, 3.5* ; 47, 2.4 ; 49, 5 ; 52, 11
- Jessé 32, 12.13.14
- Jésus 22, 1 ; 31, 6.7 ; 33, 5.7.8 ; 46, 5 ; 61, 13 ; 63, 3.13 ; 66, 2.3 ; II, 5(6), 4 ; 7(8), 5
- Jésus-Christ 5, 4 ; 12, 9 ; 13, 3 ; 19, 6 ; 21, 1 ; 23, 2 ; 25, 1 ; 33, 5 ; 34, 2 ; 35, 6 ; 42, 4 ; 61, 3.13 ; 63, 10 ; 66, 2 ; 67, 2.8 ; II, 5(6), 6 ; 7(8), 4
- Juda 32, 1.3.14* ; 34, 1* ; 54, 5
- Judée 13, 3 ; 32, 4 ; 34, 2
- Juifs 31, 1*.2.5.6 ; 32, 2.3*.4.6.14 ; 34, 2 ; 35, 6 ; 36, 3 ; 38, 7 ; 40, 6* ; 47, 1.6 ; 49, 1.5 ; 52, 10 ; 53, 3*.5.6 ; 63, 1.3.10.14
- Jupiter, voir Zeus
- Justin 1, 1
- Léda 21, 2
- Létô, mère d'Apollon 25, 1
- Logos (le Verbe) 5, 4 ; 10, 6 ; 12, 7.8 ; 14, 1.5 ; 21, 1 ; 22, 2 ; 23, 2 ; 32, 8.10 ; 33, 6.9 ; 36, 1 ; 46, 2.3.4*.5 ; 59, 1 ; 60, 7 ; 63, 4.10.15 ; 64, 5 ; 66, 2 ; II, 5(6), 3 ; 7(8), 1.3* ; 9, 2 ; 10, 2.8 ; 13, 3.4.5
- Lot (patriarche) 53, 8
- Lucius Verus 1, 1
- Lucius (un chrétien) II, 2, 15.17.18
- Marcion 26, 5 ; 58, 1
- Mémoires des Apôtres 66, 3 ; 67, 3 ; v. Évangiles
- Ménandre, poète comique 20, 5
- Ménandre de Samarie 26, 4 ; 56, 1
- Michée 34, 1 (voir l'index scripturaire)
- Minos, juge des Enfers 8, 4
- Minucius Fundanus 68, 5
- Misaël 46, 3
- Mithra 66, 4
- Moïse 32, 1.2 ; 33, 6 ; 44, 1.8* ; 53, 8 ; 54, 5.7 ; 59, 1.5.6 ; 60, 1.2.3.6.8 ; 62, 2.3 ; 63, 1.6.7.11*.14.16.17* ; 64, 1.2
- Musonius (Rufus) II, 7(8), 1
- Naplouse, v. Flavia Neapolis
- Noé II, 6 (7) 2
- Palestine (Syrie Palestine) 1, 1
- Pégase 21, 2 ; 54, 7
- Père (Dieu) 6, 1 ; 8, 2 ; 12, 9 ; 15, 8.15.17 ; 16, 2.9 ; 22, 1 ; 32, 10 ; 36, 2* ; 37, 1.3 ; 40, 7 ; 41, 2 ; 44, 2 ; 46, 5 ; 61, 3.10 ; 63, 3*.11.13*.14*.15*.16 ; 65, 3 ; II, 2, 19 ; 5(6), 1.2.5 ; 9, 2 ; 10, 6.8
- Persée 21, 2 ; 22, 5 ; 54, 8
- Perséphone 25, 1 ; v. Coré
- Philaenis II, 15, 3
- Pilate, voir Ponce-Pilate
- Platon 8, 4 ; 18, 5 ; 20, 4 ; 44, 8 ; 59, 1.5 ; 60, 1.5 ; II, 12, 1 ; 13, 2
- Pluton II, 4(5), 5
- Ponce-Pilate 13, 3 ; 35, 9 ; 40, 6 ; 46, 1 ; 48, 3 ; 61, 13 ; II, 5(6), 6

Pont, province romaine 26, 5 ; 58, 1	Socrate 5, 3.4 ; 18, 5 ; 46, 3 ; II, 6(7), 3 ; 8(3), 6 ; 10, 5.8*
Poséidon II, 4(5), 5	Sodome 53, 7.8
Priscos, père de Justin I, 1	Sophonie 35, 10
Ptolémée, didascale chrétien II, 2, 9.10*.11	Sotadès II, 15, 3
Ptolémée, roi d'Égypte 31, 2	Stoïciens 20, 2.4 ; II, 6(7), 3.4.8 ; 7(8), 1 ; 13, 2
Pythagore 18, 5	Syrie Palestine 1, 1
Pythô (Delphes) 18, 4	
	Thétis, mère d'Achille 25, 2*
Quirinius 34, 2 ; 46, 1	Tibère César 13, 3
	Tibre 26, 2
Rhadamante, juge des Enfers 8, 4	Timée (de Platon) 60, 1
Rome 26, 2 ; 56, 2	
	Ulysse 18, 5
Samarie 56, 1	Urbicus II, 1, 1.3 ; 2, 9.12.15*.16
Samaritains 26, 2.3.4 ; 53, 3.5.6	
Sardanapale II, 6(7), 3	Verbe, v. Logos
Satan 28, 1	Verissimus (Marc-Aurèle) 1, 1
Sémélé 25, 1	Vierge, mère de Jésus 22, 5 ; 31, 7 ; 32, 14 ; 33, 1*.4*.5.6.8 ; 46, 5 ; 54, 8 ; 63, 16
Semo Sancus, dieu latin 26, 2	
Sénat de Rome 1, 1 ; 56, 2.3 ; II, 2, 16	Xénophon II, 11, 2.3
Sérénus Gramianus 68, 6	
Sibylle 20, 1 ; 44, 12	Zacharie, prophète 52, 10
Simon le Magicien 26, 2.4 ; 56, 1.2 ; II, 15, 1	Zeus 4, 9 ; 21, 1.2.4.5 ; 22, 3 ; 33, 3 ; 53, 1 ; 54, 2.6 ; 55, 1 ; 56, 1 ; 64, 1.4.5.6 ; II, 12, 5
Sion 35, 11 ; 39, 1 ; 40, 13 ; 47, 2	

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
I. L'apologiste Justin : sa vie et son œuvre	9
II. L'Apologie de Justin	21
III. La structure littéraire de l'Apologie	29
IV. La démarche apologétique de Justin	43
V. Christianisme et Philosophie	56
VI. Les écrits judéo-chrétiens	70
VII. La tradition manuscrite	83
VIII. Principes de l'édition	90
BIBLIOGRAPHIE	101
SIGLES	121
TEXTE ET TRADUCTION	125
« Première Apologie »	127
Exorde (1-3)	127
I. Réfutation des accusations portées contre les chrétiens (I, 4-12)	133
II. Exposé de la doctrine chrétienne (13-60)	159
III. Les rites chrétiens (61-67)	289
Récapitulation (68)	313
« Deuxième Apologie »	319
INDEX SCRIPTURAIRE	371
INDEX DES AUTEURS JUDAÏQUES DE LANGUE GRECQUE	377
INDEX DES AUTEURS PROFANES	379
INDEX DES NOMS PROPRES	387

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.
† J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.
Directeur : J.-N. Guinot
Directeur-adjoint : B. Meunier

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.
Pour une information plus complète, une « liste numérique » est téléchargeable sur le site Internet, à l'adresse suivante : www.sources-chretiennes.mom.fr. Elle présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
On peut se la procurer aussi au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes », 29 rue du Plat, F-69002 Lyon (Tél. : 0472777350 et Courriel : sources.chretiennes@mom.fr).

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-510)

- | | |
|--|---|
| ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE :
194, 195, 224 et 373 | ARISTÉE
Lettre à Philocrate : 89 |
| ADAM DE PERSEIGNE
Lettres, I : 66 | ARISTIDE
Apologie : 470 |
| AELRED DE RIEVAUX
Quand Jésus eut douze ans : 60
La Vie de recluse : 76 | ATHANASE D'ALEXANDRIE
Deux apologies : 56 bis
Discours contre les païens : 18 bis
Voir « Histoire acéphale » : 317
Lettres à Sérapion : 15
Sur l'incarnation du Verbe : 199
Vie d'Antoine : 400 |
| AMBROISE DE MILAN
Apologie de David : 239
Des mystères : 25 bis
Des sacrements : 25 bis
Explication du Symbole : 25 bis
La Pénitence : 179
Sur S. Luc : 45 et 52 | ATHÉNAGORE
Supplique au sujet des chrétiens : 379
Sur la résurrection des morts : 379 |
| AMÉDÉE DE LAUSANNE
Huit homélies mariales : 72 | AUGUSTIN
Commentaire de la Première Épître
de S. Jean : 75
Sermons pour la Pâque : 116 |
| ANSELME DE CANTORBÉRY
Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91 | AVIT DE VIENNE
Histoire spirituelle,
- I-III : 444
- IV-V : 492 |
| ANSELME DE HAVELBERG
Dialogues, I : 118 | BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172 |
| APHRAATE LE SAGE PERSAN
Exposés : 349 et 359 | BARSANUPHE ET JEAN DE GAZA
Correspondance,
- vol. III : 426 et 427
- vol. III : 450 et 451
- vol. III : 468 |
| APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145 | BASILE DE CÉSARÉE
Contre Eunome : 299 et 305 |
| APOPHTEGMES DES PÈRES,
- I : 387
- II : 474
- III : 498 | |
| APPONIUS
Commentaire sur le Cantique des
Cantiques,
- I-III : 420
- IV-VIII : 421
- IX-XII : 430 | |

Homélie sur l'Hexaéméron : 26 bis
Sur le Baptême : 357
Sur l'origine de l'homme : 160
Traité du Saint-Esprit : 17 bis

BASILE DE SÉLEUCIE
Homélie pascale : 187

BAUDOUIN DE FORD
Le Sacrement de l'autel : 93 et 94

BÈDE LE VÉNÉRABLE
Le Tabernacle : 475
Histoire ecclésiastique du peuple anglais,
- I-II : 489
- III-IV : 490
- V : 491

BENOÎT DE NURSIE
La Règle : 181-186

BERNARD DE CLAIRVAUX
Introduction aux Œuvres complètes : 380
A la louange de la Vierge Mère : 390
L'Amour de Dieu : 395
La Conversion : 457
Éloge de la nouvelle chevalerie : 367
La Grâce et le Libre Arbitre : 393
Lettres,
- 1-41 : 425
- 42-91 : 458
Le Précepte et la Dispense : 457
Sermons divers, 1-22 : 496
Sermons pour l'année,
- I.1 : 480
- I.2 : 481
Sermons sur le Cantique,
- 1-15 : 414
- 16-32 : 431
- 33-50 : 452
- 51-68 : 472
Vie de S. Malachie : 367

CALLINICOS
Vie d'Hypatios : 177

CASSIEN, voir Jean Cassien

CÉSAIRE D'ARLES
Œuvres monastiques,
- II. Œuvres pour les moniales : 345
- II. Œuvres pour les moines : 398
Sermons au peuple : 175, 243 et 330
Sermons sur l'Écriture, 81-105 : 447

CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME
118 : 189 et 190

CHARTREUX
Lettres des premiers chartreux : 88
et 274

CHROMACE D'AQUILÉE
Sermons : 154 et 164

CLAIRE D'ASSISE
Écrits : 325

CLÉMENT D'ALEXANDRIE
Extraits de Théodote : 23

Le Pédagogue : 70, 108 et 158
Protreptique : 2 bis
Stromate,
- I : 30
- II : 38
- IV : 463
- V : 278 et 279
- VI : 446
- VII : 428

CLÉMENT DE ROME
Épître aux Corinthiens : 167

CODE THÉODOSIEN (voir Lois religieuses...)

CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241

CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS DES) :
353 et 354

CONSTANCE DE LYON
Vie de S. Germain d'Auxerre : 112

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES : 320,
329 et 336

COSMAS INDICOPLEUSTÈS
Topographie chrétienne : 141, 159
et 197

CYPRIEN DE CARTHAGE
A Démétrien : 467
A Donat : 291
La Bienfaisance et les Aumônes : 440
L'unité de l'Église : 500
La Vertu de patience : 291

CYRILLE D'ALEXANDRIE
Contre Julien, I-II : 322
Deux dialogues christologiques : 97
Dialogues sur la Trinité : 231, 237
et 246
Lettres festales,
- I-VI : 372
- VII-XI : 392
- XII-XVI : 434

CYRILLE DE JÉRUSALEM
Catéchèses mystagogiques : 126

DÉFENSOR DE LIGUÉ
Livre d'étrincelles : 77 et 86

DENYS L'ARÉOPAGITE
La Hiérarchie céleste : 58 bis

DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR
L'OCTAVE DE PÂQUES : 146

DHUODA
Manuel pour mon fils : 225 bis

DIADOQUE DE PHOTICÉ
Œuvres spirituelles : 5 bis

DIDYME L'AVEUGLE
Sur la Genèse : 233 et 244
Sur Zacharie : 83, 84 et 85
Traité du Saint-Esprit : 386

A DIOGNÈTE : 33 bis

DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES
(DIDACHÈ) : 248 bis

DOROTHÉE DE GAZA
Œuvres spirituelles : 92

ÉGÉE
Journal de voyage : 296

ÉPHREM DE NISIBE
Commentaire de l'Évangile concordant
ou Diatessaron : 121
Hymnes pascales : 502
Hymnes sur la Nativité : 459
Hymnes sur le Paradis : 137

EUDOCIE, PATRICIUS, OPTIMUS, CÔME
DE JÉRUSALEM
Centons homériques : 437

EUGIPPE
Vie de S. Séverin : 374

EUNOME
Apologie : 305

EUSÈBE DE CÉSARÉE
Voir PAMPHILE, Apologie pour Ori-
gène : 464 et 465
Contre Hiéroclès : 333
Histoire ecclésiastique,
Introduction et index : 73
- I-IV : 31
- V-VII : 41
- VIII-X : 55
Préparation évangélique,
- I : 206
- II-III : 228
- IV-V, 17 : 262
- V, 18 - VI : 266
- VII : 215
- VIII-X : 369
- XI : 292
- XII-XIII : 307
- XIV-XV : 338

ÉVAGRE LE PONTIQUE
Le Gnostique : 356
Scholies à l'Écclésiaste : 397
Scholies aux Proverbes : 340
Sur les pensées : 438
Traité pratique : 170 et 171

ÉVANGILE DE PIERRE : 201

EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124

FACUNDUS D'HERMIANE
Défense des Trois Chapitres,
- I : 471
- II.1 : 478
- II.2 : 479
- III : 484
- IV : 499

FAUSTIN (et MARCELLIN)
Supplique aux empereurs : 504

FIRMUS DE CÉSARÉE
Lettres : 350

FRANÇOIS D'ASSISE
Écrits : 285

FULGENCE DE RUSPE
Lettres ascétiques et morales : 487

GALAND DE REIGNY
Parabolaire : 378
Petit livre de proverbes : 436

GÉLASE I^{er}
Lettre contre les Lupercales et dix-
huit messes : 65

GEOFFROY D'AUXERRE
Entretien de Simon-Pierre avec Jésus :
364

GERTRUDE D'HELFTA
Les Exercices : 127
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331

GRÉGOIRE DE NAREK
Le Livre de prières : 78

GRÉGOIRE DE NAZIANZE
Discours,
- 1-3 : 247
- 4-5 : 309
- 6-12 : 405
- 20-23 : 270
- 24-26 : 284
- 27-31 : 250
- 32-37 : 318
- 38-41 : 358
- 42-43 : 384
Lettres théologiques : 208
La Passion du Christ : 149

GRÉGOIRE DE NYSSÉ
La Création de l'homme : 6
Discours catéchétique : 453
Homélie sur l'Écclésiaste : 416
Lettres : 363
Sur les titres des psaumes : 466
Traité de la virginité : 119
Vie de Moïse : 1 bis
Vie de sainte Macrine : 178

GRÉGOIRE LE GRAND
Commentaire sur le Cantique : 314
Dialogues : 251, 260 et 265
Homélie sur Ézéchiël : 327 et 360
Morales sur Job,
- I-II : 32 bis
- XI-XIV : 212
- XV-XVI : 221
- XXVIII-XXIX : 476
Registre des Lettres : 370, 371
Règle pastorale : 381 et 382
Sermons sur les Évangiles :
- I (1-20) : 485

GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA)
Commentaire sur le Premier Livre
des Rois : 351, 391, 432, 449,
469, 482

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE
Remerciement à Origène : 148

GUERRIC D'IGNY
Sermons : 166 et 202

GUGUES I^{er} LE CHARTREUX
Les Coutumes de Chartreuse : 313
Méditations : 308

GUGUES II LE CHARTREUX
Lettre sur la vie contemplative : 163
Douze méditations : 163

GUILAUME DE BOURGES
Livre des guerres du Seigneur : 288

GUILAUME DE SAINT-THIERRY
Exposé sur le Cantique : 82
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223
Le Miroir de la foi : 301
Oraisons méditatives : 324
Traité de la contemplation de Dieu : 61

HERMAS
Le Pasteur : 53 bis

HERMIAS
Satire des philosophes païens : 388

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM
Homélie pascale : 187

HILAIRE D'ARLES
Vie de S. Honorat : 235

HILAIRE DE POITIERS
Commentaire sur le Psaume 118 : 344 et 347
Contre Constance : 334
Sur Matthieu : 254 et 258
Traité des Mystères : 19 bis
La Trinité : 443, 448 et 462

HIPPOLYTE DE ROME
Commentaire sur Daniel : 14
La Tradition apostolique : 11 bis

HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX SYRIAQUE
DES LETTRES FESTALES D'ATHANASE
D'ALEXANDRIE : 317

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36 et 48

HONORAT DE MARSEILLE
Vie d'Hilaire d'Arles : 404

HUGUES DE BALMA
Théologie mystique : 408 et 409

HUGUES DE SAINT-VICTOR
Six opuscules spirituels : 155

HYDACE
Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE
Lettres : 10 bis

IRÉNÉE DE LYON
Contre les hérésies,
- I : 263 et 264

- II : 293 et 294
- III : 210 et 211
- IV : 100 (2 vol.)
- V : 152 et 153

Démonstration de la prédication
apostolique : 406

ISAAC DE L'ÉTOILE
Sermons,
- 1-17 : 130
- 18-39 : 207
- 40-55 : 339

ISIDORE DE PÉLUSE
Lettres,
- I : 422
- II : 454

JEAN D'APAMÉE
Dialogues et traités : 311

JEAN DE BÉRYTE
Homélie pascale : 187

JEAN CASSIEN
Conférences : 42, 54 et 64
Institutions : 109

JEAN CHRYSOSTOME
A Théodore : 117
A une jeune veuve : 138
Commentaire sur Isaïe : 304
Commentaire sur Job : 346 et 348
Homélie sur Ozias : 277
Huit catéchèses baptismales : 50
Lettre d'exil : 103
Lettres à Olympias : 13 bis
Panégyriques de S. Paul : 300
Sermons sur la Genèse : 433
Sur Babylas : 362
Sur l'égalité du Père et du Fils : 396
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis
Sur la providence de Dieu : 79
Sur la vaine gloire et l'éducation des
enfants : 188
Sur le mariage unique : 138
Sur le sacerdoce : 272
Trois catéchèses baptismales : 366
La Virginité : 125

JEAN DE SAINT-VICTOR
Écrits sur l'Islam : 383
Homélie sur la Nativité et la
Dormition : 80

JEAN MOSCHUS
Le Pré spirituel : 12

JEAN SCOT
Commentaire sur l'Évangile de Jean :
180
Homélie sur le Prologue de Jean : 151

JÉRÔME
Apologie contre Rufin : 303

Commentaire sur Jonas : 323
Commentaire sur S. Matthieu : 242
et 259
Débat entre un Luciférien et un
Orthodoxe : 473
Homélie sur Marc : 494

JONAS D'ORLÉANS
Le Métier de roi : 407

JULIEN DE VÉZELAY
Sermons : 192 et 193

JUSTIN
Apologie pour les chrétiens : 507

LACTANCE
La Colère de Dieu : 289
De la mort des persécuteurs : 39
(2-vol.)
Épitomé des Institutions divines : 335
Institutions divines,
- I : 326
- II : 337
- IV : 377
- V : 204 et 205
L'Ouvrage du Dieu créateur : 213
et 214

LÉON LE GRAND
Sermons,
- 1-19 : 22 bis
- 20-37 : 49 bis
- 38-64 : 74 bis
- 65-98 : 200

LÉONCE DE CONSTANTINOPLÉ
Homélie pascale : 187

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198

LIVRE D'HEURES DU SINAI : 486

LOIS RELIGIEUSES DES EMPEREURS ROMAINS,
DE CONSTANTIN À THÉODOSE II (312-
438)
- I, Code Théodosien XVI : 497

PSEUDO-MACAIRE
Œuvres spirituelles, I : 275

MANUEL II PALÉOLOGUE
Entretien avec un musulman : 115

MARC LE MOINE
Traités : 445 et 455

MARCELLIN (voir FAUSTIN)

MARIUS VICTORINUS
Traités théologiques sur la Trinité :
68 et 69

MAXIME LE CONFESSEUR
Centuries sur la Charité : 9

MÉLANIE, voir VIE

MÉLITON DE SARDES
Sur la Pâque : 123

MÉTHODE D'OLYMPE
Le Banquet : 95

NERSÈS SÛNORHALI
Jésus, Fils unique du Père : 203

NICÉTAS STÉTHATOS
Opuscules et Lettres : 81

NICOLAS CABASILAS
Explication de la divine liturgie :
4 bis
La Vie en Christ : 355 et 361

NIL D'ANCYRE
Commentaire sur le Cantique des
Cantiques, I : 403

OPTAT DE MILÈVE
Traité contre les donatistes,
- I-II : 412
- III-VII : 413

ORIGÈNE
Commentaire sur le Cantique : 375
et 376
Commentaire sur S. Jean,
- I-V : 120 bis
- VI-X : 157
- XIII : 222
- XIX-XX : 290
- XXVIII et XXXII : 385
Commentaire sur S. Matthieu, X-
XI : 162
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et
227
Entretien avec Héraclide : 67
Homélie sur la Genèse : 7 bis
Homélie sur l'Exode : 321
Homélie sur le Lévitique : 286 et 287
Homélie sur les Nombres,
- I-X : 415
- XI-XIX : 442
- XX-XXVIII : 461
Homélie sur Josué : 71
Homélie sur les Juges : 389
Homélie sur Samuel : 328
Homélie sur les Psaumes 36 à 38 :
411
Homélie sur le Cantique : 37 bis
Homélie sur Jérémie : 232 et 238
Homélie sur Ézéchiel : 352
Homélie sur S. Luc : 87
Lettre à Africain : 302
Lettre à Grégoire : 148
Philocalie : 226 et 302
Traité des principes : 252, 253, 268,
269 et 312

PACIEN DE BARCELONE
Écrits : 410

PALLADIOS
Dialogue sur la vie de Jean
Chrysostome : 341 et 342

PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE
Apologie pour Origène : 464 et 465

PASSION DE PERPÉTUE ET DE FÉLICITÉ *sui*
des ACTES : 417

PATRICK
Confession : 249
Lettre à Coroticus : 249

PAULIN DE PELLA
Poème d'action de grâces : 209
Prière : 209

PHILON D'ALEXANDRIE
La Migration d'Abraham : 47

PSEUDO-PHILON
Les Antiquités bibliques : 229 et 230
Prédications synagogales : 435

PHILOXÈNE DE MABBOUG
Homélie : 44

PIERRE DAMIEN
Lettre sur la toute-puissance divine :
191

PIERRE DE CAVA (voir GRÉGOIRE LE
GRAND)

PIERRE DE CELLE
L'École du cloître : 240

POLYCARPE DE SMYRNE
Lettres et Martyre : 10 bis

PTOLÉMÉE
Lettre à Flora : 24 bis

QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161

QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN :
401 et 402

QUODVULTEUS
Livre des promesses : 101 et 102

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107

LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et 298

RICHARD DE SAINT-VICTOR
Les Douze Patriarches : 419
La Trinité : 63

RICHARD ROLLE
Le Chant d'amour : 168 et 169

RITUELS
Rituel cathare : 236
Trois antiques rituels du Baptême : 59

ROMANOS LE MÉLODE
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE
Les Bénédiction des patriarches : 140

RUPERT DE DEUTZ
Les Œuvres du Saint-Esprit,
- I-II : 131
- III-IV : 165

SALVIEN DE MARSEILLE
Œuvres : 176 et 220

SCOLIRS ARIENNES SUR LE CONCILE
D'AQUILÉE : 267

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE
Histoire ecclésiastique,
- I : 477
- II-III : 493
- IV-VI : 505
- VII. Index : 506

SOZOMÈNE
Histoire ecclésiastique,
- I-II : 306
- III-IV : 418
- V-VI : 495

SULPICE SÈVÈRE
Chroniques : 441
Gallus : 510
Vie de S. Martin : 133-135

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGEN
Catéchèses : 96, 104 et 113
Chapitres théologiques, gnostiques et
pratiques : 51 bis
Hymnes : 156, 174 et 196
Traité théologiques et éthiques : 122
et 129

SYMÉON LE STUDITE
Discours ascétique : 460

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256,
261, 271 et 282

TERTULLIEN
A son épouse : 273
La Chair du Christ : 216 et 217
Contre Hermogène : 439
Contre les valentiniens : 280 et 281
Contre Marcion,
- I : 365
- II : 368
- III : 399
- IV : 456
- V : 483
De la patience : 310
De la prescription contre les hérétiques :
46
Exhortation à la chasteté : 319
Le Mariage unique : 343
La Pénitence : 316
La Pudicité : 394 et 395
Les Spectacles : 332
La Toilette des femmes : 173
Traité du Baptême : 35
Le Voile des vierges : 424

THÉODORET DE CYR
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et
315
Correspondance : 40, 98, 111 et 429
Histoire des moines de Syrie : 234 et
257
Histoire ecclésiastique, Livres I-II : 501

Thérapeutique des maladies helléniques : TYCONIUS
57 (2 vol.)
Livre des Règles : 488

THÉODOTE
VICTORIN DE POETOVIO
Sur l'Apocalypse et autres écrits : 423
Extraits (*Clément d'Alex.*) : 23
VIE D'OLYMPIAS : 13 bis

THÉOPHILE D'ANTIOCHE
VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90
Trois livres à Autolytus : 20
VIE DES PÈRES DU JURA : 142

SOUS PRESSE

BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons sur le Cantique**. Tome V. R. Fassetta, P. Verdeyen.
JÉRÔME, **Trois vies de moines**. P. Leclerc, E. Morales, A. de Vogüé.
Commentaire de la Paraphrase chrétienne du Manuel d'Épiphane. M. Spanneut.
LACTANCE, **Institutions divines**. Livre VI. Tome VI. C. Ingremeau.
PHILOXÈNE DE MABBOUG, **Homélie**. 2^e éd. E. Lemoine (†), R. Lavenant.

PROCHAINES PUBLICATIONS

AMBROISE DE MILAN, **Caïn et Abel**. M. Ferrari, L. Pizzolato, M. Poirier.
CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Le Salut du riche**. P. Descourtieux, C. Nardi.
CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Stromate III**. A. Le Boulluec, C. Mondésert (†).
[ÉVAGRE LE PONTIQUE], **Chapitres des disciples d'Évagre**. P. Géhin.
GRÉGOIRE LE GRAND, **Homélie sur l'Évangile**. Livre II. Tome II. R. Étaix (†), B. Judic,
C. Morel (†).
HILAIRE DE POTTIERS, **Commentaire sur les Psaumes**. P. Descourtieux.
JEAN CHRYSOSTOME, **Discours contre les juifs**. R. Brändle, W. Pradels.
JEAN CHRYSOSTOME, **Lettres d'exil**. R. Delmaire, A.-M. Malingrey (†).
JEAN DE BOLNISI, **Homélie**. S. Verhelst.
NICÉPHORE BLEMMYDÈS, **Traité**. M. Stavrou.
NIL D'ANCYRE, **Commentaire sur le Cantique**. Tome II. M.-G. Guétard.
ORIGÈNE, **Exhortation au martyr**. C. Morel (†), C. Noce.
SOZOMÈNE, **Histoire ecclésiastique**, Livres VII-IX. Tome IV. L. Angliviel de la Baumelle,
A.-J. Festugière (†), B. Grillet, G. Sabbah.
TERTULLIEN, **Le Manteau**. M. Turcan.
THÉODORET DE CYR, **Sur la Trinité et Sur l'Incarnation**. J.-N. Guinot.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2006

37 bis. ORIGÈNE, **Homélie sur le Cantique**. O. Roussau.
42. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome I. E. Pichery.
54. JEAN CASSIEN, **Conférences**. Tome II. E. Pichery.
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGEN, **Catéchèses**. Tome I. B. Krivochéine,
J. Paramelle.
201. **Évangile de Pierre**. M. G. Mara.
222. ORIGÈNE, **Commentaire sur S. Jean**. Tome III. C. Blanc.
226. ORIGÈNE, **Philocalie 21-27**. É. Junod.
278. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, **Stromate V**. Tome I. A. Le Boulluec.
414. BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons sur le Cantique**. Tome I. R. Fassetta,
P. Verdeyen.

Egalement aux Editions du Cerf

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE
publiées sous la direction de
R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX.
Texte original et traduction française

1. Introduction générale, *De opificio mundi*. R. Arnaldez.
2. *Legum allegoriarum*. C. Mondésert.
3. *De cherubim*. J. Gorz.
4. *De sacrificiis Abelis et Caini*. A. Méasson.
5. *Quod deterius potiori insidiari solet*. I. Feuer.
6. *De posteritate Caini*. R. Arnaldez.
- 7-8. *De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis*. A. Mosès.
9. *De agricultura*. J. Pouilloux.
10. *De plantatione*. J. Pouilloux.
- 11-12. *De ebrietate. De sobrietate*. J. Gorz.
13. *De confusione linguarum*. J.-G. Kahn.
14. *De migratione Abrahami*. J. Cazeaux.
15. *Quis rerum divinarum heres sit*. M. Harl.
16. *De congressu cruditioris gratia*. M. Alexandre.
17. *De fuga et inventione*. E. Starobinski-Safran.
18. *De mutatione nominum*. R. Arnaldez.
19. *De somniis*. P. Savinel.
20. *De Abrahamo*. J. Gorz.
21. *De Iosepho*. J. Laporte.
22. *De vita Mosis*. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. *De Decalogo*. V. Nikiprowetzky.
24. *De specialibus legibus*. Livres I-II. S. Daniel.
25. *De specialibus legibus*. Livres III-IV. A. Mosès.
26. *De virtutibus*. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. *De praemiis et poenis. De exsecrationibus*. A. Beckaert.
28. *Quod omnis probus liber sit*. M. Petit.
29. *De vita contemplativa*. F. Daumas et P. Miquel.
30. *De aeternitate mundi*. R. Arnaldez et J. Pouilloux.
31. *In Flaccum*. A. Pelletier.
32. *Legatio ad Caium*. A. Pelletier.
33. *Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca*. F. Petit.
- 34 A. *Quaestiones in Genesim*, I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34 B. *Quaestiones in Genesim*, III-IV (e vers. armen.). Ch. Mercier et F. Petit.
- 34 C. *Quaestiones in Exodum*, I-II (e vers. armen.). A. Terian.
35. *De Providentia*, I-II. M. Hadas-Lebel.
36. *Alexander vel De animalibus* (e vers. armen.). A. Terian.

Dans « SOURCES CHRÉTIENNES » :

- ARISTIDE, **Apologie** : 470
- ATHÉNAGORE, **Supplique au sujet des chrétiens** : 379
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE, **Trois livres à Autolyce** : 20
- A DIOGNÈTE : 33 bis

DERNIERS OUVRAGES PARUS

501. THÉODORE DE CYR, **Histoire ecclésiastique**, Tome I (Livres I-II). J. Bouffartigue, P. Canivet, A. Martin, L. Pietri, F. Thelamon.
502. ÉPHREM DE NISIBE, **Hymnes pascals**. F. Casingena-Trévedy.
504. FAUSTIN ET MARCELLIN, **Supplique aux empereurs**. A. Canelis.
- 505-506. SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, **Histoire ecclésiastique**. Tomes III et IV (Livres IV-VI, Livre VII et index). P. Périchon (†), P. Maraval.
510. SULPICE SÉVÈRE, **Gallus. Dialogues sur les vertus de S. Martin**. J. Fontaine.

IMPRIMERIE F. PAILLART, B.P. 324, 80103 ABBEVILLE - (12806)

DÉPÔT LÉGAL : DÉCEMBRE 2006

N°ÉDITEUR : 14006